
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

HISTOIRE

DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

Corbeil, typographie et stéréotypie de Crété.

HISTOIRE

DE LA

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

PAR

J. LOTHROP MOTLEY

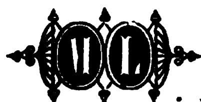
TRADUCTION NOUVELLE

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

M. GUIZOT

TOME QUATRIÈME



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1860



HISTOIRE

DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

CINQUIÈME PARTIE

DON JUAN D'AUTRICHE.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de don Juan. — Ses parents. — Barbara Blomberg. — Éducation de don Juan. — Philippe II le reconnait pour son frère. — Sa brillante carrière militaire. — Campagne contre les Maures. — Bataille de Lépante. — Extravagante ambition du jeune prince. — Voyage rapide et secret du nouveau gouverneur pour se rendre dans les Pays-Bas. — Contraste entre don Juan et Guillaume d'Orange. — Instructions secrètes de Philippe. — Le gouverneur a des desseins cachés. — Sa prudente politique et sa correspondance. — Caractère des négociations préliminaires qui ont lieu à Luxembourg. — Union de Bruxelles. — Les négociations se renouent à Huy. — Analyse et caractère des discussions. — Influence du nouvel empereur Rodolphe II et de ses envoyés. — On signe le traité de Marche-en-

Famine, ou édit perpétuel. — Réflexions sur ce traité. — Le prince d'Orange ne lui est pas favorable. — Il écrit aux États généraux, au nom de la Hollande et de la Zélande. — Le gouvernement du roi cherche à gagner le prince. — Mission secrète de Léoninus. — Don Juan lui donne ses instructions. — On fait d'inutiles efforts pour corrompre le prince. — Correspondance secrète entre don Juan et le prince d'Orange. — Don Juan à Louvain. — Il cherche à plaire aux habitants des Provinces. — Il commence à devenir populaire. — Départ des troupes espagnoles. — Le duc d'Aerschot est nommé gouverneur de la citadelle d'Anvers. — Son manque de sincérité.

Don Juan d'Autriche était né à Ratisbonne le 24 février 1545 (1). Il avait trente-deux ans lorsqu'il fut nommé gouverneur des Pays-Bas. Son père était Charles-Quint, empereur d'Allemagne, roi d'Espagne, dominateur de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Sa mère était Barbara Blomberg, blanchisseuse à Ratisbonne. Amenée d'abord auprès de l'empereur pour charmer sa mélancolie par la douceur de sa voix (2), elle épuisa rapidement tout ce qu'il y avait en elle d'harmonie, et devint plus tard fort incommode et difficile à gouverner. On la maria à un soldat, Pyramus Kegell qui fut fait commissaire militaire dans les Pays-Bas ; il la laissa veuve au commencement de l'administration du duc d'Albe. Elle fut alors placée sous la surveillance particulière du duc, et devint le tourment de sa vie. Ce terrible gouverneur, qui parvint presque à écraser une nation de trois millions d'hommes, ne put dompter cette mégère. Philippe lui avait expressément défendu de se remarier, et le duc l'informait qu'elle était environnée d'adorateurs. Philippe lui avait ordonné d'entrer dans un couvent ; mais le duc, qui avait eu la plus grande peine à l'établir tranquillement à Gand, assurait son maître qu'à

(1) Strada, t. X, p. 506.
(2) *Ibid.* Brantôme, t. II, p. 149.

la seule idée d'un couvent elle trouverait moyen de leur échapper. Philippe voulait qu'elle se rendît en Espagne, et lui faisait dire que don Juan était très-mécontent de la vie qu'elle menait ; mais elle répondait au gouverneur qu'elle se laisserait mettre en pièces plutôt que d'aller en Espagne ; elle consentait à aller voir son fils, mais elle savait très-bien comment on traitait les femmes en Espagne. Le duc se plaignait à Sa Majesté, dans le plus pathétique langage, de la vie que lui faisait mener l'ancienne maîtresse de l'empereur ; il répétait sans cesse qu'il n'avait jamais vu une si terrible femme (1). Elle était obstinée, corrompue, et de plus extravagante au dernier point. On lui avait donné à Gand une maison considérable : elle avait une « duègne, six femmes, un majordome, deux pages, un chapelain, un aumônier et quatre domestiques mâles. C'était certainement une assez belle position pour la veuve d'un commissaire des guerres. » En outre, le roi lui accordait une pension très-considérable pour l'éducation de son seul fils légitime, nommé Conrad. Son autre fils avait péri, par suite d'un accident, le jour de la mort de son père ; tandis que don Juan se couronnait de lauriers à Grenade, son demi-frère, le fils cadet de Pyramus, se noyait à Gand, dans une citerne.

Les dépenses auxquelles se livrait Barbara étaient exorbitantes, et sa vie scandaleuse. « Autant vaudrait jeter de l'argent au fond de la mer que le lui envoyer, » disait le duc d'Albe ; en deux jours elle dépenserait en fêtes et en plaisirs tout ce que le roi pourrait lui donner. » Le duc, qui ne craignait rien en ce monde, avait une frayeur mortelle de la veuve Kegell. « C'est un terrible animal

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 884, 912, 960, 969, 981, 98?, 1025, 1054.

qu'une femme qui a la bride sur le cou, » écrivait de Madrid le secrétaire Cayas, à la fin du gouvernement du duc d'Albe, car en dépit de tout ce qu'on avait tenté, par voie de séductions ou de menaces, pour la tirer des Pays-Bas, elle y resta jusqu'à l'arrivée de don Juan. Il lui persuada ou lui ordonna d'accepter son exil en Espagne; mais elle se vengea en affirmant qu'il se trompait fort en se croyant le fils de l'empereur, question qu'elle seule pouvait décider à coup sûr. Un grand mystère enveloppait la naissance de don Juan; on le disait sorti d'un sang auguste, mais peut-être son père n'était-il après tout que l'égal de sa mère. Il ne savait s'il devait chercher l'auteur de ses jours dans le palais des Césars ou au milieu des métiers de Ratisbonne (1).

Quel que fût au fond ce mystère, il plana sur toute l'enfance de don Juan. L'empereur, qui n'avait certainement aucun doute à ce sujet, le fit transporter en Espagne et le confia aux soins de Louis Quixada, officier de sa maison, qui l'éleva dans une retraite absolue à Villa-Garcia. Madeleine Ulloa, femme de Quixada, veilla sur son enfance avec une généreuse tendresse, car l'extrême sollicitude de son mari pour cet enfant lui avait donné lieu de croire que c'était son fils. Un jour, la maison prit feu; Quixada sauva l'enfant avant d'aller au secours de sa femme, « bien que Madeleine sût qu'elle lui était plus chère que la prunelle de ses yeux. » A dater de ce jour, elle changea d'avis, et se dit que cet enfant mystérieux

(1) *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 1025. — *Ibid.*, p. 1255. Meteren, t. VI, p. 119. Van der Hammen et Léon, *Don Juan de Austria*, t. VI, p. 294. Strada, Brantôme, V. d. Vynckt, t. II, p. 218. Cabrera, t. XII, p. 1009. Vers satiriques contre don Juan d'Autriche, Ms. (Bibl. de Bourgogne), p. 17-524.

devait avoir une illustre origine. Il grandit plein de beauté, de grâce et d'agilité ; il devint parmi ses petits compagnons le plus adroit comme le plus audacieux. Dans tout le pays d'alentour, personne ne pouvait lancer un javelot, rompre une lance ou franchir un fossé comme le petit Juan Quixada. Il avait un talent extraordinaire pour dompter les chevaux les plus rebelles. Tout cela ne devait pas lui être fort utile dans la profession ecclésiastique à laquelle l'avait destiné son auguste père. La mort de Charles-Quint arriva avant que le jeune homme eût commencé ses études, et Philippe II, à qui l'empereur avait révélé ce secret sur son lit de mort, ne le pressa point d'embrasser la prêtrise (1). Don Juan avait déjà atteint sa quatorzième année lorsque Quixada l'emmena un jour à Valladolid pour voir passer le roi et la cour qui se rendaient à la chasse. Deux chevaux étaient devant la porte, un magnifique coursier splendidement harnaché et un cheval plus ordinaire. Le jeune homme monta naturellement sur ce dernier, et on se mit en route pour les montagnes de Toro ; mais au son des cors qui annonçaient l'approche du roi, Quixada s'arrêta tout à coup et dit à son jeune compagnon qu'ils allaient faire un échange. Puis, le faisant monter sur son beau cheval, il saisit la main de l'enfant stupéfait et la baisa respectueusement en disant : « Votre Altesse apprendra tout à l'heure de Sa Majesté le sens de ma conduite. » Ils avaient à peine fait quelques pas en avant lorsqu'ils rencontrèrent le roi et sa suite. Quixada et Juan mirent pied à terre, en signe de respect. Alors Philippe, donnant au jeune homme l'ordre de se relever, lui demanda

(1) Strada, t. X, p. 506, 507. — Cabrera, t. XI, p. 874.

s'il savait le nom de son père. Juan répondit en soupirant qu'il venait de perdre le seul père qu'il eût jamais connu, puisque Quixada l'avait désavoué un instant auparavant. « Vous avez le même père que moi, » s'écria le roi; « l'empereur Charles était notre auguste père à tous « deux; » et l'embrassant tendrement il lui dit de remonter à cheval et ils retournèrent ensemble à Valladolid. Philippe déclara, avec une tendresse qui pourrait passer pour légèrement apocryphe, qu'il n'avait jamais rapporté de la chasse un gibier aussi précieux (1).

Cette reconnaissance théâtrale fut l'un des incidents romanesques dont abonda la carrière de don Juan. Sa vie fut remplie d'événements bizarres. Il commença son éducation en compagnie de ses deux neveux, le fils de la duchesse Marguerite et don Carlos, prince royal d'Espagne. Ils étaient tous deux du même âge, mais on ne tarda pas à reconnaître la supériorité de don Juan. Il lui était aisé de l'emporter soit en agréments physiques soit en facultés intellectuelles sur un prince boiteux et méchant; mais le noble et charmant Alexandre, qui devait plus tard acquérir une si grande célébrité, était un rival plus redoutable, et cependant le panégyriste habituel de la famille Farnèse place le fils de Barbara Blomberg au-dessus du petit-fils de Marguerite van Geest (2).

A l'âge de dix-huit ans, don Juan, qu'on destinait toujours à la prêtrise, s'enfuit à Barcelone pour échapper aux ordres du roi. Il voulait se joindre à l'expédition de Malte. Rappelé par Philippe d'une façon péremptoire, il fut pendant qnelque temps en disgrâce; mais il se réconcilia bientôt avec le monarque, en lui révélant quel-

(1) Strada, t. X, p. 508. V. d. Vynckt, t. II, p. 219.
(2) *Ibid.*, p. 509.

ques-uns des mauvais desseins de don Carlos. Entre le prince royal et le bâtard impérial, il y avait toujours eu une vive animosité : l'infant avait un jour insulté don Juan en lui donnant le nom le plus offensant que pût suggérer sa naissance illégitime : « Que ma mère fût ce qu'elle voudra, répliqua don Juan ; en tout cas, mon père valait mieux que le vôtre (1). » Ces paroles furent sans doute rapportées à Philippe, et il en conçut peu d'affection pour le jeune prince, mais il n'en laissa rien paraître, et la faveur de don Juan grandit rapidement. A vingt-trois ans, il fut nommé au commandement de la fameuse campagne contre les Maures rebelles de Grenade. Ce fut là qu'il conquit ses premiers lauriers ; sa gloire militaire y fut grande, bien qu'il soit difficile de se laisser éblouir par de tels triomphes. Il commença par expulser presque tous les habitants Maures de Grenade, les vieillards, les femmes, les enfants : il y eut, pendant cette mémorable déportation, d'horribles cruautés supportées avec un courage admirable (2). Un petit nombre de ces milliers d'exilés survécurent à cette marche forcée, et ils furent vendus comme esclaves par leurs conquérants (3). Cependant une petite bande de Maures résistait encore dans les citadelles des montagnes, et pendant deux ans cette poignée de héros lutta contre la puissance de l'Espagne. Si les ambassadeurs qu'ils envoyèrent à la Porte avaient réussi dans leurs négociations, le trône de Philippe aurait pu trembler sur sa base ; mais Selim détestait la république de

(1) V. d. Vynckt, t. II, p. 220, d'après Amelot de la Houssaie.
(2) Strada, p. 509. De Thou, liv. VI, t. VI, p. 72, sqq.
(3) De Thou, liv. XLVIII, t. VI, p. 212-215; liv. XLIX. Cabrera, liv. VII, cap. XXI, sqq.

Venise autant qu'il aimait le vin de Chypre. Tandis que les Maures succombaient enfin à Grenade et à Ronda, les Turcs arrachaient à la hautaine république l'île de Vénus. Famagouste ne résistait plus; des milliers de Vénitiens avaient été massacrés avec une férocité que des chrétiens eux-mêmes n'auraient pu surpasser; le fameux général Bragadino avait été tué, puis empaillé et envoyé sur la vergue d'une frégate à Constantinople, à titre de présent au chef des Fidèles, et les droits de Catherine Comart, à l'exclusion des bâtards de son mari, avaient été définitivement abolis. Selim tenait trop aux plaisirs positifs pour se complaire dans le vague espoir du califat de l'Occident. Cependant la révolte des Maures ne fut entièrement terminée qu'après le départ de don Juan, qui laissa à sa place le duc d'Arcos.

La guerre que le sultan avait voulu éviter à l'Occident vint bientôt le chercher en Orient. Don Juan arriva à Naples, pour lever l'étendard de la croix contre le croissant, et se mettre à la tête de la puissante mais turbulente alliance qui unissait Venise et Rome à l'Espagne (1). Il amenait avec lui plus de cent vaisseaux et vingt-trois mille hommes : c'était le contingent de l'Espagne. Pendant trois mois, les flottes hostiles avaient navigué dans les mêmes eaux sans se rencontrer; on en perdit trois autres dans des manœuvres stériles. Ni les musulmans ni les chrétiens n'avaient grande envie de se combattre : les Turcs redoutaient les conséquences d'une défaite qui les exposerait à perdre leurs précédentes conquêtes; les alliés étaient effrayés en songeant à la possibilité de leur propre triomphe. Néanmoins, les Turcs se placèrent en-

(1) Cabrera, t. IX, p. 675. De Thou, t. VI, p. 226.

fin dans le golfe de Lépante, et les chrétiens s'établirent à l'entrée du golfe au moment où l'ennemi voulait en sortir. Le conflit une fois inévitable, les deux flottes devinrent également impatientes de se mesurer, également confiantes dans le succès. Six cents vaisseaux de guerre étaient en présence. On n'avait vu que bien rarement un si brillant déploiement de forces militaires. Un beau soleil d'octobre éclairait les innombrables beautés de la nature ionienne. Athènes et Corinthe étaient derrière les combattants ; les montagnes de la Macédoine s'élevaient au loin ; le rocher de Sapho et les hauteurs d'Actium se trouvaient en face d'eux. Depuis le jour où on avait perdu et gagné le monde sous ce fameux promontoire, nul combat semblable à celui qui approchait n'avait eu lieu sur mer. Le jeune commandant, plein d'une chevaleresque ardeur, envoyait à ses collègues les messages les plus énergiques; la valeur des alliés s'était enflammée depuis qu'il n'était plus possible d'échapper à une rencontre ; le grand-amiral vénitien lui répondait avec des paroles enthousiastes ; Colonna, lieutenant de la ligue, répliquait à son chef dans le langage de saint Pierre : « Quand même je mourrais, je ne te renierai point (1). »

La flotte était partagée en trois divisions. La flotte ottomane était disposée de même, ayant renoncé pour ce jour-là à se placer en croissant, suivant sa coutume. Barbarigo et les autres Vénitiens commandaient sur la gauche, Jean-André Doria se plaça à droite, tandis que don Juan et Colonna s'établirent au centre. Le crucifix à la main, le grand-amiral allait en chaloupe d'un vais-

(1) De Thou, t. VI, liv. L, p. 226, sqq. Cabrera, t. IX, p. 24, 25. Brantôme, t. II, p. 119-122. Navarreke, *Documentos ineditos,* t. III, p. 249-251.

seau à l'autre, exhortant les généraux et les soldats à se montrer dignes d'une cause qu'il avait lui-même fini par croire sainte (1). Enflammés par son éloquence et par la vue de l'ennemi, ses auditeurs lui répondirent par des cris d'enthousiasme. Don Juan retourna alors sur son vaisseau, s'agenouilla sur le pont et prononça une courte prière. Puis il ordonna aux trompettes de sonner l'assaut, et faisant arriver son vaisseau le long de celui de l'amiral turc, il engagea la bataille. Les Vénitiens, qui furent les premiers attaqués, détruisirent, après une lutte acharnée, les navires de leurs assaillants; mais Barbarigo tomba mort, la tête percée d'une flèche. L'action était immédiatement devenue générale. Depuis le milieu du jour jusqu'au soir, la lutte continua avec un carnage comme on n'en voit que bien peu d'exemples dans l'histoire. Le vaisseau de don Juan longeait celui de l'amiral turc, et restait exposé au feu de sept autres grands vaisseaux. En un pareil jour, il fallait de l'audace personnelle, et non de l'habileté dans la tactique; le bâtard de l'empereur montra de qui il descendait. Le vaisseau de l'amiral turc fut détruit; sa tête fut placée au bout d'une pique sur le pont de don Juan, et ce trophée devint pour les musulmans le signal d'une défaite absolue. Au coucher du soleil, la bataille était gagnée (2).

La flotte turque comptait près de trois cents galères; cinquante seulement parvinrent à s'échapper. Vingt-cinq ou trente mille Turcs périrent dans le combat, et seulement dix mille chrétiens. Les galériens combattirent

(1) *Documentos ineditos*, t. III, p. 243. De Thou, t. VI, p. 239-243. — Brantôme, t. II, p. 124.

(2) *Documentos ineditos*, t. III, p. 244. Cabrera, t. IX, p. 25. De Thou, t. VI, p. 242, sqq. Brantôme, t. II, p. 126, sqq.

avec courage des deux côtés, et le seul résultat vraiment utile de la victoire fut la mise en liberté de plusieurs milliers de prisonniers chrétiens. Il est vrai qu'elle fut achetée au prix de la vie d'un nombre presque égal de soldats chrétiens, et de l'esclavage d'une foule de musulmans (1) qui furent répartis entre les vainqueurs. Diverses causes contribuèrent à ce grand triomphe. Les vaisseaux turcs, inférieurs en nombre, étaient aussi moins bien approvisionnés que ceux de leurs adversaires. Leurs hommes étaient mal armés. Les boulets des chrétiens venaient frapper des turbans de gaze et des tuniques brodées, tandis que les flèches des mahométans ne pouvaient traverser les casques et les cuirasses de leurs ennemis. En outre, les Turcs avaient commis la fatale erreur de livrer le combat près du rivage et sous le vent. Repoussés dans leur première attaque, ils virent périr contre les rochers un grand nombre de galères, avec leurs équipages (2).

Mais, quelle que fût la cause de la victoire, elle eut pour résultat de répandre dans le monde entier le nom et la renommée de don Juan d'Autriche. Le duc d'Albe lui écrivit dans son enthousiasme pour le féliciter; il déclarait que c'était la plus grande victoire qu'eussent jamais remportée des chrétiens, et que, depuis la mort de Jules César, il n'y avait jamais eu un aussi grand général que don Juan. En même temps, il se permettait une réflexion sarcastique sur la construction de l'Escurial, et conseillait à Philippe de profiter sérieusement de

(1) Cabrera, t. IX, p. 693. De Thou, t. VI, p. 47. Hoofdt, t. VI, p. 214. Bor, t. V, p. 354. *Documentos ineditos*, t. III, p. 249, 236, 229, 257.

(2) De Thou, t. VI, p. 217, 245, 246.

ce nouveau succès, plutôt que de construire une demeure pour l'Éternel et un sépulcre pour les morts : « Si les conquêtes de l'Espagne s'étendent par suite de ce triomphe, disait le duc, c'est alors que les chérubins et les séraphins chanteront gloire à Dieu (1). » Un courrier partit sur-le-champ pour apporter en Espagne cette grande nouvelle; on lui remit en même temps l'étendard sacré du Prophète, le Saint des Saints, où se lisait vingt-huit mille neuf cents fois le nom d'Allah, trésor précieux qu'on gardait à la Mecque en temps de paix, et qui, jusqu'alors, n'avait jamais été perdu sur le champ de bataille. Le roi entendait les vêpres dans l'Escurial. Le messager entra dans l'enceinte sacrée, couvert de poussière, ému, presque sans voix; mais, à cette surprenante nouvelle, le visage de Philippe resta immobile et froid; pas un muscle ne bougea, pas une syllabe ne sortit des lèvres du roi, si ce n'est pour donner au clergé l'ordre de continuer les vêpres interrompues. Quand le service fut complétement terminé, le roi annonça ce qu'il venait d'apprendre, et commanda qu'on chantât le *Te Deum* (2).

Le jeune commandant en chef obtint des éloges excessifs. Sans doute il avait combattu avec une valeur héroïque; mais dans une lutte où l'on se mesurait en si grand nombre et de si près, la vaillance d'un seul individu ne pouvait décider du sort de la bataille, et le résultat en était dû à tous ceux qui y avaient pris part. Si don Juan était resté à Naples, le résultat aurait sans doute été le même. Barbarigo, qui scella la victoire de son sang, Colonna, qui célébra un triomphe solennel en rentrant à Rome,

(1) Parabien del duque de Alba, *Documentos ineditos*, t. III, p. 270-573.

(2) *Documentos ineditos, ibid.*

le prince de Parme, Doria, Giustiniani, Venieri auraient également pu réclamer le monopole de cette glorieuse victoire si le pape, sur la demande de Philippe, n'avait donné à don Juan les insignes du commandement (1). Le résultat du conflit fut aussi peu important que la victoire avait été considérable. Tandis qu'à Constantinople on était plongé dans la consternation, les généraux rivaux étaient déjà divisés. Si la flotte chrétienne s'était avancée, personne ne serait resté dans la capitale pour l'attendre; mais la Providence en avait ordonné autrement, et don Juan mit à la voile pour l'Occident. Il fit une descente sur la côte de Barbarie, s'empara de Tunis, détruisit Biserte, et amena le roi Amidas et ses deux fils prisonniers en Italie. Philippe lui ayant ordonné de démanteler les fortifications de Tunis, il s'empressa de les réparer complétement et de placer dans la citadelle une forte garnison. Enivré par ses succès, le jeune aventurier demandait déjà une couronne, et le pape était tout prêt à le proclamer roi de Tunis, car la reine des mers de Lybie devait être la capitale des mers de son empire, de cette nouvelle Carthage à laquelle il avait déjà tant rêvé.

Philippe trouva qu'il était temps d'intervenir: il sentait que sa couronne n'était pas en sûreté tant que l'esprit remuant et ambitieux de son frère nourrissait de tels projets et de telles chimères. Il éloigna de don Juan son principal conseiller et son émissaire à la cour de Rome, Juan de Soto, et le remplaça par le célèbre et malheureux Escovedo (2). Le nouveau secrétaire entra plus secréte-

(1) De Thou, t. VI, p. 248. Cabrera, t. IX, p. 689. Brantôme, t. II, p. 133. Van der Hammen y Leon, t. III, p. 180.

(2) De Thou, Brantôme, Cabrera, Strada, t. X, p. 510. De Thou, t. VII, p. 112. V. d. Vynckt, t. II, p. 221. Bor, t. XI, p. 840, 841. *Memorial de Ant. Perez, obras y relaciones*, p. 297.

ment, mais avec autant de passion, dans les plans du jeune prince (1). Forcé de renoncer à l'empire qu'il avait rêvé sur la limite des déserts de l'Afrique, le champion de la croix tourna ses pensées vers les froides îles des mers du Nord. Là soupirait au fond d'une prison la belle Marie Stuart, victime de l'hérétique Élisabeth. Don Juan était aussi sensible aux charmes de la beauté que courageux et entreprenant; pour lui, il ne pouvait y avoir de plus saint triomphe, après la conquête des Sarrasins, que la soumission des infidèles du Nord. Il irait détrôner la fière Élisabeth, mettre en liberté la reine d'Écosse pour l'épouser ensuite, et régner avec elle sur les deux royaumes unis. Tout ce que le pape pouvait faire dans cette grande entreprise, par voie d'excommunications, de bulles, de bénédictions et de lettres d'investiture, il le fit de tout son cœur. Don Juan était libre d'être roi d'Angleterre et d'Écosse aussitôt qu'il le voudrait; il ne lui restait plus qu'à conquérir ces royaumes (2).

Tandis que ces projets ambitieux s'agitaient dans son âme, et qu'il ne les confiait encore qu'au pape et à Escovedo, don Juan reçut en Italie la nouvelle qu'il était nommé gouverneur général des Pays-Bas. Rien ne pouvait venir plus à propos. Il y avait dans les Provinces dix mille vétérans espagnols, prêts à tout entreprendre, endurcis par de longs combats, avides et pleins d'audace, en un mot, des instruments accomplis pour le servir dans ses vues. A vrai dire, les Pays-Bas étaient dans un moment de trouble; mais le prince se promettait d'apai-

(1) Bor, t. XI, p. 840, 841. Strada, t. X, p. 510. De Thou, t. VII, p. 112. *Memorial de Ant. Perez*, p. 298, 299.

(2) Strada, t. X, p. 511. Bor, t. XI, p. 840, 841. V. d. Vynckt, t. II, p. 221. De Thou, t. VII, p. 549. *Memorial de Ant. Perez*, p. 303.

ser bientôt d'aussi misérables querelles, et de s'élancer ensuite sur sa proie. Cependant les événements marchaient si vite qu'il fallait se hâter. Il perdit beaucoup de temps en se rendant d'Italie en Espagne pour recevoir les dernières instructions du roi. Les nouvelles qui arrivaient des Provinces étaient chaque jour plus menaçantes. Toujours impétueux et romanesque, il choisit son ami Ottavio Gonzague pour l'accompagner, et prit en outre six hommes d'armes, et un courrier suisse habile et expérimenté qui connaissait toutes les routes de France (1). C'était une périlleuse tentative, pour le gouverneur catholique des Pays-Bas, que de traverser ce royaume à un tel moment. Il se teignit les cheveux et le visage, et prenant le costume d'un esclave Maure, il se mit en route en qualité de serviteur de Gonzague. Étant arrivé très-rapidement à Paris, il descendit dans un hôtel qui était en face de la résidence de l'ambassadeur d'Espagne, don Diego de Cuñiga. Lorsque la nuit fut tombée, il eut une entrevue secrète avec l'ambassadeur, et apprenant qu'il y avait ce même soir un grand bal au Louvre, il résolut de revêtir un déguisement et de s'y rendre. Là, en dépit du court séjour qu'il put y faire, il eut le temps de voir « la merveilleuse beauté » de Marguerite de Valois, reine de Navarre. Il en devint éperdument amoureux. La visite de cette princesse à son jeune adorateur lorsqu'il se trouvait à Namur, fut plus tard l'un des derniers événements de la vie si pittoresque de don Juan. Il se remit en route pour les Pays-Bas, eut sur son chemin une courte entrevue avec le duc de Guise, auquel il confia le projet qu'il avait formé de délivrer et

(1) Brantôme, t. II, p. 137. Strada, t. IX, p. 423. Cabrera, t. XI, p. 874.

puis d'épouser sa noble parente, la reine d'Écosse, et le 3 novembre il arriva à Luxembourg (1).

Le jeune conquérant de Lépante était enfin sur le seuil des Pays-Bas : il y entrait avec une foule de plans, d'espérances et de rêves qui devaient s'évanouir rapidement en présence de la froide réalité qu'il allait avoir à envisager. Après son arrivée à Luxembourg, il quitta son déguisement et se fit connaître sur son passage. Il avait une tournure aussi romanesque que pouvaient l'être son origine et ses exploits. Tous les chroniqueurs contemporains, Français et Espagnols, Italiens ou Flamands, se sont plu à décrire sa charmante figure et la rare séduction de ses manières (2). Il avait des traits parfaitement réguliers, des yeux bleus d'une extrême vivacité, une masse de cheveux blonds bouclés ; il n'était pas grand, mais remarquablement bien proportionné. Par suite de la forme particulière de sa tête, ses cheveux abritaient peu ses tempes, et il avait pris l'habitude de les rejeter en arrière. Charles-Quint, lorsqu'il se rendait en Italie pour y recevoir la couronne de Fer, avait pris l'habitude de se faire couper les cheveux très-court, pour se délivrer des maux de tête qui le tourmentaient alors, et il avait ainsi amené la mode des cheveux rasés ; de même tout le monde se mit à imiter le fils favori de l'empereur et à porter les cheveux rejetés en arrière, d'après l'exemple de don Juan d'Autriche, qui donna son nom à cette coiffure (3).

(1) Cabrera, t. XI, p. 874. Strada, t. IX, p. 423. V. d. Vynckt, t. II, p. 222. Bor, t. IX, p. 742. Brantôme, t. II, p. 137, 138. Hoofdt, t. XI, p. 472.

(2) Meteren, t. VI, p. 119. Bentivoglio, p. 218. Brantôme, t. II, p. 150. Strada, t. X, p. 509. S. R. Tassis, t. IV, p. 326.

(3) Strada, t. X, p. 513, 514.

Tel était le dernier croisé qui devait illustrer les annales de la chevalerie, l'homme qui avait abaissé le croissant, comme cela n'était pas arrivé depuis le temps des Tancrède, des Baudouin, des Plantagenets. Mais, après tout, qu'était ce brillant aventurier en comparaison du tranquille champion du Christ avec lequel il allait se mesurer? Le contraste était bien grand entre le héros véritable et le héros de roman. Don Juan avait cherché et conquis une grande renommée au milieu de combats dont le monde retentissait encore; Guillaume accomplissait lentement l'émancipation de son pays à travers une série de défaites. Il travaillait à fonder un peuple avec autant de mépris pour le danger que don Juan avait pu en montrer en poussant devant lui des esclaves ou en massacrant des mahométans. Au milieu des champs de bataille ou des intrigues les plus compliquées, le fils de l'empereur, à la fois brave et rusé, ne travaillait qu'à sa propre grandeur; il s'efforçait de réaliser les rêves de son ambition personnelle; il voulait faire des conquêtes fabuleuses et acquérir des couronnes impossibles. Son existence était fiévreuse, inquiète, passionnée. Fidèle à sa devise de prédilection, et « tranquille au milieu des vagues en furie, » le père des Pays-Bas ne voulait pas d'un diadème qui, pour lui, n'avait ni signification ni attrait. Le héros de la chevalerie semblait un tout jeune homme à trente et un ans. D'une physionomie bienveillante mais grave, et vêtu avec une simplicité austère, Guillaume d'Orange ne lui ressemblait en rien: ses tempes étaient dépourvues de cheveux que les anxiétés aussi bien que l'usage du casque avaient fait tomber; son regard était profond et presque fervent; et comme il le disait lui-même: « *Calvus et calvinis-*

ta (1); » Guillaume d'Orange était vieux à quarante-trois ans.

Don Juan était peut-être, au moment où il arriva à Luxembourg, aussi plein de bonne foi qu'on pouvait l'attendre d'un homme qui arrivait directement du cabinet de Philippe II. Le roi lui avait secrètement ordonné de calmer l'émotion des Provinces, mais sans rien accorder, car le gouverneur devait être une nouvelle incarnation de ce paradoxe insensé qui soutenait qu'on pouvait allier la douceur et le système de Charles-Quint (2). Il était chargé de remettre le gouvernement dans l'état où l'avait laissé l'empereur (3). Il fallait ramener à l'obéissance dix-sept provinces, dont deux se composaient exclusivement d'hérétiques, et qui toutes venaient d'adopter le principe de la tolérance mutuelle, et leur faire accepter un état de choses sous lequel on décapitait, on brûlait, ou bien on enterrait vifs tous les protestants. Pourvu que l'Inquisition fût remise en vigueur, et qu'on pût conserver intactes l'autorité absolue du roi et la soumission exclusive à l'Église romaine, le roi déclarait qu'il désirait « éteindre le feu de la rébellion et sauver le peuple des derniers excès du désespoir. » A part ces légères exceptions, Philippe était prêt à se montrer très-miséricordieux : « mais, disait-il, on ne peut et on ne doit rien accorder de plus (4). » Puis il ajoutait à ces instructions, courtes mais significatives, un conseil d'une nature

(1) Strada, t. X, p. 513, 514. Gachard, *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, Préf., p. LXIII, et la Note. Strada, t. IX, p. 44. *Ibid.*, p. 434, 435.

(2) *Instruccion secreta qu'el rey D. Felipe II diò al son D. S. de Austria* (Bibl. de Bourgogne), Ms., n° XVII, p. 385.

(3) *Instruccion secreta*, Ms.

(4) *Ibid.*

toute personnelle, mais qui caractérise bien celui qui le donnait ; il recommandait à don Juan de prendre grand soin de son âme, et aussi de veiller prudemment sur ses relations amoureuses (1).

Ainsi muni de conseils et de directions secrètes, le nouveau gouverneur général s'était mis en route pour les Pays-Bas. Sa position devait nécessairement y être fausse. L'homme renommé pour ses exploits militaires, et que tout le monde savait rempli d'ambition, ne pouvait inspirer qu'une médiocre confiance dans les dispositions pacifiques du gouvernement. Le croisé de Grenade et de Lépante, le champion de l'ancienne église, n'était pas fait pour plaire aux rudes Zélandais qui s'étaient laissé hacher en morceaux plutôt que de dire un seul *Pater noster*, et qui avaient mis à Leyde des croissants à leurs chapeaux, pour prouver qu'ils détestaient encore plus le pape que le sultan. Le fils bâtard de l'empereur ne pouvait tirer de son illustre origine qu'une faible estime dans un pays où les naissances illégitimes étaient envisagées plus sévèrement que dans les autres contrées, et où un édit, récemment publié au nom du roi, destituait de leurs fonctions tous les fonctionnaires civils ou politiques dont la naissance n'était pas régulière (2). Cependant, au moment de son départ, Philippe avait ordonné à don Juan de chercher à pacifier les Provinces, tout en maintenant l'autorité absolue de la couronne et l'exercice exclusif de la religion catholique. Comment faire accepter aux Pays-Bas des maximes qui leur étaient si odieuses ? Le temps et le hasard en décideraient. On espérait vaguement que le nouveau

(1) *Instruccion secreta*, Ms.

(2) Bor, t. IX, p. 673. L'édit est du 26 mars 1576.

gouverneur pourrait, par sa grande renommée, par le charme de ses manières et par son illustre origine, obtenir un résultat que ni la ruse ni la force, ni l'habileté de Granvelle, ni la cruauté du duc d'Albe, ni les crimes d'une armée en délire, n'avaient encore pu amener. Quant à don Juan lui-même, il arrivait sans plans bien arrêtés sur la conduite à tenir, mais avec les projets personnels les plus audacieux, et préoccupé avant tout de poursuivre ses rêves chimériques. En même temps il comptait régler la question des Pays-Bas d'une façon éclatante et expéditive, qui ne lui donnerait que peu de peine et ne ferait tort ni à la cause du papisme ni à celle de l'absolutisme. Malheureusement pour les plans de don Juan, Guillaume d'Orange était en Zélande, et on venait de signer la pacification de Gand.

Le prince vit nécessairement avec peu de satisfaction l'arrivée de don Juan. Elle menaçait d'entraver, sinon d'anéantir absolument ses habiles combinaisons. Il le prévoyait. Il savait que le nouveau gouverneur ne venait pas dans l'intention de prendre des mesures où la Hollande et la Zélande pussent être comprises. Il se croyait sûr qu'on ne songeait pas plus qu'autrefois à reconnaître la religion réformée. Il croyait qu'il y avait beaucoup de seigneurs catholiques, inconstants dans leurs vues politiques et désireux d'obtenir la faveur du roi, qui ne tarderaient pas à abandonner la cause du pays, et à miner en dessous l'œuvre de leurs propres mains. Jamais le vice-roi de Philippe ne maintiendrait dans sa lettre et dans son esprit la pacification de Gand ; car, quelque sens qu'on pût prêter à ce traité, il concédait, dans une certaine limite, aux Provinces, la liberté de conscience, tout en reconnaissant le catholicisme

comme la religion d'État. On avait fait un pas immense en abolissant les édits, et en défendant la persécution ; si cette mesure était rappelée, c'en était fait de la nouvelle religion ; les libertés de la Hollande et de la Zélande étaient détruites. « S'ils se peuvent accorder avec don Juan, » écrivait le prince d'Orange à son frère, « ce sera à nous à courir, à savoir ceux de la religion, à cause que leur intention est de ne souffrir personne de la religion qu'il puisse tenir fixe domicile en ces Pays-Bas (1). » C'était donc avec la ferme résolution de contrarier et de faire échouer la politique du jeune gouverneur que Guillaume le Taciturne attendait son antagoniste. Si l'on s'en fiait à don Juan, il n'y avait plus de repos pour la Hollande ni pour la Zélande. Il arrivait avec toute la confiance d'un triomphateur. Il ne savait pas qu'on ferait de lui un vain jouet, qu'il se prendrait dans les filets dressés par ses propres mains, et qu'il était destiné à lutter en aveugle, à se livrer à une fureur impuissante, et à mourir enfin sans gloire.

Le prince n'avait pas perdu de temps ; il avait déjà averti les États généraux de la conduite qu'il fallait tenir. Il croyait que les destinées futures des Pays-Bas dépendaient de la marche qu'on suivrait dans cette crise : « Moyennant que nous en puissions faire notre profit, » disait-il, « cette venue se trouvera fort avantageuse pour nous, comme au contraire, si nous ne nous en pouvons servir, elle sera le commencement de notre totale ruine (2). » Il cherchait à répandre dans tous les esprits la méfiance qu'il ressentait et qu'il ne prétendait nullement dissimuler ; il voulait faire comprendre à ses compatriotes com-

(1) *Archives de la maison d'Orange*, t. V, p. 544.
(2) *Archives et correspondance*, t. V, p. 495.

bien il était important pour eux de mettre à profit les circonstances du moment, et de ne pas souffrir qu'on leur enlevât des droits si chèrement acquis : il prêchait avec son énergie accoutumée la nécessité d'une étroite union. Il assura les États que don Juan venait dans leur pays avec une apparente douceur, parce que le roi et le cabinet n'espéraient plus pouvoir arriver à leur but par la force; mais il ajoutait que la violence serait certainement remplacée par la ruse. Il disait que, dès que don Juan aurait conquis l'ascendant nécessaire, cette bienveillance souriante disparaîtrait pour faire place à de plus cruels desseins. Il allait même jusqu'à conseiller que l'on s'emparât de la personne de don Juan. Un tel acte pourrait prévenir de grands malheurs, car le respect du roi pour le fils de l'empereur était tel qu'il aimerait « mieux leur accorder leurs requêtes que de le laisser en tel état (1). » Dans une longue et belle lettre qu'il adressa de Middlebourg aux Etats généraux, il insistait sur la nécessité de profiter de l'occasion actuelle pour assurer et étendre leurs libertés, et les pressait de déclarer nettement que la vraie politique historique des Pays-Bas était un gouvernement représentatif et constitutionnel. En arrivant à Luxembourg, don Juan avait demandé des otages pour sa propre sécurité, mesure qui devait frapper les spectateurs les plus indifférents comme une infraction de tous les droits des Provinces: « Il vous demande de vous désarmer, » ajoutait Guillaume d'Orange, « il vous invite à lui remettre des otages ; mais il y a eu un temps où le maître de ce pays venait devant les États généraux, sans armes et tête nue, et jurait de

(1) *Archives*, p. 496.

maintenir les constitutions, avant même qu'on eût reconnu sa propre souveraineté. »

Le prince répétait sans cesse qu'il n'avait nulle confiance dans les bonnes intentions du gouvernement, et cherchait par tous les moyens possibles à faire naître les mêmes inquiétudes dans l'esprit de ceux auxquels il s'adressait : « Anvers, » disait-il, « cette ville jadis si puissante et si riche, qui est maintenant la plus malheureuse et la plus abandonnée de la chrétienté, en est venue là parce qu'elle a osé renvoyer les troupes du roi. Vous pouvez être sûrs d'avoir tous place au même banquet. Vous pouvez oublier le passé, mais les princes ne l'oublient jamais, quand ils ont le moyen de se venger. La nature leur enseigne à atteindre leur but par la fraude, quand la violence leur a été inutile. Ils font comme les petits enfants, ils sifflent pour faire venir les oiseaux qu'ils veulent attraper. Ils ne manqueront ni de mensonges ni de promesses (1). »

Il conjura les États généraux de n'entrer en négociation avec le gouverneur qu'à la condition du départ immédiat des troupes : « Ne consentez à rien, avant que les Espagnols et les autres soldats étrangers aient d'abord quitté le pays ; gardez-vous bien de laisser vos forces se débander : ce serait mettre entre les mains de don Juan le couteau destiné à vous égorger (2). » Mais il leur traçait le plan de la négociation qu'il serait bon de poursuivre. C'était un projet très-hardi, et on pouvait s'attendre à ce que don Juan ne l'acceptât pas immédiatement, comme base d'un arrangement : « Rappelez-vous que ceci

(1) Bor, p. 747, 748, 749. *Lettre aux États généraux* (30 novembre 1576).

(2) *Ibid.*, p. 748.

n'est pas un jeu, » disait le prince, « et que vous avez le choix entre la ruine ou une vigoureuse résistance. Il faut que don Juan renvoie immédiatement les Espagnols. Tous nos priviléges doivent être visés, et le gouverneur doit prêter serment de les respecter. Que les États nomment de nouveaux conseils d'État et des finances. L'assemblée générale doit avoir le pouvoir de se réunir deux ou trois fois par an, et même aussi souvent que cela lui conviendra. Les États généraux doivent administrer et régler toutes les affaires. Les citadelles doivent être partout démolies, et il faut qu'on ne puisse ni enrôler des troupes, ni établir des garnisons sans le consentement des États (1). »

Dans tout ce qu'écrivit alors le prince, documents publics ou lettres particulières, il établit que la pacification de Gand devait être maintenue, quoi qu'il pût arriver. C'était là, du reste, la détermination universelle du pays. Aussitôt après son arrivée à Luxembourg, don Juan avait envoyé des messagers chargés d'en prévenir les États généraux. Ce ne fut qu'à la fin du mois de novembre que les négociations commencèrent sérieusement. Le prévôt Fonck annonça aux États que don Juan avait l'intention d'entrer à Namur avec une suite de cinquante hommes d'armes à cheval (2). L'autorisation lui en fut absolument refusée, et on défendit aux bourgeois de Namur de prêter serment de fidélité au gouvernement jusqu'à ce qu'il eût donné son consentement aux demandes préliminaires des États (3). Une députation des États généraux se rendit à Luxembourg pour établir catégoriquement

(1) *Lettre aux États généraux.*
(2) Bor, t. X, p. 761.
(3) *Ibid.*, p. 762.

ces demandes (1). Don Juan les reçut avec courtoisie; mais ils ne cherchèrent point à se montrer conciliants. On voyait percer dans toute leur attitude leur haine du gouvernement espagnol, et le peu d'attachement qu'ils portaient au monarque dont ils voyaient devant eux le frère et le représentant. D'un autre côté, l'esprit ardent de don Juan ne supportait pas patiemment la contradiction. Un des députés lui proposa avec le plus grand sang-froid de prendre le pouvoir en son propre nom et de secouer l'autorité de Philippe. S'il voulait y consentir, ajoutait le député, les Provinces le reconnaîtraient pour leur souverain et soutiendraient son gouvernement. Don Juan, indigné de l'insulte qu'on semblait vouloir faire à sa loyauté, tira sa dague et se précipita sur celui qui avait osé lui faire une semblable proposition. Le député aurait probablement payé cher son audace s'il ne s'était trouvé là des témoins qui prévinrent toute catastrophe. Cette scène préludait mal aux négociations qui allaient s'ouvrir (2).

Le 6 décembre, les députés présentèrent au gouverneur un document contenant leurs demandes, qui étaient rédigées en huit articles, et leurs concessions en dix articles (3). Les États insistaient pour le départ immédiat des troupes, et la promesse qu'elles ne reviendraient plus; ils consentaient à ce qu'elles quittassent le pays par mer; ils demandaient la mise en liberté de tous les prisonniers; ils insistaient pour que l'on respectât le

(1) Bor, t. X, p. 761.

(2) Strada, t. X, p. 512. Ev. Reidani *Ann.*, t. II, p. 27. Wagenaer, t. VII, p. 237. V. d. Vynckt, t. II, p. 227, 228. Tassis, t. III, p. 241. S. P. van Capelle, *Elb. Leoninus in Bijdragen tot de Gesch. der Ned.*, p. 47-49.

(3) Bor, t. X, p. 762, 763.

traité de Gand, *attendu qu'il ne contenait rien* de nature à empêcher *le développement de la religion catholique;* ils réclamaient un acte d'amnistie; ils demandaient la convocation des États-généraux sur les bases de l'Assemblée qui avait suivi l'abdication de Charles-Quint; enfin, ils voulaient que don Juan prêtât serment de maintenir toutes les chartes et les coutumes du pays.

Si le gouverneur consentait à leur accorder ces diverses demandes, les députés déclaraient, au nom des États, qu'ils étaient prêts à le reconnaître comme gouverneur et à maintenir la religicn catholique et l'autorité de Sa Majesté. Ils consentaient à renoncer à toute ligue avec l'étranger, à licencier leurs troupes étrangères, et à donner au gouverneur une garde d'honneur composée d'hommes nés dans les Pays-Pas, telle que Sa Majesté en avait eu une lors de sa « joyeuse entrée. » On proposait une trêve de quinze jours pour se livrer à la discussion de ces divers points (1).

Don Juan répondit à ces propositions en ajoutant une courte apostille à chacun des dix-huit articles (2). Il promit de renvoyer les troupes, à condition que les États licencieraient également les leurs. Il refusa de s'engager à ne pas rappeler l'armée étrangère si la nécessité l'exigeait. En ce qui touchait la pacification de Gand, il se déclara prêt à signer une paix générale, pourvu qu'on y assurât l'autorité de Sa Majesté et la suprématie de l'Église catholique. Il promit de donner un acte d'amnistie lorsqu'il en aurait conféré avec le conseil d'État. Il consentit à ce que les États fussent convoqués en assemblée générale, pourvu que d'abord on lui assurât que rien n'y

(1) Bor, t. X, p. 762, 763.
(2) *Ibid.*

serait fait qui pût être préjudiciable à la religion catholique et à la souvèraineté du roi. Quant à leurs priviléges, il s'engageait à gouverner comme on gouvernait *du temps de l'empereur son père*. Il se déclara satisfait de la plupart des promesses faites par les États, et en particulier de leur dévouement à l'Église et à l'autorité de Sa Majesté, devoirs capitaux qu'il était venu pour faire respecter, au péril de sa vie et sans escorte; mais il ne reçut qu'avec fort peu de reconnaissance leur offre d'une garde du corps destinée à remplacer ses propres soldats. Il annonça qu'il allait se rendre à Marche-en-Famine, et qu'il comptait emmener la garde qu'il croirait nécessaire, et qui serait composée des troupes qu'il avait alors auprès de lui (1). On ne fit rien de décisif dans cette première entrevue. Les partis avaient établi leurs prétentions mutuelles, et leur aigreur s'était accrue au lieu de s'apaiser au milieu des discussions, des apostilles, et des répliques aux apostilles.

Le départ des troupes et le traité de Gand étaient les deux points capitaux sur lesquels devait porter la négociation. Les États avaient d'abord consenti à ce que les troupes s'éloignassent par mer; mais leurs soupçons furent éveillés par l'obstination avec laquelle don Juan s'attachait à ce moyen de transport (2). Bien qu'ils n'eussent pas la moindre idée du projet d'invasion en Angleterre que nourrissait don Juan, et qui était son vrai motif pour s'opposer au voyage des troupes par terre, ils s'aperçurent bientôt qu'il avait des relations secrètes avec toutes les garnisons. Les officiers généraux déclarèrent que la saison était bien mauvaise et les routes

(1) Bor, t. X, p. 762, 763.
(2) *Ibid.*, p. 765. Hooft, t. XI, p. 479. Strada, t. IX, p. 429.

dans les montagnes bien dangereuses, que la peste régnait en Italie, et qu'ils redouteraient fort d'entreprendre un si long voyage par terre (1). Mais les États étaient sur leurs gardes : ils voyaient l'anxiété et la duplicité de don Juan sur ce point spécial, et ils résolurent de ne pas céder et d'insister pour le voyage par terre. Il faudrait, dirent-ils, trop de temps, trop d'argent et trop de vaisseaux pour embarquer une si grande armée, et les États ne pouvaient se charger d'entretenir pendant longtemps encore les troupes espagnoles (2).

Au mois de décembre, les États réunirent l'avis des onze professeurs de théologie et des docteurs *utriusque juris* de Louvain qui déclarèrent que le traité de Gand ne contenait rien qui fût en désaccord avec la suprématie de la religion catholique (3). Les évêques, les doyens, les abbés et les pasteurs des Pays-Bas rendirent la même décision (4). A la demande des États généraux, le conseil d'État établit qu'il n'y avait dans la pacification rien de contraire à l'autorité suprême de Sa Majesté (5). Ainsi munis d'opinions qu'il était, il faut l'avouer, plus aisé d'affirmer que de soutenir par des arguments, les États attendirent avec confiance la détermination de don Juan. Les négociations restaient encore interrompues lorsqu'une mesure fort importante vint aider à l'efficacité de la pacification de Gand.

Au commencement de janvier 1577, la célèbre Union de Bruxelles fut formée (6). Cet important document fut

(1) Bor, t. X, p. 765, 766.
(2) *Ibid.*, p. 766. Hoofdt, p. 479, 480.
(3) *Ibid.*, p. 766.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, p. 768.
(6) De Jonghe, *de Unie van Brussel*; Dewez, *Hist. gén. de la Belg.*,

d'abord signé par huit personnages principaux, parmi lesquels se trouvait l'abbé de Sainte-Gertrude, les comtes de Lalain et de Bossu, et le seigneur de Champagny. Les signataires s'engageaient à travailler à l'expulsion immédiate des Espagnols et à l'exécution du traité de Gand, à maintenir la religion catholique et l'autorité du roi, et à défendre le sol natal et toutes ses libertés. Le but était de rendre générale dans tout le pays la position prise par les auteurs du traité de Gand. Ce nouvel acte devait recevoir l'approbation non-seulement de quelques députés spéciaux, comme une convention diplomatique, mais encore de tous les personnages importants de toutes les Provinces; en présence d'un tel appareil d'union et de force, don Juan se verrait forcé de consentir aux demandes des États (1). Le résultat fut tel qu'on l'avait espéré. Le document par lequel le pays s'engageait à chasser les Espagnols, tout en restant fidèle au roi et à la foi catholique, circula bientôt dans toutes les provinces. Les hommes les plus respectables, les plus riches, les plus distingués, s'empressèrent d'y mettre leur nom. Nobles, prêtres, citoyens, tous voulurent y donner leur adhésion. D'après une résolution solennelle, les États généraux l'avaient envoyé à toutes les Provinces, afin que chaque individu fût contraint de choisir entre la patrie et le despotisme. On déposait dans les archives de chaque province un exemplaire des signatures, tandis que le second exemplaire était envoyé à Bruxelles. En peu de temps, toutes les provinces, à l'exception du Luxembourg, fournirent une masse de signatures. C'était

t. VI, p. 58, 59. Groen van Prinsterer, t. V, p. 589, sqq. Bor, t. X, p. 769.

(1) Bor, t. X, p. 769, 770. Meteren, t. VI, p. 116, 117.

un grand pas. La pacification de Gand, qui n'était qu'un traité entre le prince, suivi des États de Hollande et de Zélande, d'une part, et un certain nombre de provinces, de l'autre part, n'avait été signée que par les envoyés des parties contractantes. L'approbation avait été grande et légitime, mais ce traité n'avait pas l'autorité d'un document populaire. On s'attacha soigneusement à donner ce caractère à l'union de Bruxelles. Le peuple, dans tous les rangs de la hiérarchie sociale, fut solennellement consulté, et donna librement son avis. On ne chercha nullement à exercer sur personne la moindre contrainte, et tout le monde, pour ainsi dire, reconnut l'opportunité de la mesure (1).

Une révolution s'était opérée dans les esprits en Frise, dans la province de Groningue et dans tous les pays d'alentour ; cette importante portion des Pays-Bas s'était jointe au parti national. On avait enlevé à de Billy, seigneur portugais, ses fonctions de stadthouder du roi, et un frère du comte de Hoogstraaten, le baron de Ville, qui plus tard, sous le titre de comte de Renneberg, trahit d'une manière si infâme la cause de la liberté, avait été nommé stadthouder par les États (2). Dans tout ce district, l'Union de Bruxelles fut signée par des hommes appartenant aux conditions les plus diverses. La Hollande et la Zélande acceptèrent, aussi volontiers que les provinces catholiques du Midi, le compromis qui leur était présenté : elles y virent non-seulement une nouvelle sécurité pour le passé, non-seulement une garantie sérieuse

(1) De Jonghe, Hoofdt, t. XI, p. 479, 480. Meteren, t. VI, p. 116. Dewez, *Hist. gén. de la Belgique*, t. VI, chap. IX, p. 56-58. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. V, p. 589, sqq.

(2) Bor, t. X, p. 750-752. Hoofdt, t. XI, p. 473-475.

du maintien du traité de Gand, mais aussi une promesse certaine d'une plus étroite union dans l'avenir. L'Union de Bruxelles devint en réalité la base de « l'Union d'Utrecht, » qui fut elle-même la première pierre d'une république destinée à durer plus de deux siècles. D'un autre côté, l'Union de Bruxelles contenait en elle-même le germe de sa dissolution. On ne pouvait se dispenser d'insérer une déclaration énergique en faveur de la religion catholique dans un document destiné à circuler dans toutes les provinces. On voulait recueillir une masse imposante de signatures, et rendre la démonstration aussi frappante que possible, afin de produire un grand effet sur le gouverneur général. Le but immédiat fut atteint, une union temporaire fut formée; mais elle ne pouvait être permanente, du moment où on avait admis la clause en faveur de la foi catholique. Ce fut précisément là ce qui, dans la suite, détruisit cette union. Au début, elle eut pour résultat de rallier tous les cœurs dévoués à la patrie et ennemis de la tyrannie étrangère sur un point essentiel, l'expulsion de l'étranger. Bientôt les soldats espagnols ne profaneraient plus le sol natal. Il fallait choisir hardiment et franchement, afin que les patriotes pussent se compter et vouer les traîtres à l'infamie. Cette mesure était parfaitement conforme aux conseils donnés bien des fois par le prince d'Orange, et en particulier au compromis qu'il avait rédigé avant l'arrivée de don Juan (1).

Le nouveau gouverneur quitta Luxembourg pour se rendre à Huy (2), où les négociations reprirent bientôt leur cours. Une nouvelle députation des États généraux

(1) *Avis du prince d'Orange*, etc. *Archives*, t. V, p. 427, sqq.
(2) Bor, t. X, p. 771.

vint l'y trouver : parmi les députés, il y avait un grand nombre de personnes qui avaient signé l'Union de Bruxelles. Don Juan les reçut avec une politesse froide. Mais ils étaient décidés à traiter les questions pendantes avec fermeté et dignité, et ils semblaient disposés à ne pas supporter plus longtemps les manières hautaines ni la politique dilatoire du gouverneur. La politesse fit bientôt place à l'amertume, et les stériles formalités des négociations de Luxembourg furent remplacées par des récriminations sans fin (1).

Les députés des États, et en particulier Sweveghem et Champagny, ne cherchèrent pas à dissimuler leurs sentiments envers les soldats et la nation espagnole, et ils parlèrent avec une liberté que l'impétueux vainqueur de Lépante n'était pas accoutumé à supporter. Dès le début, il se plaignit de cette insolence : les habitants des Pays-Bas avaient l'air, disait-il, d'un peuple nouveau; au lieu de plier le genou, ils semblaient tout prêts à s'emparer du sceptre; au lieu de se montrer soumis, ils affectaient des airs d'indépendance, et l'esclave d'autrefois prétendait enchaîner son maître. Au milieu d'une semblable exaspération, les négociations étaient nécessairement lentes et orageuses (2).

Les députés posèrent au gouverneur trois questions fort précises. Croyait-il que la pacification de Gand ne contenait rien qui fût en désaccord avec la religion catholique et l'autorité du roi? S'il en était convaincu, était-il décidé à approuver ce traité dans tous ses articles? Était-il prêt à renvoyer immédiatement ses troupes, par

(1) Bor, t. X, p. 772, 773. Tassis, t. III, p. 426.
(2) Tassis, t. III, p. 246.

terre, attendu que le voyage de mer rencontrerait trop d'obstacles (1)?

Don Juan répondit le même jour, 14 janvier, à ces trois questions, qui en réalité n'étaient qu'une seule et même question posée sous trois formes diverses. Sa réponse fut aussi complexe que la demande avait été simple. Elle consistait en une proposition divisée en six articles, et en une réquisition divisée en vingt et un articles; le tout avait vingt-sept articles. En somme il proposait de renvoyer les troupes étrangères, de faire une paix générale, de gouverner les Pays-Bas sur les bases de l'administration telle que l'avait établie l'empereur, son père, de régler la question de l'assemblée générale comme le roi le jugerait bon, d'oublier et de pardonner le passé, et de relâcher tous les prisonniers. Il demandait en échange aux États de payer les troupes avant leur départ, de fournir des vaisseaux pour les transporter, attendu que les Espagnols ne voulaient pas partir par terre, et que les députés du Luxembourg avaient consenti à ce qu'ils s'en allassent par mer. En outre, il demandait aux États de licencier leur propre armée. Il réclamait le témoignage de prêtres catholiques qui lui affirmassent que la pacification de Gand n'était pas préjudiciable à la religion catholique, et voulait aussi savoir des jurisconsultes si ce traité ne nuirait pas à la suprématie de Sa Majesté : il déclarait que les États généraux devaient lui prêter serment de respecter fidèlement ces deux points et d'en assurer l'exécution en Hollande et en Zélande. Il réclamait le droit d'attacher à sa personne des fonctionnaires civils ou militaires de son choix, quelle que pût être leur nationalité, et il exigeait des États la promesse qu'ils em-

(1) Bor, t. X, p. 773.

pêcheraient le prince d'Orange d'enlever, soit par force, soit par ruse, son fils, le comte van Buren, de son lieu de résidence en Espagne (1).

Les députés furent indignés de cette réponse élaborée avec soin, mais évasive. Ils n'avaient posé au gouverneur qu'une question bien simple : — voulait-il observer le traité de Gand ? — Il leur répliquait en vingt-sept articles, et sans répondre à cette question. Ils passèrent la nuit à préparer un protocole violent, destiné à mettre à néant les prétentions du gouverneur. Ils se rendirent de grand matin chez Son Altesse, lui présentèrent le document et lui demandèrent en même temps très-catégoriquement s'il avait l'intention d'exécuter le traité. Lorsque don Juan se vit ainsi en présence des députés, des membres du conseil d'État qui se trouvaient à Bruxelles, et des envoyés que l'empereur avait récemment désignés pour assister à ces délibérations, il répondit qu'il ne voulait ni ne pouvait exécuter le traité, parce que les troupes espagnoles y étaient qualifiées de rebelles, parce qu'il ne voulait pas consentir à la mise en liberté du comte de Buren, et parce qu'il avait une foule d'autres raisons qu'il tenait secrètes (2). Un débat très-violent s'engagea et dura toute la journée sans amener aucun résultat. A dix heures du soir, les députés se retirèrent un moment et rentrèrent bientôt dans la salle, pour remettre au gouverneur une protestation par laquelle ils se déclaraient non responsables des événements qui pourraient avoir lieu, et innocents du sang répandu en cas d'une complète rupture. Après avoir parcouru ce document, don Juan s'abandonna à toute sa

(1) Bor, t. X, p. 772, 773.
(2) *Ibid.*, p. 772-774.

passion ; il donna aux députés le nom de traîtres; il jura que des hommes qui venaient ainsi avec des protestations toutes faites dans leurs poches, étaient depuis longtemps des rebelles, et n'avaient jamais eu la moindre intention de faire la paix. Son langage et toute sa manière respiraient une violence extrême. Il était las de traiter avec eux, ajouta-t-il, mais ils feraient sagement de se tenir sur leurs gardes, car le roi ne laisserait pas impunie une telle rébellion. Pour lui, il était prêt à tirer l'épée de Sa Majesté et certainement la guerre à laquelle on le poussait ainsi serait une effroyable guerre (1). Il parla longtemps avec cette injurieuse véhémence, mais on ne l'écoutait pas avec une douce soumission. Le temps n'était plus où les députés des États généraux tremblaient devant le courroux du vicaire de la royauté. Les paroles passionnées de don Juan ne pouvaient que les exciter ; c'était mettre le feu aux poudres. Les députés répliquèrent avec amertume, et des paroles on en vint presque aux coups. Un des députés répondit avec tant de hardiesse et de vivacité que le gouverneur, saisissant une lourde sonnette en argent qui se trouvait sur la table, allait la jeter à la tête du coupable, lorsqu'un des envoyés de l'empereur s'interposa à temps pour prévenir une si étrange catastrophe (2).

Le jour touchait à sa fin ; les députés se retirèrent indignés; don Juan ne l'était pas moins. Aussi furent-ils fort surpris de voir entrer dans leurs chambres, un peu après minuit, un prêtre, nommé le Père Trigosa, qui leur apportait au nom du gouverneur un message de conciliation. Ils étaient encore tout stupéfaits et un peu endor-

(1) Bor, t. X, p. 775.
(2) Tassis, t. III, p. 246.

mais lorsque le duc d'Aerschot, l'évêque de Liége et plusieurs conseillers d'État parurent également. Ils venaient dire que don Juan avait enfin consenti à maintenir la pacification de Gand, comme on pouvait le voir dans un billet écrit de sa propre main, dont ils étaient porteurs. On lut aussitôt la lettre, mais elle ne réalisait malheureusement pas toutes les espérances qu'elle avait fait naître : « Je consens, » disait don Juan, « à approuver la paix conclue entre les États et le prince d'Orange, à condition qu'elle ne contienne rien qui puisse nuire à l'autorité de Sa Majesté et à la suprématie de la religion catholique, sous les réserves énumérées dans ma dernière communication (1). »

Il était peu probable que des hommes qui s'étaient couchés dans un violent accès de colère, et qu'on venait réveiller au milieu de leur premier sommeil, fussent disposés à prêter l'oreille à un pareil message. Ils crurent qu'on voulait encore une fois se moquer d'eux. Les députés avaient déjà remis à don Juan l'avis des théologiens et des jurisconsultes, en ce qui touchait le traité de Gand. Ils rejetèrent aussitôt ce vague acquiescement à leurs demandes, dont le gouverneur était seul à savoir le motif, et les envoyés allèrent reprendre leur sommeil interrompu, de plus mauvaise humeur encore qu'ils ne s'étaient couchés.

Le lendemain, au moment où les envoyés, bottés et éperonnés, se disposaient à partir pour Bruxelles, ils reçurent de don Juan une nouvelle communication (2). Cette fois, le gouverneur semblait vouloir se rapprocher d'eux : « Je consens, » disait-il, « à observer la paix conclue en-

(1) Bor, t. X, p. 775.
(2) *Ibid.*

tre les États et le prince d'Orange, pourvu que je reçoive des autorités ecclésiastiques et de l'université de Louvain l'assurance que ledit traité ne contient rien de préjudiciable à la religion catholique, et pourvu aussi que le conseil d'État, l'évêque de Liége, et les envoyés de l'empereur déclarent qu'il ne peut nuire en quoi que ce soit à l'autorité de Sa Majesté. » C'était enfin parler plus clairement. De telles conditions pouvaient être acceptées. Elles l'avaient déjà été en réalité. On pouvait réunir les assurances qu'exigeait don Juan, et il le savait aussi bien que les députés. La pacification de Gand était donc acceptée en fait. Les députés se rendirent chez le gouverneur; et la conversation fut amicale. Cependant, ils s'efforcèrent vainement d'obtenir son consentement au départ des troupes par terre; c'était le seul point qui ne fût pas encore réglé. Don Juan, toujours préoccupé de ses desseins mystérieux, auxquels le voyage par mer des troupes était si étroitement uni, refusa d'y consentir. Il reprocha aux députés de lui adresser de nouvelles requêtes au moment où il venait de leur accorder le traité de Gand, sous sa seule responsabilité et sans en avoir reçu l'ordre de Philippe II. Les députés se séparèrent cordialement du gouverneur, bien décidés à obtenir de lui cette nouvelle concession, mais sans soupçonner pourquoi il s'y opposait si fortement, et ils lui promirent de rendre un compte favorable des négociations, dès qu'ils seraient arrivés à Bruxelles (1).

Après avoir cédé sur tant de points, don Juan fut bientôt obligé de consentir à tout. L'empereur Rodolphe venait de succéder à son père Maximilien (2). Le dernier

(1) Bor, t. X, p. 775.
(2) Mort le 12 octobre 1576.

empereur était, sur les questions de tolérance religieuse, du même avis que le prince d'Orange, et il avait, en dépit des liens de parenté et des considérations politiques, soutenu par ses paroles et ses protestations la cause des Pays-Bas auprès du roi d'Espagne. Il n'avait pas à la vérité donné à cette grande cause une assistance pratique, ni une active coopération. Il avait tenté une chose impossible en voulant secourir les États sans offenser le roi, ce qui, suivant le simple langage de Hans Jenitz, « était aussi impraticable que de vouloir se laver la figure sans se mouiller (1). » Il avait même souvent entravé les efforts du prince, comme on l'a vu dans le courant de cette histoire ; néanmoins sa mort était un événement fâcheux pour la cause de la religion et de l'humanité. Son fils aîné et son successeur, Rodolphe II, était un fervent catholique, peu désireux vraisemblablement de conserver de bonnes relations avec un prince proscrit et un peuple protestant. Cependant, le nouvel empereur avait bien accueilli les envoyés secrets du prince d'Orange (2), et désirait réellement accomplir la pacification des Provinces. Ses envoyés avaient assisté à toutes les dernières délibérations entre les États et don Juan ; leurs pressantes remontrances vainquirent enfin la résistance du gouverneur général. Il renonça, non sans de secrets soupirs, à l'espoir mystérieux qui l'avait accompagné pendant sa route vers les Pays-Bas, et consentit à ce que les troupes fissent le voyage par terre (3).

Ce fut le 12 février 1577, qu'on signe à Marche en Famine le mémorable traité qu'on appela l'Édit perpétuel ;

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. V, p. 725.
(2) *Archives de la maison d'Orange*, t. V, p. 426.
(3) Bor, t. X, p. 786.

il ne fut signé à Bruxelles que le 17 février (1). Ce document, rédigé au nom du roi, se composait de dix-neuf articles. Il renfermait l'approbation et la ratification de la paix de Gand, parce que les prélats et le clergé, de même que les docteurs *utriusque juris* de Louvain, avaient décidé qu'il n'y avait rien dans ce traité qui pût nuire à la suprématie de l'Église catholique ou à l'autorité du roi, et qu'au contraire il leur était profitable (2). L'édit contenait la promesse du départ des soldats qui « s'éloigneraient par terre, librement, franchement et sans délai, pour ne jamais revenir, sauf en cas d'une guerre contre l'étranger (3); » les Espagnols partiraient dans quarante jours, et les troupes allemandes ou autres dès que les États généraux auraient avisé à leur payement. Tous les prisonniers seraient mis en liberté des deux parts, à l'exception du comte de Buren qui le serait également dès que le prince d'Orange aurait donné son approbation aux résolutions prises par l'assemblée des États généraux. Tous les priviléges, toutes les chartes et constitutions des Pays-Bas seraient conservés. Les États prêteraient serment de maintenir la religion catholique et de licencier leurs troupes, et reconnaîtraient don Juan comme leur gouverneur général, aussitôt que les Espagnols, les Italiens et les Bourguignons auraient quitté les provinces (4).

Tels étaient les points principaux de ce fameux traité qui fut confirmé quelques semaines plus tard par Philippe, dans une lettre adressée aux États de Brabant, et

(1) Bor, t. X, p. 786-789. Hoofdt, t. XI, p. 485-487. Meteren, t. VI, p. 117-119. Cabrera, t. XI, p. 901, 902. Strada, t. IX, p. 430.

(2) Art. 2.

(3) Art. 3.

(4) Art. 8, 10, 11 et 16.

dans un édit publié à Madrid (1). Don Juan avait fini par consentir à toutes les demandes que lui avaient adressées les envoyés des États, au commencement des négociations. Ils avaient exigé le départ des troupes, soit par terre, soit par mer. Longtemps le gouverneur s'y était refusé, mais il avait fini par déclarer que l'armée partirait par mer. On avait insisté pour que le voyage se fît par terre. Il avait cédé à regret. Il s'était péremptoirement refusé à ratifier le traité de Gand. Ce traité venait d'être conclu au moment où don Juan arrivait dans les Provinces, et il avait évidemment reçu des instructions à ce sujet. Cependant il avait été forcé de se résoudre à accepter le traité, sous certaines réserves. Il voulait soumettre à son seul jugement personnel ces réserves, en ce qui touchait la suprématie de l'Église et du roi. En cela encore il fut contraint de céder. Il consentit à accepter, au lieu de sa propre conviction, l'avis du Conseil d'État et des docteurs de Louvain. Son hésitation n'avait rien que de fort naturel : il ne pouvait se persuader que le traité de Gand fût « plutôt avantageux que préjudiciable à l'absolutisme du roi et à l'autorité exclusive de l'Église, » et il craignait de ratifier une mesure qui abolissait les édits de Charles-Quint et les ordonnances du duc d'Albe, qui enlevait à la juridiction du roi les questions religieuses en Hollande et en Zélande pour les transférer à celle des États généraux qui abolissait la persécution, établissait la tolérance, et confiait le stadthoudérat des provinces rebelles et hérétiques à un prince habile, hérétique et rebelle.

Le gouverneur déconcerta au premier abord le prince d'Orange, non par la fermeté de sa résistance, mais par

(1) Bor, t. X, p. 789, 790. V. d. Vynckt, t. II, p. 232.

l'étendue de ses concessions. Guillaume le Taciturne fut un instant inquiet pour le succès de ses combinaisons. S'il s'était attendu à tant de libéralité, il aurait probablement exigé plus encore, car il ne semble pas probable qu'il ait souhaité une pacification. Le duc d'Aerschot et l'évêque de Liége cherchèrent vainement à faire signer par ses députés, à Marche en Famine, l'accord du 27 janvier, sur lequel se fondait l'Édit perpétuel (1). Ils refusèrent de le faire sans avoir consulté le prince et les États. Mais les autres commissaires pressaient vivement l'affaire. Les États envoyèrent une députation au prince pour savoir son avis, et signèrent l'accord avant qu'il fût possible de recevoir sa réponse (2). C'était le traiter avec peu de courtoisie, peut-être même avec mauvaise foi. Le prince en fut désappointé et indigné ; il n'avait nulle confiance en don Juan, et ne cherchait point à s'en cacher. Il le regardait comme un hypocrite consommé et comme l'ennemi mortel des Pays-Bas, tout autant que le duc d'Albe ou Philippe lui-même. Il avait soigneusement étudié vingt-cinq lettres qui avaient été interceptées et remises entre ses mains par le duc d'Aerschot (3): ces pièces, écrites par Philippe II, par don Juan, par Jérôme de Roda, et divers autres personnages, étaient venues confirmer et même aggraver ses soupçons. Quelques jours avant la signature du traité, il avait aussi intercepté d'autres lettres d'hommes influents, d'Alonzo de Vargas entre autres, et il y avait appris les des-

(1) Bor, t. X, p. 786.

(2) *Archives*, etc., t. V, p. 629. Bor, t. X, p. 791. *Lettre des États de Hollande.*

(3) *Archives*, etc., t. V, p. 588, sqq. *Apologie du prince d'Orange*, p. 97.

seins qu'on formait pour s'emparer des places fortes, et réduire le pays à la soumission la plus absolue (1). En conséquence, il avait assuré les États qu'on était résolu à les tromper, quel que pût être le langage public de don Juan et de ses agents. Il les suppliait d'avoir « pitié de ce pauvre pays » et de sauver ce peuple qui était sur le point de tomber dans un piége. Sa méfiance était déjà bien ancienne, et elle n'avait été que trop justifiée. Il avait le droit d'être irrité de la précipitation qu'avaient mise les États à conclure l'accord avec don Juan, et de leur empressement « à se jeter sur l'épieu de ce cœur sanguinaire (2). » Il croyait que don Juan n'avait signé le traité qu'en se promettant de le violer le jour où il s'en repentirait. Il doutait de la bonne foi et de l'énergie persévérante des seigneurs. Il n'avait point de confiance dans les protestations du duc d'Aerschot, et il ne comptait même pas entièrement sur le brave Champagny, en dépit de ses services durant le sac d'Anvers. Il était surtout indigné qu'au lieu de démolir les citadelles, on eût restauré et remis entre les mains du roi ces repaires de la tyrannie qui tenaient constamment en alarme les villes les plus florissantes du pays. Elles lui étaient toutes également odieuses, qu'elles appartinssent au roi, aux nobles, ou aux magistrats, et il avait depuis longtemps résolu de les faire raser toutes sans exception. En un mot, il croyait que les États s'étaient mis dans la gueule du lion, et il prévoyait que le nouveau traité aurait les plus funestes conséquences. Il croyait, ce sont ses propres expressions, « que la seule différence qui existât en-

(1) *Lettre du prince d'Orange aux États généraux*, Acta Statuum Belgii, t. I, p. 258. Ms. Archives de la Haye.

(2) *Lettre du prince d'Orange*, p. 98.

tre don Juan et le duc d'Albe ou Requesens, c'était qu'il était plus jeune et plus fou que ses prédécesseurs, moins capable de dissimuler son venin, et plus impatient de plonger ses mains dans le sang (1). »

La pacification de Gand avait été, pour le prince d'Orange, la récompense de ses longs travaux. Il avait réussi à amener des provinces unies déjà entre elles par une histoire, une langue et des mœurs communes, à s'allier contre la tyrannie de l'étranger. Il avait rattaché la Hollande et la Zélande aux autres provinces par un amour commun pour leurs anciennes libertés et par une haine commune pour les soldats espagnols. Il avait exorcisé le malin esprit de la bigoterie religieuse qui avait si longtemps dominé tous les esprits politiques de cette époque ; le traité de Gand, largement interprété, amenait la tolérance universelle. L'Édit perpétuel venait détruire toute l'œuvre du prince. La Hollande et la Zélande se séparaient des quinze autres provinces, et la guerre ne tarderait pas à éclater de nouveau sur leur étroit territoire. Le prince d'Orange regardait comme une parole en l'air l'article qui promettait de maintenir le traité de Gand ; les paroles solennelles du Conseil d'État, et les subtilités des théologiens ne lui paraissaient pas des remparts bien efficaces contre le flot toujours montant de la tyrannie. On avait l'intention tacite soit de tolérer la religion réformée, soit de la détruire par tous les moyens. Prétendre que le traité de Gand, loyalement interprété, venait en aide au despotisme du roi ou de l'Église, c'était affirmer qu'un maniaque armé d'une épée était

(1) Bor, t. X, p. 791. *Archives*, etc., t. V, p. 159, sqq. *Instruction du sieur de Haultain*. *Archives*, etc., t. V, p. 579, sqq. *Apologie du prince d'Orange*, p. 97.

moins dangereux qu'un maniaque enchaîné ; c'était nier la différence qu'il y avait entre une réunion particulière de prières et un échafaud dressé sur la place publique. L'Édit perpétuel affectait de vouloir confirmer le traité, mais il devait nécessairement le détruire, et après ce court intervalle de repos, la tyrannie reparaîtrait, plus jeune et plus active que jamais. Était-il donc possible que Guillaume d'Orange approuvât l'Édit perpétuel, ce compromis offert par don Juan ? Les dix mille fantômes de ceux qui avaient péri sur le lac de Harlem, de ceux qui étaient morts de la peste ou de la famine dans les rues de Leyde, de ceux qui avaient succombé au milieu des ruines encore fumantes d'Anvers, s'élevaient devant lui pour lui défendre de traiter avec un despotisme à la fois habile et sans remords.

La politique de Guillaume d'Orange ne voulait donc pas qu'il donnât son concours à l'Édit perpétuel : il soupçonnait don Juan, il détestait Philippe, il se défiait des nobles, et n'avait confiance que dans la masse des citoyens. En se prêtant au traité sans avoir reçu sa sanction, et contre son avis formel, les États ne lui avaient pas donné lieu d'être satisfait (1). Il refusa de publier ou de reconnaître le traité en Hollande et en Zélande (2). Quelques semaines auparavant, il avait posé secrètement aux États de Hollande et de Zélande une série de questions, dans le but de les éprouver ; il leur avait demandé en particulier s'ils étaient prêts à entreprendre une nouvelle guerre pour l'amour de leur religion, lors même que le nouveau gouverneur leur concéderait tous leurs autres

(1) *Apologie du prince d'Orange*, p. 98.
(2) Bor, t. IX, p. 791-973.

priviléges : un long débat s'était engagé à ce sujet, et bien que l'on n'eût pas pris de résolution définitive, le prince avait été satisfait du résultat de la conférence (1). Aussitôt que l'Édit perpétuel fut signé, les États généraux demandèrent au prince son avis et sa sanction (2). Guillaume leur répondit immédiatement, au nom de la Hollande et de la Zélande, et fit de graves objections à tout le contenu de l'édit. Il déclara que la constitution du pays était violée, puisqu'on refusait aux États généraux leur ancien droit de s'assembler lorsqu'ils le jugeraient convenable, et puisqu'on mettait à néant les lois des provinces en gardant en prison le comte de Buren qui n'avait commis aucun crime, et dont la détention prouvait que personne ne pouvait compter sur sa vie ni sur sa liberté. Il affirmait que la ratification du traité de Gand n'était nullement claire ni catégorique, mais qu'elle dépendait d'une foule de subterfuges trompeurs (3). Il s'élevait avec amertume contre l'article de l'édit par lequel les États s'engageaient à payer la solde d'une armée qu'ils venaient de qualifier du nom de rebelle, et qui s'était rendue coupable de si monstrueux actes contre la population des Pays-Bas. Il accusait de lâcheté ceux qui laissaient cette bande de mercenaires s'éloigner en emportant une si grande quantité d'objets précieux qu'ils avaient volés de tous côtés. Cependant il déclarait, au nom des deux provinces, qu'il était prêt à signer l'édit pourvu que les États généraux s'engageassent solennellement d'avance, si les soldats espagnols ne partaient pas au jour fixé, à s'abstenir de toute communication avec don Juan, et à

(1) Bor, t. X, p. 776.
(2) *Ibid.*, p. 790. Hoofdt, t. XII, p. 490.
(3) *Ibid.*, p. 190.

contraindre les troupes à s'éloigner, fût-ce même par la force des armes (1).

Tel fut le premier et solennel manifeste par lequel le prince répondit à l'Édit perpétuel ; les États de Hollande et de Zélande s'unirent de tout cœur à tout ce qu'il pensait, écrivait, ou disait. Ses sentiments les plus intimes étaient parfaitement d'accord avec cette expression publique de son opinion : « Quoi que puisse faire don Juan pour persuader le contraire, » écrivait le prince à son frère, « il n'a nulle intention d'observer la pacification ; encore moins de laisser partir les Espagnols, avec lesquels il a la plus active correspondance (2). »

D'un autre côté, le gouverneur désirait ardemment se concilier les bonnes grâces du prince. Il voulait gagner le cœur de l'homme qui, à lui seul, pouvait faire échouer toute tentative pour s'emparer de la Hollande et de la Zélande, et pour rétablir la tyrannie du roi et de l'Église. « Le prince d'Orange, écrivait don Juan à Philippe, est le pilote. C'est lui qui guide la barque, et lui seul peut la détruire ou la sauver. Nous aurions vaincu notre plus redoutable obstacle si nous parvenions à le gagner. » Il avait proposé, et Philippe avait résolu de transmettre au comte de Buren toutes les dignités de son père, pourvu que le prince consentît à se retirer en Allemagne (3). Mais cette proposition ne fut pas accueillie avec faveur ; Guillaume ne pouvait transférer à son fils sa qualité de père du peuple et de protecteur de ses libertés.

(1) *Lettre du prince d'Orange.*

(2) *Archives*, etc., t. V, p. 111.

(3) Gachard, Préface du vol. III de la *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, p. LI.

Pendant son séjour à Louvain, où il s'était rendu après la publication de l'Édit perpétuel, don Juan avait eu des conférences avec le duc d'Aerschot, et ils avaient résolu d'envoyer le docteur Léoninus en mission secrète auprès du prince. Peu de jours avant son départ, le savant envoyé eut avec le gouverneur un long entretien. Il fut chargé de représenter au prince les dangers auxquels don Juan s'était exposé en venant d'Espagne pour ramener la paix dans les Pays-Bas. Léoninus devait affirmer au prince que le traité qu'on venait de conclure serait maintenu, que les Espagnols s'éloigneraient, que toutes les promesses faites par le gouverneur seraient fidèlement exécutées, et qu'il prendrait les armes contre tous ceux qui voudraient mettre obstacle à l'accomplissement de ses engagements. Il devait faire remarquer à Guillaume que, pour donner une preuve de sa bonne foi, don Juan s'était mis au pouvoir des États, et lui insinuer qu'il pouvait rendre en ce moment à la couronne un service en retour duquel il obtiendrait non-seulement le pardon de ses fautes, mais la faveur du monarque et tous les honneurs qu'il pourrait désirer ; une telle action de sa part assurerait la prospérité de sa famille, et lui concilierait l'affection de don Juan, qui ferait pour lui plus qu'il ne pourrait imaginer (1). L'envoyé était aussi chargé de faire entendre au prince que s'il persistait dans son opposition, tout le monde se tournerait contre lui, et la ruine de sa maison deviendrait inévitable. Don Juan n'était venu dans les Provinces que pour pardonner et pour oublier, pour rétablir l'ancien gouvernement et l'antique prospérité du pays; c'était donc le devoir du prince de

(1) Gachard, Préf. du vol. III de la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, p. LII.

déposer les armes, et de faire tout ce qui dépendrait de lui pour maintenir la paix et la religion catholique. Enfin Léoninus devait assurer Guillaume que, s'il lui convenait d'écrire à don Juan, il était certain de recevoir du gouverneur une réponse satisfaisante. Don Juan était sincère lorsqu'il donnait à son ambassadeur secret des instructions pacifiques et des paroles amicales. Il écrivait au roi, en lui rendant compte de cette mission : « Le nom de Votre Majesté est aussi détesté et méprisé dans les Pays-Bas que celui du prince d'Orange est aimé et craint. Je négocie avec lui, et je lui donne toutes les sécurités imaginables, car je vois que c'est de lui que dépend le rétablissement de la paix, aussi bien que le maintien de la religion catholique et de l'obéissance à Votre Majesté. Les choses en sont venues à un tel point qu'il faut faire de nécessité vertu. S'il se prête à mes propositions, ce ne sera qu'à *des conditions fort avantageuses*, mais il sera nécessaire de les accepter, plutôt que de perdre absolument tout (1). »

Don Juan agissait sérieusement ; malheureusement il ne savait pas que le prince d'Orange en faisait autant. Ce croisé, qui avait exterminé trente mille païens à la fois et qui rêvait de monter un jour sur le trône d'Angleterre et d'épouser la reine d'Écosse, ne pouvait comprendre l'âme d'un patriote. Le gouverneur offrait à Guillaume d'Orange la faveur du roi, la grandeur de sa maison, et une foule de dignités, de places et d'honneurs. Il ne pouvait croire que l'attachement de Guillaume pour un pays à demi submergé, et une religion méprisée, pût lui faire repousser des conditions si avan-

(1) Gachard, Préface du vol. III de la *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, p. LIII.

tageuses et un si brillant avenir. Il ne pouvait se figurer qu'un prince rebelle, auquel il offrait non-seulement le pardon, mais encore de nombreux bienfaits, pût songer à refuser la main que le roi lui présentait avec tant de bienveillance.

Don Juan ne devait pas tarder à mieux connaître les intentions du prince d'Orange, et à s'éclairer sur le succès de ses tentatives auprès de lui (1). Dans la première conversation qu'il eut avec Guillaume à Middlebourg, Léoninus rappela au prince que don Juan était entré dans les Provinces sans troupes, qu'il s'était mis au pouvoir du duc d'Aerschot, qu'il était depuis venu à Louvain sans autre garantie que la promesse des citoyens et des étudiants, ce qui prouvait la sincérité de ses intentions. Il conjura le prince de ne *pas laisser échapper une occasion si favorable de mettre sa maison au-dessus de toute mauvaise chance ;* il lui rappela Marius, Sylla, Jules César, et d'autres chefs de guerre civile, et finit en le suppliant de réfléchir sérieusement à tout ce qu'il venait de lui dire, et de prier Dieu de lui inspirer de bonnes résolutions.

Le lendemain, Guillaume déclara à l'envoyé qu'après avoir imploré le secours de Dieu, il était plus que jamais convaincu de la nécessité de mettre toute la question sous les yeux des États dont il était le serviteur. Il ne pouvait, dit-il, oublier ni la mort du comte d'Egmont et de l'amiral de Horn, ni la manière dont on avait violé la promesse faite aux nobles confédérés par la duchesse de Parme, ni la conduite du roi de France envers l'amiral de Coligny. Il avait appris, par des renseignements

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne,* p. LIV, sqq.

qui lui étaient venus de France, d'Espagne et d'Italie, qu'on avait l'intention de lui faire la guerre, ainsi qu'aux États de Hollande et de Zélande. Il ajouta que ces Provinces prenaient leurs mesures en conséquence, et savaient déjà qu'un nonce du Pape venait d'arriver dans les Pays-Bas pour intriguer contre elles (1). Dans la soirée, le prince se plaignit de la précipitation avec laquelle les États avaient conclu leur arrangement avec don Juan. Il cita plusieurs articles du traité qui étaient de nature à exciter la méfiance, et releva particulièrement l'engagement pris par les États de maintenir la religion catholique. Il déclara que cet article était en contradiction positive avec le traité de Gand qui laissait ce point à la décision d'une future assemblée des États généraux. Léoninus chercha à réfuter ces assertions du prince. Dans leur dernière entrevue, Guillaume lui annonça qu'il persistait dans son intention d'en référer aux États de Hollande et de Zélande. S'il négligeait cette précaution, dit-il, il s'exposerait aux plus grands dangers, et attirerait sur lui l'indignation de ceux qui le soupçonneraient de les trahir. L'envoyé demanda au prince s'il pouvait espérer que plus tard on en vînt à un accommodement. Guillaume lui répondit qu'il ne le croyait pas, mais qu'il conseillait au docteur Léoninus de se trouver à Dort quand les États s'y assembleraient (2).

Malgré le mauvais résultat de cette mission, don Juan espérait toujours qu'il parviendrait à vaincre l'obstination du prince. Il croyait que s'il pouvait causer en personne avec lui, il parviendrait à détruire ses soupçons : « Nous ne sommes pas dans un temps, » écrivait le gou-

(1) Gachard, *ibid.*, p. LVI.
(2) *Ibid.*, p. LVIII, sqq.

verneur à Philippe, « où nous ayons le choix de la route à suivre, et je ne connais d'autre moyen pour prévenir la ruine de l'État que de gagner cet homme qui exerce tant d'influence sur la nation (1). » Tout dépendait en effet du prince. Il n'y avait peut-être pas en Hollande et en Zélande un seul être vivant qui ne fût prêt à accepter ses décisions, en quelque occasion que ce fût. Dans tout le reste des Provinces, la masse du peuple avait en lui une confiance absolue; le clergé et les principaux nobles le respectaient et le craignaient, lors même qu'ils essayaient en secret de déjouer ses desseins. Il possédait dans deux provinces un pouvoir dictatorial, une immense influence dans les quinze autres. Rien ne lui était plus facile que de trahir son pays; le moment était singulièrement propice; un monarque profondément vindicatif se mettait presque à genoux devant un rebelle déclaré. Il lui offrait tout au monde, son pardon, sa faveur, ses bienfaits. Il lui ouvrait les plus brillantes perspectives pour l'avenir : « Vous ne sauriez croire, » disait don Juan, « tout ce que je pourrai faire pour vous. » Quel service le prince avait-il donc à rendre en échange? Bien peu de chose. On ne lui demandait que d'abandonner les convictions de toute sa vie, et de trahir un ou deux millions de cœurs qui se confiaient en lui.

Le prince ne croyait pas que don Juan eût l'intention de gouverner les Pays-Bas aussi paternellement qu'il le promettait, mais il ne pouvait se dispenser de le louer de ses bonnes intentions. Dans sa réponse aux deux lettres du gouverneur, il le remercia avec une gravité

(1) Gachard, Préface du vol. III de la *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, p. LX, Ms.

ironique de la bienveillance courtoise et de l'honneur signalé qu'il voulait lui faire en l'invitant si expressément à mener désormais une *vie tranquille*, la seule, disait Son Altesse, où l'on trouvât le bonheur parfait ici-bas, et en lui promettant si généreusement la faveur du roi (1). Mais il ajoutait que les promesses du gouverneur relativement au pauvre peuple des Pays-Bas étaient infiniment plus importantes : car, disait-il, la sécurité et le bien-être public passaient bien avant sa sécurité et son bien-être personnels, « ayant toujours mis sous les pieds son regard particulier, ainsi qu'il était encore résolu de faire, tant que la vie lui demeurerait (2). »

Ce fut ainsi que Guillaume d'Orange reçut les avances de don Juan, en ce qui le touchait personnellement. Le gouverneur venait d'arriver à Louvain (3). Tant que les conditions de l'Édit perpétuel n'avaient pas été remplies et que les troupes espagnoles n'avaient pas quitté les Pays-Bas, il ne pouvait y être reçu comme gouverneur général ; mais il lui parut peu convenable de rester plus longtemps sur le seuil des Provinces. Il s'avança donc au cœur des Pays-Bas, se remettant à la loyauté des populations; et affectant une confiance chevaleresque qu'il était loin d'éprouver. Il fut bientôt environné de courtisans, de flatteurs, de nobles qui demandaient un emploi. Tous ceux qui s'étaient tenus à l'écart, tant que le résultat des négociations était resté douteux, devinrent bientôt obséquieux et serviles. C'était tantôt un grand seigneur qui voulait un régiment, tantôt un

(1) Gachard, *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 289-291.

(2) *Ibid.*

(3) Bor, t. X, p. 804. Hoofdt, t. XI, p. 493.

noble personnage qui réclamait un gouvernement, ou une place de chambellan : tous demandaient des titres, des rubans, des places et des salaires. Don Juan distribuait les faveurs et les promesses avec une libéralité infinie (1). Philippe l'avait envoyé dans les Pays-Bas pour gagner le cœur des habitants : son illustre père lui avait transmis toutes les séductions personnelles dont il avait fait jadis un si grand usage, et le nouveau gouverneur semblait destiné à réussir dans cette mission, car non content de mériter les applaudissements des courtisans en titre, il se mêlait avec gaieté et familiarité à toutes les classes de citoyens (2). Partout sa belle figure et ses manières agréables produisaient le meilleur effet. Il dînait et soupait avec les magistrats à l'Hôtel de ville; il honorait de sa présence les grands banquets des bourgeois, et se montrait tour à tour affable et digne, spirituel, séduisant, et plein de noblesse. A Louvain, les cinq corporations militaires donnèrent une fête solennelle. On envoya aux autres corporations et à toutes les associations martiales une foule d'invitations. Les plus brillantes processions, les banquets somptueux, les divertissements militaires se succédaient sans relâche. Le jour du grand jeu d'adresse, tous les hauts fonctionnaires du pays furent invités selon la coutume, et le gouverneur daigna se rendre au milieu d'eux. La joie de la multitude fut grande lorsque don Juan vint, conformément à l'antique coutume de ses ancêtres, se placer au milieu des compétiteurs, l'arbalète à la main; et l'enthousiasme s'accrut encore lorsque le vainqueur de Lépante fit tomber

(1) Bor, *ibid.* Tassis, t. III, p. 257, sqq. Cabrera, t. XI, p. 904.
(2) Bor, Hoofdt, Tassis, *ubi sup.*

l'oiseau, et fut proclamé roi de l'année, au milieu de la tumultueuse hilarité de la foule. Les capitaines de la corporation mirent au cou de Son Altesse le papegai doré, puis ils l'accompagnèrent en procession jusqu'à la grande église. Après les cérémonies religieuses, la multitude prit part au banquet où l'on but bien des fois à la santé du nouveau roi des arbalétriers (1). La gaieté la plus bruyante régna dans cette fête, qui fut suivie d'une foule d'autres réjouissances semblables durant ces jours charmants, mais trop courts, où les braves habitants des Pays-Bas se croyaient déjà assurés de la paix. Ils ne soupçonnaient pas que la guerre, qui depuis dix ans consumait leur nation, n'était encore qu'à son début, et que ni eux ni leurs enfants n'étaient destinés à en voir la fin.

Cependant, à cette époque, on ne songeait qu'à se divertir à Louvain. Par ses manières affables, le gouverneur rappelait les jours où l'empereur son père avait été si populaire. Il parlait de sa profonde affection pour les Provinces, et de sa parfaite confiance dans la loyauté de leurs habitants. Il promettait de leur conserver leurs libertés et de leur rendre leur prospérité passée. En outre, il tirait à l'arbalète avec une adresse que l'empereur aurait pu lui envier, et il présidait aux banquets de la bourgeoisie avec une bonne grâce que Charles-Quint lui-même aurait eu de la peine à égaler. Ses agréments personnels lui tenaient, pour le moment, lieu de vertus. « La beauté et la vivacité de ses yeux étaient si grandes, dit son conseiller privé Tassis, que d'un seul regard il gagnait tous les cœurs (2). » Cependant cette victime prédestinée sentait au fond de son cœur qu'elle ser-

(1) Tassis, t. III, p. 257, 258.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 326.

vait de but à un arbalétrier qui n'avait pas le temps de venir tirer des oiseaux coloriés, mais qui manquait rarement son coup. « Le pays tout entier appartient au prince d'Orange (1), » écrivait don Juan à Philippe, au moment où son entrée à Bruxelles était saluée par les plus chaleureuses acclamations.

Tandis que le gouverneur restait encore à Louvain, son secrétaire Escovedo s'employait activement à arranger le départ des Espagnols (2), car en dépit de ses premières répugnances et des soupçons du prince d'Orange, don Juan était décidé à tenir loyalement sa promesse. Il alla même jusqu'à avancer vingt-sept mille florins pour subvenir aux frais du voyage des troupes (3); mais il était difficile de réunir toute la somme nécessaire pour leur route et l'arriéré de leur solde. Les États ne se pressaient pas de payer les cent cinquante mille florins qu'ils devaient fournir. Le crédit du roi était à bout. Ses engagements passés n'avaient pas été remplis, et il avait même été jusqu'à répudier les emprunts faits en son nom, ce qui rendait difficile pour ses gens de finance de recourir à des mesures analogues (4). Escovedo parlait très-librement à ce sujet, et il ne se lassait pas, non plus que don Juan, de recommander au roi plus d'exactitude dans les payements. Ils suppliaient Philippe de faire droit, à jour fixe, aux lettres de change tirées en son nom sur des banquiers lombards, et escomptées à un intérêt très-élevé,

(1) *Lettre de don Juan à Philippe II*, dans l'Appendice aux lettres interceptées. *Discours sommier des justes causes*, etc., p. 41. Edit. Sylvius (Anvers, 1577).

(2) *Lettre d'Escovedo*, *Discours sommier*, etc., p. 24, sqq.

(3) Bor, t. X, p. 806, 807.

(4) *Lettre d'Escovedo*, *Discours sommier*, etc., passim.

par les frères Fugger d'Anvers : « Je supplie Votre Majesté, disait Escovedo, d'aviser au payement de ces lettres de change, » et il ajoutait avec une simplicité comique : « Ce sera un moyen pour Votre Majesté de retrouver du crédit, car quant à moi, quelque peu que j'en aie, je ne me soucie nullement de le perdre. » Don Juan était encore plus pressant : « Pour l'amour de Dieu, Sire, écrivait-il, ne manquez pas à vos promesses. Songez à la nécessité de regagner du crédit. Si vous perdez le peu qui vous en reste, tout le monde abandonnera Votre Majesté, et les soldats seront poussés au désespoir (1). »

Escovedo prit tant de peine, et on avait si grande confiance dans son caractère qu'en quelques semaines il parvint à réunir les fonds nécessaires. Il fallut ensuite nommer l'officier qui serait chargé de commander l'armée pendant le voyage. Le gouverneur choisit pour ce poste don Alonzo de Vargas, qui était à la tête de la cavalerie; mais Valdez, Romero et d'autres vétérans refusèrent avec indignation de servir sous un officier qu'ils disaient être leur inférieur. La discussion s'envenima; don Juan crut l'apaiser en nommant le comte de Mansfeld commandant en chef. Il se trompait. L'armée tout entière fut mécontente d'être mise sous les ordres d'un étranger, et Alonzo de Vargas, qui était le premier offensé, se laissa aller à adresser au gouverneur les reproches les plus insolents (2). Cependant rien ne fut changé à cet égard, et les troupes espagnoles quittèrent les Pays-Bas dans les derniers jours d'avril (3). Une im-

(1) *Discours sommier*, p. 11. *Lettre de don Juan*, *Discours sommier*, etc., p. 34. Appendice.

(2) Bor, t. X, p. 807. Hoofdt, t. XII, p. 495.

(3) *Ibid.*, *ibid.* Strada, t. IX, p. 433.

mense multitude s'assembla sur leur passage ; tous avaient peine à croire qu'ils voyaient enfin s'éloigner ces hommes qui pendant tant d'années avaient opprimé leur pays (1). Leur folle joie était un peu contenue quand ils se rappelaient que dix mille Allemands, au service du roi, restaient encore dans les provinces, et que le départ des Espagnols pouvait n'être qu'une feinte. Escovedo lui-même, tout en secondant les ordres de don Juan et en travaillant au départ des troupes, ne se faisait pas scrupule d'exprimer au roi ses regrets et ses doutes quant au résultat. Il avait toujours espéré que l'état des affaires en France fournirait un prétexte pour retenir sur la frontière l'armée espagnole. Il assurait le roi qu'il était fort préoccupé de l'avenir; comment parviendrait-on à rétablir la tranquillité, après le départ des troupes, puisqu'elles n'avaient pas réussi à apaiser les troubles (2)? Il avait cru qu'on aurait pu les garder dans le voisinage, afin qu'à la première occasion elles pussent s'emparer des îles : « Quant à moi, écrivait-il, je ne crois nullement nécessaire d'occuper des places à l'intérieur, mais il faut posséder les îles. Ce qui est, ajoutait-il en faisant traîtreusement allusion aux secrets projets de don Juan, une plus difficile entreprise que celle qu'on médite sur l'Angleterre. Les îles une fois entre nos mains, le reste serait assez facile et ne demanderait pas de bien grands efforts. Que Votre Majesté ne suppose pas que je dis ceci pour favoriser le plan de don Juan, car je ne m'en soucie guère (3). »

Malgré les soupçons du peuple et la répugnance du

(1) Bor, t. X, p. 807. Hoofdt, t. XII, p. 496.
(2) *Discours sommier*, etc., p. 16. Appendice.
(3) *Ibid.*, p. 16. Appendice.

gouverneur, les soldats continuèrent leur route ét ne s'arrêtèrent qu'une fois arrivés en Lombardie (1). Don Juan écrivit plusieurs fois au roi, pour lui recommander vivement tous ces vétérans, et leurs excellents officiers, Romero, Avila, Valdez, Montesdona, Verdugo, Mondragon et bien d'autres encore. Ils partaient fort mécontents, sans avoir reçu la récompense de leurs longs et pénibles services. Certainement, si une persévérance infatigable, une valeur héroïque et une cruauté égale à la sienne pouvaient faire oublier au monarque la révolte qui avait rendu leur retraite indispensable, de tels ouvriers étaient dignes de leur salaire. Don Juan les avait apaisés en leur promettant qu'une fois arrivés en Lombardie ils recevraient des récompenses égales à leurs services, et il conjurait le roi d'avoir égard à leurs droits et à ses promesses. Bien que don Alonzo de Vargas l'eût accablé « de paroles amères (2), » il parlait de lui au roi dans les termes les plus affectueux : « Son impatience ne m'a pas surpris, disait le gouverneur, et je regrette qu'il ait eu lieu de s'offenser, car je l'aime et je l'estime beaucoup. Il a servi pendant de longues années avec une grande distinction, et il a une probité et un amour de la religion tout à fait extraordinaires (3). »

Les troupes espagnoles avaient d'abord évacué la citadelle d'Anvers, et il avait été résolu que le commandement de cette importante forteresse serait confié au duc d'Aerschot (4). Il était impossible de ne pas tenir compte de

(1) Mendoza, t. XVI, p. 336. V. d. Vynckt, t. II, p. 233. Strada, t. IX, p. 433.
(2) *Discours sommier*, etc., p. 29. Appendice.
(3) *Ibid.*
(4) Bor, t. X, p. 805. Cabrera, t. XI, p. 907. Meteren, t. VI, p. 119.

ses titres passés; il avait été commandant en chef sous l'autorité du conseil d'État, et il était à la tête de la noblesse catholique. Cependant ni l'un ni l'autre des deux partis n'avait confiance en lui : il se laissait trop visiblement gouverner par des motifs intéressés. Arrogant envers ceux qu'il regardait comme au-dessous de lui, il savait être souple et servile quand les relations n'étaient plus les mêmes. Il refusa d'avoir une entrevue avec Guillaume d'Orange lorsqu'il n'en avait pas encore conféré avec don Juan, et il pria le prince de lui faire cet honneur lorsqu'il vit que le gouverneur désirait avant tout se le concilier (1). Il était insolent avec le gouverneur général au mois de février, et plein de respect au mois de mars. Il usurpait la première place dans l'Église (2), lorsque don Juan n'avait pas encore été reconnu gouverneur, et il fut le premier à aller au-devant de lui, lorsque cette question eut été réglée. Il s'abandonna, au sein du conseil d'État (3), à une vertueuse indignation parce qu'on l'accusait de mendier des places, mais il s'empressa de s'assurer la dignité la plus élevée que le gouverneur pût octroyer. Quels que pussent être d'ailleurs ses mérites, il n'inspirait de confiance ni aux serviteurs du roi, ni aux partisans du prince, tout en leur témoignant alternativement la plus vive affection. Les Espagnols comme les patriotes, les protestants comme les catholiques le soupçonnaient en même temps, et attribuaient toujours à ses actes un sens mystérieux (4). Tel

(1) Gachard, *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III. Préface, p. iv, et Note 1.

(2) Tassis, t. III, p. 241. V. d. Vynckt, t. II, p. 228.

(3) *Archives*, etc., t. VI, p. 66.

(4) *Ibid. Discours sommier*, etc., p. 13. Appendice.

est souvent le sort de ceux qui pêchent en eau trouble pour remplir leurs propres filets.

Cependant le duc fut nommé gouverneur de la citadelle. Son prédécesseur don Sanche d'Avila refusa, avec la hauteur castillane, de lui rendre la place, et chargea son lieutenant, Martin d'Oyo, de cette cérémonie (1). Debout sur le pont-levis du château, Escovedo fit prêter serment au duc : « Moi, Philippe, duc d'Aerschot, dit le nouveau gouverneur, je jure solennellement de garder ce château, au nom du roi, et de nul autre. » A quoi Escovedo répondit : « Que Dieu vous assiste avec tous ses anges, si vous tenez votre serment; sinon, que le diable vous emporte corps et âme. » Les assistants crièrent Amen, et après cette courte cérémonie, les clefs furent remises au duc; on rendit la liberté aux prisonniers; Egmont, Capres, Goignies et divers autres quittèrent la citadelle; puis les Espagnols reçurent enfin l'ordre de se mettre en marche (2).

(1) Bor, t. X, p. 805. Meteren, t. VI, p. 119. Hoofdt, t. XII, p. 494. Cabrera, t. XI, p. 907.

(2) Bor, Hoofdt, Meteren, *ubi sup.* Mendoza, t. XVI, p. 325, 326. Cabrera, t. XI, p. 908.

CHAPITRE II.

Entrée triomphale de don Juan à Bruxelles. — Le revers du tableau. — Analyse de la correspondance secrète de don Juan et d'Escovedo avec Antonio Perez. — Complots contre la liberté du gouverneur. — Sa tristesse et ses sombres prévisions. — Il recommande des mesures sévères. — Position et principes du prince d'Orange et de sa famille. — Vues personnelles du prince sur la question de paix et de guerre. — Ses amis blâment sa tolérance envers les catholiques et les anabaptistes. — Mort de Viglius. — Le gouverneur envoie de nouveau un ambassadeur au prince. — Conférences de Gertruydenberg. — Nature et résultats de ces négociations. — Échange de notes entre les envoyés et le prince d'Orange. — Exécution de Pierre Panis pour fait d'hérésie. — Il se forme trois partis politiques dans les Pays-Bas. — Dissimulation de don Juan. — Il craint d'être fait prisonnier.

Nous venons de raconter comment l'armée espagnole quitta définitivement les Pays-Bas à la fin d'avril : le 1er mai, don Juan fit son entrée triomphale à Bruxelles. Depuis longtemps on n'avait pas vu, dans tout le Brabant, une si brillante fête : les Pays-Bas n'avaient pas souvent assisté à un tel déploiement de magnificence. Une procession solennelle de bourgeois, précédés de six mille hommes d'armes, et entourés par les compagnies volontaires d'archers et de mousquetaires, dans leurs costumes pittoresques, escortèrent le jeune prince à travers les rues de la capitale. Don Juan était à cheval, vêtu d'un long manteau vert. A ses côtés se tenaient l'évêque

de Liége et le nonce du Pape (1). Il passa sous une foule d'arcs de triomphe. Devant lui flottaient des bannières, où l'on avait retracé la bataille de Lépante et d'autres scènes frappantes de sa vie. Les ménestrels chantaient des vers, les poëtes récitaient des odes, les rhétoriciens jouaient des drames fantastiques en son honneur. Les jeunes filles le couronnaient de lauriers. Les femmes se pressaient en foule aux fenêtres, aux balcons, sur le toit des maisons, et leurs robes aux brillantes couleurs flottaient au-dessus de sa tête comme des nuages d'été : « Nuages charmants, » dit un galant chroniqueur, « d'où tombait doucement une pluie de fleurs (2). » On se rendit à l'église; puis il y eut un banquet : le temps était superbe, le peuple ravi, et après ces brillantes réjouissances, don Juan d'Autriche fut déclaré gouverneur général des Provinces.

Trois jours après il prêta les serments accoutumés (3), qu'il devait observer avec la fidélité accoutumée, et pendant un court espace de temps, l'horizon parut serein et propice.

Cependant il y avait un revers au tableau. Rien ne saurait donner une idée de l'aversion de don Juan pour les Pays-Bas et tous leurs habitants. Il n'était venu dans les Provinces que dans le but de s'en servir comme d'un marchepied pour monter sur le trône d'Angleterre, et il n'en parlait jamais qu'avec horreur dans ses lettres particulières : « Il se trouvait, » disait-il, « dans une Ba-

(1) Bor, t. X, p. 811. Meteren, VI, p. 120. Hoofdt, t. XII, p. 500, sqq. V. d. Vynckt, t. II, p. 238. Strada, t. IX, p. 433. Gachard, *Documents inédits*, t. I, p. 362-364.

(2) Hoofdt, t. XII, p. 500.

(3) Bor, t. X, p. 812. Meteren, t. VI, p. 120.

bylone de dégoût, dans un enfer, au milieu d'ivrognes, de sacs à vin et de scélérats.» Dès le début de son séjour, il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour retenir les troupes espagnoles, et pour les renvoyer par mer quand il n'y aurait plus moyen de les garder auprès de lui. Escovedo partageait les sentiments de son chef et entrait pleinement dans ses vues. C'était pour arriver à son but caché que don Juan avait consenti à se rendre dans ce pays de Flandre pour lequel il avait si peu de goût. Il voulait donc se mettre, aussitôt que possible, en mesure d'accomplir sa grande entreprise. En conséquence, il entra en correspondance avec Antonio Perez qui était alors, parmi les secrétaires d'État, l'homme le plus avant dans la confiance du roi. Il est évident, d'après les lettres de don Juan, qu'il ne songeait nullement à trahir le roi; mais, d'un caractère naturellement expansif, il lui arrivait, en écrivant à un homme qu'il regardait comme son ferme et fidèle ami, d'employer des expressions dont on pouvait tirer parti contre lui. Cela arrivait encore plus souvent au pauvre Escovedo. Dévoué à son maître, et se fiant implicitement à l'honneur de Perez, il se servait de mots auxquels on pouvait donner le sens le plus suspect, quand on avait, comme Perez, la ruse d'un démon, ou qu'on se méfiait, comme Philippe, du monde entier. Perez était, au milieu d'une cour adonnée à la plus effroyable duplicité, l'homme le plus hardi, le plus habile et le moins scrupuleux de tous, et il était à cette époque engagé avec le roi lui-même dans un complot, pour découvrir, dans la correspondance de don Juan et d'Escovedo, les preuves d'une trahison que Philippe et son ministre désiraient également de trouver. Perez écrivait d'Es-

pagne dans cette intention, et commentait dans ce sens les lettres qui arrivaient de Flandre. Il mettait immédiatement sous les yeux du roi tous les billets confidentiels qu'il recevait, et dans toute sa correspondan ce, il semait avec une adresse vraiment diabolique certaines insinuations sur sa crainte de voir découvrir par le roi ses relations secrètes avec le gouverneur, promettant de ne jamais lui en révéler la moindre chose, puis apportant ses lettres à Philippe qui les étudiait et les critiquait avant que Perez les expédiât dans les Pays-Bas (1). Le ministre jouait là un jeu aussi hardi que perfide; il ne reculait ni devant le meurtre, ni devant la trahison, mais il y réussit pleinement. Escovedo fut entraîné à sa perte; don Juan perdit courage et finit par succomber; et le roi, trompé plus que personne, devint un instrument dans la main d'un homme aussi faux et infiniment plus habile que lui.

Don Juan était à peine arrivé dans les Pays-Bas qu'il demandait impatiemment Escovedo. Celui-ci n'avait pu suivre son maître dans son rapide voyage, et le gouverneur ne pouvait rien entreprendre sans son aide : « Comme je ne suis qu'un homme, et non point un ange, disait-il à Perez, je ne puis venir à bout de tout ce que j'ai à faire, si je n'ai près de moi quelqu'un en qui je puisse me fier (2). » Il déclarait qu'il ne pouvait travailler plus qu'il ne faisait. Il se couchait à minuit et se levait à sept heures; il n'avait même pas, dans toute la journée, une heure régulière pour prendre ses repas; aussi avait-il eu déjà trois fois de violentes fièvres. Tout le monde se mé-

(1) Gachard, *Notice sur un manuscrit de la Bibliothèque royale de la Haye* (*Bullet. com. roy.*), XIII.

(1) *Cartas del senor don Juan d'Austria y el senor Escobedo*, Ms., p. 1-4 (21 déc. 1516).

fiait de lui, et il ne pouvait se reposer sur un seul individu dans cette « Babylone de dégoûts. » Il disait à Perez qu'il pouvait montrer ses lettres au roi, ou les lire en plein conseil, attendu qu'il était décidé à dire toujours la vérité. Il était sûr, ajoutait-il, que Perez ferait pour le mieux. Il y a quelque chose de touchant dans l'expression de sa loyauté envers le roi et de sa généreuse confiance en Perez, tandis qu'ils cherchaient tous deux à l'entraîner à sa ruine. Les habitants des Pays-Bas avaient certainement peu de motifs d'aimer leur nouveau gouverneur ou de se fier à lui, car il les détestait de tout son cœur; mais Philippe n'avait pas le droit de se plaindre de son frère : « Dites-moi si on lit mes lettres au conseil, et ce que Sa Majesté en pense, écrivait-il, et surtout envoyez-moi de l'argent. Je suis désespéré de me voir ainsi *vendu à ce peuple*, sans ressource aucune, et connaissant, comme je le sais, la lenteur avec laquelle on conduit toutes choses en Espagne (1). »

Il répétait au roi qu'il n'y avait qu'un homme dans les Pays-Bas, et que c'était le prince d'Orange. Il disait sans cesse qu'on communiquait tout à Guillaume, qu'on négociait avec lui sur toutes les questions, qu'on suivait implicitement ses avis. Le gouverneur décrivait vivement la répugnance qu'il avait éprouvée au moment de se mettre au pouvoir des États, lors de son entrée à Louvain, et son regret d'avoir dû renvoyer les troupes. Il se plaignait de l'insolence des États, disant qu'elle n'avait fait que s'accroître depuis ses dernières concessions : « Ils croient qu'ils peuvent faire et défaire à leur fantaisie, écrivait-il à Philippe, maintenant que je suis à

(1) *Cartas del señor don Juan d'Austria y el señor Escobedo*, Ms., p. 1-4.

leur merci. Néanmoins, je fais tout ce que vous m'ordonnez sans me soucier *d'être ainsi vendu*. Je ne songe même pas que je suis en danger de perdre ma liberté, ce que je redoute plus que tout au monde, car je désire être justifié devant Dieu et devant les hommes (1). » Il n'avait que peu d'espoir quant au résultat. La méfiance et l'irritation ne pouvaient guère augmenter, et le prince d'Orange, qui était en réalité le gouverneur des Pays-Bas, ne se croyait en sûreté que si les choses restaient dans cet état. Aussi don Juan conseillait-il énergiquement au roi de se préparer à « une rude et terrible guerre; » un miracle seul pouvait l'éviter, et le roi ferait sagement de s'y préparer. Il répétait qu'on ne pouvait se faire une idée de la hardiesse d'un peuple qui voyait son gouverneur sans défense : « On dit publiquement que Votre Majesté n'est pas à craindre, qu'elle ne saurait faire la guerre, ayant déjà épuisé toutes ses ressources. Ce qui nous a fait beaucoup de mal, c'est le langage du marquis d'Havré qui, lors de son retour d'Espagne, a publié partout la pauvreté du trésor royal. Cela les a enhardis à se soulever, car ils croient que, lors même qu'on en aurait envie, on n'aurait pas le moyen de les châtier. L'absence de nouvelles levées, et l'arriéré considérable, qui est dû aux anciennes troupes, semblent leur donner raison (2). »

Don Juan déclarait qu'il demandait au moins à pouvoir disposer de forces égales à celles de l'ennemi, non à lui opposer une armée supérieure, comme le faisaient les précédents gouverneurs. Il disait que les États intriguaient avec la France et l'Angleterre. L'ambassadeur

(1) *Cartas del señor don Juan*, Ms., p. 4-12.
(2) *Ibid.*

d'Angleterre avait paru fort inquiet lorsqu'il avait été question de renvoyer par mer les troupes espagnoles ; il craignait qu'on ne voulût tenter de délivrer la reine d'Écosse. Don Juan, qui n'était venu dans les provinces que pour parvenir à ce but, et dont l'âme était pleine de ce plan romanesque, tournait en ridicule une pareille idée : « De telles inventions, avait-il dit à l'envoyé anglais, ne sont bonnes qu'à faire rire. Le roi n'a éloigné ses troupes de ce pays que pour assurer sa puissance dans le Levant (1). » M. Rogers s'était alors montré fort rassuré, et avait assuré don Juan de la vive affection que portait Élizabeth au roi d'Espagne et à son représentant ; protestations assurément peu sincères, puisque Sa Majesté le roi d'Espagne et son dernier représentant avaient tant de fois cherché à faire assassiner la reine. Cependant don Juan lui avait répondu avec une grande cordialité ; il lui avait demandé le portrait d'Élizabeth, et avait exprimé l'intention, si les choses marchaient à son gré, de se rendre secrètement en Angleterre, pour aller baiser la main de la reine (2). Don Juan ajoutait, sur l'autorité de M. Rogers, qu'Élizabeth avait refusé son concours aux États, en disant que si elle se mettait en mouvement, ce serait pour *venir en aide à Philippe*, surtout si la France voulait s'en mêler. Quant à la France, le gouverneur conseillait à Philippe de bercer le duc d'Alençon de l'espoir d'épouser l'infante, tout en étant résolu à ne jamais tenir une telle promesse, attendu que le duc « était le bouclier des hérétiques et, de plus, rempli de vices (3). »

(1) *Cartas*, etc., p. 4-12.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

Un mois plus tard, Escovedo dépeignait, dans le langage le plus lamentable, la ruine des espérances de don Juan : « Vous savez, écrivait-il à Perez, que notre seul désir et notre seul appétit, *c'est un trône*, un fauteuil avec un dais ; tout le reste ne compte pour rien. Nous avons échoué dans nos projets; aussi sommes-nous désespérés et comme fous. Tout est maintenant langueur et mort (1). » Puis il reprend quelques jours après, d'un ton également lugubre : « Je suis tout prêt à me pendre, et je l'aurais déjà fait, n'était que je veux rester ici-bas pour exécuter une pareille sentence sur ceux qui nous ont fait tant de mal. Ah ! seigneur Antonio Perez, de quelle terrible ténacité ces démons ont fait preuve pour nous forcer à renoncer à notre projet ! Il semble que l'enfer se soit ouvert et ait vomi des milliers de démons qui sont venus s'opposer à nos plans (2). » Après s'être ainsi lamenté, il disait à son ami que le prince d'Orange avait les vaisseaux en son pouvoir, et qu'il avait poussé les États et l'ambassadeur d'Angleterre à s'opposer au départ des troupes : « Ces démons se plaignent d'une si forte dépense, disait-il ; mais si nous pouvions seulement nous procurer les vaisseaux, nous nous chargerions volontiers des frais. » Puis il parlait de l'abattement dans lequel était tombé le gouverneur par suite de son grand désappointement, et de son désir de quitter le plus tôt possible les Pays-Bas. Don Juan n'était nullement disposé à gouverner ces « sacs à vin (3). » Tous ceux qui avaient le pouvoir dans les Provinces étaient forcés de faire exactement ce que leur ordonnait la multitude, disait

(1) *Cartas*, etc., Ms., p. 12.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 12-16.

Escovedo. Cela n'était pas du goût de don Juan. Une femme était bien plus propre qu'un homme à de pareilles fonctions; aussi le secrétaire proposait-il qu'on en chargeât l'impératrice douairière, ou la duchesse de Parme, ou même la duchesse de Lorraine. Il recommandait, en outre, d'employer contre les hérétiques français les troupes espagnoles qui avaient été contraintes de quitter les Pays-Bas par terre. Ce serait un moyen de se relever de leur honteuse retraite (1). « On lirait plus tard dans l'histoire, continuait Escovedo, que les troupes du roi se rendirent en France pour prêter leur concours dans une grande nécessité religieuse; et en même temps elles seraient près d'ici et pourraient, au besoin, châtier ces ivrognes (2). Il était, disait-il, presque aussi nécessaire d'avoir l'armée en France que de la garder dans les Pays-Bas. » Il demandait pardon de l'incohérence de son langage qui n'avait, au reste, rien d'étrange, car son cerveau se ressentait du coup qu'il avait reçu. Quant à don Juan, il mourait d'envie de quitter le pays, et bien que, pour un si grand général, ce fût une très-petite armée, il ne serait pas fâché de conduire de sa personne les troupes en France : « Cela ferait bien dans l'histoire, » disait le pauvre Escovedo, qui pensait toujours à la postérité sans jamais imaginer que, trois siècles plus tard, ses propres lettres particulières seraient l'objet de commentaires détaillés et d'investigations minutieuses; « cela ferait bien dans l'histoire si don Juan allait remettre en ordre le royaume de France et chasser les hérétiques à la tête de six mille fantassins et de deux mille cavaliers.

(1) *Cartas*, etc., *ibid.*
(2) *Ibid.*

Ce serait une plus agréable occupation que de gouverner d'aussi viles créatures (1). »

Néanmoins, si tous leurs plans venaient à manquer, le secrétaire suggérait à son ami Antonio qu'il faudrait finir par se faire courtisans. Il croyait qu'on pourrait créer en Espagne une forte administration, qui se composerait de don Juan, du marquis de Los Velez et du duc de Sesa : « Avec de tels chefs, qui prendraient pour acolytes Antonio Perez et Juan d'Escovedo, on pourrait faire beaucoup de bien, et don Juan deviendrait le bâton de vieillesse de Sa Majesté (2). » Il suppliait Perez d'obtenir du roi la permission que don Juan quittât les Provinces : « Sans cela, disait-il, nous verrons périr celui que nous aimons tant. Il tombera sérieusement malade, et si cela arrive, bonsoir ! Il est d'un tempérament trop délicat. » Escovedo déclara qu'il aimerait mieux mourir que de le perdre : « Si une pareille catastrophe nous arrivait, adieu la cour, adieu le monde ! Je m'en irais vivre dans les montagnes de Saint-Sébastien, préférant la compagnie des bêtes sauvages à celle des courtisans. » Escovedo n'était certainement pas guidé par des motifs purement désintéressés; mais il avait pour son maître autant d'affection qu'en inspirent généralement les princes, et il pressait Perez d'aider dans ses entreprises l'homme qui pouvait leur être utile. La première chose à faire, c'était de le tirer des Pays-Bas. C'était là, jour et nuit, sa constante préoccupation. Et comme il ne pouvait guère partir seul, il serait utile, disait Escovedo, qu'on le fît d'abord, sous un prétexte quelconque, revenir lui-même en Espagne. On trouverait facilement un motif à son

(1) *Cartas*, etc., *ibid.*

(2) *Cartas*, etc., Ms., p. 12-16.

départ, car don Juan « serait contraint de faire tout ce que lui ordonneraient ces coquins (1). » Après être entré dans ces minutieux détails, le secrétaire enjoignait à son correspondant le plus profond secret, et il ajoutait qu'il craignait surtout les dames de la cour, quelles qu'elles fussent, mais qu'en toutes choses *il se fiait entièrement à Perez.*

Presque au même moment, don Juan écrivait à Perez dans le même sens : « Ah ! seigneur Antonio, s'écriait-il, ma disgrâce et mon infortune sont inévitables. Notre plan est ruiné, en dépit de tant de peine et d'habileté (2). » Il avait voulu se mettre à l'œuvre avec les soldats espagnols qui allaient s'éloigner par terre, et il n'avait eu le choix qu'entre leur départ et une rupture ouverte avec les États : « Sa conscience, son devoir, et l'état des affaires lui défendaient également d'en venir là (3). » Il fallait donc renoncer à ses plans, et il « ne lui restait plus qu'à se faire ermite, parce que, dans une telle condition, on ne s'adonne qu'à des travaux spirituels qui peuvent ne pas être absolument vains (4). » Il avait reçu un tel coup, disait-il, qu'il pensait constamment à devenir anachorète. La vie qu'il menait était intolérable. Il n'était pas plus fait pour le peuple des Pays-Bas que le peuple des Pays-Bas n'était fait pour lui. Si on lui ordonnait de rester, et qu'on ne lui choisît pas immédiatement un successeur, il était capable de tout, fût-ce même d'abandonner les Provinces et de se rendre en Espagne au moment où l'on s'y attendrait le moins,

(1) *Cartas*, etc., p. 12-16.
(2) *Ibid.*, p. 16-18.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

quitte à payer ensuite de sa tête une telle désobéissance. Il parlait, comme Escovedo, de l'avantage qu'il y aurait à nommer à sa place l'impératrice, qui possédait toutes les qualités dont il était lui-même dépourvu, ou la duchesse de Parme, ou la duchesse de Lorraine, disant qu'elles étaient toutes plus propres que lui à gouverner les Provinces comme elles entendaient être gouvernées : « Ce peuple *commence à me détester*, » disait-il avec franchise, « *et pour moi, je le déteste déjà* (1). » Il conjurait Perez de l'aider à se tirer des Pays-Bas, par de bons ou par de mauvais moyens, « *per fas aut per nefas* (2). » Si ses amis voulaient lui éviter une désobéissance formelle, ou même le sauver de l'infamie, il fallait qu'ils lui procurassent sa liberté. Don Juan exprimait la confiance la plus illimitée dans la loyauté de son correspondant, et il ajoutait que, si nul autre moyen ne pouvait le délivrer, il consentait à ce qu'on montrât sa lettre au roi. En général, le gouverneur demandait à Perez de faire, dans ses lettres au roi, les changements qu'il croirait nécessaires, et d'adoucir les expressions qui lui paraîtraient trop fortes, à condition qu'il laissât toujours subsister le point dominant, la nécessité de le rappeler : « Car en ceci, disait vivement le gouverneur, ma vie, mon honneur et mon âme sont en jeu. Quant aux deux premiers, je suis bien sûr de les perdre, et dans l'état désespéré où je me trouve, j'ai grand'peur que mon âme ne m'échappe également (3). »

Perez, de son côté, ne tarissait pas en professions d'amitié pour don Juan et Escovedo ; il s'étendait dans

(1) *Cartas*, etc., Ms., p. 16-18.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 18, 19.

toutes ses lettres sur la difficulté d'aborder avec le roi la question du rappel de son frère, mais de temps en temps il annonçait qu'il y avait fait une allusion dont il espérait un bon effet. Toutes ces lettres étaient soumises, avant leur expédition, à l'approbation de Philippe, et il discutait constamment avec Perez la question sur laquelle ce dernier prétendait ne pas oser ouvrir la bouche à Sa Majesté. Le ministre écrivait au gouverneur qu'il avait lu au roi, pendant un accès de goutte, toutes les dépêches officielles venues des Pays-Bas, dans le but de faire pénétrer dans l'esprit du roi quelques-uns des arguments employés par don Juan et par Escovedo, mais qu'il avait vu bien vite que cela ne faisait sur le roi aucune impression. Perez ajoutait qu'il n'avait pas voulu pousser plus loin la chose, « parce que, » disait-il, « *nous serions tous perdus* si le roi pouvait soupçonner que nous avons un autre but que de servir ses intérêts (1). » Il conseillait à don Juan et à tous ses amis de gagner la confiance de Sa Majesté, car il ferait ainsi plus de progrès dans la voie secrète où il voulait marcher qu'en écrivant, comme faisait le gouverneur, avec tant de furie et d'anxiété (2). Perez avertissait solennellement son correspondant du danger qu'il y aurait « à frapper un coup sans atteindre le but, » et il cherchait à lui démontrer que son véritable intérêt exigeait qu'il prolongeât encore quelque temps son séjour dans les Provinces. Il disait à don Juan que le roi avait pris le plus grand intérêt à son plan sur l'Angleterre, et sympathisait vivement avec lui sur le mauvais succès de ce projet : « Je lui ai vendu aussi cher que j'ai pu, » ajoutait Perez, « la magnanimité de Votre

(1) *Cartas*, etc., p. 20-24.
(2) *Ibid.*

Altesse qui, dans cette occasion, a sacrifié à son service ses intérêts personnels (1). »

En écrivant à Escovedo, le ministre tenait le même langage, mais il y mettait encore plus d'abandon et d'expansion : « Il faut nous tenir à mille lieues de laisser croire au roi que nous puissions être influencés par des motifs personnels ; nous connaissons le roi, et la chose est délicate. Le seul moyen de gagner le bon vouloir de cet homme, c'est de nous accommoder soigneusement à ses goûts, et d'avoir l'air de nous occuper exclusivement de ses intérêts (2). » La lettre fut mise, comme toutes les autres, sous les yeux de « l'homme » en question, et il souligna ce paragraphe, auquel il mit la note suivante : « Étendez-vous davantage sur le passage que j'ai marqué : dites-en plus, lors même qu'il faudrait recopier la lettre ; nous verrons *quelle sera la réponse* (3). »

Dans une autre lettre à Escovedo, Perez insistait sur l'impossibilité de donner tout de suite un successeur à don Juan. Le roi était si décidé sur cette question, disait-il, qu'il était tout à fait impraticable de lui en parler : « Nous perdrions par là tout notre crédit en d'autres matières. Vous savez quel *homme terrible* cela fait ; s'il nous soupçonnait d'avoir quelque but personnel, nous manquerions entièrement notre coup (4). » Le ministre avertissait particulièrement Escovedo de la faute énorme que ferait don Juan en quittant son poste. Il s'était « jeté à l'eau » pour le service du gouverneur, et avait fait à Sa Majesté un chaleureux éloge de

(1) *Cartas*, etc., Ms., p. 24-27.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 27-32.

son frère. Le roi lui avait répondu en louant vivement don Juan, et il avait ajouté qu'il était bien heureux d'avoir un tel frère, puisqu'il remplaçait Sa Majesté là où elle ne pouvait pas être. Il était donc tout à fait impossible que don Juan quittât lés Provinces. Perez répétait qu'il fallait agir très-prudemment avec le roi : « S'il pouvait seulement soupçonner que nous avons un but caché, nous serions perdus, et ni Démosthène ni Cicéron ne pourraient ensuite agir sur lui (1). » Perez priait sans cesse Escovedo d'assurer le prince de son ardent attachement, et de lui affirmer qu'il ferait tout au monde pour le placer à la tête des affaires en Espagne : « Mais il ne faut, sous aucun prétexte, ajoutait-il, *laisser voir à notre homme* que nous le désirons : nous serions certains de ne jamais réussir. Le seul moyen de le gagner, c'est de lui faire croire que tout va *comme il le désire*, non comme Son Altesse le souhaite, et que nous n'avons pas d'autre volonté que celle du roi (2). » Ici *l'homme terrible* fit une courte note ; « ce paragraphe est admirable, dit-il, *et ce que vous y dites est excellent* (3). »

« C'est pourquoi, ajoutait Perez, au nom de Dieu ! maître Escovedo, ne venez pas ici maintenant : nous serions tous perdus. Quant au projet sur l'Angleterre, je vous assure que Sa Majesté désirait extrêmement qu'il réussît, soit par le pape, soit autrement. Ceci me rappelle une chose, seigneur Escovedo : par le corps de Dieu ! comment diable avez-vous envoyé à Rome un courrier chargé de porter au pape le plan en question

(1) *Cartas*, etc., *ibid.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

sans m'en prévenir (1)? » Puis il racontait que le nonce du pape en Espagne avait été fort troublé de cette négociation et l'avait fait demander : « Je me rendis chez lui, dit Perez, et après avoir fermé la porte et avoir regardé par le trou de la serrure pour s'assurer que personne ne l'écoutait, il m'apprit qu'il venait de recevoir du pape la nouvelle du courrier que lui avait envoyé Son Altesse pour lui demander des bulles et de l'argent en vue de son plan sur l'Angleterre, et il ajouta que le pape lui avait déjà envoyé quatre-vingt mille ducats. » Perez disait que le nonce avait demandé s'il serait possible d'apprendre la chose au roi sans faire tort à Son Altesse. Après avoir donné au nonce les conseils qu'il lui demandait, le ministre avait dit plus tard au roi que certainement don Juan lui avait écrit pour l'informer de ces négociations avec la cour de Rome, mais que ces dépêches avaient probablement été oubliées. Perez se donnait ainsi l'air d'avoir arrangé la chose avec le roi ; puis il finissait par une suggestion pratique de la plus haute importance, et insistait sur la nécessité de faire assassiner le plus tôt possible le prince d'Orange : « Ne perdez jamais de vue qu'il faut trouver une bonne occasion pour *en finir avec le prince d'Orange ;* ce sera rendre un grand service à *notre maître* et aux États, et, en outre, cela *nous vaudra bien quelque chose* (2). »

Nous ne nous excuserons pas d'avoir donné à nos lecteurs une longue analyse de cette correspondance secrète. Si les exemples de l'histoire ont quelque valeur, il y a bien peu de chroniques qui puissent fournir une moralité plus instructive. On voit un roi despotique et son

(1) *Cartas*, etc., p. 27-32.
(2) *Ibid.*

ministre confidentiel méditant ensemble dans un cabinet; dans un autre, le vice-roi des plus importantes provinces du royaume et son secrétaire sont absorbés par leurs projets, non pour améliorer la situation morale ou matérielle du peuple que Dieu leur a donné à gouverner, mais pour préparer des complots contre le trône et la vie d'un souverain voisin, avec l'aide et les subsides du pape. Sur ce point seulement, les nobles conspirateurs sont d'accord. Pour toutes les autres questions, ils sont pleins de méfiance et de tromperie. Le gouverneur déteste toute cette nation « d'ivrognes et de sacs à vin » qui en ce moment même jette des fleurs sur son passage, et l'assourdit par ses acclamations; le roi, qui assure le vice-roi de sa confiance illimitée, fait tout ce qu'il peut, par l'entremise du plus habile intrigant du monde, pour l'amener à confesser ses trahisons, et le ministre remplit des cahiers de papier de ses protestations d'affection pour le gouverneur et son secrétaire, de ses sarcasmes contre le roi, et des moyens qu'on peut employer pour le tromper, tandis qu'il remet les dépêches au roi afin qu'il les revoie et les corrige. Pour compléter le tableau, le roi et son ministre prêchent l'assassinat du plus grand homme de l'époque à un prince qui est leur dupe, et qui doit, un an plus tard, succomber lui-même sous leurs coups, tandis que le ministre qui fait jouer tous ces ressorts si compliqués trompe également le roi, le gouverneur, le secrétaire, et les entraîne tous dans ces chemins sombres et tortueux pour parvenir à faire triompher ses secrets et ignobles desseins.

En répondant aux lettres de Perez, dōn Juan lui exprimait constamment la satisfaction et la consolation qu'il en recevait, au milieu de tous ses ennemis : « Il était dé-

solé, » disait-il, « d'être dans cet enfer et obligé d'y rester (1) » maintenant que ses projets sur l'Angleterre étaient tombés dans l'eau; mais il promettait de prendre patience, et d'attendre une occasion plus favorable.

Cependant Escovedo répétait qu'en dépit des raisonnements de Perez, il croyait parfaitement inutile la présence de don Juan dans les Provinces : « Une vieille femme, avec sa quenouille, serait bien plus à sa place, car si les États en venaient à leurs fins, il n'y aurait plus qu'à signer tout ce qu'ils jugeraient bon (2). » Si la guerre éclatait, Son Altesse n'abandonnerait certainement pas son poste, lors même qu'on lui en donnerait l'autorisation; mais autrement, il n'y avait rien à gagner à une résidence prolongée. Quant à l'assassinat du prince d'Orange, Escovedo priait Perez de croire qu'il était incapable de négliger un point si important : « Vous savez que je tiens fort *à en finir avec le prince d'Orange*, écrivait au ministre la triste dupe avec qui Perez devait si tôt en finir; croyez que je ne l'ai jamais oublié et que je ne l'oublierai jamais, jusqu'à ce que j'en sois venu à bout. Mais il faut, pour y arriver, beaucoup et infiniment d'adresse. Il est difficile de trouver un homme propre à accomplir une tâche tellement pleine de dangers. Néanmoins, je ne cesserai de m'y appliquer que quand l'homme sera trouvé et la chose faite (3). »

Un mois après, Escovedo écrivait à Perez qu'il allait se rendre en Espagne. Il disait qu'il se faisait vieux et qu'il avait besoin de repos, mais qu'on pouvait comprendre qu'il n'y avait pas moyen, pour lui, de se reposer, dans

(1) *Cartas*, etc., Ms., p. 32-34.
(2) *Ibid.*, p. 33-37.
(3) *Ibid.*

l'état des affaires. Il ne soupçonnait malheureusement pas, en écrivant ainsi, que son correspondant ne tarderait pas à lui procurer un long repos. Il ajoutait que le plaisir de revoir son pays était contre-balancé par la nécessité de retourner prochainement dans les Pays-Bas (1); mais il ne savait pas que Perez lui épargnerait cette peine et l'enverrait faire un beaucoup plus long voyage.

Le gouverneur général n'avait pas réussi à inspirer la moindre confiance au parti populaire ou à son chef, et il ne comptait nullement sur eux. Tandis qu'il était encore à Louvain, il s'était plaint d'un complot formé contre sa vie et sa liberté. Deux gentilshommes français, Bonnivet et Bellangreville, avaient été arrêtés, accusés d'avoir voulu s'emparer de don Juan et l'emmener prisonnier à la Rochelle. L'interrogatoire ne produisit rien, les prisonniers furent relâchés, et les États généraux envoyèrent un message d'excuse au duc d'Alençon, lui demandant pardon d'avoir ainsi maltraité deux de ses serviteurs, et laissé planer un soupçon sur sa propre conduite (2). Mais don Juan ne se tint pas pour satisfait. Il persista à croire au complot, et ne cacha point que, selon lui, le prince d'Orange était au fond de cette affaire (3). On ne découvrit naturellement rien de nature à compromettre ce grand politique. Le prince avait, il est vrai, secrètement recommandé qu'on s'emparât du gouverneur au moment de son arrivée, non pour l'assassiner ou lui faire personnellement le moindre mal, mais pour obtenir de Philippe de meilleures conditions, au moyen du respect ou de l'affection qu'il pouvait porter

(1) *Cartas*, etc., p. 36, 37.
(2) Bor, t. X, p. 805. Hoofdt, t. XI, 493.
(3) Cabrera, t. XI, p. 909.

à son frère. On se rappelle que des tentatives infructueuses avaient été faites pour capturer le duc d'Albe et le commandant Requesens. De telles entreprises étaient d'accord avec l'esprit du siècle, et bien qu'il soit douteux qu'on ait jamais formé aucun plan arrêté contre la liberté du gouverneur, il est certain qu'il y croyait lui-même fermement (1).

En outre, don Juan sentait parfaitement que l'enthousiasme avec lequel on l'accueillait n'avait rien de sincère, que les habitants des Provinces n'avaient point d'attachement pour sa personne, que son destin l'entraînait dans une mauvaise voie, et qu'il ne pouvait espérer de gagner des cœurs qui appartenaient tous au prince d'Orange. Il sentait qu'une multitude de fils invisibles l'enlaçaient peu à peu; son courage et sa force s'usaient à tenter de rompre le filet qui devait l'emprisonner jusqu'à son dernier soupir.

On ne pouvait mettre en doute l'affection de la multitude pour le prince rebelle, ni son attachement inébranlable pour ce que Philippe II regardait comme un péché mortel, c'est-à-dire, la liberté de conscience : « Ils ont la prétention de rester libres, Sire, écrivait Escovedo à Philippe, et de vivre comme il leur plaît. Pour en venir là, ils consentiraient à voir les Turcs devenir les maîtres du pays. Du reste, au chemin qu'ils prennent, ce sera le prince d'Orange, et cela revient exactement au même (2). » Cependant il espérait qu'on pourrait tirer quelque parti de la liberté de conscience. Tous les esprits n'étaient pas également imbus de cette horrible superstition, et on pourrait exciter contre leurs frères égarés les hommes

(1) *Archives*, etc., t. VI, p. 12, 13.
(2) *Discours sommier*, etc., p. 4. Appendice.

qui restaient encore fidèles au roi et à l'Église. Il y avait peut-être moyen de détruire radicalement « deux grands partis qui se prenaient ainsi aux cheveux (1). » Néanmoins Escovedo conseillait au roi de s'attendre à tout, et de croire que le pays ne pouvait se guérir que par le feu et le sang (2). La position du gouverneur était pénible et embarrassante : « Don Juan *a trente ans*, » disait le secrétaire, « je ne puis rien dire à Votre Majesté, mais si on ne lui vient pas en aide, il partira au moment où Votre Majesté s'y attendra le moins (3). »

Rien ne pouvait être plus triste que les lettres du gouverneur; au milieu des plus chaleureuses démonstrations, il se croyait détesté. Il se sentait forcé à user de modération, bien qu'il crût la modération inutile. Il était enchaîné à son poste, lors même qu'il se jugeait peu propre à le bien remplir. Il voulait essayer de regagner l'affection du peuple, et il croyait la chose impossible. Il disait que, si une longue patience pouvait guérir la maladie du pays, il était prêt à appliquer ce remède, mais que jusqu'alors la médecine n'avait fait que peu de bien, ce qui lui donnait peu d'espoir pour l'avenir (4). « Je suis, » disait-il, « comme celui qui crie dans le désert (5). » Il ne se lassait pas de répéter au roi, dans le plus énergique langage, qu'il lui fallait à tout prix de l'argent. Plus que jamais on avait besoin d'agents secrets et d'innombrables espions; cela coûtait énormément

(1) *Discours sommier*, etc., p. 16.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 27.
(5) *Ibid.*, p. 36.

d'argent au gouverneur. Il fallait s'attacher exactement aux plans financiers d'Escovedo, et don Juan suppliait le roi de ne pas déshonorer leurs traites : « L'argent est le gruau dont nous avons besoin pour guérir le malade (1) ; » aussi priait-il tous ceux qui s'intéressaient à ses efforts de veiller à ce que le roi lui fût fidèle dans cette importante question. Cependant, en dépit de l'énergie de sa volonté et de ses bonnes intentions, il ne donnait au roi que fort peu d'espoir sur les bons effets que pourrait produire la pacification qu'on venait de conclure. Il disait que le prince d'Orange se fortifiait « avec fureur » en Hollande et en Zélande (2) ; il savait que le prince s'appuyait sur la reine d'Angleterre qui ne tenait nul compte de ses promesses au Roi, et offrait de venir en aide aux rebelles si les conditions du traité étaient rejetées en Hollande ; il était sûr « que tout le peuple, pour ainsi dire, appartenait au prince d'Orange (3). »

Don Juan était de plus en plus convaincu qu'un complot était ourdi contre sa liberté. Il y avait, disait-il, tant de gens d'un côté, et si peu de l'autre, que s'il était une fois bien « mis en cage, » pas un de ceux qui lui étaient encore fidèles n'oserait lever le doigt (4). Il déclarait au roi qu'il songeait à se retirer dans quelque lieu sûr, attendu que, tant qu'il serait en liberté, il pourrait exercer bien plus d'influence sur ceux qui étaient encore bien disposés que s'il se laissait faire prisonnier. A travers toutes ses prudentes réflexions, on voyait parfois percer sa pro-

(1) *Discours sommier*, etc., p. 44.
(2) *Ibid.*, p. 35.
(3) *Ibid.*, p. 36.
(4) *Ibid.*

fonde conviction qu'il n'y avait rien à faire que par l'épée. Il soutenait qu'après tout il n'y avait moyen de guérir ce corps malade qu'en coupant d'un grand coup les parties attaquées (1), et il demandait à Sa Majesté les ressources nécessaires pour bien faire l'opération. Cette sévère méthode d'amputation ne s'accordait pas trop avec le traitement si doux qu'il recommandait en général. Le fait est qu'il y avait constamment, chez don Juan, une lutte acharnée entre la violence de ses inclinations naturelles et les entraves dont il était chargé. Il se sentait mal à l'aise, et bien qu'il lui répugnât de quitter son poste lorsqu'il semblait dangereux, il désirait ardemment que le roi lui permît de s'éloigner, dès que sa présence ne serait plus indispensable. Il se croyait sûr que le peuple ne croirait jamais au pardon de Sa Majesté tant qu'il verrait dans son sein l'homme qui donnait lieu à tant de soupçons et d'anxiété, car on ne voyait en lui que « le coup de foudre de la fureur royale (2). » Le prince d'Orange et l'Angleterre confirmaient la multitude dans ses soupçons, et fomentaient le mauvais vouloir populaire. Don Juan avertissait le roi que, si on le forçait à rester contre son gré, il ferait quelque chose qui étonnerait tout le monde (3).

Pendant ce temps, l'homme de qui dépendait en réalité la paix ou la guerre surveillait de Middlebourg le flot qui s'acheminait lentement vers le précipice. Toute la Hollande et la Zélande étaient attentives à ses moindres paroles. « Le peuple, » écrivait don Juan, « est ensorcelé par le prince d'Orange. Tous ici l'aiment, le craignent,

(1) *Discours sommier*, etc., p. 35.
(2) *Ibid.*, p. 44.
(3) *Ibid.*, p. 45.

et veulent l'avoir pour maître. On l'informe de tout; on ne prend pas une résolution sans le consulter (1). »

Tandis que Guillaume dirigeait et animait ainsi de son esprit tout un peuple, ses plus intimes amis s'inquiétaient chaque jour davantage des périls auxquels il était exposé. Sa mère, qui avait déjà vu succomber pour la cause de la liberté de conscience trois de ses enfants, son plus jeune fils Henri, Adolphe, et l'héroïque Louis de Nassau, se préoccupait avec angoisse de la sûreté de son « cher seigneur et fils », le prince d'Orange. Mais cette noble femme redoutait plus que tout au monde une paix qui n'assurerait qu'imparfaitement la cause sainte pour laquelle avait déjà coulé tant de sang précieux : « Mon cœur soupire après des nouvelles positives de mon seigneur, » écrivait-elle à Guillaume, « car je crains que la paix actuelle ne tourne à l'oppression des âmes et des consciences. J'ai la confiance que, par la grâce divine, mon cher seigneur et fils ne fera rien de contraire à la volonté de Dieu et au salut de son âme. Mieux vaut perdre les biens qui passent que ceux qui sont éternels (2). » C'était ainsi qu'écrivait à son fils la mère de Guillaume d'Orange, avec une tendresse élevée et forte qui trouvait un écho dans son cœur. Le fils du prince, le malheureux Philippe, était depuis dix ans contraint de séjourner en Espagne; mais il restait encore attaché à son noble père, et il lui envoyait d'affectueux messages toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Il lui avait même donné une preuve moins recommandable de sa tendresse filiale,

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III, Préface, p. LXIII, note 3.

(2) *Archives*, etc., t. IV, p. 49, sqq.

aux dépens de l'infortuné capitaine de sa garde espagnole (1). Cet officier s'étant permis de lâcher quelque parole au désavantage de son père, le jeune prince entra en telle fougue qu'il le prit par le milieu du corps, et le jeta par la fenêtre, chute dont il mourut du coup sur la place. A la nouvelle de cet événement, le gouvernement espagnol crut nécessaire d'employer de meilleurs moyens pour calmer un esprit si turbulent. Ils ne réussirent malheureusement que trop bien.

Le comte Jean de Nassau, lui aussi, se trouvait fort à court d'argent. Ses frères et lui avaient avancé six cent mille florins au moins pour la cause de la liberté des Pays-Bas (2). Il avait, comme son frère Louis, employé à ce noble usage les cent mille couronnes que le roi de France leur avait données à titre d'offrande personnelle (3), car le prince d'Orange n'était pas seul à consacrer sa vie et sa fortune à cette grande cause. Tous les membres de sa famille, qui n'y avaient pas un intérêt aussi immédiat que lui, avaient fourni des sommes énormes, et tout à fait disproportionnées à leurs ressources. Non-seulement ils avaient donné tout l'argent dont ils pouvaient disposer en empruntant sur leurs terres, sur leur revenu, leur vaisselle et leur mobilier; mais encore selon l'expression du comte Jean lui-même, « ils avaient enlevé du cou de leurs femmes, de leurs enfants, et de leurs mères, tous les bijoux et toutes les chaînes, et les avaient mis en gage, comme s'ils étaient eux-mêmes des commerçants

(1) De la Pise, p. 603. *Archives*, etc., t. VI, p. 102. Du Maurier, *Mémoires*, art. *Philippe-Guillaume*.

(2) *Archives*, etc., t. VI, p. 95, sqq.

(3) *Ibid.*

et des usuriers (1). » Et cependant le comte Jean ne demandait pas qu'on lui payât tout de suite cette immense dette ; il écrivait seulement au prince pour lui raconter son extrême embarras, et réclamer quelque obligation ou quelque reconnaissance des cités de la Hollande et de la Zélande, qui jusqu'alors ne lui avaient donné aucune preuve de leur gratitude (2).

Le prince consolait et rassurait de son mieux sa mère, son fils, sa femme et son frère, en même temps qu'il relevait le courage de son peuple. Il venait de recevoir une nouvelle et plus solennelle ambassade de don Juan (3). Le gouverneur avait à peine prêté serment à Bruxelles, comme représentant de Sa Majesté, qu'il s'empressa de tenter encore une fois de se concilier le prince. Don Juan voyait en Guillaume un grand seigneur d'une haute naissance et d'une popularité sans bornes, qui s'était mis envers le roi dans une position fausse, d'où il pouvait encore sortir, car le gouverneur jugeait que, pour un politique aussi expérimenté que le prince, rien ne serait plus aisé que de renoncer à un caprice passager de fanatisme religieux qui lui avait momentanément traversé l'esprit. Guillaume d'Orange, de son côté, regardait son jeune antagoniste comme la plus éclatante personnification du malin esprit de la persécution qui eût jamais paru sur la terre.

Il est nécessaire de suivre avec quelque détail les conversations, les lettres et les protocoles qui jouèrent un si grand rôle dans la courte, mais importante administration de don Juan, car là fut le fond de cette grande

(1) *Archives*, etc., t. VI, p. 95, sqq.
(2) *Ibid.*
(3) Bor, t. X, p. 814. Meteren, t. VII, p. 121.

lutte. Don Juan voulait la paix, Guillaume voulait la guerre, car il savait que c'était la seule manière d'en finir. La paix pour lui, c'était la guerre avec ses plus mauvaises conséquences. La paix déchaînerait toutes les langues de prêtres et toutes les épées de chevaliers dans les quinze provinces contre la petite Hollande et la Zélande. Il avait réussi à les réunir au moyen du traité de Gand ; il avait cherché à fortifier par là le principe du respect mutuel en matière de religion. L'arrivée de don Juan était venue le troubler dans son œuvre. Le prince n'était pas parvenu à faire pénétrer dans le cœur de ses plus intimes associés ses propres idées au sujet de la tolérance religieuse ; il ne pouvait espérer d'inspirer à ses mortels ennemis une plus profonde sympathie. Sans cesse il encourait le blâme des réformés, à cause de son indulgence pour les catholiques ; son fidèle conseiller, Sainte-Aldegonde, se désolait de le voir refuser absolument d'enlever aux anabaptistes le droit de cité. Au moment où Guillaume faisait de tels efforts pour unir des sectes rivales, et pour amener tous les hommes à reconnaître que Dieu seul peut juger le fond des cœurs, au moment où le sort de la mère-patrie dépendait des relations politiques et sociales des protestants et des catholiques, il souffrait cruellement de voir les hommes les plus éminents de son parti se refuser au principe de la tolérance religieuse : « On a repris l'affaire des anabaptistes, » écrivait Sainte-Aldegonde ; le prince s'oppose à ce qu'ils soient exclus du droit de cité. Il m'a répondu très-vivement que leur *oui* valait bien nos serments, et qu'il fallait laisser tomber la chose, *à moins que nous ne fussions prêts à avouer que les papistes avaient le droit de nous forcer à prendre part à un culte contre notre*

conscience. » On a peine à croire qu'un protestant distingué et éclairé ait pu vouloir par là critiquer amèrement l prince. « En un mot, » ajoutait Sainte-Aldegonde avec un mécontentement toujours croissant, « je ne vois pas comment nous pourrons en venir à nos fins sur ce point; le prince s'est plaint à moi, disant que notre clergé veut s'ériger en maître des consciences; il a applaudi à la réflexion d'un moine qui était ici dernièrement, et qui disait que notre marmite n'avait pas été aussi souvent au feu que celle de nos antagonistes, mais que le jour viendrait où elle serait tout aussi noire que la leur. En un mot, le prince craint qu'au bout de quelques siècles, la tyrannie des prêtres ne soit la même de part et d'autre (1). »

Au commencement du mois de mai, les États généraux avaient envoyé en mission, auprès du prince d'Orange, le docteur Léoninus, et Gaspard Schetz, seigneur de Grobbendonck (2). Les négociations étaient encore pendantes lorsque arrivèrent à Middlebourg quatre députés de don Juan. On avait joint à cette commission Léoninus qui avait succédé à Viglius. Le président était mort; depuis la mémorable arrestation du conseil d'État, il n'avait pas reparu sur la scène ; après être resté longtemps prisonnier dans sa maison, par l'ordre du comité révolutionnaire, il avait été contraint, par un pouvoir supérieur, d'y prolonger son séjour, et il avait fini par succomber sans bruit à une longue maladie. Peu de légistes furent plus savants que lui; peu de politiques furent plus adroits, si l'on se met à son point de vue; sa devise favorite était : « *Vita mortalium vigilia* (3), » et il agissait en consé-

(1) Brandt, *Hist. der Reform.*, t. I, liv. XI, p. 588, 589.
(2) Bor, t. X, p. 814. Hoofdt, t. XII, p. 501.
(3) *Ibid.*, p. 812. Hoofdt, t. XII, p. 501. Meteren, t. VI, p. 120.

quence, mais en interprétant son texte sans nulle grandeur ; sa vie avait réellement été une veille, mais c'était sur Viglius qu'il veillait. Le vieux Palinure, comme il aimait à s'appeler, avait conduit si prudemment sa barque qu'il finit par sauver toute la cargaison et par mourir au port, tandis que ceux qui n'avaient pas navigué à l'aide de sa boussole étaient encore ballottés par la tempête.

Les agents de don Juan étaient le duc d'Aerschot, le seigneur de Hierges, le seigneur de Willerval, et le docteur Meetkercke, accompagnés par le docteur André Gaill, l'un des commissaires de l'empereur (1). Les deux députés des États généraux, Léoninus et Schetz, qui se trouvaient alors à Gertruydenberg, vinrent se joindre à la députation (2). Il y eut une conférence très-importante, dont on a conservé les détails avec assez de soin (3). Le prince d'Orange, escorté par Sainte-Aldegonde et quatre autres conseillers, eut avec les sept champions de Bruxelles un long débat qui ressembla plutôt à une passe d'armes qu'à un colloque amical destiné à amener des résultats pacifiques ; le prince d'Orange, nous l'avons déjà dit, ne voulait pas la paix ; il avait travaillé à la pacification de Gand, pour amener l'union des autres provinces avec la Hollande et la Zélande contre Philippe ; il n'entendait pas qu'elle produisît l'union des autres provinces avec Philippe contre la Hollande et la Zélande.

(1) Bor, t. X, p. 814. Hoofdt, t. XII, p. 602.

(2) *Ibid.*, p. 816. *Ibid.*

(3) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III, Préface, p. LXII, LXIII, et Appendice, p. 447-459. On y trouve la « vraye narration des propos de costé et d'aultre tenus entre des députés d'Hollande et de Zélande à Gheertrudenberg, au mois de mai 1577. » Note à la p. 447. *Guillaume le Taciturne*, t. III.

Meetkercke prit le premier la parole. Il dit que le gouverneur les envoyait au prince pour lui exprimer ses bonnes intentions, lui rappeler la fidélité avec laquelle il avait jusqu'alors exécuté ses promesses, et pour supplier le prince, ainsi que les provinces de Hollande et de Zélande, de s'unir aux autres provinces pour rester fidèles à Sa Majesté. Il ajouta que Son Altesse proposait de s'entendre sur la méthode la plus favorable pour convoquer les États généraux (1). Aussitôt que Meetkercke eut cessé de parler, le prince demanda qu'on lui remît par écrit les divers articles sur lesquels porterait la conférence. C'était précisément ce que les envoyés voulaient éviter; il était plus aisé et plus agréable de s'étendre dans un vaste champ de controverse que de rester attaché à des points bien distincts.

Les commissaires, après s'être un moment consultés à l'écart, refusèrent de rien mettre par écrit ; les protocoles n'étaient bons, dirent-ils, qu'à faire naître partout la confusion.

« Non, non, » répliqua le prince, « nous voulons du noir sur du blanc; autrement l'on pourrait dire, de côté et d'autre, des choses qui après seraient interprétées autrement, ou que l'on nierait avoir été traitées; comme déjà nous voyons par expérience en ce traité solennel de Gand, qu'on tâche de rendre infructueux et inutile, sous ombre qu'aucuns points qui ont été débattus de bouche, et point couchés si particulièrement, sont tirés en un autre sens, comme mêmement celui des gouvernements donnés par une commission royale qui est un point tout clair. Néanmoins, on y cherche des glosses et cavilla-

(1) *Vraye narration*, p. 447, 448.

tions pour obscurcir la volonté et les intentions des parties contractantes. Vous avez nié mon autorité sur Utrecht, parce qu'il n'en était pas fait mention expresse dans le traité de Gand (1). »

« Mais, » dit l'un des envoyés en interrompant le prince, « ni le conseil d'État, ni la cour de Malines, ne considèrent Utrecht comme appartenant au gouvernement de Votre Excellence (2). »

« Ni le conseil d'État, ni la cour de Malines, répliqua le prince, n'ont rien à voir à cette affaire. Cela se trouve dans ma commission, et tout le monde le sait. » Il ajouta que, selon lui, il n'y avait d'autre moyen de mettre un peu de clarté dans ces graves discussions que de tout rédiger par écrit.

Léoninus répliqua d'un ton conciliant qu'il ne ferait pas de difficultés à ce sujet, et qu'on échangerait des notes écrites. En même temps, cependant, il exprima le désir que le prince leur donnât quelques détails préliminaires quant aux points sur lesquels il avait à se plaindre, et leur indiquât les garanties qu'il était, aussi bien que les États, disposé à réclamer.

« Mais puisque l'on ne garde pas ce qui a été si solennellement promis à Gand, et confirmé par serment de tous les États et de plusieurs nobles et villes en particulier, ratifié par don Juan et par Sa Majesté, quelle espérance peut-on avoir, s'écria le prince, que ce que l'on promettra dorénavant doive être maintenu et gardé (3)? »

« De quoi en particulier vous plaignez-vous? de-

(1) *Vraye narration*, p. 447, 448.
(2) Bor, t. X, p. 819.
(3) *Vraye narration*. Gachard, *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 450.

manda Schetz ; en quoi la pacification a-t-elle été violée ? »

Le prince rappela alors tous ses griefs. Il parla de son fils qu'on retenait dans une captivité lointaine, de ses biens de Breda qui ne lui étaient pas rendus, des terres confisquées par milliers, des garnisons de mercenaires allemands, des anciennes constitutions annihilées, des édits infâmes qui n'étaient suspendus que pour la forme, et qu'on exécutait réellement dans toute leur rigueur. Il se plaignit amèrement qu'on n'eût pas encore démoli les citadelles, qu'il appela des nids et des antres de tyrannie : « Vous m'accusez de méfiance, s'écria-t-il, mais tant que les châteaux d'Anvers, de Gand, Namur et bien d'autres encore subsistent, vous donnez par là la preuve que vous n'avez nulle confiance dans un état de choses paisible et permanent (1). »

« Et quel est le point, demanda d'un ton caressant le député, qui vous touche de plus près ? Qu'est-ce que Votre Excellence désire le plus ? Par quels moyens le gouvernement peut-il arriver à vous satisfaire entièrement (2) ? »

« Je veux, répondit-il, la pleine exécution de la pacification de Gand. Si vous voulez le bien du pays, j'en suis heureux, et je vous en remercie ; sinon, il est inutile de me faire des propositions, car je veux le bien du pays, non mon profit personnel (3). » Après quoi, le prince répéta simplement qu'il demandait l'exécution du traité de Gand, et il ajouta que, lorsque les États généraux s'as-

(1) Bor, t. X, p. 819. Hoofdt, t. XII, p. 504. Cabrera, t. XI, p. 913, 914.

(2) Bor, t. X, p. 829. Hoofdt, t. XII, p. 504.

(3) *Ibid.*

sembleraient, il serait temps de songer aux mesures nécessaires pour garantir la sécurité générale.

Le docteur Léoninus répondit que l'assemblée des États généraux ne serait pas sans danger. Il fit allusion à la grande quantité de personnes qui se trouveraient ainsi réunies, aux dissentiments qui pourraient se manifester. Tous les membres de l'Assemblée ne seraient pas discrets et habiles. Il pensait donc qu'il vaudrait peut-être mieux ne point convoquer d'assemblée générale. Mieux vaudrait régler dans une conférence amicale toutes les questions douteuses : cela rendrait la convocation superflue et pourrait sauver le pays de bien des dangers. Le docteur finit en faisant allusion aux assemblées des États généraux qui venaient d'avoir lieu en France, et qui avaient eu pour tout résultat de nouvelles dissensions (1). Il était évident, d'après son discours, que don Juan ne donnait nullement à sa proposition la signification que tout le monde aurait pu lui attribuer. En proposant au prince d'aviser en commun à la meilleure méthode pour assembler les États, il voulait, en réalité, aviser à la meilleure méthode pour les empêcher de s'assembler. Certes, cela expliquait la préférence que les députés donnaient aux discussions amicales sur les protocoles solennels ; il n'était pas facile de convaincre le public, par un document écrit, qu'il n'y avait aucune différence entre la réunion des États généraux et l'opposition formelle à leur réunion.

Le prince répliqua que la condition de la France et celle des Pays-Bas n'étaient pas « du tout la même, » puisque le peuple et tout le corps était ici d'une même

(1) *Vraye narration*, p. 151.

« intention et volonté, sans être déchiré en partialité et « factions de maisons, comme en France ; et que, puis« qu'en la pacification de Gand l'on était convenu des « points qui, pour lors, pouvaient être appointés pour « vivre les uns avec les autres en amitié, il était plus que « raisonnable que premièrement l'on satisfît aux arti« cles de ladite pacification, et que le reste fût remis « aux États (1). » La réponse était logique et concise. Le prince ne désirait peut-être pas autant qu'il le disait la réunion des États généraux. Les partis se mesuraient sans se préoccuper beaucoup du triomphe de leurs arguments, car personne ne souhaitait alors l'assemblée des États. La conversation continua.

« Mais, dit l'un des envoyés, pendant que l'on attend ladite assemblée, vous pouvez proposer en quoi vous vous sentez grevés et ce que vous demandez pour votre assurance.

— « Nous n'avons rien à proposer, dit le prince, ni de quoi nous plaindre, moyennant qu'on satisfasse aux articles de la pacification. Nous ne demandons aucune autre assurance, nous remettant du surplus à ladite assemblée.

— « Mais, demanda Schetz, quelle assurance nous donnerez-vous d'entretenir la pacification?

— «Nous ne sommes tenus de donner aucune assurance, dit le prince. La pacification apporte son assurance, vu que ceux qui ont été là traitant de la part des États généraux ont proposé les articles y contenus pour moyen d'assurance provisionnelle, tant que les États généraux ne seront assemblés. Il faut nécessairement s'en conten-

(1) *Vraye narration*, p. 452.

ter, ou désavouer et rompre ladite pacification. Regardez si vous la voulez avouer ou non; car, si vous voulez la tenir, il faut accomplir de votre côté les points y contenus, comme nous sommes prêts de notre part à les accomplir; et s'il y a quelque chose à redire jusques à présent, ce que nous espérons que non, nous sommes « contents d'y satisfaire (1). »

— « De sorte, dit l'un des envoyés, que vous voudriez qu'après vous avoir remis toutes les villes et places de Hollande et Zélande, qu'on vous a déjà mises en main, et encore vous avoir livré le gouvernement d'Utrecht et d'Amsterdam, nous n'aurions nulle assurance de votre côté que vous tiendriez la pacification.

— « Mais, répondit le prince, si nous accomplissons dès maintenant la pacification, que veut-on de plus de nous?

— « A ce compte-là, dirent les autres, après avoir obtenu tout ce que vous demandez, et vous être, par ce moyen, fortifiés plus que ne fûtes oncques, vous pourriez nous faire la guerre.

— « La guerre? répondit le prince. Qu'est-ce que vous craignez? Nous ne sommes qu'une poignée de gens, un ver, contre le roi d'Espagne, et vous êtes quinze provinces contre deux. Qu'avez-vous à craindre?

— « Ah! dit Meetkercke, nous avons bien vu ce que pouvez faire quand vous êtes maîtres de la mer; ne vous vous faites pas si petits comme vous faites (2).

— « Mais, dit le prince, la pacification de Gand pourvoit à ceci; vos députés ont jugé que n'aviez à faire d'autre garant; de vous faire la guerre, c'est une chose sans fondement et sans apparence. Que si vous crussiez qu'il y

(1) *Vraye narration*, p. 452.
(2) *Ibid.*, p. 453.

avait rien à craindre pour vous, vous n'eussiez pas oublié de demander assurance. Mais vous avez vu en quelle rondeur nous allions avec vous en ce temps-là, dégarnissant ce pays pour vous assister, même avant que la paix fût conclue. Et ores que nous eussions été fondés de demander assurances, toutefois nous ne l'avons voulu faire, pour ce que nous traitions avec confiance, ayant déclaré bien expressémentque, si nous eussions eu à traiter avec le roi, ou avec autre de sa part, nous eussions voulu être gardés d'autres assurances; mais, de notre côté, n'y a eu question de donner aucune assurance, comme nous n'avions et n'avons encore aucun moyen de vous assaillir, comme aussi ne nous serait expédient (1).

— « Pour dire la vérité, répliqua Schetz, nous nous fions bien à vous que vous ne nous ferez la guerre; mais nous voyons, d'autre côté, que vous voulez partout épandre votre religion, et ne vous contentez de la maintenir entre vous. Or, quelle assurance aurons-nous, quand on vous aura accordé tout ce que vous demandez, que vous n'innoverez rien contre la pacification, au fait de la religion (2)?

— « L'assurance que nous saurons bailler, dit le prince, est que nous accomplirons réellement la pacification.

— « Mais, continua Schetz, promettez-vous de vous soumettre à tout ce que les États généraux ordonneront, tant en ceci comme en tous autres points, ainsi que vous êtes obligés par la pacification (3)? »

La question était habile. Le prince chercha à l'éluder. Au fond de son âme, il ne croyait et ne désirait pas que

(1) *Vraye narration*, p. 454.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 455.

les États généraux, solennellement convoqués par le gouverneur général, sur le modèle de l'assemblée qui avait précédé l'abdication de Charles-Quint, vinssent à se réunir; et bien qu'il ne crût pas probable que cette assemblée, si jamais elle se réunissait, interdît le culte réformé en Hollande et en Zélande, il était résolu à ne pas se soumettre à une semblable prohibition, fût-elle décrétée par les États.

— « Je ne sais, repartit le prince, car vous avez déjà enfreint et violé la pacification, ayant fait accord avec don Juan sans notre aveu, et puis l'ayant encore reçu pour gouverneur.

— « De sorte, dit Schetz, que vous n'entendez pas accepter la décision des États (1)?

— « Je ne dis pas cela, dit le prince; telle pourrait-elle être que nous l'accepterions, telle aussi que non. Nous ne sommes plus en notre entier, comme nous étions du temps de la première submission faite à Gand.

— « Mais on vous remettra en votre entier, dit Schetz.

— « Vous ne pouvez, répliqua le prince, car vous avez entièrement enfreint la pacification. Nous n'avons rien à espérer du jugement des États, que d'être condamnés à pur et à plain (2).

— « Vous ne voudriez donc pas, répéta Schetz, vous soumettre aux États touchant l'exercice de la religion?

— « Non, certes, dit le prince; car, pour vous dire la vérité, nous voyons que vous nous voulez extirper, et nous ne voulons point être extirpés (3).

(1) *Vraye narration*, p. 456.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

— « Ho ! ho ! dit le duc d'Aerschot, il n'y a personne qui veuille cela.

— « Si fait, certes, dit le prince; nous nous sommes soumis à vous en bonne foi, et vous voudriez maintenant nous obliger à maintenir et faire maintenir partout la religion catholique romaine. Cela ne peut s'accomplir qu'en nous extirpant. »

Une longue et vive discussion sur des questions fort abstraites s'engagea alors entre Sainte-Aldegonde, Léoninus et le docteur Gaill. Le prince savait à quoi s'en tenir sur le résultat de la conférence; il quitta la salle. Il eut ensuite une conversation particulière avec Schetz et Léoninus, auxquels il reprocha de vouloir réduire leur patrie à l'esclavage (1). Il déclara également à Hierges qu'il fallait satisfaire le peuple, et que tout ce qu'on ferait pour lui serait durable, tandis que la volonté des rois passait rapidement. Il dit au duc d'Aerschot que, si on ne lui rendait pas Utrecht, il le prendrait par la force. Il avertit le duc qu'en se fiant au roi il risquait sa tête. Quant à lui, ajouta-t-il, il avait été trop souvent trompé par le roi pour avoir en lui la moindre confiance. Le roi chérissait la maxime *hæreticis non est servanda fides;* mais pour lui il était *calbo y calbanista*, et il comptait le rester jusqu'à la fin de ses jours (2).

L'échange formel des notes eut lieu bientôt après; mais la conversation que nous venons de rapporter fait exactement connaître l'état des choses. Il n'y avait rien de changé dans les intentions des Réformés, non plus que dans celles des Royalistes. Philippe et ses représentants insistaient toujours sur deux points, et se disaient bien

(1) *Vraye narration*, p. 459.

(2) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III. Préface, p. LXIII.

peu exigeants de ne demander que cela. Ils étaient disposés à tout accorder, sauf l'autorité illimitée du roi et le maintien exclusif de la religion catholique. Le prince d'Orange, de son côté, réclamait également deux choses, les anciennes constitutions du pays et la liberté religieuse. Il était évident que la querelle restait toujours la même. On n'avait pas fait un pas dans la voie de la réconciliation; l'absolutisme et la liberté nationale, la persécution et la tolérance ne pouvaient s'allier sur le même sol. La pacification de Gand avait été une mesure importante; elle ouvrait la porte à la liberté civile et religieuse (1); mais c'était un accord entre les Provinces; ce n'était pas un traité entre le roi et le peuple. A la vérité, les casuistes de Bruxelles et les licenciés de Louvain l'avaient déclarée dogmatiquement orthodoxe, et un édit royal était venu la confirmer; mais il était presque aussi absurde de croire que Sa Majesté Catholique avait foi aux dogmes qui y étaient exposés, que de donner sa foi à ces dogmes mêmes. Si la pacification de Gand n'avait en rien porté atteinte à l'infaillibilité du roi et de l'Église romaine, les efforts du prince d'Orange et le triomphe des Réformés auraient été fort inutiles.

Les envoyés remirent au prince d'Orange, comme le leur ordonnaient leurs instructions, une pièce écrite, de la part de don Juan. Ils y faisaient allusion au départ des Espagnols, comme si, par ce seul acte, le gouvernement avait rempli tous ses devoirs et justifié toutes ses prétentions. Ils demandaient la publication immédiate en Hollande et en Zélande de l'Édit perpétuel. Ils insis-

(1) Tassis, t. III, p. 245.

taient pour qu'on renonçât à réduire Amsterdam sous la juridiction du prince d'Orange; ils demandaient au prince d'abandonner ses prétentions sur Utrecht, et l'accusaient, ainsi que ses partisans, de répandre dans les autres Provinces leurs doctrines hérétiques. En finissant, ils déclaraient qu'ils n'abordaient pas la question de la religion, parce qu'elle serait soumise aux États généraux, comme cela était stipulé dans le traité de Gand (1).

Le prince d'Orange et les députés transmirent le lendemain leur réponse aux commissaires de don Juan. Ils y soutenaient que l'Édit perpétuel était entièrement différent de la pacification de Gand qu'il prétendait maintenir; qu'on n'avait pas exécuté les promesses faites précédemment; que les anciennes constitutions avaient été violées; que les troupes allemandes n'avaient pas été renvoyées; qu'on n'avait pas rendu au prince ses terres des Pays-Bas et de Bourgogne; que son fils était toujours prisonnier; qu'on lui enlevait le gouvernement d'Utrecht; qu'au lieu d'étendre les priviléges du pays on les amoindrissait, et que le gouverneur avait réclamé le droit de convoquer les États généraux suivant son bon plaisir, ce qui était une violation de leur ancien droit. Les députés se plaignaient également de ce qu'on ne permettait pas aux adhérents de la religion réformée de se rendre en toute liberté dans les diverses provinces, comme on en était convenu à Gand; ils ajoutaient qu'en dépit de tant de promesses mal exécutées don Juan avait été reconnu gouverneur général sans le consentement du prince; qu'il était entouré d'une foule d'Espagnols,

(1) Bor, t. X, p. 816, 817. *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 438-446.

d'Italiens et d'autres étrangers, Gonzague, Escovedo et leurs pareils, sans compter des Flamands renégats, comme Tassis, qui l'excitaient contre le pays et contre le peuple, et laissaient « toujours entr'ouverte une porte de derrière », par laquelle s'introduisaient des maux innombrables (1). Enfin, ils affirmaient qu'au moyen du nouvel acte d'union on avait créé une nouvelle forme d'inquisition, plus cruelle encore que l'ancienne; car l'Inquisition espagnole n'informait contre les individus que lorsqu'ils étaient soupçonnés, tandis que, d'après le nouveau procédé, tout le monde pourrait être examiné quant à la religion, sous prétexte de maintenir l'union (2).

Tel fut le résultat de la seconde mission du gouverneur général au prince d'Orange. Don Juan n'en envoya jamais une autre. Les antagonistes s'étaient mesurés, et les épées ne devaient pas tarder à sortir du fourreau. Quelques semaines après, le gouverneur écrivait à Philippe qu'il n'y avait rien au monde que le prince d'Orange détestât autant que Sa Majesté, et il ajoutait, avec l'exagération castillane, que, si le prince pouvait boire le sang du roi, il le ferait avec grand plaisir (3).

Don Juan savait à quoi s'en tenir, et il eut un moment de loisir pour examiner ce qu'il avait à faire. Moment bien court à vrai dire, car il n'attendait rien de bon de l'état des choses. Un de ses premiers actes fournit une preuve du sens qu'il attachait à la pacification de Gand. Il fit publier un édit, adressé à tous

(1) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 438-446.
(2) Bor, t. X, p. 818.
(3) *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, Préface, p. LXIV; Notes, p. 112.

les évêques, « à tous les maîtres hérétiques » (1), et aux conseils provinciaux pour ordonner l'exécution sévère des canons du concile de Trente et des autres décrets ecclésiastiques. Le gouverneur général déclarait aux autorités qu'elles devaient veiller avec un zèle toujours croissant sur les troupeaux qui leur étaient confiés, et les protéger contre les loups affamés qui cherchaient à les dévorer.

La mesure ne tarda pas à porter ses fruits. Un pauvre tailleur de Malines, nommé Pierre Panis, homme honnête mais hérétique, fut arrêté sous prétexte qu'il avait prêché ou adressé des exhortations à une réunion religieuse dans la ville. Il avoua qu'il avait assisté à la réunion, mais nia qu'il y eût prêché. On lui ordonna de dénoncer ceux qui y étaient présents et les personnes qui avaient officié. Il refusa et fut condamné à mort. Le prince d'Orange écrivit une lettre très-pressante au conseil de Malines, pendant le procès, pour le conjurer de ne pas rallumer le foyer de la persécution religieuse (2). Son appel fut inutile; le pauvre tailleur fut exécuté à Malines le 15 juin, et le vainqueur de Lépante vint, par sa présence, ajouter à la solennité de la scène (3). Ainsi, tandis que Guillaume d'Orange s'obstinait à conserver leur droit de cité aux anabaptistes de Middlebourg qui refusaient d'en remplir les obligations, le fils de l'Empereur trempait ses mains dans le sang d'un infortuné qui n'avait commis d'autre crime que d'écouter une prière, sans vouloir dénoncer le prédicateur. Les amis les plus intimes du prince le trouvaient trop libéral.

(1) Bor, t. X, p. 819, 820.
(2) *Ibid.*, p. 820. Hoofdt, t. XII, p. 507. Meteren, t. VII, p. 122.
(3) Bor, Hoofdt, Meteren, *ubi sup.*

L'ombre du père de don Juan aurait pu se dresser devant lui pour donner son approbation à un fils qui remettait si fidèlement en vigueur ses édits sanguinaires et son impitoyable politique.

Trois partis se trouvaient alors en présence : les nobles, qui haïssaient les Espagnols, mais qui étaient disposés à ne pas se mêler à la cause populaire ; les adhérents de don Juan, qu'il appelait ordinairement les Johannistes ; et les partisans du prince d'Orange, car Guillaume le Taciturne avait toujours senti le besoin de s'appuyer sur quelque chose de plus sérieux que le parti de la cour, roseau toujours ballotté par le vent, et qui pliait au moment où on avait le plus besoin de son secours. Il voulait élever la classe moyenne, former un troisième parti qui réunît les hommes éminents et les grandes fortunes du pays, qui se recrutât constamment dans le peuple et puisât sa force dans l'enthousiasme national : en un mot, un parti qui renfermât toute la capacité politique et la vigueur de la nation. Ses efforts furent couronnés de succès. A coup sûr le gouverneur et son secrétaire avaient raison de dire que le peuple des Pays-Bas aimerait autant avoir pour maître le Grand-Turc que le roi d'Espagne, et que leurs cœurs appartenaient entièrement au prince d'Orange.

Quant aux nobles, ils étaient presque tous de l'espèce de ceux qui « aiment à nager entre deux eaux », comme disait le prince. Ceux qui, comme les Berlaymont et les Tassis, soutenaient invariablement le gouvernement espagnol, étaient fort peu nombreux. La masse changeait avec le vent. Le duc d'Aerschot, le grand chef du parti catholique, était un vil courtisan, également bas et plat envers don Juan et envers le prince d'Orange. Il chercha à jouer

un grand rôle dans une grande époque, et ne réussit qu'à flatter et à tromper tous les partis, qui finirent tous par le rejeter de leur sein. Son fils et son frère ne valaient pas beaucoup mieux. Le prince savait combien peu il fallait compter sur de pareils alliés, lors même qu'ils avaient signé et juré d'exécuter la pacification de Gand. Il savait aussi que le gouverneur n'entendait nullement être lié par ce fameux traité. Les troupes espagnoles avaient été renvoyées, mais il restait encore au service du roi dix ou douze mille mercenaires allemands, cantonnés dans des places importantes, et qui occupaient les citadelles. Les clefs du pays étaient encore entre les mains des Espagnols. A la vérité, le duc d'Aerschot tenait le château d'Anvers, à la place de don Sanche d'Avila; mais vaudrait-il mieux qu'Avila si son intérêt personnel le poussait à soutenir don Juan contre le prince?

Quoi qu'il en fût, les États exécutaient le contrat, et faisaient les plus grands efforts pour trouver la somme nécessaire au paiement des troupes allemandes. Ils firent aux officiers d'équitables propositions, offrant de payer une certaine partie de l'arriéré en marchandises, et le reste en argent (1). A la secrète instigation de don Juan, cet arrangement fut rejeté (2).

Tandis que le gouverneur affectait d'être tout disposé à aider les États à se tirer de cette difficile affaire, il négociait en secret avec les principaux officiers allemands, pour les engager à rejeter toutes les offres qui leur seraient faites (3). Il prétendait qu'on formait le projet de

(1) Bor, t. X, p. 820.
(2) Meteren, t. VII, 122. Bor, t. X, p. 820, sqq. Hoofdt, t. XII, p. 505.
(3) *Ibid.*

leur enlever leur salaire, et même de les égorger. Il les suppliait de ne tenir compte d'aucune promesse, de n'accepter aucune condition. Il leur répétait que lui seul, il était leur ami, et préparait des plans mystérieux qu'ils devraient accomplir en commun, afin de s'emparer plus complétement des forteresses du pays, car, pas plus que le prince, il ne songeait à se fier à des hommes tels qu'Aerschot et Havré.

Le gouverneur vivait au milieu de dangers réels; mais il allait au-delà de la réalité, et ne rêvait qu'emprisonnements ou assassinats. Son imagination, nourrie de récits d'embûches et de complots à demi découverts, voyait dans tous les buissons des soldats armés et des trappes au coin de toutes les rues. Le redoutable duc d'Albe n'avait-il pas été sur le point d'être fait prisonnier? Louis de Nassau ne s'était-il pas à peu près emparé du grand commandeur? Certainement le prince d'Orange désirait en venir là, et se mettre ainsi vis-à-vis de Philippe sur le terrain où le roi s'était placé en s'emparant du comte de Buren. Don Juan recevait à cet égard de nombreux avertissements qui ne venaient pas toujours de sources obscures. Au mois de mai, le vicomte de Gand s'était introduit dans sa chambre à coucher, au milieu de la nuit, et l'avait réveillé pour l'assurer, de l'air le plus consterné, que sa vie ne tenait plus qu'à un fil s'il continuait de rester à Bruxelles. Il savait, raconta-t-il au gouverneur, qu'il existait un complot qui mettait en danger sa vie et sa liberté, et il l'assura qu'il ne lui restait plus qu'à fuir au plus vite (1).

Le gouverneur se rendit en toute hâte à Malines, où

(1) *Vera et simplex narratio*, p. 13.

il reçut les mêmes avertissements, car le solennel sacrifice du pauvre tailleur Pierre Panis n'avait pas suffi pour répandre la terreur dans l'âme de tous les habitants des Pays-Bas. Un jour, vers la fin de juin (1), le duc d'Aerschot, se promenant à cheval avec don Juan, lui remit un récit circonstancié de tous les complots, anciens ou nouveaux, qu'il avait découverts ou inventés, et lui confia une copie d'une lettre secrète, écrite par le prince d'Orange aux États, et dans laquelle il recommandait qu'on s'emparât de Son Altesse. Il est vrai que le duc était alors, et resta longtemps encore dans les termes de « l'amitié la plus fraternelle » avec le prince, et qu'il avait l'habitude, en lui écrivant, de signer « son très-affectionné frère et cordial ami pour le servir (2); » mais cela ne l'empêchait pas de faire ce qu'il croyait son devoir, et de découvrir secrètement les plans du prince. Il est vrai aussi qu'à la même époque, il donnait au prince des avis secrets sur la marche du gouvernement, et lui envoyait des lettres de ses ennemis, qu'il avait interceptées (3), mettant ainsi sa conscience à l'aise des deux côtés, et carguant ses voiles pour tous les vents. En cette occasion, le duc rappela à don Juan le mépris avec lequel il avait été traité à Bruxelles, et les insolentes menaces dont les citoyens avaient accablé ses domestiques et ses secrétaires jusqu'aux portes de son palais (4). Il l'assura que les mêmes sentiments existaient à Malines, et qu'il n'était pas lui-même fort en sûreté, attendu qu'on cherchait à le faire

(1) *Vera et simplex narratio*, p. 17.
(2) *Archives*, etc., t. VI, p. 141-143.
(3) *Ibid.*, p. 141, 143, 144.
(4) *Vera narratio*, p. 14. *Mém. de Grobbendonck*, p. 172. *Bulletin com. roy.*, t. X.

prisonnier. Il dit que les conspirateurs étaient ouvertement soutenus par un grand parti politique qui se donnait le nom d'anti-Johanniste, et s'habillait avec un costume symbolique, comme on le faisait du temps du cardinal Granvelle. Il assura le gouverneur que presque tous les membres des États généraux étaient mêlés à ces complots. « Alors, que deviennent leurs promesses? » demanda don Juan. — « Voilà ce qu'ils en font! » s'écria le duc en faisant claquer ses doigts (1); « personne ici ne se croit plus lié par ses engagements. » Le gouverneur demanda dans quel but les États généraux voulaient le priver de sá liberté. Le duc lui répondit qu'on le garderait prisonnier jusqu'à ce qu'il eût consenti à signer tout ce qu'on mettrait sous ses yeux. Le duc ajouta que pareille chose s'était faite jadis, et il raconta qu'un prédécesseur de Son Altesse, qui était prince du pays, avait été d'abord forcé par le peuple de signer d'innombrables documents, puis précipité par la fenêtre de son palais, avec toute sa cour, et qu'il avait péri en tombant sur les piques de la multitude révoltée (2). Le gouverneur déclara que le fils de Charles-Quint et le représentant de Sa Majesté catholique ne devait pas s'exposer à un pareil sort. Il médita encore quelques jours sur ce qu'il venait d'entendre; puis il ordonna qu'on se préparât à quitter Malines, et fit vendre une partie de son mobilier, y compris le vin qui se trouvait dans ses caves. Après avoir ainsi montré qu'il comptait rester longtemps loin de Malines et de Bruxelles, il profita d'un incident imprévu pour changer encore une fois de résidence.

(1) *Vera narratio*, p. 19. Bor, t. XI, p. 864, 865.
(2) *Ibid.*, p. 18, 19. Bor, *ubi sup.*

CHAPITRE III.

La ville de Namur. — Marguerite de Valois. — Ses intrigues dans le Hainaut en faveur du duc d'Alençon. — Don Juan la reçoit à Namur. — Fêtes en son honneur. — Don Juan s'empare de la citadelle de Namur. — Il veut prendre la citadelle d'Anvers. — Lettre des États à Philippe. — Escovedo la porte à Madrid. — Sort fatal d'Escovedo. — On répare les digues. — Le prince se rend en Hollande. — Il écrit aux États généraux au sujet de la citadelle de Namur. — Sa visite à Utrecht. — Correspondance échangée entre don Juan et les États. — Amertume passionnée de ces négociations. — De Bourse fait échouer la tentative faite par Treslong sur la citadelle d'Anvers. — Heureuse panique des mercenaires allemands. — Les troupes étrangères évacuent Anvers. — Nouvelle correspondance. — Le gouverneur fait des demandes les plus audacieuses. — On intercepte des lettres d'Escovedo et de quelques autres personnes. — Les États ne comprennent rien aux plans mystérieux de don Juan. — Sa lettre à l'impératrice douairière. — Il correspond de nouveau avec les États. — Position pénible et fausse du gouverneur. — Démolition partielle de la citadelle d'Anvers et de quelques autres forteresses. — Statue du duc d'Albe. — Lettre des États généraux au roi.

Il n'y avait dans les Pays-Pas que bien peu de villes mieux situées, mieux bâties, et d'un aspect plus opulent que la petite cité de Namur. Placée au confluent de la Sambre et de la Meuse, toutes deux traversées par des ponts solides et élégants, elle se trouvait au sein de la plus fertile vallée. Une vaste plaine bordée par le courant rapide de la Meuse, et entourée de collines peu escarpées et cultivées jusqu'à leur sommet, ou par d'a-

brupts rochers calcaires couronnés de verdure, se divisait en de nombreux champs remplis de blés ou de vignes, que séparaient des haies verdoyantes. Bien des regards se sont arrêtés avce délice sur cette célèbre et charmante vallée, et bien des torrents de sang se sont mêlés à ces eaux étincelantes depuis l'époque lointaine et cruelle qui nous occupe; la vallée est toujours aussi belle, le fleuve coule toujours aussi joyeusement. Aujourd'hui, comme dans ce siècle mémorable, la petite ville s'élève à l'angle des deux rivières, et la massive forteresse semble planer au-dessus, comme si elle allait l'écraser.

C'était cette fameuse citadelle, placée sur la frontière de la France, au sommet d'un précipice qui domine la rivière à une hauteur de cinq cents pieds, qui attirait l'attention de don Juan dans un moment si critique. La visite inattendue d'une personne illustre lui fournit le prétexte qu'il désirait. La belle Marguerite de Valois, reine de Navarre, se rendait alors à Spa pour y prendre les eaux (1). Sa santé était aussi bonne que sa beauté était admirable; mais elle fuyait un mari qu'elle détestait pour servir les intérêts d'un frère qu'elle aimait d'une tendresse plus que fraternelle, car l'indigne duc d'Alençon était l'un de ceux qui aspiraient au gouvernement des Pays-Bas, et la correspondance du duc et de son frère avec le prince d'Orange et ses agents durait encore. Cependant on n'avait pas longtemps observé en France la triste paix conclue avec les Huguenots. Henri de Valois avait déjà commencé en Gascogne ses opérations contre Henri de Navarre, qu'il détestait presque aussi cordialement (2)

(1) Bor, t. X, p. 828. Meteren, t. VII, p. 122. Cabrera, t. XI, p. 929. Hoofdt, t. XII, p. 508, *et alii*.

(2) *Mém. de Marg. de Valois*, p. 128.

que le pouvait faire Marguerite elle-même, et le duc d'Alençon assiégeait Issoire (1). La belle reine venait mêler au sombre tissu des destinées des Pays-Bas le fil doré de ses intrigues féminines.

Peu d'esprits ont été plus fins et plus souples que le sien; peu de visages ont exercé une aussi fatale influence. Vraie fille de Catherine de Médicis, et digne sœur de ces princes infâmes qui ont régné sur la France, François II, Charles IX et Henri III, elle était plus belle et plus spirituelle que Marie Stuart, plus instruite et plus versée dans toutes les sciences qu'Élizabeth. « L'éclat de sa beauté brûlait les ailes de toutes celles du monde, » si l'on en croit son plus ardent adorateur. « Il faudrait que Dieu allongeât le monde et haussât le ciel plus qu'il n'est pour publier ses mérites, beautés et vertus, d'autant que l'espace du monde et de l'air n'était assez capable pour le vol de sa perfection et renommée (2). » Et plus loin, il nous apprend qu'elle avait l'éloquence de Minerve, qu'elle composait des poëmes incomparables, qu'elle chantait admirablement en s'accompagnant sur son luth, et que ses lettres, « soit pour être graves, soit pour être familières, » étaient si pleines de génie « qu'il n'y avait nul, les voyant, qui ne se moquât du pauvre Cicéron, avec les siennes familières (3). » Le monde frissonne depuis des siècles au récit de la sombre tragédie de son mariage. Peut-on s'étonner que la haine, l'inceste et le meurtre aient suivi une union célébrée sous de tels auspices?

Sous son déguisement mauresque, don Juan avait vu

(1) De Thou, t. VII, p. 500, sqq.
(2) *Éloge de Marg. de Valois*, par Brantôme, p. 2.
(3) *Ibid.*, p. 18.

Marguerite à Paris. A l'aspect de tant de charmes, il avait été sur le point de devenir réellement esclave : « Cette beauté est plus divine qu'humaine, s'était-il écrié; elle est plus faite pour perdre et damner les hommes que pour les sauver (1). » L'enchanteresse allait traverser son gouvernement; elle devait passer par Namur en se rendant à Liége; la galanterie exigeait qu'il se trouvât sur son passage. Le gouverneur alla à Namur, suivi d'une troupe choisie de gentilshommes et de quelques cavaliers de sa garde (2).

La reine passa la frontière, et fut reçue à Cambrai avec la plus grande courtoisie. L'évêque appartenait à la famille de Berlaymont; il était entièrement dévoué au roi, et, bien que Flamand de naissance, son cœur était tout espagnol. La belle reine essaya d'abord sur lui, mais sans le moindre effet, ses puissantes cajoleries. Le prélat lui donna un bal magnifique, mais il résista à ses séductions; il quitta la salle au moment du souper; le gouverneur de la citadelle, le seigneur d'Inchy, resta près de la reine, qui tenta sur lui un nouvel effort. Le comte haïssait l'Espagne, aimait la France, et ne supportait qu'impatiemment l'autorité de l'évêque. Il obtint de la reine la permission de l'accompagner pendant une portion de son voyage, et revint à Cambrai, résolu à la servir et à garder la citadelle, non plus pour le roi ni pour l'évêque, mais pour le frère de Marguerite. A Mons, elle fut reçue avec la plus grande pompe par le comte de Lalain, qui était gouverneur du Hainaut et gouverné par sa femme. Pendant huit jours on fut en fête, et quand la reine quitta Mons, elle avait entièrement gagné leur

(1) *Éloge de Marg. de Valois*, p. 4.
(2) Bor, t. X, p. 828. Hoofdt, t. XI, p. 508. Cabrera, t. XI, p. 929.

cœur à tous deux. Ils convinrent que la Flandre était depuis trop longtemps séparée de la France, sa mère-patrie, à laquelle elle appartenait de droit. Le comte était un fervent catholique, mais il détestait l'Espagne. Il était parent du comte d'Egmont et voulait venger sa mort, mais il n'aimait point le peuple et était jaloux du prince d'Orange. En outre, sa femme fut absolument fascinée par l'adroite princesse. Une si tendre liaison s'était formée entre ces deux nobles dames, qu'il fallait absolument que la Flandre et le Hainaut fussent annexés à la France. Le comte promit de mettre tout son gouvernement à la disposition du duc d'Alençon, et recommanda à la reine de chercher à gagner l'incorruptible gouverneur de Cambrai. Marguerite ne lui dit pas que ce grand fonctionnaire lui appartenait entièrement, mais elle pressa le comte de Lalain et sa femme de s'employer auprès de lui en faveur de leurs communs projets (1).

Le comte accompagna la reine avec une troupe de cavaliers jusqu'à une certaine distance de Namur; mais il la quitta dès qu'on entendit approcher la cavalcade de don Juan, car il n'était pas encore désirable que le comte se trouvât en face du gouverneur. Don Juan s'arrêta un moment pour attendre l'arrivée de la reine. Il ne soupçonnait nullement ses intrigues, et ne pouvait voir un nouvel ennemi dans la charmante princesse qu'il allait recevoir. Marguerite voyageait dans une splendide litière soutenue par des piliers dorés, doublée de velours rouge, et entièrement entourée de glaces; la litière de la reine était suivie de celles de la princesse de la Roche-sur-Yon et de madame de Tournon (2). Après elles venaient

(1) *Mém. de Marg. de Valois*, t. II, p. 125, 129, 134; sqq.
(2) *Ibid.*, p. 124, 125, sqq.

dix dames d'honneur à cheval, et six chariots remplis des femmes de la reine. Sa suite se composait, en outre, de ses gardes et de ses serviteurs. En arrivant près de la litière de la reine, don Juan mit pied à terre et lui présenta ses hommages. La reine lui donna sa joue à baiser, suivant la coutume française, et accorda la même faveur au duc d'Aerschot et au marquis d'Havré (1). Puis les cavaliers remontèrent à cheval et escortèrent la reine jusqu'à Namur. Don Juan se tenait toujours à côté de sa litière et causait avec elle. Il était tard lorsque le cortége arriva dans la ville; mais les rues étaient admirablement illuminées; et bien qu'il fût près de minuit, toute les maisons et les boutiques étincelaient de lumière. Don Juan conduisit aussitôt la reine au logement préparé pour elle, car il crut que nulle attention ne lui serait plus agréable qu'un repos complet, à cette heure avancée de la nuit. Marguerite fut extrêmement surprise de la magnificence des appartements où elle fut introduite. Une vaste et majestueuse salle, superbement meublée, conduisait dans une série de pièces dignes, par leur luxe, du palais d'un souverain. Le dais et les ornements du lit de la reine représentaient, dans la plus exquise broderie, les scènes de la bataille de Lépante (2). La grande salle était tendue d'une superbe étoffe de satin et de velours ornée de broderies d'argent en bosse, et d'une foule de personnages en costume antique, brodés dans le même style. Le reste de l'ameublement était en satin, en velours, en drap d'or et en brocart. La reine fut éblouie d'une telle magnificence, et l'un de ses courtisans ne put s'empêcher d'exprimer son étonnement de

(1) *Mém. de Marg. de Valois*, p. 135. Hoofdt, t. XII, p. 508.
(2) *Ibid.*, p. 137.

la splendeur de ces appartements ; il dit au duc d'Aerschot « que ces meubles lui semblaient plutôt d'un grand roi que d'un jeune prince à marier tel qu'était le seigneur don Juan (1). » Le duc lui repartit que cette magnifique broderie venait non de l'extravagance du gouverneur, mais de sa valeur et de sa générosité. Après la bataille de Lépante, don Juan avait rendu, sans rançon, leur liberté aux deux fils d'un puissant pacha turc qui avaient été faits prisonniers. Dans sa reconnaissance, le père avait envoyé cette magnifique tapisserie au grand conquérant, et don Juan l'avait fait disposer en cette riche tenture à Milan, ville célèbre pour le goût et l'art de ses tapissiers (2).

Le lendemain matin, il y eut une grand'messe avec la musique militaire, puis un magnifique banquet dans la grande salle. Don Juan et la reine s'assirent à une table isolée, et Ottavio Gonzague mit un genou en terre pour leur verser à boire (3). Après le banquet, il y eut un bal, comme de coutume ; la danse se prolongea fort tard, et don Juan ne quitta presque pas sa belle visiteuse. Le jour suivant, on eut un divertissement sur une petite île au milieu de la rivière. Toute la compagnie monta dans de charmantes barques aux brillants étendards, au son d'une joyeuse musique. Marguerite était étendue sur un superbe lit de repos, dans sa chaloupe dorée. Plus belle et plus fausse que Cléopâtre, elle avait séduit et ensorcelé le jeune héros qui, au lieu de perdre l'empire du monde, était venu triompher sous les hauteurs d'Actium. Un somptueux repas fut servi dans un vaste bosquet, à

(1) *Mém. de Marg. de Valois*, p. 136.
(2) *Ibid.*, Van der Hammen et Léon, D. S. d'Autriche, lib. II.
(3) *Ibid.*, p. 137. Hoofdt, t. XII, p. 508.

l'ombre de grands ormes. On dansa fort tard, et les étoiles brillaient depuis longtemps dans le ciel lorsqu'on songea à retourner à Namur.

Plus que jamais charmé par la fiancée de la Saint-Barthélemy, don Juan ne savait pas qu'en venant le visiter dans son gouvernement, Marguerite n'avait d'autre dessein que de corrompre ses serviteurs et de miner son autorité. Du reste, il s'était lui-même servi du voyage de la reine pour dissimuler ses propres plans. A peine Marguerite eut-elle pris la route de Liége que don Juan s'élança sur son cheval, et traversa avec quelques fidèles serviteurs la grille et le pont qui menaient à la citadelle (1). Il y avait déjà envoyé Berlaymont et ses quatre fils, ainsi que les seigneurs de Meghen, de Floyon, d'Hierges et de Haultepenne. Ils avaient annoncé au châtelaiu chargé de la garde de la forteresse que le gouverneur allait partir pour la chasse, et qu'il serait à propos de lui offrir l'hospitalité. Un nombre considérable d'hommes d'armes avaient été cachés dans les bois environnants. Le seigneur de Froymont, qui ne soupçonnait rien, accéda au vœu de Berlaymont. Bientôt don Juan sonna du cor à la grille du château. Il entra dans la forteresse, tandis qu'un gentilhomme de sa suite restait sur les remparts pour voir monter les soldats qui sortaient de leur embuscade. Lorsque tout fut prêt, ce gentilhomme rentra, et fit un signe à don Juan qui déjeunait avec de Froymont. Le gouverneur se leva aussitôt et tira son épée; Berlaymont et ses quatre fils armèrent leurs pistolets, tandis que les soldats entraient dans la salle. Don Juan ordonna au seigneur de Froymont de se rendre, attendu

(1) *Mém. de Marg. de Valois*, p. 137. Hoofdt, t. XII, p. 508.

que c'était le premier jour de son gouvernement. Celui-ci, fort surpris et comprenant à peine pourquoi le légitime gouverneur de la citadelle l'attaquait d'une manière si mélodramatique, ne tarda pas à y consentir. On le fit alors sortir, ainsi que sa garnison, qui se composait en grande partie de vieillards et d'invalides. Les soldats qui venaient d'arriver prirent leur place sur l'ordre du gouverneur, qui s'empara ainsi de la forteresse de Namur (1).

Sans doute, le représentant de Philippe avait parfaitement le droit de prendre possession de toutes les citadelles de son gouvernement. Sans doute aussi, le stratagème qu'il employa, pour se rendre maître de la forteresse de Namur, était de nature à offenser les États et à déplaire au roi; cependant il n'est pas certain qu'il eût pu atteindre son but d'une autre façon. C'était par des entreprises de cette nature qu'il comptait rétablir son autorité chancelante. Il était las de jouer un rôle d'hypocrite, et convaincu que les habitants des Pays-Bas le détestaient autant que le roi. La paix était impossible, la guerre lui était interdite. Réduit pour ainsi dire à la nullité par le prince d'Orange, il voulait se relever d'une si triste condition, et, dans cette forteresse imprenable, il se sentait plus à l'aise. Bien des mois auparavant, le prince d'Orange avait exprimé son vif désir qu'on s'emparât, au nom des États, de cette importante ville et de la citadelle : « Vous savez, » écrivait-il en décembre au comte de Bossu, « tout le mal que nous causerait la perte de la citadelle et de la ville de Namur. Faites, je

(1) Hoofdt, t. XII, p. 509. Bor, t. X, p. 832. *Discours sommier des justes causes*, p. 26, 27. Meteren, t. VII, p. 122. Bentivoglio, t. X, p. 194, 195.

vous en conjure, tout ce qui dépendra de vous pour les conserver (1) ». Cependant on avait remis cette place à la garde d'un vieux gouverneur affaibli par l'âge et d'une poignée d'invalides.

Nous savons combien le prince souhaitait de prendre, pour les détruire ensuite, toutes les forteresses, « ces nids de tyrannie, » qui avaient été bâties pour écraser, non pour protéger, les villes qu'elles dominaient. Ces précautions avaient été négligées, et les conséquences de cette incurie ne tardèrent pas à se faire sentir, car le château de Namur ne fut pas le seul que don Juan prît en son pouvoir. Bien que le duc d'Aerschot se déclarât sans cesse son très-humble serviteur, le gouverneur n'avait pas confiance en lui, et souhaitait de voir la citadelle d'Anvers en des mains plus sûres. Il avait éloigné de ce poste important, d'abord le duc lui-même, puis son fils, le prince de Chimay, qui commandait le château en l'absence de son père, et avait insisté pour qu'ils l'accompagnassent tous deux à Namur (2). Un aussi galant courtisan que le duc d'Aerschot ne pouvait refuser de venir faire sa cour à une aussi illustre princesse que Marguerite de Valois; et en l'absence du duc et de son fils, les clefs de la citadelle d'Anvers avaient été, sur l'ordre de don Juan, confiées au seigneur de Treslong (3), royaliste dévoué et sans scrupule. Le gouverneur avait fait dire au célèbre colonel van Ende de revenir à Anvers. Cet officier, qui avait joué à la tête de sa cavalerie allemande un rôle si important dans le terrible sac de cette ville, de-

(1) *Archives de la maison d'Orange*, t. V, p. 571.
(2) Bor, t. X, p. 828. Meteren, t. VII, p. 122.
(3) *Ibid.* Louis de Bloys, seigneur de Treslong. Meteren, *ubi sup.* *Discours sommier*, etc., p. 19, 20.

vait se présenter ouvertement aux autorités; mais le gouverneur général lui avait commandé d'agir de concert avec les colonels Fugger, Frondsberger et Polwiller, qui commandaient les forces déjà cantonnées dans la ville (1). Ces officiers distingués avaient entretenu pendant l'été une correspondance secrète avec don Juan, car c'était par leur moyen qu'il comptait frapper un grand coup, et regagner l'autorité qui lui échappait. Tandis qu'il prétendait seconder les efforts des États généraux pour payer et licencier ces mercenaires, rien n'était plus loin de sa pensée, et le jour était enfin venu où il allait exécuter ses desseins secrets, ainsi que cela avait été convenu entre lui et les colonels allemands. Il leur écrivit de ne pas tarder à faire la chose (2), ce qui signifiait de s'emparer immédiatement de la citadelle d'Anvers, comme il avait déjà pris possession de celle de Namur. Le duc d'Aerschot, son frère et son fils étaient en son pouvoir, et ne pouvaient empêcher les colonels de s'entendre avec Treslong, en sorte que le gouverneur « pourrait se reposer sur l'oreiller du château d'Anvers (3) » (selon l'expression dont se servirent plus tard les États), et attendre ainsi la suite des événements.

Le cours de son aventureuse carrière ne devait pas s'achever si doucement. Les États n'avaient pas encore entièrement perdu leur confiance en lui; mais la prise de Namur, la tentative qui allait se faire sur Anvers, et les lettres adressées par le gouverneur et par Escovedo au roi, à Perez, à l'impératrice, aux colonels Frondsberger

(1) *Discours sommier*, etc., p. 18, 19. *Appendice*, etc., p. 56 sqq. Bor, t. X, p. 848, sqq.

(2) *Ibid.*, *ibid.*, p. 843.

(3) *Discours sommier*, etc., p. 35.

et Fugger, et qui furent interceptées, devaient bientôt leur ouvrir les yeux. Tandis que don Juan exécutait ses plans sur Namur, Escovedo prenait fort affectueusement congé des États à Bruxelles (1), car on avait jugé nécessaire, pour les intérêts apparents et les secrets desseins du gouverneur, que le secrétaire se rendît en Espagne. Sur l'ordre de don Juan, Escovedo avait offert de se charger de toutes les communications que les États voudraient lui confier pour Sa Majesté, et ils avaient, en conséquence, adressé au roi une longue épître, où ils s'abandonnaient à leur indignation et à leur désespoir. Ils reprochaient au roi la présence des mercenaires allemands qui leur mettaient le couteau sur la gorge, et qui, par leurs rapines et leur violence, appauvrissaient et torturaient le peuple. Ils lui rappelaient les sommes énormes que les Provinces avaient jadis versées pour venir en aide au gouvernement, et le suppliaient de les secourir. Ils mettaient sous ses yeux la triste situation d'Anvers, jadis la nourrice de l'Europe, la plus belle fleur de sa guirlande royale, la première et la plus noble cité de la terre (2), maintenant déserte et abandonnée ; » ils avaient, en outre, recommandé à Escovedo de ne pas manquer de faire sentir au roi, dans ses conversations, tout le mal qu'avait fait jusqu'alors la conduite tenue par les gouverneurs des Pays-Bas ; ils l'avaient enfin comblé de leurs bons souhaits, et avaient bien rempli sa bourse de voyage, qui contenait au moins un revenu annuel de deux mille couronnes. Sa corres-

(1) Bor, t. X, p. 825. Hoofdt, t. XII, p. 507. *Discours sommier*, etc., p. 47.

(2) *Lettre des États*. Bor, t. X, p. 826, 827.

pondance secrète fut interceptée et rendue publique peu de semaines après son départ (1).

Nous l'accompagnerons un moment à Madrid. Encore quelques mots sur l'infortuné secrétaire de don Juan, sur les causes qui amenèrent l'année suivante son assassinat, puis il disparaîtra de la scène. Nous avons déjà vu avec quel art Antonio Perez, secrétaire d'État, amant de la princesse d'Eboli, et principal conseiller de Philippe à cette époque, avait nourri dans l'esprit du roi les soupçons les plus extravagants quant aux plans de don Juan et de son confident intime (2). Il les avait dépeints au roi comme secrètement résolus, aussitôt que don Juan serait établi sur le trône d'Angleterre, à attaquer Philippe II dans son royaume et à lui enlever sa couronne. Escovedo était, à en croire Perez, le principal instigateur et le meneur de ce complot surprenant, qu'un fou aurait seul pu concevoir, et qui n'avait probablement jamais existé.

Perez ne donnait nulle preuve de ce qu'il avançait. Escovedo était trop habile pour tenir le langage que lui reprochait le secrétaire d'État. Il ne pouvait avoir dit que don Juan et lui avaient l'intention de fortifier le rocher de Mogro et de s'emparer de la ville de Santander, ce qui leur donnerait le moyen d'être maîtres de l'Espagne dès qu'ils se seraient emparés de l'Angleterre (3). Certainement, si Perez avait eu entre les mains une seule phrase écrite par don Juan ou par Escovedo qu'il eût pu commenter dans ce sens, il ne l'aurait pas dissimulée, et

(1) Bor, t. X, p. 825. Hoofdt, t. XII, p. 508. *Discours sommier*, etc., p. 47. Meteren, t. VII, p. 121. Bor, t. X, p. 827-842.

(2) *Mém. de Perez*, p. 284-317. *Obras y relaciones*.

(3) *Ibid.*, p. 313.

elle aurait rendu superflus tous les bruits mensongers qu'il prétendait recueillir sur leur compte. D'accord avec le roi, Perez avait systématiquement dirigé sa correspondance avec don Juan et Escovedo, de façon à leur arracher la preuve de leurs desseins : « C'était, disait-il à Philippe, le seul moyen par où l'on pût les amener à découvrir leur poitrine pour recevoir un juste châtiment. — Je suis parfaitement de votre avis, répondit Philippe à Perez, car, d'après ma théologie, à moins d'agir comme vous le faites, vous ne rempliriez votre devoir ni envers Dieu ni envers le monde (1). » Mais les astucieux conspirateurs de Madrid ne pouvaient arracher aux conspirateurs supposés de Flandre aucune preuve de leur crime ; tout ce que ceux-ci répétaient sans cesse, c'était le désir de don Juan d'être rappelé. Tandis que son secrétaire était à Madrid, le gouverneur demandait qu'on lui renvoyât Escovedo, avec de l'argent : « Escovedo et de l'argent, beaucoup d'argent (2) ! » écrivait-il à chaque instant ; et Philippe regardait cette réclamation si naturelle comme la preuve des desseins de son frère contre sa couronne. Perez réunit en un seul bloc le complot contre l'Angleterre, la bulle du pape, le désir exprimé par don Juan de se rendre en France comme un simple aventurier, avec quelques milliers d'hommes à sa suite ; puis, sur tous ces faits, il rédigea un protocole que Philippe approuva entièrement et qui se terminait par la déclaration qu'il fallait se défaire d'Escovedo, mais secrètement et à l'aide du poison. Le marquis de Los Velos, auquel on demanda son avis, répondit que, lors même qu'il serait sur le point de recevoir l'extrême-

(1) *Mém. de Perez*, p. 310, 311.
(2) *Ibid.*, p. 314.

onction, il voterait pour la mort du coupable (1). Philippe en était déjà venu à la même conclusion. Perez se chargea joyeusement de la chose; le roi lui donna carte blanche, et la mort de l'infortuné secrétaire fut résolue. Immédiatement après son arrivée à Madrid, Escovedo écrivit au roi. Philippe plaça sa lettre au milieu d'autres dépêches, avec cette note : « L'avant-courrier est arrivé; il est nécessaire de faire grande hâte et de le dépêcher avant qu'il ne nous égorge (2). »

Le roi voulait à tout prix la prompte exécution de ses desseins meurtriers; son frère et Escovedo lui étaient odieux. A peine le secrétaire de don Juan était-il arrivé à Madrid qu'il découvrit la liaison intime de Perez avec la princesse d'Eboli (3). Il crut de son devoir de protester contre une telle perfidie, et menaça d'en instruire le roi, qui était peut-être la seule personne à la cour à ignorer la trahison de sa maîtresse et de son ministre. Furieux de l'insolence d'Escovedo, et craignant de lui voir exécuter sa menace, Perez et Anne d'Eboli résolurent de se débarrasser d'un homme aussi gênant (4). Ils surent se servir de la fureur du roi contre don Juan, et Perez reçut de Philippe l'ordre secret de préparer le meurtre d'Escovedo (5). Ce fut ainsi que le complot imaginaire de don Juan contre la couronne de Philippe servit de prétexte à un meurtre dont les craintes

(1) *Mém. de Perez*, p. 317.

(2) *Cartas dell. don Juan y Escovedo*, Ms. La Haye.

(3) Mignet, *Perez et Philippe II*, p. 28-38. Hoofdt, t. XII, p. 512-515. Cabrera, t. XII, p. 972.

(4) Mignet, p. 32.

(5) *Mém. de Perez*, p. 314-317. Mignet, p. 32, 33. Hoofdt, t. XII, p. 514. Cabrera, t. XII, p. 972.

et la vengeance de la princesse d'Eboli et de son amant furent la véritable cause.

Perez se chargea de préparer le meurtre (1); mais il faut rendre ici justice à Philippe, et avouer que son secrétaire d'État n'avait pas autant de talent que lui pour de semblables entreprises. Un grand nombre de personnes furent mises dans le complot. La chose fit beaucoup de bruit dans Madrid, et personne n'eut jamais un doute sérieux quant aux instigateurs du crime. Deux fois Perez tenta d'empoisonner Escovedo, à sa propre table, par l'entremise d'Antonio Enriquez, page fort avant dans sa confidence. Ses efforts furent inutiles. Il recommença une troisième fois, également sans succès ; Escovedo conçut quelques soupçons. Une femme, qui était esclave dans sa maison, fut arrêtée et pendue sur la place publique, pour avoir essayé de tuer son maître (2). Quelques jours après, le 31 mars 1578, Escovedo fut assassiné, le soir, dans les rues de Madrid, par six conspirateurs. Cette troupe de meurtriers se composait du majordome de Perez, d'un page de sa maison et du frère de ce page, d'un marmiton de la cuisine du roi, nommé Juan Rubio qui avait déjà tenté d'empoisonner Escovedo, et de deux *bravi* de profession, engagés pour l'occasion. Ce fut l'un de ces derniers, Insauti, qui frappa Escovedo d'un coup mortel : ses complices ne firent que l'aider de leur présence, ou se tenir au coin des rues voisines (3).

Les meurtriers s'enfuirent et firent leur rapport à Perez qui, dans le but de sauver les apparences, s'était

(1) Mignet, *Perez et Philippe II*, p. 34, sqq.

(2) Mignet, p. 38, 39. Cabrera, t. XII, p. 972.

(3) *Ibid.*, p. 40.

rendu à la campagne ce jour-là. Le public sut bientôt à quoi s'en tenir sur le nom des coupables, mais ils étaient au-dessus des atteintes de la justice ; celui qui avait voulu le meurtre était presque le seul qui en ignorât la cause. Philippe avait ordonné l'assassinat d'Escovedo; mais il se trompait complétement sur les raisons de Perez pour l'y pousser. Il était la dupe d'un scélérat plus habile que lui, et il croyait sacrifier un homme qui avait conspiré contre sa couronne, tandis qu'il avait seulement fait périr un pauvre homme qui n'avait que trop veillé sur ce qu'il croyait être l'honneur de son maître.

Les assassins échappèrent nécessairement à toute poursuite, et furent bien récompensés. Miguel Bosque reçut d'un secrétaire de Perez cent couronnes d'or; Mesa, l'un des *bravi*, eut pour sa récompense une chaîne d'or, une coupe d'argent, cinquante doublons, et la princesse d'Éboli le nomma sous-intendant de ses domaines (1). Le véritable meurtrier, Insauti, le page Enriquez, et le marmiton furent *nommés enseignes dans l'armée de Sa Majesté*, et reçurent en outre une pension annuelle de vingt couronnes d'or (2). Leurs commissions furent signées par Philippe le 19 avril 1578. C'était ainsi qu'on payait un meurtre en Espagne, avec des chaînes d'or, des coupes d'argent, des doublons, des pensions, et des commissions dans l'armée ! Le pauvre Escovedo ne recevait, en récompense de sa fidélité, qu'un coup de stylet. Faut-il s'étonner que le meurtre fût plus commun que la fidélité ?

Nous n'avons pas à nous occuper de la fin de la carrière d'Antonio Perez, de son fameux procès, de son

(1) Mignet, p. 41.
(2) *Ibid.*

bannissement, de ses intrigues, de son long exil, et de sa misérable mort. Reprenons le cours de notre récit.

Les habitants de la Hollande et de la Zélande avaient profité du court moment de répit qui leur avait été accordé pour réparer leurs immenses digues. Ils reconstruisirent à grands frais ces barrières qui protégeaient leur pays contre l'Océan, et qu'ils avaient détruites de leurs propres mains pour se préserver de la tyrannie : le prince les encourageait par sa présence, les dirigeait et les soutenait par sa persévérante énergie (1). L'œuvre qu'ils accomplirent alors était une œuvre immense, et digne, dit un contemporain, de passer à la postérité (2).

Sur la demande universelle, le prince parcourut les petites provinces, et fit une courte visite à chaque ville. Il n'y avait point d'arcs de triomphe, point de musique militaire, point de bannières, point de décorations théâtrales ; mais partout il était accueilli par les cris de joie de mille cœurs reconnaissants : « Notre père Guillaume est ici ! Le voilà ! » s'écriaient les hommes, les femmes et les enfants quand on annonçait son arrivée dans une ville ou dans un village (3). C'était un patriarche qui visitait ses enfants ; ce n'était pas un conquérant, ni un potentat vulgaire qui se montrait à ses admirateurs. Heureux ceux qui entendaient sa voix, plus heureux encore ceux qui pouvaient lui serrer la main, car ses paroles étaient pleines d'affection, et il tendait la main à

(1) Bor, t. X, p. 819. Wagenaer, t. VII, p. 158. Hoofdt, t. XII, p. 504.
(2) Bor, t. X, p. 819.
(3) *Ibid.*, t. X, p. 830. Hoofdt, t. XII, p. 520. Wagenaer, t. VII, p. 159, 160.

tout le monde ; nul n'était trop humble pour ne pas oser l'approcher ; nul n'était assez ignorant pour ne pas savoir tout ce qu'il faisait pour sa patrie.

En dépit de la foule reconnaissante qui se pressait autour de lui, Guillaume trouvait encore le temps de diriger les travaux des États généraux qui avaient toujours un plus grand besoin de ses conseils, à mesure que leurs relations avec don Juan devenaient plus compliquées et moins satisfaisantes. Dans une lettre qu'il leur adressa de Harlem, le 20 juin, il les pressait éloquemment de rester fidèlement attachés à la pacification de Gand comme à une ancre au milieu de la tempête. Il les avertissait que, s'ils s'en écartaient, leur ruine était inévitable. Il leur rappelait qu'ils n'avaient encore que l'ombre du traité, et non la substance, qu'on leur avait enlevé ce qui avait le plus d'importance, leur union mutuelle. Il leur disait que ses frères et lui avaient dépensé leur force, leur fortune et leur sang pour fonder le pont au moyen duquel le pays était arrivé à la pacification de Gand ; c'était à la nation de conserver ce qui avait été si péniblement acquis : mais il leur déclarait que le gouvernement agissait sans bonne foi, et faisait des préparatifs secrets pour anéantir l'autorité des États, pour remettre en vigueur les édits, pour placer des étrangers dans toutes les fonctions importantes, et pour rétablir les échafauds et la persécution (1).

Lorsque don Juan s'était emparé du château de Namur et que, pour justifier sa conduite, il avait lancé d'amères accusations contre le prince d'Orange, Guillaume avait envoyé Tassin et Sainte-Aldegonde aux États

(1) Bor, t. X, p. 829, 830.

généraux, pour leur déclarer ses sentiments à ce sujet. Il leur adressa en même temps une lettre pleine d'une simple et sincère éloquence : « Le seigneur don Juan, » disait-il, « m'a accusé de violer la paix et d'en vouloir à sa vie; il cherche à vous persuader de vous joindre à lui pour déclarer la guerre, tant à moi qu'à la Hollande et à la Zélande ; mais je vous prie, de tout mon cœur, de vous rappeler que tous nous avons solennellement promis d'exécuter le traité de Gand. » En conséquence, il conjurait les États de se méfier des artifices qu'on employait pour les entraîner hors de la seule voie qui pût les conduire à rétablir la tranquillité, la puissance et la prospérité dans leur commune patrie : « Je crois, » ajoutait-il, « qu'il n'y a pas parmi vous un seul homme qui puisse se méfier de moi, s'il veut bien peser soigneusement toutes mes actions, et considérer attentivement la conduite que je tiens et que j'ai toujours tenue. Comparez ma conduite avec celle de don Juan, et vous verrez que tout ce que je veux, pour mon pays et pour moi-même, c'est de jouir en paix de l'union, et du légitime exercice de nos libertés : voilà le but auquel aspirent tous les bons patriotes, et auquel je n'ai cessé de tendre. Toute la grandeur de don Juan, au contraire, consiste dans la guerre; il ne déteste rien tant que le repos, et il nous a fourni la preuve de ses goûts, dans tous ses desseins et ses entreprises, avant et après le traité de Marche en Famine, dans notre pays comme à l'étranger. Il est évident qu'il a toujours voulu et qu'il veut encore aujourd'hui nous mêler à une nouvelle guerre avec nos voisins d'Angleterre et d'Écosse : il est également manifeste que ses prétendues accusations contre moi ne servent qu'à parer et à dissimuler sa soif de la guerre,

son désir de vengeance et sa haine non-seulement contre moi, mais contre vous. Il veut, suivant l'expression d'Escovedo, châtier les uns par la main des autres, et exciter la jalousie d'une portion de ce pays contre l'autre portion : c'est pourquoi je vous exhorte très-affectueusement à fonder votre décision, en cette matière, non sur des paroles, mais sur des actions. Examinez avec soin ma conduite dans toutes les questions sur lesquelles on m'attaque; prêtez attentivement l'oreille à ce que mes envoyés vous diront de ma part; et puis, après avoir pesé tous les actes de don Juan, vous pourrez prendre une résolution digne du rang que vous occupez et de vos obligations envers tout ce peuple dont vous êtes les chefs et les protecteurs, par l'autorité de Dieu et des hommes. Mettez de côté toutes les considérations qui pourraient obscurcir votre clairvoyance; défendez courageusement et, comme des hommes, votre propre sûreté, la sûreté de vos femmes, de vos enfants, de vos biens, de vos libertés; ne laissez pas périr ce pauvre peuple qui a les yeux fixés sur vous : sauvez-le de l'avidité de ceux qui voudraient se faire grands à vos dépens; préservez-le d'une misérable servitude; ne souffrez pas que nos enfants puissent dire que, par notre pusillanimité, ils ont perdu les libertés que nos ancêtres avaient conquises pour eux, et leur avaient léguées, aussi bien qu'à nous : glorieux héritage qui ne doit pas tomber sous l'orgueilleuse tyrannie des étrangers !

« J'ai la confiance » ajoutait le prince en finissant, « que vous donnerez à mes envoyés toute votre attention et toute votre confiance : j'ajoute seulement que je suis, comme toujours, sincèrement résolu à m'employer sans relâche à vous servir, et à veiller sur tout ce peuple, ne

voulant épargner dans ce but ni mes forces, ni ma vie même (1). »

Le prince était trop vigilant et trop habile pour ne pas profiter des fautes du gouverneur. Don Juan voulait rétablir la paix, si la chose était possible, et pourtant il avait jeté son gant dans l'arène : il affectait d'agir virilement et franchement, en guerrier et en fils d'empereur; et cependant il se mêlait à une foule de petits stratagèmes et d'intrigues maladroites qui n'avaient d'autre résultat que de lui donner la réputation d'un homme sans loyauté. Sainte-Aldegonde exprimait l'espoir que la prise du château de Namur « réveillerait le peuple de son somme, » et certainement le prince d'Orange faisait tout ce qu'il fallait pour lui ouvrir les yeux (2).

Tandis qu'il se trouvait dans la Hollande septentrionale, Guillaume d'Orange fut vivement pressé par les magistrats d'Utrecht de se rendre dans leur ville. Son autorité sur cette province, telle que la lui conférait son ancienne commission, n'avait pas encore été reconnue, mais il paraissait certain que la convention méditée sous le nom de Satisfaction serait bientôt conclue, car le prince avait à Utrecht des amis nombreux et influents. Sa femme, Charlotte de Bourbon, qui l'accompagnait dans ce voyage, tremblait en songeant aux dangers auxquels son mari s'exposait en s'aventurant ainsi hardiment sur un territoire qui pouvait être plein de ses ennemis; mais le prince avait résolu de s'en remettre à la fidélité d'une province qu'il espérait bientôt compter dans son gouvernement. Le cœur plein de tristes présages, la princesse suivit son

(1) *Archives*, Ms. De la Haye, *Acta statuum Belgii*, t. I, p. 367, 368. Bor, t. X, p. 830.

(2) *Archives de la maison d'Orange*, t. VI, p. 116.

mari dans la vieille ville épiscopale. Au moment où ils faisaient leur entrée, au milieu d'un immense concours de peuple, une balle traversa la vitre de leur voiture et frappa le prince à la poitrine. La princesse épouvantée jeta ses bras autour du cou de son mari, en criant qu'ils étaient trahis; mais le prince, ayant vu aussitôt que la balle supposée n'était qu'une bourre égarée de l'un des canons qui tonnaient encore en son honneur, réussit promptement à la calmer (1). La voiture chemina lentement au milieu des rues, suivie par les bruyantes acclamations de la multitude qui s'empressait autour du prince. Les citoyens d'Utrecht se confirmèrent dans leur résolution de se placer sous la souveraineté du prince, et lorsqu'il quitta la ville, il était évident que le traité de « Satisfaction » ne tarderait pas à être conclu. Il fut arrêté en effet, dans l'automne de la même année, sur les bases de la « Satisfaction » qui avait déjà été acceptée par Harlem et Amsterdam, bases assez larges pour admettre les deux religions, tout en laissant à l'Église catholique une suprématie nominale (2).

Pendant ce temps, don Juan et les États échangeaient une longue et vaine correspondance. Les envoyés chargés des négociations avaient prononcé des paroles pleines d'amertume et de récriminations. Aussitôt que le gouverneur avait eu pris possession du château de Namur, il avait envoyé le seigneur de Rassinghem aux États généraux. Ce gentilhomme était porteur des copies de deux lettres anonymes, reçues par don Juan le 19 et le 21 juillet 1577, où on lui révélait un complot con-

(1) Bor, t. X, p. 830. Hoofdt, t. XII, p. 520.
(2) *Ibid.*, p. 893-896. *Vera Narratio*, p. 26.

tre sa vie et sa liberté (1). Le gouverneur croyait que le comte de Lalain, qui l'avait secrètement invité à une conférence, lui tendait ainsi une embûche. Le pays était rempli de soldats licenciés, et le gouverneur affirmait à ses confidents que des bandes d'hommes exaltés l'attendaient dans tous les cabarets du Hainaut et de la Flandre. Il sommait les États de traquer ces conspirateurs, et d'infliger à leurs chefs un châtiment insigne; il demandait que les soldats, aussi bien que les citoyens, fussent désarmés à Bruxelles et dans tout le Brabant, et il déclarait qu'il s'était emparé de Namur, uniquement parce qu'il ne pouvait être en sûreté ailleurs que dans une forteresse (2).

La lettre du gouverneur était datée du 24 juillet : les États envoyèrent à Namur Marolles, archidiacre d'Ypres, et le seigneur de Bresse, avec la mission spéciale de traiter tous les points ci-dessus énoncés (3). Ces gentilshommes, qui se déclaraient absolument dévoués à la cause de Sa Majesté et de la religion catholique, exprimèrent quelque doute quant à l'existence du complot supposé. Ils demandèrent à don Juan de dénoncer les coupables, s'il les connaissait, afin qu'on pût leur infliger immédiatement un châtiment convenable. La conversation qui s'engagea alors n'eut rien de satisfaisant. Le gouverneur prit un ton haut et menaçant; il assura Marolles qu'il était maître, non-seulement de la citadelle de Namur, mais encore de la citadelle d'Anvers, et les députés se retirèrent sans avoir rien obtenu. Ils étaient à peine loin que don Juan fit partir pour Bruxelles

(1) Bor, p. 832. Hoofdt, t. XII, p. 509. *Discours sommier*, p. 29.
(2) Bor, p. 832.
(3) *Ibid.*, p. 834.

une autre commission, composée de Rassinghem et de Grobbendonck (1). Ils portaient aux États les plaintes du gouverneur et ses demandes (2). Dans cette lettre, don Juan renouvelait ses assertions quant aux complots contre sa personne, et ses protestations de sincérité. Il blâmait sévèrement le prince d'Orange, s'indignait de ce qu'il prétendait s'emparer d'Amsterdam sans donner à cette ville une satisfaction suffisante, et même d'Utrecht, à laquelle il n'avait aucun droit. Le gouverneur affirmait que les Hollandais et les Zélandais étaient résolus à exterminer la religion catholique, et qu'ils avouaient publiquement leur intention de refuser obéissance aux États généraux, s'ils ordonnaient le maintien exclusif de l'ancienne religion du pays. Don Juan demandait aux États de lui envoyer des personnes qui pussent faire partie de l'assemblée générale, afin qu'il décidât s'il ne se trouvait pas dans ce nombre des individus qu'il serait nécessaire d'en écarter. Il demandait en outre que les États cessassent d'avoir des communications avec le prince d'Orange, s'il ne remplissait pas immédiatement les conditions du traité de Gand. Enfin, il sommait les États de lui fournir une garde du corps convenable (3).

Les États répondirent aux plaintes et aux demandes de don Juan par une série de résolutions (4). Ils protestèrent, comme de coutume, de leur attachement à Sa Majesté et à la foi catholique, et concédèrent au gouverneur une garde à pied de trois cents archers. Mais ils lui refusèrent absolument le droit de faire des

(1) Bor, t. XI, p. 834, 835. *Discours sommier*, p. 29, 30.
(2) *Ibid.*, p. 836, 837.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 837, 838.

éliminations dans leurs listes de députés, attendu que de temps immémorial, leurs représentants étaient choisis par le clergé, les nobles, les villes et les bourgs. Les noms pouvaient changer sans cesse, et il ne s'en trouvait point parmi eux de suspects ; d'ailleurs, c'était, disaient-ils, une question qui ne concernait en rien le gouverneur. Ils promirent de faire tous leurs efforts pour amener le prince d'Orange à exécuter le traité. Mais ils supplièrent don Juan de quitter la citadelle de Namur, et lui donnèrent à entendre que ses menées secrètes étaient découvertes, et qu'on venait d'envoyer au prince d'Orange un gros paquet de lettres interceptées dans le voisinage de Bordeaux (1). Dans ce paquet il y avait quelques-unes des dépêches de don Juan et d'Escovedo, adressées au roi et à Perez, et dont nous avons déjà parlé.

Le comte de Bossu, le seigneur de Bresse et Meetkercke furent chargés de porter ces résolutions à Namur. Ils eurent avec don Juan une longue et violente conversation. Le gouverneur se plaignit plus amèrement que jamais des complots contre sa personne et des intrigues du prince d'Orange. Il soutint que ce traître habile avait semé au loin dans les Pays-Bas ses exécrables doctrines, et qu'une ample moisson de rébellion et d'hérésie serait bientôt le fruit de ses menées. Il était temps, s'écriait-il, que les États abandonnassent le prince et se ralliassent autour de leur roi. On avait abusé de sa patience. Il avait fait lui-même au delà de ce qu'on pouvait attendre. Il avait exécuté fidèlement le traité de Gand, mais il n'a-

(1) Meteren, t. VII, p. 121. Hoofdt, t. XII, p. 516. *Discours sommier*, p. 32, 33.

vait réussi ni à se faire aimer, ni à inspirer confiance (1).

Les députés répliquèrent que, pour exécuter entièrement le traité de Gand, le gouverneur était tenu de licencier les troupes allemandes, d'assembler les États généraux, et de faire respecter leurs résolutions. Tant que cela ne serait pas fait, dirent-ils, le gouverneur n'avait nul droit de se vanter d'avoir fidèlement exécuté la pacification. Après une longue conversation, où l'on répéta les mêmes plaintes, où l'on fit les mêmes déclarations et les mêmes demandes, et où l'on échangea les mêmes menaces que dans les occasions précédentes, les députés retournèrent à Bruxelles (2).

Immédiatement après leur départ, don Juan apprit le résultat de sa tentative sur le château d'Anvers. Nous avons déjà raconté comment il en avait éloigné le duc d'Aerschot, sous prétexte qu'il voulait l'emmener au-devant de la reine Marguerite, et avait mis à sa place l'un de ses moins scrupuleux partisans. Mais le nouveau commandant s'aperçut bientôt qu'il avait entrepris ce qu'il n'était pas en état d'accomplir. On refusa aux troupes commandées par Van Ende l'entrée de la ville, bien que le gouverneur général eût demandé la permission de les y faire séjourner (3). Don Juan avait assuré aux magistrats d'Anvers qu'ils avaient besoin de ces troupes pour la sûreté de leur ville, mais ils savaient trop bien quel genre de protection pouvaient leur donner Van Ende et ses mercenaires. Un détachement de l'armée des États, sous les ordres d'un neveu de Champagny, le seigneur de Vers, se rencontra avec le régiment

(1) Bor, t. XI, p. 838, 839.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 852. Hoofdt, t. XII, p. 517.

de Van Ende, et le mit entièrement en déroute. Au même instant, un officier qui se trouvait en garnison dans la citadelle, le capitaine de Bours, forma le projet de s'emparer de là forteresse au nom des États. Ses mesures furent prises promptement et avec le plus grand secret. Le seigneur de Liedekerke avait remplacé Champagny dans le gouvernement de la ville. Cette place lui avait été donnée par l'entremise du greffier Martini, zélé partisan du prince d'Orange. On savait que le nouveau gouverneur était tout dévoué au prince, et on le croyait converti à la religion réformée. De Bours arrangea ses plans, de concert avec Martini et Liedekerke. Les principales maisons de commerce de la ville lui fournirent en cachette une grosse somme d'argent; ces fonds furent employés à gagner la garnison ; une seule compagnie resta fidèle à Treslong. Toutes les autres, comme il l'écrivit lui-même plus tard à don Juan, étaient toujours sur le point de lui sauter à la gorge (1).

Ce fut en effet ce qui lui arriva le 1er août, jour fixé par le gouverneur et le greffier. Le combat fut court, mais pendant quelque temps on en ignora le résultat dans la ville. Le panache blanc du chapeau de de Bours tomba pendant la bataille et roula dans le fossé. On le vit bientôt flotter sur la rivière : les sentinelles vinrent aussitôt en donner la nouvelle à Liedekerke, qui attendait chez Martini le résultat de la tentative. Leur épouvante fut grande; mais Martini, plus confiant que le gouverneur, s'élança hors de la maison pour savoir toute la vérité (2).

(1) Bor, Hoofdt, *ubi sup.* Meteren, t. VII, p. 122. *Discours sommier*, p. 36, sqq. Cabrera, t. XI, p. 933, sqq. *Appendice au Discours sommier*, p. 76, 77.

(2) Bor, t. XI, p. 853. Hoofdt, t. XII, p. 518.

A peine avait-il mis le pied dans la rue qu'il entendit des cris de joie : « Les Gueux sont maîtres du château ! Les Gueux sont maîtres du château ! » s'écriait-on de toutes parts (1). Il rencontra bientôt un lieutenant qui arrivait de la forteresse, et qui lui raconta toute l'affaire. Dès qu'il sut que de Bours était complétement victorieux et que Treslong avait été fait prisonnier, Martini s'empressa de rentrer chez lui où Liedekerke restait caché. Le gouverneur se rendit aussitôt à la citadelle où il convoqua les magistrats, les principaux citoyens et les plus riches négociants. On était maître du château; mais la ville frémissait de crainte à la pensée que les mercenaires allemands allaient peut-être se soulever par indignation ou par horreur, et renouveler l'horrible tragédie de la Furie d'Anvers (2).

Il y avait en réalité quelque raison de redouter une pareille catastrophe. La secrète correspondance de don Juan avec les colonels était déjà découverte (3), et on y avait vu avec quelle ardeur il répétait aux hommes qu'il voulait employer « que le sort était jeté, et qu'il fallait user de toute leur habileté pour que la chose tournât bien (4). » Le château était aux mains des magistrats; mais qu'adviendrait-il de la ville? Après une courte et sérieuse consultation, les principaux négociants offrirent de donner 300,000 couronnes qu'on emploierait à satisfaire, si c'était possible, les soldats allemands, déjà en armes et rassemblés sur la place de Meer. Leurs colonels, ne se trouvant pas en sûreté dans cet endroit,

(1) Bor, p. 854.
(2) *Ibid.* Hoofdt, t. XII, p. 518.
(3) *Ibid.*
(4) *Appendice au Discours sommier*, p. 60. Bor, t. XI, p. 849.

les conduisirent dans la ville même. Là, ils construisirent des barricades, au moyen de fourgons, de caisses et de ballots de marchandises; puis, au lieu de prendre l'initiative, ils attendirent l'événement (1). Ils virent bientôt arriver une députation portant un drapeau blanc; elle venait de la citadelle; les principaux officiers chargèrent des commissaires d'aller lui répondre. Il leur fut dit qu'on offrait de payer, presque complétement, tout l'arriéré dû aux troupes, à condition qu'elles évacueraient à l'instant et pour toujours la ville. Il serait payé à l'instant 150,000 couronnes. Les négociants se tenaient immobiles sur le pont qui menait de l'ancienne ville à la ville neuve, en face des soldats. Ils avaient dans leurs mains des bourses pleines de l'or le plus brillant. Les soldats les contemplaient avec des yeux avides, et juraient qu'ils mettraient à mort leurs officiers s'ils repoussaient une offre aussi séduisante et aussi inattendue. Cependant, les commissaires hésitaient toujours et demandaient sans cesse quelque chose de nouveau. En réalité, les négociants s'étaient engagés à fournir, si cela était nécessaire, 300,000 couronnes, mais les prudents négociateurs désiraient épargner la moitié de cette somme, s'ils pouvaient y parvenir à force de diplomatie. Le jour baissait et le marché n'était pas conclu lorsque tout à coup on aperçut au loin des voiles, et bientôt une grande flotte de vaisseaux de guerre, la bannière au vent, arriva dans l'Escaut (2). C'était une escadre des vaisseaux du prince, sous les ordres de l'amiral

(1) Bor, t. XI, p. 854. Hoofdt, t. XII, p. 518. Meteren, t. VII, p. 122.

(2) Bor, t. XI, p. 855. Hoofdt, t. XII, p. 519. Meteren, t. VII, p. 122.

Haultain. Il se dirigeait vers Tholen lorsqu'il reçut des nouvelles secrètes, dont il sut profiter avec une habile audace pour frapper un grand coup, au bénéfice de la cause qu'il servait avec tant de fidélité. Il fit tirer deux ou trois coups de canon contre les barricades. L'effet en fut merveilleux. Les soldats saisis d'une panique soudaine poussèrent des cris de détresse : « Voilà les Gueux ! voilà les Gueux (1) ! » Or, les Gueux de la mer n'avaient pas laissé faiblir leur terrible réputation depuis le mémorable siége de Leyde. Les négociants restaient toujours sur le pont, leurs bourses à la main. Les députés de la citadelle agitaient encore leur drapeau blanc. Il était trop tard. L'horreur qu'inspiraient aux soldats les sauvages Zélandais leur fit oublier leur soif de paiement, et éteignit en eux toute confiance dans le bon vouloir des citoyens. Emportés par une crainte insensée, ils s'enfuirent de tous côtés, égarés et désespérés comme des loups qui veulent échapper à des lévriers (2). » Leur fuite fut ridicule; sans attendre l'argent que leur offraient les négociants, sans même prendre le temps d'emporter ce qui leur appartenait, ils se sauvèrent, en jetant leurs armes ; les uns se précipitèrent dans l'Escaut, d'autres s'échappèrent le long des digues, et le plus grand nombre s'enfuit en rase campagne.

Le colonel Fugger parvint à en rallier un certain nombre, et s'enferma avec eux dans Berg-op-Zoom. Ils y furent bientôt assiégés par Champagny, et se virent contraints de livrer leur colonel, et de mettre bas les armes (3). Le reste se retira à Breda, et y tint pendant

(1) Hoofdt, t. XII, p. 519. Bor, t. XI, p. 855.
(2) Bor, t. XI, p. 855.
(3) *Ibid.*, p. 856. Hoofdt, t. XI, p. 522.

deux mois. Le prince d'Orange les en fit sortir par un adroit stratagème. Il fit arrêter, sur la route de Breda, un capitaine qu'il savait être au service de don Juan. Cet homme portait soigneusement cachée dans sa ceinture une lettre chiffrée et cachetée avec le sceau du gouverneur général. Don Juan pressait vivement, dans cette lettre, le colonel Frondsberger, qui commandait à Breda, de résister encore pendant deux mois, et lui promettait des secours. Le prince fit substituer à cette lettre, qu'on ne déchiffra qu'à grand'peine, une épître écrite avec infiniment d'art par le célèbre imprimeur d'Anvers, Wilhelm Sylvius, et il y mit la signature et le sceau de don Juan. Dans cette fausse missive, don Juan ordonnait au colonel de se tirer d'affaire comme il pourrait, attendu qu'il était lui-même assiégé, et ne pouvait venir à son secours. On gagna à prix d'argent le capitaine qui avait apporté la véritable lettre ; il se chargea de remettre au colonel la contre-façon ; et il accomplit si fidèlement sa tâche, et répandit avec tant de zèle dans la ville ce récit mensonger que les troupes se soulevèrent, et mirent leur chef, leurs armes, et la place, au pouvoir des États. Tel fut le résultat des efforts faits par don Juan pour s'emparer de la citadelle d'Anvers. Non-seulement les États en devinrent maîtres, mais pour la première fois depuis douze ans, la ville fut délivrée de la présence d'une armée étrangère (1).

La fureur et le désappointement du gouverneur général furent extrêmes. Il s'était vanté à Marolles un jour trop tôt. Le but qu'il croyait atteindre lui manquait, et il se voyait sur le point d'avoir à satisfaire à d'inter-

(1) Bor, Hoofdt, p. 522, 523.

minables demandes auxquelles il n'avait pas songé, et qui le mettaient à deux doigts de sa perte. Le triomphe semblait destiné aux États, et non pas à lui. Le sort ne lui était pas favorable, en dépit du soin avec lequel il avait joué. Cependant il ne perdait pas encore l'espoir de se venger : « Ces rebelles croient, » écrivait-il à l'impératrice douairière, sa sœur, « que la fortune leur sourit, et me fait la moue. Les misérables sont bien fiers; ils oublient qu'un de ces jours ils recevront leur châtiment (1). »

Le 7 août, il adressa une longue lettre aux États. Ce document était suivi, comme de coutume, de certaines demandes, rédigées catégoriquement en vingt-trois articles (2). Les États trouvèrent les conditions du gouverneur général fort dures et singulières, car ils se croyaient les maîtres de la situation. Cependant le gouverneur semblait disposé à traiter avec eux comme s'il eût pris la citadelle d'Anvers, au lieu de l'avoir perdue, et comme si les troupes avec lesquelles il avait comploté étaient réunies sur le champ de bataille, au lieu d'être enfermées dans des villes fort éloignées, et entièrement à la merci des États. Le gouverneur demandait que toutes les forces du pays fussent mises sous ses ordres immédiats, qu'on donnât le gouvernement de la Flandre au comte de Bossu, ou à quelque autre choisi par lui, que le peuple du Brabant et de la Flandre s'employât activement à poursuivre, à atteindre et à châtier tous les hérétiques et tous les prédicateurs errants. Il demandait en particulier qu'on défendît à Sainte-Aldegonde et à Theron, rebelles pernicieux, de mettre le pied dans une ville

(1) *Appendice au Discours sommier*, p. 82.
(2) Bor, t. XI, p. 839, sqq.

quelconque des Pays-Bas. Il insistait pour que la commune de Bruxelles mît bas les armes, et reprît ses occupations ordinaires. Il demandait que le prince d'Orange fût contraint d'exécuter le traité de Gand, de supprimer l'exercice de la religion réformée à Harlem, Schoonhoven, et autres lieux, d'éloigner ses vaisseaux des points qu'ils menaçaient, et de rendre Nieuport, qu'il n'avait pas le droit d'occuper. Si le prince persistait dans sa révolte, don Juan sommait les États de prendre les armes contre lui et de soutenir leur légitime gouverneur. Il demandait, en outre, qu'on lui remît immédiatement la citadelle d'Anvers, et qu'on fît sortir Treslong de prison (1).

Ces demandes pouvaient sembler raisonnables si l'on se plaçait au point de vue de l'Espagne, mais il était également naturel que leur audace étonnât les États. Ils ne pouvaient comprendre comment l'homme qui avait si ouvertement violé le traité de Gand osait reprocher au prince de ne pas l'avoir exécuté; comment l'homme qui avait intrigué avec les mercenaires allemands de telle sorte qu'on s'était vu menacé d'une nouvelle Furie d'Anvers, osait réclamer le commandement de toutes les troupes; comment enfin l'homme qui avait tenté de s'emparer de la citadelle d'Anvers par un vil stratagème venait de sang-froid demander qu'on la lui rendît. Ce conspirateur qui n'avait pas réussi dans son complot prétendait s'adjuger la récompense qu'il avait espérée de sa perfidie. Au moment où les États avaient sous les yeux les lettres d'Escovedo et la correspondance de don Juan avec les colonels allemands, ils trouvaient bizarre

(1) Bor, t. XI, p. 839, 840.

que le fils bâtard et déloyal d'un empereur lui-même déloyal vînt leur prêcher la sincérité. Il était évident que le gouverneur perplexe et à bout de ressources s'était mis dans la plus fausse position. Le prince d'Orange, avec son adresse accoutumée, savait profiter des fautes de son adversaire. Don Juan n'avait réussi qu'à creuser lui-même la trappe où il était tombé. Ses stratagèmes contre Namur et Anvers n'avaient eu d'autre résultat que de le faire passer pour un intrigant rusé et sans scrupule. Son antagoniste en tira parti contre lui; Sainte-Aldegonde et tout le parti anticatholique aidèrent le prince d'Orange à répandre les lettres interceptées, et à faire connaître le vrai caractère du gouverneur. Les États ne connaissaient pas le véritable motif de la répugnance qu'il avait témoignée lors du départ par terre des troupes; ils ignoraient ses plans romanesques sur l'Angleterre, et pouvaient, sans injustice, l'accuser d'une perfidie consommée.

Lors même que don Juan aurait entrepris le gouvernement des Pays-Bas en pleine possession de toutes ses facultés, il n'aurait pas été de force à lutter contre ses puissants antagonistes. Entravé et soupçonné par son maître, joué et irrité par son adversaire, que pouvait-il faire, si ce n'est de tomber d'un abîme dans un autre abîme, et d'user ses espérances et sa vie dans cette oscillation perpétuelle entre des menaces extravagantes et des concessions arrachées à sa lassitude ? Ses instructions lui arrivaient par l'entremise de Perez, et nous avons déjà vu comment le perfide secrétaire d'État trompait systématiquement le gouverneur (1), dans le but de

(1) *Mém. de Perez*, p. 309.

lui faire commettre quelque acte de trahison, et de satisfaire ainsi le roi qui voulait obtenir la preuve des desseins secrets de don Juan contre sa couronne. Toutes les lettres qui venaient d'Espagne étaient remplies de faux renseignements et de réflexions mensongères (1). Sans nul doute, le gouverneur se croyait en droit de monter sur un trône, et voulait y arriver, que ce fût en Afrique, ou en Angleterre, ou en quelque autre lieu que le sort pût lui désigner. Il était de l'étoffe dont se faisaient, quelques siècles auparavant, les croisés et les fondateurs de dynasties. Personne n'était plus propre que ce bâtard d'un empereur, ce vaillant et romanesque aventurier, à conquérir le Saint-Sépulcre, ou à s'emparer d'une couronne, soit en Italie, soit en Moscovie, en Orient ou dans le lointain royaume de Thulé. Malheureusement, don Juan vint au monde quelques siècles trop tard. Le temps où l'on fondait des empires, et où quelques flibustiers étrangers s'appropriaient les trônes de l'Europe, était passé, et n'était pas encore revenu. Don Juan était arrivé dans les Pays-Bas avec le désir d'aplanir les difficultés et de terminer paisiblement cette rébellion qu'il destinait à lui servir de marchepied pour monter sur le trône d'Angleterre. Au lieu d'arriver à la possession de ces grandeurs éclatantes, il éprouva d'amères déceptions ; il était destiné à mourir jeune et désespéré. Déjà, à l'époque qui nous occupe, ses espérances avaient été cruellement déçues. Les habitants des Provinces ne voulaient pas l'aimer, en dépit des vues bienveillantes qu'il avait à leur égard. Ils ne voulaient pas même aimer le roi d'Espagne, en dépit des

(1) Bor, passim. Mignet, *Perez et Philippe II*, p. 16-21.

bienfaits dont Sa Majesté les avait comblés. « En un mot, disait-il avec amertume dans sa mémorable lettre à sa sœur l'impératrice, « ils ne veulent reconnaître ni Dieu ni roi ; ils prétendent à la liberté en toutes choses ; aussi est-ce grandissime pitié de voir comment ils se comportent, avec quelle impudence et quel manque de respect ils nous récompensent, Sa Majesté, de toutes les faveurs qu'elle leur a prodiguées, et moi, des travaux, des indignités et des dangers que j'ai soufferts pour eux (1). »

L'ingratitude des habitants des Provinces pouvait seule, dans l'opinion du gouverneur, surpasser leur insolence. C'était la dent de serpent qui blessait incessamment un roi si clément et son valeureux frère. Il leur semblait amer de ne pas trouver la moindre reconnaissance chez un peuple qui avait joui du duc d'Albe pendant sept ans, et qui, pendant trois ans, avait possédé Requesens ; un peuple qui avait connu les bienfaits du Conseil de Sang, des massacres de Naarden, de Zutphen et de Harlem, du siége de Leyde et de la Furie d'Anvers ! « Nous n'avons tiré, et nous ne tirerons que peu de profit de tout le bien que nous avons fait à ce méchant peuple, » écrivait le gouverneur à sa sœur. « En un mot, ils obéissent en tout point à l'homme qu'ils aiment par-dessus tout, à ce damné prince d'Orange, tandis que, sans craindre ni Dieu ni les hommes, ils exècrent et déshonorent le nom et les commandements de leur souverain naturel (2). » Aussi le gouverneur s'était-il renfermé dans le château de Namur, plein d'anxiété et de tristesse, pour attendre le progrès des événements, et échapper aux piéges de ses ennemis : « *Dieu sait,* » disait-

(1) *Appendice au Discours sommier*, p. 81.
(2) *Ibid.*

il, *combien je désire ne pas en venir aux extrémités*, mais je ne sais comment m'y prendre avec des hommes si obstinément rebelles (1). »

C'était dans ce langage pathétique que don Juan déplorait son sort. Le pays s'était éloigné de Dieu, du roi et de lui ; cependant il restait toujours immobile dans sa forteresse, décidé à la sauver de la destruction, et à ne pas verser de sang, si c'était encore possible. Il n'était pas entièrement abandonné, car au milieu de l'infidélité générale, quelques cœurs lui restaient fidèles. Bien que le peuple fût en révolte ouverte, il y avait encore une poignée de nobles résolus à faire leur devoir envers Dieu et le roi (2). « Cette petite troupe, » disait le gouverneur, « m'a accompagné ici ; ce sont des gentilshommes et des hommes d'honneur (3). » Le brave Berlaymont et ses quatre fils ne l'abandonnèrent jamais, mais déjà il voyait diminuer le nombre des « gentilshommes et des chevaliers d'honneur » qui l'avaient suivi. Aussitôt qu'on sut le résultat de l'entreprise contre la citadelle d'Anvers, et qu'on vit les nuages s'amonceler sur la cause du roi, le duc d'Aerschot et le marquis d'Havré furent les premiers à prendre leur vol vers une atmosphère plus sereine (4); au mois de septembre, le duc était de nouveau ce qu'il avait toujours prétendu être, sauf quelques importantes exceptions, » le bon frère et cordial ami du prince d'Orange (5). »

(1) *Discours sommier*, appendix, 81.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Hoofdt, t. XII, p. 520. Gachard, *Bulletin comm. roy.*, t. II, p. 153.
(5) *Archives et Corresp.*, t. VI, p. 143, 144.

Les États n'avaient pas encore répondu à la lettre que don Juan leur avait adressée le 7 août. Le 13, il leur en écrivit une nouvelle. Il sentait la difficulté de sa situation ; son indignation s'était un peu calmée, et il déclarait dans cette missive qu'il désirait vivement la paix qui, seule, pourrait faire cesser un si douloureux état de choses. Il protestait, devant Dieu et devant les hommes, de l'honnêteté de ses intentions, et assurait qu'il détestait la guerre plus que tout au monde. Il affirmait que, si sa personne leur était aussi odieuse qu'il avait lieu de le croire, il était prêt à quitter le pays, dès que le roi aurait choisi son successeur. Il leur rappelait que c'était à eux, non à lui, de trancher la question de la paix ou de la guerre, et que le monde jugerait sévèrement les hommes sur lesquels pesait cette responsabilité. Il finissait par une observation ironique dans son humilité, et priait les États, dès qu'ils auraient terminé la lecture des dépêches venues de Madrid à son adresse, de vouloir bien lui donner la possibilité d'en prendre connaissance, et de les lui faire parvenir à Namur (1).

Deux jours après avoir reçu cette lettre, les États répondirent à don Juan, avec grand détail. Ils protestaient, comme de coutume, de leur attachement à Sa Majesté, de leur fidélité à l'Église catholique, de leur résolution de maintenir le traité de Gand et l'Édit perpétuel. Ils repoussaient toute responsabilité quant à la désastreuse nature des rapports entre eux et le gouverneur, puisqu'ils avaient licencié presque toutes leurs troupes, tandis que, jusqu'au moment de sa retraite à Namur, le gouverneur n'avait pas cessé de grossir ses moyens de

(1) Bor, t. XI, p. 857.

défense. Les États ajoutaient que don Juan leur répétait sans cesse ses bonnes intentions et son sincère désir de faire la paix, mais qu'ils avaient appris, par les lettres interceptées, à combien de mauvais conseils il avait prêté l'oreille, et combien d'intrigues il prétendait mener à bien. Les États priaient le gouverneur de se demander en conscience s'ils pouvaient, après avoir lu de pareils documents, croire à son intention de maintenir le traité de Gand, ou tout autre traité, et s'ils n'avaient pas le droit de se défendre (1).

Don Juan savait déjà à quel point il s'était trompé. En s'emparant de Namur et en cherchant à prendre Anvers, il avait jeté son gant dans la lice. Lui qui voulait la paix, dans un moment de fureur et d'anxiété, il avait déclaré et commencé la guerre. Le pont était rompu derrière lui, les vaisseaux étaient brûlés, l'abîme s'était entr'ouvert; il semblait presque impossible de faire un pas en arrière. Et cependant il est pénible de voir avec quelle ardeur passionnée le gouverneur désirait parfois terminer la querelle, tandis qu'en même temps il ne pouvait se rendre compte de sa situation. Le prince triomphait; le gouverneur était tombé dans un piége, non-seulement volontairement, mais il avait lui-même dressé le piége où il s'était laissé prendre. Dans une longue lettre qu'il adressa, « aux États particuliers, aux évêques, aux conseillers et aux cités des Pays-Bas, » il protestait de l'innocence de ses intentions, et se plaignait amèrement des calomnies répandues par le prince d'Orange. Il déclarait qu'à moins d'une nécessité absolue, il était décidé à ne pas rappeler les troupes qu'il

(1) Bor, t. XI, p. 858.

avait éloignées. Il affirmait que Sa Majesté désirait sincèrement la paix. Mais évidemment, ajoutait-il, le pays n'aimait ni le roi, ni la religion catholique, ni le gouverneur. Puis il demandait avec amertume quelles nouvelles concessions on exigeait de lui. N'avait-il pas fait tout ce qu'il avait promis? N'avait-il pas renvoyé les Espagnols, mis les forteresses entre les mains d'hommes nés dans les Provinces, rétabli tous les anciens priviléges, et supporté des insultes inouïes? Cependant, en dépit de tout ce qui s'était passé, il se déclarait prêt à quitter son poste si l'on nommait à sa place un prince ou une princesse du sang qui pût leur plaire davantage (1). La lettre aux États était suivie de la proposition de cesser les hostilités : don Juan offrait également de nommer une commission qui aviserait aux moyens d'exécuter fidèlement le traité de Gand. Il renouvela cette offre quelques jours plus tard, et proposa un échange d'otages (2).

Il était aisé aux États de répondre aux lettres du gouverneur. De part et d'autre, on ne manquait pas d'arguments. On est effrayé à la vue de la masse de protocoles, de déclarations, de demandes, d'apostilles et de répliques qui formèrent au fond l'administration de don Juan. Jamais hardi croisé ne fut moins à sa place. Ce n'était pas un soldat, mais un scribe que Philippe aurait dû choisir pour ce poste. Au lieu de la vaillante épée de Lépante, le roi aurait dû prendre « la plume barbare de Hopper. » Joachim écrivaillant sur un vaisseau de guerre, à quelques toises du capitan-pacha, ne se serait pas senti plus mal à l'aise que le hardi don Juan ainsi condamné à écrire et à tromper. Chaque jour il faisait de nouvelles

(1) Bor, t. XI, p. 858-860.
(2) *Ibid.*, p. 860, 861, 862.

concessions, et chaque jour les États devenaient plus méfiants et plus exigeants. Le gouverneur avait agi d'une façon au moins équivoque jusqu'au jour où il avait semblé vouloir revenir sur ses pas. Les États avaient le droit de lui dire, en répondant à sa lettre, qu'à la vérité il avait renvoyé les Espagnols, mais qu'il avait intrigué avec les Allemands restés en Flandre; qu'il avait bien remis les citadelles à des hommes nés dans les Provinces, mais qu'il avait fait ensuite de grands efforts pour les leur arracher; qu'il avait bien parlé de son désir de faire la paix, mais que ses lettres interceptées prouvaient qu'il se préparait à la guerre (1). On disait déjà que de petits détachements des troupes espagnoles quittaient la France pour rentrer dans les Pays-Bas. On savait que le gouverneur enrôlait des mercenaires destinés à remplacer ceux qu'il avait vainement cherché à gagner. En effet, le 26 juillet, le marquis d'Ayamonte, et don Juan de Idiaquez recevaient, l'un à Milan, l'autre à Gênes, des lettres de don Juan d'Autriche qui leur écrivait que, les Provinces ayant manqué à leurs engagements, il ne se croyait pas tenu d'exécuter les siens, et qu'il désirait voir bientôt revenir les vétérans qui avaient tout récemment quitté la Flandre (2). Bientôt après, Alexandre Farnèse, prince de Parme, recevait du roi l'ordre de diriger les mouvements des troupes, et de se rendre auprès de son oncle dans les Pays-Bas, pour lui apporter le secours de son génie militaire (3).

D'un autre côté, les États se sentaient tous les jours plus forts. Guidés, comme toujours, par le prince

(1) Bor, t. XI, p. 860, 861, 862.
(2) Cabrera, t. XI, p. 937, 938.
(3) *Ibid.*, p. 940.

d'Orange, ils avaient pris dans leur correspondance un ton qui devait paraître au gouverneur souvent peu respectueux et parfois même insultant. S'il se montrait disposé à quitter son poste en faveur de quelque autre prince du sang, ils exprimaient l'espoir que son successeur serait du moins un membre légitime de la famille royale (1). C'était porter un rude coup à ce hautain capitaine qui semblait avoir à peu près oublié Barbara Blomberg, et la barre fatale qui traversait son écusson. On lui faisait comprendre, avec cette grossière franchise du Brabant, qu'on attachait dans les Provinces plus d'importance à la cérémonie du mariage qu'il ne semblait l'imaginer. Les demandes catégoriques que lui adressaient les États étaient encore plus insupportables que de tels affronts, car ils y adoptaient formellement les vues du prince d'Orange quant au gouvernement constitutionnel des Provinces. Dans leur lettre du 26 août, les États se montraient disposés à rendre au gouverneur leur confiance, en dépit de ses torts dans le passé; mais en même temps, ils lui posaient des conditions qu'il ne pouvait guère regarder comme admissibles. On lui demandait de licencier tous les soldats qui se trouvaient encore à son service, de faire immédiatement quitter le pays aux troupes allemandes, de renvoyer tous les fonctionnaires étrangers, civils ou militaires, et de renoncer à sa ligue secrète avec le duc de Guise. On insistait pour qu'il gouvernât désormais uniquement avec l'avis et le consentement du Conseil d'État, pour qu'il exécutât ce que le Conseil lui ordonnerait à la majorité des voix, et pour que nulle loi et nulle pièce diplomatique

(1) Bor, t. XI, p. 839. Meteren, t. VI, p. 119. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. VI, p. 170, note 1.

ne pussent être regardées comme authentiques, à moins d'avoir été rédigées par le Conseil (1). A coup sûr, si une telle administration était d'accord avec le sens précis et historique des constitutions des Pays-Bas, elle ne cadrait pas exactement avec les instructions de Philippe II, avec les opinions personnelles de don Juan, ni avec le gouvernement tel que l'avaient pratiqué le duc d'Albe et Requesens ; mais le pays était toujours dans une crise révolutionnaire, et le parti du prince gagnait constamment du terrain.

Ce grand politique était décidé à faire ce qu'il croyait sage et légitime, et à rendre l'administration au conseil d'État, qui serait nécessairement choisi par les États généraux. Dans les États généraux, comme dans les États particuliers, on s'appliquait à fortifier l'élément populaire, c'est-à-dire à faire entrer dans le gouvernement un grand nombre de représentants des corporations et des principaux bourgeois. C'était là ce que le prince regardait comme un gouvernement excellent, républicain au fond, sinon dans la forme, et sous la protection héréditaire, non sous l'autorité despotique d'une famille qui avait presque entièrement perdu tout droit de cette nature. En adoptant ces vues, non-seulement la Hollande et la Zélande, mais les États généraux avaient fait un grand pas, et l'orgueil de don Juan avait bien de la peine à s'accommoder d'une pareille doctrine. La lettre finissait par la déclaration que le pays supporterait la perte de don Juan avec résignation, s'il se décidait à exécuter sa menace de se retirer, et qu'en attendant le choix de son successeur, le conseil d'État se regarderait

(1) Bor, t. XI, p. 861, 862.

comme chargé *par intérim* du gouvernement. En même temps, on priait le gouverneur de ne plus calomnier les États auprès des gouvernements étrangers, comme il l'avait fait dernièrement dans une lettre à l'impératrice douairière, qui avait été interceptée (1).

En recevant cette lettre, don Juan « s'aperçut, » dit un vieux chroniqueur, « que les grues avaient invité le renard à dîner (2). » Il n'était pas très-propre à faire ce dont on l'accusait, et à rapiécer la peau du lion avec celle du renard (3). Il se voyait injurié et dupé, et ne se sentait pas coupable d'une bien noire perfidie. Il répondit longuement aux États, le 28 août (4). Son langage était assez modéré, mais il ne s'y prenait pas très-adroitement pour justifier sa conduite passée. Il reprit les trois différents points de l'accusation qu'on portait contre lui, c'est-à-dire les lettres interceptées, les intrigues avec les colonels allemands, et la prise de Namur. Il ne nia point qu'il ne fût l'auteur de ces lettres, mais il se contenta de faire remarquer qu'elles avaient été écrites avant qu'il eût été reconnu gouverneur, ce qui à ses yeux fournissait une excuse suffisante de la mauvaise foi qu'elles révélaient (5). Quant aux dépêches d'Escovedo, il refusa d'accepter la responsabilité des opinions ou des faits qui s'y trouvaient contenus. Comme tout le monde savait qu'Escovedo était son plus intime ami, on trouva peu loyal et malhabile de vouloir ainsi décliner sa part de complicité. Don Juan ne se défendit pas beaucoup

(1) Bor, t. XI, p. 861, 862.

(2) *Ibid.*, p. 862.

(3) Réponse à un petit livret intitulé : *Déclaration de l'intention du seigneur don Juan d'Autriche*, p. 3.

(4) Bor, t. XI, p. 862, 863.

(5) *Ibid.* Hoofdt, t. XII, p. 521.

mieux en ce qui touchait sa correspondance avec les colonels et il attaqua surtout le prince d'Orange, déclarant qu'il ne pouvait rester tranquille en présence d'un homme aussi remuant et aussi turbulent. Il dit qu'il ne pouvait exécuter ni le traité ni l'édit, lorsque son adversaire se dispensait si bien de mettre en vigueur l'une et l'autre de ces mesures. Il n'était ni de sa dignité ni de sa sûreté de mettre bas les armes tandis que le prince et ses partisans se préparaient à la guerre. Il se serait mis « dans une position très-ridicule » s'il s'était laissé faire la loi, lui désarmé, par un parti en état de défense. Quant à la prise du château de Namur, il racontait les diverses circonstances que nous avons déjà passées en revue. Il appuyait en particulier sur la façon dramatique dont le vicomte de Gand était venu le réveiller au milieu de la nuit ; il exposait très-longuement les avertissements qu'il avait reçus à Bruxelles du duc d'Aerschot, et terminait par un récit très-circonstancié de l'embûche que lui avait tendue, disait-il, le comte de Lalain (1). Après avoir exprimé l'espoir de voir s'arranger bientôt toutes ces difficultés, qu'il persistait à ne pas croire insurmontables, le gouverneur demandait une conférence solennelle, et proposait l'échange des otages (2).

Tandis que la correspondance entre Bruxelles et Namur continuait ainsi, il se passait à Anvers un événement qui donna beaucoup de satisfaction au prince d'Orange. La Furie espagnole, et la tentative infructueuse faite par don Juan pour s'emparer de la fameuse citadelle, avaient décidé les autorités de la ville à se rendre à l'avis

(1) Bor, t. XI, p. 864.
(2) *Ibid.*

que le prince avait si longtemps donné en vain : la forteresse d'Anvers fut entièrement rasée du côté qui faisait face à la ville (1). Il serait plus correct de dire que ce ne fut pas le gouvernement municipal, mais la ville tout entière qui se leva enfin pour secouer le joug dont elle avait si longtemps souffert. Plus de dix mille personnes travaillèrent constamment jour et nuit jusqu'à ce qu'on fût venu à bout de cette œuvre de démolition (2). De graves magistrats, d'illustres seigneurs, de nobles dames, des bourgeois et leurs femmes, des mendiants avec leurs enfants, travaillaient pêle-mêle. Tous voulaient contribuer à détruire le nid où l'on avait préparé tant de meurtres, et qui avait causé tant de malheurs. Ce ne fut pas une longue entreprise pour des ouvriers si zélés, et la forteresse fut bientôt détruite, du côté où elle pouvait faire du tort aux habitants. Tout à coup on découvrit dans une crypte oubliée la statue du duc d'Albe (3), qui y avait été déposée depuis le jour où Requesens l'avait fait enlever. Le fantôme gigantesque du fondateur de la citadelle semblait s'élancer brusquement du sein des ténèbres ; mais à sa vue, la rage du peuple ne fit que redoubler. L'image de ce gouverneur jadis détesté de la multitude reçut des coups furieux, comme si cette masse de bronze pouvait souffrir de cette violence, ou comprendre la haine de ses assaillants. On traîna la statue sur la place ; des milliers de bras s'offrirent pour la promener dans les rues, et l'exposer aux regards et aux outrages de la populace. Des milliers de marteaux s'acharnèrent sur l'image du duc, comme si le peuple

(1) Hoofdt, t. XII, p. 323, 324. Bor, t. XI, p. 856.
(2) Hoofdt. Bor, *ubi sup.* Strada, t. IX, p. 448.
(3) *Ibid.*, t. XII, p. 523. Strada, t. IX, p. 443.

trouvait, à la détruire, un peu de la satisfaction qu'il aurait éprouvée à pouvoir traiter ainsi la personne vivante du tyran. Bientôt ce ne fut plus qu'une masse informe. On en recueillit des morceaux qui furent conservés dans les familles comme un précieux héritage. On fondit le bronze, qui redevint, par une métamorphose toute naturelle, ce qu'il était jadis, un canon (1).

Plusieurs autres villes ne tardèrent pas à suivre l'exemple donné par Anvers : à Gand, en particulier, on rasa la citadelle, au milieu de l'enthousiasme universel (2). En même temps, la correspondance entre don Juan et Bruxelles continuait toujours, tandis que les États généraux des Pays-Bas adressaient au roi, le 24 août et le 8 septembre, de longues et remarquables lettres, dans lesquelles ils lui exposaient avec vigueur tous les maux passés et toutes les souffrances présentes des Provinces. Comme de coutume, ils demandaient au roi d'y porter remède, et lui déclaraient qu'ils n'étaient pas convaincus qu'une réconciliation sincère pût s'effectuer aussi longtemps qu'il laisserait parmi eux le gouverneur actuel, dont ils dépeignaient très-vivement l'insolence et la duplicité. Cependant ils ajoutaient que, si le roi voulait conserver à don Juan son gouvernement, ils étaient prêts, à cause de ses bonnes qualités naturelles, à tâcher de s'accommoder avec lui. Mais si le roi jugeait impossible d'apaiser la querelle entre eux et le gouverneur, les États demandaient qu'on nommât à sa place un prince légitime, né du sang royal (3).

(1) Strada, t. IX, p. 443. Hoofdt, t. XII, p. 521.
(2) Bor, t. XI, p. 866. Hoofdt, t. XII. p. 524. Meteren, t. VII, p. 125.
(3) *Ibid.*, p. 867, 868. Meteren, t. VII, p. 123.

CHAPITRE IV.

Le prince d'Orange est invité à se rendre à Bruxelles. — Sa correspondance avec les États généraux à ce sujet. — Voyage triomphal du prince. — Il met un terme aux négociations avec don Juan. — On adresse au gouverneur de nouvelles et pressantes demandes. — Son indignation. — Rupture ouverte. — Intrigue de certains nobles des Pays-Bas avec l'archiduc Matthias. — Politique du prince d'Orange. — Attitude de la reine Élisabeth. — Matthias s'enfuit de Vienne. — Anxiété d'Élisabeth. — Habileté du prince. — Office de *Ruart* ou intendant. — Il y est nommé. — Ses plaintes contre les nobles. — Aerschot est nommé gouverneur de Flandre. — Il se prépare un orage à Gand. — Ryhove et Imbize. — Le conseiller Hessels. — Arrogance du parti aristocratique en Flandre. — Entrevue secrète de Ryhove avec le prince. — Troubles à Gand. — Aerschot, Hessels et les autres chefs du parti réactionnaire sont arrêtés. — Le duc est mis en liberté sur la demande du prince d'Orange. — Visite du prince à Gand. — Démonstrations des « rhétoriciens. » — Caractère de la nouvelle union de Bruxelles. — Traité avec l'Angleterre. — L'archiduc Matthias est nommé général par les États. — Brillantes fêtes pour son entrée à Bruxelles. — Lettre de don Juan à l'empereur. — Sa colère contre l'Angleterre. — Don Juan réunit des troupes. — Arrivée d'Alexandre Farnèse. — Mauvaise distribution des emplois dans l'armée des États. — Elle se replie sur Gemblours. — Don Juan va l'y chercher. — Terrible défaite des patriotes. — Fabuleuse différence entre les pertes respectives des deux armées.

Tel était l'état des choses lorsque les États généraux prirent une mesure d'une grande importance. Ils invitèrent formellement et d'une manière très-pressante le prince d'Orange à venir à Bruxelles pour les aider de

sa présence et de ses avis (1). Le prince n'avait pas mis le pied dans la capitale depuis onze ans.

La scène avait bien changé. Le fils de l'empereur, le frère du roi était assiégé ; le rebelle proscrit était victorieux après une longue série de défaites. Partout la nation le reconnaissait comme son maître, et se révoltait ouvertement contre son ancien souverain. Les nobles, qui détestaient à la fois Philippe et la religion réformée, étaient obligés de se soumettre aux volontés d'un peuple pour lequel ils avaient peu de sympathie, et d'accepter la suprématie du prince calviniste, dont ils étaient profondément jaloux. Le duc d'Aerschot lui-même, ce seigneur si inconstant et si incapable, était forcé de donner à Guillaume une feinte adhésion, et le brave Champagny, qui était ardemment catholique bien qu'il détestât cordialement les Espagnols, cet homme, « de la plus profonde sagesse et du plus vaste estomac qu'il y eût alors à Bruxelles », comme l'écrivait à Burghleigh l'envoyé Wilson (2), s'était laissé *brabantiser* (3), suivant l'expression de son frère le cardinal Granvelle, et était au nombre des commissaires chargés d'inviter le grand rebelle à se rendre à Bruxelles. Les autres commissaires étaient l'abbé de Sainte-Gertrude, le docteur Léoninus, et le seigneur de Liesvelt (4). En arrivant à Gertruydenberg, ils présentèrent au prince un mémoire court, mais très-important (5). Dans ce document, ils

(1) Bor, t. XI, p. 871. Meteren, t. VII, p. 125. Hoofdt, t. XII, p. 526.

(2) *Elisabeth et son temps*, Lettres originales, publiées par Th. Wright, t. II, p. 45.

(3) *Arch. de la maison d'Orange*, t. VI, p. 339.

(4) Bor, t. XI, p. 871. Hoofdt, t. XII, p. 526. Meteren, t. XII, p. 125.

(5) Bor, t. XI, p. 872. Meteren, Hoofdt, *ubi sup.*

l'informaient que « les États généraux, sachant de quelle efficace et utilité serait sa présence, pour la singulière prudence, expérience et amour qu'il portait au bien et repos du pays, avaient avisé de faire supplier Son Excellence qu'il lui plût se transporter incontinent à la ville de Bruxelles, afin qu'ils pussent aviser avec elle, sur toutes les occurrences et besoins dudit pays. Mais comme la principale calomnie dont les adversaires desdits pays chargeaient partout les États et les Provinces tendait à dire que tout ce qui jusque-là avait été fait ne tendait qu'à un changement de prince et de religion, à l'instigation de Sadite Excellence, les États, pour rendre évidentes leurs fictions, priaient bien instamment Son Excellence de vouloir faire quelque démonstration contraire par laquelle il vînt être plus que manifeste à tous que Sadite Excellence (avec ceux de Hollande et de Zélande) n'avaient autre intention que d'observer ce qu'ils avaient promis par la pacification de Gand. » Ils priaient aussi le prince de permettre l'exercice de la religion en Hollande et en Zélande, comme il le permettait dans les lieux « qui lui avaient été récemment mis entre les mains. » Ils lui demandaient enfin de promettre par un acte nouveau et authentique « que ceux de Hollande et Zélande ne permissent pas que l'exercice de la religion catholique romaine fût impugné ou tout autre exercice procuré aux autres provinces des Pays-Bas (1). »

Cette lettre pouvait passer pour un piége tendu au prince par les nobles catholiques. Certainement la pacification de Gand défendait dans la forme l'exercice de la religion réformée, et le tolérait dans le fond. Ce qui

(1) Bor, p. 872. Groen van Prinsterer, *Archives*, t. VI, p. 155-157.

le prouvait, c'étaient les rapides progrès que faisait partout la nouvelle croyance : les hommes jadis exilés pour la cause de la liberté de conscience revenaient en foule, et on avait vu peu de temps auparavant au synode de l'église réformée, tenu à Dort, une nombreuse réunion des ministres et des diacres des églises dissidentes établies dans toutes les Provinces (1). Délivrée de la tyrannie des édits et des horreurs de l'Inquisition, la foi réformée se relevait de terre plus vigoureuse que jamais.

Si c'était en effet un piége qu'on avait voulu lui tendre, le prince n'était pas homme à s'y laisser prendre. Il répondit aux envoyés avec loyauté, mais non sans faire des réserves bien positives (2). Il n'accepta même l'invitation des États qu'à la condition qu'il y serait formellement autorisé par la Hollande et la Zélande. « Quel que fût son désir de revoir sa chère patrie et de jouir de la bonne compagnie de ses meilleurs amis et frères, il se croyait obligé de communiquer préalablement à ce sujet avec les États de ces deux Provinces, ayant avec lesdits pays d'étroites obligations, grandement accrues par la fidèle affection qu'ils s'étaient réciproquement montrée en leur plus grande nécessité. » Il leur demandait donc d'en déférer aux États de ces deux Provinces qui allaient se réunir à Gand. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'il obtint, quelques jours après, de cette assemblée, la permission d'entreprendre son voyage.

En ce qui touchait les points plus délicats auxquels

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. VI, p. 148, 149. Langueti *Epist.*, t. I, p. 2-298.

(2) Bor, t. XI, p. 873. Groen van Prinsterer, t. VI, p. 154-161. Meteren, t. VII, p. 125, 126. Hoofdt, t. XII, p. 537.

faisait allusion le mémoire des États généraux, le prince déclarait sommairement son intention d'exécuter le traité de Gand. Cependant il faisait remarquer que « le point de permettre l'exercice de la religion catholique dans la Hollande et la Zélande touchait principalement les États de ces pays, lesquels, à la pacification de Gand, avaient contracté qu'en cela il n'y aurait nulle innovation, au moins jusqu'à l'assemblée générale des États. » Il disait donc qu'il ne pouvait et ne devait, sans l'avis, consentement et volonté desdits États de Hollande et de Zélande, permettre aucune innovation. Quant à promettre, par acte authentique, que lui et ceux de Hollande et Zélande ne souffriraient pas que l'exercice de la religion catholique fût impugné aucunement dans les autres provinces des Pays-Bas, « le prince jurait que suivant ladite pacification de Gand, ils ne souffriraient pas qu'aucun attentat fût fait contre le repos public, ou contre la religion catholique. » Il ajoutait que, « comme il n'entendait usurper aucune supériorité sur les États généraux assemblés à Bruxelles, il était content de laisser le règlement convenable de ce point à leur libre volonté et arbitre, et s'engageait à ne pas souffrir qu'ils fussent troublés ou empêchés dans leurs opérations (1). »

Les députés se montrèrent, dit-on, fort satisfaits de cette réponse (2). Le prince ne leur accordait pourtant pas grand'chose. Ils avaient demandé qu'on permît l'exercice de la religion catholique en Hollande et en Zélande. Le prince les renvoyait aux États des Pro-

(1) Bor, t. XI, p. 873. *Archives*, t. VI, p. 157-161. Meteren, t. VII, p. 125, 126. Hoofdt, t. XII, p. 527.

(2) Bor, t. XI, p. 878. Hoofdt, t. XII, p. 526.

vinces. Ils lui avaient demandé de promettre qu'on n'établirait pas dans le reste du pays l'exercice de la religion réformée. Il avait simplement promis qu'on n'empêcherait pas l'exercice du culte catholique. La distance entre la demande et la réponse était immense.

Les États de Hollande et de Zélande ne consentirent qu'avec peine à son voyage (1), et sa femme se sépara de lui avec les plus tristes pressentiments lorsqu'il lui dit adieu pour se rendre dans une ville où avait péri ses braves et puissants amis, et où se cachaient encore un si grand nombre de ses ennemis mortels. Pendant son absence, des prières quotidiennes pour sa sûreté furent célébrées dans toutes les églises de Hollande et de Zélande, par l'ordre des États (2).

Il arriva à Anvers, le 17 septembre, et y fut reçu avec un enthousiasme extraordinaire. Il passa cinq jours dans cette ville, où il trouvait un si douloureux changement. C'était à peine si le spectacle de la forteresse rasée pouvait le consoler de tout ce qu'il voyait de lamentable sur son passage, et lui faire oublier les murs noircis de l'hôtel de ville, les ruines des maisons construites en marbre, tristes restes de la « furie espagnole, » dans cette cité qui passait jadis pour la plus belle de l'Europe.

Le 23 septembre, il se rendit, au milieu d'un grand concours de citoyens, sur les bords du nouveau canal qui conduisait à Bruxelles : trois barques les attendaient. Dans la première, on avait préparé un banquet ; dans la seconde, qui était armée des devises emblématiques et des bannières des dix-sept provinces, il devait faire son rapide trajet; la troisième était montée par les inévitables

(1) Bor, p. 873. Hoofdt, t. XII, p. 527.
(2) Bor, t. XI, p. 873.

sociétés de rhétoriciens, et encombrée de vices et de vertus, de dragons vaincus et d'archanges victorieux, de chaînes brisées et de libertés ressuscitées. L'affection qui inspirait toutes ces démonstrations était sincère et noble, lors même qu'elles n'étaient pas dictées par le goût le plus pur (1).

A quelque distance de Bruxelles, le prince rencontra une immense procession formée par la plus grande partie des habitants de la ville, et suivi de cette escorte, il entra le 23 septembre, dans la capitale des Pays-Bas (2). Ce fut le plus beau jour de sa vie. Les représentants de toutes les Provinces s'empressaient, au milieu d'un peuple enthousiaste, de venir accueillir leur « père, Guillaume d'Orange. » Perplexes, divisés, pleins de haine, de doutes et de craintes, ils ne croyaient, n'aimaient, ne respectaient que le prince d'Orange. Sa présence à Bruxelles était le triomphe du peuple et de la tolérance religieuse. Il voulait profiter de ce moment de crise pour étendre et pour assurer les droits du peuple, et pour établir la suprématie des États généraux sous la souveraineté nominale d'un prince qu'on aurait plus tard à choisir : le corps exécutif devait être un conseil d'État, nommé par les États généraux. Il semble probable que le prince n'avait pas de parti pris sur le futur protecteur des Provinces, mais qu'il était également résolu à ne pas accepter cette charge et à ne pas la laisser plus longtemps entre les mains du roi d'Espagne. Le proscrit venait à Bruxelles décidé à fouler aux pieds la souveraineté qui avait elle-même amené sa propre ruine. Il ne paraît pas impossible que Guillaume ne pen-

(1) Bor, *ibid.* Hoofdt, t. XII, p. 527.
(2) *Ibid.*, *ibid.* Meteren, t. VII, p. 126.

châtpour le duc d'Anjou, ce prince sans nulle valeur qu'il n'eut pas le temps de juger aussi sévèrement que l'a fait depuis la postérité, mais qu'il apprit du moins à mépriser. Intrigant vulgaire et bas, le duc d'Anjou trompait encore des politiques aussi clairvoyants que le prince d'Orange et Sainte-Aldegonde.

Le premier acte de Guillaume fut de mettre un terme aux négociations déjà entamées avec don Juan (1). Il savait que la paix était impossible, puisqu'il était décidé à rejeter une paix qui porterait atteinte à la liberté civile et religieuse, et qu'il trouvait puéril d'espérer que le gouvernement espagnol observât jamais la pacification de Gand, quelles que fussent d'ailleurs ses promesses. Les États avaient déjà envoyé à Namur une députation chargée de porter à don Juan de nouvelles propositions. Les commissaires étaient Gaspard Schetz et l'évêque de Bruges (2). Ils en étaient presque arrivés à un arrangement pacifique avec le gouverneur, et au moment de l'arrivée du prince à Bruxelles, on demandait aux États généraux d'approuver les conditions de cette convention. Le prince d'Orange s'y opposa immédiatement. Il fit ajouter de nouveaux articles à ceux qui avaient déjà été proposés à don Juan (3). On y stipulait que le traité de Gand et l'Édit perpétuel seraient maintenus. Le gouverneur était sommé d'abandonner le château de Namur, de renvoyer les troupes allemandes, d'abandonner les autres citadelles et places fortes, et de licencier tous les soldats à son service. On lui demandait d'ordonner aux gouverneurs

(1) Bor, t. XI, p. 874, sqq. Hoofdt, t. XII, p. 528.

(2) *Ibid.*, *ibid.* Cabrera, t. XI, p. 942.

(3) *Mémoire et Recueil de Grobbendonck*, p. 220, sqq. *Bulletins de la com. roy.*, t. X, p. 172-223. *Archives*, t. VI, p. 166-170.

de toutes les provinces d'interdire l'entrée de toute levée étrangère, de mettre en liberté les prisonniers, de rendre les biens confisqués, et de réintégrer les officiers destitués : le conseil de Malines et les autres tribunaux des provinces devaient être chargés de l'exécution de ces diverses mesures. On demandait à don Juan de s'engager à ce que le comte de Buren fût, au bout de deux mois, mis en liberté. En attendant la nomination de son successeur, don Juan devait résider dans le Luxembourg, et obéir entièrement aux décisions prises par le conseil d'État, à la majorité des voix. En outre, (et ce n'était pas le moins désagréable de tous ces articles) la reine d'Angleterre, qui était l'alliée secrète du prince et dont le gouverneur avait eu le projet de s'approprier la couronne, devait être comprise dans le traité (1).

On ne saurait s'étonner de la fureur et de la mortification avec lesquelles don Juan lut ces insolentes propositions, au même instant où il apprenait l'entrée triomphale du prince à Bruxelles (2). Le traité de Gand, d'après l'interprétation du prince d'Orange, c'est-à-dire, l'hérésie légitimée, devait être la loi du pays. Sa Majesté devait se rendre, avec armes et bagage, à ses sujets rebelles. L'autorité du roi devait être remplacée par celle d'un conseil d'État choisi par les États généraux, d'après les avis du prince. Le gouverneur général, frère de Sa Majesté Très-Catholique, devait rester à Luxembourg, les bras croisés, tandis que le prince rebelle et hérétique régnerait à Bruxelles. On ne pouvait s'attendre à ce que le bouillant vainqueur de Lé-

(1) Bor, t. XI, p. 874-876. Cabrera, t. XI, p. 942. Groen van Prinsterer, t. VI, p. 166-170. *Mémoire et Recueil de Grobbendonck*, passim.
(2) *Mémoire et Recueil*. Cabrera, t. XI, p. 944.

pante fût satisfait de ce qu'il regardait comme une capitulation déshonorante. Cet arrangement lui semblait aussi raisonnable que si l'on eût invité le sultan Selim à venir siéger à l'Escurial, et qu'on eût envoyé Philippe II résider à Bayonne. Il envisagea la proposition des États comme une insolente déclaration de guerre. Il avait raison. C'était une déclaration de guerre, tout aussi formelle que si elle eût été proclamée par un héraut d'armes. Don Juan pouvait-il refuser le combat, quand on le lui offrait avec tant de hauteur?

Le prudent Schetz, seigneur de Grobbendonck, et l'évêque son collègue, s'efforcèrent en vain de calmer le courroux du gouverneur, qui éclata en dépit de toute considération (1). Ils tentèrent, mais sans succès, d'excuser la présence du prince d'Orange et l'éclat de sa réception; il était peu probable que leur éloquence amenât le gouverneur à penser comme eux sur ce point. On convint que les hostilités seraient suspendues pendant trois jours, à la grande indignation de don Juan qui voulait une plus longue trêve. Les États avaient de bonnes raisons pour s'y refuser, car ils savaient que des bandes de vétérans espagnols et italiens rentraient à chaque instant dans les Provinces, et que le gouverneur les réunissait autour de lui. Les envoyés revinrent à Bruxelles, et racontèrent la fureur du gouverneur, qui n'avait rien que de fort naturel : ils conseillèrent qu'on se préparât à une guerre devenue désormais inévitable. Don Juan laissa une forte garnison dans la citadelle de Namur, qu'il quitta le 2 octobre pour se retirer à Luxembourg, après avoir envoyé une der-

(1) Bor, t. XI, p. 876. Hoofdt, t. XII, p. 529.

nière missive aux États généraux. Dans cette lettre, il acceptait franchement, mais sans leur jeter un défi formel, la lutte qu'on lui offrait, et leur déclarait qu'à travers toutes leurs vaines protestations d'attachement à la religion catholique et à l'autorité de Sa Majesté, il voyait clairement qu'ils étaient résolus à repousser l'une et l'autre de ces deux suprématies. En un mot, il leur donnait à entendre qu'il comprenait leurs intentions, et désirait qu'ils comprissent aussi les siennes (1).

Ainsi se termina le différend; don Juan voyait enfin, non sans une certaine satisfaction, que la plume allait être remplacée par l'épée. On publia un remarquable pamphlet, en sept langues : il était écrit à la fois en latin, en français, en flamand, en allemand, en italien, en espagnol et en anglais, et contenait un récit succinct des négociations entre le gouverneur et les États, ainsi que la copie des lettres interceptées adressées par don Juan et par Escovedo au roi, à Perez, aux colonels allemands et à l'impératrice. Ce travail, qui avait été fait et publié par ordre des États généraux, fut envoyé avec une lettre à tous les souverains de la chrétienté (2). Il fut bientôt suivi d'une réponse, faite par ordre de don Juan, et contenant son récit des mêmes faits, ainsi que ses récriminations sur la conduite des États (3).

Le tiers parti qui jouait un rôle dans cette situation si compliquée venait de prendre une mesure importante. Les nobles catholiques, jaloux de l'influence

(1) Bor, t. XI, p. 870.
(2) *Ibid.*, p. 881.
(3) *Ibid.*

toujours croissante du prince d'Orange et indignés du pouvoir du peuple, avaient entamé de secrètes négociations avec l'archiduc Matthias, jeune prince âgé de vingt ans seulement, d'un caractère doux et facile, et frère de l'empereur Rodolphe. Après avoir quelque temps discuté la question, on résolut, vers la fin de septembre, d'envoyer à Vienne un messager chargé d'inviter le prince à se rendre à Bruxelles ; mais à leur grande surprise, les nobles catholiques découvrirent que quinze ou seize des principaux personnages du pays, entre autres le duc d'Aerschot, le marquis d'Havré, Champagny, de Ville, Lalain, de Hèze, etc., etc., avaient déjà pris l'initiative. Ils avaient expédié à Vienne, le 26 août, le seigneur de Maalsteede. Sans aucun doute, c'était leur jalousie contre le prince d'Orange qui les avait poussés à cette entreprise, mais en même temps, il est certain que plusieurs des chefs étaient encore ses amis (1). Les uns, comme Champagny et de Hèze, lui restaient sincèrement dévoués ; les autres, comme Aerschot, d'Havré, et de Ville, trahissaient dans leur cœur la cause nationale, ne songeaient qu'à leur propre intérêt, mais croyaient bon de rester encore dans les meilleurs termes avec Guillaume. Ce qui paraît certain, c'est qu'il avait été mis au courant de cette affaire, avant l'arrivée de l'archiduc en Flandre, car le marquis d'Havré eut avec lui une conférence à Gertruydenberg, tandis qu'il se rendait en Angleterre, comme envoyé spécial des États (2). Cela se passait au milieu de septembre, et avant le départ du prince pour Bruxelles. La proposition n'était pas faite

(1) Bor, t. XI, p. 898. Meteren, t. VII, p. 126. Hoofdt, t. XII, p. 530. Cabrera, t. XI, p. 944, 945. *Archives*, t. VI, p. 191.
(2) Hoofdt, t. XII, p. 520.

pour lui plaire, mais le marquis raconta plus tard qu'il avait fini par persuader au prince de l'envisager plus favorablement(1). Néanmoins, la chose était faite lorsqu'on vint consulter Guillaume, et ce n'était pas la première fois qu'on lui demandait son avis sur une mesure déjà adoptée.

Quels que pussent être ses sentiments à ce sujet, le prince était plus enclin à se servir des événements irrévocables qu'à s'en lamenter longuement; aussi ne tarda-t-il pas à prouver qu'il saurait transformer la pierre d'achoppement que ses adversaires voulaient placer sur son chemin en un marchepied qui l'aiderait à parvenir au but de ses desseins. Parmi le peuple des Pays-Bas, comme à l'étranger, on était convaincu qu'en invitant secrètement l'archiduc à se rendre à Bruxelles, les ennemis de Guillaume avaient espéré lui nuire. L'envoyé de la reine Élisabeth à Bruxelles informa sa souveraine des intrigues qui s'ourdissaient contre le prince d'Orange (2). Toutes les sympathies de la reine étaient pour le prince; avec sa sagacité accoutumée, elle prévoyait que les nobles catholiques inclineraient vers le protectorat du duc d'Alençon, et elle cherchait à contrecarrer les plans de tous les adversaires de Guillaume. Elle ne connaissait pas parfaitement ses intentions, et le moyen le plus sûr pour le prince d'amener Élisabeth à se déclarer positivement en sa faveur, c'était d'exciter sa jalousie contre l'influence française dans les Provinces. A l'époque qui nous occupe, elle témoignait au prince la plus vive amitié (3). Elle envoyait à la princesse d'Orange de

(1) Bor, t. XI, p. 900.
(2) *Ibid.*, p. 899.
(3) *Archives*, t. VI, p. 190.

magnifiques présents, entre autres un ornement où se trouvait un lézard sculpté. En écrivant à son mari pour le prier de transmettre ses remercîments à la reine d'Angleterre, la princesse ajouta qu'elle regardait ce cadeau comme un emblème : « L'on écrit, » disait-elle, « que la propriété de la lézarde est, quand une personne dort et qu'un serpent la veut mordre, la lézarde la réveille : je pense que c'est à vous, monseigneur, que cela est attribué, qui éveillez les États, craignant qu'ils ne soient mordus. Dieu veuille, par sa grâce, que vous les puissiez bien garder des serpents (1) ! » Le prince n'ignorait donc pas les complots qui se formaient contre lui. Il avait peu de confiance dans les principaux nobles qu'il regardait comme « de venimeux reptiles, » et ne s'appuyait que sur les masses et sur la bourgeoisie. Elles méritaient sa confiance, et veillaient sur sa sûreté avec un soin jaloux. Un soir, que la séance du conseil d'État s'était prolongée jusqu'à une heure fort avancée, les citoyens conçurent tant d'alarme qu'ils s'armèrent en grand nombre, et se rendirent au palais. Informé de leur présence, le prince ouvrit la fenêtre pour les remercier de leur affection, et les rassurer sur son compte. Ils ne consentirent cependant pas à se retirer, et restèrent dans les environs jusqu'à ce qu'ils pussent escorter le prince, et l'entourer de leur affectueux respect, tandis qu'il retournerait à sa demeure (2).

L'envoyé du parti catholique arriva à Vienne et s'adressa à l'ambition du jeune archiduc (3). Il faut avouer

(1) *Archives*, t. VI, p. 190.
(2) Langueti *Epist.*, p. 324.
(3) Bor, t. XI, p. 898. Hoofdt, t. XII, p. 581. Meteren, t. VII, p. 126.

que l'offre n'avait rien de bien séduisant, et on peut s'étonner que l'archiduc ait trouvé que l'aventure valait la peine d'être tentée. C'était une faction peu nombreuse et sans grand pouvoir qui venait lui offrir la position la plus anormale dans les Pays-Bas. Il avait trois choses en perspective : une intrigue sans espoir dirigée contre le premier homme politique de l'Europe; un duel à mort contre le plus célèbre guerrier de l'Europe; un combat à outrance contre le monarque le plus puissant et le plus vindicatif du monde entier. Pour réussir dans cette triple entreprise, l'archiduc ne possédait ni expérience, ni puissance, ni richesse (1). Il n'apportait donc aucune force à une cause déjà faible par elle-même. Il ne pouvait ni espérer une protection efficace ni inspirer la moindre confiance. Mais il avait du courage, de la souplesse, et le goût des grandes aventures. On lui fit entendre que le roi, stupéfait et vaincu, pourrait bien donner un jour la main de sa fille, avec les Pays-Bas comme dot, au prince entreprenant qui réussirait à renverser l'autorité de l'Espagne dans les Provinces (2), et il eut la folie de croire à ces visions chimériques, et de se mettre en route pour prendre promptement possession de son royaume imaginaire.

Le 3 octobre 1577, l'archiduc se retira de bonne heure, et feignit une extrême envie de dormir. Dès que son frère Maximilien, qui couchait dans la même chambre que lui, fut endormi, il se jeta à bas de son lit et s'échappa en costume de nuit, sans prendre seulement le temps de mettre ses pantoufles. Les confidents de son projet lui apportèrent un habillement de domestique

(1) Bor, t. XI, p. 899.
(2) Hoofdt, t. XII, p. 530.

qu'il revêtit, et, après s'être noirci le visage, il quitta furtivement Vienne (1) vers minuit. Il est douteux que l'empereur fût aussi peu au courant de sa fuite qu'il le prétendit plus tard (2). L'archiduc arriva à Cologne, suivi seulement de deux gentilshommes et de quelques domestiques. Le gouverneur entra en fureur ; la reine d'Angleterre fut indignée ; le prince seul, contre qui se dirigeait surtout l'intrigue, conserva son sang-froid accoutumé (3).

Aussitôt que la nouvelle du départ de l'archiduc arriva en Angleterre, le ministre Walsingham fit appeler Meetkercke, collègue du marquis d'Havré à Londres (4). Il lui dit que, d'après les renseignements qu'il recevait de l'envoyé d'Angleterre, Davidson, la plus vive agitation régnait à Bruxelles à l'approche de l'archiduc. Les uns voulaient qu'on le reçût dans une certaine ville ; d'autres désignaient un autre lieu ; un grand nombre conseillait qu'on l'empêchât d'arriver. Les affaires étaient déjà bien assez compliquées, sans qu'il vînt s'y ajouter une nouvelle cause de confusion. Don Juan se fortifiait chaque jour, grâce au secret concours du duc de Guise et de son parti. On connaissait son génie militaire, ainsi que l'expérience des soldats qui se ralliaient autour de sa bannière. D'un autre côté, le duc d'Alençon était à La Fère et levait aussi des troupes. Il n'y avait dans tous les Pays-Bas qu'un seul homme en état de résister à cette multitude d'ennemis rivaux et de prévenir les plus grands désastres. Les États ne pouvaient compter que sur le

(1) *Archives*, t. VI, p. 202.
(2) *Huberti Langueti Epist.*, t. LXII, p. 224 ; — LXVI, p. 138.
(3) Bor, t. XI, p. 900. Meteren, t. VII, p. 126.
(4) *Ibid.*, p. 899-900.

prince d'Orange. La reine ne pouvait espérer qu'en sa prudence et en sa valeur. Walsingham déclara à Meetkercke que Sa Majesté se verrait contrainte de retirer aux États son appui, si le prince d'Orange ne conservait pas l'autorité, car elle n'attendait que de lui seul l'heureuse terminaison de la lutte. Il ajouta que la reine était résolue à ne pas courir de grands risques, si elle ne voyait que peu de chances de succès (1).

Meetkercke répondit au secrétaire d'État que les principaux nobles du pays avaient unanimement souhaité de voir nommer un nouveau gouverneur général. Ils avaient cru que l'archiduc Matthias était propre à remplir ce poste, si on lui donnait un conseil d'État puissant et sage, composé d'hommes nés dans les Provinces et capables de le diriger. Ils avaient des motifs de croire qu'une fois l'archiduc en Flandre, l'empereur ne blâmerait pas la mesure, et que, par son intercession, le roi d'Espagne serait amené à donner son consentement (2). L'envoyé des États fit en outre allusion à la conférence qui avait eu lieu à Gertruydenberg entre le marquis d'Havré et le prince d'Orange, et rapporta à Walsingham comme quoi le prince avait dit qu'il serait peu sage, après avoir engagé l'archiduc à se rendre en Flandre, de le mal recevoir lors de son arrivée, et d'insulter ainsi toute la famille impériale. Il était impossible, ajouta-t-il, qu'on ne fût pas divisé sur la question; mais, d'après des renseignements qu'il venait de recevoir du marquis d'Havré, alors à Bruxelles, le calme était déjà rétabli. A la fin de la conférence, Walsingham répéta formellement que la reine ne continuerait pas à donner son appui aux Pays-

(1) Bor, *ibid.*
(2) *Ibid.*

Bas, à moins que le prince ne fût immédiatement nommé lieutenant général de l'archiduc (1).

Le prince d'Orange se rendit à Anvers, à la tête de deux mille hommes à cheval, pour y recevoir l'archiduc Matthias (2). S'il eût agi différemment, l'archiduc aurait pu être forcé de reprendre, non sans s'être couvert de ridicule, la route de Vienne; mais en même temps Guillaume aurait attiré sur lui-même et sur sa cause la colère de l'empereur et de toute l'Allemagne. Si le prince avait, au contraire, abandonné la partie pour retourner en Hollande, il aurait laissé ses adversaires maîtres du terrain. Depuis que Guillaume avait fait à Bruxelles ce que son frère Jean appelait « ce dangereux voyage qui le menait à la potence (3), » son influence avait grandi rapidement, et la jalousie des nobles s'était également accrue. En abandonnant son poste, il aurait parfaitement secondé leurs vues. En restant ferme et inébranlable, il mit fin à leurs espérances.

Le premier résultat de l'invitation adressée à Matthias par les nobles catholiques, ce fut l'élection du prince d'Orange comme *Ruart* du Brabant (4). C'était une fonction d'une haute dignité historique, bien qu'assez anormale dans ses attributions. La province du Brabant n'avait pas de gouverneur particulier, et était placée sous la surintendance immédiate du gouverneur général. Ce grand fonctionnaire résidant habituellement dans la capitale du Brabant, un tel état de choses n'avait présenté

(1) Bor, *ibid.*
(2) Bor, t. XI, p. 900. Meteren, t. VII.
(3) *Archives*, t. VI, p. 215.
(4) Hoofdt, t. XII, p. 532. Wagenaer, t. VII, p. 171.

aucun inconvénient depuis l'arrivée au pouvoir de la maison de Bourgogne. Mais, au point où l'on en était, la situation était bizarre, le siége du gouvernement était abandonné ; on voulut en profiter pour conférer au prince à la fois un grand honneur et un grand pouvoir. Le Ruart n'était pas tout à fait un dictateur, bien que son autorité fût universelle. Il n'était ni protecteur, ni gouverneur, ni stadthouder. Ses fonctions n'avaient pas une durée limitée, et en cela elles dépassaient celles des anciens dictateurs : on les conférait en général à l'héritier naturel de la souveraineté. Par conséquent, elles étaient plus élevées que celles des stadthouders ordinaires. En général, les hommes qui avaient rempli ce poste dans les Pays-Bas avaient ensuite régné pour leur propre compte. Le duc Albert de Bavière, par exemple, avait été trente ans Ruart du Hainaut et de Hollande, à cause de l'état de démence de son frère, et, à la mort du duc Guillaume, il lui avait succédé (1). Philippe de Bourgogne s'était lui-même nommé Ruart de Brabant en 1425 (2), et peu de temps après il avait enlevé à Jacqueline tous ses titres, qu'il s'était ensuite appropriés. Dans le premier cas, c'était le régent; dans le second, c'était l'usurpateur qui était devenu prince régnant. Ce fut ainsi que la jalousie des nobles Flamands contre le prince d'Orange eut pour premier résultat de le faire nommer à un emploi qui conduisait presque toujours à la souveraineté.

Voici comment se passa cette élection. Les « membres, » ou États de Bruxelles, se réunirent aux doyens, aux chefs des corporations, et à un grand nombre de

(1) Wagenaer, t. III, p. 304.

(2) *Ibid.*, p. 465. *Archives*, t. VI, p. 208-210. Strada, t. IX, p. 440, 441. Wagenaer, t. VII, p. 171.

citoyens importants, pour demander que Guillaume d'Orange fût nommé Ruart. Après une longue délibération, la mesure fut adoptée. On vint lui offrir solennellement cet honneur, qu'il n'avait point recherché. Il commença par le décliner, et ce ne fut que sur des sollicitations pressantes et répétées qu'il se décida à accepter cette haute fonction. On en référa ensuite aux États généraux qui, après un moment d'hésitation, finirent par confirmer la nomination du prince, à condition qu'elle serait annulée lors de la nomination d'un gouverneur général (1). Le prince fut définitivement installé comme Ruart le 22 octobre, à l'immense satisfaction du peuple qui célébra cet événement par un jour de fête solennelle, à Anvers, à Bruxelles et en divers autres lieux (2). Les intrigues de ses ennemis n'avaient servi qu'à augmenter le zèle de ses amis, et ils l'avaient ainsi élevé à un pouvoir presque illimité, tandis que l'allié le plus important des Pays-Bays, l'Angleterre, s'était vivement déclarée en faveur de son gouvernement. Il ne dépendit bientôt plus que de lui de s'emparer du gouvernement de la Flandre. Il avait été plusieurs fois élu stadthouder par les quatre États de cette importante province, et avait constamment refusé cette dignité (3). La Hollande et la Zélande lui étaient dévouées; le Brabant et la Flandre étaient sous son autorité formelle; la capitale des Provinces l'accablait de preuves d'affection, et la masse du peuple l'adorait. Le prince aurait pu bien aisément jouer un rôle d'égoïste, et prouver aux nobles qu'ils avaient raison de se défier de lui, en s'emparant d'une couronne qu'ils avaient

(1) *Archives*, t. VI, p. 208, 209.
(2) Hoofdt, t. XII, p. 522.
(3) *Apologie du prince d'Orange*, p. 108, 109.

cherché à lui enlever. Certainement, les nobles méritaient leur défaite, eux qui avaient tant de fois et de tant de façons cherché à circonvenir le prince d'Orange.

« Ils servent le duc d'Albe et le grand commandeur comme des valets, » s'écriait Guillaume, « et me poursuivent à outrance. Plus tard ils traitent avec moi ; nous nous réconcilions ; ils sont ennemis jurés des Espagnols. Don Juan arrive, et ils le suivent ; ils intriguent contre moi. Don Juan échoue dans son entreprise contre la citadelle d'Anvers ; aussitôt ils l'abandonnent et reviennent à moi. Je ne suis pas plutôt arrivé qu'en dépit de leur serment et des négociations qu'ils avaient précédemment entamées avec les États ou avec moi, ils appellent l'archiduc Matthias. Les vagues de l'Océan sont-elles plus inconstantes ? l'Euripe est-il plus incertain que les desseins de tels hommes (1) ? »

Tandis que tout cela se passait à Bruxelles et à Anvers, une scène d'une tout autre nature avait lieu à Gand. Le duc d'Aerschot avait été récemment nommé gouverneur de Flandre par le conseil d'État (2), mais ce choix avait beaucoup déplu à une grande partie des habitants. Le duc avait eu beau s'intituler, en écrivant au prince après la défaite du parti de don Juan à Anvers, « votre affectionné frère, » on savait qu'il était à la tête de la cabale qui avait appelé l'archiduc à Bruxelles. La Flandre était d'ailleurs peuplée de réformés (3), et tout le monde connaissait le dévouement du duc à la foi catholique. Aussi

(1) *Apologie du prince d'Orange*, p. 107.

(2) Bor, t. XI. Meteren, t. VII, p. 126. Van der Vynckt, t. II, p. 278.

(3) Van der Vynckt, t. II, p. 276. Hoofdt, t. XII, p. 533.

le peuple, qui détestait le pape et qui adorait le prince d'Orange, fut-il furieux de la nomination du nouveau gouverneur; cependant les amis du duc parvinrent à lui préparer une réception convenable, à force de promesses et de bonnes paroles sur la restauration des priviléges et des chartes de la province (1).

Le duc arriva à Gand le 20 octobre, suivi de vingt-trois compagnies d'infanterie et de trois cents hommes à cheval (2). Cette ville célèbre était l'une des plus puissantes et des plus turbulentes cités de l'Europe. Bien qu'elle eût perdu de son importance depuis que le commerce avait dépéri sous le sanguinaire gouvernement de Philippe II, elle contenait encore une population énergique et redoutable (3) qui gardait le souvenir du temps où, du haut de son clocher, la puissante voix de *Roland* pouvait réunir quatre-vingt mille hommes sous la bannière de la ville (4). Vingt mille hommes s'étaient déjà secrètement engagés à se lever en masse sur l'ordre de certains de leurs chefs, gens d'une noble naissance, fermement attachés à la religion réformée et dévoués au prince d'Orange. Ces gentilshommes savaient parfaitement qu'on espérait amener, par l'entremise du nouveau gouverneur de Flandre, une réaction en faveur de don Juan et du catholicisme. Le duc d'Aaerschot n'était cru ni respecté de personne. Les uns le regardaient comme un traître habile et redoutable; les autres le croyaient plus léger que méchant, et plus propre à nuire à une bonne cause qu'à en bien servir une mauvaise (5). Les chefs du parti populaire à Gand le

(1) Meteren, t. VII, p. 126. Van der Vynckt, t. II, p. 279.
(2) Meteren, Van der Vynckt, *ubi sup.* Bor, t. XI, p. 903.
(3) Van der Vynckt, t. II, p. 276, 277.
(4) Guicciardini, Gandavum, p. 343, 344. Tassis, t. IV, p. 916.
(5) Langueti *Epist.*, t. I, II, p. 307.

croyaient un homme dangereux. Ils étaient convaincus que les nobles catholiques, après avoir échoué dans leur espoir de nuire au prince d'Orange en faisant venir à Bruxelles l'archiduc Matthias, entreprise qui n'avait abouti qu'à grandir l'autorité de Guillaume, voulaient créer à Gand un centre d'opposition. Une fois en possession de la Flandre, les catholiques pourraient lutter contre les tendances tolérantes qui se manifestaient surtout en Brabant. Le duc d'Aerschot devait combattre les plans du prince d'Orange. Quant à l'archiduc, il faudrait le soustraire à l'influence du grand hérétique, et le forcer à jouer le rôle qu'on avait imaginé pour lui. Sans nul doute, une grande partie de ces projets fut alors mise sur le chantier, mais les acteurs n'étaient pas de force à jouer leur rôle. Le prince d'Orange devait déjouer toute cette intrigue, en agissant comme derrière un nuage.

Parmi les hommes qui avaient une véritable influence sur la population de Gand, on remarquait surtout deux jeunes nobles, nommés Ryhove et Imbize (1). Tous deux appartenaient à d'anciennes familles, maintenant ruinées: tous deux étaient passionnément attachés au prince, et avaient en horreur tout ce qui était catholique ou espagnol. Ils allaient même plus loin, en fait de réformes, qu'on ne le faisait alors, et ils avaient des vues fort démocratiques. Ils ne rêvaient que Rome et la Grèce, faisaient sans cesse l'éloge des gouvernements républicains, et avouaient à leurs plus intimes amis qu'on pourrait faire des dix-sept provinces une république comme celle des cantons suisses (2). Les uns les regardaient comme des rêveurs, les autres comme des aven-

(1) Van der Vynckt, t. II, p. 274, sqq.
(2) *Ibid.*, p. 284, 285.

turiers. On ne croyait guère à leur capacité ni à leur honnêteté; mais le prince d'Orange, qui connaissait à merveille les hommes, sut voir en eux des instruments utiles pour une entreprise hasardeuse. Ils aimaient passionnément les stratagèmes et les beaux faits d'armes. Naturellement audacieux et cruels, ils se réjouissaient d'être mêlés aux tristes scènes qu'amène toujours un soulèvement populaire.

Les quatre États de Flandre se réunirent plusieurs fois immédiatement après l'arrivée du duc d'Aerschot à Gand (1). On avait fait avant sa venue les promesses les plus libérales, mais il devint bientôt évident qu'elles ne s'accompliraient jamais. Le 27 octobre, les chefs eurent une réunion fort orageuse, à laquelle assistèrent beaucoup de membres du clergé et de la noblesse; une très-petite partie du tiers état s'y rendit. Divers orateurs prononcèrent les discours les plus violents, qui tendaient à prouver que la nouvelle administration retrancherait bien plutôt qu'elle n'ajouterait aux priviléges de la province. Champagny et Sweveghem vinrent, au nom du conseil d'État, présenter solennellement la commission du duc d'Aerschot (2). Champagny se trouvait dans une situation assez bizarre. On ne savait dans quel parti le ranger. Il s'était montré dans les derniers temps le partisan du prince d'Orange, mais cela ne l'empêchait pas d'être le frère du cardinal Granvelle. On se rappelait ses généreux mais inutiles efforts, durant la « Furie d'Anvers », mais on ne pouvait oublier qu'il était ardemment catholique. Il haïssait les Espagnols, mais il n'aimait pas la liberté. On soupçonnait, peut-être à tort, la sincé-

(1) Van der Vynckt, p. 276, sqq.
(2) Meteren, t. VII, p. 1266. Hoofdt, t. XII, p. 533.

rité de son attachement pour le prince d'Orange. Deux ou trois jours après qu'avaient eu lieu les événements qui nous occupent, il écrivit au prince pour l'assurer de son affection. En réponse aux reproches du prince qui se plaignait de n'avoir pas été secondé comme il aurait dû l'être, il affirmait par un serment solennel qu'il ne connaissait pas un seul homme qui n'admirât le prince et ne lui fût entièrement dévoué, non-seulement par des motifs politiques, mais aussi par des raisons d'attachement personnel (1). Tout le monde savait à quoi s'en tenir quant aux opinions des autres membres du parti aristocratique qui commençait ses manœuvres à Gand. Ils ne cherchèrent point du reste à les cacher pendant cette remarquable session.

Le vieux membre du Conseil de sang, Hessels, était alors établi à Gand, et y remplissait de hautes fonctions dans le gouvernement. On se rappelle comment il s'endormait habituellement aux effroyables séances de ce tribunal, et ne se réveillait que pour crier : «*Ad patibulum*,» tandis que les autres meurtriers ne trouvaient pas dans leur travail un aussi puissant narcotique. Une lettre de Hessels au comte de Reux, naguère gouverneur royal de Flandre, fut interceptée (2). Elle était peut-être fausse, mais on la fit circuler parmi les chefs populaires, et elle eut pour résultat de vérifier la prophétie de madame de Hessels. Elle précipita la révolution en Flandre, et coûta la vie au conseiller. « Nous avons déjà ramené à Son Altesse don Juan un grand nombre de magistrats notables de ce pays, » écrivait Hessels ; « nous espérons, maintenant que le duc d'Aerschot est gouverneur, pouvoir entière-

(1) *Archives et Corresp.*, t. VI, p. 226.
(2) Bor, t. XI, p. 905.

ment mettre à exécution les intentions de Sa Majesté, et les plans de Son Altesse. Nous savons aussi comment nous y prendre *pour circonvenir le scandaleux hérétique, avec tous ses adhérents et ses affidés* (1). »

Certes, si cette lettre était authentique, les amis « du scandaleux hérétique » avaient le droit de se tenir sur leurs gardes. Si c'était une lettre forgée (2), ce qui semble très-probable, elle était fort bien conçue, et elle eut le même effet que si elle avait été véritable. Sur l'avis de ses chefs, le parti révolutionnaire, qui était en grande minorité dans l'assemblée, courba la tête pour laisser passer l'orage. Le parti réactionnaire devint plus arrogant, en voyant l'apparente retraite de ses ennemis. On dit tout haut que ceux qui réclamaient tant de priviléges n'obtiendraient que des licous. Jamais on ne ressusciterait les antiques chartes, car le vieil empereur, qui avait su jadis mettre la corde au cou à ce peuple turbulent, revivait dans la personne de son fils. Les dénonciations abondaient. Bientôt, disait-on, don Juan et le duc d'Aerschot auraient remis à l'ordre tous ces insolents bourgeois, et on n'entendrait plus parler éternellement de parchemins moisis (3). De telles menées enflammaient l'indignation de l'assemblée. L'agitation se répandait au dehors, mais tout resta calme ce jour-là. La séance n'était pas encore levée que déjà Ryhove quittait la ville, sous prétexte d'aller à Tournai. A peine avait-il franchi les portes de Gand, qu'il changea de route, et se dirigea en toute hâte sur Anvers. Là il eut une conférence avec

(1) Bor, *ib.*
(2) *Archives et Corresp.*, t. VI, p. 220. Bor, t. XI, p. 223.
(3) Meteren, t. VII, p. 126. Bor, t. XI, p. 903, sqq.

Guillaume d'Orange (1), et lui peignit vivement le sombre aspect des affaires. « Et que comptez-vous faire en cette occurrence? » lui demanda assez sèchement le prince (2). Ryhove fut un peu déconcerté; en dépit du calme habituel du prince, il s'attendait à une violente explosion : « Je ne vois rien de mieux à faire, » répondit-il enfin, « que de prendre à la gorge le duc, avec ses évêques, ses conseillers, ses seigneurs, et toute la nichée, pour en finir d'un seul coup (3). »

— « L'entreprise me semble un peu désespérée, » répliqua le prince, d'un ton à la fois interrogateur et insouciant.

— « Je n'y connais pas d'autre remède, » répondit Ryhove, « et j'aimerais mieux le tenter, en comptant sur Dieu seul, et mourir comme un homme, s'il le faut, que de vivre dans un éternel esclavage. Comme les Romains d'autrefois, » ajouta le jeune noble républicain, avec une emphase assez ridicule, « je suis prêt à donner ma vie pour le salut de ma patrie. »

— « Voilà de bien grands mots! » dit le prince, en regardant Ryhove d'un air grave; « mais sur qui comptez-vous pour vous aider dans votre entreprise? »

— « Si Votre Excellence ne veut pas nous donner son appui, » lui répondit Ryhove, « je me rejetterai sur le peuple. Je le soulèverai au nom de ses antiques libertés, qu'il peut ou retrouver ou perdre pour toujours. »

Le prince était peu disposé à se compromettre avec le jeune conspirateur; il sentait que le plan était plus

(1) Meteren, t. VI, p. 1268. Hoofdt, t. XII, p. 533. *Archives et Corresp.*, t. VI, 217, 218. Wagenaer, t. VII, p. 177. Van der Vynckt, t. II, p. 279, 280, *et alii*.

(2) Meteren, t. VII, p. 126. Hoofdt, t. XII, p. 533.

(3) *Ibid.*

que téméraire, et après lui avoir répondu que pour le moment il ne pouvait rien lui dire, il l'engagea à revenir le trouver le lendemain. Au point du jour, Ryhove entre de nouveau dans le cabinet de Guillaume. Le prince lui demanda s'il était toujours décidé à mettre son projet à exécution, lors même qu'il ne pourrait compter sur une aide positive. Ryhove lui déclara qu'il était fermement résolu à le tenter ou à mourir dans cette entreprise. Le prince haussa les épaules : puis il parut tomber dans une profonde rêverie (1). Ryhove continua de parler, mais il s'aperçut bientôt que Son Altesse ne l'écoutait plus, et il se retira assez brusquement. A peine avait-il quitté la demeure du prince que Guillaume chargea Sainte-Aldegonde d'aller le trouver. Celui-ci se dirigea aussitôt vers l'hôtel où logeait Ryhove, et entra immédiatement en conversation avec la personne qu'il y trouva ; mais à sa stupéfaction il découvrit bientôt qu'en dépit de toute son expérience politique, il avait commis une grave méprise ; il avait révélé un secret dangereux à un étranger (2), et lorsque Ryhove entra un instant après dans la chambre, il fut extrêmement surpris de trouver le conseiller intime du prince causant du complot projeté avec Van Rooyen, bourgmestre de Denremonde. Le noble flamand ne perdit pas la tête, et tirant sa rapière, il déclara au bourgmestre consterné qu'il allait se défaire de lui à l'instant, s'il ne jurait pas de ne jamais révéler une syllabe de ce qu'il venait d'entendre. Ce magistrat, qui n'avait ni sollicité les confidences du jeune seigneur, ni songé qu'il pouvait payer de sa vie un pareil honneur, fut un peu terrifié de la manière dont ces gentilshommes

(1) Meteren, t. VII, p. 126. Hoofdt, t. XII, p. 534.
(2) *Ibid.*

menaient les affaires. Il s'empressa de donner sa parole, et on lui permit de s'éloigner.

Le résultat de la conférence entre Sainte-Aldegonde et Ryhove fut de convaincre le jeune conspirateur que le prince ne voulait pas soutenir hautement ses projets, mais qu'il ne serait pas non plus absolument fâché de les voir réussir. En un mot, de même qu'au moment de l'arrestation du Conseil d'État, des hommes secondaires devaient se charger de l'opération, mais les amis intimes de Guillaume d'Orange savaient à quoi s'en tenir sur ses désirs, et pouvaient croire qu'ils lui servaient d'instruments pour parvenir à son but (1). « *Vive qui vince !* » telles furent les dernières paroles qu'adressa Sainte-Aldegonde à Ryhove, en se séparant de lui, au moment où celui-ci montait à cheval pour retourner à Gand. Pendant son absence, l'agitation avait augmenté, mais il n'y avait pas eu dans la ville de soulèvement positif. Imbize avait accosté dans la rue le duc d'Aerschot, et lui avait demandé quand et comment il comptait restaurer les anciennes chartes. Le duc avait vainement essayé de décourager par son ton hautain ce questionneur importun : l'audace d'Imbize n'avait fait que grandir : elle arriva à un tel point qu'Aerschot se mit en fureur : « Des chartes ! des chartes ! » s'écria-t-il, avec violence, « vous apprendrez bientôt, vous qui hurlez pour avoir vos chartes, que nous saurons bien vous faire taire, en vous mettant une corde au cou. C'est moi qui vous le dis, et cela sera, fussiez-vous poussés en avant par les limiers du prince d'Orange (2). »

(1) Meteren, t. VII, p. 127. Hoofdt, t. XII, p. 533. Strada, t. I, II, p. 4. *Archives et Corresp.*, t. VI, p. 217, 218.

(2) Meteren, t. VII, p. 127. Hoofdt, t. XII, p. 534. Van der Vynckt, t. II, p. 280.

La violence du nouveau gouverneur excita la colère d'Imbize. Il le quitta brusquement, et courut au lieu du rendez-vous des confédérés : tous étaient prêts à tenter un coup désespéré. On rencontrait dans la ville des groupes d'individus qui vociféraient contre les autorités. On entendait à chaque instant le roulement d'un tambour. Cependant, grâce aux efforts des magistrats, et aussi à l'absence de Ryhove, le tumulte sembla s'apaiser un moment. Mais à quatre heures de l'après-midi, Ryhove rentrait à Gand, et se dirigeait vers le lieu de réunion indiqué : il fut extrêmement courroucé d'apprendre qu'on était sur le point d'abandonner l'entreprise en si bon chemin : « Voici le moment d'agir », s'écria-t-il ; « si nous nous endormons maintenant, on nous trouvera morts dans nos lits demain matin. Mieux vaut attiser le feu qui brûle déjà dans le cœur du peuple. Mieux vaut cueillir le fruit quand il est mûr. En avant ! que nos hommes nous suivent, je me charge de vous montrer le chemin. Démolissons le vieux navire de l'esclavage ; et refoulons, une fois pour toutes, l'Inquisition espagnole, jusqu'en enfer d'où elle est sortie (1) ! »

« C'est parler comme un homme ! (2) » s'écria le capitaine flamand Miehem ; « conduisez-nous, Ryhove, je jure que nous vous suivrons aussi loin que nos jambes pourront nous porter. » A ces mots, Ryhove s'élança dans la ville, en sommant tout le peuple de le suivre. Le peuple ne resta pas sourd à l'appel. La nuit venue, une multitude d'hommes armés se réunit au son du tocsin, sur la place publique. Ryhove donna ordre de marcher sur la résidence du duc d'Aerschot à Saint-

(1) Hoofdt, Meteren, *ubi sup.* Bor, t. XI, p. 903, 904.
(2) *Ibid.*, Meteren, t. VII, p. 127.

Bavon. A l'aspect de cette troupe qui brandissait des piques et des torches, les gardes eurent à peine le temps de fermer les grilles, tandis que le peuple réclamait à grands cris qu'on lui ouvrît les portes et qu'on lui livrât le gouverneur. Ces deux demandes furent également repoussées. « Brûlons les oiseaux au nid (1), » cria vivement Ryhove. On apporta à l'instant de la poix, du bois, et d'autres matières combustibles; en un instant le palais tout entier aurait été la proie des flammes, si le gouverneur n'avait pas cru devoir capituler en présence de cette multitude en furie. Dès que les grilles furent ouvertes, la foule se rua sur le duc qui aurait été mis en pièces si Ryhove ne s'était résolûment interposé, et n'avait défendu sa vie, au péril de ses propres jours (2). Le duc fut fait prisonnier, et emmené sous bonne garde à la demeure de Ryhove où il arriva nu-pieds et en chemise de nuit. Tous les autres membres importants du parti catholique furent également arrêtés : l'opération se prolongea fort tard dans la nuit. Rassinghem, Sweveghem, Fisch, de la Porta, et d'autres membres des États ou du Conseil, furent menés en prison : on laissa à Champagny le temps de s'échapper (3). Les évêques de Bruges et d'Ypres furent moins heureux. Le conseiller Hessels dont la lettre, vraie ou fausse, avait si puissamment contribué à amener ce dénoûment, fut gardé à vue; c'était pour lui, ainsi que pour le sénateur Fisch, que l'entreprise de cette nuit devait avoir de tragiques conséquences.

(1) Meteren, *ibid.* Bor, t. XI, p. 905.

(2) Hoofdt, t. VII, p. 535. Meteren, t. VII, p. 127. Van der Vynckt, t. II, p. 282.

(3) Hoofdt, t. XII, p. 535.

Ainsi commença en Flandre la révolution anti-catholique. Le succès fut prompt, et on ne versa pas, jusque-là, une goutte de sang. C'était le début d'une longue et grande lutte. Ryhove avait réussi. Il fut placé à la tête du gouvernement provisoire, et les autorités de la ville lui prêtèrent serment de fidélité, jusqu'à ce qu'on sût la volonté des États généraux et du prince d'Orange. Le 9 novembre, les nobles, les notables et la communauté de Gand publièrent une adresse dans laquelle ils défendaient énergiquement la révolution et les arrestations qui venaient d'avoir lieu, et déclaraient que le parti catholique, ayant à sa tête le duc d'Aerschot, s'était secrètement allié avec don Juan pour ramener les troupes espagnoles, renverser le prince d'Orange, lui enlever le protectorat du Brabant, anéantir le traité de Gand, et supprimer la religion réformée (1).

L'effet de ce soulèvement subit du parti populaire fut prodigieux dans les Pays-Bas. Mais, en même temps, aucune portion considérable des États généraux ne pouvait approuver l'audace d'un tel coup. Champagny écrivit au prince d'Orange que, quand même la lettre de Hessels serait authentique, elle ne prouverait rien contre le duc d'Aerschot (2), et il démontra la nécessité d'une prompte répression, engageant ceux qui pouvaient commander à la foule de s'y appliquer au plus tôt : « Autrement, disait-il, nulle qualité, état ou condition ne sera assurée, s'il ne faut sinon crier au lévrier pour faire courir sus à qui on voudra. » Sainte-Aldegonde écrivit au prince que ce

(1) Bor, t. XI, p. 904, 905.
(2) *Archives et Corresp.*, t. VI, p. 224.

serait un grand point, mais fort malaisé, que de justifier le fait de Gand, attendu que la lettre de Hessels n'était évidemment pas authentique (1). Le prince avait donc eu grandement raison de ne pas se commettre dans le complot de Ryhove, ce qui l'aurait privé du droit de s'interposer ensuite, selon ce qu'il regarderait comme d'une bonne et juste politique.

Guillaume envoya à Gand Arend van Dorp, avec l'ordre de reprocher aux chefs de l'insurrection la violence de leurs procédés, et de demander la mise en liberté des prisonniers. On ne consentit qu'à relâcher le duc d'Aerschot. Il fut mis en liberté le 14 novembre, à condition qu'il s'engagerait solennellement à oublier et à pardonner le traitement qu'il venait d'endurer : les autres prisonniers furent retenus beaucoup plus longtemps. Quelques semaines plus tard, le prince d'Orange visita Gand, sur la demande positive des quatre États de Flandre, et on espéra que sa présence contribuerait au rétablissement de la tranquillité (2).

Cette visite fut, selon l'usage, célébrée par une brillante représentation de spectacles « rhétoriques » et de « *tableaux vivants* » : rien ne pouvait égaler la passion des Flamands pour les apologues et les charades. Au milieu de leurs plus profondes afflictions, ils trouvaient dans les allégories la plus efficace consolation. Le prince fut escorté jusqu'à l'église de Saint-Jacques par des hommes portant des torches et au milieu de feux d'artifice, bien que ce fût en plein jour : là on avait préparé une splendide représentation ; le drame s'appelait *Judas Machabée*, pour faire honneur au prince d'Orange. Au milieu

(1) Meteren, p. 219, 220.
(2) Bor, t. XI, p. 905-916.

de la scène on voyait le patriote hébreu, revêtu de son armure : il représentait l'illustre personnage qui combattait pour la liberté de son pays. Il était accompagné par les trois États de la nation, ingénieusement personnifiés par un seul individu qui portait la toque en velours d'un noble, la soutane d'un prêtre, et les culottes d'un bourgeois (1). A droite et à gauche se tenaient des personnages allégoriques : d'un côté, le Courage, le Patriotisme, la Liberté, la Diligence, la Miséricorde et d'autres belles vertus ; de l'autre, le Meurtre, la Rapine, la Trahison, et toute une série de vices analogues. L'Inquisition était une vieille sorcière maigre et affamée. La « Pacification de Gand » était habillée en satin cramoisi ; sur sa tête elle portait une cité en guise de turban ; on voyait suspendus à sa ceinture le catholicisme et le protestantisme qui s'unissaient tendrement au moyen d'une chaîne de dix-sept anneaux que la « Pacification » forgeait sur une enclume. Sous cette enclume on voyait un individu qui se rongeait le cœur ; c'était la Discorde. En avant paraissaient l'Histoire et la Rhétorique « habillées de blanc, comme des vierges triomphantes. » Elles étaient couronnées de laurier, et portaient des torches. Après s'être entretenus quelque temps entre eux, dans un dialogue plein des jeux de mots et des allusions les plus étranges, ces divers personnages adressèrent, au prince d'Orange et à Judas Machabée alternativement, d'interminables tirades des plus mauvais vers.

« La Paix de Gand » s'avança enfin, tenant dans une main un cœur en or massif, et conduisant de l'autre

(1) « Beschrijvinghe van het gene dat vertoocht wierd ter inkomste van dez Excellentie, des prinzen van Orangien, binnen der Stad van Ghendt. » Bibliothèque du roi. — La Haye.

un lion. Elle offrit au prince le cœur, sur lequel on lisait *sinceritas*, tandis qu'il se reposait après le spectacle ; » peut-être même se permit-il de bâiller, tandis que « la Paix » lui répéta un long compliment, toujours en vers (1). Ensuite Guillaume d'Orange retourna au palais qui avait été préparé pour lui ; les magistrats et les notables vinrent à sa rencontre et le pensionnaire lui fit un discours. Le prince était enfin chez lui ; mais il ne put se soustraire aux griffes de l'Allégorie, car tandis qu'il soupait et cherchait à se remettre du spectacle de tant de métaphores, un personnage symbolique, qui représentait la Corporation de la ville, fit tout à coup son entrée, et lui récita un poëme héroïque, prodigieusement long et ennuyeux. Heureusement cet épisode mit un terme aux travaux de la journée.

Le 7 décembre 1577, les États généraux déclarèrent formellement que don Juan n'était plus stadthouder, ni gouverneur, ni capitaine général, qu'il avait enfreint la paix qu'il avait juré de maintenir, et était un ennemi de la patrie. On qualifia de rebelles et de traîtres tous les natifs du pays qui lui prêteraient faveur ou assistance ; et par un édit séparé, promulgué le même jour, il fut ordonné de procéder à un inventaire des biens de ceux qui désobéiraient ainsi aux ordres des États (2).

On allait donc voir recommencer la guerre, un moment suspendue pendant les violentes et tortueuses négociations de don Juan avec les États. C'était le but auquel tendait toute la politique du prince d'Orange; il n'avait jamais cessé d'être fidèle à la maxime par la-

(1) Beschrijvinghe, etc.
(2) Bor, t. XI, p. 916.

quelle il avait rompu les conférences de Breda : « Mieux vaut la guerre qu'une paix douteuse. » Pendant que sa politique poussait à la guerre, comme pouvant seule amener une paix solide avec l'Espagne, par ses efforts incessants, il avait fait faire de grands progrès à la concorde religieuse au sein des Provinces. Le 10 décembre, on signa à Bruxelles un nouvel acte d'union, par lequel les membres de l'Église catholique et ceux qui ne faisaient plus partie de cette communion s'engageaient à se respecter et à se protéger les uns les autres contre tous leurs ennemis, quels qu'ils fussent (1). C'était un pas de plus dans la voie de la Pacification de Gand : le premier traité avait facilement introduit la tolérance en supprimant la persécution ; la nouvelle union plaçait la religion réformée sur le même rang que la religion catholique. C'était le résultat des efforts du prince, et tous ceux qui pendant si longtemps avaient dû cacher leurs croyances, s'empressèrent de profiter de cet effet de sa présence. Les réformés sortaient en foule des allées obscures, des repaires éloignés, et des caves souterraines où ils avaient si longtemps tremblé pour leur vie, et ils venaient jouir de la clarté du jour.

La « nouvelle ou plus intime union de Bruxelles » fut la troisième, et malheureusement, la dernière confédération de tous les Pays-Bas. Les pièces originales ont été perdues, mais on sait que les États généraux adoptèrent la mesure à l'unanimité (2). Les principaux nobles catholiques étaient à l'armée; mais la députation chargée d'aller les trouver au camp revint avec leurs signatures et leur chaleureuse approbation. Les Lalain,

(1) Meteren, t. VII, p. 127. Haraei *Ann.*, t. III, p. 268, 269.
(2) De Jonghe, p. 188.

les Melun, les Egmont, les La Motte n'avaient pas hésité à y mettre leur nom (1). Si de tels hommes pouvaient s'unir, au nom de la patrie, pour accomplir un si grand acte de tolérance religieuse, quelles espérances le prince n'avait-il pas le droit de concevoir? Car ce fut le prince qui, à lui seul, accomplit cette victoire de la raison sur la passion (2). « L'union plus intime de Bruxelles » mérite dans l'histoire de l'humanité une grande place : elle est un beau monument du génie de Guillaume et des nobles inspirations de tout un peuple dans un siècle d'intolérance. Malheureusement elle n'était pas destinée à durer longtemps. La bataille de Gemblours lui porta le coup de mort, et au bout d'un mois, cette union, formée avec de si grandes espérances, fut anéantie pour toujours. Le peuple des Pays-Bas ne devait plus s'unir. Plus tard l'union d'Utrecht rallia entre eux sept États qui formèrent une puissante république. Les autres États restèrent pendant des siècles à l'état de provinces d'une métropole éloignée, servant de contrepoids dans la balance politique, pour n'obtenir que de nos jours le rang honorable d'États indépendants et constitutionnels.

Le prince s'attendait à la lutte, et il s'y préparait en formant une alliance avec l'Angleterre. Elisabeth avait enfin consenti à signer un traité et à donner des subsides : elle craignait le résultat des secrètes menées du duc d'Alençon, que le prince d'Orange tenait en réserve, comme la reine le soupçonnait avec raison, pour l'opposer, au besoin, à l'archiduc Matthias et à don Juan. Le 7 janvier 1578, le marquis d'Havré, envoyé des États,

(1) De Jonghe, p. 188-190.
(2) *Ibid.*, p. 185, sqq. Meerbeck, *Chronyk*, p. 488.

conclut à Londres un traité par lequel Élisabeth s'engageait à pourvoir aux dettes des États, jusqu'à concurrence de cent mille livres sterling. Cet argent pourrait être perçu dans toutes les villes où les États trouveraient à négocier les lettres de crédit : la reine ne s'engageait que pour un an, et recevait la garantie de certaines villes des Pays-Bas (1). La somme n'était pas considérable, ni les conditions de l'alliance fort généreuses; mais enfin on avait réussi à établir le principe du subside. En outre, la reine promit d'envoyer dans les Provinces cinq mille hommes de pied et mille hommes à cheval, sous le commandement d'un officier d'un rang élevé, lequel aurait un siége et une voix dans le conseil d'État des Pays-Bas (2). Les Provinces devaient payer les troupes que la reine se chargeait de fournir. Les États ne devaient conclure aucun traité à son insu, ni prendre aucune mesure importante sans son consentement. En cas qu'elle fût elle-même attaquée par une puissance étrangère, les Provinces devaient venir à son aide dans la mesure de l'appui qu'elle leur prêtait; en cas d'une guerre maritime, elles étaient tenues de lui fournir au moins quarante vaisseaux. Il avait déjà été convenu que le traité serait regardé comme nul si le prince d'Orange n'était pas nommé lieutenant général de l'archiduc Matthias. Aussitôt après la conclusion de cette convention, sir Thomas Wilkes fut chargé d'une mission spéciale en Espagne, et M. Leyton se rendit auprès de don Juan (3). Il était peu probable, quelle que fût leur habileté diplomatique, qu'ils parvinssent à faire

(1) Meteren, t. VII, p. 127, 128. Bor, t. XI, p. 902, 903.
(2) Bor, t. XI, p. 902, 903. Meteren, t. VII, p. 128.
(3). *Ibid.*

goûter ce traité soit par Philippe, soit par le gouverneur.

Au moment où les États généraux venaient de signer cette importante convention, le prince parvint enfin à calmer les partis qui s'y agitaient violemment, et à rétablir entre eux un certain degré d'harmonie. « L'union plus étroite » avait été conclue, et trente articles, dressés par les soins du prince et acceptés le 17 décembre par Matthias, furent posés comme les bases fondamentales d'après lesquelles serait reçu le nouveau gouverneur général (1). On n'accordait nul pouvoir au jeune prince qui était venu de si loin dans des vues d'ambition et d'avenir. Comme le prince d'Orange n'avait ni sollicité ni désiré une visite dirigée contre lui, l'archiduc avait à peine le droit de se plaindre si on ne lui donnait qu'un pouvoir fictif, et si sa présence devenait superflue. Il était naturel que le peuple lui donnât le nom de *Greffier* du prince (2), car ses fonctions se réduisaient presque à signer des actes qui étaient contre-signés par Guillaume. D'après le traité conclu avec Élisabeth et le vœu de tout le parti populaire, le prince restait Ruart du Brabant, malgré la venue au pouvoir d'un gouverneur nominal destiné à le remplacer.

Ces articles, qui furent arrêtés comme base de l'acceptation du gouvernement de l'archiduc, formaient une constitution représentative, par laquelle tout le pouvoir législatif et la plus grande partie du pouvoir exécutif restaient entre les mains des États généraux ou d'un conseil choisi par eux. Pour échapper à la condition d'un peuple sans chef, les États déclarèrent qu'ils

(1) Bor, t. XII, p. 927-929. *Archives et Corresp.*, t. VI, p. 259, 260.
(2) Tassis, t. IV, p. 290.

acceptaient l'archiduc Matthias comme gouverneur général, à condition que le roi approuverait ce choix, et d'après les bases du traité de Gand. L'archiduc devait prêter en même temps serment de fidélité au roi et aux États généraux. Il devait gouverner le pays d'après les avis d'un conseil d'État choisi par les États généraux, et composé d'hommes « nés dans le pays, de vrais patriotes, qui ne fussent ni ambitieux ni avides (1). » Dans toutes les questions discutées au sein du Conseil d'État, la majorité faisait loi. Le gouverneur général et son conseil ne pouvaient rien décider sur les affaires générales de la nation, telles que requêtes, emprunts, traités de paix ou déclarations de guerre, alliances ou confédérations avec des puissances étrangères, sans le consentement des États. Il ne devait promulguer aucun édit ou ordonnance, ni faire aucune loi, sans le consentement de ce corps chargé de représenter toutes les Provinces (2). Il fallait un certain nombre de membres présents aux séances du conseil. Tous les actes et dépêches devaient être rédigés par un de ses membres. Les États devaient s'assembler *toutes les fois et en tous les lieux où ils le jugeraient convenable,* et prolonger leur session autant qu'ils le croiraient nécessaire (3). Sur la requête d'une province et pour la discussion des questions d'intérêt général, les autres États étaient tenus de s'assembler sans attendre l'ordre du gouverneur général (4). Les États particuliers des Provinces étaient libres de s'assembler suivant leur bon plaisir. Le gouverneur et le conseil, en pre-

(1) Bor, t. XI, p. 900-903. Art. 4.
(2) Art. 8.
(3) Art. 13.
(4) Art. 14.

nant l'avis des États généraux, devaient nommer tous les principaux officiers militaires. On ne pouvait enrôler des troupes ni établir des garnisons qu'avec le consentement des États. Le gouverneur général nommait les gouverneurs de provinces, après s'être entendu avec son conseil, et du consentement des États de la province intéressée. Toutes les affaires militaires devaient être réglées pendant la guerre par le gouverneur, qui consultait le conseil, mais les États devaient être seuls chargés de contrôler les dépenses publiques (1).

Il est évident, d'après ce rapide abrégé, que le pouvoir conféré à l'archiduc Matthias lui-même était absolument nul, et que celui qu'il exerçait de concert avec le conseil d'État n'était pas beaucoup plus étendu. Toute la force du gouvernement, la force législative, exécutive et administrative, résidait dans l'assemblée générale, et le roi n'avait que le droit nominal d'approuver ces mesures révolutionnaires, ainsi que le déclarait le préambule. Une telle réserve faite en faveur de S. M. semblait un sarcasme superflu. Il était en outre annoncé que le prince d'Orange serait nommé lieutenant général de l'archiduc, et conserverait ses fonctions de Ruart (2). Cette constitution, rédigée sous les yeux du prince, avait été acceptée par Matthias, tandis qu'il se trouvait encore à Anvers. Ce fut le 18 janvier 1578 qu'eut lieu la cérémonie de son installation.

C'était la troisième procession triomphale dans Bruxelles, en l'espace de neuf mois. Ce fut la plus brillante de toutes, car les bourgeois semblaient résolus à élever l'archiduc au septième ciel de l'allégorie, comme pour

(1) Art. 21. Cabrera, t. XII, p. 959.
(2) Bor, t. XI, p. 927.

se faire pardonner la nullité à laquelle ils comptaient le réduire. Les corporations rhétoriques le traitèrent comme la plus éclatante constellation qui eût encore paru à l'horizon des Pays-Bas. Une magnifique cavalcade, conduite par le prince d'Orange qu'escortaient le comte Jean de Nassau, le prince de Chimay et d'autres personnages importants, vint à Vilvoorde à la rencontre de l'archiduc. Dans une plaine en dehors de la ville, le comte de Bossu avait préparé une grande revue qui se termina par une petite guerre « semblable », dit un contemporain fort classique, « à la sanglante rencontre qui eut lieu entre Miltiade et Darius dans les plaines de l'Attique (1). » Le cortége entra dans Bruxelles par la porte de Louvain, et passa sous un splendide arc de triomphe, rempli de musiciens invisibles : « Jamais Orphée n'a joué si mélodieusement de la harpe, jamais Apollon sur sa lyre, ni Pan sur son luth n'ont fait résonner des notes aussi douces, que le firent en ce jour les portes de la ville, » dit le même chroniqueur. En entrant dans la ville, Matthias fut immédiatement la proie de la mythologie : les bourgeois et les rhétoriciens s'emparèrent de leur illustre captif, et rivalisèrent d'enthousiasme. Les représentants des « neuf nations » de Bruxelles l'accueillirent dans la rue de Ritter ; tous portaient des torches enflammées, bien qu'on fût au milieu du jour. En dépit de l'hiver, les rues étaient jonchées de fleurs. Les maisons étaient ornées de guirlandes et de riches draperies en soie et en velours. Les rues étaient remplies de spectateurs, et encombrées d'arcs de triomphe. Sur la Grande Place, où avaient toujours lieu les comédies, les

(1) « Sommare Beschrijvinghe, etc. *Collectio Duncaniana ;* » Bibliothèque du roi. — La Haye.

tournois, ou les exécutions, on avait installé les représentations dramatiques. La superbe façade de l'hôtel de ville était couverte de drapeaux et de banderoles; des femmes élégamment vêtues se pressaient en foule aux fenêtres et aux balcons. Au centre de la place on avait construit vingt-quatre théâtres, où les plus belles jeunes femmes de la ville représentaient de magnifiques tableaux vivants. Elles avaient des costumes de brocart et de drap d'or. Les sujets des tableaux vivants étaient classiques, comme toujours ; mais certainement de tels spectacles, organisés par des bourgeois et des artisans pour l'amusement de leurs concitoyens, prouvaient une grande culture d'esprit chez le peuple qui les aimait si passionnément. Tous les groupes étaient disposés avec le plus grand art : sur un théâtre on voyait Junon avec son paon; elle présentait à Matthias la ville de Bruxelles, dont elle tenait à la main un charmant petit modèle. Sur un autre théâtre, Cybèle lui remettait les clés, la Raison lui tendait une bride, Hébé une corbeille de fleurs ; la Sagesse lui présentait un miroir et deux volumes de lois, la Diligence une paire d'éperons ; tandis que la Constance, la Magnanimité, la Prudence, et d'autres vertus, lui donnaient un casque, une cuirasse, une lance et un bouclier. Sur d'autres théâtres, Bellone lui offrait des hommes d'armes liés ensemble, la Renommée lui donnait sa trompette, et la Gloire sa couronne. D'un côté, on voyait se précipiter dans l'abîme Quintus Curtius, et son uoble coursier ; de l'autre, paraissait Scipion l'Africain, aux époques les plus importantes de sa vie (1). L'archiduc, encore imberbe, n'avait jamais rien fait de plus héroïque

(1) Sommare Beschrijvinghe, etc.

que de s'enfuir de Vienne en costume de nuit; mais les honnêtes Flamands s'obstinaient à le regarder comme une nouvelle incarnation de ces deux illustres Romains. Enivrés de leur propre science, ils le regardaient déjà comme un mythe : c'était là en effet tout le rôle qu'il devait jouer pendant son séjour dans les Pays-Bas. Après avoir admiré toutes ces merveilles, Matthias fut conduit au palais ducal, où, après avoir entendu force odes et discours, il lui fut enfin permis de souper et de se coucher.

Les réjouissances populaires continuèrent dans les rues. De tous côtés on voyait des feux de joie, devant lesquels «le peuple faisait rôtir des oies, des cochons, des chapons, des perdrix et des poulets, » tandis qu'on dansait gaiement aux alentours. Tout à coup un dragon de feu s'élança dans les airs; il se balança un moment au-dessus de la foule joyeuse qui remplissait la Grande Place ; puis il éclata avec un bruit prodigieux, et lança en tous sens des bombes et des fusées. Ce divertissement, jusqu'alors inconnu, effraya tellement la multitude qu'elle s'enfuit au plus vite, « comme si un millier de soldats l'avait poursuivie, » et chacun rentra précipitamment dans sa demeure (1).

Le lendemain, Matthias prêta serment comme gouverneur général : il jura d'exécuter la nouvelle constitution, tandis que le prince d'Orange prêtait serment comme lieutenant général et gouverneur du Brabant. Le jour suivant, les États généraux leur donnèrent un splendide banquet dans la grande salle de l'hôtel de ville, et quand on eut enlevé la nappe, les rhétoriciens firent leur der-

(1) Sommare, etc.

nière et leur plus ingénieuse apparition, par l'intermédiaire de la fameuse corporation de « Marie avec la couronne de fleurs. »

Deux personnages, habillés, l'un comme un respectable bourgeois, l'autre comme un ecclésiastique, se montrèrent sur une estrade en face de Leurs Altesses, et tinrent un long dialogue en vers. L'un des interlocuteurs s'appelait « le Cœur qui souhaite », et l'autre « le Bien-Être universel ». Le Sens commun aurait été plus utile, mais il ne parut pas dans cet entretien. La conversation terminée, les rhétoriciens s'éloignèrent. Toute la compagnie était restée à table pendant cette longue représentation ; on servit alors un magnifique dessert « composé de gâteaux, de marmelades, et d'une foule de charmantes sucreries (1) ! »

Cependant don Juan adressa à l'empereur une longue et très-amère lettre particulière : il cherchait à faire pénétrer ses idées dans l'esprit du souverain, et à lui faire entendre que Philippe II comptait sur lui. Il espérait, disait-il, que les commissaires impériaux parviendraient à pacifier les Pays-Bas, et protestait de son vif désir d'arriver à un tel résultat, pourvu qu'on ne portât en rien atteinte à la religion catholique et à l'autorité de Sa Majesté. Il ajoutait que, dans l'espoir de voir maintenir ces deux points, il avait éloigné les garnisons des villes et des places importantes, où il aurait aisément pu conserver des troupes qui, à leur tour, lui auraient gardé des forteresses contre le monde entier, au lieu de les remettre entre les mains d'hommes qui venaient précisément de pren-

(1) Sommare, etc.

dre les armes contre leur prince naturel. Il déclarait vivement que, depuis son arrivée dans les Provinces, il avait été exclusivement gouverné par les intérêts de Philippe, et qu'il ne cesserait d'y veiller avec soin ; il pressait l'empereur d'épouser avec ardeur la cause du roi d'Espagne, puisqu'il était de la même maison et plus obligé que personne à embrasser sa querelle : « Les vassaux, » disait-il, « négligent l'obéissance de leur prince souverain, oubli de laquelle est si dangereux que tous princes et potentats, voire ceux qui présentement sont exempts de troubles, en devraient soigner le remède, afin que, à l'exemple de ceux-ci, les leurs ne prennent quelque jour envie de faire le semblable, étant la liberté qu'ils cherchent comme un mal contagieux qui va infectant le voisin, si en temps et promptement n'y est remédié (1) ! » C'était, ajoutait-il, un état de choses déplorable que celui d'un pays qui, après avoir tant obtenu de son souverain, l'aimait et lui obéissait si peu. La conduite de ce peuple ne prouvait que trop clairement qu'il s'était saisi du premier prétexte venu pour exécuter des desseins, conçus dès longtemps, pour renverser l'antique constitution du pays, et pour jouir à l'avenir d'une liberté effrénée. Il avait été commis tant d'actes préjudiciables à la religion et à la grandeur de Sa Majesté, que le gouverneur était résolu à ne plus avoir de communication avec les Provinces, à moins qu'il n'en reçût l'ordre du roi. Il suppliait l'empereur de ne pas s'arrêter à ce que disaient les États, mais de faire attention à ce qu'ils faisaient. Il l'assurait qu'il n'y avait pas la moindre vérité dans les bruits qu'on faisait courir sur des né-

(1) *Arch. de Bruxelles*, Ms. *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, p. 44-54.

gociations entamées par le roi et par lui avec la France, dans le but d'enlever les Provinces à la couronne d'Autriche. Philippe était chef de la famille et souverain des Pays-Bas ; il ne pouvait donc être assez absurde pour donner son bien à d'autres, et don Juan ne se prêterait certainement pas à une transaction aussi insensée (1). Le gouverneur conjurait l'empereur de regarder ces bruits comme des fables inventées par des mécontents et des traîtres, comme il y en avait beaucoup à sa cour, et de se rappeler que, dans l'intérêt de sa maison, il fallait à tout prix maintenir entre ses divers membres les meilleurs rapports : « Aussi, » disait-il avec une ridicule affectation de candeur, « bien que je ne mette pas en doute les bonnes intentions qui ont amené en ce pays l'archiduc Matthias, cependant plusieurs sont d'avis qu'il aurait mieux fait de s'en abstenir. Si l'archiduc, » poursuivait-il avec une ironie mal déguisée, « désire prendre soin des affaires de Sa Majesté, mieux vaut l'employer comme on a coutume de le faire. Votre Majesté ferait une bonne action en le rappelant, comme elle m'en a donné sa parole. » Enfin don Juan se plaignait des difficultés qu'il éprouvait à lever des troupes dans l'Empire, tandis qu'on donnait aux rebelles mille facilités. Il demandait instamment qu'on remédiât à un état de choses si peu naturel et si injuste.

Au fond de son cœur, don Juan n'était pas fâché que le moment de la crise fût enfin venu. Il avait rompu sa chaîne. Sa colère éclata dans la première entrevue qu'il eut avec Leyton, que la reine Élisabeth lui envoya pour calmer un peu sa fureur à la nouvelle du traité qu'elle

(1) *Archives de Bruxelles, ibid.*

venait de conclure avec les États (1). Il lui dit qu'il ne se souciait ni de l'Angleterre, ni de la France, ni de l'empereur ; que Sa Majesté Catholique l'avait chargé de faire la guerre à ces provinces rebelles, et qu'il remplirait de tout son cœur cette mission. Il se promettait, disait-il, de déchaîner contre l'empereur les Turcs qui le puniraient de sa perfidie. Quant aux bourgeois de Bruxelles, il leur ferait bientôt sentir le poids de sa vengeance (2).

Évidemment ce n'étaient pas là de vaines menaces. La guerre se déchaînait de nouveau dans ces malheureuses provinces. Une armée peu nombreuse, mais bien composée, se réunissait à Luxembourg sous la bannière de don Juan. Pierre-Ernest de Mansfeld amenait de France des troupes bien disciplinées, et le prince Alexandre de Parme venait d'arriver avec plusieurs régiments de vétérans italiens et espagnols (3). Jadis compagnon de jeux et d'études de don Juan, le prince Alexandre fut consterné lorsqu'il vit pour la première fois les traits altérés et la maigreur excessive de son oncle (4). Le fils de Charles-Quint, le héros de Lépante, semblait avoir perdu l'air de majesté qui lui était si naturel, tant il portait sur son visage l'empreinte des vexations et des luttes constantes auxquelles il était exposé.

Le 25 janvier, le gouverneur fit paraître une proclamation rédigée en français, en allemand et en flamand. Il y déclarait qu'il était venu, non pour asservir les Pro-

(1) Bor, t. XI, p. 931.

(2) *Ibid.* Hoofdt, t. XIII, p. 546.

(3) Bor, t. XII, p. 932, 933. Hoofdt, t. XIII, p. 546. Strada, t. IX, p. 460.

(4) *Ibid.*

vinces, mais pour les protéger. Il annonçait qu'il voulait rétablir l'autorité de Sa Majesté et la suprématie de la religion catholique. Il sommait tous les bons citoyens et tous les soldats de se ranger sous ses drapeaux, et promettait de les soutenir contre les hérétiques et les rebelles (1). Cette déclaration était le résultat naturel de tous les défis qu'avaient échangés les partis ennemis, et il était évident que ce violent manifeste ne tarderait pas à être suivi de rudes coups. L'armée de don Juan comptait déjà plus de vingt mille vétérans habiles et disciplinés (2). Il était lui-même le plus grand général de l'Europe. Des lieutenants pleins d'ardeur et d'expérience combattaient sous ses ordres. On reconnaissait déjà, dans Alexandre de Parme qui s'était distingué à Lépante, le génie militaire qui devait faire de lui le premier soldat de son temps. Mansfeld, Mondragon, Mendoza, et une foule d'autres officiers distingués qui avaient acquis dans les Provinces une brillante renommée, reparaissaient sur le théâtre de leurs triomphes (3).

Au contraire, l'armée des États était dans le plus grand désordre. On avait réuni des forces aussi considérables en nombre que celles de l'armée royale, mais tous les grades importants avaient été, bien à tort, confiés aux principaux seigneurs. Leur jalousie contre le prince d'Orange n'était que trop visible. En dépit de l'éclatante popularité qui avait rendu inévitable sa nomination comme lieutenant général, il avait parfois de la peine à faire respecter son autorité par d'envieux rivaux (4). Il désirait se

(1) Bor, t. XII, p. 932, 933. Cabrera, t. XII, p. 966.

(2) *Ibid.*, p. 932. Hoofdt, t. XIII, p. 546, 547. Strada, t. IX, p. 462. Cabrera, t. XII, p. 967.

(3) Strada, t. IX, p. 467.

(4) *Ibid.*, p. 464.

concilier l'affection de ceux qu'il ne pouvait respecter au fond du cœur, et il cherchait à contenter leur ambition autant que le comportait sa propre dignité, plus même peut-être que ne l'aurait voulu l'intérêt du pays. Il avait encore confiance dans le comte de Lalain, et le croyait dévoué au bien du pays. Il avait même voulu refuser les fonctions de lieutenant général, dans la crainte de donner à croire au comte « qu'en chose du monde il lui voulût préjudicier, ni au moindre de tous ceux qui étaient en l'armée (1). » Une telle magnanimité n'avait pas été payée de retour. Nous avons déjà vu comment le comte de Lalain servait secrètement les intérêts du duc d'Anjou, depuis que sa femme et lui avaient été charmés et séduits par Marguerite de Navarre ; cependant le comte commandait l'infanterie de l'armée des États. Robert de Melun, vicomte de Gand, commandait la cavalerie (2); mais il avait été récemment chargé par don Juan d'une mission particulière pour la reine d'Angleterre (3). Ces deux gentilshommes, ainsi que Pardieu de la Motte, général d'artillerie, restaient volontairement éloignés de l'armée, sous prétexte d'assister au mariage du seigneur de Bersel avec la nièce et l'héritière de l'infortuné marquis de Berghen (4). L'ombre de ce malheureux seigneur aurait pu se dresser au banquet nuptial de sa nièce, pour avertir ces traîtres du terrible massacre que devait bientôt causer leur trahison. Philippe d'Egmont, fils aîné du fameux Lamoral, était à l'armée, ainsi que le seigneur de Hèze qui avait jadis arrêté le conseil d'État, et l'in-

(1) *Archives et Corresp.*, t. VI, p. 279.
(2) *Arch. de la maison d'Orange*, t. VI, p. 279.
(3) Strada, t. IX, p. 463.
(4) *Ibid.*, p. 464, 465. Hoofdt, t. XIII, p. 548.

constant d'Havré. On ne pouvait guère compter sur de pareils chefs. Les affaires des États restaient dans la situation que décrivait quelques semaines auparavant l'honnête Jean de Nassau : « Il y a fort peu de patriotes, « mais en revanche nous ne manquons pas de prêtres, « ni de jeunes gens sans expérience, qui recherchent les « uns de la distinction, les autres de l'argent (1). »

Les deux armées se réunirent à la fin de janvier. Le pape avait lancé une bulle pour venir en aide à don Juan : elle était conçue dans les mêmes termes que celles dont on foudroyait les Sarrasins du temps des croisades (2). Don Juan était autorisé à lever des contributions sur les biens ecclésiastiques ; le pape promettait la pleine et entière absolution, de tous les crimes qu'ils auraient commis pendant leur vie, à ceux qui se rangeraient sous l'étendard de la croix. Du moins il n'y avait plus de dissimulation. On prenait au mot les Zélandais qui s'étaient parés d'un croissant, et tous les habitants des Provinces étaient formellement regardés comme des mécréants. Les troupes de don Juan campaient à La Marche en Luxembourg ; celles des États dans une plaine à quelques milles de Namur (3). Les deux armées étaient à peu près de force égale, et montaient à vingt mille hommes environ : chaque armée comptait deux mille hommes de cheval (4). Les patriotes avaient eu d'abord l'intention d'attaquer don Juan dans Namur; mais ils apprirent qu'il comptait venir leur offrir lui-même la bataille, et se dé-

(1) *Archives et Corresp.*, t. VI, p. 227.
(2) Bor, t. XII, p. 935.
(3) Bor, t. XII, p. 932, sqq. Hoofdt, t. XIII, p. 548.
(4) Hoofdt, t. XIII, p. 547. Cabrera, t. XII, p. 969. Strada, t. IX, p. 463.

cidèrent à se retirer sur Gemblours, qui était à neuf milles de cette ville (1). Le 31 janvier, ils levèrent leur camp à Saint-Mars, à la pointe du jour, et marchèrent sur Gemblours. Le commandant en chef était De Goignies, ancien soldat de Charles-Quint, et qui avait combattu à Saint-Quentin. L'armée des États formait trois divisions. L'avant-garde se composait des régiments d'infanterie de Montigny et de Hèze, flanqués d'un corps de chevau-légers. Le centre était formé des régiments wallons et allemands, ainsi que de quelques compagnies françaises et de treize compagnies anglaises et écossaises sous les ordres du colonel Balfour. Bossu et Champagny le commandaient. L'arrière-garde, qui était, comme toujours, le poste le plus honorable et le plus dangereux, comprenait toute la grosse cavalerie, et était commandée par Philippe d'Egmont et Lumey de la Marck. Le marquis d'Havré et le général en chef de Goignies précédaient l'armée, suivis de leurs états-majors (2).

Les troupes de don Juan partirent de Namur dès qu'il commença à faire jour, et se mirent à la poursuite de l'ennemi. En avant se trouvaient presque toute la cavalerie, les carabiniers, les lanciers et les dragons. Le centre, qui formait deux carrés, se composait principalement de l'infanterie espagnole et d'un petit nombre d'Allemands. Les Wallons, placés également en carré, protégeaient les bagages et les munitions. Charles de Mansfeld était resté en arrière avec un corps de réserve qui stationnait le long de la Meuse; Ottavio Gonzague commandait la cavalerie; Ernest de Mansfeld dirigeait l'avant-garde; don Juan, suivi du prince de Parme, se tenait au centre. Au-dessus

(1) Bor, t. XII, p. 933. Hoofdt, t. XIII, p. 547. Strada, t. IX, p. 464.
(2) *Ibid*. Strada, t. IX, p. 464. Hoofdt, t. XIII, p. 548.

de sa tête flottait l'étendard sur lequel on voyait le crucifix avec cette mémorable inscription : *In hoc signo vici Turcos, in hoc hæreticos vincam* (1).

De faibles détachements de cavalerie furent envoyés sous les ordres d'Olivera et d'Acosta pour parcourir les routes et les forêts, et déloger toutes les embuscades qui pourraient y avoir été placées. Quelques traînards furent faits prisonniers et révélèrent aux officiers espagnols les plans des généraux en retraite. Le jour était encore peu avancé lorsqu'on aperçut au loin les dernières colonnes de l'armée des États. Don Juan choisit aussi six cents hommes d'élite dans la cavalerie, et mille fantassins : il les plaça sous les ordres de Gonzague et du célèbre Christophe Mondragon (2). Ces officiers reçurent l'ordre de harceler l'ennemi et de lui faire tout le mal possible sans amener un engagement général, jusqu'à ce que le gros de l'armée pût les rejoindre. Au premier abord, les instructions de don Juan furent scrupuleusement exécutées. Mais comme l'affaire s'échauffait, Gonzague s'aperçut qu'un bouillant officier de cavalerie, nommé Perotti, s'avançait, avec une poignée d'hommes, beaucoup plus que la prudence ne le permettait. Il le fit sommer de reculer. Perotti ne voulut point se plier à un ordre aussi péremptoire : « Dites à Ottavio Gonzague, » répondit-il, « que je n'ai encore jamais tourné le dos à l'ennemi, et que je ne commencerai pas aujourd'hui ! D'ailleurs, je le voudrais que la retraite me serait impossible (4). »

(1) Bor, *ib.* Hoofdt, t. XIII, p. 541. Strada, t. IX, p. 465.

(2) Strada, t. IX, p. 465, 466. Hoofdt, t. XIII, p. 549. Bor, t. XII, p. 933, sqq.

(3) Strada, t. IX, p. 466.

(4) Strada, *ubi sup.* Bor, t. XII, p. 934. Hoofdt, t. XII, p. 459.

L'armée des États suivait un ravin très-profond, rempli d'eau et de vase, aussi large et plus dangereux qu'une rivière (1). Alexandre de Parme s'avança pour reconnaître le terrain. Il comprit tout de suite que l'ennemi marchait avec crainte le long de ce ravin ; il remarqua les ondulations des piques, la confusion qui régnait dans tous les rangs, et ne tarda pas à en profiter. Montrant aux officiers qui l'entouraient combien il était aisé d'attaquer à l'improviste l'armée qui se retirait, il rassembla à la hâte les compagnies de cavalerie déjà séparées du gros de l'armée, et s'élança sur un cheval ardent et vigoureux que Camille Monte tenait tout prêt à côté de lui. Il déclara qu'il allait franchir ce dangereux ravin, et attaquer l'ennemi du côté où il se croyait le plus en sûreté : « Dites à don Juan d'Autriche, » cria-t-il à un officier qu'il renvoya au commandant en chef, « qu'Alexandre de Parme vient de se précipiter dans l'abîme, pour y périr ou pour en sortir victorieux (2). »

Le prince de Parme parlait encore qu'on le vit tout à coup lancer son cheval dans le marais : une minute s'était à peine écoulée que son puissant coursier l'avait porté sur l'autre bord. Il s'arrêta un instant la lance en arrêt (3), pour laisser à ses troupes le temps de le rejoindre : dès qu'elles eurent atteint le terrain plat, il les réunit en une colonne compacte, leur adressa quelques mots d'encouragement, puis tous ensemble se ruèrent sur l'ennemi. Ce choc soudain et violent réussit encore mieux qu'Alexandre ne l'avait espéré ; la cavalerie des États fléchit et se débanda ; ce fut en vain

(1) Hoofdt, *ibid.*
(2) *Ibid.*, t. IX. p. 466, 467. Hoofdt, t. XIII, p 549.
(3) Cabrera, t. XII, p. 968.

qu'Egmont chercha à la rallier ; son nom avait perdu sa magique influence. Goignies tenta, mais également sans succès, de ramener des soldats égarés par la terreur. La charge du prince de Parme, conçue et exécutée avec tant d'habileté, fut décisive. Se voyant assaillie à la fois sur le flanc et sur l'arrière, la cavalerie ennemie prit la fuite. Le prince Alexandre attaqua aussitôt le centre de l'armée des États, qui restait sans défense et avait déjà été mis en désarroi par le passage de sa propre cavalerie qui venait de le traverser dans sa fuite honteuse et rapide. Toute l'armée succomba à la fois (1), et la terreur des vaincus était telle qu'ils trouvaient à peine la force de se sauver : ils ne pouvaient plus combattre. Les fuyards ne donnèrent pas un coup de lance. Ce fut à peine si un seul Espagnol fut blessé, tandis qu'en une heure toute l'armée ennemie fut exterminée. Il est impossible de déterminer exactement le nombre de ceux qui périrent. Quelques chroniqueurs affirment qu'il y eut dix mille hommes tués ou faits prisonniers, et que l'armée du roi ne perdit pas un seul homme (2). Ce massacre fut opéré, non par l'armée entière de don Juan, mais par une si faible portion de cette armée que certains historiens affirment qu'en tout il n'y eut pas plus de douze cents royalistes engagés dans l'action. D'après ce calcul, chaque Espagnol devrait avoir tué de sa propre main dix ennemis, et cela dans l'espace d'une heure et demie (3) ! D'autres historiens omettent sagement la statistique

(1) Strada, Hoofdt, Bor, *ubi sup.* Cabrera, t. XII, p. 968, 969. Meteren, t. VIII, p. 133. Haræus, *Ann.*, t. III, p. 273, 274. Tassis, t. IV, p. 293.

(2) Bentivoglio, t. X, p. 206.

(3) Strada, t. IX, p. 468.

exacte de cet effroyable carnage, et admettent qu'il y eut, dans l'armée espagnole, onze ou douze hommes tués. Les historiens flamands eux-mêmes n'en disent pas davantage, et il est certain que toute l'armée des États fut anéantie (1). Jamais un plus brillant exploit ne fut accompli par une poignée de soldats. Toute la gloire de la journée revint à Alexandre de Parme qui avait su profiter d'un heureux hasard pour remporter une victoire éclatante et complète, et avait découvert d'un seul regard le côté faible de l'ennemi, pour en tirer bientôt parti avec cette promptitude qui n'appartient qu'au génie. Toute une armée fut culbutée ; tout ce qu'elle possédait tomba entre les mains des Espagnols. Ils s'emparèrent, dans cette froide journée d'hiver, de trente quatre étendards, d'un grand nombre de pièces de canons, de beaucoup de bagages, de six cents prisonniers vivants, et de sept ou huit mille cadavres (2). Parmi les prisonniers les uns furent jetés par-dessus le pont de Namur et noyés dans la Meuse comme des chiens (3), les autres furent pendus : pas un seul n'échappa (4). La clémence de don Juan ne surpassa point celle de ses sanguinaires prédécesseurs.

Cette journée donna une nouvelle preuve de la prouesse des Espagnols ; preuve à peine nécessaire. On ne saurait s'étonner que les Flamands regardassent leurs ennemis comme invincibles, et presque invulnérables ;

(1) Tassis, t. IV, p. 294. Haræus, t. III, p. 274. Cabrera, t. XII, p. 968. Hoofdt, t. XIII, p. 550. Meteren, t. VII, p. 133.

(2) Bor, Strada, Hoofdt, Haræus, Meteren, Cabrera, *ubi sup.*, *et multi alii.*

(3) Tassis, t. IV.

(4) Bor, t. XII, p. 934. Hoofdt, t. XIII, p. 555. Cabrera, t. IV, p. 274. Haræus, t. III, p. 274.

sans cela comment pourrait-on expliquer ces succès fabuleux? Comment des milliers de soldats seraient-ils tombés sous les coups des Espagnols qui ne perdaient pour ainsi dire personne? A Jemmingen, le duc d'Albe avait perdu sept hommes, et en avait tué sept *mille*; dans la *furie d'Anvers*, deux cents Espagnols tout au plus avaient succombé, tandis que huit mille bourgeois ou soldats des États avaient été massacrés; à Gemblours, Dieu seul sait le nombre de ceux qui périrent, sans qu'un seul Espagnol fût tué. Sans aucun doute, la première cause de ce fait extraordinaire était la supériorité des soldats espagnols. C'était l'armée la plus hardie, la mieux disciplinée, la plus expérimentée du monde. Leur audace, leur activité et leur férocité les rendaient presque invincibles. Dans cette occasion particulière, plus de la moitié de l'armée de don Juan se composait de vétérans. En outre, ils étaient commandés par les plus célèbres capitaines du temps, par don Juan et Alexandre de Parme, qui voyaient sous leurs ordres des hommes comme Mondragon, le héros des expéditions sous-marines, Mendoza, à la fois célèbre comme officier, comme diplomate et comme historien, et Mansfeld duquel don Juan lui-même écrivait au roi que Sa Majesté n'avait pas, dans tous les Pays-Bas, un officier qui le valût (1). De tels officiers, auxquels on pourrait ajouter Gonzague, Camille Monte, Mucio Pagano, à la tête de troupes comme celles qui combattirent à Gemblours, sous la bannière de la Croix, étaient capables de remporter cette dernière et terrible victoire de l'Inquisition. D'ailleurs, quoique Bossu et Champagny comman-

(1) *Discours sommier*, p. 37. *Appendice.*

dassent dans l'armée des États, leurs cœurs n'appartenaient qu'à demi à la cause qu'ils servaient; tous deux étaient restés longtemps fidèles au roi, et avaient conquis bien des lauriers en combattant les rebelles. Champagny était ardemment catholique, et haïssait d'une égale ardeur l'Espagne et l'hérésie. Egmont et de Hèze étaient presque des enfants, sans expérience et sans génie naturel. Le commandant en chef, de Goignies, était un vétéran, mais un vétéran sans beaucoup de gloire, et les chefs de la cavalerie, de l'infanterie et de l'artillerie assistaient à une noce à Bruxelles. La nouvelle de ce massacre, infligé à une nation pour laquelle Berghen et Montigny avaient donné leurs vies, fut la bénédiction nuptiale de la nièce de Berghen, et on attribua justement ce désastre à l'absence de ceux qui se trouvaient à son mariage. La masse de l'armée des États se composait de mercenaires qui ne songeaient qu'à piller; les généraux étaient absents; et les officiers qui se trouvaient au milieu des troupes n'étaient ni assez dévoués à leur propre drapeau, ni assez expérimentés pour le faire respecter, et pour vaincre l'armée la plus redoutable de l'univers.

CHAPITRE V.

Don Juan s'empare de plusieurs villes. — Colère du peuple contre le parti aristocratique. — Tentatives sur Amsterdam. — « Satisfaction » d'Amsterdam et ses résultats. — De Selles vient d'Espagne avec des lettres du roi. — Conditions offertes par Philippe. — Proclamation de don Juan. — Correspondance entre de Selles et les États généraux ; entre le roi et le gouverneur général. — Les États lèvent une nouvelle armée. — Sainte-Aldegonde à la diète. — Révolution municipale à Amsterdam. — Lettre du prince au sujet des anabaptistes de Middlebourg. — Inaction des deux armées. — De la Noue. — Combat à Rijnemants. — Jean Casimir. — Politique perverse de la reine Élisabeth. — Le duc d'Alençon vient dans les Provinces. — Portrait du duc. — Situation du prince d'Orange vis-à-vis de lui. — Politique avouée et secrète de la cour de France. — Colère d'Élisabeth. — Arrangement conclu entre le duc d'Alençon et les États. — On reprend les négociations avec don Juan. — On lui offre de fort dures conditions. — Entrevue des envoyés anglais avec le gouverneur. — Abattement de don Juan. — Efforts du prince d'Orange pour amener une paix religieuse. — Il est seul de son avis. — Le parti des mécontents. — Le comte Jean est nommé gouverneur de la Gueldre. — On propose une paix religieuse. — Proclamation du prince d'Orange à Anvers. — Champagny et quelques autres seigneurs présentent aux États généraux une pétition en faveur de l'Église de Rome. — Émotion causée à Bruxelles par cette démarche. — Champagny et plusieurs autres nobles sont mis en prison. — Indolence et pauvreté des deux armées. — Maladie et mélancolie de don Juan. — Ses lettres à Doria, à Mendoza et au roi. — Mort de don Juan. — On soupçonne qu'il a été empoisonné. — Son pompeux enterrement. — On transporte son corps en Espagne. — Réflexions sur le caractère de don Juan.

Après avoir ainsi de nouveau établi sa grande renommée militaire, et l'étonnante supériorité de l'armée es-

pagnole, don Juan poursuivit ses victoires, et s'empara d'un grand nombre de villes d'une importance secondaire. Louvain, Judoigne, Tirlemont, Aerschot, Bouvignes, Sichem, Nivelle, Rœux, Soignies, Binch, Beaumont, Walcourt, Maubeuge et Chimay se soumirent à leurs conquérants, ou furent prises après des siéges fort courts. Partout où l'on tenta de résister, d'atroces cruautés furent exercées sur les malheureux habitants. Le commandant du fort de Sichem fut pendu à sa fenêtre, ainsi que des officiers et quelques gros bourgeois ; la garnison fut passée au fil de l'épée, et les corps jetés dans la Demer. Ces infortunés n'avaient commis d'autre crime que de défendre un peu les foyers qu'ils étaient chargés de garder (1).

A Bruxelles, on fut encore plus indigné contre le parti aristocratique que désolé de la défaite de Gemblours : on l'attribua non sans raison, aux intrigues et à l'incapacité des seigneurs catholiques. Le prince d'Orange ne parvint qu'avec peine à calmer l'émotion populaire. Chaque nuit il parcourait les rues et les maisons, afin d'empêcher la multitude de se porter en masse chez les principaux nobles, et d'infliger à ces traîtres une vengeance sommaire. Tous les regards se tournaient vers le prince, seul sauveur de la nation : personne ne songeait à Matthias. Pas une voix ne s'éleva dans l'assemblée pour défendre la conduite du parti catholique, ni pour s'opposer aux mesures que le prince pourrait suggérer. Ce terrible désastre avait appris à tous la nécessité de l'union. Tous

(1) Bor, t. XII, p. 934, sqq. Hoofdt, t. XIII, p. 551. Meteren, t. VIII, p. 133. Strada, t. IX, p. 473.

(2) Reidani, *Ann.*, t. II. p. 22. Langueti *Epist. serc.*, t. I, II. p. 347. Bor, t. XII, p. 935. *Languet ad Sydn.*, p. 314, 317, 329.

les partis concoururent activement à mettre la capitale dans un complet état de défense, et à réunir de nouvelles troupes pour remplacer l'armée qui venait d'être anéantie. Le vainqueur ne trouva pas dans sa victoire des avantages qu'on pût comparer à celui que les États retirèrent de leur défaite. Toutes les villes dont s'empara don Juan étaient bien loin d'avoir l'importance d'Amsterdam qui fut pour le parti national une ample compensation du désastre de Gemblours.

Depuis la conclusion de la pacification de Gand, le prince, d'accord en cela avec la Hollande et la Zélande, avait toujours ardemment désiré de reprendre possession de cette importante cité. C'était le vœu de tous les vrais patriotes. Cependant il avait été extrêmement difficile de régler les conditions de la « Satisfaction ». Tout nouvel effort pour arriver à un compromis échouait devant la bigoterie obstinée des autorités municipales. Elles ne voulaient accepter l'autorité du prince d'Orange, disait Sainte-Aldegonde, qu'à condition « de gouverner leur gouverneur (1) ! » L'influence des moines qui étaient fort nombreux à Amsterdam, et celle des magistrats qui étaient tous de fervents catholiques, avaient jusque-là suffi à rendre inutiles tous les efforts des réformés qui composaient la masse de la population. Cependant il était impossible de souffrir qu'Amsterdam conservât cette attitude isolée et même hostile au reste de la Hollande. Le prince avait promis de ne pas user de violence, et il restait fidèle à sa parole ; mais il avait beaucoup de peine à calmer la violence des Hollandais et des Zélandais qui étaient déterminés à remettre la ville sous l'autorité de

(1) *Archives*, t. VI, p. 117.

son stadthoudérat, quels que fussent les moyens nécessaires. Plusieurs fois, et en particulier le 21 octobre de l'année précédente, il avait été forcé d'adresser aux États de Hollande et de Zélande une lettre péremptoire pour leur interdire d'employer contre Amsterdam des procédés hostiles (1). Ses ordres n'avaient été exécutés qu'à regret et en partie. Les États abandonnèrent leur projet de réduire la ville par la famine, mais ils continuèrent à encourager les expéditions particulières et secrètes qu'on faisait à chaque instant pour forcer les magistrats à céder.

A la fin de novembre, le colonel Helling avait tenté, avec l'aide du gouverneur Sonoy, de prendre la ville par la ruse (2). Les forces qu'il avait réunies dans ce but n'étaient pas suffisantes, et ses plans étaient conçus sans habileté. Il fut tué dans la rue, au commencement de l'action; ce que voyant, dit dans son naïf langage le chroniqueur, « le cœur de ses soldats leur descendit aux talons, » et ils quittèrent la ville infiniment plus vite qu'ils n'y étaient entrés (3). Le prince s'indignait de ces violences qui retardaient bien plus qu'elles n'accéléraient la conclusion d'un traité. Mais en même temps, la condition anormale de la capitale avait les plus graves inconvénients. Les prêtres et les magistrats qui s'y trouvaient ne cessaient de conspirer, et on savait que plusieurs fois don Juan avait projeté de porter un coup fatal aux provinces de Hollande et de Zélande sur ce point vital et très-accessible. Mais la « Satisfaction d'Utrecht » (4) con-

(1) Bor, t. XI, p. 897, 898.
(2) *Ibid.*, p. 906-908.
(3) *Ibid.*, p. 908. Hoofdt, t. XII, p. 537, 538.
(4) Bor, t. XI, p. 893-896.

clue dans l'automne de 1577, avait préparé la voie à celle d'Amsterdam ; et le 8 février 1578, quelques députés d'Utrecht parvinrent enfin à rédiger des conditions qui furent acceptées par l'autre ville (1). La base du traité était, comme de coutume, la suprématie nominale de la religion catholique; le culte réformé était toléré. Le résultat de cette mesure devait être nécessairement, comme à Harlem, à Utrecht, et en d'autres lieux, de placer la nouvelle religion et l'ancienne foi sur un pied d'entière égalité. Il fut convenu qu'on ne troublerait aucune congrégation dans l'exercice de son culte, si elle restait dans le lieu qui lui aurait été assigné. Les réformés devaient célébrer leur culte en dehors des murs. Cependant, ils avaient le droit d'enterrer leurs morts dans l'enceinte de la ville, et c'est une chose singulière que l'importance qu'on attachait alors à une coutume contre laquelle se révolte le bon sens des temps modernes. « Le droit d'enterrer nos morts dans nos villes est un droit qu'on refuserait à peine à un chien, » disait le prince d'Orange (2). Ce privilége fut assuré par la nouvelle Satisfaction d'Amsterdam. Cependant, il fut stipulé que les funérailles seraient modestes, et que jamais elles ne pourraient être suivies par plus de vingt-quatre personnes à la fois (3). Le traité fut accueilli avec enthousiasme en Hollande et en Zélande, et tandis que les députés d'Utrecht traversaient les rues d'Amsterdam, le peuple invoquait sur « les bienheureux qui faisaient la paix » toutes les bénédictions de Dieu (4). Le parti national

(1) Bor, p. 924-926.
(2) *Ibid.*, p. 810.
(3) Bor, t. XII, p. 924-926, art. 1. Hoofdt, t. XIII, p. 554-558.
(4) *Ibid.*, p. 926.

remporta là un triomphe qui faisait plus que contrebalancer la victoire du gouverneur général à Gemblours.

Cependant, le seigneur de Selles, frère de Noircarmes, venait d'arriver d'Espagne (1). Il apportait aux États généraux une lettre du roi, écrite en réponse à leurs missives du 24 août et du 8 septembre 1577. Le ton de la dépêche de Philippe était très-affectueux (2); la substance justifiait entièrement la politique du prince d'Orange. Il était évident qu'il avait eu raison de ne se laisser émouvoir ni par le langage spécieux du roi d'Espagne, ni par l'apparente franchise de don Juan. Sans nul doute le gouverneur avait sincèrement désiré la paix, mais le prince savait fort bien qu'il ne pouvait leur conférer ce bienfait.

Guillaume était prêt à mettre bas les armes si on donnait des garanties au culte réformé. Il ne voulait pas exterminer l'antique religion du pays, mais il voulait empêcher que la nouvelle ne fût anéantie. Il savait qu'on ne lui accorderait pas ce résultat, et il avait absolument refusé d'écouter les propositions de don Juan, bien sûr que la paix était impossible. Les lettres qu'apportait de Selles le confirmèrent pleinement dans cette certitude. Le roi ne disait pas un mot de la nomination d'un nouveau gouverneur général, mais il insistait vivement sur la nécessité de maintenir deux points principaux, sa suprématie royale, et la religion catholique d'après *les bases adoptées par son père*, l'empereur Charles-Quint (3).

Telle était la teneur de la lettre : la suprématie de la royauté et de la papauté comme au temps de Charles-

(1) Bor, p. 938. Hoofdt, t. XIII, p. 558.
(2) Bor, t. XII, p. 938.
(3) Bor.

Quint. Ces mots cabalistiques étaient répétés deux fois dans la courte communication du roi aux États. Ils se trouvaient cinq fois dans les instructions remises par Sa Majesté à de Selles (1). La lettre et les instructions ne contenaient pas autre chose. Le prince et les États généraux méprisèrent d'aussi pacifiques ouvertures, et se ceignirent pour le combat.

Afin qu'il n'y eût pas de méprise possible, aussitôt qu'il eut reçu la lettre, don Juan publia une proclamation destinée à faire connaître les ordres du roi. Il avançait comme un fait reconnu que depuis longtemps les États généraux avaient juré de maintenir la suprématie du roi et de l'Église catholique, ainsi que cela se passait sous l'empereur Charles (2). Les États publièrent aussitôt une vive réplique, et déclarèrent qu'ils avaient juré de maintenir la pacification de Gand, et que l'assertion de don Juan était une infâme fausseté : C'était, disaient-ils, faire outrage au sens commun que de prétendre faire servir le traité de Gand au bénéfice des édits et de l'Inquisition, maux terribles que ce saint instrument avait été expressément destiné à abolir (3).

Il fut alors adressé au roi, au nom de l'archiduc Matthias et des États, une lettre formelle pour demander le rappel de don Juan et le maintien de la pacification de Gand (4). De Selles envoya, pour toute réponse, un billet fort court portant un refus, et qui contenait en outre une lettre de don Juan dont les expressions paraissaient violentes à celui-là même qui était chargé de la trans-

(1) Bor, t. XII, p. 939.
(2) *Ibid.*, p. 940.
(3) *Ibid.*, p. 939, 940.
(4) *Ibid.*, p. 940.

mettre. Cette lettre renfermait l'ordre péremptoire d'obéir aux commandements du roi, en ce qui touchait le système de Charles-Quint. Le gouverneur reprochait aussi amèrement aux États d'avoir osé solliciter l'appui de princes étrangers (1). Le 18 février de Selles proposa aux États que le prince d'Orange se mît entre les mains de don Juan, tandis que le prince de Parme, seul et sans armes, se rendrait parmi eux, pour négocier sur ces divers points (2). Les États généraux répondirent à cette offre ridicule en exprimant leur regret que le fils de la duchesse Marguerite eût pris parti avec l'ennemi des Pays-Bas : ils se plaignirent de la bulle par laquelle le pape poussait à leur faire la guerre comme s'ils étaient des Sarrasins, et répétèrent leur argument, auquel il était si difficile de répondre, disant que «la pacification de Gand avait établi un système absolument opposé à celui qui existait sous Charles-Quint :» ils affirmèrent qu'ils étaient résolus à ne plus se soumettre à des armées espagnoles, à des bourreaux, aux édits ou à l'Inquisition, et que jamais ils n'en reviendraient aux principes de l'empereur et du duc d'Albe (3). Cette correspondance diplomatique fut suivie d'un torrent de paroles et de pamphlets, parmi lesquels il s'en trouvait de très-violents et de fort éloquents. Cependant, on se préparait activement aux hostilités. Par le moyen de ses envoyés en Angleterre, le prince d'Orange avait recueilli des subsides pour la campagne prochaine, et s'était procuré des troupes qui devaient être conduites dans les Pays-Bas par le duc Ca-

(1) Bor, t. XII, p. 940, 941.
(2) *Ibid.*, p. 942.
(3) *Ibid.*, p. 942, sqq.

simir du Palatinat. Il envoya dans toutes les Provinces des commissaires chargés de percevoir les contributions, et en outre de réunir un impôt extraordinaire de 400,000 guilders par mois. Il fit aux citoyens d'Anvers un emprunt de 120,000 guilders. D'après ses ordres, on mit de nouvelles taxes sur le revenu et sur les objets de consommation. Par son conseil, et avec le consentement des États généraux, les provinces de Hollande et de Zélande ne furent point taxées en commun avec les autres provinces, mais elles donnèrent de leur plein gré de plus fortes sommes que celles pour lesquelles elles auraient été imposées. M. Leyton, qui était sur le point de retourner en Angleterre, après avoir rempli auprès de don Juan son infructueuse mission, fut chargé par les États généraux, de faire à Sa Majesté un récit exact de la correspondance échangée, et en particulier du langage tenu par le gouverneur général. On lui demanda également d'user de son influence auprès de la reine pour obtenir qu'elle mît promptement à exécution ses promesses d'assistance (1).

Les troupes s'enrôlaient rapidement, et toujours fidèles à une politique honnête mais malhabile, les États confiaient les fonctions principales dans l'armée à tous les principaux seigneurs, au duc d'Aerschot, à Champagny, à Bossu, à d'Egmont, à Lalain, au vicomte de Gand, au baron de Ville, et à plusieurs autres qui devaient abandonner leur cause au jour du danger. De son côté, don Juan poursuivait sur une vaste échelle ses préparatifs militaires. Le roi lui avait récemment envoyé dix-neuf cent mille dollars, et avait promis de lui en

(1) Bor, t. XII, p. 948, 949.

fournir tous les mois deux cent mille. Sa Majesté pensait qu'avec cette somme, on pourrait lever et entretenir une armée de trente mille fantassins, de seize mille cavaliers, et de trente pièces d'artillerie. Philippe promettait de fournir des sommes encore plus considérables, si cela était nécessaire (1).

C'était là le résultat de toutes les remontrances adressées par don Juan au roi sur sa politique d'hésitation et de lenteur. Las de recevoir sans cesse l'ordre « de souffler à la fois le froid et le chaud » (2), il avait insisté pour que Sa Majesté choisît le chaud ou le froid, et lui fournît les moyens de faire respecter son choix. Don Juan assurait son frère que, pour lui, il préférait les mesures les plus efficaces et les jugeait fort nécessaires. Le feu et l'épée pouvaient seuls sauver l'autorité du roi, car toutes les Provinces « s'étaient abandonnées, corps et âme, au plus grand hérétique et au plus grand tyran que jamais prince eût eu pour vassal (3). » L'apathie ou l'irrésolution de Philippe n'avaient cessé d'exciter les lamentations ou les prières du gouverneur général. Il ne réussit à le réveiller qu'en l'assurant que les Pays-Bas appartenaient au prince d'Orange : « Ils sont à lui, et non à un au-« tre (4), » disait-il avec douleur. En conséquence le roi avait renvoyé à don Juan son émissaire de Billy, avec l'ordre formel d'employer la force pour soumettre les révoltés, et avec l'assurance qu'on pouvait désormais compter sur des remises plus régulières, attendu que la

(1) Cabrera, t. XII, p. 978.

(2) *Carta del J. D. Juan al rey*, Ms. Biblioth. de Bourgogne, n° XVII, p. 385.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

flotte de l'Inde devait arriver au mois de juillet. Le roi conseillait également à son frère d'employer une partie de ses fonds à acheter les gouverneurs et les principales personnes en autorité dans les villes et autres places fortes appartenant aux États (1).

Don Juan publia aussitôt un manifeste récemment préparé à Madrid ; il était ordonné aux États, généraux et particuliers, de se séparer immédiatement, et il leur était défendu de se réunir de nouveau, sans en avoir obtenu l'autorisation spéciale. Toute commission civile ou militaire, octroyée par les États, était annulée ; il était interdit d'obéir aux fonctionnaires des États, ou de contribuer à des impôts levés en leur nom (2). Des mesures si violentes étaient à peu de chose près inefficaces, car les États avaient pris leur résolution, et se préparaient activement pour la lutte, soit à l'intérieur, soit à l'étranger. La diète impériale tenait une session à Worms : Sainte-Aldegonde y prononça un discours fort éloquent, mais qui ne produisit pas de grands résultats pratiques. Le courant était peu favorable en Allemagne à la religion réformée et à la cause des Pays-Bas, et les membres de la confession d'Augsbourg ne montraient pas beaucoup plus de sympathie pour les calvinistes hollandais que pour les papistes espagnols (3).

Don Juan envoya également à la diète des commissaires qui demandèrent à Sainte-Aldegonde de leur donner une copie de son discours. Il s'y refusa. Pendant qu'il était encore en Allemagne, Sainte-Aldegonde fut in-

(1) *Carta del J. D. Juan al rey;* Ms. Biblioth. de Bourgogne, nº XVII, p. 385. Cabrera, t. XII, p. 978.

(2) Bor, t. XII, p. 946, 947. Cabrera, t. XII, p. 978, 979. Hooft, t. XII, p. 560.

(3) Bor, t. XII, p. 953-960.

formé par Jean-Casimir qu'on avait demandé au duc Charles de Suède de fournir des vaisseaux de guerre pour une expédition projetée contre Amsterdam (1). Le duc avait lui-même instruit de ce complot le prince Palatin. Il était naturel que Sainte-Aldegonde fît parvenir ce renseignement à ses amis, et les prévînt des intrigues auxquelles se livraient les fonctionnaires et les agents catholiques qui se trouvaient à Amsterdam, car bien que depuis la conclusion de la Satisfaction, la réforme eût fait de rapides progrès dans cette importante cité, la magistrature restait catholique (2).

William Bardez, fils d'un ancien magistrat, partisan zélé du prince d'Orange et de la religion réformée, avait déjà résolu de chasser les autorités et d'expulser les moines qui infestaient la ville. Les nouvelles qu'on reçut de Sainte-Aldegonde le confirmèrent dans son dessein. Il y avait eu de vives discussions entre les fonctionnaires catholiques et les sectateurs de la religion réformée, à propos de la composition de la garde civique. Les calvinistes ne pouvaient se sentir en sûreté, ni avoir l'esprit en repos sur le sort de la nation s'il ne leur était accordé de prendre part au gouvernement de ce corps. En outre, ils étaient mécontents des cimetières qui avaient été assignés aux membres de leur communion. Ces causes de discorde avaient entretenu dans le peuple une irritation générale, et Bardez sut la faire servir à son dessein. Il savait que la ville était prête à chasser les magistrats, et de concert avec le gouverneur Sonoy, il s'était procuré un nombre suffisant de soldats parfaitement sûrs, qui devaient se tenir cachés dans les maisons des

(1) Bor, *ib.*, p. 932. Hoofdt, t. XIII, p. 565.
(2) *Ibid.*, p. 952.

confédérés. Une foule de citoyens devaient également paraître les armes à la main, sur son appel (1).

Le 24 mai, Bardez écrivit à Sonoy pour l'avertir que tout était prêt dans la ville. En même temps, il pria le gouverneur de lui envoyer « un casque et un bouclier à toute épreuve, attendu qu'il était décidé à mener la chose à bien (2). » Sonoy lui répondit en l'encourageant dans son dessein, et lui envoya l'armure qu'il demandait. Le 28 mai, Bardez, suivi de quatre associés, se rendit à la salle du conseil, pour adresser au sénat des remontrances sur les griefs qu'on avait déjà si souvent discutés. Vers midi, l'un des confédérés se dirigea vers le balcon qui donnait sur la place publique; il resta un moment immobile, puis il ôta son chapeau de l'air le plus grave, et le replaça tout aussi gravement sur sa tête. C'était un signal convenu. Au même instant on vit un marin se précipiter sur la place, un drapeau à la main. Il s'écria : « Suivez-moi et prenez courage, vous tous qui aimez le prince d'Orange (3). » En un clin d'œil, la place fut couverte de monde. On vit surgir, comme des entrailles de la terre, des soldats et des bourgeois en armes. Bardez se dirigea aussitôt avec une force considérable vers la salle du conseil, et arrêta les magistrats stupéfaits. Au même moment, ses affidés parcouraient la ville, et s'emparaient de tous les moines. On conduisit alors en grande solennité les moines et les sénateurs sur le quai, où les attendait un vaisseau : « A la potence, à la potence ! » criait la populace ; « au gibet, où ils ont fait périr tant

(1) Bor, t. XII, p. 953. Hoofdt, t. XIII, p. 569. Wagenaer, *Ned. Hist.*, t. VII, p 205.

(2) Bor, t. XII, p. 953. Hoofdt, t. XIII, p. 578.

(3) Hoofdt, t. XIII, p. 571. Wagenaer, t. VII, p. 206.

de braves gens ! » Tels étaient les vœux exprimés par les concitoyens des hauts fonctionnaires et des saints personnages qui croyaient marcher au trépas. Bien que traités fort respectueusement par ceux qui les gardaient, ils ne pouvaient s'empêcher de trembler, car ils regardaient les imprécations de la populace comme un présage de leur sort. En montant sur le navire, ils étaient convaincus qu'ils étaient destinés à être noyés et non pendus ; le pauvre vieux Heinrich Dirckzoon, ancien bourgmestre, renvoya d'un ton pathétique deux chemises propres que lui apportait une servante de la part de sa prudente femme. « Emportez-les ! emportez-les, » dit le lamentable bourgmestre ; « je ne mettrai plus de chemise propre en ce monde ! (1) » Il était évidemment persuadé qu'on voulait couler bas le bâtiment, et les abandonner à leur malheureux sort. Mais personne n'avait songé à leur infliger un sort aussi tragique, et jamais révolution municipale ne s'accomplit si facilement et si gaiement. Les magistrats catholiques et les prêtres en furent quittes pour la peur. Ils furent simplement expulsés de la ville, et on leur interdit, sous peine de mort, d'y jamais rentrer. Lorsque le vaisseau se fut un peu éloigné de la ville, ils furent tous débarqués sur une digue et mis en liberté (2).

Il fut immédiatement procédé au choix de nouveaux magistrats, parmi lesquels on nomma Guillaume Bardez ; la milice fut réorganisée, et les églises ouvertes au culte réformé, à l'exclusion des catholiques. C'était évidemment contraire au traité de Gand, et à la « Satisfaction » qui

(1) Wagenaer, t. VII, p. 207.

(2) Hoofdt, t. XIII, p. 571. Bor, t. VII, p. 953. Wagenaer, t. VII, p. 207.

venait d'être conclue, ce n'était nullement d'accord avec les opinions du prince d'Orange. Au bout de quelque temps, les catholiques eurent de nouveau accès dans les églises ; mais tout était changé dans la capitale de la Hollande, et la réforme était désormais un fait accompli dans cette petite province.

Le lendemain, des événements de même nature eurent lieu à Harlem ; il y eût du sang répandu, mais le meurtrier fut puni de mort : la grande église de cette ville fut remise aux congrégations réformées, et momentanément interdite aux catholiques (1).

La cause de la nouvelle religion triomphait en Hollande et en Zélande, tandis que dans les autres provinces elle faisait de rapides progrès. Les prédications publiques étaient fréquentes et avaient lieu partout. En un seul dimanche, quinze différents ministres réformés prêchèrent sur divers points à Anvers (2). « Croyez-vous « qu'on puisse l'empêcher? » répondit le prince d'Orange au bourgmestre de la ville qui venait s'en plaindre à lui. — « C'est à vous d'y mettre ordre, » dit le fonctionnaire, « et je donne à Votre Altesse mes pleins pouvoirs. — « Et vous croyez, » répliqua le prince, « que je puis « faire à cette heure, ce que le duc d'Albe n'a pu accom- « plir dans toute la plénitude de sa puissance (3) ! » En même temps, le prince d'Orange était plus que jamais disposé à blâmer sa propre église lorsqu'à son tour elle s'adonnait à la persécution. Il éleva de nouveau sa voix imposante en faveur des anabaptistes de Middlebourg.

(1) Bor, t. XII, p. 953. Hoofdt, t. XIII, p. 572. Wagenaer, t. VII, p. 209, 210.

(2) Bor, Hoofdt, *ubi sup.*

(3) Langueti *Epist.* 117, p. 744.

Il rappela aux magistrats de cette ville que ces paisibles citoyens étaient toujours parfaitement disposés à porter leur part des fardeaux communs, que leur parole équivalait à un serment, et qu'en ce qui concernait le service militaire, bien que leurs principes leur interdissent de porter les armes, ils avaient toujours été prêts à fournir et à payer des remplaçants : « Nous vous déclarons donc, » dit-il, « que vous n'avez nul droit de vous inquiéter de la conscience des autres, tant qu'ils ne font rien de nature à causer du tort à des particuliers ou à scandaliser le public. Nous vous ordonnons expressément de ne plus molester ces baptistes, de ne plus vous opposer à leur industrie et au commerce journalier par lequel ils gagnent le pain de leurs femmes et de leurs enfants, et de leur permettre d'ouvrir leurs boutiques et de se livrer à leur industrie, ainsi qu'ils en avaient coutume autrefois. Gardez-vous donc de désobéir et de faire résistance à l'ordonnance que nous établissons en ce jour » (1).

Cependant, les deux armées s'étaient réunies, et commençaient à se rapprocher. Don Juan était à la tête de près de trente mille hommes, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de vétérans espagnols et italiens (2). L'armée des États comptait à peine dix-huit mille fantassins et deux mille cavaliers sous le commandement du fameux François de la Noue, surnommé *Bras de Fer*, qui venait d'être nommé maréchal de camp, et du comte de Bossu, commandant en chef (3). Le lieu de ralliement des forces des Provinces était dans les plaines qui s'étendent entre Hérenthals

(1) Bor, t. XII, p. 993. Brandt, t. I, p. 609, 610.
(2) *Ibid.*, p. 987. Meteren, t. VIII, p. 140. Hoofdt, t. XIII, p. 581.
(3) Hoofdt, t. XIII, p. 581.

et Lier. Elles devaient être renforcées par le duc Casimir qui se tenait, depuis le commencement de l'été, dans la contrée de Zutphen, et restait dans l'inaction jusqu'à ce qu'on pût lui fournir de quoi payer ses troupes (1).

Don Juan était résolu de tout tenter pour vaincre l'armée des États, avant que le duc Casimir et ses douze mille Allemands pussent opérer leur jonction avec Bossu. En conséquence le gouverneur traversa, à la fin de juillet, la Demer, près d'Aerschot, et offrit chaque jour la bataille à l'ennemi. Il y eut une série d'escarmouches sans résultat; à la dernière, qui eut lieu le 1er août, près de Rijnemants, les royalistes furent mis en déroute et obligés de se retirer après un combat qui dura huit heures, et leur coûta un millier d'hommes (2). Le lendemain matin, ils offrirent à Bossu de jouer à « double ou quitte, » mais il se sentait en sûreté derrière ses retranchements, et ne voulut pas courir le risque d'un engagement général. Il en fut sévèrement blâmé par les forcenés du parti national (3). Son patriotisme, qui ne datait pas de bien loin, fut mis en question, et sa mort, qui arriva peu de temps après, vint, dit-on, fort à propos pour l'empêcher de déserter la cause des États et de combattre dans les rangs de l'armée espagnole. De tels soupçons n'avaient probablement rien de fondé. La loyauté de Bossu était aussi bien établie que sa bravoure. S'il se refusa dans cette occasion à une bataille générale, il est permis de croire, d'après les fâcheux résultats

(1) Bor, t. XIII, p. 987. Strada, t. X, p. 491.
(2) Bor, t. XII, p. 987. Meteren, t. VIII, p. 140. Hoofdt, t. XIII, p 583. Strada, t. X, p. 497. Bentivoglio, t. X, p. 213.
(3) Bor, t. XII, p. 987. Hoofdt, t. XIII, p. 584.

qu'entraînait souvent pour la cause des États la lutte à main armée, qu'il ne fit qu'éviter un nouveau désastre. Lorsqu'il vit qu'il ne pouvait arriver à son but et qu'il fallait renoncer à une nouvelle victoire de Gemblours, don Juan se replia dans les environs de Namur (1).

L'armée des États attendit longtemps les secours que devait lui amener Jean Casimir. Enfin le 26 août, le duc arriva, suivi de ses douze mille hommes, dans le voisinage de Malines, où campait Bossu (2). Ce jeune prince ne possédait ni la capacité ni la grandeur d'âme dont il aurait eu besoin pour jouer dans le drame des Pays-Bas le rôle auquel il prétendait. Il rêvait vaguement des conquêtes personnelles, bien qu'en même temps il affichât la plus entière déférence pour Guillaume d'Orange. Il espérait, disait-il, que le prince et lui « seraient comme deux têtes en un même chapeau (3), » mais il aurait bien fait de se demander si, par la présence de sa tête à lui, il enrichirait beaucoup le cerveau du taciturne politique. Le prince le traitait avec un respectueux mépris, et regardait son intervention dans les affaires des Pays-Bas comme un nouveau danger. Cependant le confident du duc, Pierre Peutterick, que sir Philippe Sydney avait baptisé « le docteur écuyer » également apte à manier la plume et l'épée, avait réussi, pendant une mission en Angleterre, à assurer à son maître la faveur de la reine (4). C'était à Casimir qu'avait été confié le commandement des levées, et il était également

(1) Hoofdt, *ibid.*
(2) *Ibid.*, p. 997.
(3) *Archives*, t. VI, p. 377.
(4) *Ibid.*, p. 376, 377, note 1.

chargé d'employer les subsides qu'Élisabeth avait mis à la disposition des États. Elle comptait que Casimir servirait de contre-poids au duc d'Alençon qui était déjà entré dans les Provinces, sur les secrètes sollicitations d'un grand nombre de nobles. Elle avait toujours la même confiance dans le prince d'Orange, mais elle croyait servir sa cause en lui adjoignant un tel lieutenant. Les amis de Casimir n'avaient qu'une médiocre idée de ses talents. Son beau-père, Auguste de Saxe, n'approuvait pas son expédition. Le landgrave Guillaume de Hesse, auquel il demanda son avis, lui répondit, dans le style bizarre qui lui était familier, qu'il y avait trois questions sur lesquelles il était toujours difficile de donner un conseil à ses amis : d'abord, pour choisir une femme, ensuite pour aller sur mer, et enfin, pour faire la guerre ; mais que cependant, en dépit du vieux proverbe, il prenait la responsabilité de lui conseiller de ne pas se plonger dans ce qu'il appelait le « *confusum chaos* des affaires des Pays-Bas. » Mais le duc n'avait nulle envie de suivre l'avis qu'il avait demandé. Il avait été piqué au vif par un sarcasme du duc d'Albe, qui avait dit un jour, que les princes allemands portaient sur leurs écussons une foule de lions, de dragons, d'aigles et de griffons, mais que ces féroces animaux n'avaient l'habitude ni d'écorcher ni de mordre. Casimir voulait prouver, une fois pour toutes, que les dents et les griffes des princes allemands n'étaient pas sans danger. Malheureusement il était destiné à ajouter au chaos un nouvel élément de confusion, et à confirmer plutôt qu'à réfuter la mordante assertion du duc d'Albe (1).

(1) Meteren, t. VIII, p. 140. Hoofdt, t. XIII, p. 581. *Archives*, t. VI, p. 375, 317, 400, 427.

Tel était le héros qui venait se jeter à corps perdu dans les affaires déjà si embrouillées des Pays-Bas, et c'était Élisabeth d'Angleterre qui, plus que jamais alarmée des plans du duc d'Alençon, mettait en avant ce champion protestant, en dépit du mécontentement du prince d'Orange.

La reine avait raison de s'inquiéter des intrigues du prince français. Les nobles catholiques, forts du sentiment hostile qui régnait dans toute la contrée wallonne contre la religion réformée, et plus que jamais opposés au prince d'Orange dont le génie les jetait complétement dans l'ombre, se rapprochaient du duc d'Alençon. Les seigneurs qui s'étaient employés à faire venir de Vienne l'archiduc Matthias, travaillaient maintenant à amener le duc en Flandre. Au lieu de devenir le rival du prince d'Orange, l'archiduc était tombé dans sa dépendance. Les nobles catholiques se tournèrent alors vers le fils de Catherine de Médicis, que Guillaume lui-même avait toujours tenu en réserve, comme un instrument propre à surmonter la coquetterie politique d'Élisabeth. Cette grande princesse ne se montra jamais plus moqueuse que dans les rapports qu'elle eut avec les Pays-Bas : au commencement de la lutte, elle avait beaucoup promis, elle ne donna à peu près rien. On sut enfin profiter de sa jalousie contre la politique française ; on lui arracha des subsides et des levées de troupes. Ses ministres et ses principaux conseillers étaient tous d'avis qu'il fallait venir ouvertement et généreusement en aide aux Provinces ; Walsingham, Burleigh, Knollys, Davidson, Sidney, Leicester, Fleetwood, Wilson, désiraient tous qu'elle épousât franchement la cause des États. Ils croyaient qu'en cette occasion une politique hardie

était seule prudente ; cependant la reine croyait bon d'envoyer des émissaires à Philippe et à don Juan, comme si de telles missions pouvaient avoir la moindre utilité lorsque le roi d'Espagne et le gouverneur savaient si bien à quoi s'en tenir sur ses secrètes menées. Les honnêtes et courageux conseillers d'Élisabeth croyaient qu'il valait mieux embrasser tout de suite la cause des opprimés, que d'attendre et de tergiverser jusqu'à ce qu'un rival redouté eût passé la frontière. Ils aimaient encore mieux voir les Provinces entre les mains des Espagnols qu'entre celles des Français. Élisabeth partageait leur sentiment, mais elle ne pouvait prendre un parti. Toujours portée à se livrer à de mystérieuses intrigues, elle était bien aise que le duc eût l'air de prétendre à sa main tandis qu'elle intriguait secrètement contre ses projets politiques (1). Elle écoutait avec plaisir ses propositions amoureuses, tandis qu'elle travaillait en cachette à déjouer ses rêves ambitieux.

Cependant le duc d'Alençon était arrivé à Mons, et nous avons déjà vu avec quelle adresse sa sœur, la reine de Navarre, avait préparé son entrée dans cette ville. Ce n'était pas en vain qu'elle avait cajolé le commandant de la citadelle de Cambrai, et gagné le cœur du comte et de la comtesse de Lalain : elle avait ainsi assuré au duc l'importante province de Hainaut. Don Juan devait grincer des dents lorsqu'il songeait au résultat de toutes les fêtes et des superbes réjouissances qui avaient célébré le passage de la reine à Namur.

François, duc d'Alençon, qui prit le titre de duc d'Anjou, lorsque son frère Henri fut monté sur le trône

(1) *Archives*, t. VI, p. 421-423.

de France, était, peut-être, à tout prendre, le plus méprisable personnage qui eût jamais franchi le seuil des Pays-Bas. Par la fausseté de sa conduite dans sa patrie, il avait perdu en Europe l'estime de tous les honnêtes gens, catholiques ou luthériens, huguenots ou mécontents. Depuis longtemps le monde sait à quoi s'en tenir sur son compte, et l'histoire montre en lui tout le mal que peut faire un prince féroce sans courage, ambitieux sans talents, et bigot sans principes. Incapable d'avoir de vraies convictions religieuses, il avait successivement aspiré à commander les fanatiques, catholiques ou huguenots, et sa conduite vacillante lui avait valu le mépris de tous les partis et de toutes les religions. Après s'être éloigné du roi de Navarre et du prince de Condé lorsqu'il avait vu la menaçante attitude que prenait « la Ligue, » il avait craint de perdre son droit de succession au trône s'il ne faisait sa paix avec la cour, et il avait repris sa place parmi les chefs du parti catholique. Rien ne lui était plus facile que de se retourner sans honte vers un parti qu'il avait impudemment abandonné, quitte à le trahir de nouveau le lendemain si son intérêt le poussait à agir ainsi. Depuis la paix de 1576, il avait été évident que les protestants ne pouvaient pas compter sur son amitié, et il avait été bientôt placé à la tête de l'armée qui assiégeait les huguenots d'Issoire (1). Il cherchait à se faire pardonner d'avoir jadis commandé les troupes de la nouvelle religion, en usant de barbarie contre ses partisans. Quand Issoire tomba entre ses mains, il n'épargna à cette malheureuse ville aucune des tortures que pouvait lui infliger la brutalité d'une solda-

(1) De Thou, t. VII, liv. LXIII. *Mémoires de Marguerite de Valois*, liv. II.

tesque effrénée. Les hommes furent massacrés, les femmes furent outragées, les maisons furent pillées avec une passion qui rappelait le temps du duc d'Albe, de Frédéric Tolèdo, ou de Julien Romero. La ville fut dévastée et réduite en cendres par des catholiques frénétiques, sous le commandement du duc d'Alençon, presque au même moment, où sa sœur, la belle Marguerite, préparait dans les Pays-Bas, la nouvelle trahison (1), à laquelle il voulait se livrer envers la foi catholique. Le traité de Bergerac, signé dans l'automne de 1577 (2), semblait assurer à la France un peu de repos; le duc en profita pour changer sa politique, et ce qu'il appelait sa religion. Encore tout ruisselant du sang des protestants d'Issoire, il était libre de renouveler ses tentatives auprès de la reine d'Angleterre, et d'entamer une nouvelle correspondance avec le grand chef de la réformation dans les Pays-Bas.

On a peut-être quelque droit de reprocher au prince d'Orange, généralement si perspicace, d'avoir pu, fût-ce même pour des raisons fort importantes, pactiser avec cet indigne prince. Cependant il faut se rappeler qu'il ne voulait que le tenir en réserve, dans l'espoir d'exciter la jalousie et de raviver l'amitié d'Élisabeth. Ceux qui reprochent à une telle politique de manquer de franchise doivent bien se garder de juger le siècle de Philippe II et de Catherine de Médicis comme ils pourraient juger des siècles plus voisins du nôtre, et peut-être plus sincères.

Les mauvais effets de la coquetterie d'Élisabeth ne devinrent enfin que trop manifestes; le duc d'Alençon avait un pied dans les Pays-Bas. Grâce aux intrigues du

(1) De Thou, liv. LXIII, p. 502.
(2) *Ibid.*, liv. LXIV, p. 529.

parti qui avait toujours été ouvertement ou secrètement hostile au prince d'Orange, il ne devait plus tarder à arriver. Il ne restait à Guillaume d'autre ressource que de se rendre maître de ce nouveau rival, comme il avait déjà réussi à le devenir de tous les autres. Il y parvint avec son habileté accoutumée. En dépit de son peu d'esprit et de la bassesse de son âme, le duc d'Alençon comprit bientôt qu'il lui fallait cultiver une si puissante amitié. Il lui coûtait peu de ramper devant Guillaume d'Orange; mais les événements devaient malheureusement prouver plus tard qu'il existe des natures qu'on ne peut jamais apprivoiser et auxquelles il ne faut jamais se fier. Cependant, à cette époque, le duc d'Alençon professait un vif attachement pour le prince. Pressé de se rendre dans les Pays-Bas par une faction ardente et considérable, le duc était résolu à tenter l'aventure (1); s'il ne pouvait entrer avec l'agrément des Provinces, il entrerait par force (2). Si on refusait son appui, il était décidé à l'imposer. Si une portion du pays voulait seule accepter son amitié, il démembrerait les Provinces. Dans de telles conditions, le prince d'Orange, qui ne pouvait le chasser des Pays-Bas, jugea qu'il fallait accepter son amitié, et parvenir à le gouverner. Le duc avait solennellement offert son aide aux États généraux, lors de la défaite de Gemblours (3), et au commencement de juillet, il était arrivée à Mons. De là, il envoya ses commissaires, Des Pruneaux et Rochefort, pour traiter avec les États généraux et le prince d'Orange.

(1) *Archives*, t. VI, p. 364-370. *Apologie d'Orange*, p. 107. Bor, t. XII, p. 975.
(2) *Archives*, t. VI, p. 370.
(3) Meteren, t. VIII, p. 140. Bor, t. XII, p. 950.

Quant à Matthias, il le traita avec le plus grand mépris, et déclara qu'il n'avait nulle intention de négocier avec lui. L'archiduc fondit en larmes à cette nouvelle et exprima languissamment le désir qu'on trouvât en Allemagne des secours qui rendissent inutile l'alliance avec la France. Ce n'était pas la première ni la dernière mortification que le futur empereur eût à subir. Le prince d'Orange était traité au contraire avec la plus grande considération, et Des Pruneaux protestait qu'il ne désirait que trois choses au monde, la gloire de son maître, la gloire de Dieu, et la gloire de Guillaume d'Orange (1).

On supposait naturellement que le roi de France prenait part aux projets de son frère, car il était absurde de croire que le propre frère de Henri pût emmener ses troupes à l'étranger sans sa connivence (2). En même temps, Henri écrivait des lettres particulières, où il se montrait jaloux de la grandeur future du duc d'Alençon, et désapprouvait ses projets. Il était du reste assez difficile de connaître exactement les vues d'un prince trop faible pour savoir se faire un avis et trop perfide pour s'en tenir aux avis d'autrui. Quant à Catherine de Médicis, on croyait que c'était elle qui était au fond de toute cette intrigue. On se figurait même que le roi d'Espagne pouvait bien connaître le complot, et qu'un mariage entre le duc d'Alençon et l'Infante était peut-être sur le tapis (3). En réalité, Philippe était choqué de toute la conduite de la cour de France en cette affaire. Il refusa absolument d'accepter les explications

(1) *Archives*, t. VI, p. 399, 404, sqq.
(2) *Ibid.*, p. 426.
(3) *Ibid.*, p. 368, 424, 427. De Thou, t. VII, p. 698.

qui lui en étaient données, ou de mettre en doute la complicité de la reine douairière, qui gouvernait absolument tous ses fils. Elle eut beau faire aux envoyés des États genéraux un discours sur le crime de sujets qui résistaient aux ordres de leur prince légitime ; de tels artifices ne pouvaient tromper personne. Granvelle trouvait absurde qu'on pût croire qu'elle ignorât le plan du duc d'Anjou, ou qu'elle fût opposée à sa réussite (1). Quant à Guillaume de Hesse, il déplorait toujours davantage que Casimir se fût jeté dans ce « *confusum chaos* » et n'hésitait pas à affirmer que l'invasion du duc d'Alençon était l'œuvre de sa mère. Il partageait toute la responsabilité de cette affaire entre la reine douairière et la comète qui venait d'apparaître, et qui remplissait des plus lugubres pressentiments l'âme de l'excellent Landgrave (2).

La reine d'Angleterre était vivement courroucée de voir enfin se réaliser cette invasion qu'elle redoutait depuis si longtemps. Elle déclamait sur la honte et les dangers auxquels s'exposaient les Provinces en s'alliant avec la France. Elle les menaçait non-seulement de leur retirer son appui, mais encore de prendre les armes contre une nation qui avait osé accepter pour son maître le duc d'Alençon. Elle avait originairement promis de fournir deux millions cinq cent mille francs au moyen d'un emprunt. Cette somme avait ensuite été changée en une levée de trois mille fantassins et de deux mille hommes à cheval, placés sous les ordres de Jean-Casimir. Il avait été également stipulé que le Palatin aurait le rang et la paie d'un général en chef anglais, et serait considéré

(1) *Archives*, t. VI, p. 426.
(2) *Ibid.*, p. 140. Strada, t. IX, p. 463.

comme le lieutenant de la reine. On avait fourni l'argent et enrôlé les troupes ; c'était une chose faite ; mais il était peu probable que, dans ses dispositions actuelles, la reine eût l'intention d'ajouter quoi que ce fût à ce qu'elle avait déjà donné (1).

Forcé de céder à la nécessité, le prince d'Orange avait prescrit les conditions et le titre que devait accepter le duc d'Alençon. Le 13 août, l'envoyé du duc conclut une convention en vingt-trois articles, qui fut ensuite signée par le duc, à Mons, le 20 du même mois (2). D'après ce traité, le duc d'Alençon devait aider les Provinces à se défendre contre l'intolérable tyrannie des Espagnols, et l'inqualifiable invasion de don Juan. Il devait en outre entretenir pendant trois mois une armée de dix mille hommes à pied, et de deux mille hommes à cheval. A l'expiration de ce délai, il pourrait réduire ses forces à trois mille fantassins, et à cinq cents cavaliers. Les États devaient lui conférer le titre de « défenseur de la liberté des Pays-Bas contre la tyrannie des Espagnols et de leurs adhérents. » Il ne devait rien entreprendre contre la reine Élisabeth. Les États devaient lui venir en aide, toutes les fois que cela serait nécessaire, et fournir des forces égales aux siennes. Il devait se soumettre au gouvernement civil du pays, en tout ce qui touchait à la police intérieure. Il ne devait faire ni contrats ni traités spéciaux avec aucune ville ou province des Pays-Bas. Si les États généraux voulaient un nouveau souverain, le duc devait être préféré à tout autre, sous des conditions qui seraient postérieurement réglées. Toutes les villes qui pourraient être conquises dans le

(1) Bor, t. XII, p. 948, 949, 975, sqq. Meteren, t. VIII, p. 140.
(2) *Ibid.*, p. 976-978. — *Ibid.*, p. 140, 141.

territoire des Provinces-Unies appartiendraient aux États. Toutes les places non comprises dans ce territoire, qui se rendraient volontairement, seraient également partagées entre le duc et les États. Le duc ne devait amener dans les Provinces que des troupes françaises. Pendant le mois d'août, les États s'emploieraient à amener don Juan à un compromis (1).

Cette convention était rédigée avec infiniment d'habileté. Les États conféraient au duc un titre ronflant mais vide au fond, qui ne faisait que flatter sa vanité, tandis qu'il lui était interdit de faire des conquêtes ou des contrats, et qu'il était forcé de se soumettre au gouvernement civil du pays ; en un mot, il avait à obéir en toutes choses au prince d'Orange. C'était encore réduire à néant un complot des ennemis du prince que de régler ainsi, du moins pour le moment, la situation du duc d'Anjou.

Le mois d'août, pendant lequel il avait été convenu qu'on négocierait avec le gouverneur général (2), s'était déjà à moitié écoulé ; les États généraux firent remettre à don Juan les articles qu'ils avaient préparés. Élisabeth avait envoyé dans les Provinces lord Cobham et sir Francis Walsingham, dans l'espoir qu'ils parviendraient peut-être à réconcilier le gouverneur et les États. Ils étaient aussi chargés d'expliquer, si la chose était faisable, comment le gouvernement anglais n'avait vu d'autre moyen d'empêcher l'invasion française que de venir au secours des rebelles (3). Don Juan laissa passer sous silence cette apologie assez peu plausible. Dans la

(1) Bor, t. XII, p. 976, 978. Art. 4, 5, 10, 14, 15, 16, 21.
(2) *Ibid.*, p. 978. Meteren, t. VII, p. 141.
(3) *Acta Stat. Belg.*, t. III. *Archives de La Haye.*

même entrevue, les envoyés firent des efforts également infructueux pour amener le gouverneur à accepter les conditions qui lui étaient offertes. Don Juan accueillit sans plus de faveur la proposition qu'ils lui adressèrent de se prêter à un « intérim » (1), d'après le plan adopté par Charles-Quint en Allemagne, avant la conclusion de la paix de Passau; à vrai dire, ce mot était peu propre à calmer les esprits, puisqu'en Allemagne le commun peuple appelait par dérision les chiens et les chats du nom « d'intérim ». Les envoyés d'Élisabeth déclarèrent qu'ils allaient repartir pour l'Angleterre, désolés du mauvais succès de leur mission. Le gouverneur répondit qu'ils pouvaient faire comme ils voudraient, que pour lui, il avait fait tout au monde pour amener la paix et que le roi avait été également pacifique dans ses intentions. Puis il demanda aux envoyés ce qu'ils pensaient personnellement des conditions qu'on lui proposait : « A vrai dire, elles sont trop dures, Votre Altesse (2), » répliqua Walsingham, « mais ce n'est qu'à force de menaces que nous avons pu les arracher aux États, quelque défavorables qu'elles puissent paraître. »

— « Alors, vous pouvez leur dire, » répondit le gouverneur, « de garder pour eux leurs offres ; de telles conditions ne m'engagent nullement à entrer en négociation. »

Les envoyés haussèrent les épaules.

— « Que pensez-vous de tout cela ? » reprit don Juan. « Peut-être vos conseils pourraient-ils m'aider à découvrir quelque meilleur arrangement. »

(1) *Acta Stat., ibid.*
(2) Ms. *Memorandum. Acta Stat.*, etc.

Les envoyés restèrent silencieux et pensifs.

— « Nous ne pouvons,» dit enfin Walsingham, «qu'imiter le médecin qui ne voulait prescrire aucune médecine avant d'être bien sûr que le patient fût prêt à l'avaler. Il est inutile de gaspiller nos remèdes et nos conseils (1). »

La réponse n'était pas satisfaisante, mais les envoyés d'Élisabeth étaient persuadés que l'épée pouvait seule trancher la question. Don Juan parla de nouveau vaguement de ses intentions pacifiques, mais en déclarant qu'il n'y avait aucun moyen de traiter avec un peuple aussi rebelle que les Flamands. Les ambassadeurs prirent bientôt congé du gouverneur. Après cette conférence, qui eut lieu le 24 août 1578, Walsingham et Cobham adressèrent aux États généraux une lettre dans laquelle ils déploraient le manque de franchise et les éternels délais de don Juan, et ils demandaient à ne pas répondre du peu de succès de leurs efforts pour une pacification (2). Puis ils retournèrent en Angleterre.

L'envoyé de l'empereur, le comte Schwartzbourg, qui avait vivement pressé les partis hostiles de tenter de nouveau un accommodement, désirait beaucoup que le gouverneur acceptât les articles (3). En réalité, ces articles formaient la base d'un gouvernement libéral, constitutionnel et représentatif, dans lequel le roi d'Espagne ne conservait qu'une souveraineté fort limitée (4). Ils forçaient don Juan, ainsi que toutes ses troupes et ses adhérents, à quitter le pays immédiatement en abandonnant toutes les forteresses et les villes qui se trou-

(1) *Acta Stat.*, *ibid.*
(2) *Acta Stat. Belg.*, t. III, p. 71, Ms. *Archives de La Haye.*
(3) Bor, t. XII, p. 979. Hoofdt, t. XII, p. 587.
(4) *Ibid.*, p. 979, 980.

vaient en sa possession. L'archiduc Mathias devait rester gouverneur général, *aux conditions d'après lesquelles on avait jadis consenti à sa venue*. Les questions religieuses étaient laissées à la décision des États généraux. Tous les prisonniers devaient être mis en liberté, tous les exilés pouvaient rentrer dans leur patrie, tous les biens confisqués étaient rendus à leurs propriétaires. Il était stipulé qu'en cas du départ ou de la mort de Mathias, Sa Majesté ne nommerait pas de gouverneur général *sans le consentement des États* (1).

Lorsque le comte Schwartzbourg remit au gouverneur ces surprenantes propositions, que don Juan avait bien le droit d'appeler « de dures conditions », il le trouva moins disposé à s'emporter que dans les précédentes conférences. Son ardeur disparaissait, sous le poids de la maladie qui minait sa constitution et de la déplorable situation où on le laissait pendant qu'il luttait avec la grande rébellion. Il avait des soldats, mais point d'argent pour les payer; il n'avait pas les ressources nécessaires pour soutenir la suprématie de la couronne et de l'Église, comme on le lui avait si énergiquement recommandé. Bien des fois, il avait demandé son rappel, et chaque jour son impatience augmentait. L'affreuse nouvelle de l'assassinat d'Escovedo était venue lui jeter la mort dans l'âme. C'était un trait de lumière qui lui avait fait entrevoir l'abîme de perfidie au-dessus duquel il restait suspendu : son ami le plus intime avait été massacré par l'ordre du roi, tandis qu'il était lui-même abandonné par Philippe, exposé aux insultes, et sans défense. Il ne recevait point d'argent en dépit de ses constantes importunités et des promesses perpétuelles qu'on lui fai-

(1) Bor, p. 979.

sait en échange (1). On n'était pas avare de belles paroles, disait-il, comme si on le croyait muni de l'art d'en extraire de l'or, ou qu'on pût faire la guerre avec des mots (2).

Dans son abattement, il refusa d'entrer en pourparlers sur les nouvelles propositions des États, tout en déclarant cependant qu'elles étaient parfaitement iniques. Il répondit que Sa Majesté avait résolu de remettre la question des Pays-Bas à l'arbitrage de l'empereur; que le duc de Terra-Nova se rendrait bientôt auprès de la cour impériale pour traiter cette affaire, et que pour lui, il attendait avec impatience ses lettres de rappel (3).

Les églises réformées avaient tenu à Dort, au mois de juin, un synode général. Elles avaient rédigé, en cent et un articles un aperçu de leurs principes pour le gouvernement de l'Église (4). A la même époque, les principaux membres de l'Église réformée avaient adressé à l'archiduc Mathias et au conseil d'État une lettre fort importante sur la question d'une paix religieuse générale dans les Provinces (5).

Guillaume d'Orange fit tout ce qui dépendait de lui pour aider les Églises dans leurs efforts. Il rédigea un plan de tolérance provisoire, qu'il persuada à l'archiduc de signer, et qui devait, au moins pour quelque temps, établir la liberté religieuse (6). Dans sa tranquille énergie, le prince se frayait une voie au

(1) Cabrera, t. XII, p. 978.
(2) Strada, t. X, p. 502.
(3) Bor, t. XII, p. 981. Meteren, t. VIII, p. 140, 141.
(4) *Ibid.*, p. 981-986.
(5) *Ibid.*, p. 971.
(6) *Ibid.*, p. 973.

milieu des vagues, et répandait la clarté sur ses pas; mais les ténèbres étaient trop obscures pour qu'un éclair de sagesse et de génie pût arriver jusqu'à ceux qui cherchaient à le suivre. Personne ne le comprenait. Ses plus intimes amis eux-mêmes n'entraient pas dans ses vues, et ne voyaient pas qu'il cherchait à établir, non la liberté du calvinisme, mais la liberté de conscience. Sainte-Aldegonde regrettait que le prince ne voulût pas persécuter les anabaptistes (1). Pierre Dathenus l'accusait d'athéisme, et le comte Jean de Nassau lui-même, le seul qui restât de ses vaillants et généreux frères, s'opposait à la paix religieuse, sauf quand elle pouvait profiter à la foi réformée. Là où les catholiques avaient été réellement vaincus, comme en Hollande et en Zélande, le comte Jean ne voyait pas de raison pour qu'on leur permît de relever la tête (2). Dans les provinces catholiques, au contraire, il était partisan de la paix religieuse. La plupart des réformés partageaient cet esprit de bigoterie, tandis que, de leur côté, les Wallons s'unissaient déjà dans les Provinces sous le nom de mécontents. Injuriés par les calvinistes qui les appelaient « Diseurs de patenôtres» (3), ils s'alliaient toujours plus étroitement avec le duc d'Alençon, et s'éloignaient de leurs frères protestants. Le comte Jean était enfin devenu un fonctionnaire permanent dans les Pays-Bas. Il avait longtemps résisté aux pressantes sollicitations des chefs réformés, peu désireux d'abandonner le foyer domestique et de négliger ses affaires personnelles que son dévouement à la cause des Provinces avait mises dans le plus grand

(1) Hoofdt, t. XIII, p. 575. Ed. Reyd., *Ann.*, t. II, p. 23.
(2) *Archives*, t. VI, p. 434, 435.
(3) Meteren, t. VIII, p. 143. Bentivoglio, t. X, p. 216.

désordre. Le landgrave qu'il avait consulté l'avait fortement pressé de ne pas « tremper le bout de son doigt dans l'*olla podrida* » (1). L'avenir des Provinces était, selon lui, gros de désastres : le passé, avec toutes ses horreurs, n'était que le prélude de ce qui devait suivre (2). Ces sombres pressentiments lui étaient inspirés, comme à l'ordinaire, par la comète, astre fatal qui jetait toujours sa sinistre lueur sur le sentier du landgrave. En dépit des lugubres avertissements de l'un des princes de la Réformation, en dépit de l'*olla podrida* et de la « comète », le comte Jean avait consenti à devenir gouverneur de la Gueldre, fonction à laquelle il avait été appelé le 11 mars par les États de la province (3). Cet important boulevard de la Hollande et de la Zélande, qui défendait d'un côté Utrecht et de l'autre Groningue et la Frise, ce rempart de la république naissante, était entre des mains capables de le protéger héroïquement.

Aussitôt qu'on en vint dans les États généraux à discuter les pétitions de Dort, le prince d'Orange demanda que tous les membres qui avaient arrêté leur opinion l'exprimassent ouvertement et franchement. Mais tous désiraient se laisser guider et gouverner par les sentiments du prince. Personne ne prit la parole que pour lui demander quelles étaient ses vues, et pour se déclarer prêts à adopter la marche que pourrait lui suggérer sa sagesse (4). Le résultat de ses méditations fut un système de paix religieuse qui aurait pu, si on l'avait définitivement établi, guérir bien des blessures et éviter

(1) Groen van Prinsterer, *Archives*, t. VI, p. 317.
(2) *Archives*, t. V, p. 34 ; t. II, p. 256-269 ; t. VI, p. 256.
(3) *Ibid.*, t. VI, p. 308.
(4) Langueti *Epist. sec. ad Aug. Sax.* Ms., p. 147, 744.

bien des calamités ; mais il ne devait pas être alors adopté par les États des différentes provinces où il fut discuté, et bien des changements y furent apportés, dans la forme et dans le fond, avant qu'on le mît à exécution. Le prince prit, dans la ville d'Anvers où les tumultes religieux menaçaient d'éclater de nouveau, des mesures provisoires qu'il mit aussitôt à exécution. Une proclamation, faite au nom de l'archiduc Mathias et du conseil d'État, désigna cinq endroits particuliers dans la ville où les membres de « la prétendue religion réformée » seraient libres d'exercer leur culte, et de se livrer à la prédication, au chant, et à la distribution des sacrements (1). Les cimetières des églises paroissiales devaient s'ouvrir pour l'enterrement de leurs morts, mais il leur était défendu d'accompagner les funérailles d'exhortations ou de démonstrations publiques qui pussent amener des soulèvements. Il était défendu aux partisans de la foi catholique de troubler, d'insulter, ou de se mêler en aucune façon aux solennités de la foi réformée : pareille interdiction était adressée aux protestants. Il était également défendu à tout le monde de prononcer des paroles injurieuses ou de tourner en ridicule ses adversaires, soit par des peintures, soit par des chansons ou des livres. On ne pouvait s'attaquer aux biens de l'Église. Tout homme, à quelque culte qu'il appartînt, pouvait entrer dans toutes les églises, pourvu qu'il s'y conduisît avec convenance et respect. Les réformés devaient prêter serment d'obéissance aux autorités, et s'abstenir de prendre part à l'administration séculière. Il était défendu aux prédicateurs des deux re-

(1) Bor, t. XII, p. 974, 975. Hoofdt, t. XIII, p. 575.

ligions de prêcher en plein air, ou de proférer des paroles séditieuses. Tous les citoyens devaient s'allier pour aider les magistrats à apaiser les émeutes, et pour soutenir le gouvernement civil (1).

Cette tentative de paix religieuse, et la correspondance fort active qu'elle occasionna entre les différentes assemblées des États, excitèrent la jalousie des chefs catholiques et de la population wallonne (2). Champagny qui, en dépit de ses grandes qualités et de ses brillants services, ne pouvait aller, en fait de tolérance, aussi loin que le prince d'Orange, s'opposa vivement à sa politique. Catholique jusqu'au fond de l'âme, il rédigea une pétition où il combattit énergiquement le plan de paix religieuse qui circulait alors dans les Provinces (3). Il fit signer cette pétition par les nobles catholiques les plus ardents. De Hèze, de Glimes, et quelques autres de la même trempe se montraient enclins à se laisser conduire par un chef si éminent. La remontrance était adressée à l'archiduc, au prince d'Orange, au conseil d'État et aux États généraux : ils étaient sommés d'accomplir les promesses solennelles par lesquelles ils s'étaient engagés à ne pas souffrir qu'il y eût un schisme dans l'antique Église. Les pétitionnaires déclaraient que, si on laissait pratiquer le nouveau culte, l'impiété et la licence des habitants des Pays-Bas exciteraient le mépris des peuples et des souverains. Ils ajoutaient, en finissant, que toutes les principales villes de la France, et en particulier, la ville de Paris, avaient su empêcher l'exercice de la nouvelle religion, et qu'en fai-

(1) Hoofdt, *ibid.* Meteren, t. VIII, p. 142.
(2) *Ibid.*, p. 975. Hoofdt, t. XIII, p. 575.
(3) *Ibid.*, p. 989, 990. Hoofdt, t. XIII, p. 578. Meteren, t. XIII, p. 142.

sant ainsi, elles avaient conquis la paix et la prospérité (1).

Cette pétition fut solennellement portée à l'Hôtel de ville par Champagny, suivi d'un grand nombre de ses adhérents : ils la présentèrent aux magistrats de Bruxelles; puis ils demandèrent à ces fonctionnaires de la remettre à l'archiduc et au conseil. Les magistrats s'y refusèrent. Une discussion des plus violentes s'engagea. Plusieurs jeunes seigneurs se permirent un langage insultant, que les dignitaires de la ville étaient peu disposés à supporter. On leva la séance, et les magistrats, toujours suivis des pétitionnaires, descendirent dans la rue. Les confédérés, plus enflammés que jamais, continuèrent leurs cris et leurs menaces. Bientôt la foule les environna. Le peuple voulait absolument savoir pourquoi les sénateurs se laissaient ainsi bafouer par une troupe de jeunes insolents. Il se méfiait du vieux politique qui conduisait les nobles catholiques; en dépit des nombreux services qu'il avait rendus au pays, Champagny n'était pas populaire (2). Lorsque la multitude apprit qu'on venait de présenter une pétition, elle demanda à grands cris qu'on en donnât lecture. Le ton de cette remontrance n'était pas fait pour plaire au public, mais l'allusion finale à la prospérité de Paris excita les plus violents orages : «Paris ! Paris ! La Saint-Barthélemy ! La Saint-Barthélemy ! On veut donner à Bruxelles les fêtes nuptiales de Paris ! » Ces cris retentissaient de toutes parts; la foule n'avait, comme cela lui arrive souvent, retenu qu'une seule idée, et une idée fausse, de la lecture qui venait de lui être faite : « Allons-nous avoir un massacre de Paris, un bain de sang dans la capitale des

(1) Bor, t. VII, p. 989, 990.
(2) Bor, t. XII, p. 988.

Pays-Bas? Dieu nous en préserve! A bas les conspirateurs! A bas les papistes (1)! »

Dans son aveugle courroux, la populace s'imaginait qu'on avait organisé une nouvelle Saint-Barthélemy, et que Champagny en était l'inventeur. Cette foule ingrate oubliait avec quel héroïsme Champagny avait, deux ans auparavant, défendu Anvers contre la «Furie espagnole». N'écoutant que les instigations des ennemis de Champagny, et se rappelant seulement qu'il était le frère de Granvelle, le peuple répétait qu'il existait un complot, et que bientôt, on ne comprenait pas comment, tous les citoyens se couperaient mutuellement la gorge, et se jetteraient par les fenêtres, comme cela s'était fait précédemment à Paris. Tel était le sens absurde qu'on prêtait à une pétition que Champagny et ses amis avaient tout aussi bien le droit de présenter aux magistrats que le synode de Dort pouvait l'avoir de leur remettre ses remontrances. On pouvait regarder leurs vues comme erronées, mais jamais on ne commenta plus méchamment ou plus sottement une phrase qui n'avait rien que de fort simple. Les pétitionnaires n'avaient pas fait la moindre allusion à la Saint-Barthélemy, et on prétendait voir, dans la phrase qui avait rapport à Paris, toutes les horreurs de cette néfaste journée. Les nobles catholiques furent immédiatement arrêtés et mis en prison, à l'exception de Champagny, qui parvint à s'échapper, et resta caché pendant plusieurs jours (2). On finit par découvrir sa cachette, et il fut conduit à Gand. Là, on le tint étroitement emprisonné, et on le traita

(1) Bor, t. XII, p. 988. Hoofdt, t. XIII, p. 578, 579.
(2) *Ibd.*, *ibid*. Meteren, t. VIII, p. 142.

comme le complice d'Aerschot et des autres nobles qui avaient été arrêtés à l'époque de la révolution de Ryhove (1). Certainement, la conduite du parti populaire envers ce brave et généreux gentilhomme était peu faite pour augmenter la sympathie universelle en faveur de la cause libérale, ou pour mériter l'approbation du prince d'Orange. Il existait de violents préjugés contre Champagny; les habitants des Provinces n'avaient pas oublié son frère Granvelle, qu'ils regardaient toujours comme leur plus infatigable ennemi, et ils croyaient Champagny intimement lié avec le cardinal. En cela, ils se trompaient absolument.

Tandis que ces événements avaient lieu à Bruxelles et à Anvers, les deux armées des États et de don Juan se surveillaient sans ardeur : le nerf de la guerre leur manquait également; les deux partis manquaient absolument de ressources. Les troupes commandées par Bossu et Jean-Casimir, près de Malines, ne recevaient pas leur solde, et se montraient fort mécontentes. Les cent mille livres sterling d'Élisabeth étaient déjà dépensées, et il était peu probable que la reine offensée fournît bientôt un autre subside. Les États avaient de la peine à percevoir les impôts. Le duc d'Alençon était encore à Mons, et lançait contre don Juan une violente proclamation; mais ce manifeste n'était pas suivi de bien énergiques démonstrations. Don Juan restait à Bouge, dans son camp fortifié, à une lieue de Namur, mais ce prince héroïque était dévoré par la fièvre et par le chagrin. Il était, pour ainsi dire, assiégé. Il manquait absolument d'argent : le roi son frère refusait obstinément de le

(1) Meteren, *ibid.*

rappeler, et restait sourd à toutes ses demandes de secours pécuniaire (1).

Forcé de poursuivre la guerre contre un peuple révolté, sans autre argent que celui qu'il pouvait tirer des paroles du roi, blessé au cœur par les soupçons dont il se savait l'objet en Espagne, et par la haine que lui portaient les Flamands, outragé dans ses sentiments les plus intimes par le meurtre d'Escovedo, réduit à la nullité et joué par l'habileté de « l'odieux hérétique », auquel il avait jadis offert son patronage et le pardon du roi, le noble guerrier devait exciter la pitié de ses adversaires religieux et politiques. Las du bruit des camps sans bataille et des négociations sans résultat, il soupirait après le repos, comme s'il ne pouvait le trouver que dans un monastère, ou au fond de son tombeau : « Je suis heureux d'apprendre par votre lettre, » écrivait-il tristement à Jean André Doria, à Gênes, « que votre vie s'écoule si paisiblement, tandis qu'autour de moi le monde est si violemment agité. Je vous trouve bien heureux de consacrer le reste de vos jours à Dieu et à vous-même, sans être forcé de vous jeter perpétuellement dans la balance des événements de cette vie, ni de vous mêler sans cesse à ses périlleux hasards (2). » Puis il exposait à son ami la situation pénible où il se trouvait, entouré d'innombrables ennemis, hors d'état de tenir plus de trois mois, et ne recevant pas le moindre secours d'un gouvernement qui ne voulait pas comprendre qu'en perdant la chance actuelle il perdait tout. Il déclarait qu'il lui était impossible de livrer bataille dans la position où il

(1) Bor, t. XII, p. 997, 998. Hoofdt, t. XIV, p. 584, 585. *Archives*, t. VI, p. 397.
(2) *Ibid.*, p. 1004, 1005. Hoofdt, t. XIV, p. 589, 590.

se trouvait, et qu'il n'était plus qu'à une très-faible distance du point qu'il avait toujours regardé comme son dernier refuge. Il disait aussi que les Français se fortifiaient dans le Hainaut, sous les ordres du duc d'Alençon, et que, si une fois le roi de France voyait son frère fermement établi dans les Provinces, il ne tarderait pas à les envahir par la Bourgogne : « J'ai supplié mainte et mainte fois Sa Majesté de m'envoyer ses ordres, ajoutait-il : s'ils arrivent enfin, ils seront exécutés, à moins qu'ils n'arrivent trop tard. *On nous a coupé les mains, nous n'avons plus qu'à présenter notre tête à la hache.* Je regrette de vous affliger de mes chagrins, mais je me fie à votre sympathie comme homme et comme ami. J'espère que vous vous souviendrez de moi dans vos prières, car vous mettez votre espérance là où, jadis, je ne pouvais placer la mienne. »

Le héros mourant écrivait d'un ton tout aussi lugubre à un autre de ses amis intimes, don Pedro Mendoza, envoyé d'Espagne à Gênes. Sa lettre était du même jour et datée de son camp près de Namur : il répétait que le roi de France se disposait à envahir les Pays-Bas, dès que le duc d'Alençon lui aurait ouvert la voie : « Sa Majesté, » ajoutait don Juan, « n'a pris aucune résolution ; « du moins j'ignore absolument ses intentions. *Notre « vie ici nous est mesurée par quarts d'heure;* je crie, « mais cela me sert à peu de chose. Grâce à notre négligence, les choses en seront bientôt précisément au « point où le diable les veut voir. Il est clair que nous « languirons ici jusqu'à notre dernier soupir. Que Dieu « nous dirige comme il le jugera bon ! toutes choses sont « entre ses mains (1). »

(1) Bor, t. XIV, p. 1005. Hoofdt, t. XII, p. 590.

Quatre jours plus tard don Juan écrivait au roi qu'il était retenu au lit par une violente fièvre, et qu'il se sentait aussi affaibli que s'il était malade depuis un mois: « J'assure Votre Majesté, » disait-il, « que la tâche dont « je suis chargé suffirait à détruire la force et la vie de « n'importe qui. » Il rappelait à Philippe qu'il l'avait souvent averti des secrètes intrigues des Français, avertissements qui n'étaient que trop fondés. Les Français étaient entrés en Flandre; parmi les habitants, les uns étaient effrayés, les autres haïssaient le gouvernement espagnol. Don Juan ne savait quelle conduite tenir. Il avait à peine assez de forces pour combattre l'ennemi en présence duquel il se trouvait, et défendre les places qui avaient besoin d'être gardées : il ne pouvait donc songer à quitter sa position pour se rendre en Bourgogne. S'il restait immobile, on lui couperait les voies de communication par lesquelles il recevait de l'argent et des renforts : « Je me trouve ainsi, » disait-il, « perplexe et troublé, et désirant plus que la vie, recevoir de Votre Majesté les décisions que je lui ai si souvent demandées. » Il conjurait le roi de *lui envoyer des instructions quant à la marche qu'il fallait suivre*, et ajoutait qu'il avait la mort dans l'âme en voyant qu'on lui faisait tant attendre des ordres. Il demandait que le roi lui dît « s'il fallait attaquer l'ennemi en Bourgogne, s'il devait attendre là où il se trouvait les secours de Sa Majesté, ou bien combattre, et avec qui : enfin, ce qu'il devait faire, parce qu'il était résolu, à la vie et à la mort, de se conformer à la volonté de Sa Majesté ! Il était vivement peiné de se voir ainsi disgracié et abandonné par le roi qu'il avait toujours servi, comme frère et comme homme, avec attachement, zèle et fidélité : « Notre vie, » disait-il,

« est en jeu, et tout ce que nous souhaitons, c'est de la « perdre honorablement. » Il priait le roi de faire partir pour la France un envoyé spécialement chargé d'adresser des remontrances au sujet de la conduite du duc d'Alençon, et de faire demander au Pape l'excommunication du duc. Il assurait le roi qu'il aimerait mieux mourir que de lui causer tant d'ennui, mais qu'il croyait de son devoir de lui dire la vérité sans déguisement. La peste ravageait sa petite armée. Douze cents soldats étaient à l'hôpital, outre ceux qu'on soignait dans les maisons particulières, et il n'avait ni argent ni remèdes qui pussent arrêter le mal. En outre, l'ennemi, trouvant la campagne sans défense, avait coupé le pont de Liége sur la Meuse, et s'avançait vers Nivelles et Chimay, pour communiquer plus facilement avec la France (1).

Dix jours après avoir écrit ces lettres si pathétiques, don Juan se mourait. Depuis l'assassinat d'Escovedo, il était tombé dans une profonde mélancolie. Au mois de septembre, une fièvre ardente vint anéantir sa force physique. La maison où il dépérissait rapidement était un taudis, son unique chambre servait jadis de pigeonnier. On nettoya aussi bien qu'on put, cette misérable petite pièce, qu'on tendit de tapisseries aux armes de don Juan. C'était là que le héros de Lépante devait expirer. Pendant les derniers jours de sa maladie, il eut le délire. Dans sa fiévreuse agitation, il combinait des batailles, donnait des ordres aux escadrons qui allaient combattre, et le regard étincelant, il semblait entendre la trompette qui lui annonçait la victoire. La raison lui revint, et il put prendre

(1) Ms. de la Biblioth. du roi, *Archives de La Haye*, p. 41-44.

les dispositions nécessaires. Il choisit son neveu Alexandre de Parme, qui ne quittait pas son chevet, pour le remplacer provisoirement dans le commandement de l'armée et dans ses autres dignités; puis il reçut avec calme les derniers sacrements, et rendit tranquillement le dernier soupir le 1er octobre : c'était, depuis la bataille de Lépante, un mois qu'il regardait comme particulièrement heureux (1).

On devait nécessairement croire au poison : ces soupçons n'ont jamais été abandonnés, ni prouvés. Deux Anglais, nommés Ratcliff et Gray, avaient été arrêtés et exécutés, comme coupables d'avoir voulu assassiner le gouverneur, sur l'ordre de Walsingham (2). C'était sans aucun doute une infâme fausseté; mais si Philippe, qu'on regarda comme le vrai criminel, projetait réellement la mort de son frère, il semble probable que pour sauver les apparences, il dut faire exécuter une ou deux victimes innocentes. Maintenant que le temps nous a révélé bien des mystères, et que nous avons appris de Philippe et de ses complices comment Montigny et Escovedo furent mis à mort, le monde ne sera peut-être pas très-charitable en ce qui touche d'autres imputations. On a fortement soupçonné que don Juan avait été empoisonné par l'ordre de Philippe; mais le fait n'a jamais été prouvé.

Lorsqu'on procéda à l'ouverture du corps pour l'embaumer, on prétendit avoir découvert des traces de poison. Le cœur et les autres organes intérieurs étaient

(1) Van der Hammen y Leon, t. VI, p. 324. Bor, t. XIII, p. 1005. Cabrera, t. XII, p. 1008, 1009. Strada, t. X, p. 503-506. Hoofdt, p. 591.

(2) De Thou, t. VII, p. 699. Cabrera, t. XII, p. 1006.

tellement desséchés qu'ils tombaient en poussière, et tout l'intérieur du corps était d'un brun noirâtre, comme s'il avait été roussi. Les soupçons tombèrent sur différentes personnes, et on leur attribua les motifs les plus divers. Cependant il faut admettre qu'il y avait, pour expliquer la mort de don Juan, des raisons suffisantes, et qu'il était inutile d'y chercher des causes mystérieuses. La peste ravageait le camp ; en quelques jours mille de ses soldats y avaient succombé, et ses longues souffrances morales l'avaient prodigieusement affaibli. Désappointé, tourmenté par ses amis et par ses ennemis, soupçonné, insulté, abandonné, il n'était pas de force à lutter contre un mal qui enlevait chaque jour des hommes bien plus vigoureux que lui (1).

Trois jours après la mort de don Juan, on célébra les rites funèbres. Il s'éleva une dispute entre les Espagnols, les Allemands et les Flamands qui composaient l'armée : tous réclamaient le droit de préséance dans la cérémonie, sous prétexte que leur nation était plus étroitement unie à l'illustre défunt. En réalité, ils avaient tous les mêmes droits, par des causes diverses, et on arrêta que tous prendraient également part aux obsèques. Le corps embaumé fut étendu sur un lit de parade. Le héros était revêtu de son armure; à ses pieds se trouvaient son épée, son casque et ses gantelets d'acier ; il portait sur la tête une couronne de pierres précieuses; à son cou brillait le collier de la Toison d'or : des gants parfumés couvraient ses mains. Ainsi revêtu de ses insignes royaux et guerriers, il fut couché dans sa bière, et

(1) Strada, t. X, p. 512. Cabrera, t. XII, p. 1009. Van der Vynckt, t. V, p. 253, 254. Brantôme, t. II, p. 140. *V. Wyn am. op.*, Wagenaer, t. VII, p. 65. Hoofdt, t. XIV, p. 591. Bor, t. XII, p. 1004.

porté hors de la maison où il était mort, par les gentilshommes de sa chambre. Ils remirent ensuite le corps aux colonels des régiments qui campaient près de son quartier général. Les troupes, la crosse en bas et les tambours drapés, l'escortèrent jusqu'à la seconde station où il fut remis aux officiers des régiments d'une autre nation, qui le transportèrent à leur tour jusqu'à une troisième station. Il fut ainsi conduit par les soldats des trois nations jusqu'aux grilles de Namur où les magistrats vinrent le recevoir. Le vieux Pierre Ernest de Mansfeld, Ottavio Gonzague, le marquis de Villa Franca, et le comte de Reux portèrent les coins du poêle jusqu'à l'église, en attendant qu'on eût reçu les ordres de Philippe II. Le cœur du héros fut enseveli d'une façon définitive sous les dalles de la petite église, et une inscription monumentale, gravée par l'ordre d'Alexandre Farnèse, indique encore le lieu où ce noble cœur « retourne en poudre (1). »

Sur son lit de mort, don Juan avait exprimé le désir d'être enterré à l'Escurial, auprès de l'Empereur son père. Philippe II y consentit, et ordonna que le corps fût transporté en Espagne. On demanda la permission de faire traverser la France à un petit nombre de soldats espagnols. Mais le roi d'Espagne n'avait pas dit que ces soldats seraient chargés de rapporter les restes mortels du héros de Lépante, car il était peu disposé à supporter toutes les dépenses qu'occasionneraient le transport public du corps et les solennités qui auraient lieu dans toutes les villes sur son passage. Le corps fut divisé en trois parties, et placé dans trois sacs différents qui fu-

(1) Strada, t. X, p. 515. Hoofdt, t. XIV, p. 591. *Documentos ineditos*, t. VII, p. 443-418. Tassis, t. IV, p. 326. Hoofdt, t. XIV, p. 591. Heræi *Ann.*, t. II, III, p. 285.

rent suspendus à la selle de trois soldats : le conquérant se rendit ainsi à son dernier lieu de repos (1).

> Expende Hannibalem : quot libras in duce summo
> Invenies ? . . . .

Ce fut avec cette irrévérence révoltante que les restes du grand guerrier traversèrent cette France que deux ans auparavant le romanesque esclave sarrasin parcourait rapidement, le cœur plein des rêves les plus extravagants et des espérances les plus glorieuses (2). Quelques historiens ont raconté qu'à l'arrivée du corps de don Juan en Espagne, on en réunit les divers fragments, et que le corps, revêtu d'habillements magnifiques, fut placé debout, la main appuyée sur un bâton de commandement. Ainsi préparés pour une entrevue royale, les restes mortels de don Juan furent remis à Sa Majesté Très-Catholique. On dit que Philippe manifesta une vive émotion à la vue de ce spectre hideux, car c'était, en dépit des joyaux, des parfums et des riches étoffes, un objet vraiment effroyable que ce cadavre qui singeait la vie, mais qui ne venait réclamer que le droit de descendre dans son tombeau. Ce privilége lui fut accordé, et don Juan d'Autriche alla enfin se reposer auprès de l'Empereur son père (3).

(1) Strada, t. X, p. 516-519. *Relacion de la muerte*, etc., p. 443-448. Hoofdt, t. XIV, p. 592.

(2) Strada, t. X, p. 519. *Documentos ineditos*, t. VII, p. 443-448.

(3) Strada, t. X, p. 519.

SIXIÈME PARTIE

ALEXANDRE DE PARME.

CHAPITRE I.

Naissance, éducation, mariage et caractère d'Alexandre Farnèse. — Ses aventures personnelles. — Ses exploits à Lépante et à Gembloura. — Il succède à don Juan comme gouverneur des Provinces. Sa figure et ses manières. — Aspect des affaires. — Dissensions intestines. — Le duc d'Anjou à Mons. — Intrigues de Jean Casimir à Gand. — Le duc d'Anjou licencie ses troupes. — Les Pays-Bas sont ravagés par les étrangers. — L'anarchie règne à Gand. — Imbize et Ryhove. — Sort de Hessels et de Visch. — Nouvelle pacification rédigée par le prince d'Orange. — Représentations de la reine Élisabeth. — Remontrance de Bruxelles. — Émeutes à Gand. — Mécontentement du prince d'Orange. — Il va à Gand et y établit une paix religieuse. — Pénible situation de Jean Casimir. — Indignation d'Élisabeth. — Il part. — Ses troupes s'adressent à Alexandre Farnèse qui leur permet de quitter le pays. — Départ et manifeste du duc d'Anjou. — Lettres d'Élisabeth aux États généraux. — Adresses flatteuses des États au duc. — Mort de Bossu. — Calomnies dirigées contre le prince d'Orange. — Vénalité des seigneurs mécontents. — Trahison de La Motte. — Intrigues du prieur de Renty. — Sainte-Aldegonde à Arras. — Le prieur de Saint-Waast. — Opposition du clergé wallon à l'impôt mis par le gouverneur général. — Conflit triangulaire. — Révolution municipale à Arras. — Contre-révolution, jugements

et exécutions. — Réconciliation des principaux mécontents. — Traité secret du mont Saint-Éloi. — Le prieur de Renty fait beaucoup de mal. — Il accuse les seigneurs qui viennent de se réconcilier. — Vengeance qu'on exerce sur lui. — Contre-révolution opérée par le parti libéral. — Union d'Utrecht. — Analyse et caractère de cet acte.

Un nouveau gouverneur allait occuper la place successivement remplie par Marguerite de Parme, par le duc d'Albe, par le grand commandeur, et par don Juan d'Autriche. Parmi les personnages éminents auxquels Philippe avait confié les rênes de cette difficile et dangereuse administration, l'homme qui venait de s'en charger était de beaucoup le plus capable et le plus propre à un tel poste. Plus qu'aucun de ceux qui l'avaient jusque-là précédé, Alexandre Farnèse avait tout ce qu'il fallait pour diriger le char de l'État à travers ce « *confusum chaos* » et sa main était assez forte pour le détourner de l'abîme.

Il avait alors trente-trois ans : son oncle don Juan, son cousin don Carlos et lui, étaient nés à quelques mois de distance les uns des autres. Son père était Ottavio Farnèse, le fidèle lieutenant de Charles-Quint et le petit-fils du pape Paul III ; sa mère, Marguerite de Parme, qui fut régente des Pays-Bas lorsque Philippe quitta les Provinces. Alexandre était l'un des deux jumeaux qui naquirent après la réunion de Marguerite et du jeune prince, son mari : il fut le seul qui survécut. Son arrière-grand-père Paul, qui lui avait donné son nom séculier d'Alexandre, avait béni le nouveau-né, en prophétisant qu'il deviendrait un guerrier éminent (1). Dès son enfance, le jeune garçon sembla destiné à vérifier cette

(1) Strada, t. IX, p. 461 ; t. X, p. 508.

prédiction. Bien qu'il eût assez de succès dans ses études, il ne supportait qu'avec impatience les leçons qui l'éloignaient des exercices militaires et des passe-temps virils. Le bruit des armes entoura son berceau. Ses yeux furent éblouis par les trophées que rapporta Ottavio Farnèse, après sa victorieuse campagne au delà des Alpes, et à l'âge de six ans, il assista au siége de Parme, sa ville natale, et fut témoin du courage et de la vigueur avec lesquels son père la défendit. Lorsque Philippe se rendit dans les Pays-Bas, après l'abdication de Charles-Quint, il emmena le jeune garçon, comme un gage de l'amitié de ses parents. Bien qu'il n'eût que onze ans lors de la mémorable bataille de Saint-Quentin, il demanda au roi d'Espagne la permission de servir comme volontaire, et pleura amèrement quand le monarque surpris s'y refusa (1). Son éducation s'acheva à Alcala et à Madrid, sous la surveillance immédiate du roi son oncle, et dans la compagnie de l'infant don Carlos et du brillant don Juan. Le bâtard impérial pouvait seul surpasser ou même égaler le prince italien dans les exercices militaires et virils. Tous deux aimaient également la chasse et les tournois : tous deux soupiraient impatiemment après le jour où ils seraient délivrés de la monotone routine de la pédanterie cléricale, et où ils échangeraient les combats fictifs qui formaient leur principale récréation contre le sérieux plaisir de la guerre. A vingt ans, il avait été fiancé à Marie de Portugal, fille du prince Édouard, petite-fille du roi Emmanuel, et nous avons déjà vu comment son mariage avec cette princesse accomplie avait été solennellement célébré à

(1) Strada, p. 453.

Bruxelles. Des fils et des filles lui étaient nés durant son séjour à Parme. Pendant quelque temps, l'impatiente ardeur d'Alexandre Farnèse fut condamnée à un repos qui lui pesait. Son père, encore dans toute la force de l'âge, gouvernait ses duchés héréditaires de Parme et de Plaisance, Alexandre ne trouvait point d'occupation pendant la courte paix qui régnait alors. Cet esprit belliqueux, qui aspirait à dépenser toutes ses facultés dans une vaste sphère d'action, chercha alors à se distraire en se livrant aux plaisirs des duellistes et des gladiateurs. Toutes les nuits, le prince héréditaire parcourait les rues de sa capitale, déguisé et bien armé ; souvent seul, ou avec un confident parfaitement sûr (1). Tous les passants d'un air un peu martial qu'il rencontrait dans les rues, au milieu des ténèbres, étaient forcés de se mesurer avec un ennemi inconnu, mais redoutable; et le prince livra ainsi une foule de combats singuliers, sans trahir son incognito. Il aimait surtout à défier les gentilshommes dont il avait entendu célébrer l'adresse ou la bravoure. Un jour, il rencontra le comte Torelli, dont la réputation comme duelliste était célèbre à Parme. Le combat s'engagea, et les deux antagonistes se mesuraient déjà dans la plus profonde obscurité, lorsque la torche d'un passant éclaira soudain le visage d'Alexandre. Torelli, reconnaissant aussitôt son adversaire, jeta son épée et implora le pardon du prince : le prudent Italien comprenait que, quand même les deux combattants survivraient à cette lutte, sa position personnelle serait, en tous cas, très-fausse. La victoire attirerait sur lui la haine de son futur souverain : la défaite lui assure-

(1) Strada, p. 454, 455.

rait son mépris. L'issue peu satisfaisante de cette rencontre, qui ne tarda pas à être connue du public, mit un terme aux passe-temps nocturnes d'Alexandre, et pendant quelque temps il se vit contraint de reprendre des habitudes plus pacifiques, et de jouir de la société du « Phénix de Portugal » qui depuis si longtemps ornait son foyer domestique.

Enfin la Sainte-Ligue se forma ; la nouvelle et dernière croisade fut proclamée ; son oncle et son ami intime fut nommé au commandement des armées de Rome, d'Espagne et de Venise. On ne put plus le retenir. Dédaignant les prières de sa mère et de sa femme, il arracha à Philippe l'autorisation de se rendre dans le Levant, sur le théâtre de la guerre. Don Juan le reçut à bras ouverts, peu de jours avant la fameuse bataille de Lépante, et lui donna le commandement de plusieurs galères génoises. Les exploits d'Alexandre dans cette mémorable journée rappelèrent ceux des héros de la mythologie. Il plaça sa galère à côté du vaisseau turc qui portait le trésor, navire doublement armé, en raison de son importance. Lorsque Alexandre vit, après quelques bordées, que le croissant restait immobile, il s'élança seul sur le pont du vaisseau ennemi, tenant en main une large épée, et fraya un passage à ses soldats qui suivaient sans grande ardeur leur valeureux chef. Mustapha-Bey, commandant du bâtiment turc et grand trésorier, tomba mort à ses pieds, ainsi qu'une foule d'autres qu'il n'avait le temps ni de voir ni de compter. Bientôt la galère fut en son pouvoir, de même qu'un autre navire qui voulut secourir le vaisseau chargé du trésor et partager sa défaite. Le butin qui tomba ainsi entre les mains de l'équipage fut quelque chose de prodigieux ;

plusieurs soldats reçurent individuellement deux ou trois mille ducats (1). Don Juan félicita son neveu après la bataille, mais en mêlant à ses éloges quelques mots de blâme. Le succès pouvait seul, lui dit le commandant en chef, justifier une conduite aussi insensée, car s'il avait été tué ou vaincu, personne n'aurait applaudi à sa témérité. Alexandre répliqua gaiement, assurant son oncle qu'il se sentait soutenu par une confiance plus qu'humaine, et que les prières que sa sainte femme offrait au ciel en sa faveur, depuis qu'il faisait la guerre, le défendraient et le protégeraient contre des dangers plus grands encore que ceux auxquels il venait de s'exposer (2).

Ce fut la première campagne d'Alexandre Farnèse, et durant les années qui suivirent, il ne put cueillir d'autres lauriers. Enfin Philippe résolut d'envoyer Marguerite de Parme et son fils dans les Pays-Bas, pour mettre un terme aux tortures qu'endurait don Juan. L'intercession de Granvelle resta inefficace auprès de la duchesse ; mais Alexandre était toujours prêt à aller là où il y avait quelque chance de se battre, et il se chargea volontiers, à la fin de 1577, de conduire à don Juan les renforts qu'il attendait. Il arriva à Luxembourg le 18 décembre, à temps, comme nous l'avons vu, pour prendre la part la plus importante à la victoire de Gemblours. Il fut frappé du fatal changement qu'avaient opéré l'anxiété et le désappointement sur le beau et hautain visage de son illustre parent (3). Il lui ferma les yeux, et fit ériger une tablette de marbre dans la petite église où fut enseveli

(1) Strada, t. IX, p. 456, 457.
(2) Strada, p. 458.
(3) Ibid., p. 460.

le cœur du héros. Maintenant il allait gouverner à sa place.

L'apparence physique d'Alexandre Farnèse correspondait à son caractère. Il avait la tête d'un gladiateur, ronde, vigoureuse, et propre au combat; ses mouvements étaient souples et alertes; ses cheveux noirs, coupés fort court, étaient roides et hérissés. Son front était élevé et étroit. Il avait de beaux traits, un nez parfaitement aquilin, les yeux grands, noirs, perçants, le regard sinistre, dur et oblique, comme un homme qui cherche à parer ou à porter un coup mortel, le regard d'un duelliste ou d'un lutteur consommé. Le bas de son visage était couvert d'une barbe épaisse, qui cachait absolument sa bouche et son menton. Il était de taille moyenne, d'une tournure élégante et noble; ses vêtements étaient toujours recherchés et somptueux (1). Sa ruche de point de Venise, son collier de la Toison d'or, son armure de Milan, toute doublée d'or, le faisaient reconnaître comme un homme d'un rang élevé. Sur le champ de bataille, il possédait le rare talent de faire passer dans l'âme de ses soldats son courage impétueux et chevaleresque. Il recherchait les plus périlleuses aventures, et il savait, comme son oncle et son grand-père Charles-Quint, récompenser le dévouement de ses plus fidèles serviteurs en leur donnant un poignard, une plume, un ruban, ou un bijou qu'il détachait lui-même de son costume (2).

Ses talents militaires, qui allaient être pour la première fois mis sérieusement à profit, étaient incontestablement supérieurs à ceux de don Juan, dont le nom était devenu si glorieux après la célèbre bataille de Lé-

(1) Bor, t. III, ch. xxrx, p. 601.
(2) *Ibid.*

pante. En outre, il possédait bien mieux l'art de gouverner les hommes, dans les camps ou dans la salle du conseil. Moins séduisant que son oncle, il savait infiniment mieux commander. Plein de sang-froid et de convenance, il ne montrait d'ardeur qu'en présence de l'ennemi, et il punissait sévèrement tout manque de respect. Ce n'était ni un rêveur, ni un chevalier errant. Il n'aurait pas traversé la mer et les montagnes pour rendre la liberté à une reine captive, ni songé à partager ensuite sa couronne, en récompense de son héroïsme. C'était une nature forte et concentrée. Il savait parfaitement quelles étaient les intentions de Philippe, et sentait qu'il était éminemment propre à accomplir cette œuvre. Froid et pénétrant, rusé et hardi, il unissait l'audace sans scrupule d'un condottiere à la patience rusée d'un jésuite. Il pouvait se glisser en cachette par des sentiers inconnus, puis se redresser tout à coup, pour frapper à mort son ennemi. Il arrivait préparé non-seulement à vaincre les habitants des Pays-Bas en rase campagne, mais à lutter avec eux d'intrigues, à les surveiller et à les lasser dans l'arène où son impétueux prédécesseur avait succombé. Il était assez habile et assez patient, et il le prouva dans la suite, non-seulement pour miner leurs places fortes, mais encore pour déjouer les intrigues de leurs plus grands politiques. Il voulait circonvenir à la fois leurs négociateurs et leurs hommes d'armes. Sans le courage, la vigilance et l'esprit supérieur d'un seul de ses antagonistes, la totalité des Pays-Bas aurait partagé le sort qui ne frappa que les Provinces du midi. Si Guillaume d'Orange eût vécu plus longtemps, peut-être serait-il venu à bout d'exorciser, dans toute la contrée, le mauvais génie des Pays-Bas.

En ce qui touchait la religion, Alexandre Farnèse était naturellement un catholique fort strict, et regardait tous ceux qui se séparaient de l'Église de Rome comme « des chiens de païens ». Non qu'il s'inquiétât beaucoup dans son âme des questions religieuses, car, pendant toute la vie de sa femme, il avait trouvé bon de la charger fort cavalièrement du salut de son âme. Elle l'avait quitté pour des sphères plus pures, mais Alexandre comptait peut-être sur ses intercessions constantes en sa faveur. Il trouvait qu'on pouvait fort bien allier avec les préceptes de Jésus-Christ la vie d'un *bravo* en temps de paix, et en temps de guerre le dessein bien arrêté d'exterminer des villes entières, parce qu'elles étaient peuplées de gens parfaitement innocents, qui n'avaient pas, sur le culte des images et sur les cérémonies ecclésiastiques, les mêmes principes que l'Église de Rome. Sa théologie le conduisait naturellement à pendre, à brûler et à massacrer les hérétiques. Il n'était pas un casuiste, et ne prétendait nullement à la sainteté; mais à cette époque, tout le monde était dévot, et Alexandre songeait avec une honnête indignation à l'impiété des hérétiques, qu'il faisait persécuter et mettre en pièces. Il entendait régulièrement la messe, à la lueur des torches en hiver, et aurait eu autant de peine à renoncer à sa partie de paume qu'à ses exercices de piété. La religion catholique était la religion de sa caste. C'était la foi des princes et des gentilshommes d'un rang élevé. Quant au luthéranisme, au zwinglisme, au calvinisme et à d'autres systèmes de ce genre, c'étaient à ses yeux les rites fantastiques des tisserands, des brasseurs et des gens de cette espèce, multitude ignoble qui osait se dire chrétienne, tout en rejetant le pape, et dont il fallait punir la pré-

somption par une extermination immédiate. Ses habitudes personnelles étaient d'une grande sobriété. Il avait coutume de dire qu'il ne mangeait que pour se soutenir, et il achevait rarement un repas sans s'être trois ou quatre fois levé de table, pour s'occuper de quelque affaire qu'il regardait comme pressante (1).

Il sut profiter, dès le premier moment de son accession au pouvoir, des rapports qu'il avait eus précédemment avec les Pays-Bas. Les grands seigneurs, qui avaient toujours agi par jalousie du prince d'Orange, qui avaient échoué dans leurs intrigues avec Matthias, et qui voyaient peu de raisons d'espérer la réussite de leurs desseins sur le duc d'Anjou, étaient tout disposés à prêter l'oreille aux cajoleries d'Alexandre Farnèse. Montigny, La Motte, Melun, Egmont, Aerschot, Havré, sans cesse désappointés dans leurs petites intrigues et leurs basses ambitions, étaient prêts à sacrifier leur pays à un homme qu'ils détestaient et à l'antique religion qu'ils croyaient aimer. Les mécontents qui ravageaient le Hainaut et menaçaient Gand, les « diseurs de patenôtres » qui n'attendaient qu'une bonne occasion pour faire la paix avec l'Espagne, étaient des instruments très-favorables qu'Alexandre voulait employer au début de sa carrière. La situation des affaires était infiniment meilleure pour lui qu'elle ne l'était pour don Juan lorsqu'il prit le pouvoir. Il y avait de grandes chances de succès. Alexandre de Parme pouvait réprimer cette rébellion chronique, et rétablir la suprématie absolue du Roi et de l'Église. Le traité de Gand avait été rompu, et les unions de Bruxelles, qui lui avaient succédé, étaient de-

(1) Bor, t. III, ch. xxxx, p. 641.

venues des armes de guerre, au lieu de servir à mettre la paix dans les sectes religieuses. La « paix de religion », qui avait été proclamée à Bruxelles, n'avait, pour ainsi dire, trouvé de faveur nulle part. Les Provinces, se croyant sûres de vaincre l'Espagne, avaient été assez insensées pour se séparer les unes des autres, et le feu de la discorde religieuse, qu'avait éteint par ses efforts persévérants un peuple qui tremblait pour le sort de la patrie, se rallumait jusque dans les foyers domestiques. Les pères et les enfants, les frères et les sœurs, les maris et les femmes, commençaient à se quereller, et se préparaient à la persécution. Les catholiques et les protestants, momentanément délivrés du joug qui pesait sur eux, oubliaient leur « pacification » volontaire et bénie, pour renouveler les luttes intestines. Les réformés exilés, qui rentraient en foule sur la nouvelle que tous les hommes étaient sûrs de vivre en paix et en liberté, éprouvaient le plus amer désappointement. Dans les Provinces wallonnes, ils étaient exposés aux persécutions des mécontents, et dans les régions de la Frise à la tyrannie encore puissante des stadthouders du roi.

La persécution engendrait la persécution contraire. La ville de Gand devint le foyer d'une insurrection qui outragea toutes les lois de Dieu et des hommes, sous prétexte de donner une plus large dose de liberté en matière civile et religieuse. Ce fut à Gand qu'eurent lieu les premiers événements qui signalèrent l'administration du duc de Parme. Parmi les rivaux qui se disputaient les Pays-Bas, il en était deux qui se surveillaient d'un œil jaloux. Le duc d'Anjou était à Mons, et il cherchait secrètement et

(1) Bor, t. III, ch. XIII, p. 3.

sans succès à faire servir cette ville à ses desseins. Jean Casimir était à Gand (1), et y fomentait une insurrection qu'il n'avait ni assez d'habileté pour diriger, ni assez d'intelligence pour comprendre. On parlait de le faire comte de Flandre (2), et ce titre brillant l'éblouissait. Le duc d'Anjou qui voulait être comte de Flandre, aussi bien que duc et comte de tous les Pays-Bas, s'indigna de ce bruit, qu'il lui convenait d'envisager comme véritable. Il écrivit aux États pour leur exprimer son mécontentement, et à Gand pour offrir d'intervenir entre les bourgeois et les mécontents. Casimir avait besoin d'argent pour ses troupes. On lui en donnait beaucoup, mais il lui en fallait davantage. Pendant ce temps, les mercenaires erraient dans les Provinces du Midi, ravageant, dérobant et pillant, dans des contrées déjà tant de fois pillées et ravagées qu'il n'y restait à peu près rien (3). Les soldats se promenaient ainsi dans la campagne tandis que leur maître se plongeait à Gand dans les intrigues qu'ourdissaient, au sein de cette malheureuse ville, les plus coupables démagogues qui aient jamais souillé une sainte cause. Le cardinal Granvelle, ennemi de Jean Casimir, et Guillaume de Hesse, son ami et son parent, avaient bien compris son caractère. Il ne savait que voler ou piller : il était fait pour embrouiller le chaos. Le duc d'Anjou, dégoûté de la faveur temporaire dont jouissait un rival qu'il affectait de mépriser, licencia ses troupes dans un accès de mauvaise humeur, et se prépara à rentrer en France. Plusieurs milliers de ces mercenaires prirent immédiatement du service dans les rangs des mécontents sous les

(1) Bor, *ibid.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, t. XII.

ordres de Montigny, et grossirent ainsi le nombre des ennemis acharnés de la nation dont le duc d'Anjou se nommait le protecteur. L'armée des États se dissolvait rapidement. Il y restait à peine assez d'hommes pour paraître sur le champ de bataille, ou pour garder les villes les plus importantes. Les Provinces, en proie aux dissensions civiles et religieuses, étaient encombrées de hordes de soldats de toute nation et de toute croyance; des Espagnols, des Italiens, des Bourguignons, des Wallons, des Allemands, des Écossais, et des Anglais, qui venaient, les uns pour attaquer, et les autres pour défendre, mais qui les uns et les autres ne faisaient autre chose que de maltraiter et d'outrager les pauvres passants et les citoyens des petites villes. Les chroniques du temps sont pleines de tragédies déchirantes, dans lesquelles les acteurs sont invariablement les soldats étrangers et leurs victimes désespérées (1).

La ville de Gand était le foyer de la discorde : de cette cité énergique, puissante, riche et ingouvernable, partait, non la lumière d'une liberté sage et intelligente, mais l'éclat sinistre d'une licence effrénée et de la plus sauvage anarchie. Déjà bien des fois cette ville, la seconde des Pays-Bas et l'une des plus puissantes du monde chrétien, avait dépassé dans son amour pour la liberté les bornes de la raison et de la modération; elle avait si souvent encouru les châtiments d'un pouvoir rendu plus puissant par ses excès, que son nom était devenu un dicton populaire. Gand était sur le point de commettre de nouveau une grande et fatale erreur.

La grande majorité des bourgeois appartenait à la

(1) *Ibid.* — Meteren, t. VIII, p. 114.

religion réformée, et se montrait disposée à résister aux mécontents, conduits par les nobles désaffectionnés. La ville de Gand, qui se regardait comme la capitale naturelle de tout le midi des Provinces, s'indignait de voir les provinces wallonnes prétendre à rétablir la suprématie de l'Église romaine si heureusement anéantie, et à entretenir des relations amicales avec un souverain en réalité détrôné. Cependant il y avait deux partis dans la ville, et tous deux étaient conduits par des hommes dangereux et capables de tout (1). Imbize, le plus corrompu des deux démagogues, était inconstant, cruel, traître et poltron, mais éloquent et propre à l'intrigue. Ryhove était plus hardi, violent, sans scrupule, et plein de haine contre ses adversaires. A cette époque, Imbize était opposé à Guillaume d'Orange, dont il redoutait également la modération et la fermeté. Ryhove se regardait comme l'ami du Prince. Nous avons vu comment il l'avait consulté au moment de sa mémorable attaque contre le duc d'Aerschot, dans l'automne de l'année précédente, et quel avait été le résultat de leur conférence.

Le Prince avait fermé les yeux sur l'exécution d'un projet qu'il ne pouvait approuver publiquement ; mais il ne savait pas de quels excès Ryhove était capable, car, s'il l'avait su, il aurait repoussé absolument toutes les offres de cette âme basse et vindicative. La violence avec laquelle Ryhove s'était emparé du duc d'Aerschot et de ses collègues pouvait passer pour de la douceur, en comparaison de l'acte insensé par lequel il outragea plus tard la cause de la liberté. On l'avait envoyé aux environs de Gand pour résister à une troupe de mécontents

(1) Van der Vynckt, t. III, p. 38, 39. Bor, t. XIII, p. 5, sqq. Hoofdt. t. XIV, p. 589-599.

qui se réunissaient dans le voisinage de Courtray (1) ; il jura qu'il ne quitterait pas la ville aussi longtemps que deux des gentilshommes qu'il avait arrêtés le 28 octobre 1577, et qui étaient toujours en prison, seraient encore en vie (2). Ces deux prisonniers étaient le procureur Visch, et Hessels, l'ancien membre du Conseil de sang. Hessels avait, dit-on, déclaré « par sa barbe grise » que Ryhove n'échapperait pas à sa vengeance, et que le jour viendrait où son crime lui coûterait la vie. Ryhove n'avait pas grande confiance dans l'état actuel dés affaires ; il savait qu'il ne pouvait compter ni sur Imbize, qui avait été jadis son ami, ni sur les nobles emprisonnés par lui qui avaient toujours été ses implacables ennemis; il avait résolu de se débarrasser au moins d'une partie de ses adversaires, avant de se mettre en devoir de combattre les mécontents. En conséquence, le 4 octobre 1578, tandis que Hessels et Visch faisaient une partie d'échecs dans leur prison, ils reçurent tout à coup l'ordre de monter dans une voiture qui venait de s'arrêter devant le poste. Une bande d'hommes armés se tenait autour de la voiture. Les prisonniers obéirent, et le cortége parcourut les rues à pas lents, sortit par la porte de Courtray, et suivit quelque temps la route qui conduit à cette ville (3).

Enfin la voiture s'arrêta. Ryhove se montra alors aux prisonniers stupéfaits, et leur déclara qu'ils allaient être pendus à un arbre qui se trouvait sur le bord de la route. Puis il rappela d'une voix insultante au vieux Hessels ses menaces contre lui, et le serment qu'il avait prêté sur

(1) Bor, t. XIII, p. 5.
(2) *Ibid.*
(3) Hoofdt, t. XIV, p. 593. Bor, t. XIII, p. 5.

« sa barbe grise. » — « Tu ne porteras jamais une semblable barbe, scélérat, » s'écria Hessels d'un ton énergique, car il était plus indigné qu'effrayé de la mort prochaine qui l'attendait. « Tu en as menti, misérable traître, » répliqua Ryhove en fureur ; et arrachant violemment un fragment de la barbe du vieillard, il l'attacha à son chapeau en guise de panache. Cette cérémonie préliminaire terminée, les deux prisonniers furent pendus à un arbre sans la moindre apparence de jugement ou même de sentence (1).

De tels événements ne faisaient qu'accroître la haine entre les Wallons et les habitants de Gand ; il devenait nécessaire de conclure une convention qui réprimât de si horribles excès. Dans la campagne, les mécontents maltraitaient et pillaient tout sur leur passage, sous prétexte de protéger le clergé catholique. A Gand, le clergé était insulté et les cloîtres ravagés, sous prétexte de défendre la liberté (2). Au milieu de ces graves circonstances, les hommes honorables ne mettaient leur espoir qu'en Guillaume d'Orange.

Des députés se rendaient sans cesse de Gand à Anvers et d'Anvers à Gand. Le prince posait en principe trois points sans l'exécution desquels il ne voulait se prêter à aucun arrangement : 1° le clergé catholique aurait le plein et libre usage de ses biens ; 2° les catholiques pourraient se livrer en paix à l'exercice de leur religion ; 3° les gentilshommes demeurés prisonniers depuis le 28 octobre seraient mis en liberté (3). Si l'on promettait

(1) Hoofdt, p. 593, 594. Bor, t. XIII, p. 5, sqq. Meteren, t. VIII, p. 143. Wagenaer, *Vad. Hist.*, t. VII, p. 234.
(2) Bor, t. XIII. Hoofdt, t. XIV. Van der Vynckt, t. III, p. 33, sqq.
(3) Bor, t. XIII, p. 5.

d'exécuter fidèlement ces stipulations, l'archiduc Matthias, les États généraux, et le prince d'Orange s'engageaient à chasser les troupes wallonnes, et à protéger la ville de Gand (1). Les deux premiers points furent acceptés, à condition qu'on établirait des garanties suffisantes en faveur de la religion réformée. Le troisième fut rejeté, mais il fut décidé que Champagny, Sweveghem, et tous les autres prisonniers, qui ne devaient pas, depuis l'horrible fin de Hessels et de Visch, être sans inquiétude sur leur propre sort, seraient légalement jugés et protégés contre toute violence (2).

Le 3 novembre 1578, un acte solennel d'acceptation fut signé à Anvers (3). A Gand, la portion extravagante du parti libéral murmurait, et déclarait qu'en promettant de ne pas molester les catholiques, elle n'avait nullement entendu établir la paix religieuse. Le 11 novembre, le prince d'Orange envoya à Gand, au nom de l'archiduc et des États généraux, des messagers chargés de sommer les autorités d'exécuter loyalement la convention qu'elles venaient d'accepter. Le même jour, l'envoyé d'Angleterre, Davidson, déclara aux magistrats de Gand que la conduite des habitants de leur ville était blâmée dans le monde entier, et prouvait clairement qu'ils voulaient prolonger, et non faire cesser la guerre civile qui désolait depuis si longtemps les Provinces. De tels actes, ajouta-t-il, donnaient lieu de croire qu'ils ne voulaient plus obéir à personne ; et comme on pouvait croire que la présence à Gand de Jean-Casimir, qui avait reçu des subsides de la reine Élisabeth, était autorisée

(1) Bor, *ibid.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 6, 7.

par Sa Majesté, l'envoyé s'empressa de dire que Sa Majesté désapprouvait entièrement sa conduite. La reine, croyait, poursuivit-il, qu'il était encore possible de rétablir la paix, si l'on se conformait aux conseils du prince d'Orange et des États généraux; mais il fallait, pour cela, exécuter franchement les conditions posées par le prince. La reine prévenait les Gantois que, par leur conduite, ils la forceraient à abandonner la cause des Pays-Bas, et enfin, toujours prudente et avare, elle demandait que la ville s'engageât immédiatement à lui payer quarante-cinq mille livres sterling (1).

Deux jours après, la ville de Bruxelles envoya à Gand des commissaires chargés d'adresser des remontrances à cette malheureuse cité qui semblait en proie à un accès de folie. Ils rappelèrent aux magistrats les fréquents et sages avis du prince d'Orange. Il avait déclaré qu'à ses yeux, le seul moyen de détourner la ruine de leur commune patrie était de s'unir fermement, et d'obéir au gouvernement général. Il sentait que sa propre réputation et l'honneur de sa maison étaient en jeu; car, en raison des fonctions qu'il remplissait, on ne cessait de l'accuser d'être l'auteur de tous les crimes qui se commettaient à Gand. Il avait déclaré qu'il était résolu à se défendre contre d'aussi infâmes calomnies (2). Après avoir ainsi invoqué l'opinion du prince, les envoyés supplièrent les magistrats d'accepter la paix religieuse qu'il proposait, et de mettre les prisonniers en liberté, comme il le demandait. Pour leur part, ils pouvaient dire, ajoutèrent-ils, que les habitants de Bruxelles n'abandonneraient jamais le prince d'Orange, car, après

(1) Bor, t. XIII, p. 7.
(2) *Ibid.*, p. 8.

Dieu, il n'y avait personne qui comprît si bien leur cause, ou qui leur fît si clairement voir quels remèdes on pouvait apporter au mal (1).

Tandis que les envoyés des États généraux et de la ville de Bruxelles raisonnaient ainsi, un nouveau soulèvement éclata à Gand. Les démagogues avaient enflammé l'esprit des masses : elles prêtaient avidement l'oreille aux déclamations incendiaires de Pierre Dathènes, le moine défroqué de Poperingen, jadis serviteur du pape et du prince d'Orange, mais qui alors les détestait également tous deux. Soulevé par l'influence de cet homme, le peuple s'abandonna à sa rage contre les catholiques, brisa toutes leurs images, détruisit toutes les peintures qui ornaient les autels, et enfin, après avoir volé et pillé immensément, cette multitude insensée finit par chasser de la ville tous les papistes. L'émeute fut tellement violente, dit un chroniqueur, qu'on aurait pu croire que tous les habitants étaient devenus fous (2). Les tambours répandaient partout l'alarme, les magistrats cherchaient à calmer l'agitation populaire ; mais tout fut inutile, et l'œuvre de destruction ne s'arrêta que lorsqu'elle ne trouva plus rien à faire.

La situation semblait devenir toujours plus menaçante. Rien n'excitait plus l'indignation du prince d'Orange que de semblables actes. Il avait même été jusqu'à exiger des autorités de Gand un édit qui punissait de mort les iconoclastes (3). Comme Luther, il croyait qu'il fallait déraciner dans les cœurs le culte des idoles, et qu'ensuite les idoles des églises tomberaient d'elles-

(1) Bor, t. XIII, p. 7.

(2) Bor, t. XIII, p. 9. Meteren, t. IX, p. 149.

(3) *Archives*, t. VI, p. 465.

mêmes. Il disait aussi, comme le landgrave Guillaume, « que la destruction de ces misérables idoles coûtait toujours des torrents de sang humain (1). » Aussi cet acte de violence insensée, commis au moment où ses envoyés arrivaient à Gand, encourut-il sa plus sévère désapprobation. Il était sur le point de publier sa défense contre les calomnies que sa tolérance lui attirait de la part des catholiques et des calvinistes. Il se demandait même très-sérieusement s'il ne ferait pas mieux de quitter un pays qui comprenait si peu ses desseins, et secondait si mal ses vertueux efforts. Il renonça bientôt à ces deux projets, et quoiqu'il fût cruellement attaqué par ses amis et par ses ennemis, quoiqu'il sût que, même dans sa province de Hollande (2), on avait quelques doutes sur sa loyauté depuis qu'il s'était montré favorable au duc d'Anjou, il sut rester calme, et ramasser en souriant les traits qui venaient s'émousser à ses pieds. « J'admire tous les jours davantage sa sagesse, » écrivait Hubert Languet; « ceux qui prétendent être ses amis lui causent plus d'ennuis que ses ennemis; mais il reste fidèle à lui-même; son calme n'est troublé par aucune tempête, et nulle injure ne peut l'amener à agir sans modération (3). »

Le prince avait été unanimement choisi par les quatre « membres de Flandre » comme gouverneur de cette province, mais il avait de nouveau refusé cet honneur (4). En dépit de tout ce qui se passait à Gand, les habitants professaient un grand attachement pour sa

(1) *Archives*, t. VI, p. 451, sqq.
(2) *Ibid.*, p. 481, 482.
(3) *Lettre à sir P. Sidney.*
(4) Bor, t. XIII, p. 9. *Apologie d'Orange*, p. 108, 109.

personne et un grand respect pour son autorité. On le conjurait de venir à Gand ; sa présence, disait-on, rendrait le sens aux bourgeois; mais la tâche était fort ingrate. Elle n'était même pas sans danger; mais cette considération n'eut jamais sur lui la moindre influence. Imbize et ses amis étaient capables d'avoir recours à quelque embûche pour se défaire de l'homme qu'ils redoutaient et qu'ils haïssaient. La présence de Jean-Casimir était une complication de plus; car bien que Guillaume le méprisât, il ne voulait pas offenser ses amis. En outre, Casimir s'était montré disposé à servir la bonne cause, et à s'en remettre au jugement du prince. Il avait amené une armée sur le champ de bataille : à la vérité, ses troupes n'avaient fait que ravager le pays, tandis qu'il réclamait hautement des États le paiement de leur solde. Les bandes de mercenaires qui parcouraient les Provinces rivalisaient de violence et d'insolence : « Leurs outrages sont quelque chose d'inouï, » écrivait le marquis d'Havré; « ils demandent la nourriture la plus recherchée, et boivent à plein seau le vin de Champagne et le vin de Bourgogne (1). » Cependant, le 4 décembre, le prince se rendit à Gand (2). Il eut avec les magistrats de longues et sérieuses conférences. Chaque jour il s'enfermait avec Jean-Casimir, et il parvint avec son habileté accoutumée à exercer son autorité sur ce prince vaniteux et extravagant. Il dîna même avec Imbize, et réussit enfin si bien à aplanir les difficultés et à calmer les passions, qu'il obtint le consentement de tous à une paix religieuse qui fut publiée

(1) Keryon de Volkersbeke et Diegerick, *Documents historiques*, t. I, p. 156, 157.

(2) *Archives*, t. VI, p. 507, sqq. Bor, t. XIII, p. 10, 11.

le 27 décembre 1578. Elle contenait les mêmes mesures que celle qui avait été préparée et proposée l'été précédent dans tous les Pays-Bas. L'exercice des deux religions était autorisé : les insultes et les provocations, par des paroles, par des livres, par des peintures, par des chants, ou par des gestes, étaient interdites sous des peines très-sévères, tandis que tout le monde devait jurer d'employer son sang, sa bourse et sa vie à protéger la tranquillité publique. En vertu de cet accord, les catholiques rentrèrent en possession de leurs églises et de leurs cloîtres, mais on ne put rien obtenir en faveur des gentilshommes prisonniers (1).

Les Wallons et les mécontents reçurent l'ordre de mettre bas les armes ; mais ils exprimèrent leur désapprobation de la paix religieuse et déclarèrent qu'elle n'était pas conforme au traité de Gand et à l'Union de Bruxelles (2). En un mot, rien ne pouvait les satisfaire que la suppression absolue de la religion réformée ; tandis qu'Imbize et ses amis réclamaient l'anéantissement de la foi catholique. Un homme supérieur semblait sans pouvoir au milieu de ces fanatiques obstinés et incapables.

L'arrivée du prince d'Orange à Gand causa, à tout prendre, une grande satisfaction à Jean-Casimir. Ce prince écervelé s'était, comme de coutume, jeté tête baissée dans des embarras dont il ne savait plus comment sortir. Il avait noué des intrigues avec Imbize et ses adhérents; mais il s'était aperçu que ce n'était pas avec de telles gens que devaient traiter des personnes de sa qualité. Il avait sous ses ordres une grande armée, et il ne res-

(1) Bor, *ibid.*
(2) Bor, t. XIII, p. 12.

tait pas un liard dans ses coffres. Il sentait amèrement la vérité des paroles du Landgrave, quand il disait « que mieux valait avoir derrière son dos trente mille démons que trente troupiers allemands, quand on n'avait pas d'argent à leur donner, attendu qu'on pouvait payer les démons avec le signe de la croix, tandis qu'on ne pouvait se débarrasser des soldats qu'avec de l'argent ou de bons coups (1). » La reine Élisabeth, sous le patronage de laquelle il avait fait cette campagne peu glorieuse, ne tarissait pas en reproches, et ne cessait de le presser de lui rembourser ses avances. Elle lui écrivait personnellement, et lui reprochait ses prétentions exorbitantes et son inaction ridicule. La reine lui rappelait avec aigreur et malice sa visite à Gand, qui n'avait fait que du mal : elle lui reprochait de n'avoir pas opéré la jonction de son armée avec l'armée des États commandée par Bossu, et d'avoir ainsi perdu l'occasion de surprendre et d'écraser l'armée du roi d'Espagne ; elle l'accusait d'avoir donné lieu de croire qu'elle était, ainsi que le prince d'Orange, de connivence avec lui, non pour le bien du pays, mais pour servir leurs intérêts personnels ; enfin elle lui déclarait qu'il avait aggravé l'imminence du danger, et que les provinces wallonnes étaient sur le point de se séparer de la « généralité, » et de se réconcilier avec Alexandre de Parme (2). Elle ajoutait que ce n'était pas pour se livrer aux intrigues et au maraudage qu'elle l'avait choisi pour son lieutenant et qu'elle lui avait fourni des troupes et des subsides. Aussi l'engageait-elle à changer de conduite, pour l'amour de son nom et de sa renommée, déjà suffisamment ternis dans les lieux où ses sol-

(1) *Archives*, t. VI, p. 479.
(2) Bor, t. XIII, ch. III, p. 13, sqq.

dats avaient pillé le pays qu'ils étaient venus pour protéger.

La reine envoya aux États généraux Daniel Rogers avec des instructions de même nature, où elle désavouait la conduite de Casimir, et le blâmait énergiquement. Elle insistait aussi avec chaleur sur les créances qu'elle réclamait. En un mot, jamais prince ne fut plus complétement maltraité par ses supérieurs, ni plus mal servi par ses inférieurs. Le prince d'Orange tira en partie Jean-Casimir de cette fâcheuse position. Il fit sa paix avec les États généraux ; il apaisa les réformés les plus violents, et arracha même aux magistrats de Gand l'obligation pour quarante-cinq mille livres sterling qu'Élisabeth demandait avec tant d'insistance (1). Casimir reconnut les bontés du prince, comme le font généralement les esprits étroits et les cœurs jaloux, par la plus odieuse ingratitude. Il s'éloigna bientôt de Guillaume, et finit par repartir pour l'Allemagne, en laissant derrière lui une longue et monotone remontrance, adressée aux États généraux, dans laquelle il racontait ses exploits, et cherchait à rétablir aux yeux de tous la pureté de son caractère. Il finissait cet ennuyeux manifeste en déclarant que, pour des raisons qu'il donnait fort longuement, il croyait n'être « ni très-utile, ni très-agréable aux Provinces. Et ayant appris, » ajoutait-il, « que les États généraux avaient prié la reine d'Angleterre de presser son départ, il avait résolu de leur épargner tout désagrément, et de revenir de son propre mouvement, laissant l'issue de la guerre dans la haute et puissante main de Dieu (2). »

Les États lui répondirent par une foule de compli-

(1) Bor, *ibid.*, p. 11, sqq.
(2) *Ibid.*, p. 17.

ments ; ils lui témoignèrent leur reconnaissance « éternelle » de ses services, et lui firent vaguement espérer qu'on ne tarderait pas à payer la solde de ses troupes (1).

Casimir avait déjà répondu aux reproches de la reine Élisabeth en rejettant sur les États généraux tout le blâme : il avait promis de se rendre bientôt auprès de Sa Majesté ; aussi ne tarda-t-il pas à partir pour l'Angleterre, après avoir fait en Allemagne un court séjour. Là, il fut flatté, caressé, choyé et investi de l'ordre de la Jarretière (2). Charmé de cet accueil et de la splendide hospitalité qu'il recevait en Angleterre, il oublia complétement les « 30,000 démons » qu'il avait laissés dans les Provinces ; et ces soldats affamés, qui ne trouvaient plus rien à prendre dans un pays déjà tant de fois pillé, eurent l'effronterie de s'adresser au prince de Parme pour réclamer le paiement de leur solde (3). Alexandre Farnèse rit de bon cœur de cette proposition, qu'il regarda comme une excellente plaisanterie. On pouvait en effet l'envisager ainsi. Le prince de Parme répondit au messager de Maurice de Saxe, qui lui avait fait cette proposition, que les Allemands étaient fous de venir lui demander de l'argent, au lieu de lui offrir de lui payer une forte somme pour obtenir la permission de quitter les Pays-Bas. Pour peu qu'ils tardassent, il s'élancerait sur eux sans autre avertissement, et il les prévint, avec l'arrogance qui convenait à un général espagnol, qu'il tenait un courrier tout prêt à partir pour porter en Espagne le nombre de ceux d'entre eux qui survivraient à la bataille. Ainsi abandonnés par leur chef, et bafoués par

(1) Bor, *ibid.*, ch. III.
(2) Bor, t. XIII, p. 34, 35. Hoofdt, t. XIV, p. 609.
(3) *Ibid.*, p. 34, sqq. Strada, t. I, p. 26, sqq.

l'ennemi, les mercenaires, qui ne se souciaient nullement de combattre gratis, acceptèrent les passe-ports que leur offrait le duc de Parme (1). Ils se vengèrent du traitement que leur avaient fait subir Jean-Casimir et les États généraux, en chantant partout, tandis qu'ils battaient en retraite, une ballade moitié flamande, moitié allemande, dans laquelle ils exposaient avec une rude vigueur toutes les infortunes qu'ils avaient eu à supporter.

Casimir reçut la nouvelle du départ de ses misérables soldats le jour où il reçut des mains d'Élisabeth l'ordre de la Jarretière (2). Peu de jours après il quitta l'Angleterre, suivi d'une escorte de seigneurs et de gentilshommes, choisis à cet effet par la reine. Il débarqua à Flessingue, où il fut reçu avec la plus brillante hospitalité, comme l'avait ordonné le prince d'Orange, et le 14 février 1579, il traversa Utrecht (3). Là il causa fort gaiement du départ de ses « vagabonds » dont les aventures semblèrent le divertir infiniment ; et après le souper, il chanta à ses convives quelques couplets de la ballade dont nous avons déjà parlé (4).

Après avoir licencié ses troupes, le duc d'Anjou était demeuré quelque temps près des frontières. Au moment de s'en éloigner, il envoya aux États généraux son ministre résident Des Pruneaux, avec un long mémorandum, où il reprochait aux États de n'avoir ni publié la convention conclue entre eux, ni rempli les conditions de cette convention. Il expliquait, aussi bien qu'il le pouvait, comment ses troupes débandées avaient été se joindre aux

(1) Strada. t. I, ch. II, p. 27, 28.
(2) *Ibid.*, p. 28.
(3) Languet, *Ad Sydnæum*, p. 90. *Archives*, t. VI, p. 571, 572. Bor, t. XIII, p. 31.
(4) Bor, t. XIII, ch. III, p. 34.

Wallons, et il affectait d'être rappelé en France par de pressantes affaires politiques que le roi son frère ne pouvait régler sans lui. Puis il exprimait le vœu hypocrite d'une prompte réconciliation des Provinces avec leur souverain, et déclarait que, bien que pour leur être utile, il fût devenu l'ennemi de Sa Majesté Catholique, il ne mettrait jamais obstacle à un résultat si désirable (1).

Les États répondirent aux vagues protestations du duc avec la plus grande urbanité, car le prince d'Orange était décidé à ne pas se brouiller en même temps avec la France et avec l'Angleterre. Les Pays-Bas avaient déjà assez d'ennemis, et il semblait évident, à tous ceux qui observaient attentivement la marche des affaires, qu'un mariage allait bientôt unir les deux couronnes. La probabilité du mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth était en réalité le motif qui avait déterminé le prince d'Orange à s'allier étroitement avec le duc. Guillaume avait donc agi sagement en choisissant le prince français comme protecteur des Pays-Bas; malheureusement la coquetterie d'une femme et d'une reine vint faire avorter tous ses plans. Ceux qui ne jugent les choses que par leur résultat ne manqueront pas de blâmer une politique qui aurait pu porter des fruits bien différents; mais ceux qui se rappelleront l'état des affaires, avant la visite du duc d'Anjou en Angleterre, reconnaîtront qu'il était presque impossible de ne pas se laisser tromper par l'aspect du monde politique à cette époque. La Reine écrivit aux États généraux pour leur reprocher leur manque de respect et leur ingratitude envers le duc d'Anjou, conduite dont il avait été, disait-elle, «jus-

(1) *Archives*, t. VI, p. 535.

tement scandalisé. » Pour sa part, elle les assurait qu'elle avait été extrêmement mécontente en apprenant qu'ils avaient ainsi agi dans l'espoir de lui plaire, « comme si la personne de Monsieur, fils de France et frère du roi, lui était désagréable, ou qu'elle lui voulût du mal (1), » tandis qu'au contraire ils ne pouvaient lui complaire qu'en rendant au duc tous les honneurs auxquels lui donnaient droit sa haute naissance et ses éminents services.

Les États n'avaient pas attendu la lettre de la reine pour agir conformément à ses vœux. Ils avaient adressé au duc des apologies fort étudiées et des déclarations d'attachement sans fin. Ils le remerciaient vivement des services qu'il leur avait rendus ; ils exprimaient un regret infini de son départ, le pressaient de revenir promptement, et lui promettaient de garder « éternellement le souvenir de ses héroïques vertus (2). » Ils l'assuraient en outre que si, au 1er mars prochain, ils n'avaient pas conclu avec Sa Majesté Catholique une paix honorable, ils se verraient contraints de déclarer que le roi avait perdu ses droits à la souveraineté des Provinces. Dans ce cas, ajoutaient-ils, comme les habitants des Pays-Bas seraient relevés de leur serment de fidélité envers le roi d'Espagne, on pourrait traiter avec le duc d'Anjou, pour la souveraineté des Provinces, d'après le traité qui existait déjà (3).

C'était assurément beaucoup promettre ; mais les États, connaissant l'excessive vanité du duc d'Anjou, ajoutèrent à ces engagements solennels d'autres séductions qu'on pourrait regarder comme bien puériles. Ils promi-

(1) Bor, t. XII, p. 12, sqq.
(2) Bor, t. XIII, p. 12, sqq.
(3) *Ibid.*

rent au duc que « sa statue, en cuivre, serait placée sur la place publique, à Anvers et à Bruxelles, pour l'éternelle admiration de la postérité, et que, chaque année, on lui offrirait une couronne de feuilles d'olivier (1). » Le duc se laissa fléchir par de si courtoises sollicitations, tout prêt à gagner le pouvoir et l'immortalité en continuant ses bons rapports avec les États, et il répondit à leur lettre dans les termes les plus affables. Nous verrons bientôt quel fut le résultat de cet échange de civilités.

A la fin de l'année, le comte de Bossu mourut, au grand regret du prince d'Orange dont il avait vivement épousé la cause, depuis sa sortie de prison en vertu du traité de Gand : « Nous sommes ici en la plus grande tristesse du monde, pour la grande maladie de M. de Bossu, » écrivait le prince à son frère, trois jours avant la mort du comte; « certes, le pays perdrait beaucoup à un tel personnage. J'espère que Dieu ne nous voudra tant affliger (2). » Cependant de vils calomniateurs racontaient, et les chroniqueurs royalistes répétaient les faussetés les plus absurdes et les plus infâmes sur les causes de la mort de ce seigneur; on disait qu'il était mort empoisonné par « *des huîtres* (3), » que lui avait fait manger le prince d'Orange, et que le prince était resté près de son lit de mort, dans le but de se moquer des cérémonies catholiques qui consolèrent son agonie (4). Tels sont les récits qu'ont rapportés de graves historiens sur la mort de Maximilien de Bossu, qui devait tant au prince. Pour répondre à de telles

(1) Meteren, t. IX, p. 145.
(2) *Archives*, t. VI, p. 513.
(3) J. B. Tassis, *Comment.*, lib. V, p. 329.
(4) Strada, t. I, p. 37.

calomnies, il suffit de rappeler que quelques mois auparavant le comte avait reçu, sur la demande du prince d'Orange, le commandement de l'armée des États, avec une pension de cinq mille florins, et de relire les paroles de regret que nous venons de citer (1).

Le courage personnel et la grande science militaire du duc de Parme pouvaient rendre à la cause du roi d'immenses services; mais son habileté sans scrupule dans les intrigues politiques était encore plus utile. Jamais homme ne comprit mieux l'art de la corruption, et ne sut le pratiquer plus adroitement. Il savait acheter un homme d'État ou un général, un seigneur ou un régiment d'infanterie, au plus bas prix et avec une délicatesse infinie. Des personnages considérables se vendaient au gouvernement pour une somme déterminée qui leur était payée soit en places, soit en florins, et on jetait un léger voile sur ces infâmes trahisons. Des hommes d'un rang élevé, d'une naissance illustre, et d'une valeur admirable, livraient un pays trop confiant à ses ennemis, et cela pour des motifs aussi ignobles que ceux qui font monter sur l'échafaud des assassins ou des faussaires; mais en public on les traitait comme s'ils eussent agi au nom des principes les plus élevés. Derrière leurs antiques écussons où étaient inscrites leurs devises de fidélité au roi et à l'Église, ils tendaient la main avec une avidité qui serait à peine croyable si on n'en retrouvait, dans leurs lettres et leurs conversations, des preuves plus durables encore que l'airain.

Déjà, avant l'arrivée d'Alexandre de Parme au pouvoir, la fameuse trahison du seigneur de La Motte avait mon-

(1) *Archives*, t. VI, p. 511, 512. Bor, t. XIII, p. 25. Wagenaer, *Vad. Hist.*, t. VII, p. 243, 244.

tré comment on pouvait s'y prendre pour désunir les Provinces. Ce seigneur commandait un régiment au service des États généraux, et était gouverneur de Gravelines. On lui promit que le passé serait oublié, que le roi lui laisserait les postes militaires qu'il occupait au service des patriotes, et qu'il recevrait en outre une récompense assez généreuse pour satisfaire ses désirs les plus ambitieux : il passa au service du roi (1). La négociation fut conduite par Alonzo Curiel, agent financier du roi, qui n'y mit pas infiniment de délicatesse. Curiel regardait l'affaire comme une transaction purement pécuniaire, ce qu'elle était en effet, et il voulait faire un marché un peu trop avantageux. Il offrit à La Motte de lui payer cinquante mille couronnes s'il se ralliait au roi, ainsi que son ami le baron de Montigny, et assura à son gouvernement que c'était grandement payer (2). La Motte disputa longtemps pour obtenir une plus grosse somme; il fit d'un ton pathétique le récit de ses services et de ses blessures (car il avait courageusement combattu); mais Alonzo fut intraitable (3). Il y avait en outre, à ces conférences, le prieur de Renty, nommé Robert Bien-Aimé. Cet ecclésiastique était un intrigant fort actif, mais assez peu adroit. Il voulait se rendre utile au gouvernement, car il avait résolu de se faire donner la mitre de Saint-Omer, et il avait écrit un ingénieux libelle contre le prince d'Orange : il espérait, disait il, que « bien que le peintre ne prétendît au talent

(1) *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, p. 2-12, 202, 213-216, 227, 234, 271, 272. *Lettres de La Motte et don Juan d'Autriche*. Ms. Archives du roi, à Bruxelles.

(2) *Lettres interceptées du contador Alonzo Curiel au prince de Parme*. Anvers, 1579.

(3) *Ibid.*

ni d'Apelle ni de Lysippe, cependant le gouverneur général reconnaîtrait aisément un portrait fait d'après nature (1). » Cet éminent artiste n'était pas aussi habile qu'il en avait la prétention. Il avait la plus haute idée de son mérite, se croyait, dit Alonzo, digne de figurer dans une procession comme un petit saint, et avait une langue tellement indisciplinée qu'il se rendait intolérable à tout le monde (2). Ce n'était pas le moyen de gagner son évêché. Par le candide bavardage du prieur. La Motte découvrit qu'on le tournait en ridicule dans le cabinet du prince de Parme, où l'on n'envisageait pas les traîtres sous un jour très-favorable, lors même que leur trahison pouvait servir la cause du roi. Le prieur insista particulièrement sur les remarques sarcastiques que se permettait Ottavio Gonzague aux dépens de La Motte. La Motte était brave bien qu'il fût vénal ; il s'indigna de la manière dont sa conduite était jugée par des hommes qui occupaient un rang si élevé dans le gouvernement du roi, et fut sur le point de tout rompre. Mais des offres plus généreuses vinrent le séduire ; don Juan lui accorda trois cents florins par mois, lui donna les deux plus beaux chevaux de son écurie, et lui envoya un blanc-seing qu'il pourrait remplir à son gré, avec la promesse qu'il recevrait la plus libérale récompense (3). Ainsi se termina la négociation avec La Motte : ce crime n'aurait pas une grande importance historique, s'il n'avait eu d'autre suite que la désertion de ses troupes et la perte de Gravelines ; mais c'était le début d'une

(1) *Réconcil. des prov. wall.*, t. III, p. 97, Ms.

(2) *Lettres interceptées de Curiel.*

(3) *Réconcil. des prov. wall.*, Ms., t. I, p. 271, 272. *Lettres de Curiel.*

trahison habilement préparée, qui devait couper le pays en deux pour toujours, et souiller les plus beaux noms des Pays-Bas.

Tandis que ces négociations se poursuivaient, le gouvernement des États généraux siégeant à Bruxelles avait envoyé Sainte-Aldegonde à Arras. Les États d'Artois, alors assemblés dans cette ville, faisaient de grandes difficultés avant de consentir à payer la somme de sept mille florins que leur avait imposée l'autorité centrale. Les agents du parti espagnol surent en profiter pour ruiner le dévouement de cette province et des provinces wallonnes à la cause des patriotes. Sainte-Aldegonde soutint hardiment, en présence de l'assemblée, que la guerre se faisait pour la liberté de conscience et pour le salut de la patrie, et que tous, catholiques ou protestants, devaient contribuer à ce fonds sacré. Le vote passa, mais il fut décidé que la moitié de la somme serait payée par le clergé, et cette résolution excita un effroyable tumulte. Le banc clérical regardait la taxe comme un vol et comme un affront : « La chose était venue pour ainsi dire aux mains, » écrivait le prêtre le plus distingué de l'assemblée, « et si l'on eût joué des couteaux pour voir qui aurait belle amie, les ecclésiastiques n'eussent fait joucq (1). » Ils se retirèrent en fureur, pour voir comment il fallait répondre « à ces demandes exorbitantes et plus que turques. » Jean Sarrasin, prieur de Saint-Waast, le plus habile, le plus hardi, et le plus infatigable des partisans du roi à cette époque, leur fit une harangue pleine de talent. Plus grand politique que le prieur de Renty, il aspirait également à

(1) *Réconcil. des prov. wall.*, t. I, p. 16, 135, 136.

une mitre, et savait mieux jouer ses cartes. Il devait rendre les plus grands services dans l'immense trahison qui se préparait. Personne ne pouvait être plus fin, plus discret, ni moins scrupuleux que lui. Le roi et le gouverneur général reconnurent bientôt l'un et l'autre que c'était à lui plus qu'à tout autre qu'on devait le rétablissement de l'autorité du roi dans les provinces wallonnes.

La harangue eut beaucoup d'effet sur ses auditeurs, qui se montrèrent déterminés à se révolter contre le gouvernement qu'ils avaient si récemment accepté, « préférant » dit le prieur, « être maltraités par leur prince que d'être tyrannisés par la barbarie d'un hérétique. » En demandant trente-cinq mille florins, on avait excité le plus violent courroux dans ces saintes âmes.

Le soir du même jour, Sainte-Aldegonde assista à un grand banquet suivi d'une discussion théologique, où Jean Sarrasin se plaignit « d'avoir été attaqué sur son propre fumier. » Le lendemain, l'éminent patriote partit pour faire une tournée dans les principales villes du pays, tandis que le moine infatigable employait le temps de son absence à envenimer la répugnance que témoignaient les prêtres à souscrire aux demandes pécuniaires du gouvernement central. Sa tâche lui fut facilitée par un ordre péremptoire qui arriva de Bruxelles, et qui exigeait, au nom de Matthias, qu'on puisât dans les trésors ecclésiastiques, « anneaux, bijoux et reliquaires, » jusqu'à ce que la contribution fût couverte. La rage du clergé ne connut alors plus de bornes, et lorsque Sainte-Aldegonde reparut, l'opposition était organisée. Il eut une réception glaciale, plus de banquets, ni de discussions d'aucune sorte. On répondit à ses demandes d'argent « par un éloquent *nihil*, » dit Saint-Waast, et quant

à la polémique, le seul argument que dût employer le pays, « c'était de dépêcher le prince d'Orange, et son ministre aussi. » Plus d'une fois déjà, le prieur avait insinué au gouvernement, comme l'avaient fait bien d'autres avant lui, que la première mesure à prendre avant de songer à aucun arrangement politique, c'était « d'en finir avec le prince d'Orange, qui était le chef de tous les troubles. » Depuis le roi et son gouverneur général jusqu'au plus humble partisan, cette conviction avait toujours été grandissant. Pour mettre fin à la rébellion, il ne fallait plus que la balle ou le poignard d'un assassin (1).

Il s'établit dans les provinces wallonnes une intrigue triangulaire. Le quartier général du duc d'Alençon était à Mons; le point de ralliement de la faction royaliste était Gravelines, commandé par La Motte, tandis que le chef ostensible du parti des États, le vicomte de Gand, était gouverneur de l'Artois, et possédait une grande influence à Arras. La Motte recevait du gouvernement une somme considérable en fonds secrets, et il avait l'ordre d'être très-libéral envers les personnages importants, tout en refusant de se prêter aux demandes excessives qu'on adressait journellement à la bourse de Sa Majesté (2). Le prieur croyait fort désirable qu'on gagnât le « Petit comte, » comme il appelait Lalain, et son frère le baron de Montigny. Mais ils avaient, disait-on, « la *fleur de lis* trop profondément gravée dans le cœur (3); » car l'effet produit sur le comte de Lalain, gouverneur du Hainaut, par Marguerite de Valois, ne s'était pas encore

(1) *Réconcil. des prov. wall.*, t. I, p. 76, 135, 136.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 140-142, Ms.
(3) *Ibid.*, p. 216-218, Ms.

effacé. Son frère aussi s'était montré disposé à favoriser le prince français, mais il avait l'esprit plus apte à se laisser convaincre. Après quelques conférences particulières avec La Motte, et quelques instructions ecclésiastiques du prieur, le chef des mécontents ne tarda pas à changer d'avis. On agissait de même en secret auprès de divers autres seigneurs considérables. Lalain, de Hèze, d'Havré, Capres, Egmont, et même le vicomte de Gand, prêtaient sérieusement l'oreille au tentateur. La plupart ne s'étaient pas encore déclarés; mais parmi les nobles qui commandaient de grands corps de troupes, et qui avaient sur leur ordre une influence prépondérante, il n'y en avait pas, dans toute la contrée wallonne, un seul qui appartînt de cœur à la cause des patriotes (1).

Les nobles et les ecclésiastiques étaient prêts à soutenir l'Église et la royauté ; mais dans la ville d'Arras, il y avait un parti libéral fort nombreux, et dévoué au prince d'Orange. Le chef de cette faction bourgeoise était un homme d'une grande fortune, nommé Gosson : c'était l'un des avocats les plus distingués des Pays-Bas, et il possédait à un degré rare le don de l'éloquence populaire. Au commencement de l'administration du duc de Parme, et lorsque venait de se former l'union des provinces wallonnes en faveur du gouvernement du roi, les libéraux d'Arras tentèrent un coup hardi. Enflammés par les harangues de Gosson, et soutenus par cinq cents fantassins et cinquante troupiers sous les ordres d'un certain capitaine Ambroise, ils se soulevèrent contre les magistrats de la ville, qui appartenaient ouvertement au

(1) *Récl. des prov. wall.*, t. II, p. 3, 4, 19, 20, 31, 42, 44, 61, 77, 87, 88, 104, 105, 115, 116, 140, 142.

prince de Parme, et les jetèrent en prison (1). Puis ils nommèrent quinze nouveaux magistrats, parmi lesquels se trouvaient quelques catholiques et quelques protestants, mais venant tous du parti patriote : Gosson fut leur chef. Ce coup de main surprit toute la ville, et réussit momentanément; mais les patriotes attendaient des renforts de Bruxelles. Le parti du roi et du clergé ne se laissa pas battre si aisément, et un vieux soldat, nommé Bourgeois, dénonça hautement le capitaine Ambroise, chef du mouvement révolutionnaire, le qualifia de poltron, et affirma qu'avec trente braves hommes d'armes il se chargeait de réduire en poussière toute cette armée rebelle, « ce tas de hiboux qui n'entendaient rien à la guerre. »

Trois jours après l'emprisonnement des magistrats, le parti catholique se réunit sur le Marché-aux-Poissons : le prieur de Saint-Waast parcourait les rangs des mécontents, toujours affairé et joyeux dès qu'il voyait l'horizon s'obscurcir. Matthieu Doucet, qui appartenait au parti révolutionnaire, jurait qu'il viendrait à bout de tuer ce petit moine, lors même qu'il devrait l'attaquer sur les marches de l'autel; mais le prieur avait bravé des menaces plus redoutables que celles de cet homme, à la fois guerrier et pacifique, « faiseur de pains d'épices, épicier et bretteur (2). » En outre, ce n'était pas sur le maître-autel qu'il fallait le chercher en pareille occasion. Tandis que Gosson faisait à l'hôtel de ville un grand discours en faveur de la liberté de conscience et de la patrie, Jean Sarrasin allait, la bourse en main, at-

(1) *Réconcil. des prov. wall.*, t. I, p. 440-442. Bibl. de Bourgogne, nº 6042. Renom de France, t. IV, ch. III.
(2) Pontus Payen, Ms. (Bibl. de Bourg., 6042.)

taquer dans un combat singulier le capitaine Ambroise, général des rebelles. En moins d'une demi-heure, le guerrier fut mis en déroute, et s'enfuit à la tête de ses hiboux, car nul ne pouvait résister au pouvoir qui avait vaincu Montigny et La Motte. L'éloquent Gosson fut abandonné à son malheureux sort. Il avait entre les mains les magistrats catholiques, mais il n'avait plus personne par qui les faire garder, et il était, comme disait un malicieux contemporain, « dans la situation d'un homme qui tiendrait un loup par les oreilles, sans oser ni le retenir ni le lâcher. »

Son embarras ne fut pas de longue durée. Tandis qu'il délibérait avec ses collègues, Mordacq, vieux troupier, Crugeot, Bertoul, et quelques autres, sur la question de savoir s'il fallait résister ou fuir, ils entendirent le bruit des trompettes et des tambours: le parti royaliste s'avançait. En un instant l'hôtel de ville fut encombré d'hommes d'armes, dirigés par Bourgeois qui avait parlé avec tant de mépris de la prouesse du capitaine Ambroise. La révolution en miniature était finie, et la contre-révolution s'opérait. Gosson et ses partisans s'échappèrent par une porte de derrière, mais ils furent bientôt arrêtés. Le lendemain matin, le baron de Capres, chef des mécontents, qui stationnait avec son régiment dans le voisinage, et qui avait depuis longtemps de secrets rapports avec le prieur et le prince de Parme, entra dans la ville, à la tête d'un fort détachement, et fit dresser en face de l'hôtel de ville un immense gibet (1). Aussitôt les magistrats qui avaient été réintégrés dans leurs fonctions, firent comparaître en leur présence Gosson, Crugeot et leurs adhérents. L'avo-

(1) Pontus Payen, Ms.

cat pensa probablement, non sans un soupir, qu'il avait espéré voir pendre à sa place ses juges qui la veille encore étaient ses prisonniers; mais il resta ferme, et donna l'exemple du courage à ses collègues, maintenant accusés avec lui. Crugeot parut devant le tribunal, revêtu d'une cuirasse d'acier, d'une épée avec une poignée en or, d'une écharpe brodée avec des perles et de l'or, et d'un chapeau orné de plumes blanches, bleues et orange, aux couleurs de Guillaume le Taciturne; mais on lui enleva tout ce riche appareil dès qu'il entra dans cour (1).

Le procès fut expéditif. On s'attendait à recevoir de Bruxelles l'ordre d'amener les accusés devant le tribunal fédéral, et comme les provinces wallonnes ne voulaient pas se révolter ouvertement, cet ordre aurait été fort gênant. Il fallait donc se presser; la cour supérieure d'Artois, qui avait été convoquée par les magistrats, tint immédiatement une séance dans une pièce de l'hôtel de ville, tandis que la cour inférieure jugeait les prisonniers: Bertoul, Crugeot, Mordacq, et plusieurs autres furent condamnés à être pendus dans quelques heures. Il leur fut permis d'en appeler au conseil d'Artois; mais lorsqu'ils surent que la cour siégeait dans une salle voisine, et qu'ils ne pouvaient espérer le secours de la multitude, ils déclarèrent qu'ils se soumettaient à leur sentence. Gosson n'avait pas encore été jugé; son procès était réservé pour le lendemain.

On était en automne, le jour touchait à sa fin; une pluie froide tombait à torrents; mais le parti royaliste, citoyens et soldats, armés jusqu'aux dents, poussaient

(1) Pontus Payen.

des cris féroces, tandis qu'à la lueur fantastique des flambeaux et des torches, ils montaient la garde sur la place qui environnait l'hôtel de ville. C'était un sombre et sanglant spectacle. Bertoul sortit le premier, lui qui depuis tant d'années se croyait destiné à ce genre de mort, et qui avait fait construire dans sa maison un gibet, afin de s'accoutumer à cette triste vue, il fut pendu à dix heures du soir (1). C'était un excellent homme, d'une vie irréprochable et sincèrement catholique, mais qui avait le tort d'être un partisan zélé du prince d'Orange.

A minuit, Valentin de Mordacq fut conduit au lieu de l'exécution. Debout près de l'échelle, au milieu des torches enflammées, le vieux soldat éclata en imprécations; sa longue barbe blanche flottait au vent, et il se livrait à mille hideuses contorsions, maudissant le destin qui, après l'avoir préservé de tant de dangers sur les champs de bataille et au milieu des villes assiégées, le laissait périr d'une telle mort. Le bourreau mit fin à ses malédictions. Crugeot fut exécuté à trois heures du matin, après avoir employé les trois heures de répit qui lui furent accordées à se préparer à mourir, avec infiniment de calme et de sang-froid. Il avait l'air d'un fantôme, disent les témoins oculaires, tandis que debout sous le gibet, il adressait à la foule une exhortation pleine de piété et d'orthodoxie catholique.

La journée du lendemain fut consacrée au procès de Gosson. Il fut condamné dans la soirée du 25 octobre 1578, et la cour d'appel confirma l'arrêt. L'exécution eut lieu immédiatement. Les gardes de la cité et les soldats du baron de Capres bivouaquaient toujours sur la

(1) Pontus Payen.

place; l'orage grondait encore, mais l'éclat des fagots et des torches remplaçait la clarté du jour. L'ancien avocat, les yeux hagards et les traits altérés par la colère, marchait entre le principal magistrat et un moine franciscain : il s'avança à travers une longue ligne de hallebardiers, dans la grande salle de l'hôtel de ville, et monta sur l'échafaud construit devant la porte. Il montra le poing aux magistrats qui étaient si récemment encore en son pouvoir, et s'écria que c'était à sa ridicule miséricorde qu'il devait de périr sur l'échafaud, au lieu de les y faire eux-mêmes monter. Il reprocha amèrement aux citoyens la lâcheté avec laquelle ils se refusaient à combattre pour leur patrie, et laissaient ainsi périr un homme qui les avait si fidèlement servis. Le clerc lut ensuite la sentence, au milieu d'un silence si profond qu'on entendait distinctement dans toute la place chacune des syllabes qu'il prononçait, et tous les soupirs de colère de la victime. Gosson s'écria encore une fois qu'on le faisait mourir injustement, puis il s'agenouilla sur l'échafaud. Sa tête tomba tandis qu'il prononçait une furieuse imprécation (1).

Durant la semaine on pendit encore quelques autres personnages moins considérables, entre autres Matthieu Doucet, le belliqueux fabricant de pain d'épice, dont la rage s'était si judicieusement, mais si inutilement attaquée au prieur de Saint-Waast. Le capitaine Ambroise ne jouit pas longtemps non plus du succès de sa trahison. Il fut bientôt arrêté à Anvers par ordre des États, mis à la torture, et pendu (2). Dans ces temps de troubles, où les honnêtes gens avaient de la peine à garder leur tête sur

(1) Pontus Payen, *Troubles d'Arras*, Ms.
(2) *Réc. des prov. wall.*, t. II, p. 41, 42, Ms.

leurs épaules, les coquins n'échappaient pas toujours au châtiment qui leur était dû, à moins qu'ils n'eussent l'avantage d'une haute naissance et d'une situation considérable :

Ille crucem sceleris pretium tulit, hic diadema.

Cette révolution municipale et cette contre-révolution, tout obscures qu'elles puissent paraître, eurent en réalité une grande importance. Ce fut le dernier effort fait dans les provinces wallonnes en faveur de la liberté. L'échec qu'éprouva le parti patriote amena la scission des Pays-Bas, qui a duré jusqu'à nos jours, car il n'y avait plus possibilité de résister à l'influence du clergé dans les États d'Artois et de Hainaut, ni au pouvoir militaire des nobles mécontents que le duc de Parme et Jean Sarrasin avaient achetés. La liberté des provinces celtiques avait été mise en vente, et un petit nombre de traîtres d'un haut lignage en reçurent le prix. Avant la fin de 1578, Montigny avait signifié au duc d'Alençon qu'un prince qui s'avouait trop pauvre pour payer ses soldats n'était pas un maître qu'il pût servir (1). Le baron se rapprocha de La Motte et de Sarrasin, qui lui donnèrent, au nom d'Alexandre Farnèse, le commandement de l'infanterie dans les provinces wallonnes, une pension de quatre mille couronnes, et une bonne part des cent mille florins que La Motte était chargé de distribuer, mais dont il ne se séparait jamais qu'à regret (2).

Sarrasin avait reçu l'ordre d'acheter à tout prix le baron de Capres, et le prince avait, selon sa propre expression, « sué sang et eau pour y parvenir ; » enfin le baron con-

(1) Pontus Payen, p. 104, 105, Ms.

(2) *Ibid.*, p. 35, 37, 115; t. III, p. 120; t. IV, p. 221.

sentit à se réconcilier avec le parti royaliste, à condition qu'on lui donnerait le gouvernement général de l'Artois et le gouvernement particulier d'Hesdin, emplois très-lucratifs, que le vicomte de Gand remplissait pour les États généraux (1). Le vicomte s'était montré si peu disposé à abandonner le parti libéral, dont il avait reçu de grandes faveurs, que le prieur avait cherché à s'emparer de lui et du marquis d'Havré, au moyen d'une embûche; mais il ne tarda pas non plus à se démasquer (2). Il consentit également à se réconcilier, à condition de conserver, sous l'autorité du roi, le gouvernement qu'il tenait du parti libéral, avec le titre de marquis de Richebourg, le commandement de toute la cavalerie dans les provinces royalistes, et en outre une grosse somme d'argent. En se tenant à l'écart, il avait su se bien faire payer. Le baron de Capres, auquel avaient été destinés les gouvernements de l'Artois et d'Hesdin, fut forcé d'y renoncer, en dépit de sa « réconciliation » antérieure à celle du vicomte, et des efforts de Jean Sarrasin pour l'y amener (3). Le vicomte de Gand ne fut pas même satisfait de tous ces honneurs; il insista pour qu'on lui donnât en outre le commandement de toute la cavalerie, en y comprenant le corps d'artillerie, qui avait été assigné au comte de Lalain, comme une portion de la récompense due à sa trahison (4). Le « Petit comte » était aussi emporté que son petit et belliqueux cousin dont nous avons raconté les exploits au début de cette histoire; il accusa haute-

(1) *Réc. des prov. wall.*, t. II, p. 73; Ms. *Corresp. d'Alex. Farnèse*, p. 61.

(2) *Réc. des prov. wall.*, t. II, p. 197-210. *Corresp. d'Alex. Farnèse*, p. 81, 85, 89, 97.

(3) *Ibid.*, t. IV, p. 223.

(4) *Ibid.*, p. 130-133, Ms.

ment le duc de Parme et le roi de lui enlever la récompense qui lui avait été promise, pour la donner à un seigneur, dont les services ne valaient pas ceux de la famille de Lalain (1). Le vicomte de Gand avait obtenu la part du lion : selon lui, on la devait à son courage et à ses talents militaires, aussi bien qu'à sa grande influence sur sa maison. Son frère, le prince d'Espinoy, sénéchal héréditaire du Hainaut, se rallia également au parti du roi. Le vicomte déclara gaiement au prince de Parme qu'il avait l'intention de choisir dans les étables princières deux des meilleurs chevaux pour remplacer ceux qu'il avait perdus à la bataille de Gemblours (2), où il commandait la cavalerie des États. Il envoya aussi à Alexandre deux terriers, « dans l'espoir, » disait-il, « qu'ils seraient plus utiles qu'ils n'étaient beaux (3). » Le prince en pensa peut-être autant de la trahison du vicomte.

Jean Sarrasin, l'habile prieur, reçut de Philippe, en récompense de son zèle, l'abbaye de Saint-Waast, qui était le plus riche et le plus puissant monastère des Pays-Bas. Plus tard, le monarque reconnaissant le fit archevêque de Cambrai (4).

Ainsi se terminèrent les « troubles d'Arras. » Le riche, l'éloquent, le vertueux Gosson et ses collègues périrent comme des traîtres parce qu'ils voulurent, bien qu'ils fussent sincèrement catholiques tout en étant patriotes et libéraux, sauver leur patrie de la tyrannie du clergé; tandis que ceux qui prirent part à ce lâche complot reçurent les plus magnifiques récompenses.

(1) *Réconcil. des prov. wall.*, p. 278; t. II, p. 75-77.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 202-204.
(3) *Ibid.*, t. III, p. 127.
(4) *Corresp. d'Alex. Farnèse*, p. 41, 46, 55.

Le traité secret par lequel les provinces wallonnes d'Artois, de Hainaut, de Lille, de Douai, et d'Orchies, s'unirent par une ligue, fut signé le 6 janvier 1579; mais les arrangements par lesquels s'opéra la réconciliation des nobles mécontents et de leurs soldats ne furent terminés que le 6 avril, et signés à Mont-Saint-Éloi.

Les États généraux et la nation tout entière assistaient avec un effroi prophétique, au prochain démembrement de leur commune patrie. Ils envoyaient aux États wallons de nombreuses députations pour les avertir de leur danger et pour les détourner, si cela était possible, d'une aussi fatale erreur. Mais un grand pas avait déjà été fait : les Provinces se séparaient chaque jour davantage; il semblait nécessaire de faire un vigoureux effort pour rendre un peu d'unité à ce pays divisé. La Pacification de Gand avait longtemps défendu et protégé toutes les Provinces. La trahison et le fanatisme religieux avaient su miner ce puissant rempart. La nation était en présence d'un ennemi qui devenait chaque jour plus menaçant. De même que dans des villes assiégées on élève tout à coup à l'intérieur un parapet lorsque les murs extérieurs sont sur le point de tomber, le prince d'Orange avait préparé en silence l'Union d'Utrecht, qui devait défendre le pays jusqu'au jour où l'on pourrait repousser l'ennemi, et gagner ainsi du temps pour arrêter le plan de conduite qu'il faudrait tenir à l'avenir (1).

Durant tout le mois de décembre, le prince d'Orange et son frère Jean avaient entretenu une correspondance active avec divers agents qu'ils avaient envoyés dans les provinces de la Gueldre, de la Frise, et de Groningue,

(1) *Archives*, t. VI, p. 537.

ainsi qu'avec des personnages importants dans les provinces et les villes du centre (1). La Gueldre était le rempart naturel de la Hollande et de la Zélande; elle dominait les quatre grandes rivières du pays, et se trouvait fort heureusement placée sous le gouvernement du fidèle Jean de Nassau. La Gueldre désirait vivement s'unir plus étroitement aux provinces qui partageaient sa foi et son langage.

Déjà, au mois de décembre 1578, le comte Jean avait, au nom de son frère, proposé aux États de Hollande et de Zélande, assemblés à Gorcum, le plan d'une nouvelle union avec « la Gueldre, la province de Gand, la Frise, la province d'Utrecht, et celles d'Over-Yssel et de Groningue » (2). Cette proposition avait été favorablement accueillie, et on avait nommé des commissaires chargés de conférer avec d'autres commissaires, dans la ville d'Utrecht, lorsque le comte Jean de Nassau les convoquerait. Le prince ne voulait pas mener ostensiblement la chose. Il craignait que l'archiduc Matthias ne prît de l'ombrage, et voulait éviter qu'on l'accusât d'enfreindre la Pacification de Gand, bien que tout le monde sût que ce traité était irrévocablement annulé. Par ces diverses raisons, il désira que la nouvelle union n'eût pas l'air de venir de lui, et qu'on la lui présentât, ainsi qu'au pays, lorsqu'elle serait à peu près complète.

Après diverses réunions préliminaires, qui eurent lieu en décembre et en janvier, les députés de la Gueldre et de Zutphen, ayant à leur tête le comte Jean de Nassau, stathouder de ces provinces, se réunirent aux députés de la Hollande, de la Zélande et des provinces comprises

(1) *Archives*, t. VI, p. 479, sqq.; p. 536, sqq.
(2) *Ibid*., p. 479, sqq.

entre l'Ems et le Lauwers, au commencement de janvier 1579, et le 23 de ce mois, sans attendre plus longtemps les députés des autres provinces, ils arrêtèrent provisoirement un traité d'union, qui fut publié le 29 et daté de l'hôtel de ville d'Utrecht (1).

Ce mémorable document, qui a toujours été regardé comme la fondation de la république des Pays-Bas, contenait vingt-six articles (2).

Le préambule établissait le but de l'Union. Elle se formait pour fortifier, non pour renier la Pacification de Gand, déjà presque annihilée par la puissance des armées étrangères. Pour y parvenir, et pour se défendre plus efficacement contre leurs ennemis, les députés des provinces de Gueldre, de Zutphen, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, et des provinces frisonnes, jugeaient désirable de former une plus étroite union. Les provinces contractantes promettaient de rester éternellement unies, comme si elles ne formaient qu'une seule province. En même temps, il était convenu que chaque province devait garder ses priviléges particuliers, ses libertés, ses coutumes traditionnelles et autres lois. Les villes, les corporations et les habitants de chaque province devaient recevoir des garanties pour le maintien de leurs antiques constitutions. Les disputes qui pourraient s'élever sur ces statuts ou ces coutumes seraient réglées par les tribunaux ordinaires, par « des hommes de bien, » ou par un compromis amical. En vertu de l'Union, les provinces devaient mutuellement se défendre, et donner leur

(1) Kluit, *Hist. der Holl. Staatsreg.;* t. I, p. 170, sqq. Bor, t. XIII, p. 21, sqq.

(2) Bor, t. XIII, p. 26-30. Wagenaer, t. VII, p. 251-262. Meteren, t. IX, p. 151, 152. Tassis, t. V, p. 339, sqq. Hoofdt, t. XIV, p. 609.

« vie, leurs biens et leur sang » pour se protéger contre toute attaque faite au nom du roi. Elles devaient également se défendre contre tout potentat étranger ou domestique, contre les provinces ou les villes ennemies, pourvu qu'une telle défense fût autorisée par la « généralité » de l'union (1). Pour subvenir aux dépenses occasionnées par la protection des provinces, on devait établir et lever également certains impôts et certains droits. On ne pouvait ni conclure la paix, ni entreprendre une guerre, ni établir d'impôt qui pesât sur la « généralité » sans avoir obtenu l'avis et le consentement unanime des provinces. La majorité décidait les autres questions : on votait selon l'usage alors en vigueur dans l'assemblée des États généraux. Lorsqu'on ne pouvait en venir à l'unanimité, on portait la question devant les stathouders alors en activité ; en cas qu'ils ne pussent s'entendre, ils devaient nommer des arbitres qui décidaient l'affaire. Aucune des Provinces-Unies, non plus que leurs villes ou leurs corporations, n'avaient le droit de faire des traités avec des États ou des princes, sans le consentement de tous les confédérés. Si des princes voisins, des provinces ou des cités désiraient entrer dans la confédération, ils ne pouvaient y être admis que du consentement unanime des Provinces-Unies. Un cours commun pour la monnaie devait être établi dans toute la confédération. En ce qui touchait les questions religieuses, la Hollande et la Zélande restaient libres d'agir comme il leur conviendrait. Les autres provinces de l'Union pouvaient ou se conformer à la paix religieuse déjà établie par l'archiduc Matthias et son conseil, ou prendre

(1) Art. 1, 2, 3.

telle mesure que chaque province prise individuellement, pourrait juger nécessaire au maintien de la tranquillité intérieure, pourvu que chaque citoyen restât libre d'exercer sa religion, et que nul ne pût être molesté ou interrogé au sujet de sa foi religieuse, ainsi que cela avait déjà été réglé par la Pacification de Gand (1). Il s'éleva quelques difficultés au sujet de cette importante clause, et quelques jours après, on y inséra un paragraphe additionnel où il était déclaré qu'on n'avait nullement l'intention d'exclure de la confédération les provinces et les villes qui étaient entièrement catholiques, ou dans lesquelles le nombre des réformés n'était pas assez considérable pour que la paix religieuse leur donnât le droit d'assister au culte public. Au contraire, on voulait les admettre dans la confédération, pourvu qu'elles obéissent aux articles de l'Union, et qu'elles se conduisissent en bons patriotes : il était interdit aux provinces ou aux villes de se mêler des affaires religieuses des autres membres de la confédération. Les disputes qui pourraient s'élever entre deux provinces seraient réglées par les autres provinces, ou bien, si elles concernaient « la généralité, » on y aviserait ainsi que cela était prévu par l'article neuvième.

Les confédérés devaient se rassembler à Utrecht toutes les fois qu'ils seraient convoqués par les commissaires nommés à cet effet. Ils devaient décider, à la majorité des voix, les questions qui leur seraient soumises, même en cas d'absence de quelques-uns des membres de la confédération, qui pourraient néanmoins envoyer des procurations par écrit. Les additions ou les amendements à

(1) Art. 5, 9, 10, 11, 12, 13

ces articles ne pouvaient être décidés que d'un consentement unanime. Les articles devaient être signés par les stathouders, les magistrats et les principaux fonctionnaires de chaque province et de chaque ville, et par toutes les corporations, confréries et sociétés qui pouvaient exister dans les villes ou villages de l'Union (1).

Telles étaient les conditions de cette alliance qui devint le fondement de la puissante république des Provinces-Unies. Le jour où elle fut conclue, cinq provinces seulement étaient représentées par leurs députés (2). Le comte de Nassau signa le premier, comme stathouder de la Gueldre et de la province de Zutphen; sa signature fut suivie de celle de quelques députés de cette double province; puis les envoyés des provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht et de Frise, signèrent le document (3).

Le prince était en réalité le principal auteur du mouvement, mais il ne signa le document que le 3 mai 1579 (4). Il espérait encore qu'on pourrait établir une union plus vaste, dont Matthias serait le chef nominal. Ses ennemis attribuaient, comme de coutume, ce patriotique délai à de vils motifs. Ils l'accusaient de vouloir exclure l'archiduc, et s'emparer pour lui-même des fonctions de gouverneur général, insinuation que les États de Hollande repoussèrent formellement comme une calomnie (5). Tous ceux qui ont étudié le caractère et l'histoire du prince d'Orange savent si un pareil mensonge avait le moindre

(1) Art. 16, 19, 22.

(2) Bor, t. XIII, p. 26. Kluit, *Holl. Staatsreg*, t. I, p. 173, sqq. Wagenaer, *Vad. Hist.*, t. VII, p. 263, sqq.

(3) Bor, Kluit, Wagenaer, Bor, t. XIII, p. 31, sqq.

(4) Bor, t. XIII, p. 30.

(5) Kluit, *Holl. Staatsreg.*, t. I, p. 180.

fondement. Matthias n'était que l'ombre du pouvoir, Guillaume en était la substance. L'archiduc n'avait été toléré que pour obvier aux mauvais effets d'une intrigue politique, et à la condition expresse que le prince serait son lieutenant général en titre, et son maître en fait. Immédiatement après le départ de l'archiduc, qui eut lieu l'année suivante, l'autorité du prince qui expirait aussi nominalement, fut rétablie en sa personne, et confirmée par un acte exprès des États généraux (1).

L'Union d'Utrecht fut la première pierre de la république des Pays-Bas; mais les auteurs de la confédération ne songeaient nullement à établir une république, ni à fonder un gouvernement indépendant. Ils n'avaient pas répudié l'autorité du roi d'Espagne. Ils n'avaient pas encore l'intention de la répudier. L'acte d'union ne contenait aucune allusion à une démarche aussi importante; au contraire, dans leur court préambule, les auteurs de l'acte d'union exprimaient l'intention positive de fortifier la Pacification de Gand, et la Pacification de Gand établissait l'obéissance au roi. Ils ne projetaient aucune innovation politique. Ils acceptaient l'état actuel des choses. Les statuts, les chartes, les priviléges des provinces, des villes ou des corporations devaient rester intacts. Ils ne voulaient former ni un État indépendant ni un système fédéral indépendant (2). Sans nul doute, la pensée d'échapper à l'autorité du roi d'Espagne, ainsi que cela arriva deux ans après, avait traversé bien des esprits, mais il était impossible de prévoir avec certitude le jour où cela arriverait.

Personne ne regardait un simple acte d'union comme

(1) Kluit, *Holl. Staatsreg.*, t. I, p. 180, 181, note 15.
(2) *Ibid.*, p. 182, sqq. *Archives*, t. VI, p. 536-564.

la constitution d'une république. L'Union n'était destinée qu'à défendre le pays contre l'oppression de l'étranger; les parties contractantes s'engageaient à dépenser leur fortune et leur sang pour chasser de leur patrie les armées étrangères. Afin d'accomplir ce dessein, elles s'abstenaient soigneusement de se mêler des questions de foi ou de politique intérieure. Tout individu devait adorer Dieu d'après les enseignements de sa propre conscience. Toute réunion de citoyens, depuis les États provinciaux jusqu'aux plus humbles confréries de rhétorique, devait garder son ancienne constitution. L'établissement de la république qui dura deux siècles, qui sema sur la face du globe de riches dépendances, et qui atteignit à une prospérité commerciale et à une influence politique si remarquable, fut le résultat de l'Union d'Utrecht, mais ce ne fut pas un résultat prémédité. Un État isolé au milieu du monde, formant un tout pour les relations extérieures, sans détruire à l'intérieur les souverainetés et les institutions diverses, un État que l'on peut regarder comme le prototype des États-Unis, devait sortir de l'acte que venaient de signer les envoyés des cinq provinces. Cependant ces envoyés agissaient sous la pression d'une nécessité absolue, et pour répondre à des besoins qu'ils croyaient provisoires. La future confédération ne devait pas ressembler au système de l'empire allemand, car elle ne devait pas reconnaître un seul chef. Elle devait différer de la ligue achéenne en ce qu'elle n'accordait à son assemblée qu'un pouvoir bien moindre, et laissait aux États individuels une plus large part de souveraineté. D'un autre côté elle formait une alliance plus étroite et plus intime que celle de la confédération suisse qui n'était destinée qu'à défendre contre

les invasions étrangères des cantons du reste entièrement indépendants (1). Enfin elle devait différer de la république fédérale des États-Unis en ce qu'elle ne devait être qu'une confédération d'États souverains, et non une république représentative. En la fondant, on fit une ligue et non pas une constitution. Les parties contractantes étaient des états et des corporations, qui se regardaient comme chargés de représenter de petites nationalités *de jure* et *de facto*, et de succéder au pouvoir suprême, aussitôt qu'on cesserait d'obéir au roi d'Espagne. L'assemblée générale était une réunion d'envoyés diplomatiques, tenus d'exécuter les instructions d'États indépendants. On votait par États, et non par tête. Les députés représentaient non le peuple, mais les États, car le peuple des États-Unis des Pays-Bas ne s'assembla jamais, comme le fit deux siècles plus tard le peuple des États-Unis d'Amérique, pour décréter une constitution qui accorde à l'Union une libérale portion du pouvoir, tandis qu'elle laisse aux divers États une assez large part de souveraineté pour leur assurer ce gouvernement local qui est la source de la liberté.

Si Guillaume d'Orange avait pu, par ses sages conseils, contenir dans de justes limites la jalousie des nobles et les haines religieuses, s'il avait pu apaiser la bigoterie catholique de la population wallonne et la rage démocratique du peuple de Gand, on aurait pu unir dix-sept provinces au lieu de sept, et échapper à une guerre civile qui fut longue et désastreuse.

Cependant l'Union d'Utrecht rendit un immense service. Il fallait à tout prix prendre une mesure qui ne

(1) Kluit, t. I, p. 193, 194.

laissât pas subsister l'anarchie jusqu'au jour où l'Inquisition et l'absolutisme seraient venus la remplacer. Déjà, au sein du chaos et des ténèbres, la république future prenait une forme. L'Union était un rempart contre les soldats étrangers qui se précipitaient en masse sur le territoire des Pays-Bas. Elle ne voulait pas aller plus loin. Elle respectait ce qui existait. Elle garantissait la liberté religieuse, et acceptait les constitutions civiles et politiques déjà en vigueur. Les défauts que renfermaient ces constitutions étaient sans doute déjà visibles et sensibles, mais ils n'avaient pas encore atteint les tristes proportions auxquelles ils devaient arriver un jour.

Ainsi, tandis que la réconciliation des provinces wallonnes, qui ne devait pas tarder à s'opérer, mettait la division au sein des provinces, l'Union d'Utrecht posait la première pierre de la République des Pays-Bas.

CHAPITRE VII.

Le prince de Parme feint de vouloir s'emparer d'Anvers. — Il investit Maestricht. — Les États généraux, la ville de Bruxelles et le prince de Parme envoient des lettres et des députés aux provinces wallonnes. — Le prince d'Orange et Alexandre Farnèse se livrent à d'actives négociations. — Réjouissances. — Traité de réconciliation. — Triomphe du parti royaliste. — Scènes représentées sur les théâtres de Paris. — Tumultes religieux à Anvers, à Utrecht et en d'autres villes. — Paix religieuse prescrite par le prince d'Orange. — Philippe d'Egmont fait sur Bruxelles une tentative infructueuse. — Siége de Maestricht. — Échec à la porte de Tongres. — Mines et contremines. — Destruction partielle du fort de Tongres. — Attaque simultanée des portes de Tongres et de Bois-le Duc. — Les Espagnols sont repoussés avec de grandes pertes. — Les assiégeants font des progrès. — Combats sanglants. — Prise de la ville. — Horrible massacre. — Entrée triomphale et service solennel d'actions de grâce. — Calomnies dirigées contre le prince d'Orange. — Nouveaux troubles à Gand; Imbize et Dathène. — On réclame la présence du prince. — Coup d'État d'Imbize. — L'ordre est rétabli, et le prince d'Orange donne à Imbize l'ordre de quitter Gand.

On était au mois de mars 1579: les événements politiques allaient marcher rapidement, sous l'impulsion des opérations militaires qui se préparaient. Le 2 mars, le prince de Parme feignit d'attaquer Anvers. On fit aussitôt rentrer dans la place un corps d'armée composé de huit mille Anglais et Écossais qui campaient à Borgerhout, et une vive escarmouche s'engagea sous les murs de la ville. Le prince d'Orange se trouvait à Anvers ainsi que

l'archiduc Matthias : tous deux restèrent sur les fortifications, et dirigèrent l'action : après un combat opiniâtre qui dura une heure ou deux, le prince de Parme fut forcé de se retirer, avec une perte de quatre cents hommes (1). Mais cette démonstration n'était qu'une feinte. Il voulait se porter sur Maestricht, et il parut en effet avec des forces considérables devant cette importante cité, à un moment où personne ne l'attendait (2).

Maestricht fermait les Pays-Bas du côté de l'Allemagne : cette ville, bien fortifiée et entourée d'un large et profond fossé, était bâtie sur les deux rives de la Meuse ; mais la portion de la ville qui s'élevait sur la rive droite était si peu considérable qu'on l'appelait le village de Wyk ; la défense de la place était confiée à des mains courageuses, mais faibles. La garnison se composait à peine d'un millier d'hommes ; les bandes de la milice comptaient à peu près douze cents hommes ; et les trois ou quatre mille paysans, qui s'étaient réfugiés dans la ville, étaient fort utiles pour saper et miner. Mais le prince de Parme avait une armée de vingt mille hommes, et recevait constamment des renforts. L'évêque de Liége lui avait en outre envoyé quatre mille pionniers, qui lui rendirent d'importants services, car c'était par des mines et des contre-mines que devait se décider le sort de Maestricht (3).

Au commencement de janvier, les royalistes avaient surpris le château fort de Carpen, dans le voisinage de la ville, et toute la garnison avait été pendue aux arbres du

(1) Bor, t. XIII, p. 35, 36. Hoofdt, t. XV, p. 620.

(2) *Ibid.*, p. 36. Hoofdt, *ubi sup.* Strada, t. II, p. 58.

(3) Bentivoglio, t. II, lib. I, p. 235. Bor, t. XIII, p. 36. Strada, t. II, p. 81.

verger, par un superbe clair de lune. Le commandant avait aussi été pendu, et on remarqua que l'année précédente, il avait fait pendre, au même endroit, un capitaine royaliste, Blomaert, qui lui avait prédit le même sort (1).

Le prince d'Orange ne perdit pas un moment. Dès qu'il apprit le danger de Maestricht, il conjura les États « de ne pas s'endormir à l'ombre d'une négociation de paix » (2), tandis que le prince de Parme établissait deux ponts sur la Meuse, au-dessus et au-dessous de la ville, et l'entourait si complétement que toute communication devenait impossible. Les lettres ne pouvaient circuler qu'au moyen de messagers qui les portaient au péril de leur vie ; il n'y avait plus aucun moyen de faire arriver des renforts dans la place (3).

Tandis que ce mémorable siége continuait, les négociations d'Alexandre Farnèse avec les provinces wallonnes suivaient leur cours. Le siége et les conférences marchaient simultanément. Les États généraux et le prince d'Orange avaient fait d'immenses efforts pour empêcher les Wallons de se séparer des autres provinces ; ils leur avaient adressé des ambassades solennelles et des exhortations publiques. Le parti royaliste n'avait nul attachement pour la Pacification de Gand : « C'est par la paix de Gand, » disait l'abbé de Saint-Waast, « que tant de maux sont venus fondre sur nous. » La Motte informait le prince de Parme qu'il fallait afficher un grand respect

(1) *Ordinaris depechen boek der staten gen.*, p. 42 (Archives de la Haye).
(2) *Ord. dep. boek*, p. 41, Ms.
(3) Bor, t. XIII, p. 17-36, sqq. Hoofdt, t. XV, p. 662-628. Strada, t. I, p. 37, 57, 61. Meteren, t. IX, p. 134.

pour le traité, à cause de sa popularité, mais il ajoutait que les chefs des Wallons savaient fort bien que son intention était de rétablir le système de Charles-Quint. Le prince de Parme consentit à prendre ce traité comme base de ses négociations, « pourvu qu'il fût toujours loyalement interprété et non disloqué par les ruses et les interpolations sinistres du prince d'Orange. » Les mécontents, chefs des troupes wallonnes, demandaient expressément qu'on ne fît pas tort à la cause de la religion ; mais nous avons déjà vu par quels puissants arguments le prince de Parme convainquait ces soldats casuistes de la parfaite compatibilité de la paix de Gand avec la saine doctrine. Les nobles réconciliés eurent une fatale influence sur les États d'Artois, de Hainault, et sur une portion de la Flandre française. Le prince de Parme sut mettre en jeu, pour détruire l'unité des Provinces rebelles, l'origine gallique des Wallons et leur attachement aux cérémonies de l'Église de Rome (1). D'ailleurs, Philippe II offrait de bonnes conditions. Il avait l'esprit en repos sur la question religieuse, et il consentait à faire des promesses libérales en ce qui touchait les questions politiques. Au fond, le grand grief dont se plaignaient les Wallons, c'était l'insolence outrageante des soldats étrangers. C'était là, disaient-ils, ce qui les avait indignés (2). Le prince de Parme promit d'éloigner immédiatement les troupes. Rien ne lui était plus facile, car il n'avait nulle intention de tenir sa promesse.

Le prince d'Orange et les États généraux, encore soumis à son influence, combattirent à outrance la politique du prince de Parme. La généralité nomma des dépu-

(1) Bor, Hoofdt, Strada, *ubi sup. Archives*, t. VI, p. 610-612.
(2) Strada, t. I, p. 50, 51.

tés chargés de se rendre auprès des États wallons (1). Les autorités de Bruxelles en firent autant. Le marquis d'Havré et plusieurs autres députés des États généraux se rendirent chez le vicomte de Gand, qui les reçut avec une extrême insolence. Il fixa les yeux sur eux, sans faire le moindre mouvement, lorsqu'ils parurent devant lui, « comme un cadavre dont l'âme s'est envolée. » Il sortit enfin de cette immobile indignation, et demanda à voir leurs instructions. Ils s'y refusèrent courtoisement, et dirent qu'ils étaient accrédités, non pas auprès de lui, mais auprès des États d'Artois. Alors il se mit dans une violente colère, et les menaça d'un châtiment exemplaire, puisqu'ils osaient avouer un dessein si criminel. En un mot, suivant leur propre expression, il les traita comme « s'ils avaient été des scélérats et des vagabonds » (2). Le marquis d'Havré, tout noble qu'il était, pouvait comprendre une pareille conduite, l'homme qui avait successivement servi et trahi tous les partis, qui avait été, dans l'espace de quinze jours, l'ami obséquieux et l'ennemi déclaré de don Juan, et qui avait enduré les insultes de ce bouillant guerrier, pouvait facilement supporter l'insolence de Robert de Melun.

Les pièces qu'avaient apportées les députés furent remises aux États d'Artois. Ils y répondirent par des lettres aussi amères et aussi passionnées que les adresses des États généraux étaient pressantes et éloquentes. Sommés de maintenir la paix de Gand, qui était la base de l'unité nationale, les Wallons répliquèrent que ce n'étaient pas eux, mais bien les États généraux qui voulaient la fouler aux pieds. Ces provinces qui voulaient

(1) Bor, t. XIII, p. 37, 38.
(2) *Ibid.*, p. 45.

se séparer pour toujours du reste de la nation, affirmaient que le traité de Gand n'avait point été conclu dans le but d'abolir la suprématie de la religion catholique. Le parti national répondait que le traité de Gand avait été fait dans l'intention formelle de détruire l'Inquisition et les placards. D'ailleurs, « la moelle de ce traité (1), » c'était le départ des soldats étrangers, qui fourmillaient encore dans les Provinces. Les Wallons répliquaient qu'Alexandre leur avait expressément promis d'éloigner les troupes. « Ne croyez pas les vaines paroles de ce perfide ennemi, » reprenaient les patriotes (2) ; « les promesses coûtent peu : elles vous entraîneront à la perdition. Vos ennemis veulent apaiser votre faim et votre soif par cette vaine promesse du départ des troupes, mais vous êtes encore enchaînés, bien que la chaîne soit en métal espagnol, que vous prenez pour de l'or. » Ce n'est pas nous qui voulons nous séparer de la *généralité*, s'écriaient les Wallons ; « c'est la généralité qui se sépare de nous ; nous aimerions mieux mourir que de briser l'union (3). » Mais, en même temps, ils se vantaient des excellentes conditions que leur offrait le roi, et de leur désir d'y souscrire. « Quand les rois veulent retrouver l'autorité qu'ils ont perdue, ils promettent toujours des monceaux d'or et une foule de miracles » répondaient les patriotes (4) ; mais leurs avertissements demeurèrent infructueux.

Les députés de Bruxelles arrivèrent le 25 mars à Mons, en Hainaut, où ils furent reçus avec une grande courtoisie par le comte de Lalain, gouverneur de la province.

(1) Bor, p. 39.
(2) *Ibid.*, p. 39-41.
(3) *Ibid.*, p. 38.
(4) Bor, t. XIII, p. 44.

L'enthousiasme avec lequel il avait épousé la cause de la reine Marguerite et de son frère le duc d'Anjou s'était refroidi ; le comte reçut les envoyés de Bruxelles avec une affabilité qui formait un contraste frappant avec la brutalité du vicomte de Gand. Il leur fit de beaux discours, protesta de son attachement à la cause de l'Union, pour laquelle il était prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang, et renvoya ses hôtes après leur avoir donné un grand banquet, où il but à la santé des Provinces-Unies. Après avoir attendu quelques jours la réponse des États wallons, les députés reçurent l'ordre de partir immédiatement, sous peine d'être arrêtés comme des rebelles qui troublaient la paix publique. Ils retournèrent en conséquence à Bruxelles, et y rapportèrent les réponses écrites que les États avaient daigné leur remettre (1).

Sur l'avis du prince d'Orange, les États généraux adressèrent également un appel solennel aux Provinces qui allaient renoncer à l'Union (2). Il semblait nécessaire de s'armer pour la dernière fois de la Pacification de Gand, et de l'interpréter avec largeur d'esprit et avec tact ; une telle conduite pouvait seule maintenir le traité. Les États s'acquittèrent de cette tâche avec une éloquente logique. Ils rappelèrent aux Wallons qu'à l'époque de la paix de Gand, les réformés ne comptaient que peu d'adhérents hors de la Hollande et de la Zélande ; la nouvelle religion s'était répandue dans tout le pays, et des multitudes innombrables demandaient à célébrer son culte. Si la Hollande et la Zélande avaient le désir de

(1) Bor, t. XIII, p. 44.

(2) *Ibid.*, p. 44, 45. Hoofdt, t. XV, p. 622, sqq. Meteren, t. IX, p. 139-150.

rétablir chez elles le culte catholique, elles pouvaient certainement le faire sans violer le traité de Gand; pourquoi les autres Provinces ne pourraient-elles pas, tout en restant également fidèles au traité, permettre l'exercice du culte réformé sur leur territoire (1)?

Le prince de Parme, de son côté, invita publiquement par lettre les États généraux à soutenir le traité de Gand en acceptant les conditions offertes aux Wallons, et en rétablissant le système adopté par l'empereur Charles, d'auguste mémoire. Les États généraux répondirent le 19 mars à cette invitation fort superflue, déclarant que l'empereur Charles, d'auguste mémoire, avait eu pour système de maintenir la suprématie du roi et du catholicisme dans les Pays-Bas, en brûlant les habitants des Pays-Bas et que les États avaient jugé, d'un commun accord, qu'il était temps de mettre de côté cette coutume (2).

Le prince d'Orange, les États généraux et divers autres corps cherchèrent à retenir les Provinces qui hésitaient encore sur le bord de l'abîme. Ils les avertirent que le prince de Parme ne se servait de cette négociation que comme d'une « seconde corde à son arc; » et que rien ne saurait être plus puérile que de croire les Espagnols capables, après s'être emparés de Maestricht, de renvoyer leurs troupes, et « d'abandonner ainsi la fiancée au milieu de la lune de miel. » Les États exprimaient leur surprise de ce qu'on les invitait à abandonner le traité général qui avait été conclu, sur le théâtre du monde entier, par l'intervention des principaux princes de la chrétienté, pour prendre part à des négociations secrètes

(1) Bor, t. XIII, p. 40, sqq.
(2) *Ibid.*, p. 48.

avec les commissaires du prince de Parme qui « étaient évidemment des félons et des traîtres. » On chercha à convaincre les Wallons de l'imprudence qu'il y aurait pour eux à s'embarquer, au milieu des ténèbres, sur les navires de l'ennemi, car tandis qu'ils discuteraient le prix du voyage, les pilotes lèveraient l'ancre, et les entraîneraient en pleine mer. En vain chercheraient-ils à regagner le rivage ; l'exemple de La Motte et de bien d'autres qui s'étaient laissés amorcer par l'or de l'Espagne devait être salutaire pour tout le monde, car maintenant ceux-là marchaient à coups de fouet, leurs nouveaux maîtres les tournaient en dérision, et ils étaient forcés de boire la coupe amère de l'humiliation, après avoir trempé leurs lèvres dans le doux venin de la corruption. Pour bien connaître les profonds desseins et le mépris secret de l'ennemi, les Wallons n'avaient qu'à étudier les lettres de Curiel qui avaient été interceptées (1).

Les négociations entre les États généraux et les provinces wallonnes n'ayant eu aucun résultat, ces Provinces envoyèrent à la fin d'avril une députation au prince de Parme qui assiégeait Maestricht. Les députés furent conduits en présence de Farnèse, avec une grande pompe, au son des tambours et des trompettes et les étendards déployés (2). Il les reçut avec une dignité affable dans un magnifique pavillon, et les invita négligemment à un repas qu'il appelait un petit goûter, mais qui était en réalité de la plus grande somptuosité. Ce « léger repas » terminé, les députés furent menés, avec une grande escorte militaire, jusqu'aux logements qu'on leur avait préparés dans un village voisin. Pendant

(1) *Ord. dep. boek*, p. 35-51, Ms. (Archives de la Haye).
(2) Strada, t. I, p. 49, sqq.

toute la durée de leur visite, ils passèrent leur vie en fête, en dîners, en bals, et en divertissements de toute sorte. Il y eut un bal magnifique, où se rendirent toutes les dames et toutes les demoiselles des environs, et le prince de Parme y fit tout à coup son entrée. Il réprimanda doucement ceux qui donnaient cette fête de pratiquer si grandement l'hospitalité sans lui permettre d'en prendre sa part. Il se montra plein d'amabilité pour toutes les dames réunies dans la salle de bal, courtois, mais avec une nuance de réserve, envers les envoyés wallons, et il excita l'admiration de tous par la dignité et la noblesse de ses manières. Il traversait les salons d'un pas mesuré avec une grâce majestueuse, mais lorsqu'il consentit à danser, l'enthousiasme ne connut plus de bornes (1) : « Il faudrait être un rustre, » s'écrièrent tous d'une voix, *les envoyés wallons*, « pour ne pas tendre la main à un prince si plein de bonté et de condescendance. » C'était le vœu général, et la conclusion ne pouvait se faire longtemps attendre.

Peu de jours après, un accord préliminaire fut signé entre le gouvernement du roi et les provinces wallonnes. Sa Majesté s'y montrait suffisamment libérale. La question religieuse n'étant plus un obstacle, Philippe pouvait aisément paraître plein de bénignité. Il y fut stipulé que les privilèges des Provinces seraient respectés, qu'un membre légitime de la famille du roi serait toujours gouverneur général, et qu'on éloignerait immédiatement les troupes étrangères (2). La ratification officielle de

(1) Strada, p. 53.

(2) Bor, t. XIII, p. 95-98. *Réc. des prov. wall.*, t. III, p. 289-296, Ms.

ce traité n'eut lieu que le 4 septembre (1), mais la nouvelle de la réconciliation qui venait de s'opérer se répandit bientôt dans tout le pays. Les catholiques triomphaient, les patriotes étaient désespérés. Guillaume d'Orange, « le prince des Ténèbres » (2), comme les Wallons aimaient à l'appeler, se refusait encore à accepter ce démembrement de sa patrie bien-aimée; il prévoyait que ce serait un démembrement perpétuel, et il adressa aux provinces wallonnes et à leurs chefs militaires les supplications les plus passionnées et les plus solennelles. Il offrit tous ses enfants en otage, comme une garantie de la bonne foi avec laquelle il observerait l'alliance que ses concitoyens catholiques voudraient conclure avec lui. Ce fut en vain. La chose était désormais irrévocable; la bigoterie religieuse, la jalousie patricienne, et la corruption la plus effrontée avaient partagé pour toujours en deux les Pays-Bas. Les amis du papisme, les ennemis de la liberté civile et religieuse se réjouirent d'une extrémité à l'autre de la chrétienté : le prince de Parme avait remporté une victoire qui, sans une goutte de sang répandu, était aussi importante pour la cause de l'absolutisme que toutes celles qu'il devait gagner plus tard sur les champs de bataille.

La joie du parti catholique à Paris se manifesta de diverses manières : sur l'un des principaux théâtres, on représenta une grossière pantomime, dans laquelle apparaissait Sa Majesté catholique, conduisant par un licou une vache efflanquée qui représentait les Pays-Bas. Tout d'un coup l'animal rompait sa corde, et se mettait à gambader. Alexandre de Parme cherchait à s'emparer du li-

(1) *Réc. des prov. wall.*, t. III, p. 179, 180, Ms.
(2) Renom de France, t. IV, cap. XII, Ms.

cou, tandis que divers personnages, qui représentaient les États généraux, empoignaient la vache par les cornes, sautaient sur son dos, ou appelaient les passants pour qu'ils les aidassent à tenir cette bête indomptable. L'empereur et le roi de France restaient immobiles; la reine d'Angleterre affectait, tantôt de sourire à l'un des partis, tantôt d'éprouver pour l'autre une profonde sympathie; mais le duc d'Alençon se précipitait sur la scène, et saisissait la vache par la queue. Le prince d'Orange et Jean Casimir paraissaient alors avec un seau, et se mettaient à la traire avec activité; mais Alexandre reprenait de nouveau la corde; la vache faisait un bond, renversait le seau, jetait par terre Casimir d'un côté et le prince d'Orange de l'autre, puis suivait avec docilité le prince de Parme qui la ramenait à Philippe (1). Tout cela ne nous semble pas « un admirable passe-temps, » mais les Parisiens cultivés du seizième siècle le goûtèrent infiniment et les historiens classiques ont cru devoir le rapporter.

L'accord des provinces wallonnes préluda heureusement, selon le dire des amis de l'absolutisme, aux négociations qui s'ouvrirent à Cologne, dans le courant de mai. Avant de donner un rapide aperçu de ces célèbres mais inutiles conférences, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur quelques événements qui eurent lieu à la même époque, en diverses parties des Pays-Bas.

Le succès qu'avait obtenu le parti catholique dans les négociations avec les Wallons avait rempli d'amertume l'âme des réformés. Comme toujours, l'intolérance engendra l'intolérance. Le 28 mai 1579, tandis que les catho-

(1) Strada, t. I, p. 55, 56.

liques d'Anvers célébraient l'*Ommegang*, la même fête qui en 1565 avait excité un si mémorable tumulte, l'irritation de la populace éclata (1). La foule se souleva pour supprimer les démonstrations d'une religion dont les partisans étaient très-peu nombreux à Anvers. Il y eut un grand trouble. Deux personnes furent tuées. L'archiduc Matthias, qui assistait lui-même à la cérémonie dans la cathédrale de Notre-Dame, courut le plus grand danger. Le cri bien connu de « *paapen uit* » (à bas les papistes) retentit dans la ville; les prêtres et les moines prirent la fuite au milieu d'un torrent d'injures (2). Le prince d'Orange s'interposa, et grâce à lui, cette émeute séditieuse et inconvenante ne fut du moins pas sanguinaire. Le lendemain, le prince convoqua les magistrats, le conseil, les officiers des corporations, ainsi que tous les principaux fonctionnaires de la ville, et leur exprima de la façon la plus péremptoire son indignation. Il déclara que si de tels troubles, qui avaient leur source dans un esprit d'intolérance qu'il déplorait amèrement, ne pouvaient être réprimés à l'avenir, il était résolu à se démettre de ses fonctions, et à ne pas conserver d'autorité dans une ville où l'on ne tenait nul compte de ses conseils. Les magistrats, alarmés de cette menace et pleins de sympathie pour le courroux du prince, le conjurèrent de ne pas les abandonner, et ajoutèrent que, si Guillaume quittait ses fonctions, ils ne conserveraient pas un seul instant les leurs. On afficha immédiatement sur les murs de l'hôtel de ville une proclamation qui permettait aux catholiques de rentrer dans la ville, et d'y exercer librement leur culte. En même temps, on an-

(1) Bor, t. XIII, p. 67.
(2) Bor, Meteren, t. IX, p. 153.

nonça qu'une nouvelle paix religieuse allait être rédigée, et proposée à toutes les villes des Pays-Bas (1).

Un soulèvement semblable, provenant de la même cause, eut lieu à Utrecht, et fut suivi des mêmes résultats (2). D'un autre côté, la ville de Bruxelles fut témoin d'une tentative infructueuse de trahison, faite par un jeune seigneur qui portait un nom illustre. Philippe, comte d'Egmont, fils aîné de l'infortuné Lamoral, commandait un régiment au service des États. Il avait en outre un petit corps de cavalerie sous ses ordres. Depuis quelque temps, il était disposé, de même que les Lalain, les Melun, les La Motte, à se réconcilier avec la couronne, et il pensait sagement qu'on lui ferait de plus généreuses conditions s'il offrait à Sa Majesté, comme gage de son bon vouloir, la capitale du Brabant. Il résidait à Bruxelles. Son régiment campait hors de la ville, mais à fort peu de distance. Le 4 juin, au matin, il envoya, selon sa coutume, ses troupiers parcourir la campagne. A leur retour, après avoir convoqué le régiment, ils s'emparèrent aisément de la porte par laquelle ils étaient rentrés, et en confièrent la garde à quelques-uns des leurs. Le régiment d'Egmont s'avança alors en bon ordre, le comte Philippe en tête, et se dirigea vers la grande place, au centre de la ville. Tout cela se passait au point du jour. Les bourgeois qui entendirent du bruit furent surpris de ce mouvement inusité, et prirent aussitôt les armes. Egmont chargea un détachement de prendre possession du palais. Il était trop tard. Le colonel Van de Tympel, commandant de la ville, l'avait devancé; il avait rassemblé ses troupes, et il s'empara des rebelles. L'a-

(1) Bor, t. XIII, p. 68.
(2) *Ibid.*, p. 70-73.

larme se répandit aussitôt. Les citoyens sortaient armés de toutes les maisons, et des barricades se formaient dans toutes les étroites rues qui conduisaient à la place. Toutes les issues étaient occupées. Pas un des adhérents d'Egmont, s'il en comptait réellement parmi les bourgeois, n'osait lever la tête. Le jeune traître et son régiment, qui stationnait sur la grande place, furent pris au piége. Il n'avait pas pris Bruxelles, mais Bruxelles l'avait pris. Durant toute la journée, il resta dans la prison qu'il s'était choisie, en proie à la fureur et à la honte. Ses soldats, qui n'avaient ni à manger ni à boire, devinrent insolents et indisciplinés, et il fut également condamné à entendre les amers et justes sarcasmes de la multitude. On l'accabla de plaisanteries outrageantes, que suggéraient son nom et le lieu où il se trouvait. On lui demanda s'il venait chercher la tête de son père. On lui rappela que le lendemain était l'anniversaire de la mort de cet illustre père, exécuté en ce même lieu, par ceux avec lesquels son fils voulait maintenant conclure une paix infâme. On lui conseilla d'enlever quelques-unes des pierres de la place, afin que le sang du héros pût rejaillir jusqu'à lui (1). Des larmes de honte et de colère remplissaient les yeux du jeune homme, tandis qu'il écoutait ces poignants sarcasmes ; mais la nuit tombait, et le comte était toujours prisonnier. Onze ans auparavant, par une nuit d'été, cette place était encombrée d'un nombre encore plus considérable d'hommes armés. On préparait, au milieu d'une population silencieuse et consternée, la solennelle et dramatique exécution qui devait le lendemain surprendre toute l'Europe ; en ce jour

(1) Bor, t. XIII, p. 66. Hoofdt, t. XV, p. 638.

anniversaire de celui où s'était dressé l'échafaud, ne pouvait-on pas s'attendre à voir le spectre de cette grande victime sortir de son tombeau pour accabler de reproches le traître qu'elle nommait son fils ?

Philippe d'Egmont passa un jour et une nuit dans la honteuse situation qu'il s'était faite. Le 5 juin au matin, il lui fut permis, par une indulgence tant soit peu exagérée, de s'éloigner avec tous ses partisans. Il partit à la pointe du jour, méprisé de tous, à la tête de son régiment de traîtres, et bientôt après, il alla rejoindre le baron de Montigny dans ses quartiers, après avoir pillé et ravagé tous les lieux où il passait (1).

On aurait pu s'attendre, après une telle conduite, à voir Philippe d'Egmont accepter franchement son caractère de renégat, et confesser son intention de se réconcilier avec les meurtriers de son père. Il adressa au contraire aux magistrats de Bruxelles une lettre où il niait vivement « d'avoir jamais eu l'intention de se réconcilier avec les pernicieux Espagnols, » protestait chaleureusement de son zèle et de son affection pour les États, et dénonçait comme « les plus dangereux ennemis de ce malheureux pays ceux qui osaient inventer contre lui de telles calomnies. » Les magistrats répondirent qu'ils ne comprenaient pas comment le comte, auquel les Espagnols avaient fait un mal qu'il ne pourrait jamais suffisamment déplorer ni venger, aurait jamais pu concevoir la pensée de se faire l'esclave de ces tyrans. Néanmoins, au moment même où ils échangeaient cette correspondance, le comte d'Egmont négociait avec l'Espagne, et quinze jours avant d'écrire au Sénat de Bruxelles, il

(1) Bor, Hoofdt, Meteren, *ubi sup.*

avait annoncé au prince de Parme sa résolution « d'embrasser la cause de Sa Majesté, et de l'antique religion : » intention qu'il se vantait d'avoir prouvée, « en coupant la gorge à trois compagnies de soldats des États à Nivelle, à Grandmont et à Ninove. » Le prince de Parme avait déjà écrit au roi pour lui annoncer cette nouvelle, et pour demander qu'on donnât au comte quelque encouragement. Au mois de septembre, le monarque adressa à Egmont une lettre pleine de gratitude et de promesses, à laquelle le comte répondit en exprimant sa vive satisfaction de ce que Sa Majesté appréciait ses petits services, en déclarant son profond attachement pour le roi et pour l'Église, et en demandant avidement de l'argent, ainsi que le gouvernement d'Alost. Il devint bientôt singulièrement importun, et réclama, entre autres postes, le commandement du corps de l'artillerie, qui avait jadis appartenu à son père. Le prince de Parme lui prodiguait les belles promesses, et rappelait au jeune seigneur « qu'il servait un souverain qui savait récompenser les exploits de ses sujets. « Tel était le langage que tenaient Philippe II et son gouverneur au fils du héros décapité de Saint-Quentin ; telle était la honteuse servilité avec laquelle le comte d'Egmont pouvait baiser une main qui ruisselait encore du sang de son père (1).

Le siége de Maestricht se continuait avec suite et précision. On regarda à cette époque, et peut-être même regarde-t-on encore de nos jours, cette entreprise du prince de Parme comme un chef-d'œuvre d'art militaire. La ville dominait la haute Meuse, et fermait l'entrée de l'Alle-

(1) *Ord. dep. boek*, p. 287. *Rec. des prov. wall.*, t. IV, p. 110-116. *Corresp. d'Alex. Farnèse*, « Shervyn und Diegerich, » docum. inédits, t. I. p. 428.

magne. Elle contenait trente-quatre mille habitants. Elle fut assiégée par une armée qui atteignait à peu près au même chiffre, et le nombre des morts égala probablement celui de la moitié de la population (1). Les gens du métier regardent sans doute ce siége comme une belle création de l'esprit humain. Les amis du progrès et de l'humanité ne peuvent que déplorer un si triste emploi des facultés humaines. La ville était fortifiée, la population était dévouée, mais la garnison était peu nombreuse; le général qui l'attaquait était habile et expérimenté; derrière lui combattait une armée de vétérans; il n'avait nulle interruption à redouter, et il pouvait compter sur une longue et belle saison : ce n'était pas un exploit bien rare que de venir à bout d'enlever la place, après quatre mois de siége.

L'investissement de Maestricht commença le 12 mars 1579. La ville renfermait, outre sa population habituelle, deux mille paysans, tant hommes que femmes, une garnison de mille soldats, et une garde bourgeoise, d'environ douze cents hommes (2). Le commandant militaire se nommait Melchior. Sébastien Tappin, officier lorrain d'une bravoure et d'une science remarquables, commandait en second, et ce fut lui qui dirigea en réalité les opérations. Il avait été envoyé par le prince d'Orange, pour servir sous La Noue, qui devait commander à Maestricht, mais qui n'avait pu entrer dans la ville (3). Sébastien comprit que le siége serait long, et que le résultat définitif était de la plus haute importance :

(1) Strada, t. III, p. 59-130. Bor, *ubi sup.*

(2) Bor, t. XIII, p. 36. Hoofdt, t. XV, p. 628. Meteren, t. IX, p. 154. Strada, t. II, p. 59.

(3) Strada, t. II, p. 59. Hoofdt, t. XV, p. 628.

il s'empressa de faire les préparatifs nécessaires. On fortifia les murailles ; on creusa des puits, destinés à servir aux contre-mines qui deviendraient bientôt nécessaires : les fossés furent nettoyés et élargis : les forts qui dominaient les portes de la ville furent entièrement réparés: De son côté, Alexandre avait entouré la ville, et jeté deux ponts bien fortifiés sur la Meuse. La ville avait six portes, toutes pourvues de petits forts : on hésita sur la question de savoir laquelle il fallait d'abord attaquer. Les uns conseillaient de se diriger sur la porte de Bois-le-Duc, qui était près de la rivière ; d'autres parlaient de la porte de Tongres qui se trouvait placée au sud-ouest de la ville : ce fut de ce côté qu'on résolut de commencer l'attaque.

En conséquence, on construisit des plates-formes en face de cette porte, et après une canonnade qui dura plusieurs jours, les assaillants crurent, le 25 mars, qu'ils avaient gagné du terrain. Une portion du mur de briques s'était écroulée ; mais on voyait à travers la brèche un immense talus en terre, suivi d'un large fossé, que six mille boulets n'avaient pas réussi à entamer (1). On fut forcé de reconnaître que la porte de Tongres était l'un des points les mieux fortifiés de la place, et Alexandre résolut de transporter ses batteries à la porte de Bois-le-Duc, en changeant son attaque sur celle de Tongres, sans l'abandonner. Il chargea quatre mille mineurs qui lui avaient été fournis par l'évêque de Liége de s'attaquer à cette porte, et ces vigoureux travailleurs qui avaient passé leur vie à tirer du charbon de ce sol, se mirent aussitôt à leur travail souter-

(1) *Ibid.*, p. 65, 66.

rain (1). Ils ouvrirent une mine, et se dirigèrent lentement vers la porte de Tongres, tandis qu'Alexandre Farnèse se portait dans la direction opposée. Les assiégés avaient aussi leurs mineurs, car les paysans qui se trouvaient dans la ville savaient manier la pioche et la pelle. Les femmes s'enrôlaient aussi en compagnies, choisissaient leurs officiers, ou « maîtresses de mines, » comme elles les appelaient (2), et travaillaient courageusement dans les profondeurs de la terre. Une armée de gnomes s'employait ainsi silencieusement à détruire et à défendre la ville assiégée. Les mines s'avançaient vers la porte; les assiégés creusaient plus avant, et coupaient la voie à l'ennemi par une excavation transversale : les combattants se rencontraient ainsi chaque jour, dans ces voies sépulcrales. On avait recours aux stratagèmes les plus divers. Les citoyens de Maestricht construisirent secrètement une digue en travers de la mine espagnole, et inondèrent leur ennemi d'eau bouillante. Des centaines d'assiégeants périrent ainsi. Les assiégés entassèrent des branches et des fagots dans la mine de leurs ennemis, y mirent le feu et firent entrer dans cet étroit passage d'épaisses bouffées de fumée, au moyen des soufflets des grands orgues de la ville, qu'on avait enlevés des églises dans ce but. Une foule de mineurs furent étouffés. Ils se virent contraints d'abandonner le point où on les combattait si habilement, et creusèrent un autre puits, pendant la nuit, à une grande distance de la porte de Tongres. Ils se dirigeaient dans les ténèbres, au moyen de la boussole, du fil à plomb, et des niveaux, comme un marin traverse l'océan avec sa carte et sa bous-

(1) Bor, t. XIII, p. 30 Hoofdt, t. XV, p. 628. Strada.
(2) Strada, t. II, p. 70.

sole. Ils poursuivirent leur route, sans rencontrer d'obstacles, jusqu'au port souterrain qu'ils voulaient atteindre, et qui se trouvait précisément sous le fort désigné. Là, ils construisirent une vaste salle, soutenue par des colonnes, et embellie d'autant d'ornements et d'une aussi élégante architecture que s'ils avaient eu uniquement en vue l'amour de l'art. On plaça alors dans toutes les directions d'immenses coffres remplis de poudre, et on annonça au prince de Parme que tout était prêt. Alexandre tenait ses troupes préparées à l'assaut; il se rendit en personne auprès de l'ouverture du puits, et donna l'ordre de faire sauter la mine. L'explosion fut prodigieuse, une partie de la terre s'écroula, et le fossé fut rempli de décombres. Les assaillants s'élancèrent par la brèche, et s'emparèrent de la portion ruinée du fort. Mais là ils trouvèrent les héroïques défenseurs de la ville, et après un combat acharné de quelques heures, ils furent obligés de se retirer : cependant ils restèrent maîtres du fossé et de la portion du fort qui était en ruine. Cela se passait le 3 avril (1).

Cinq jours après, le prince de Parme ordonna un assaut général. On avait déjà construit une nouvelle mine sous le fort de Tongres, et pendant quinze jours les batteries d'Alexandre n'avaient cessé de faire feu contre la porte de Bois-le-Duc : aussi crut-on devoir attaquer en même temps sur les deux points. Le 8 avril, après un service religieux, qui fut suivi d'une allocution d'Alexandre Farnèse, l'armée espagnole s'avança vers la brèche. On avait pratiqué un passage à travers le fossé qui était rempli de décombres et de fagots entassés par les as-

(1) Strada, t. II, p. 666-671.

siégeants. A la porte de Bois-le-Duc, l'action fut très-vive. Les vétérans d'Espagne, d'Italie et de Bourgogne se trouvèrent en face des bourgeois de Maestricht, de leurs femmes et de leurs enfants. Toute la population de la ville était armée jusqu'aux dents, et elle combattit avec une valeur presque surhumaine. Les femmes, furieuses comme des tigresses qui défendent leurs petits, grimpaient sur les murailles, et s'élançaient au premier rang. Elles jetaient sur les assiégeants des seaux d'eau bouillante, elles leur lançaient des brandons enflammés, elles leur couvraient le visage de masques en poix. Les paysans, armés de leurs immenses fléaux, travaillaient à cette sanglante moisson avec autant d'entrain que s'ils avaient battu le blé dans leurs granges. Ils tombaient sur les royalistes qui venaient pour les massacrer, et les assiégeants succombaient en foule, tout en combattant bravement, sous les coups de ces armes insolites que maniaient les hommes et les femmes, pour venir en aide aux épées, aux piques et aux mousquets des soldats. Plus de mille assaillants avaient déjà péri à la porte de Bois-le-Duc, et cependant il en reparaissait toujours sur la brèche, mais sous peine de venir grossir le nombre des morts, ils étaient forcés de se retirer (1). A la porte de Tongres, l'assaut n'avait pas mieux réussi. Un héraut y avait été envoyé en toute hâte, pour crier de toutes ses forces : « Santiago ! Santiago ! Les Lombards ont pris la porte de Bois-le-Duc ! » tandis qu'on employait le même stratagème de l'autre côté de la ville pour persuader aux assiégeants que leurs camarades s'étaient emparés de la porte de Tongres (2). Excités par cette fausseté, les sol-

(1) Strada, t. II, p. 68-71.

(2) Hoofdt, t. XV, p. 629. Meteren, t. IX, p. 154. Strada, t. II, p. 75.

dats s'avancèrent résolûment sur le fameux fort qui n'avait été détruit qu'en partie, mais ils furent accueillis par une décharge d'artillerie et de mousquets. Ils hésitèrent un moment. Au même instant, la nouvelle mine, qui devait faire explosion entre le fort et la porte, mais qui avait été secrètement contre-minée par les habitants de la ville, éclata tout d'un coup avec un horrible fracas. Cinq cents royalistes sautèrent dans les airs. Un capitaine espagnol, Orbiz, qui inspectait les travaux des mineurs, fut lancé hors de ces cavernes souterraines. Il y retomba aussitôt et fut enseveli sous les monceaux de terre. Quarante-cinq ans après, en creusant les fondements d'un nouveau mur, on retrouva son squelette. Il était complétement revêtu de son armure, le casque et la cuirasse étaient encore entiers; sa chaîne d'or pendait à son cou, sa pique et sa hache reposaient à ses pieds (1), et le soldat semblait presque capable, après son sommeil d'un demi-siècle, de reprendre son rôle dans une guerre qui désolait encore ce malheureux pays.

Cinq cents soldats espagnols périrent par cette explosion (2); mais aucun des assiégés n'eut à en souffrir, car on s'y attendait dans la ville. Dès qu'ils furent remis de leur panique d'un moment, les assaillants recommencèrent l'attaque. Le combat était horrible; six cent soixante-dix officiers étaient déjà hors de combat. Quatre mille royalistes, horriblement mutilés, gisaient sur le sol. Il était temps que le jour fût à son déclin, car Maestricht ne devait pas être pris ce jour-là; les meilleurs et les plus braves parmi les officiers qui survivaient

(1) Strada, t. II, p. 76.
(2) Bor, t. XIII, p. 51, 52.

conjurèrent le prince de Parme de mettre fin au carnage en rappelant les troupes ; mais cette âme de gladiateur était échauffée, et non adoucie par cet affreux spectacle : « Remontez sur la brèche, » s'écria-t-il, « et dites aux soldats qu'Alexandre vient pour les conduire en triomphe par toute la ville, ou pour périr avec ses camarades (1). » Puis il s'élança avec l'ardente impétuosité dont il avait déjà donné des preuves quand il avait abordé, à Lépante, la galère de Moustapha; mais les généraux qui l'entouraient se jetèrent à ses pieds pour le conjurer de renoncer à une entreprise aussi insensée. Leurs supplications seraient probablement restées sans effet, si son ami et son confident, Serbelloni, ne s'était interposé avec une autorité presque paternelle, et ne lui avait rappelé comment, dans ses dernières lettres, Philippe II ordonnait au gouverneur général de ne pas exposer sa vie comme un simple soldat, sous peine d'encourir le déplaisir du roi (2).

Alexandre donna enfin à regret le signal de la retraite, et se résigna à sa défaite. Il résolut de compter plus à l'avenir sur les sapeurs et sur les mineurs (3), et moins sur la supériorité de ses vétérans en bataille rangée. Sûr de prendre un jour la ville par un siége régulier, et décidé à y employer tout l'été plutôt que de renoncer à son dessein, il s'occupa de compléter ses circonvallations. Il établit sur la rive gauche de la Meuse une chaîne de onze forts, et de cinq forts sur la rive droite, le tout relié par un mur continu : une telle ligne de défense le mettait parfaitement à l'abri, et lui permettait de continuer

(1) Strada, t. II, p. 77.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 80. Bor, t. XIII, p. 52.

tranquillement le siége. Sa nombreuse armée était bien abritée et largement pourvue; il avait bâti une ville forte et populeuse pour en détruire une autre. Il n'y avait aucun moyen de secourir les assiégés. La ville improvisée du prince de Parme n'avait besoin que d'une garnison de quelques milliers d'hommes, tandis qu'il pouvait diriger le gros de son armée contre tout ennemi qui voudrait l'attaquer. Une force de sept mille hommes, réunis à grand'peine par le prince d'Orange, s'avança vers la place, sous les ordres du prince de Hohenlohe et de Jean de Nassau; mais frappés de stupeur à la vue des retranchements d'Alexandre, les chefs reconnurent l'impossibilité de venir au secours de la ville. Maestricht était entouré d'un second Maestricht.

Le prince d'Orange s'efforça alors d'obtenir, des négociateurs de Cologne, une trêve de quelques jours. Mais le prince de Parme était trop habile pour permettre au duc de Terranova (1) d'y consentir : le duc répondit qu'il ne pouvait traiter directement la question de la paix ou de la guerre. Le siége continua donc. Les portes de Bois-le-Duc et de Tongres ayant jusque-là résisté aux tentatives des assaillants, ils se transportèrent à la porte de Bruxelles. Elle était fort éloignée de la rivière, voisine de la porte de Tongres, et donnait à l'ouest sur la campagne. Les assiégés y avaient construit un fort supplémentaire qu'ils avaient baptisé ironiquement le fort de « Parme », et contre lequel le prince Alexandre dirigea ses batteries. Il fit construire une plate-forme d'une grande étendue juste en face du nouveau fort, et après une violente canonnade suivie d'un combat sanglant, le fort de Parme fut en-

(1) Bor, t. XIII, p. 57, 58.

levé. Un millier de ses défenseurs succombèrent, tandis que, repoussés successivement d'un ouvrage à un autre ouvrage, ils voyaient s'écrouler sous leurs yeux le triple rempart qu'ils avaient construit. Ils n'abandonnèrent la tour que lorsqu'elle fut absolument détruite, et se retirèrent dans leurs derniers retranchements. Maître du fossé et des défenses de la porte de Bruxelles, Alexandre établit des forces considérables des deux côtés du portail, le long du fossé, et commença à faire creuser une mine sous le mur intérieur de la ville (1).

La garnison de la ville était réduite à quatre cents soldats, blessés pour la plupart. Épuisés et désespérés, ces soldats étaient disposés à traiter. Mais les citoyens répondaient par des cris de rage à une telle proposition, et déclaraient qu'ils massacreraient de leurs propres mains la garnison, si on renouvelait une semblable insinuation. Sébastien Tappin leur promettait un prompt secours, et leur démontrait que ce serait une folie insigne de se fier à la miséricorde de leurs ennemis. La garnison reprit courage; les bourgeois et leurs femmes n'en avaient jamais manqué. Le principal espoir des habitants était dans une fortification qu'ils venaient de construire en dedans de la porte de Bruxelles; c'était une demi-lune extrêmement forte. Derrière cet ouvrage était un rempart de gazon et de maçonnerie, destiné à protéger la ville quand toutes les autres défenses auraient été emportées. Le tout était entouré par un fossé de trente pieds de profondeur, et lorsque les assiégeants montèrent sur les brèches qu'ils avaient enfin ouvertes dans le mur extérieur, près de la porte de Bruxelles, ils

(1) Bor, t. XIII, p. 64. Strada, t. III, p. 113 117.

virent pour la première fois cette nouvelle fortification (1).

La condition générale des ouvrages et la disposition des habitants avaient été révélées à Alexandre par un déserteur. Il dirigea ses derniers efforts contre cette dernière forteresse. Le prince de Parme ordonna de jeter un pont sur le fossé qui entourait la ville. Ce fossé avait soixante pieds de large, et autant de profondeur; il se trouvait placé exactement sous les bouches à feu de la nouvelle demi-lune ; l'entreprise était donc très-hasardeuse. Alexandre marcha en avant, un maillet à la main et une pioche sous le bras. Deux hommes tombèrent morts, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, tandis qu'il commençait avec le plus grand sang-froid, à poser lui-même les premiers pieux. Ses soldats périssaient en foule à ses côtés. Le comte Berlaymont fut tué (2), un grand nombre d'officiers de distinction furent tués ou blessés, mais les soldats ne reculaient pas tant que leur chef travaillait au milieu des boulets, comme un simple pionnier. Alexandre ne fut pas atteint, et ne quitta la place que lorsque le pont fut construit, et que dix grands canons y eurent été placés et pointés contre la demi-lune (3). Le feu de la batterie fut ouvert; les mines firent explosion, une partie de la demi-lune sauta, et les assaillants s'élancèrent sur la brèche. Un furieux combat corps à corps s'engagea ; et après une héroïque résistance, les assiégés furent contraints de céder. Ils abandonnèrent lentement le fort en ruines, et se retirèrent

(1) Strada, t. III, p. 117, 118.

(2) *Ibid.*, t. III, p. 119. Bor, t. XIII, p. 64. Hoofdt, t. XV, p. 630. Meteren, t. IX, p. 154. *Archives*, t. VI, p. 622. Tassis, t. V, p. 338.

(3) Strada, t. III, p. 118.

derrière leur dernier rempart. Ils s'attachaient à cette barrière comme à une épave dans le naufrage, et ils étaient bien résolus à vendre du moins chèrement leurs vies.

L'attaque du parapet fut remise au lendemain. Les assaillants se retirèrent, et le prince de Parme envoya aux assiégés un héraut d'armes, chargé de les louer hautement de leur courage, et de les engager à se rendre à discrétion. Les citoyens répondirent à ce message par un fier défi, et coururent au parapet, pour le fortifier de nouveau. Tous les hommes valides de la ville s'installèrent auprès de cet ouvrage ; ils mangeaient et couchaient à leur poste, tandis que les femmes et les enfants leur apportaient de la nourriture (1).

Les assiégés reçurent par une voie mystérieuse une petite lettre « d'une écriture belle et régulière, » où on les encourageait à tenir ferme, au nom de l'archiduc et du prince d'Orange, qui leur promettaient de les secourir dans quatorze jours (2). Ils reprirent un peu d'espoir, tandis que leurs ennemis étaient moins confiants : depuis le jour de la prise de la demi-lune, le prince de Parme était malade de la fièvre. Mais de son lit de souffrance, il réprimanda sévèrement ses officiers de leur mollesse, et s'étonna qu'un parapet temporaire, construit au milieu d'un siége, par des paysans et des bourgeois, pût paraître un obstacle insurmontable à des hommes qui, jadis, avaient triomphé de toutes les résistances. Le lendemain était la fête de saint Pierre et de saint Paul; il fallait qu'un jour si solennel fût célébré par une victoire chrétienne et apostolique. Saint Pierre serait là avec ses

(1) Bor, t. XIII, p. 64. Hoofdt, t. XV, p. 630. Strada, t. III, p. 120-121.
(2) *Archives*, t. VI, p. 633, Note. Bor, t. XIII, p. 65.

clefs pour leur ouvrir les portes de la ville ; saint Paul les conduirait au combat avec son invincible épée. On donna des ordres en conséquence, et l'assaut fut fixé au lendemain matin.

Les sentinelles furent doublées, et on leur recommanda une vigilance plus qu'ordinaire. Cette injonction produisit un effet remarquable. Pendant le silence de la nuit, un soldat en faction faisait sa ronde sur la ligne extérieure du parapet, écoutant s'il ne pourrait pas, par hasard, saisir quelques fragments de la conversation des assiégés. Il découvrit enfin une fente dans le mur, résultat négligé de la dernière canonnade, et en l'élargissant de ses mains, il finit par s'introduire sans bruit dans la place. Il s'avança hardiment, et à la clarté des étoiles, il vit les sentinelles endormies à leur poste (1). Il traversa silencieusement les rues encore sombres. Pas un factionnaire n'était debout. Soldats, bourgeois, femmes, enfants, tous dormaient, épuisés de tant de veilles et de fatigues. On n'entendait pas le moindre bruit, on eût dit la cité des morts. Le soldat se glissa hors de la ville, par la crevasse qui lui avait servi à entrer, et s'empressa d'aller informer ses supérieurs de son aventure (2).

Alexandre ordonna aussitôt l'assaut, et le dernier mur était déjà enlevé lorsque le jour commença à poindre. Les soldats s'ouvrirent un chemin à travers la brèche, ou s'élancèrent sur le parapet, pour surprendre enfin, dans son sommeil, cette ville qui s'était si longtemps et si vigoureusement défendue. Réveillés en sursaut, les bourgeois, surpris et sans défense, se trouvèrent en face de

(1) Strada, t. III, p. 121.

(2) *Ibid*, p. 131. Bor, t. XIII, p. 65, sqq. Hoofdt, t. XV, p. 632, 633. Meteren, t. IX, p. 155, sqq.

leurs farouches ennemis. La bataille devint bientôt un massacre, comme cela arrivait toujours quand les soldats de Philippe s'emparaient des villes des Pays-Bas. Les citoyens cherchaient à fuir de tous côtés, mais il n'y avait aucun moyen d'échapper à un ennemi qui se précipitait par milliers dans la ville. Un massacre affreux s'accomplit. Les femmes, les vieillards, les enfants, avaient tous combattu, et tous encouru la vengeance de leurs vainqueurs. On entendait à plus d'une lieue de distance les cris des agonisants. Les mères prenaient leurs enfants dans leurs bras, et allaient se jeter par centaines dans la Meuse. La rage des assaillants se dirigeait surtout contre les femmes. Elles avaient combattu dans les tranchées, elles avaient creusé des mines et fortifié les remparts, et elles avaient ainsi perdu aux yeux des soldats espagnols les priviléges de leur sexe. C'était pour défendre tout ce qui leur était cher et précieux en ce monde qu'elles avaient oublié leur faiblesse, mais elles avaient tué de leurs propres mains des mercenaires espagnols, bourguignons et italiens. On les poursuivit de maison en maison, on les précipita du haut des toits et des fenêtres. On les jeta dans les rivières, on les écartela dans les rues. Les hommes et les enfants eurent le même sort; le cœur se serre au récit trop souvent renouvelé de cette monstrueuse barbarie. Les Pays-Bas n'y étaient, hélas! que trop habitués. Des cruautés qu'on ne saurait décrire furent commises dans les rues de Maestricht. Pour y croire, il faut s'être familiarisé avec la férocité habituelle des soldats d'Espagne et d'Italie envers leurs ennemis hérétiques (1).

(1) Bentivoglio, t. I, p. 239. Haræi, *Ann.*, t. III, p. 229. Hoofdt,

Le premier jour, quatre mille hommes ou femmes furent massacrés (1). Le carnage dura encore deux jours, et on peut affirmer sans exagération que le nombre des victimes pendant ces fatales journées égala celui du premier jour (2). On assure qu'il ne survécut pas plus de quatre cents personnes. Ces infortunés ne tardèrent pas à s'éloigner (3) et furent remplacés dans la place par un ramassis de cantinières et de vagabonds wallons. Maestricht fut dépeuplé. Le butin fut considérable, car la ville était florissante et son commerce de drap très-important. Sébastien Tappin, l'héroïque défenseur de la place, avait reçu une balle dans l'épaule à l'attaque du fort de Parme, et avait été blessé de nouveau à la prise de la demi-lune. Il fut enfin mortellement atteint lors du dernier assaut, et transporté dans le camp ennemi, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Le gouverneur, Schwartzemberg, fut également tué (4).

Alexandre était encore malade quand il reçut la joyeuse nouvelle du triomphe. Aussitôt qu'il put quitter son lit, il fit son entrée dans la ville. Il parut assis sur un riche fauteuil que portaient sur leurs épaules ses vétérans. Un dais en tissu d'or le protégeait contre l'ardeur du soleil; les officiers de son état-major, revêtus par son ordre de leurs plus riches costumes, l'entouraient. Sa garde du corps l'escortait et était suivie d'une masse de troupes (5). Ce fut ainsi entouré de toutes les vanités de la guerre que

t. XV, p. 633. Bor, t. XIII, p. 66. Meteren, t. IX, p. 155. Strada, t. III, p. 124.

(1) Strada.

(2) *Ibid.*

(3) Bor, t. XIII, p. 63. Hoofdt, t. XV, p. 633. Meteren.

(4) Strada, t. III, p. 126.

(5) *Ibid.*, p. 130. Tassis, t. V, p. 339.

le héros s'avança solennellement dans Maestricht. Il traversa des rues désertes et des monceaux de ruines. Le pavé ruisselait encore du sang des victimes. Des corps décapités, des membres en décomposition étaient étendus de tous côtés et souillaient la pureté de l'air. Alexandre se rendit à l'église de Saint-Servais, à travers cette ville jadis florissante, qu'il avait su, dans l'espace de quatre mois, transformer en un charnier désert (1). Il rendit au Dieu d'amour et à Jésus de Nazareth ses humbles actions de grâces pour cette nouvelle victoire. Il adressa surtout l'expression de sa reconnaissance aux apôtres Paul et Pierre. C'était le jour de leur fête, et au moyen de leur épée et de leurs clefs que cette grande œuvre avait été accomplie (2); c'était grâce à leur intercession toute spéciale que huit mille hérétiques gisaient sans sépulture dans les rues. Ces actes de piété une fois accomplis, la procession triomphale retourna au camp, et bientôt après on annonça l'heureuse nouvelle de l'entière convalescence d'Alexandre Farnèse.

Comme de coutume, on rendit le prince d'Orange responsable de la fin tragique de ce long drame. Il avait fait tout ce qu'il était au pouvoir d'un homme de faire pour convaincre ses concitoyens des dangers que courait Maestricht. Plusieurs fois, il avait entretenu solennellement l'assemblée de cette grave question, et les avait conjurés presque à genoux d'aller au secours de cette malheureuse ville. Les États n'étaient ni très-résolus ni très-généreux. et ils avaient répondu à ses éloquents appels par des adresses embarrassées et des promesses insuffisantes. Au mois de mai, il avait tenté de secourir la ville, en

(1) Strada, p. 130.
(2) *Ibid.*

profitant d'un subside spécial qu'il avait enfin obtenu ; il ne pouvait faire plus, mais la tentative échoua complétement. Le massacre une fois accompli, ceux qui étaient restés silencieux et inactifs, tandis qu'il était encore temps de parler et d'agir, firent entendre de violents reproches contre le prince. C'était Guillaume d'Orange, disait-on, qui avait livré à la mort des milliers de ses compatriotes. On assurait qu'il avait, en outre, l'intention de livrer les Pays-Bas entre les mains du méprisable prince qu'on appelait le duc d'Anjou. Sans lui, il serait facile de conclure avec l'Espagne une paix honorable (1).

L'assemblée des États était en séance lorsqu'un messager inconnu apporta une lettre que le greffier commença à lire tout haut. Au bout d'un moment, il hésita, puis s'arrêta net. Plusieurs membres de l'assemblée lui ordonnèrent également de s'arrêter, car cette lettre était un violent libelle contre le prince d'Orange : l'auteur pressait vivement les États d'accepter les propositions de paix qui se discutaient alors à Cologne. Le prince seul conserva toute sa tranquillité, ordonna qu'on lui remît le document, et en fit à haute voix la lecture, du commencement à la fin. Puis il prit occasion de cette lettre pour dire son avis sur les innombrables calomnies dirigées contre lui. Il fit surtout allusion à l'accusation, tant de fois répétée, qu'il était le seul obstacle à la paix, et répéta qu'il était prêt à quitter à l'instant les Pays-Bas, et à garder pour toujours le silence si, en agissant ainsi, il pouvait servir utilement son pays, et lui rendre le repos. Toute l'assemblée se leva, et protesta de son atta-

(1) *Archives*, t. VI, p. 621, 622; VII, p. 41, 42. Bor, t. XIII. Hoofdt, t. XVI, passim.

chement pour Guillaume, qui demeura convaincu que tous les vrais patriotes avaient en lui une confiance inébranlable, et que les calomniateurs ne parviendraient pas à éloigner de lui les gens de bien (1).

A Gand, on réclamait de nouveau la présence du prince d'Orange : l'anarchie y régnait toujours. Pendant un court espace de temps, les mesures pacifiques prises par Guillaume lors de sa visite dans cette ville avaient eu d'heureux résultats ; Jean Casimir avait quitté Gand ; mais au mois de mars, l'infatigable brouillon qui s'appelait Jean van Imbize, avait de nouveau soulevé la populace. On avait de nouveau pillé les biens des catholiques, et outragé leurs personnes. Les magistrats se laissaient guider par le sénateur Imbize et encourageaient le désordre plutôt qu'ils ne le réprimaient; mais aussitôt que le prince d'Orange reçut la nouvelle officielle de ce qui se passait, il se hâta d'adresser aux habitants de Gand des avertissements pleins de prudence et de sagesse (2). Il reconnaissait que les habitants des Provinces avaient le droit d'être mécontents de la présence et de la brutalité des troupes wallonnes. Il savait, disait-il, que les violences et les menaces des tyrans étrangers rendaient difficile pour d'honnêtes bourgeois de gagner leur vie. Mais en même temps il exprimait son étonnement de ce que des hommes raisonnables cherchaient un remède à de tels maux dans des troubles qui causeraient nécessairement la ruine complète du pays : «C'est,» disait-il, « comme un malade impatient qui arrache de ses plaies les bandages, et qui au lieu de se laisser gué-

(1) *Archives*, t. VII, p. 42, 43.
(2) *Ibid.*, p. 586, sqq.

rir, se plonge ainsi volontairement un poignard dans le cœur (1). »

Ces exhortations produisirent momentanément un effet salutaire, mais les choses ne firent bientôt que s'aggraver; Imbize redoutait l'influence du prince; il l'attaqua ouvertement, et calomnia sans scrupule un homme dont il ne pouvait comprendre le noble caractère. Il l'accusa d'intriguer avec la France pour son propre intérêt, d'être un papiste déguisé, et de vouloir établir ce qu'il appelait « une paix religieuse » uniquement pour rétablir l'idolâtrie catholique. Ce démagogue fanatique était soutenu dans ses divagations par l'ancien moine Pierre Dathène. Celui-ci ne cessait de proférer du haut de sa chaire les plus violentes invectives contre Guillaume le Taciturne. Il assurait que le prince n'était au fond qu'un athée, qu'il changeait de religion aussi aisément que d'habit, qu'il ne connaissait d'autre Dieu que la raison d'État à laquelle il s'était donné tout entier, et qu'il jetterait bien vite sa chemise au feu s'il avait l'idée qu'elle pût être souillée d'une nuance quelconque de religion. (2).

Ces violentes déclamations d'un prédicateur populaire, et jusqu'à un certain point sincère, frappaient l'imagination de la portion la moins éclairée de son auditoire. La faction d'Imbize gagna du terrain. Ryhove, dont les mains venaient de se tremper dans le sang de Visch et de Hessels, chercha cependant, mais en vain, à combattre le démagogue qui parlait constamment de la Grèce, de Rome et d'Athènes, tandis que son associé ecclésiastique attaquait Guillaume d'Orange. Il échoua

(1) *Archives*, p. 589.
(2) *Ibid.*, p. 81, Note.

dans une tentative qu'il fit pour s'emparer d'Imbize (1) ; mais par son conseil, un messager partit pour exposer au prince les ingratitudes d'une grande partie des habitants de Gand, et pour réclamer les avis et la présence de l'homme vers lequel se tournaient instinctivement tous les cœurs à l'heure du danger.

Le prince leur parla de nouveau avec l'autorité dont il avait seul le secret. Il leur dit que « sa vie passée, et les services par lui faits au pays, avec tant de pertes et de travaux, devaient rendre un assez suffisant témoignage de sa fidélité. » Cependant il croyait nécessaire, pour répondre aux calomnies qui circulaient sur son compte, de répéter encore une fois, qu'il savait bien qu'on « ne pouvait traiter ni de paix, ni de guerre, ni d'alliance, sans le gré du peuple (2). » La conduite qu'il avait tenue en Hollande et en Zélande prouvait assurément qu'il était toujours prêt à consulter ses concitoyens. En ce qui touchait la religion, il était, disait-il, « presque incroyable » qu'on vînt mettre en doute le zèle qu'il portait à la religion pour laquelle il avait tant souffert. « Je désire, » ajoutait-il, avec une noble ardeur, « qu'on compare ce que de tels accusateurs ont fait depuis dix ans avec ce que j'ai fait. Je confesse que je n'ai point approuvé la façon dont aucuns ont usé; mais en ce qui touche le vrai avancement de la religion, je n'en voudrais céder à aucun; vu même que *ceux qui si hardiment m'accusent, n'ont liberté de parler* que celle que je leur ai acquise par le sang des miens, mes labeurs et mes excessives dépenses : pour le moins, ils me doivent cela qu'ils peuvent parler en telle

(1) *Archives*, p. 586, sqq. ; t. VII, p. 18. Van der Vynckt, t. III, p. 29, sqq.

(2) *Archives*, t. VII, p. 20, sqq.

liberté. » Cette lettre (qui était datée du 24 juillet 1579), contenait l'assurance que le prince se rendrait bientôt à Gand (1).

Le lendemain, Imbize exécuta un coup d'État. Avec l'aide de deux mille soldats dont il pouvait disposer, il s'empara de la personne des magistrats et de tous les notables qui n'approuvaient pas sa politique, et sans avoir le moindre égard aux lois, il établit un nouveau gouvernement composé de dix-huit fonctionnaires non responsables, dont il fit à lui seul choix. C'était ainsi qu'il mettait en pratique la liberté de la Grèce, de Rome et de Genève, qui lui tenait si fort au cœur. Ensuite, il fit une proclamation en quatorze articles, pour justifier ces mesures arbitraires. Il y déclarait qu'il avait agi dans l'intention « d'empêcher l'établissement de la paix religieuse, qui n'était qu'un moyen de rétablir la papauté détrônée et la tyrannie du roi d'Espagne. » Il confessait que sa méthode n'était peut-être pas strictement d'accord avec les usages en vigueur; mais il assurait qu'il eût été impossible de défendre, par d'autres moyens, les antiques libertés et la sécurité religieuse du pays. Dathène écrivit en même temps un pamphlet où il soutenait effrontément la révolution arbitraire que venait d'accomplir un démagogue, et attaquait violemment le prince d'Orange. On avait eu bien raison, disait-il, de prendre des mesures tant soit peu irrégulières pour empêcher le traître de venir à Gand, et d'y établir ce qu'il appelait sa paix religieuse (2).

Tels étaient les efforts que faisait Jean Imbize et les

(1) *Archives*.
(2) *Archives*, t. VII, p. 31. Van der Vynckt, t. III, p. 38, sqq. Meteren, t. IX, p. 161, sqq. Bor, t. XIII, p. 84, 85.

calomnies que répandait Pierre Dathène, pour contrecarrer les patriotiques travaux du prince; mais ni la scélératesse d'Imbize ni les libelles de Dathène n'étaient destinés à triompher dans cette occasion. Guillaume le Taciturne traita avec un froid mépris les mensonges du moine : « J'ai appris, » écrivait-il aux magistrats de Gand, « que maître Pierre Dathène m'attaque comme un homme sans religion, sans fidélité, et plein d'ambition; il avance même des propositions à peine bienséantes pour un homme de son état; je ne crois pas nécessaire d'y répondre, me bornant à m'en remettre au jugement de tous ceux qui me connaissent (1). »

Le prince vint à Gand, en dépit des efforts d'Imbize et de ses partisans. Sa présence eut un effet magique. Le démagogue et tous ses amis s'évanouirent comme les oiseaux de nuit disparaissent aux premiers rayons du soleil. Imbize n'osa regarder en face le Père du peuple. Le prince d'Orange réprimanda la multitude dans l'énergique et noble langage que ses vertus publiques et privées, sa persévérance et ses grands desseins lui donnaient le droit d'employer. Il écarta aussitôt les dix-huit magistrats nouvellement établis, et resta à Gand jusqu'à ce que l'élection régulière de leurs successeurs fût accomplie. Imbize, qui avait disparu lors de l'arrivée du prince, fut retrouvé, par ses adhérents, au fond d'une cabine de vaisseau, où il s'était caché presque mort de frayeur. Le cabaretier qui le découvrit avait été l'un de ses plus chauds partisans : « Allons, » s'écria cet honnête ami, en saisissant par l'épaule le tribun du peuple, « pas de cachette, pas de lâcheté. Vous nous avez tous mis

(1) *Archives*, t. VII, p. 33, 34.

dans le pétrin, il faut que vous ayez votre part des inconvénients de la chose (1). »

On amena devant le prince d'Orange ce fougueux démagogue qui avait assourdi le pays de ses furieuses imprécations. Guillaume lui parla avec une amère gravité; mais Imbize se sentit fort soulagé quand il vit que cela n'irait pas plus loin (2). Il croyait être traité comme lui et ses pareils avaient traité les autres en de semblables circonstances, et il s'attendait à être pendu. Mais ce châtiment ne devait lui être infligé que plus tard, et par d'autres mains, lorsqu'il aurait trahi son pays et honteusement renié toutes ses protestations en faveur de la liberté civile et religieuse. On lui permit de s'éloigner, et il se rendit avec son collègue ecclésiastique, Pierre Dathène, chez leur excellent ami, Jean Casimir, qui les reçut tous deux à bras ouverts, et leur fit une pension (3).

L'ordre était rétabli à Gand. Le prince avait réussi à dompter l'anarchie : nul autre que lui n'aurait pu le faire. Après avoir accepté le gouvernement de la Flandre, qu'on lui avait déjà tant de fois offert, Guillaume le Taciturne retourna à Anvers (4).

(1) Bor, t. XIII, p. 85, sqq. Meteren, t. IX, p. 161, sqq. Van der Vynckt, t. III, p. 38, sqq.

(2) Bor, Meteren, Van der Vynckt, *ubi sup.*

(3) Van der Vynckt, t. III, p. 38-42. Hoofdt, t. XV, p. 145-150.

(4) *Archives*, t. VII, p. 60. Meteren, t. IX, p. 163. *Apologie*, p. 106-109.

CHAPITRE VIII.

Conférences de Cologne. — Intentions des divers partis. — Le gouvernement essaye d'acheter le prince d'Orange. — Les plénipotentiaires rejettent divers articles. — Départ des commissaires impériaux. — Comparaison de l'ultimatum des États avec l'ultimatum du gouvernement du roi. — Fin des négociations. — Trahison du gouverneur de Malines. — Théories libérales sur la nature du gouvernement. — La déchéance de Philippe II est imminente. — Désintéressement du prince d'Orange. — Attitude de l'Allemagne et de l'Angleterre. — Négociations matrimoniales entre Élisabeth et le duc d'Anjou. — Le prince d'Orange est favorable à l'élection du duc d'Anjou comme souverain. — Adresse et discours du prince. — Il blâme la jalousie et la parcimonie des Provinces. — Correspondance secrète du comte Renneberg avec le gouvernement du roi. — Sa trahison.

Depuis le commencement de mai, les conférences de Cologne avaient lentement suivi leur cours. Peu de personnes croyaient qu'il pût rien sortir de bon de ces grandes et pompeuses négociations ; mais on était si las de la guerre, si désireux de mettre un terme à un état de choses vraiment désastreux pour le pays, que bien des regards se tournaient vers le lieu où siégeait l'auguste assemblée. Certes, si la mitre avait pu donner la sagesse, si les hommes d'un rang élevé avaient eu le pouvoir d'apaiser la violence des passions et de régler les droits rivaux de la conscience et de l'autorité, les conférences de Cologne auraient aplani toutes les difficultés et rétabli la paix dans la chrétienté. On y voyait l'archevêque

de Rossano, qui fut depuis le pape Urbain VII : il y représentait l'Église de Rome; Charles d'Aragon, duc de Terranova, accompagné de cinq conseillers, y faisait valoir les droits de Sa Majesté Catholique : les États généraux y avaient envoyé le duc d'Aerschot, l'abbé de Sainte-Gertrude, l'abbé de Marolles, le docteur Bucho-Aytta, Gaspard Schetz, le seigneur de Grobbendonck, Aggeus van Albada, et plusieurs autres personnages d'un grand savoir. Leurs Altesses Sérénissimes l'Électeur et les archevêques de Cologne et de Trèves assistaient également aux conférences ainsi que l'évêque de Wurtzbourg. Sa Majesté l'empereur d'Autriche était représentée par une nombreuse ambassade, à la tête de laquelle se trouvait le comte Othon de Schwartzenburg (1).

Les partis qui se trouvaient en présence à Cologne ne se montraient disposés ni à se faire des concessions, ni à se combattre énergiquement. Le parti du roi n'avait nulle envie de céder. Le roi s'était montré libéral envers les Wallons, parce qu'ils étaient d'accord avec lui sur la question religieuse, et que sur les autres points, il ne comptait point tenir ses promesses (2). Dans la négociation présente, il croyait utile de gagner du temps, espérant qu'on parviendrait, en se servant des dissidences religieuses, à séparer pour toujours les provinces qui venaient si récemment de former une plus intime alliance! «Rien de mieux pour les diviser que cette négociation de paix,» écrivait Tassis, dans une lettre confidentielle. «Les uns veulent la paix par désir du repos, les autres par crainte de la guerre; d'autres enfin, à cause des divisions qui existent entre eux et qu'il est

(1) Bor, t. XIII, p. 52. Meteren, t. IX, p. 155.

(2) *Réc. des prov. wall.*, Ms. *Archives de Bruxelles*, t. IV et V.

important de raviver sans cesse (1). » Par-dessus tout, il était désirable d'entretenir les dissentiments religieux jusqu'à ce que Maestricht fût pris. Cette place était la clef de la situation. Si on pouvait amener les provinces wallonnes à se séparer sans bruit du reste des Pays-Bas, pendant que le prince de Parme assiégeait la forteresse de la Meuse et que de solennelles négociations suivaient tranquillement leurs cours sur les bords du Rhin, on pouvait espérer qu'avant la fin de l'année la division se serait mise au sein des Provinces.

« Quant à une suspension d'armes, » écrivait le 21 mai, Alexandre Farnèse à Terranova, « faites tout ce que vous pourrez pour la différer le plus possible. De la prise de Maestricht dépend tout ce que nous possédons ou voulons posséder. Si le prince d'Orange peut parvenir à secourir la place, il le fera, et s'il le fait, aucune de nos expéditions n'a chance de succès. Aussitôt que les Provinces s'apercevront que nos affaires vont mal, elles formeront une solide alliance, et s'uniront pour se défaire de nous (2). » Il était naturel qu'après avoir reçu de tels avertissements, les pacificateurs de Cologne fissent traîner leur besogne en longueur.

Il n'est pas nécessaire d'agiter beaucoup, après trois siècles de repos, toute cette savante poussière. Il suffira d'esquisser rapidement l'état des esprits durant ces solennelles conférences. Les partis y arrivèrent et ils se séparèrent avec des vues diamétralement opposées. « Les désirs de Terranova, et ceux des États », écrivait le royaliste Tassis, « sont entièrement contraires. Le roi veut que l'exercice de la religion catholique romaine soit

(1) *Archives*, t. VII, p. 30.
(2) Bor, t. XIII, p. 57.

exclusivement établi, et que la prérogative royale soit conservée dans toute son intégrité (1). » De leur côté, les Provinces réclamaient leurs chartes et une paix religieuse. Ni l'un ni l'autre des partis n'était vaincu. Les Provinces n'étaient pas plus disposées que par le passé à admettre le saint-office au nombre de leurs institutions nationales. Le parti du roi n'était nullement disposé à renoncer à cette puissante machine de guerre.

Les négociations de Cologne avaient commencé par de secrètes intrigues. On avait fait entendre au prince d'Orange qu'il n'avait qu'à dire ses conditions, et à nommer le prix, quelque énorme qu'il fût, qui pourrait le décider à se détacher de son parti, à abandonner une cause chancelante et à retourner dans son pays natal. Nous avons déjà vu le résultat de propositions semblables faites par don Juan d'Autriche. Personne ne se souciait probablement d'adresser directement de telles offres au Père du peuple. Les Aerschot, les Melun, les Lalain avaient leur prix, et la chose était facile à traiter; mais il n'en était pas de même de Guillaume d'Orange. On savait, comme il le disait lui-même peu de temps après dans sa fameuse apologie, que « ni pour les biens, ni pour la vie, ni pour femme, ni pour enfant, il n'eût voulu mêler en son breuvage une seule goutte de venin de trahison (2). » Cependant, on lui fit entendre « qu'il ne pouvait rien demander pour lui-même qui ne lui fût aussitôt accordé. » On lui offrit de lui rendre tous ses biens, de mettre son fils en liberté, de lui accorder le droit de célébrer le culte réformé, de lui payer toutes ses dettes, de lui

(1) *Com. de Tum. belg.*, t. V, p. 367.
(2) *Apologie*, p. 27.

rembourser toutes ses dépenses. S'il voulait se retirer dans un autre pays, on donnerait à son fils toutes ses villes, ses dignités et ses États : on l'indemniserait lui-même en Allemagne, et il recevrait en outre un million à titre de donation. L'envoyé de l'empereur, le comte de Swchartzenburg, s'engagea sur l'honneur à veiller à l'exécution solennelle de toutes les promesses qui pourraient être faites au prince (1).

Tout fut inutile. Les applications indirectes que firent les commissaires de l'empereur aux serviteurs et aux plus proches parents de Guillaume restèrent sans effet. Le prince ne voulut consentir à aucune négociation en son nom propre, ou pour son intérêt personnel. Il serait satisfait, disait-il, si les États l'étaient. Il ne voulait accepter d'autres conditions que les leurs, ni « se séparer directement ou indirectement de la cause qui ferait tout son malheur ou toute sa félicité. » Il savait que l'ennemi voulait enlever au pays son chef, et il était résolu à ne point participer à ce complot (2). En même temps, il ne voulait pas que sa personne fût un obstacle à la conclusion d'une paix honorable. Il était prêt à abandonner les fonctions qu'il n'avait acceptées qu'à la demande de la nation entière, si l'on pouvait ainsi donner aux négociations de plus grandes chances de succès. «Le prince de Parme et les provinces *désunies*, » disait-il aux États généraux, « affectent de regarder cette guerre comme engagée contre moi et en mon nom, comme si la question ne portait que sur le nom et la personne du général. S'il en est ainsi, je vous prie de vous demander si cela ne

(1) *Apologie*, p. 127. Strada, t. II, p. 86. Ev. Reidani, *Ann* , t. II, p. 29. *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, t. IV. Préface.

(2) *Apologie*, p. 127, 128. Ev. Reidani, t. II, p. 29.

vient pas de ce que j'ai été fidèle à mon pays. Cependant, si je suis un obstacle, je suis prêt à le faire disparaître Si donc vous jugez convenable, pour ôter à l'ennemi tout moyen de nous attaquer, de choisir un autre chef et conducteur de vos affaires, *je vous promets de le servir et de lui obéir de tout mon cœur*. Par là, nous ne laisserons à l'ennemi aucun terrain sur lequel il puisse chercher à nous diviser (1). » Tel était le langage que tenait Guillaume d'Orange à ses amis et à ses adversaires.

Le 18 mai, les envoyés des États à Cologne présentèrent aux conférences un document en quatorze articles : ils y réclamaient la liberté de conscience et les anciennes chartes politiques. La religion, disaient-ils, n'était pas du domaine des hommes, mais du domaine de Dieu. Le roi et le peuple (et par « *le peuple on entendait tous les citoyens du pays* ») devaient servir Dieu selon leur conscience (2).

Les envoyés de l'empereur trouvèrent ce langage extrêmement coupable, et refusèrent formellement, en leur qualité d'arbitres, d'accepter les quatorze articles. Terranova et ses collègues firent solennellement d'autres propositions renfermant les prétentions du roi et de l'Église, mais elles furent aussitôt rejetées. Alors les arbitres impériaux mirent en avant leurs propres combinaisons, qui avaient été approuvées d'avance par les plénipotentiaires espagnols. Ils établissaient que « l'obéissance au roi devait être aussi complète que du temps de l'empereur Charles. » Ils déclaraient que « la religion catholique, » à l'*exclusion de toute autre*, « serait à l'avenir exercée dans les Provinces. » Les en-

(1) Bor, t. XIII, p. 95-98.
(2) *Ibid.*, p. 54, sqq. Meteren, t. IX, p. 166, sqq.

voyés des États se montrèrent encore plus opposés à ces propositions qu'à celles de Terranova, et exprimèrent leur étonnement « de ce qu'il fût encore question des édits, comme si on n'avait pas déjà versé assez de sang au nom de la religion (1). »

Les envoyés des Pays-Bas firent clairement entendre aux commissaires impériaux que si la paix n'était pas promptement conclue, « les États déclareraient le roi déchu de sa souveraineté, » dispenseraient à l'avenir le peuple des serments de fidélité envers lui, et accepteraient probablement à sa place le duc d'Anjou. Les États généraux, qui avaient également reçu les propositions des commissaires impériaux, les rejetèrent, et y répondirent par une argumentation historique et logique d'une longueur effrayante (2).

Les commissaires du roi et de l'empereur s'étaient secrètement adressés aux États et même aux peuples des diverses Provinces, pour appeler à eux des décisions de leurs envoyés. Cette violation de toutes les règles diplomatiques avait excité la colère des plénipotentiaires ; ils s'étaient vivement plaints, et la réponse des États généraux, qui vint confirmer le dire de ses ambassadeurs, ne contribua pas à calmer leur irritation.

Le 13 novembre 1579, les envoyés des États furent invités à se rendre dans la salle du conseil pour entendre les dernières et solennelles admonitions des commissaires impériaux. Depuis sept mois, dirent-ils, ils attendaient, mais en vain, que les envoyés des États leur fissent des propositions modérées. Leur patience était à bout. D'ailleurs leurs bonnes intentions avaient été cruel-

(1) Bor, p. 5°, 59.
(2) Bor, t. XIII, p. 58, 115-118.

lement méconnues dans tout le pays; les autorités de plusieurs villes avaient même été jusqu'à déclarer publiquement que les habitants aimeraient mieux mourir que d'accepter les conditions proposées. Les médiateurs laissaient donc la question « entre les mains de Dieu et des parties qu'elle concernait, » tout en protestant longuement de leur propre sagesse, de leur loyauté, et de leur bon vouloir (1).

La réponse à ce pompeux adieu fut brève et presque hargneuse. Les envoyés des États répliquèrent que « s'ils avaient su que tant de belles phrases et de déclamations n'avaient d'autre but que celui-là, et que le duc de Terranova n'avait pas mission de traiter sur de plus larges bases, la chose aurait pu être finie, non en six mois, mais en six jours (2). »

Ainsi se terminèrent les conférences : les commissaires quittèrent Cologne. Néanmoins le comte de Schwartzenburg resta encore quelque temps dans cette ville, où cinq des envoyés des États prolongèrent également leur séjour, pour faire leur paix personnelle avec le roi. Il est à peine nécessaire d'ajouter que le premier de ces pénitents était le duc d'Aerschot (3). L'ultimatum des États fut remis à Schwartzenburg (4) par leurs envoyés, et en les comparant avec les conditions offertes par les arbitres de l'empereur, comme les meilleures qu'on pût obtenir du gouvernement espagnol, on peut se convaincre de l'inutilité de cette prétendue négociation. Le parti patriote demandait le départ des trou-

(1) *Ibid.*, p. 101, sqq. Meteren, t. IX, p. 157, sqq.
(2) Strada, t. II, p. 110, 111.
(3) Bor, t. XIII, p. 108.
(4) *Ibid.*, p. 108-110.

pes étrangères, la restitution des biens confisqués, la reconnaissance formelle du traité de Gand et de l'édit perpétuel, l'admission aux charges des seuls habitants des Provinces, la prestation d'un serment de fidélité aux États généraux comme au roi, le libre exercice de la religion réformée et du culte de la confession d'Augsbourg dans tous les lieux où ils étaient déjà publiquement pratiqués.

Dans les instructions secrètes remises par les États (1) à leurs envoyés, il leur était recommandé d'intimer à Sa Majesté l'absolue nécessité, si elle voulait conserver les Provinces, d'admettre la pratique du culte réformé et de la confession d'Augsbourg. « La nouvelle religion avait, » disaient les États, « de trop profondes racines pour qu'il fût possible de l'extirper, sans ruiner absolument la nation. »

Ainsi, après sept mois d'une longue négociation, après des protocoles et des mémorandums qui avaient plus de dix mille feuillets, les augustes diplomates en étaient revenus à leur point de départ. D'un côté, on demandait la prérogative absolue du roi et du catholicisme ; de l'autre on réclamait la liberté constitutionnelle et une égale liberté de conscience pour les protestants et pour les catholiques : les prétentions n'avaient pas varié (2).

Le congrès avait coûté des sommes considérables. Quoiqu'on n'eût pas fait grand'chose pour le bien-être politique ou religieux de l'humanité, on avait beaucoup mangé et beaucoup bu à Cologne pendant les sept mois

(1) Bor, t. XIII, p. 110-113.

(2) Bor, t. III, p. 13, sqq. Strada, t. II, p. 82-112. Haræi, *Tum. Belg.*, t. III, p. 295-298. Tassis, t. V, p. 348-385. Meteren, t. IX, p. 155-161. Wagenaer, t. VII, p. 278-285, 310-316. Hoofdt, t. XV, p. 631, 632; t. XVI, p. 658-672.

des conférences. L'évêque de Wurtzbourg avait consommé « quatre-vingts barils de vin du Rhin, et vingt grandes tonnes de bière (1). » Les dépenses des envoyés des États étaient de vingt-quatre mille guldens. L'archevêque de Cologne avait dépensé quarante mille thalers (2). En tout, les délibérations avaient été très-défavorables à la cause des Provinces, et un grand personnage écrivait aux États généraux que le roi n'avait eu d'autre désir que de semer la discorde (3). Il y avait là un peu d'exagération, car Philippe II aurait été charmé de recevoir la soumission de toutes les Provinces aux conditions qui avaient été acceptées par les Wallons. Mais les provinces méridionales avaient traité séparément, et les Pays-Bas étaient désunis pour toujours. Maestricht avait succombé. Le pays était plongé dans la désolation.

Pendant le cours de cette année, les États avaient eu à supporter d'autres infortunes. Même parmi les hommes qui avaient bien servi la cause de la liberté, il se trouvait des traîtres. Ce n'étaient pas seulement les chefs des mécontents wallons, ce n'étaient pas seulement le capricieux duc d'Aerschot et l'inconstant marquis d'Havré. Cette redoutable épidémie s'étendait jusqu'à des hommes comme le seigneur De Bours, qui avait si courageusement pris possession de la citadelle d'Anvers. Il était gouverneur de Malines; le comte Renneberg était gouverneur de la Frise. Le prince d'Orange et les États avaient en tous deux la plus grande confiance; tous deux allaient trahir.

On savait déjà que le prince de Parme avait pratiqué

(1) Bor, t. XIII, p. 114.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

De Bours; mais Renneberg n'était nullement suspect. « Le prince, » écrivait le comte Jean, « est abandonné « par tous les nobles, sauf par le stathouder de Frise « et par moi; il n'y a pas un autre homme en qui il « puisse se fier (1). » Les deux frères devaient être rudement tirés de leur tranquillité d'esprit au sujet de Renneberg; mais un autre fonctionnaire moins considérable devait auparavant abandonner le parti national et lui causer un tort grave, quoique moins durable.

Il y avait à Malines un frère carmélite, d'un caractère audacieux et d'une grande éloquence, l'un de ces hommes « qui par leur douce et venimeuse parole, peuvent entraîner le peuple à leur suite (2). » Ce dangereux moine, nommé Pierre Lupus, ou Pierre Wolf, avait formé le dessein de livrer Malines au prince de Parme, et d'obtenir l'évêché de Namur pour prix de ses services. Dans ce but, il s'était rendu entièrement maître de l'esprit hardi mais grossier de De Bours. Une correspondance s'engagea immédiatement entre le prince de Parme et le gouverneur, et des troupes furent secrètement admises dans la ville. Le prince d'Orange, au nom de l'archiduc et des États, chercha vainement à rappeler le gouverneur au sentiment de son devoir. En vain, il le conjura de ne pas ternir une belle renommée qu'il avait noblement gagnée. Un vieil ami de De Bours, catholique comme lui, chercha également à le convaincre. Ce gentilhomme, nommé De Fromont, lui écrivit plusieurs lettres (3); mais De Bours exprima sa surprise de voir Fromont, qu'il avait toujours regardé comme un bon catho-

(1) *Archives*, t. VII, p. 36, 37.
(2) Bor, t. XIII, p. 80.
(3) *Ibid.*, p. 80-83. Hoofdt, t. XV, p. 636, 637.

lique et comme un homme d'honneur, chercher à le faire entrer en rapport avec le prince d'Orange et ses partisans hérétiques. Il déclara que son parti était pris, et que le prince de Parme lui avait promis un avancement considérable (1).

De Fromont lui répondit que la fortune était inconstante, et l'avertit que les avantages sur lesquels il comptait le conduiraient probablement à une entière dégradation. Il rappela vivement à ce nouveau zélateur du catholicisme les efforts qu'il avait faits jadis pour établir le calvinisme. Il lui reprocha aussi d'avoir fondu les images en argent des églises de Malines, y compris la célèbre châsse de saint Rombout, que le prince d'Orange avait toujours respectée. « Je ne sais pas quelle part du pillage vous avez emportée, » ajoutait-il dans son indignation, « mais les enfants eux-mêmes vous le crient aux oreilles, quand vous passez dans les rues. Tout le monde sait que si Dieu lui-même s'était changé en or, vous l'auriez mis dans votre poche (2). »

C'était un langage sévère, mais juste. La fameuse châsse de saint Rombout, qui était toute en argent doré et enrichie de pierres précieuses, avait été également respectée par les fanatiques iconoclastes et par les avides Espagnols, qui avaient successivement occupé la ville. Mais depuis elle avait été fondue, et c'étaient Pierre Lupus, le carmélite, et De Bours, le nouveau catholique, qui s'en étaient approprié la valeur, eux qui parlaient toujours de leur dévouement pour l'antique Église et de l'horreur que leur inspirait l'hérésie.

Les efforts du prince d'Orange et des États restèrent

(1) *Ibid.*, p. 83.
(2) *Ibid.*

sans résultat. De Bours rendit la ville aux Espagnols, et s'en fut trouver le prince de Parme, qui le reçut avec empressement, et lui donna cinq mille florins et un régiment d'infanterie, ainsi que cela avait été convenu. Alexandre ne put s'empêcher de lui dire qu'il était étonné de le voir encore en vie. Sa carrière fut courte; il périt deux ans après devant Tournai (1). La ville archiépiscopale fut ainsi transférée au parti du roi, mais le brave Van der Tympel, gouverneur de Bruxelles, s'en empara bientôt par surprise, et la replaça sous la juridiction des États. Pierre Lupus, le carmélite, combattit, armé jusqu'aux dents, et fut tué dans la rue, ce qui lui enleva toute chance de jamais obtenir l'évêché de Namur (2).

Pendant les négociations de Cologne, le prince n'était pas resté inactif. Les Provinces s'étaient engagées à prononcer la déchéance de Philippe dans le cas où l'auguste et lent congrès ne réussirait pas à rétablir la paix. Elles étaient donc exposées à manquer absolument de souverain. L'idée d'une république nominale n'avait traversé l'esprit de personne. Il y avait une lutte non de théories, mais de faits; on avait combattu pour conserver, non pour changer, du moins en ce qui regardait les droits politiques. En religion, les provinces s'étaient graduellement avancées, jusqu'à ce qu'elles eussent enfin atteint la première de toutes les libertés, la liberté de conscience. Elles soutenaient que la religion était l'affaire de Dieu et non des hommes; que les rois ni les peuples n'avaient en cela aucun pouvoir, puisque Dieu était leur maître à tous. En politique, c'était différent.

(1) Bor, t. XV, p. 288.
(2) *Ibid.*, t. XIV, p. 175.

Elles admettaient comme un fait la souveraineté héréditaire, mais en même temps l'esprit de liberté faisait son apparition, et réclamait hardiment le droit qu'ont les hommes d'être gouvernés d'après les lois de la raison et de la justice divine. Si le berger était un prince, à coup sûr, on avait le droit de lui enlever sa houlette, quand il s'en servait pour massacrer le troupeau qu'il était chargé de protéger.

« Quelle raison y a-t-il, » disaient les États généraux, « pour que les Provinces supportent une continuelle oppression, pour que leur souverain ait le droit d'y ordonner le pillage, l'incendie, le carnage (1)? Pourquoi, tandis qu'elles gémissent sous une telle tyrannie, donnent-elles à leur souverain le titre et les honneurs de maître du pays, *exactement comme s'il se conduisait bien* (2). » Si la règle de l'hérédité était un fait établi, il y avait aussi d'anciennes chartes. Les États voulaient maintenir, non renverser les institutions nationales. « Je maintiendrai, » telle était la devise du prince d'Orange. On ne se contentait plus de murmurer à voix basse qu'il y a un contrat entre les rois et les peuples, et que les souverains ne conservent leur autorité qu'à la condition de faire leur devoir ; on le proclamait hautement sur les places publiques. «Tout le monde sait, » disait, deux ans après, la fameuse déclaration de l'Indépendance, « que si Dieu choisit un prince pour gouverner un peuple, c'est pour le protéger du mal, comme un berger veille soigneusement sur son troupeau. Dieu ne choisit pas les sujets pour l'avantage du prince, mais il choisit le prince pour le bien de ses sujets, sans lesquels il ne saurait

(1) Bor, t. XIII. p. 93.
(2) *Ibid.*

être prince. S'il viole les lois, il mérite d'être abandonné par le plus humble de ses sujets, et dégradé de son rang de prince (1). »

C'était bien là le sentiment du prince d'Orange, mais il voulait que le gouvernement eût un chef permanent, et comme il devenait évident que le roi d'Espagne perdrait bientôt son autorité sur les Provinces, il était nécessaire de lui choisir un successeur. « Quant à gouverner ces Provinces par la forme républicaine, » disait-il en parlant au nom des États généraux, « ceux qui connaissent la condition, les priviléges et les lois de ce pays, peuvent aisément comprendre qu'il est impossible de se passer d'un chef (2). » Mais en même temps, il déclarait ouvertement que « ce chef » devait être, non un monarque absolu, mais le premier magistrat héréditaire d'une nation libre.

Où trouver ce premier magistrat héréditaire? Le prince se refusait absolument à remplir ces fonctions. Il n'avait qu'à vouloir pour devenir souverain de tous les Pays-Bas (3). Peut-être aurait-il mieux fait de se prêter au vœu de la nation et d'accepter la souveraineté que Philippe avait perdue. Puisqu'il ne croyait pas à la possibilité d'une république, il aurait pu en toute conscience prendre ce sceptre qu'il regardait comme indispensable. Mais son désintéressement fut absolu. Non-seulement il refusa la souveraineté, mais il répéta plusieurs fois qu'il était prêt à renoncer à toutes ses fonctions, si on pouvait les remettre entre des mains plus utiles. « Que personne n'imagine, » dit-il, dans un remarquable discours

(1) Bor. t. XV, p. 277.
(2) *Ibid.*, t. XIII, p. 93.
(3) Van der Vynckt, t. III, p. 72, sqq.

devant les États généraux, « que mon bon vouloir soit le moins du monde diminué. Je promets d'obéir, comme le moindre seigneur ou le moindre gentilhomme de ce pays, à celui qu'il vous conviendra de choisir. Vous n'avez qu'à me dire où mes services vous peuvent être le plus nécessaires : donnez-moi à garder une province, ou une seule cité : j'irai là où je pourrai être utile. Je promets de faire mon devoir dans la mesure de mes forces et de mon habileté, comme Dieu et ma conscience me sont témoins que je l'ai fait jusqu'ici (1). »

La souveraineté de Philippe touchait à sa fin ; personne ne songeait à la république : le prince d'Orange refusait absolument de prendre le sceptre. A qui pouvait-on donc le confier ? On avait essayé d'un prince allemand, dans une position assez anormale à la vérité, mais il s'était montré peu capable de gouverner les Provinces. L'archiduc Matthias était un homme sans valeur, et l'empereur, son frère, n'était pas favorable à la cause des Pays-Bas. Il fallait néanmoins ménager Rodolphe ; en traitant sans égards l'archiduc, son frère, on risquait d'encourir son inimitié. Cependant on ne devait en aucun cas compter sur sa bienveillance ; car rien ne pouvait amener l'empereur à entrer en lutte contre la prérogative royale et la papauté. Les princes protestants d'Allemagne ne pouvaient pas non plus être d'un grand secours. Le temps n'était plus où ils ressentaient une généreuse sympathie pour ceux qui étaient engagés dans la grande lutte que Martin Luther avait commencée. La génération actuelle des protestants allemands était plus disposée à détruire le schisme calviniste à l'intérieur qu'à le défendre

(1) Bor, t. XIV, p. 143.

contre l'oppression à l'étranger. On était plus enclin à disputer sur des cas de théologie qu'à secourir ses frères sur les champs de bataille. « Je ne sais pas, » disait Gaultherus, « ce qu'il faut le plus déplorer ; les calamités qui désolent les Pays-Bas, ou la stupide inertie des Allemands. A force d'agiter des subtilités théologiques, ils en viennent à ne rêver que le carnage de leurs frères. Les luthériens nous détestent plus encore qu'ils ne détestent les catholiques. »

En Angleterre, la sympathie pour les Provinces était très-vive, et bien que la forme de gouvernement y fût encore arbitraire, on ne pouvait réprimer l'instinct qui a toujours poussé la race anglo-saxonne à aimer la liberté civile et religieuse. Sur plus d'un champ de bataille des Pays-Bas, on voyait combattre des « hommes dont les membres avaient été faits en Angleterre. » Le sang et l'or des Anglais venaient en aide à la cause de la liberté, mais ce n'étaient que des efforts individuels. Jusque-là la reine d'Angleterre n'avait donné aux Provinces qu'un faible appui, et elle les avait désolées par l'inconstance de sa politique, tant à leur égard qu'à l'égard du duc d'Anjou. Mais loin de persévérer dans sa jalousie envers ce prince, la reine d'Angleterre acceptait maintenant volontiers ses hommages, et on savait qu'elle serait charmée de voir les dignités s'accumuler sur la tête de son nouvel adorateur (1).

Le prince d'Orange avait du moins le droit de le croire. Cependant tous les principaux conseillers d'Élisabeth désapprouvaient ses projets de mariage avec le duc d'Anjou, tout en la pressant de secourir les Provinces.

(1) Bor, t. XIV, p. 182.

« Le duc cherche, je crois, sous prétexte d'épouser Son Altesse, à épouser les Pays-Bas, qui sont en réalité le principal objet de son amour prétendu, » écrivait au mois de juillet 1579, Davison à Walsingham. L'envoyé croyait qu'Élisabeth et les Provinces couraient risque de choisir là un très-mauvais maître. « Quoi de plus propre, » ajoutait-il, « à ruiner ce pays, et à empêcher l'accomplissement de tout bon dessein qu'on pourrait entreprendre (1). »

En dépit de leur affection pour Guillaume d'Orange, les provinces de Hollande et de Zélande ne pouvaient se résoudre à partager son avis et à favoriser les prétentions du duc d'Anjou. Trop attachées au contraire à Guillaume pour accepter un autre souverain que lui, elles refusaient de prêter l'oreille à ses arguments en faveur de son rival. Dans un rapport aux États de Hollande, rédigé sous la direction du prince, les États généraux mirent en avant toutes les raisons qui pouvaient faire désirer le duc d'Anjou, au cas où l'on déclarerait le roi d'Espagne déchu de sa souveraineté (2). Ils y rappelaient le traité conclu avec le duc, en août 1578, les grandes dépenses qu'il avait faites dans leur intérêt, le danger de l'offenser, la possibilité d'une alliance de l'Espagne avec lui, ce qui exposerait la Hollande et la Zélande à se voir attaquées par trois ennemis à la fois, puisque les Wallons, les Espagnols et les Français s'uniraient contre elles. Au contraire, le choix du duc d'Anjou assurerait aux Pays-Bas l'amitié de la France, alliance qui inquiéterait infiniment le roi d'Espagne et l'empereur d'Autriche, puisqu'ils ne songeaient pas sans une extrême

(1) *Archives de la maison d'Orange*, t. VI, p. 646, sqq.
(2) Bor, t. XIII, p. 92-95.

jalousie à la possibilité d'une annexion au profit de la France. En outre la situation géographique de la France rendait son alliance des plus désirables. Les États généraux priaient donc instamment les États de Hollande et de Zélande d'envoyer des députés à leur assemblée, afin qu'on pût prendre en commun des mesures touchant la déclaration d'indépendance à faire contre le roi, et touchant l'élection du duc d'Anjou (1).

Le prince d'Orange ne se lassait pas dans ses généreux efforts; il parlait, il écrivait aux diverses assemblées et corporations. La parcimonie, la jalousie, la lenteur des divers États l'indignaient, et souvent il exprimait sa colère dans le plus énergique langage. Il usait de franchise avec tous les corps publics. Son éloquence avait une hardiesse ouverte et sincère qui ne reculait devant rien. Souvent au lieu de flatter son auditoire, il le reprenait sévèrement, car il savait qu'il était impossible de consulter à la fois les fantaisies et les véritables intérêts un peuple, et, lui qui veillait sur les libertés de la nation, il n'hésitait pas à lui signaler les vices auxquels elle s'abandonnait trop souvent (2).

Il se plaignait souvent qu'on remarquât toutes ses plus légères erreurs, tandis qu'on oubliait le bien qu'il avait fait (3). Il déclarait solennellement qu'il désirait de tout son cœur l'avancement de la religion qu'il professait publiquement, et qu'il espérait, par la grâce de Dieu, professer jusqu'à la fin de sa vie (4); cependant il rappelait aux États qu'il avait juré, lors de sa nomina-

(1) Bor, t. XIII, p. 95.
(2) Ev. Reidani, *Ann. Belg.*, t. II, p. 59.
(3) Bor, t. XIV, p. 97, sqq. Langueti *Epist. ad Sydn.*, p. 76 et 270.
(4) Bor, p. 97, sqq.

tion comme lieutenant général de « prendre également sous sa protection tous les sujets de ce pays, » et qu'il avait tenu son serment. Il blâmait la parcimonie qui mettait le chef reconnu des Provinces dans une situation étroite et méprisable. « L'archiduc a été forcé de fermer sa maison, » disait-il au mois d'août aux États généraux; « il manque absolument de ressources. Quelle honte ce serait pour la nation s'il était contraint par la pauvreté de s'éloigner. » Il proposait de renoncer à tout le pouvoir dont il avait été investi, mais il déclarait que, s'il conservait ses fonctions, il fallait qu'on lui fournît les moyens d'être plus utile. « Il lui était impossible, » disait-il, « de continuer sur le même pied qu'autrefois, puisqu'il n'avait ni pouvoir, ni autorité, ni ressources, ni troupes, ni argent, ni obéissance (1). » Il rappelait aux États généraux que, sous prétexte de faire la paix, l'ennemi ne cessait de répandre le bruit qu'il était personnellement le seul obstacle à la paix. Le véritable but de ces inutiles conférences était de semer la dissension dans le pays et de mettre la discorde dans les villes et dans les familles. Jadis en Italie, les Guelfes et les Gibelins, en Hollande, les Hooks et les Cabbeljaws avaient, par leurs malheureuses querelles, armé des compatriotes les uns contre les autres : de même alors les opinions religieuses animaient les pères contre leurs fils, et les maris contre leurs femmes (2).

Le prince pressait les États de se refuser à toute proposition de paix. L'Espagne, disait-il, ne voulait que ruiner les Pays-Bas. Pour lui, il n'avait qu'à perdre à la continuation de la guerre. On lui avait enlevé de ma-

(1) Bor, p. 97, sqq.
(2) *Ibid.*, p. 131, sqq.

gnifiques propriétés, et « il n'est personne qui n'aime à jouir de ce qui lui appartient, » ajoutait-il avec simplicité (1). Après la gloire de Dieu et le bien du pays, ce qu'il désirait le plus au monde, c'était la mise en liberté de son fils. D'ailleurs il se faisait vieux. Il avait dépensé douze ans de sa vie au service de la bonne cause, il désirait le repos. Cependant il était résolu à ne jamais conseiller au peuple qui se confiait en lui, de conclure une paix qui n'offrirait pas de garanties suffisantes. Pour *lui*, il pouvait aisément se mettre à l'abri du danger, mais il n'en était pas de même du peuple. Jamais l'existence de la religion qu'il professait, par la bonté de Dieu, ne serait compromise par sa faute; jamais il ne jetterait entre les mains des inquisiteurs qui jadis avaient désolé les Provinces, des milliers de créatures innocentes. Quant aux insinuations sans nombre qu'on faisait circuler contre lui « à table et dans les rues, » il disait avec philosophie que « les hommes sont disposés à dire des calomnies, en particulier sur ceux qui les gouvernent. Sa vie répondrait à de pareils mensonges. Sans doute, il ferait mieux, dans son intérêt personnel, *d'accepter les excellentes offres* que lui faisait chaque jour l'ennemi. En agissant de la sorte, il ne ferait qu'imiter ceux qui l'avaient abandonné et qui avaient renié leur foi. Mais il avait toujours refusé, et il refuserait toujours de se prêter à des arrangements qui ne concerneraient que lui. Il avait fait pour la défense du pays tout ce qui lui avait été possible, vu le peu de ressources dont il pouvait disposer. *Les États plus étroitement unis* le suppliaient de conserver le poste de lieutenant général.

(1) Bor, t. XIV, p. 131, sqq.

Il était prêt à le faire. Cependant il était résolu, disait-il, à ne pas conserver ces fonctions, à moins qu'on ne lui donnât le moyen de forcer les villes à accepter des garnisons, de lever des taxes dans les Provinces, et de faire tout ce qu'il croirait utile aux véritables intérêts du pays (1).

Trois conseils furent alors établis : l'un devait siéger auprès de l'archiduc et du prince d'Orange; les deux autres devaient résider en Flandre et dans la province d'Utrecht. L'archiduc Matthias et le prince étaient chargés de faire les choix, sur une liste dressée par les États des Provinces-Unies. Leurs décisions devaient se rendre à la majorité des voix et être sans appel (2). Mais il s'écoula bien du temps avant que ces conseils se missent à l'œuvre. La fatale jalousie des autorités provinciales, la mesquine ambition des magistrats locaux, mettaient constamment obstacle à la marche énergique de la généralité. Jamais jalousie ne fut plus nuisible; jamais circonspection ne fut plus absurde. On n'avait pas à redouter la centralisation. Le gouvernement municipal était en fait le seul gouvernement qui restât dans le pays; il n'y avait nul danger qu'il fût absorbé par une autorité centrale qui n'existait pas. Le pays n'avait pas de centre : ce qu'on pouvait redouter, c'était la désunion et les dissensions qui menaçaient d'amener bientôt la plus fatale de toutes les centralisations, la soumission à un despotisme éloigné.

A la fin du mois de novembre, le prince d'Orange fit un autre grand discours dans l'assemblée des États gé-

(1) Bor, t. XIV, p. 131, sqq.

(2) Bor, t. XIV, p. 135. *Archives de la maison d'Orange*, t. VII, p. 107.

néraux à Anvers (1). Il traita toutes les questions avec sa vigueur accoutumée et avec cette ardeur et cette élégance de diction qui donnaient tant de force à son éloquence (2). Il parla des calomnies qu'on ne cessait de diriger contre lui, de l'avarice des Provinces, du faible résultat qu'avaient amené ses constants avertissements. Il leur dit franchement quelle était la cause de tant de maux. C'était leur manque de vrai patriotisme, c'était leur façon de marchander le pouvoir aux députés qui siégeaient dans l'assemblée générale : ils en faisaient des envoyés liés par leurs instructions, et ne pouvant agir sans avoir au préalable consulté leurs maîtres. Les députés de l'Union venaient là, disait-il, comme les avocats de leurs provinces ou de leurs villes, non comme les conseillers d'une nation, et ils cherchaient à défendre de mesquins intérêts, au risque de ruiner les autres provinces. Les contributions n'étaient pas levées également, et on les dépensait dans des vues égoïstes. Puis il demanda, comme dans toute autre occasion, qu'on recherchât si son gouvernement avait été intègre, déclarant qu'il voulait être puni, si l'on découvrait dans son administration quelque acte répréhensible, et il répéta qu'il désirait ardemment, soit qu'on le délivrât de ses fonctions, soit qu'on lui fournît le moyen de les bien remplir.

Le 12 décembre 1579, il parla encore dans les États généraux (3); le 9 janvier 1580, il fit un grand discours sur l'état du pays, et pressa les États de lever immédiatement une armée de soldats nombreux et expérimentés.

(1) Bor, t. XIV, p. 141-143.
(2) Renom de France, t. IV, cap. xi, Ms.
(3) Bor, t. XIV, p. 150, 151.

Il fixa à douze mille fantassins, à quatre mille cavaliers et à douze cents pionniers le chiffre des forces indispensables. « Pesez bien toutes ces questions, » dit-il en terminant; « la chose presse. Chaque jour des hommes qui ont besoin de tout viennent me trouver, *comme si je tenais toutes choses dans mes mains.* » Puis il se plaignit de la lenteur des États, qui l'empêchait de soulager des maux auxquels il était facile de porter remède. « Je vous conjure, mes maîtres, » ajouta-t-il, « de croire que ce ne sont point là des phrases. C'est un fidèle tableau de la situation de ce pays : si vous n'y avisez, la ruine est imminente. Quoi qu'il arrive, cependant, je vous prie d'être assurés que, par la grâce de Dieu, je suis décidé à vivre avec vous ou à mourir avec vous (1). »

Au commencement de 1580, le prince était destiné à éprouver un amer désappointement, et les Provinces à subir une perte grave par la trahison du comte Renneberg, gouverneur de la Frise. Ce jeune seigneur appartenait à la noble maison de Lalain. Il était le frère cadet du comte Antoine Hoogstraaten, le fidèle ami du prince d'Orange. Il avait été élevé dans la famille de son cousin, le comte de Lalain, gouverneur du Hainaut, et l'un de ses oncles, dignitaire de l'Église, lui avait laissé son titre de Renneberg (2). Depuis plus d'un an, on avait quelques soupçons sur sa fidélité. Il était accusé d'avoir négocié avec le duc de Terranova, lors de l'arrivée de ce dernier dans les Pays-Bas (3). Cependant le prince

(1) Bor, t. XV, p. 153-156. Renom de France, t. IV, cap. XXXVII, Ms.
(2) *Ibid.*, p. 276.
(3) *Ibid.*, t. XIV, p. 162, sqq. Meteren, t. X, p. 168. Hoofdt, t. XVI, p. 681.

d'Orange se refusait à croire à ces bruits. Il était lui-même victime de la calomnie, et il restait tendrement attaché au souvenir du frère aîné de Renneberg; il conservait sa confiance à un homme indigne de son affection. Georges de Lalain continua donc à être stathouder de la Frise et du Drenthe, et à occuper Groningue, la capitale de la province.

Les soupçons du public sur son compte ne se réalisèrent que trop. Au mois de novembre 1579, il conclut avec le duc de Terranova un traité formel, d'après lequel il devait recevoir comme récompense « de la vertueuse résolution qu'il avait formée, » la somme de dix mille couronnes comptant, une somme égale au bout de trois mois et une pension annuelle de dix mille florins. En outre sa baronnie de ville devait être érigée en marquisat, et il devait recevoir à la première vacance l'ordre de la Toison d'or. On lui promit de le laisser jouir de outes les fonctions qu'il tenait des États (1).

L'acte de vente, par lequel il promit à un nommé Quislain le Bailly de passer à l'Espagne, fixa les conditions avec l'exactitude technique d'une transaction commerciale. Renneberg se vendit comme on pourrait vendre un couple de bœufs, et ses motifs n'avaient rien de plus noble que ses procédés. « Ne voyez-vous pas, » écrivait-il à un de ses amis particuliers, « que les Nassau pétrissent la pâte dans des vues de grandeur personnelle, et qu'ils se réservent toujours les bons morceaux. Ils veulent être stathouders des principales provinces : pour nous, nous devrons nous contenter de l'Over-Yssel et du Drenthe. Aussi j'ai jugé prudent de

(1) *Réconcil. de Groningen et du comte de Renneberg*, t. I, p. 59, 69, 75 (Archives du roi, à Bruxelles), Ms. Bor, t. II, p. 3, 4.

faire ma paix avec le roi, qui nous assurera de plus grands bénéfices (1). »

La jalousie et l'égoïsme lui avaient donc inspiré une « si vertueuse résolution. » Peut-être cependant y fut-il poussé par un plus noble désir. Il était amoureux de la comtesse Meghen, veuve de Lancelot Berlaymont, et il avait été secrètement convenu que le gouvernement de Sa Majesté emploierait son influence en faveur de son mariage avec la noble veuve. Mais le traité que Renneberg avait conclu avec Quislain le Bailly ne fut pas immédiatement mis à exécution. Au mois de février 1580, le comte de Renneberg reçut la visite de son mauvais génie, en la personne de sa sœur Cornélie de Lalain, femme du baron de Monceau. Elle le supplia de ne pas perdre son âme en continuant à opprimer la sainte Église. Elle fit également appel à son orgueil, et l'exhorta à ne pas se mêler « à de vils tisserands. » Elle était d'avis qu'il se souillerait moins en acceptant le prix d'une infâme trahison. Elle fit briller devant ses yeux la pension, l'argent comptant, le marquisat, le collier de la Toison d'or. Elle lui persuada que la main de la riche veuve serait sa plus belle récompense; mais en cela, il devait être désappointé. La comtesse eut un sort plus brillant et plus amer. Elle épousa un homme d'un rang plus élevé, mais d'un caractère plus méprisable, et qui trahit également la cause de la liberté; elle lui fut entièrement dévouée, bien qu'il fût accusé d'avoir voulu la faire périr, pour être libre de la remplacer par une jeune rivale (2).

L'éloquence perfide de Cornélie de Lalain ne resta

(1) Kluit, *Holl. Staatsreg.*, t. I, p. 176, Note 5.

(2) Meteren, t. X, p. 168. Bor, t. XIV, p. 161. Hoofdt, t. XVIII, p. 423.

pas sans effet, et Renneberg entra en correspondance avec Alexandre de Parme. Il est singulier de voir avec quelle indulgence on jugea sa conduite et son caractère avant et après sa trahison ; il avait quelque chose de très-séduisant. Dans un temps où la plupart des nobles allemands et flamands s'adonnaient à l'ivrognerie ou à la débauche, et où ils étaient célèbres pour leurs manières brutales et leur grossière ignorance (1), le comte de Renneberg passait pour un gentilhomme élégant et accompli. Il avait une grande instruction et possédait un talent remarquable pour la musique et la poésie : c'était un gracieux troubadour et un vaillant chevalier (2). Il était « doux et aimable, » généreux et bienfaisant. Mais il n'avait pas le cœur sincère. Jamais traître ne fut plus aimable, mais il trahit effrontément, à l'heure de sa plus profonde détresse, le pays qui se confiait en lui. Il trahit le grand homme de bien qui comptait sur sa loyauté, quand tout le monde l'avait abandonné (3). La jalousie et l'avidité le poussèrent à commettre une action si noire, mais ses remords et sa fin prématurée vinrent plus tard jeter un voile sur son crime.

Tandis que Cornélie de Lalain était à Groningue, le prince d'Orange était en Hollande. Des lettres interceptées ne laissaient aucun doute sur la culpabilité du comte ; il fut décidé que le prince, alors en route pour Amsterdam, sommerait Renneberg de se rendre auprès de lui. Le comte ne put se résoudre à se trouver en face de Guillaume d'Orange (4). Il sentit qu'il n'oserait

(1) *Archives*, t. VI, VII, *passim*.
(2) Hoofdt, t. XVIII, p. 773.
(3) *Archives*, t. VII, p. 281.
(4) Bor, t. XIV, p. 167.

pas lever les yeux sur lui. Ses plans n'étaient pas mûrs : il aurait fallu dissimuler encore quelque temps, mais comment les cacher à celui dont le regard tranquille « savait pénétrer les actions de tous? » Renneberg comprit qu'il ne pouvait pas tarder, car la présence du prince ferait échouer ses secrets projets.

Le 3 mars 1580, le comte donna un banquet et un bal aux familles considérables de la ville. Pendant le souper, le premier bourgmestre de la ville, nommé Hildebrand, interrogea ouvertement son hôte sur les bruits calomnieux qui circulaient, et ajouta qu'il espérait bien que ces inventions de ses ennemis étaient entièrement fausses. Ainsi pressé, Renneberg prit les deux mains d'Hildebrand dans les siennes, en s'écriant : « Oh ! mon père, pouvez-vous me soupçonner d'un tel crime? Je vous en prie, fiez-vous à moi, et ne craignez rien (1). »

La confiance se rétablit à l'aide de ces paroles, et on se remit à danser, tandis que Renneberg prenait tranquillement ses mesures. Pendant la nuit, tous les principaux patriotes furent saisis dans leurs lits, et conduits en prison, tandis qu'on prévenait tous les secrets adhérents de Renneberg. Avant l'aube, une troupe considérable de bateliers et de vagabonds bien armés, se montra sur la place publique. Ils portaient des torches et des drapeaux : la paisible petite ville se réveilla à leurs cris. Ils s'emparèrent de la place, placèrent en face de l'hôtel de ville des pièces de canon destinées à balayer les rues principales, et construisirent des barricades sur divers points. A la pointe du jour, Renneberg

(1) *Ibid.* Meteren, t. X, p. 169. Hoofdt, t. XVI, p. 682.

parut revêtu de son armure; on remarqua qu'il était pâle comme la mort (1). Il était suivi par trente troupiers, armés, comme lui, de pied en cap. « Suivez-moi, » cria-t-il à la multitude assemblée, « ne m'abandonnez pas aujourd'hui; pour la première fois vous voyez en moi votre stathouder. »

Tandis qu'il parlait, quelques citoyens se frayèrent un chemin à travers la foule, et parlèrent au peuple d'un ton d'autorité : c'étaient évidemment des magistrats qui s'efforçaient d'apaiser le tumulte. Comme ils s'avançaient, un des soldats de Renneberg fit feu sur celui qui marchait le premier, et qui n'était autre que le bourgmestre Hildebrand. Il tomba mort aux pieds du stathouder, de l'homme qui, quelques heures auparavant, l'appelait son père et le suppliait de ne pas concevoir un doute sur son honneur. La mort de ce magistrat estimé de tous causa une émotion générale : Renneberg en profita pour presser ses adhérents de racheter à l'avenir, par leur zèle pour le service du roi, toutes leurs erreurs passées. Quelques jours après, la ville fut réunie au gouvernement espagnol; mais le comte avait été forcé d'accélérer tellement l'exécution de ses projets qu'il ne put entraîner à sa suite toute la province, comme il l'avait espéré. Au contraire, elle lui résista absolument; il se vit bientôt assiégé par les troupes des États, sous les ordres de Barthold Entes, du prince de Hohenlohe et de Philippe-Louis de Nassau, et fut contraint de demander du secours au prince de Parme (2).

(1) Bor. Hoofdt. t. XVI, p. 682. Bor, t. XIV, p. 168.

(2) *Réconcil. Groningen et Renneberg*, t. I, p. 69. Bor, Meteren, Hoofdt. *Apologie d'Orange*, p. 121. *Archives*, t. VII, p. 243-248. Strada, t. III, p. 135, 136. Ed. Reidani, t. II, p. 30.

Le prince d'Orange souffrit amèrement de la trahison de son ami : voyant enfin qu'il ne pouvait en prévenir les fatales conséquences, il reprit la route d'Amsterdam, et arriva bientôt dans cette ville, où il fut reçu avec enthousiasme (1).

(1) Bor, t. XIV, p. 170. Hoofdt, t. XVI, p. 684.

CHAPITRE IX.

Captivité de La Noue. — Cruelles propositions de Philippe. — Siége de Groningue. — Mort de Barthold Entes. — Son caractère. — Hohenlohe commande dans le Nord. — Son insuffisance. — Il est défait à Hardenberg. — Mesquines opérations. — Isolement du prince d'Orange. — Mécontentement et départ du comte Jean. — Remontrance de l'archiduc Matthias. — Ambassade envoyée au duc d'Anjou. — La Hollande et la Zélande offrent la souveraineté au prince d'Orange. — Conquête du Portugal. — Granvelle propose un ban contre le prince. — On le publie. — Analyse de ce document. — Analyse et caractère de l'apologie du prince d'Orange. — Renneberg assiége Steenwyk. — Fausses lettres. — On lève le siége. — Mort de Renneberg. — Établissement d'un nouveau conseil. — La duchesse de Parme se rend dans les Provinces. — Colère d'Alexandre. — Le culte catholique est interdit à Anvers, à Utrecht, et en d'autres lieux. — Déclaration de l'indépendance des Provinces-Unies. — Négociations avec le duc d'Anjou. — Guillaume accepte provisoirement la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. — Les Pays-Bas sont divisés en trois parties. — Pouvoir du prince d'Orange. — Analyse de l'acte d'abjuration. — Nature de la politique des Provinces. — Plan de gouvernement. — Le peuple approuve la conduite tenue par les États. — Départ de l'archiduc Matthias.

La guerre continuait sans ardeur sur divers points. A un combat près d'Ingelmunster, le brave et accompli La Noue fut fait prisonnier (1). La perte fut grande pour les États et pour le prince d'Orange ; car La Noue n'était pas seulement un capitaine plein d'expérience, c'était aussi

(1) Bor, t. XV, p. 194, 195. Hoofdt, t. XVI, p. 690.

un des plus remarquables écrivains de son temps. Sa plume était célèbre comme son épée (1). En vain les États proposèrent au prince de Parme d'échanger La Noue contre le comte d'Egmont, qui avait été fait prisonnier peu de jours auparavant, et contre de Selles qui fut pris bientôt après. Alexandre répondit, d'un ton de mépris, qu'il ne donnerait pas un lion pour deux moutons (2). Les États allèrent jusqu'à offrir d'ajouter à ces deux gentilshommes le brave Champagny; mais cette offre fut également repoussée. Immédiatement après la capture de La Noue, le prince de Parme avait écrit à Philippe que, si le comte d'Egmont, de Selles et plusieurs autres ne s'étaient pas trouvés alors au pouvoir du prince d'Orange, il aurait ordonné son exécution. Il ajoutait qu'il espérait bientôt recevoir les ordres du roi, et qu'en attendant il avait placé le prisonnier dans la forteresse de Limbourg, sous la garde de de Billy (3). Sa Majesté ne donna naturellement aucun ordre, et l'illustre soldat resta pendant cinq ans dans un donjon malsain, plus propre à renfermer un malfaiteur qu'un prisonnier de guerre. Sa prison ne recevait du jour que par une ouverture pratiquée dans le toit, et elle était exposée à la pluie et à toutes les intempéries de la saison. Les rats et les crapauds partageaient ce domicile (4). Ce fut là que François Bras de fer passa cinq ans, lui que tous les Français, catholiques ou huguenots, admiraient pour son génie, sa bravoure et la noblesse de son caractère. Le gouvernement désirait vivement se débarrasser tout

(1) Bentivoglio, t. I, p. 249.
(2) Ed. Reidani, *Ann.*, t. II, p. 39.
(3) Strada, t. III, p. 155, 156. Popelinière, *Hist. des Pays-Bas*.
(4) *La vie de François de La Noue*, p. 267-281. Moïse Amirault.

à fait de lui; mais la captivité d'Egmont et de quelques autres gentilshommes rendait impossible l'exécution de La Noue. Pendant toute la durée de son emprisonnement, sa femme et ses nombreux amis ne cessèrent de proposer son échange ou une rançon considérable (1); mais le prince de Parme ne regardait pas comme un équivalent les prisonniers qui se trouvaient entre les mains des patriotes. Philippe II osa même proposer à La Noue de le mettre en liberté, pourvu qu'auparavant il se *laissât crever les yeux*. Plusieurs lettres de La Noue à sa femme en font foi. Le prisonnier soupirait après la liberté; sa santé dépérissait; il fut sur le point d'accepter cette offre infâme, et discuta même la chose dans ses lettres avec une grande philosophie. Mais sa femme, indignée d'une pareille suggestion, le conjura de s'y refuser, ce qu'il fit. Enfin il fut échangé contre le comte d'Egmont au mois de juin 1585, mais à de très-rigoureuses conditions. Durant sa captivité, il composa non-seulement ses fameux discours politiques et militaires, mais encore plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels se trouvaient des notes sur Plutarque et sur les histoires de Guicciardini (2).

Le siége de Groningue continuait, et le prince de Parme envoya au secours de la ville Martin Schenck, à la tête d'une petite armée. Les troupes des États, commandées par Sonoy, Hohenlohe, Entes et le jeune Guillaume-Louis, fils du comte de Nassau, n'avaient pas encore fait grand mal aux assiégés (3). L'armée des assail-

(1) Amirault, p. 267-298.

(2) *Ibid.*, p. 280, 281, 298. Strada, t. III, p. 156.

(3) Bor, t. XV, p. 203-265. Hoofdt, t. XVI, p. 691 sqq., Meteren, t. X, p. 169, 170.

lants était peu nombreuse et sans grande habileté militaire, bien qu'elle comptât des hommes d'une grande bravoure. Barthold Entes, homme violent et hardi, s'impatientait de la lenteur du siége. Après avoir été longtemps brouillé avec les États, par suite de la disgrâce du comte de La Marck, son ami et son patron, il venait d'être mis à la tête d'un régiment à la place du colonel Ysselstein « renvoyé pour un ou deux homicides. » Le 17 mai, il avait dîné à Rolda, en compagnie du jeune comte de Nassau et de Hohenlohe. Il traversait les tranchées dans un complet état d'ivresse, lorsqu'il rencontra quelques officiers supérieurs, et leur cria qu'ils n'étaient que des enfants, et que dans un moment il leur ferait voir comment on pouvait s'emparer du faubourg de Groningue. On lui répondit que le faubourg était entouré de murs et de fossés, et qu'il n'était possible de le prendre qu'à coups de canon, ou en escaladant les remparts. Il partit d'un grand éclat de rire, et s'élança sur la contrescarpe, en agitant son épée et en brandissant le couvercle d'une jarre de beurre, qu'il avait prise au lieu de son bouclier. Mais à peine avait-il fait quelques pas qu'une balle, partie du faubourg, vint le frapper à la tête, et il tomba mort sans prononcer un seul mot (1).

Ainsi périt un des fondateurs de la république des Pays-Bas, un de ceux qui, dans leur valeur entreprenante, s'étaient emparés en 1572 de la petite ville de Brill, et avaient ainsi posé la première pierre de l'affranchissement des Provinces. Entes était en quelque sorte un type du mauvais parti patriote. Violent, sans foi ni loi, féroce de sa nature, voleur sur terre et pirate sur

(1) Hoofdt, t. XVI, p. 691.

mer, il avait rendu de grands services à la cause de son pays, et lui avait fait beaucoup de mal. Les crimes d'hommes tels que lui, avaient souillé dès le début les espérances de liberté. Né d'une famille respectable, il avait fait ses études dans cette même ville de Groningue où il venait de trouver la mort, et tout jeune encore, il était renommé pour sa vie de désordre et d'aventures. Après avoir mangé son patrimoine, il s'était embarqué, pour se livrer à la piraterie qu'autorisait la lutte avec l'Espagne. De même que beaucoup de seigneurs bien nés et ruinés, l'étudiant tapageur devint un habile corsaire, et s'enrichit probablement aux dépens des amis de son pays aussi bien qu'à ceux de ses ennemis. Il amassa en peu de temps cent mille couronnes, ce qui faisait alors une bonne fortune. Il s'associa à La Marck, lors de la mémorable attaque de Brill, mais il s'y conduisit mal, et prit la fuite lorsque Mondragon fit sa fameuse expédition pour secourir Tergoes (1). Puis il fut emprisonné avec La Marck, pour cause d'insubordination, et pendant son emprisonnement, il dissipa une grande partie de sa fortune. En 1576, après la violation du traité de Gand, il reprit sa vie de pirate, et après y avoir aussi bien réussi qu'autrefois, il fut charmé de prendre sur terre une occupation plus honorable. Nous venons de raconter sa fin tragique. Il laissa une belle fortune, provenant de ses expéditions, ou, comme on disait, de ses prises. Il se lamentait souvent d'avoir été forcé de jeter à la mer une foule de marchands, et parlait sans cesse d'une de ses victimes, qui n'avait jamais voulu aller au fond, et qui pendant de longues années était toujours restée

(1) Meteren, t. X, p. 170.

devant ses yeux, l'épouvantant chaque fois qu'il regardait par-dessus le bord de son vaisseau. Entes était un joueur, un débauché et un pirate, mais il avait été utile à la cause de la liberté, et son nom est « inscrit sur le capitole, » où il souille la pure et noble gloire des autres fondateurs de la république (1).

Le comte Philippe de Hohenlohe, qui se trouvait maintenant entièrement chargé du siége de Groningue et des opérations de la Frise, n'était pas fort supérieur à ce corsaire du Nord. Allié à lafamille de Nassau, et issu d'une des plus nobles maisons d'Allemagne, ce jeune seigneur avait une belle figure et une tournure élégante, mais c'était un ivrogne et un débauché. Il n'avait d'autre titre pour être fait général que sa valeur personnelle, vertu qu'il partageait avec ses plus humbles soldats. Il n'avait jamais appris l'art de la guerre, et n'avait nul désir de l'apprendre. Dévoué à ses plaisirs, il corrompait ceux qu'il commandait, et faisait tort à la cause qu'il servait. Les vrais patriotes s'attendaient à être défaits et humiliés sous un tel chef. « Comment espérer la bénédiction de Dieu », écrivait Albada, « quand on est commandé par un homme qui est plus propre à garder des pourceaux qu'à gouverner des hommes pieux et honorables (2) ? »

L'événement justifia la prophétie. Après avoir fait devant Groningue quelques opérations insignifiantes, Hohenlohe fut appelé dans le voisinage de Coewerden, sur la nouvelle que Martin Schenck s'avançait à la tête d'une force considérable. Le comte se mit en marche le 15

(1) *Ibid.* Bor, t. XV, p. 205. Hoofdt, t. XVI, p. 691. *Archives*, t. VII, p. 370.
(2) *Archives*, t. VII, p. 370. Ed. Reidani, *Ann. Belg*, t. II, p. 24.

juin, à la recherche de l'ennemi. Il le rencontra sur la bruyère de Hardenberg, au plus fort de la chaleur. Les hommes étaient épuisés par leur marche forcée, et ils mouraient de soif, ne pouvant se procurer la moindre goutte d'eau. Les royalistes étaient au contraire tout prêts à combattre ; le résultat de la lutte était facile à prévoir. En une heure, l'armée de Hohenlohe fut anéantie, la population de Coewerden prit la fuite, le siége de Groningue fut levé, Renneberg put reprendre ses opérations sur une plus grande échelle, et le sort de toutes les provinces du nord fut encore incertain (1). Les paysans de la Drenthe et de la Frise se soulevèrent de nouveau. Déjà au commencement de l'année, ils avaient réuni des forces considérables. Ils avaient pris le nom de « désespérés ; » sur leur drapeau on voyait une coquille d'œuf, d'où sortait le jaune, ce qui signifiait qu'après avoir perdu le contenu, ils étaient prêts à combattre pour sauver le contenant : ils se répandaient dans la campagne, brûlant et pillant tout sur leur passage. Deux fois Hohenlohe les avait battus, leur avait tué beaucoup de monde et les avait réduits pour quelque temps à l'impuissance (2). Sa défaite leur rendit de l'audace. Renneberg, toujours disposé à s'enorgueillir dans la prospérité, de même qu'à perdre courage dans les mauvais jours, prit le ton d'un conquérant. Il avait à peine huit mille hommes sous ses ordres (3), mais la faiblesse de ses adversaires faisait sa force. C'était une petite guerre, avec de petits généraux, de petites armées, de petites

(1) Bor, t. XV, p. 207. Meteren, t. X, p. 170, 171. Hoofdt, t. XVI, p. 693, 694. Strada, t. IV, p. 169-172.

(2) Bor, t. XIV, p. 177, 178.

(3) *Ibid.*, t. XV, p. 221.

campagnes et de petits siéges. Le prince d'Orange était forcé de se contenter d'un général comme Hohenlohe. Il était presque seul. « *Donec eris felix*, » disait-il tristement,

Multos numerabis amicos,
Tempora cum erunt nubila, nullus erit (1).

Le départ de son frère Jean vint encore ajouter à ses ennuis.

Le comte avait plié sous le poids des petites misères (2). Son stathoudérat de la Gueldre lui avait causé une foule de tracas, car dans les provinces du nord-est, il n'y avait ni autorité ni subordination. Les magistrats ne pouvaient se faire obéir ni par une armée qu'ils ne payaient pas, ni par un peuple qu'ils ne protégeaient pas. Il y avait des querelles sans fin entre les autorités municipales et provinciales, surtout en ce qui touchait aux contributions et aux dépenses (3). Pendant ces discussions, le pays restait livré sans défense aux efforts de l'armée du prince de Parme, aux menées des mécontents, aux désordres d'une soldatesque mal payée et d'un peuple rebelle et en armes. En vain le comte Jean, qui était plus ardent que le prince, leur adressait des reproches. Le stathouder s'indignait d'avoir à souffrir tant de bassesse et d'insolence. Il reconnaissait facilement son infirmité, et déclarait qu'il ne pouvait accommoder son caractère passionné aux « humores » des habitants. Sa pétulance n'était pas sans motifs. Jamais préteur de province n'eut une plus

(1) *Archives*, t. VII, p. 231.
(2) *Ibid.*, passim ; et en particulier les *Lettres* 929, 930, 931, 932, 974, 1019, et les pages 510-530.
(3) *Ordin. dep. Boek* (an. 1580, 1581), p. 245, sqq. Archives, Ms. de la Haye.

misérable liste civile. « Le boulanger nous a prévenus, » écrivait le comte Jean, au mois de novembre, « que si on ne le paie pas demain, il ne fournira plus de pain. » Les États ne donnèrent pas d'argent pour payer le boulanger. Il en était de même du boucher. « Il arrive souvent », disait le comte dans la même lettre, « que le cuisinier n'a pas de viande à rôtir, si bien que nous allons nous coucher sans souper. » Il logeait dans une baraque à peine achevée, dont le toit n'était pas complet, presque sans meubles, et c'était là qu'il passait souvent sans feu les journées et les nuits d'hiver (1). Certes, la situation n'était pas enviable. A cette misérable parcimonie venaient s'ajouter les querelles des autorités provinciales et les difficultés de tout genre. Peut-on s'étonner que le comte ait enfin perdu courage ? Il était « usé et vieux avant l'âge. » Il avait été accablé d'ennuis, comme si, pour employer son expression familière, « il en avait mangé à pleine cuiller. » Après s'être chargé d'une dette de six cent mille florins qu'il avait dépensés au service des États, et avoir lutté héroïquement contre les angoisses de sa situation, on ne saurait le blâmer sévèrement d'avoir abandonné son poste (2). Les affaires de son comté étaient dans le plus grand désordre. Ses enfants (et ils étaient nombreux) avaient besoin de lui. Son fils aîné, Guillaume-Louis, avait déjà pris les armes, et se montrait digne de sa race. Célèbre pour son intrépide valeur, qui lui avait déjà attiré les réprimandes de son père et les applaudissements de ses camarades, il avait commencé sa longue et glorieuse carrière à Coewerden, où il reçut une blessure grave, qui le fit boiter

(1) *Archives*, t. VII, p. 109, 113, 328, 329.
(2) *Ibid.*, p. 334-487.

pour le restant de ses jours (1). Le comte laissait dans les Pays-Bas un digne représentant de son nom ; il avait le droit de s'éloigner.

En outre sa femme était morte pendant son absence, et ses affaires intérieures réclamaient toute son attention. Cependant il faut avouer que, si le souvenir de la défunte lui était cher, le choix de celle qui pourrait être appelée à la remplacer le préoccupait encore plus. Le digne seigneur avait été miraculeusement dirigé dans ce second choix, avant même que le choix ne parût nécessaire, car avant d'avoir reçu la nouvelle de la mort de sa femme, le comte rêva qu'il épousait en secondes noces la belle Cunégonde, fille de feu l'électeur Palatin; la vision se répéta plusieurs fois. Le lendemain il apprit, à son grand étonnement, qu'il était veuf, et ne douta pas qu'il n'eût reçu de Dieu l'ordre d'épouser la princesse, qu'il n'avait jamais vue (2). Ses amis lui conseillèrent de choisir l'électrice douairière, plutôt que sa fille qui était infiniment plus jeune que lui. Mais après mûre considération, le comte déclara qu'il préférait la jeune fille à la veuve. « J'avoue, » dit-il gravement, « qu'il serait beaucoup plus sage d'épouser la vieille électrice, femme craignant Dieu, pleine de vertu et de piété. En outre, elle a porté la croix, elle sait se conduire, et cela me serait fort précieux. Cependant, comme elle a déjà eu deux maris, qu'elle est assez âgée, *et plus grande que moi*, je préfère positivement sa fille (3). »

Le comte Jean renonça dans le milieu de l'été à son

(1) Bor, t. XV, p. 216. *Archives*, t. VII, p. 382-386. Hoofdt, t. XVII, p. 707.

(2) *Archives*, t. VII, p. 323-361, sqq.

(3) *Ibid.*, p. 525-364, Note.

gouvernement de la Gueldre, et quitta les Pays-Bas dans le courant de l'été, en dépit des remontrances de son frère (1). Tant qu'il restait quelque chose à faire, le prince trouvait qu'on n'avait pas assez fait, et il se désolait de voir son frère abandonner les Provinces au moment de la détresse, ou douter de la puissance de Dieu, parce que son bras était caché par les nuages. « Il faut faire de son mieux, » disait-il, « et croire, quand de tels malheurs surviennent, que Dieu veut nous éprouver. S'il voit que nous ne perdons pas courage, assurément il viendra à notre aide. Si nous avions pensé autrement, nous n'aurions pas ouvert les digues dans une occasion mémorable, car c'était une tentative incertaine, et un grand malheur pour le pauvre peuple. Cependant Dieu a béni notre entreprise. Il nous bénira encore, car son bras n'est pas raccourci (2). »

Le 22 juillet 1580, l'archiduc Matthias, qui savait à quoi s'en tenir sur l'état général des affaires, convoqua à Anvers une réunion de la généralité. Il ne parut pas devant cette assemblée, mais il demanda qu'une députation se rendît chez lui, et il exposa tous ses griefs devant ce comité. Il dit qu'il espérait bien que les États n'allaient pas violer toutes les lois de Dieu et des hommes, et se jeter dans les bras d'un prince étranger. Il leur rappela ce qu'ils devaient à la sainte religion catholique, et à l'illustre maison d'Autriche; puis il appela d'un ton pathétique leur attention sur le pitoyable état de sa maison, et leur demanda de pourvoir au moins au payement de ses domestiques (3).

(1) *Archives*, t. VII, p. 390.
(2) *Ibid.*, p. 316.
(3) Bor, t. XV, p. 212, 213.

Les États généraux répondirent fort courtoisement aux réclamations personnelles de l'archiduc. Quant aux autres questions, ils se montrèrent assez raides, et on pouvait déjà entrevoir, à travers la politesse étudiée de leur langage, la prochaine déclaration de leur indépendance. Ils soutinrent qu'ils ne pouvaient renoncer à leurs négociations avec le duc d'Anjou, puisque le roi d'Espagne était resté sourd à toutes leurs prières, et puisque, grâce aux intrigues de leurs plus cruels ennemis, ils se voyaient entièrement abandonnés par l'empire (1).

Bientôt après une légation spéciale, ayant à sa tête Sainte-Aldegonde, fut envoyée en France pour s'entendre avec le duc d'Anjou, et le 29 septembre 1580, elle conclut avec lui le traité de Plessis-les-Tours, qui fut définitivement ratifié par la convention de Bordeaux, signée le 23 janvier 1581 (2).

Les États de Hollande et de Zélande restèrent absolument étrangers à cette transaction, et s'opposèrent constamment au choix du duc d'Anjou. Depuis le premier jour jusqu'au dernier, ils ne voulurent d'autre maître que le prince d'Orange; ils lui offrirent de nouveau en 1580 la souveraineté de leurs Provinces, mais ce fut encore en vain.

La conquête du Portugal avait amené une diversion dans les affaires des Pays-Bas. Elle ne fut que momentanée. Les Provinces avaient espéré que l'Espagne, préoccupée de la péninsule, ne songerait pas à elles, mais bientôt elles comprirent que les rapides succès du duc d'Albe en Portugal donnaient à son maître une nouvelle force pour opprimer les hérétiques du Nord. Henri, le

(1) Bor, t. XV, p. 212, 213.
(2) *Ibid.*

cardinal-roi, était mort en 1580, après avoir succédé à don Sébastien, ce brillant aventurier, qui avait été tué pendant sa campagne d'Afrique, le 4 août 1578. La lutte qui s'engagea pour la succession du vieux roi fut de courte durée, et au bout de cinquante-huit jours, le bâtard Antonio, seul compétiteur formidable de Philippe, fut entièrement défait, et forcé de se cacher, comme une bête fauve, dans les cavernes des montagnes; sa tête fut mise à prix pour cent mille couronnes (1). Dans le courant de l'année suivante, Philippe se rendit à Lisbonne, comme roi de Portugal. Cette conquête une fois accomplie, il était plus disposé que jamais, à exhaler sa rage contre les Pays-Bas et contre l'homme qu'il regardait comme l'incarnation de la révolte.

Le cardinal Granvelle avait souvent insinué au roi qu'il serait bon de se défaire du prince par l'assassinat. On a vu avec quelle subtilité et quelle patience le prélat savait distiller son venin, jusqu'au jour où il croyait utile d'administrer le poison. Sa haine pour le prince d'Orange était profonde et datait de loin. Il croyait que si un assassin ne pouvait parvenir à atteindre le prince, du moins on pourrait l'éloigner du poste où le retenait son devoir. Il était d'avis de mettre sa tête à prix, et croyait qu'en dirigeant ainsi sur cette illustre victime l'attention de tous les meurtriers du monde, le prince frémirait à la vue des dangers dont il serait environné. « Ce serait de l'argent bien employé, » disait le cardinal, « et comme le prince d'Orange est un *vil poltron*, la peur seule fera l'affaire (2). » Et quelques mois plus tard, il reprenait la question : « Il serait bon d'offrir trente ou

(1) Cabrera, t. XII, cap. XIII, p. 29; t. I, II, V, VI, p. 1095-1139.
(2) *Archives*, t. VII, p. 166.

quarante mille couronnes à tout homme qui nous livrerait le prince, mort ou vif : il est si pusillanime que la seule crainte le fera probablement *mourir de son plein gré* (1). »

Le roi goûta fort l'avis du cardinal, et résolut de lancer un ban contre le prince et de mettre sa tête à prix. « Il sera bon, » écrivit-il au prince de Parme, « de promettre trente mille écus, ou autre telle somme que pourrez aviser, au profit de celui qui le livrera vif ou mort. Par ce moyen on délivrera le pays d'homme si pernicieux (comme dit est) ou du moins on le tiendra en cette crainte, pour par icelle lui ôter le moyen de si librement vaquer à l'exécution de ses desseins (2). »

En conséquence, le fameux ban fut rédigé et daté du 15 mars 1580. Mais il ne fut solennellement publié dans les Pays-Bas qu'au mois de juin de la même année (3).

Cet édit restera le plus durable monument élevé à la mémoire du cardinal Granvelle. On le lira quand tous ses autres papiers d'État et ses travaux, quelque remarquables qu'ils soient, seront tombés dans l'oubli. Ni les panégyriques de ses amis, ni la généreuse magnanimité de ses ennemis, ne pourront enlever de son tombeau cette pierre d'infamie. Philippe II et le cardinal Granvelle mirent à prix la tête de l'homme le plus distingué de son temps, comme s'il avait été une bête féroce, et pour tenter les assassins on promit de les admettre parmi la hautaine noblesse de la cour d'Espagne.

Le ban (4) renfermait un récit préliminaire destiné

(1) *Archives*, t. VII, p. 166.
(2) *Ibid.*, p. 165-170.
(3) Wagenaer, *Vad. Hist.*, t. VII, p. 345, 346.
(4) *Apologie d'Orange*, édition de Sylvius, p. 145-160.

à justifier la conclusion. Il y était fait allusion aux faveurs que le prince avait reçues de Philippe et de son frère, à son ingratitude et à sa dissimulation. Le prince était accusé d'avoir le premier inventé la Requête, la destruction des images, et les prédications publiques. On lui reprochait d'avoir épousé une abbesse, du vivant de sa femme, d'avoir combattu le duc d'Albe et amené le soulèvement de la Hollande, ce qui avait causé les horribles massacres commis par les Espagnols dans cette province. Le prince était accusé d'avoir introduit en Hollande la liberté de conscience, de s'être fait nommer Ruart, d'avoir violé le traité de Gand, d'avoir rendu inutiles les efforts de don Juan, et d'avoir fait échouer par sa perpétuelle méfiance les tentatives des négociateurs de Cologne. On lui reprochait d'avoir organisé, par l'Union d'Utrecht, un nouveau complot; et on déclarait enfin, après une foule de longues phrases et de circonlocutions, qu'il fallait châtier le « misérable hypocrite, » qui avait commis de tels crimes.

« Pour les causes ci-dessus énoncées, » disait en finissant l'auteur du ban, « nous le déclarons traître et mécréant, ennemi de notre personne et de ce pays. Comme tel, nous le bannissons à perpétuité de notre royaume, interdisant à tous nos sujets, quelle que soit leur qualité, de communiquer avec lui, soit ouvertement, soit en secret, et de lui donner à manger, à boire, ou toute autre nécessité de la vie. Nous permettons à tous de lui nuire soit dans ses biens, soit dans sa personne. Nous dénonçons ledit Guillaume de Nassau comme un ennemi de l'espèce humaine, et nous donnons ses biens à tous ceux qui pourront s'en emparer. Et si un de nos sujets ou quelque étranger a le cœur assez généreux

pour nous débarrasser de ce fléau, nous le livrer mort ou vif, ou le tuer, nous lui ferons remettre, aussitôt que la chose sera faite, vingt-cinq mille couronnes en or. *S'il a commis un crime, quelque odieux qu'il puisse être, nous promettons de lui pardonner, et s'il n'est pas déjà noble, nous l'anoblirons en récompense de sa valeur.* »

Tel était le célèbre ban publié contre le prince d'Orange. Le prince y répondit avant la fin de l'année par sa mémorable « Apologie, » l'un des plus précieux documents que possède l'histoire. Jamais défi plus terrible ne fut lancé à un despote. Le roi avait fini par comprendre qu'on ne pouvait ni acheter le prince à prix d'argent, ni le gagner par des raisons d'intérêt personnel, ni le séduire par de royales cajoleries. On prit donc le parti de le terrifier ou de s'en défaire. Le gouvernement savait que le seul moyen d'en finir avec la révolte, c'était « d'en finir avec le prince, » suivant l'avis donné jadis par Antonio Perez. Le masque était jeté. Il était défendu de donner à Guillaume d'Orange du pain, de l'eau, du feu et un abri, il était permis de donner ses trésors au fisc, son cœur à l'assassin, son âme au père du mensonge. La rupture était complète; il était donc juste que le misérable hypocrite répondît à un ban par un ban, et accueillît avec un mépris sublime la dénonciation du roi. Il avait peu mérité, dit-il, le titre d'hypocrite. Lorsqu'il était l'ami du gouvernement, il l'avait souvent averti qu'à force de persécutions et de ruses il marchait à sa ruine. Était-ce de l'hypocrisie? Depuis qu'il était devenu l'ennemi de la cour d'Espagne, il ne s'était pas montré plus hypocrite, à moins que ce ne fût de l'hypocrisie que de prendre ouvertement les armes

contre un gouvernement, de s'emparer de ses places fortes, et de chasser ses armées.

Le rebelle proscrit, fort de sa supériorité morale et même sociale sur l'homme qui prétendait être son maître par droit divin, repoussait toute idée de royauté dans les Pays-Bas. Ce mot pouvait être usité en Castille, à Naples ou dans les Indes, mais les Provinces ne connaissaient pas ce titre. Philippe n'y avait hérité que du pouvoir de duc ou de comte, pouvoir étroitement limité par des constitutions plus anciennes que son droit de naissance. Le prince d'Orange n'était donc pas un rebelle; Philippe n'était pas un monarque légitime. Lors même que le prince aurait été rebelle, il n'aurait pas agi autrement que ne l'avait fait l'ancêtre de Philippe, Albert d'Autriche, qui s'était révolté jadis contre son souverain, l'empereur Adolphe de Nassau, ancêtre de Guillaume. Les liens de fidélité et d'autorité conventionnelle ayant été ainsi rompus, le roi ne pouvait affecter de se croire supérieur par sa naissance à un homme dont la famille occupait déjà un rang illustre quand les Habsbourg n'étaient que de petits gentilshommes suisses, et avait gouverné les Pays-Bas avant qu'on sût le nom de cette maison envahissante.

Mais, quels que fussent les droits héréditaires de Philippe sur les Provinces, il les avait perdus en violant ses serments, en supprimant tyranniquement les chartes du pays, en commettant des crimes qui lui ôtaient toute autorité pour juger ses semblables. Pouvait-on blâmer un peuple de s'être soulevé contre un pouvoir qui avait foulé aux pieds « non pas une fois, mais un million de fois », toutes les lois? Et ce roi débauché, meurtrier et adultère, avait-il le droit d'accuser d'immoralité Guillaume

d'Orange, l'épôux légitime de la vertueuse Charlotte de Bourbon? Le prince exposa avec une saisissante clarté tous les crimes dont il croyait Philippe coupable; puis, après lui avoir ainsi crié aux oreilles : « Voilà ce que tu as fait, » il flétrit d'un seul mot le prêtre debout derrière lui : « Dites-moi, » s'écriait-il, « par l'ordre de qui le cardinal Granvelle a donné du poison à l'empereur Maximilien? Je sais ce que l'empereur m'a dit, et combien il craignait le roi et tous les Espagnols. »

Il tourne en ridicule l'effronterie d'hommes tels que Philippe et Granvelle, qui accusaient les autres de « méfiance, » tandis que c'était là le fond même de leur existence. Il déclare que nul autre sentiment que la méfiance ne pouvait sauver le pays. Il rappelle à Philippe ce que son homonyme de Macédoine, qui n'était qu'un enfant dans l'art de la tyrannie, à côté de lui, avait entendu dire jadis à Démosthène, comment la plus redoutable barrière qu'un peuple libre pût opposer à un tyran, c'était la *méfiance*. Le prince déclara qu'il avait pris dans la « divine *Philippique* » ce mot digne d'un honneur éternel, pour le graver dans le cœur de la nation, et qu'il demandait à Dieu d'être cru par son peuple plus vite que le grand orateur ne l'avait été par la nation qui l'écoutait.

Guillaume parlait avec mépris du procédé par lequel on espérait l'effrayer, disant qu'il manquait de nouveauté et que, depuis longtemps, il savait qu'on cherchait à se défaire de lui par l'assassinat ou par le poison. « Je suis entre les mains de Dieu, » dit Guillaume d'Orange ; « mes biens temporels et ma vie sont depuis longtemps voués à son service. Il en disposera comme il le jugera bon pour sa gloire et pour mon salut. »

Le prince déclarait, au contraire, que, si l'on pouvait

prouver, ou seulement espérer que son absence pût être utile au pays, il était tout prêt à se rendre en exil. « Plût à Dieu, » s'écriait-il en finissant, « que mon bannissement perpétuel, ou même ma mort, pussent vous délivrer de tant de calamités! Qu'un tel bannissement serait consolant, qu'une telle mort serait douce! Pourquoi ai-je exposé mes biens? était-ce pour m'enrichir? Pourquoi ai-je perdu mes frères? était-ce pour en trouver de nouveaux? Pourquoi ai-je laissé mon fils si longtemps prisonnier? pouvez-vous m'en donner un autre? Pourquoi ai-je volontairement couru tant de dangers? Quelle récompense puis-je espérer de mes longs services et de ma ruine terrestre, qui est presque accomplie? Nulle autre que la joie d'avoir, peut-être au prix de ma vie, donné à mon pays la liberté! Si donc vous jugez, mes maîtres, que mon absence ou ma mort puissent vous servir, me voici prêt à vous obéir. Commandez-moi, envoyez-moi à l'extrémité de la terre, je vous obéirai. Je vous offre ma tête; ni prince, ni monarque ne peuvent en disposer, elle n'est qu'à vous. Disposez-en pour votre bien, pour le salut de votre république; mais, si vous croyez que ce que je possède d'expérience ou d'habileté puisse vous être utile, si mes biens et ma vie vous semblent avoir quelque valeur, je vous les offre de nouveau aujourd'hui, à vous et à mon pays (1). »

L'Apologie se terminait par la devise du prince d'Orange: « Je maintiendrai; » devise parfaitement conforme à sa vie et à son caractère. Il y apposa ses armes et sa signature, et, après l'avoir fait traduire dans la plupart des langues modernes, il l'envoya à presque tous les potentats de la chrétienté (1).

(1) *Apologie*, p. 140, 141.

Pendant la fin de l'année 1580 et la moitié de l'année suivante, le siége des hostilités fut surtout dans le nord-est : le prince de Parme attendait de nouvelles troupes et restait inactif. Les opérations étaient mesquines, comme les armées et les généraux. Le comte de Hohenlohe se trouvait en face de Renneberg. Après quelques victoires insignifiantes, ce dernier entreprit le siége de Steenwyk (2), ville peu considérable en elle-même, mais la clef de la province de Drenthe. Sa garnison se composait de six cents soldats et d'un nombre égal de bourgeois exercés au service militaire. Renneberg était suivi de six mille piétons et de douze cents cavaliers; il somma la place de se rendre, mais on ne lui répondit que par un défi. Le capitaine Cornput, qui s'était échappé de Groningue, après avoir vainement averti les citoyens de la trahison que préparait Renneberg, commandait dans Steenwyk. Son courage et sa gaieté soutinrent la population pendant un long siége d'hiver. Lorsque les habitants s'assemblaient dans les rues pour demander qu'on rendît la place avant qu'il fût trop tard, il les traitait « d'oies criardes » qui ne méritaient pas d'être écoutées par des hommes un peu courageux. Il répondait froidement à un boucher qui s'informait de ce qu'on mangerait quand il n'y aurait plus de viande : « Lorsque nous en serons là, coquin, nous commencerons par vous manger; ainsi rentrez chez vous, et soyez sûr que, vous du moins, vous ne mourrez pas d'inanition (3). » Le brave soldat relevait ainsi par ses rudes et simples

(1) *Archives*, t. VII, p. 480. Hoofdt, t. XVII, p. 735.

(2) Bor, t. XV, p. 219-221. Hoofdt, t. XVII, p. 710. Meteren, t. X, p. 176, sqq.

(3) Hoofdt, t. XVII, p. 715. Meteren, t. X, p. 178.

exhortations le courage de la ville assiégée. Mais Renneberg la serrait de près. Il la bombardait avec des boulets rouges, nouvelle invention, introduite cinq ans auparavant au siége de Dantzick par Étienne Bathor, roi de Pologne (1). Un grand nombre de maisons furent consumées, mais Cornput et les citoyens tenaient bon. L'hiver avançait, les secours qu'attendait Renneberg n'arrivaient pas; il essaya si les sarcasmes auraient un meilleur résultat que les boulets rouges. Il envoya un héraut pour savoir si les citoyens avaient déjà mangé tous leurs chevaux; question à laquelle on répondit en montrant sur les coteaux soixante coursiers affamés. Peu de temps après, il envoya aux assiégés une courte lettre, conçue en ces termes :

« *Très-honorables et très-fermes sieurs*, comme, durant la gelée, vous n'avez que peu de besogne dans les tranchées, comme vous ne pouvez passer votre temps à mettre ou à ôter vos bagues, attendu que vous les avez toutes vendues pour payer la solde de vos soldats; comme vous n'avez rien à manger ni à digérer, et que cependant vous avez besoin de penser à quelque chose, je vous envoie la lettre ci-jointe, dans l'espoir qu'elle vous amusera. 15 janvier 1581 (2). »

Cette lettre si amusante était, disait-on, du prince d'Orange au duc d'Anjou; on prétendait l'avoir interceptée. C'était un faux infâme, mais propre à tromper les esprits, dans un temps où les haines politiques et religieuses aveuglaient tout le monde. « En ce qui regarde la religion, » écrivait le prince à son illustre correspondant, « la chose est toute simple. Jamais un prince qui

(1) Meteren, t. X, p. 169. Wagenaer, t. VII, p. 350.
(2) Meteren, t. X, p. 178.

veut faire de grandes choses ne doit considérer la religion ou y avoir égard. Au moyen des garnisons et des forteresses, Votre Altesse pourra facilement rester maîtresse des principales villes de la Flandre et du Brabant, lors même que les citoyens s'y opposeraient. Plus tard, il vous sera facile de les forcer à embrasser la religion qui paraîtra devoir le mieux servir les intérêts de Votre Altesse (1). »

Quelque odieux et cynique que fût le ton de cette lettre, elle circula rapidement. Il y a toujours des natures assez basses et assez brutales pour accepter toutes les calomnies et pour les communiquer à des âmes de la même trempe. Il est peu probable que Renneberg ait ajouté foi à ce document; mais il est naturel qu'il ait pris un malicieux plaisir à répandre ce libelle contre un homme dont il s'était si récemment attiré l'éternel mépris. Rien n'était alors plus commun que les lettres forgées, et l'on faisait circuler au même moment une lettre qu'on disait adressée par le comte lui-même au prince de Parme (2). L'histoire n'a pas à s'occuper de réfuter les calomnies dirigées contre un Renneberg. La prétendue épître du prince d'Orange reçut une si grande publicité que le prince crut devoir la nier formellement dans un appendice à sa fameuse Apologie. Il déclara que, si on pouvait lui apporter la moindre preuve que cette lettre, ou quelque autre du même genre, fût réellement de lui, il quitterait aussitôt les Pays-Bas pour n'y jamais rentrer (3). En dépit de ce démenti public, Renneberg trouva plaisant d'envoyer la

(1) Bor, t. XVI, p. 239-341. *Archives*, t. VII, p. 380.
(2) *Ibid.*, t. XV, p. 211, 212.
(3) *Ibid.*, t. XVI, p. 239.

lettre aux assiégés de Steenwyk : elle ne leur fit que fort peu d'impression. Ils reçurent en même temps la nouvelle qu'il leur arrivait du secours. Au moyen de balles creuses qui contenaient des lettres, on leur annonça que le colonel anglais John Norris, à la tête de six mille hommes de l'armée des États, viendrait bientôt les délivrer; le brave Cornput commenta joyeusement, suivant sa coutume, cette heureuse nouvelle. Un ou deux jours après, on attrapa trois cailles sur la place publique; le commandant profita de cette circonstance pour se livrer à de singulières homélies. Le nombre trois, disait-il, était celui de la sainte Trinité qui venait à leur secours. Le Seigneur avait jadis envoyé des cailles aux Israélites dans le désert. Le nombre trois signifiait trois semaines, et on pouvait être sûr qu'après ce laps de temps le secours promis arriverait. En effet, le 22 février, à la fin de la troisième semaine, Norris réussit à approvisionner la ville; le brave et joyeux Cornput passa pour un véritable prophète, et le comte Renneberg se vit contraint d'abandonner le siége (1).

La vie de ce malheureux seigneur ne fut plus de longue durée. Le 19 juillet ses troupes furent entièrement mises en déroute par Sonoy et Norris : les royalistes fugitifs se replièrent sur Groningue, au moment où leur général recevait les derniers sacrements. Le remords, la honte et le désappointement avaient littéralement miné en lui les sources de la vie. « Sa trahison, » dit un contemporain, « aida à clouer son cercueil, » et sur son lit de mort il déplora amèrement son crime. « Groningue ! Groningue ! » s'écriait-il, « plût au ciel que

(1) Strada, t. IV, p. 172. Meteren, t. X, p. 179. Bor, t. XVI. p. 238. Hoofdt, t. XVII, p. 717, 718.

je n'eusse jamais vu tes murailles ! » Il refusa de voir sa sœur, dont les mauvais conseils combinés avec ses propres passions l'avaient entraîné à trahir son pays, et mourut le 23 juillet 1581, repentant et soumis (1). Après sa mort, on trouva son cœur réduit à la dimension d'une noix : les uns y virent l'effet du poison, les autres le résultat de ses remords ; ses regrets, sa mort prématurée et ses aimables qualités, ont préservé son nom du blâme universel, et bien qu'il se soit souillé pour toujours d'une lâche trahison, on parle de lui plutôt avec pitié qu'avec rancune (2).

De grands changements, destinés à devenir perpétuels, se préparaient dans la condition intérieure des Provinces. L'assemblée des Provinces-Unies, qui s'était tenue à Delft au mois de janvier, avait déjà pris d'importantes mesures. Elle avait établi un grand conseil exécutif. La constitution de ce conseil, qui fut votée le 13 du même mois, contenait dix-huit articles. Le nombre des conseillers était fixé à trente, qui tous devaient être natifs des Pays-Bas : les États de chaque province devaient en choisir un certain nombre. Le conseil devait aviser et consentir aux traités avec les puissances étrangères, mais il ne devait pas porter atteinte aux droits et aux devoirs des États généraux, ni mettre aucun obstacle aux arrangements qu'on pourrait faire avec le duc d'Anjou (3).

Tandis que se construisait cette machine destinée à

(1) Bor, t. XVI, p. 276. Hoofdt, t. XVIII, p. 773. Meteren, t. X, p. 184.

(2) *Rec. Gron. und Renneberg*, t. II, p. 181 (Archives du roi), Bruxelles.

(3) Bor, t. XVI, p. 241-543.

aider les Provinces à se gouverner par elles-mêmes, le roi d'Espagne faisait encore un effort pour reprendre l'autorité qui lui échappait. Philippe était en Portugal, où il préparait son couronnement, presqu'au même instant où il allait être déposé de la souveraineté des Pays-Bas, qui lui avait été vingt-cinq ans auparavant si solennellement conférée à Bruxelles; mais il croyait que, même à une aussi grande distance, il pourrait gouverner les Pays-Bas plus sagement que ne sauraient le faire ceux qui les habitaient, et il avait moins que jamais confiance dans l'habileté de ceux à qui il avait délégué son autorité. Il était à cette époque représenté dans les Provinces par un homme plus énergique que tous ceux qui y avaient jusque-là exercé les fonctions de gouverneur, et cependant il était encore disposé à se méfier d'Alexandre Farnèse, à le tourmenter, et à se mêler de tout. Malgré les nouveaux soucis que lui causait la conquête du Portugal, il tenait à surveiller les plus minutieux détails de l'administration des Provinces. C'était impossible. Mais il n'était pas impossible, en prétendant le faire, d'amener beaucoup de mal. « Il me donne peine que je vois que le roi travaille comme devant, voulant entendre tout et faire tout, » écrivait Granvelle. « Par ce moyen, comme je l'ai dit plusieurs fois, il fait beaucoup moins (1). » En outre, le roi venait de commettre la grave erreur de renvoyer dans les Pays-Bas la duchesse Marguerite de Parme. Il avait la fatuité de croire le souvenir de la duchesse si tendrement chéri dans les Provinces, qu'à son apparition tous les cœurs se rallieraient à elle, et il affectait de ne pas savoir le mécontentement que causait au prince

(1) *Archives*, t. VII, p. 568.

Alexandre une pareille mesure. La chose tourna comme on pouvait s'y attendre. Les habitants des Provinces se montrèrent médiocrement charmés de l'arrivée de leur ancienne régente, mais le prince de Parme fut indigné. Sa mère arriva à Namur au mois d'août 1580, pour se charger de l'administration civile des Provinces (1), tandis que, sur la demande du roi, il conserverait le commandement de l'armée. Il était facile de prévoir qu'Alexandre Farnèse ne serait pas homme à se laisser conduire avec des lisières. Pour peu que Philippe II eût eu de clairvoyance, il aurait compris qu'il était absurde d'enlever les rênes du gouvernement à un homme énergique et résolu, pour les confier à une femme. Pour peu que le roi eût eu l'habitude de réfléchir sur les conséquences de ses actes, il aurait compris tout le scandale que causerait une querelle de préséance entre une telle mère et un tel fils. Marguerite de Parme apprit dès son arrivée qu'Alexandre n'accepterait jamais une autorité ainsi divisée. Tous deux offrirent de se retirer; mais Alexandre annonça péremptoirement qu'il serait seul maître s'il restait. La duchesse se montra aussi docile aux volontés de son fils qu'elle l'avait été à celles du roi lors de son départ, et se sentant incapable d'entreprendre la tâche qui lui était ainsi imposée, elle supplia Philippe de lui permettre de s'éloigner. Granvelle blâmait l'obstacle qu'on avait ainsi apporté à l'administration d'Alexandre; le roi finit par céder. A la fin de l'année 1581, il confirma le prince de Parme dans son gouvernement, tout en demandant à la duchesse de prolonger, en qualité de simple particulière, son séjour dans les Pays-Bas. Elle y

(1) Wagenaer, t. VII, p. 344, 345. Strada, t. III, p. 156.

resta, sous un nom supposé, jusqu'à l'automne de 1581, et reçut enfin du roi la permission de retourner en Italie (1).

Pendant l'été de 1581, l'esprit de persécution qui avait poussé les catholiques à infliger de si cruelles tortures aux réformés des Pays-Bas, excita à leur tour les protestants à se venger de leurs adversaires par des actes publics. On publia à Anvers, à Utrecht et dans différentes villes de Hollande, des édits qui suspendaient l'exercice du culte catholique. Ces édits étaient bien loin d'égaler en cruauté les mémorables placards qui condamnaient des milliers de réformés à périr par la hache, par la corde, ou par le feu, mais il était douloureux de voir les opprimés se faire à leur tour oppresseurs. Ces mesures violentes leur étaient inspirées par le zèle bruyant de certains moines dominicains de Bruxelles, dont les discours extravagants enflammaient le zèle insensé des catholiques (2). Les autorités de la ville crurent nécessaire de suspendre par une proclamation l'exercice public de l'ancienne religion, et elles donnèrent comme principal motif de cette mesure, les jongleries choquantes qui abusaient les âmes simples. Les magistrats firent en particulier allusion aux miracles qu'on prétendait faire, au moyen des reliques, des morceaux de la vraie croix, des ossements de saints, et de la sueur des statues. Ils déclarèrent qu'on montrait des morceaux de latte au lieu de fragments de la croix; que c'étaient des os de singes et de chiens qu'on faisait adorer aux fidèles, et qu'on versait de l'huile par de petits trous

(1) Strada, t. III, p. 156-165. Wagenaer, t. VII, p. 344. Meteren, t. X, p. 174.

(2) Bor, t. XVI, p. 260.

pratiqués dans la tête des statues, pour faire croire à leur miraculeuse sueur. « Il était nécessaire, » dirent-ils, « pour éviter le tumulte et peut-être même l'effusion de sang à laquelle pourrait donner lieu une telle charlatanerie, de suspendre l'exercice du culte catholique romain, jusqu'à ce que la complète tranquillité fût rétablie dans le pays (1). » Des causes semblables amenèrent dans d'autres villes de semblables proclamations. Le prince d'Orange déplora l'esprit d'intolérance qui animait des hommes jadis victimes de ce même esprit, mais à cette époque il n'était pas possible de le dominer entièrement.

Un changement de la plus haute importance se préparait alors dans la situation de Guillaume; les Provinces allaient prendre une décision capitale. Le 26 juillet 1581, après de longues délibérations, les Provinces-Unies, assemblées à la Haye, déclarèrent solennellement leur indépendance, et annulèrent leur serment de fidélité envers Philippe II (2).

Cet acte s'accomplit avec toute la gravité qu'il méritait; il divisa profondément le pays, mais c'était un mal inévitable. Le prince avait fait tout ce que pouvait faire un homme pour unir les Pays-Bas en un seul corps politique, et peut-être, s'il avait eu un peu plus d'ambition personnelle, aurait-il pu y parvenir. Les dix-sept provinces auraient accepté sa domination, mais elles ne voulaient se soumettre à aucun autre souverain. La Providence ne voulut pas qu'après sa longue agonie, le pays donnât naissance à une seule république. Les Pro-

(1) Bor, t. XIV, p. 260, 261.
(2) *Ibid.*, t. XVI, p. 276. Meteren, t. X, p. 187. Strada, t. IV, p. 178, sqq.

vinces wallonnes s'étaient déjà retirées de l'alliance, malgré les prières du prince d'Orange. Après une longue négociation avec le duc d'Anjou, les autres Pays-Bas avaient fini par accepter la suprématie du duc d'Anjou, mais la Hollande et la Zélande restaient toujours étrangères à cette mesure. Elles usèrent d'un procédé assez anormal, et envoyèrent des députés aux conférences, mais tout en déclarant expressément qu'elles ne se soumettraient jamais à la domination du duc d'Anjou. Elles voulaient bien contracter avec lui et avec les autres provinces qu'il allait gouverner, une ligue durable et solide, mais elles avaient déjà choisi leur chef. Le prince d'Orange pouvait seul être leur seigneur et maître. Son désintéressement était la seule raison qui l'eût jusque-là éloigné de cette dignité. Il avait toujours espéré que toutes les Provinces finiraient par accepter le duc d'Anjou pour leur souverain, à des conditions qui feraient des Pays-Bas une nation libre sous un chef héréditaire, et dans cet espoir, il avait constamment refusé d'accéder aux vœux des Provinces septentrionales. En réalité, il était maître de presque toute la population des Pays-Bas. Déjà, à l'assemblée qui avait eu lieu en avril 1580, les États de Hollande lui avaient formellement demandé d'accepter la souveraineté, avec le titre de comte de Hollande et de Zélande auquel Philippe n'avait plus droit (1). Il s'y était refusé, et on avait assez bien gardé le secret. Mais les négociations avec le duc d'Anjou ayant suivi leur cours et la déchéance de Philippe devenant chaque jour plus imminente, on sollicita de nouveau le prince de consentir à l'offre qui lui était faite. Il était

(1) *Archives*, t. VII, p. 307. Kluit, *Holl. Staatsreg*, t. I, p. 308, Note 12. Bor, t. XV, p. 182-186.

évident que les provinces du Nord étaient résolues à l'avoir à leur tête et à refuser leur obéissance au duc d'Anjou; on ne pouvait pas non plus retarder la déclaration d'indépendance; le prince d'Orange accepta donc à regret et provisoirement le pouvoir suprême en Hollande et en Zélande. Le 24 juillet 1581, l'acte solennel par lequel il y consentit fut définitivement rédigé, et deux jours après, les Provinces décrétèrent leur acte d'abjuration (1). Six mois auparavant le duc d'Anjou avait accepté la souveraineté des autres Provinces-Unies.

Les Pays-Bas étaient donc coupés en trois : les Provinces réconciliées, les Provinces-Unies gouvernées par le duc d'Anjou, et les Provinces septentrionales sous l'autorité du prince d'Orange : ces dernières formaient le germe de la république future. La constitution qui donnait la souveraineté au duc d'Anjou, ne lui accordait en réalité qu'un pouvoir nominal. Toute la force restait entre les mains des représentants des Provinces; nous en parlerons plus longuement, en racontant la prise de possession du duc. Pour le moment, ce qu'il importe de bien comprendre, c'est la position relative du prince et des Provinces septentrionales; nous exposerons ensuite en peu de mots la déclaration d'indépendance des Pays-Bas.

Le 29 mars 1580, l'assemblée des États de Hollande et de Zélande déclara qu'elle ne se prêterait jamais à une négociation avec le roi d'Espagne, tant qu'on prendrait sa souveraineté pour base de l'arrangement. Par la même résolution, les États déclarèrent que, dans tous les actes publics, on substituerait à l'avenir au nom et au sceau

(1) Bor, t. XV, p. 185, 186.

du roi, le nom et le sceau du prince d'Orange. Presque au même moment, les États d'Utrecht votèrent la même mesure. Ces offres ayant été rejetées par Guillaume, l'affaire resta secrète (1). Le 5 juillet 1581, « les chevaliers, les nobles et les villes de Hollande et de Zélande, conjurèrent de nouveau solennellement le prince d'accepter la complète autorité, comme souverain et chef du pays, *aussi longtemps que durerait la guerre* (2). Les États n'insérèrent que *fort à regret* cette clause qui limitait la durée des pouvoirs du prince; mais on savait qu'il n'accepterait la souveraineté qu'à cette seule condition (3). » Par le même acte, les États conférèrent au prince d'Orange tout pouvoir pour commander par terre et par mer, pour nommer tous les officiers militaires et pour conduire les opérations sans consulter qui que ce fût. De même, le prince avait le droit de choisir tous les officiers civils et judiciaires : il était revêtu de l'autorité suprême, pouvait faire justice et faire grâce, et était chargé de maintenir l'exercice de la seule religion réformée évangélique, sans cependant permettre qu'on s'ingérât de la conscience ou des affaires d'autrui, ni qu'on fit aucun tort à un individu quelconque, à cause de sa religion (4). »

Guillaume d'Orange accepta enfin, par un acte solennel daté de la Haye le 5 juillet 1581, la souveraineté qui lui était offerte d'une manière si pressante pour un temps limité (5). Du reste, ce nouveau contrat n'ajoutait

(1) Bor, t. XV, p. 181-182.
(2) *Ibid.*, p. 184, 185.
(3) *Ibid.* Kluit, *Holl. Staatsreg.* t. I, p. 213, sqq. *Archives*, t. VII, p. 301-309.
(4) Bor, t. XV, p. 183, 184
(5) *Ibid.*

rien au pouvoir que possédait déjà Guillaume. Ce n'était que la continuation formelle des fonctions qu'il exerçait depuis 1576 comme stathouder du roi; mais la différence était grande, si l'on allait au fond des choses. Le nom du roi était effacé, sa souveraineté était abolie, et le rebelle proscrit exerçait à sa place et en son propre nom, l'autorité suprême. *La clause qui limitait la durée de ses pouvoirs fut bientôt rappelée secrètement par les États, à l'insu du prince d'Orange* (1). Ils étaient résolus à garder le prince pour leur souverain pendant toute sa vie.

Le 24 juillet, le prince et les États échangèrent des serments d'allégeance et de fidélité. Les États déclarèrent, comme représentants des Provinces, que le roi d'Espagne ayant, contrairement à son serment comme comte de Hollande et de Zélande, cherché à réduire ces provinces à un esclavage éternel, au lieu de les protéger, elles se trouvaient dans la nécessité de l'abandonner. En conséquence, ils proclamèrent que tous les habitants étaient déliés de leur serment d'allégeance, et jurèrent, au nom de la population, de rester fidèles au prince d'Orange, revêtu à l'avenir de l'autorité suprême (2).

Deux jours après, le 26 juillet 1581, les députés des Provinces-Unies, alors assemblés à la Haye, firent solennellement leur déclaration d'indépendance. Elle reçut le nom d'*acte d'abjuration* (3). Cet acte déposait Philippe de sa souveraineté, mais sans introduire une nouvelle forme de gouvernement, car les Provinces-Unies n'étaient pas encore en état de se passer d'un chef héré-

(1) Kluit, t. I, p. 213, 214.
(2) Bor, t. XV, p. 185, 186.
(3) *Ibid.*, t. XVI, p. 276-280. Meteren, t. X, p. 187-190. Hoofdt, t. I, p. 198-280.

ditaire. Malheureusement elles en avaient choisi un très-mauvais pour les gouverner à la place de Philippe, tandis que les Provinces septentrionales avaient été assez heureuses et assez sages pour placer à leur tête le père de leur pays.

Le document par lequel les Provinces proclamèrent leur indépendance ne fut pas le plus heureux de leurs papiers d'État. Il était trop technique, trop prolixe, trop rempli de la phraséologie habituelle aux documents légaux. Au fond, cela n'avait pas grande importance. Les habitants des Pays-Bas préféraient, comme les patriotes américains du dix-huitième siècle, la précision la plus minutieuse aux pompeuses déclamations. Ils voulurent conduire leur révolte d'après la loi. Mais, ils avaient beau envelopper l'esprit de liberté sous des formes de convention, il reparaissait à chaque instant dans sa glorieuse énergie.

Dès le début de l'acte d'abjuration, les pères de la république établirent quelques grandes vérités qui, à cette époque, étaient regardées comme des blasphèmes par la plus grande partie du monde chrétien. « Tous les hommes reconnaissent, » disait le préambule, « que les princes sont choisis par Dieu pour chérir leurs sujets, comme un berger veille sur son troupeau. Quand donc le prince ne remplit pas son devoir de protecteur ; quand il opprime ses sujets, qu'il détruit leurs antiques libertés et qu'il les traite comme des esclaves, on doit le considérer, non comme un prince, mais comme un tyran. En conséquence, les États du pays peuvent légalement et raisonnablement le déposer et en élire un autre à sa place (1). »

(1) *Acte d'abjuration.*

Après avoir exposé ces maximes, les États en firent l'application à leur propre cas, et certainement jamais nation n'eut plus de motifs de se soulever contre un gouvernement. Les États parcoururent l'histoire des vingt-cinq dernières années, accumulant patiemment contre Philippe II une série d'accusations, dont la moindre aurait suffi à le faire détrôner ; sans passion et sans exagération, ils dirent leurs griefs au monde entier. Le tableau n'était pas trop chargé. Au contraire, c'était plutôt une peinture affaiblie des monstrueuses iniquités qui s'exerçaient depuis si longtemps contre eux. Leur récit était sincère et consciencieux. Ils parlèrent de la résolution prise, au début, par le roi, de faire gouverner les Pays-Bas, non par des hommes du pays, mais par des Espagnols ; de les traiter, non comme des pays constitutionnels, mais comme des provinces conquises ; de regarder les habitants, non comme des sujets, mais comme des ennemis ; et, par-dessus tout, de substituer à leur ancienne liberté l'inquisition espagnole. Ils firent remarquer que le premier pas important, fait dans cette voie, avait été la création des nouveaux évêchés, avec leur bataillon d'inquisiteurs (1).

Les États firent ensuite allusion à la mémorable Pétition, à la mission de Bergues et de Montigny ; à la façon dont Philippe les avait fait emprisonner et disparaître, en violation de toutes les lois, même de celles qu'avaient toujours respectées les princes les plus cruels et les plus tyranniques (2). Ils esquissèrent l'histoire de l'administration du duc d'Albe et rappelèrent comment il avait séduit les nobles par de fausses promesses, pour les

(1) *Acte d'abjuration.*
(2) *Ibid.*

livrer ensuite au bourreau; comment il avait mis à mort, exilé, confisqué; comment il avait construit des citadelles destinées à dompter le peuple, et mis sur les Provinces d'énormes impôts; ils rappelèrent le conseil de sang et ses exploits; et les malheurs horribles qu'avait causés le duc d'Albe pendant les sept années qu'il avait employées à pendre et à brûler, à bannir et à piller. Ils déclarèrent que le grand commandant avait été envoyé, non pour améliorer la situation du pays, mais pour continuer par des moyens plus secrets la même tyrannie. Ils parlèrent de l'horrible soulèvement qui avait éclaté après sa mort, de la furie d'Anvers, de l'approbation formelle donnée à ce grand crime par le roi, qui avait été jusqu'à promettre de récompenser les criminels. Ils firent allusion à don Juan d'Autriche et à sa duplicité, à sa prétendue confirmation du traité de Gand, à ses efforts pour diviser les Provinces, à la politique d'Escovedo, aux intrigues qui avaient eu lieu entre l'Espagne et les régiments allemands. Ils dirent un mot des négociations de Cologne et des efforts infructueux faits en cette occasion par les patriotes pour obtenir la liberté de conscience, pendant que les royalistes ne songeaient qu'à persécuter et à diviser la nation. Enfin, ils commentèrent avec douleur et indignation cette dernière mesure qui était venue mettre le comble à la tyrannie, le ban lancé contre le prince d'Orange.

Ce récit achevé, les États déclaraient qu'ils avaient le droit d'abandonner un souverain qui les avait abandonnés depuis plus de vingt ans. Résolus à obéir aux lois de la nature, à maintenir les droits, les chartes et les libertés de leur patrie, et à sortir de l'esclavage où les tenaient les Espagnols, ils faisaient connaître au monde

entier que le roi d'Espagne était par eux déposé de la souveraineté, et qu'à l'avenir ils ne reconnaîtraient plus ni son titre ni sa juridiction. Trois jours après, le 29 juillet, l'assemblée adopta une formule, par laquelle tous les habitants des Provinces devaient signifier leur abjuration (1).

Ce fut ainsi que les Provinces-Unies secouèrent le joug de l'Espagne, et établirent *ipso facto* une république qui devait fleurir pendant deux siècles. Ce résultat ne fut cependant pas parfaitement prévu par le congrès qui déposa Philippe : les pères de la république des Pays-Bas ne songèrent pas à changer la forme du gouvernement; ils ne s'occupèrent pas à régler les rapports de l'aristocratie et de la démocratie (2). De même que les Américains qui proclamèrent l'indépendance de leur pays, les patriotes des Pays-Bas voulurent d'abord conserver, et non détruire; mais ils ne cherchèrent pas, comme les Américains, à réclamer pour l'humanité des libertés théoriques; ils ne proclamèrent pas la doctrine de la souveraineté populaire; ils insistèrent seulement pour qu'on exécutât des contrats existants, qui avaient été signés et acceptés par une succession de souverains. Ils agirent d'après le principe que les gouvernements sont institués pour le bien des gouvernés, conformément aux lois de la raison et de la justice; ils examinèrent les faits à cette divine lumière, et virent qu'ils avaient le droit de changer de souverain. Ils ne se refusaient nullement à être gouvernés. Ils étaient satisfaits de leurs institutions historiques, et ils aimaient le mélange de souveraineté héréditaire et de représen-

(1) Bor, t. XVI, p. 280.
(2) Kluit, t. I, p. 199.

tation populaire, auquel ils étaient depuis longtemps accoutumés. Ils ne prétendaient pas créer une constitution *à priori*. Philippe avait violé les lois de la raison et les statuts du pays; on le déposait, pour élire à sa place un nouveau chef de l'État. C'était la souveraineté populaire en fait, mais non en paroles. On ne pouvait justifier légalement la déposition et l'élection qu'en admettant le droit qu'a le peuple de déposer et d'élire; cependant, dans leur déclaration d'indépendance, les Provinces parlaient du droit divin des rois, tout en détrônant, par le droit populaire, leur propre souverain!

De même, dans les instructions données par les États aux envoyés qu'ils chargèrent un an plus tard de justifier l'abjuration devant la diète impériale tenue à Augsbourg (1), on établit hautement le droit qu'a le peuple d'élire ou de déposer le souverain, tout en parlant des rois comme « des élus de Dieu. » Il est vrai qu'on les déclarait en même temps « les élus du peuple, » ce qui était peut-être pour les plus hardis démocrates de cette époque la façon la plus exacte d'adhérer à la maxime : *Vox populi, vox Dei*. Si les États avaient voulu suivre une marche plus démocratique, ils auraient échoué dans leurs projets. Les dangereuses folies d'Imbize, de Ryhove et de plusieurs autres démagogues, les absurdes théories de ce qu'ils nommaient le républicanisme grec, romain et helvétique, avaient fait assez de tort à la cause de la liberté, et préparé le retour du despotisme royal. Les sénateurs assemblés à la Haye donnèrent des instructions plus modérées à leurs délégués. Ils leur enjoignirent de déclarer que le roi était tenu d'exécuter

(1) Bor, t. XVII, p. 324-327.

implicitement son contrat, attendu qu'il était aussi littéral que pourrait l'être le bail d'une ferme. Ils devaient soutenir que la maison d'Autriche n'était entrée en possession des dix-sept provinces qu'à des conditions expresses, et que si elle manquait à une seule de ces conditions, il était convenu qu'elle serait aussitôt dépossédée. C'était une question de loi et de fait, non de droit royal ou populaire. Ils devaient affirmer non-seulement que le contrat avait été violé, mais encore que le fondement de justice éternelle sur lequel il reposait, avait été également sapé. Il était temps de revendiquer à la fois les chartes écrites et les principes généraux. « *Dieu n'a donné à aucun mortel la puissance absolue, pour faire sa volonté contre toute loi et contre toute raison,* » disait Sainte-Aldegonde (1). « Les contrats que le roi a rompus ne sont point des fantaisies de pédants, » disaient les États, « ce sont des lois gravées par la nature dans le cœur de l'humanité, et que les princes comme les peuples acceptent formellement (2). » Les lois qui conféraient aux citoyens le droit de n'être ni emprisonnés arbitrairement ni jugés en dehors de leur province, celles qui interdisaient la nomination des étrangers aux fonctions importantes, celles qui ne permettaient qu'au corps représentatif de taxer la population, celles qui défendaient au souverain de se mêler de la foi religieuse de ses sujets, avaient été anéanties par des tribunaux sanguinaires, où des juges à moitié endormis condamnaient au bûcher, à l'échafaud, à l'excommunication, à la confiscation, ou au bannissement des milliers d'individus, sans leur donner la permission de dire un seul mot pour se défendre; en pré-

(1) *Archives*, t. VII, p. 277.
(2) Bor, t. XVII, p. 324-327.

sence de tels faits et dans un temps où l'épée du bourreau était devenue le seul symbole de la justice, les Provinces pouvaient dire sans exagération que les plaintes des habitants des Pays-Bas n'étaient pas des « fantaisies de pédants, » et que le roi n'était plus le dispensateur de la justice de Dieu.

Les habitants des Provinces alléguaient des faits. Ils possédaient un corps de lois, monument de leur progrès national, et qui leur assurait une aussi large part de liberté qu'en possédât alors aucune nation au monde. Sans doute, leurs institutions pouvaient encore beaucoup s'améliorer, mais il était naturel qu'ils fussent peu disposés à changer leur condition contre la servitude des « Maures ou des Indiens. »

Cependant leur amour instinctif de la liberté politique n'aurait peut-être pas suffi à les soutenir dans ce long combat, et ils n'auraient peut-être pas rompu les liens qui les unissaient à la couronne d'Espagne, s'il n'était venu s'y ajouter la passion pour la liberté religieuse, qui animait une si grande partie de la population. Quelque hardiment que les États des Pays-Bas eussent établi leurs maximes politiques, la querelle aurait peut-être pu s'apaiser, si la question religieuse avait admis une solution pacifique. Mais la bigoterie de Philippe allait jusqu'à la frénésie, et les réformés des Pays-Bas étaient tout prêts, suivant leur propre expression, « à mourir de mille morts, » plutôt qu'à abandonner leur foi. Cependant, dans l'acte d'abjuration, on crut nécessaire de ne blesser aucune classe de la population, et de n'enregistrer que des principes auxquels les catholiques éclairés ne pussent pas faire objection. Tous les partis détestaient l'Inquisition, et ce fut toujours la haine contre cette in-

stitution qu'on mit en avant comme la principale cause de la déposition du monarque. « Sous prétexte de maintenir la religion catholique, » disaient les États, « le roi a cherché par de mauvais moyens à mettre en vigueur toute la puissance des placards et de l'Inquisition, *qui sont la première* et véritable cause de toutes nos misères (1). »

Sans attaquer en rien la foi catholique romaine, les auteurs du grand acte par lequel Philippe fut à jamais expulsé des Pays-Bas, montrèrent assez clairement que la persécution religieuse les avait enfin poussés à bout. Mais, en même temps, ils voulurent, pour se concilier toutes les classes de la nation, mettre surtout en lumière les causes politiques du mécontentement, et n'employer sur la question religieuse que des expressions fort modérées (2).

Tel fut l'esprit qui anima les Provinces dans cette grande occasion. Voyons maintenant quels furent les hommes qui signèrent un document si important. En quel nom et de quelle autorité agirent-ils contre leur souverain? Les signataires de la déclaration d'indépendance agirent au nom et par l'autorité du peuple des Pays-Bas. Les États étaient les représentants constitutionnels du peuple. Les hommes politiques avaient découvert, par la simple analyse des faits, que Philippe avait légalement perdu ses droits de souveraineté; ils n'hésitèrent pas à le déclarer; ils virent que toute la force du gouvernement résidait, non dans la masse de la population, mais dans le corps représentatif choisi par le peuple. En conséquence, les États des diverses pro-

(1) Bor, t. XVII, p. 304-307. — *Ibid.*, t. XV, p. 188.
(2) *Archives*, t. VII, p. 588.

vinces, qui se composaient de chevaliers, de nobles et de bourgeois, envoyèrent leurs députés à l'assemblée générale de la Haye, qui proclama le décret d'abjuration. Personne n'eut l'idée de convoquer le peuple en assemblées primaires : il n'aurait, du reste, pas compris à cette époque le but d'une pareille convocation. La population était accoutumée à l'action des États, et ces corps représentaient un nombre de capacités politiques égal à tout ce qu'on pouvait attendre d'assemblées choisies au seizième siècle d'après des principes généraux. L'heure d'une analyse plus complète du contrat social n'était pas encore venue. Philippe fut déposé justement, légalement, dans les formes : justement, parce qu'il devenait nécessaire de déposer un monarque qui était résolu, non-seulement à opprimer, mais à exterminer son peuple ; légalement, parce qu'il avait constamment violé la constitution qu'il avait juré d'observer ; dans les formes, puisque l'acte qui lui enleva le pouvoir se fit au nom du peuple, et par le moyen d'une assemblée qui représentait la nation.

Quelle fut la condition de la nation, lorsque cette grande mesure eut été prise? Elle resta, pour ainsi dire, en possession de sa souveraineté, la partageant en deux parties, pour l'offrir, ainsi divisée, à deux personnes différentes. Le prince d'Orange avait accepté à regret la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. On avait offert au duc d'Anjou la souveraineté des Provinces-Unies, mais la négociation n'était pas encore ratifiée. Il y eut donc trois actes : une déposition de souverain, puis deux élections différentes de chefs héréditaires : ces deux élections furent faites de la même manière, mais séparément, par les États des Provinces-Unies et par ceux de la Hollande et de la Zélande. Les communautés, les compagnies de

milice et les corporations des villes étaient réellement représentées par les magistrats et les conseils des cités ; les paysans étaient soi-disant représentés par les chevaliers et par les nobles; l'acte d'abjuration et les élections ne furent donc soumis à l'avance à la ratification d'aucune de ces classes. Mais tout le peuple y acquiesça après coup, et prêta serment de fidélité aux nouveaux élus : tous consentirent aux grandes choses que venaient d'accomplir leurs représentants (1).

La république s'établit sans que le peuple ou ses meneurs en eussent formé le projet. La Providence ne permit pas que cette contrée si riche, si intelligente, si puissante, si pleine de villes laborieuses, si peuplée d'une race énergique et active, devînt un seul grand État, libre et prospère. L'ambition factieuse de quelques seigneurs, la vénalité cynique d'un grand nombre de nobles, la frénésie des démocrates, l'esprit d'intolérance religieuse, le génie politique et militaire d'Alexandre Farnèse, l'abnégation exagérée et la fin tragique de Guillaume d'Orange, amenèrent la désunion de ces provinces florissantes.

Le peu d'ambition personnelle de Guillaume le Taciturne fit peut-être un tort sérieux à son pays. Il croyait qu'il fallait un seul chef pour gouverner les Provinces-Unies; il aurait pu le devenir, mais il s'y refusa constamment; et cependant on l'a longtemps traité de conspiratèur et d'intrigant égoïste. « Il me semble, » disait-il une fois avec une vérité poignante, « que je suis né en cette mauvaise planète que tout ce que je fais est mal interprété (2) ». Le peuple l'adorait, et l'aurait élu avec

(1) Kluit, t. I, p. 247-250.
(2) *Archives*, t. VII, p. 387.

enthousiasme (1). « Ces provinces, » disait Jean de Nassau, « ne souscrivent qu'avec peine à l'arrangement conclu avec le duc d'Alençon. La majorité est bien plus disposée à *élire le prince, et le supplie sans relâche d'y consentir*. Mais Sa Grâce s'y refuse absolument; non qu'il craigne d'être par là entraîné à perdre ses biens, ou à courir de plus grands dangers; au contraire, s'il ne considérait que les intérêts de sa race ou la grandeur de sa maison, il pourrait y gagner de l'honneur, de l'or, du profit et toutes sortes de prospérités. *Il refuse uniquement pour qu'on ne puisse pas dire qu'au lieu de chercher à donner la liberté de conscience à ce pays, il a voulu s'acquérir un royaume et travailler dans son intérêt personnel.* En outre, il croit que l'alliance avec la France sera plus utile au pays et à la chrétienté que tous les traités de paix qu'on pourrait conclure avec l'Espagne, plus utile même que sa propre souveraineté (2). »

Les malheureuses négociations avec le duc d'Anjou se poursuivirent donc; le comte Jean y était plus opposé que personne. En même temps le prince se chargea provisoirement, sur les pressantes sollicitations des États généraux, du gouvernement des Provinces-Unies(3). L'archiduc Matthias se vit ainsi dépossédé de ses fonctions, et partit au mois d'octobre après avoir pris congé des États (4). Il avait été appelé dans les Provinces, lorsqu'il sortait à peine de l'adolescence, par une faction qui voulait se servir de lui comme d'une arme contre le

(1) Bor, t. XIX, p. 455. Van der Vynckt, t. III, p. 73.
(2) *Archives*, t. VII, p. 332, 333.
(3) *Ibid.*, t. VII, p. 589.
(4) Bor, t. XVI, p. 282. Meteren, t. X, p. 190. Wagenaer, t. VII, p. 414, 415.

prince d'Orange : il se résigna, au contraire, à devenir l'instrument de ce grand politique. Durant tout son séjour, il ne joua absolument aucun rôle, et il expia par bien des mortifications et des larmes de dépit la puérile ambition qui l'avait amené dans les Pays-Bas. Il eut tout le temps de se repentir de la folle précipitation avec laquelle il avait quitté Vienne pour accourir à Bruxelles. Cependant, dans un pays où la bassesse, la cruauté et la trahison se rencontraient si souvent chez les hommes les plus haut placés, on doit rendre à l'archiduc Matthias la justice de dire qu'il ne fut ni bas, ni cruel, ni traître (1). Les États lui votèrent, au moment de son départ, une pension annuelle de cinquante mille guldens (2), qui ne lui fut probablement pas payée avec une régularité exemplaire (3).

(1) *Nederl. Hist.*, t. X, p. 190. Wagenaer, t. VII, p. 414.
(2) Bor, t. XVI, p. 282. Meteren, Hoofdt, Wagenaer, *ubi sup.*
(3) Wagenaer, t. VII, p. 414, 415. *Archives*, t. VII, p. 588.

CHAPITRE X.

Motifs de l'élection du duc d'Anjou.— *Commoda* et *incommoda*.— Vues du prince d'Orange. — Opinions de la cour de France. — Le duc d'Anjou délivre Cambrai. — Le prince de Parme assiége Tournai. — Courageuse défense de la princesse d'Espinoy. — Honorable capitulation. — Le duc d'Anjou fait sa cour à la reine Élisabeth. — Il se rend dans les Pays-Bas. — Portrait du duc d'Anjou. — Réjouissances publiques à Flessingue. — Entrée du duc à Anvers. — Il souscrit aux conditions qui lui sont faites. — Attentat contre la vie du prince d'Orange. — On saisit les papiers de l'assassin. — Confession de Venero. — Gaspar Anastro. — Il s'échappe. — Dangereuse situation du prince. — Sa guérison. — Mort de la princesse. — Joie prématurée du prince de Parme. — Nouvelles négociations avec le prince d'Orange au sujet de la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. — Caractère de la constitution révisée. — Examen de la situation du prince d'Orange avant et après son acceptation du comté de Hollande.

Il avait été convenu, comme nous l'avons déjà vu, que le prince d'Orange exercerait, provisoirement au moins, le pouvoir suprême sur la Hollande et la Zélande, bien qu'il eût fait les plus grands efforts pour décider ces deux provinces à se joindre aux autres et à élire le duc d'Anjou (1). Elles s'y étaient absolument refusées. Plusieurs des autres États étaient peu disposés à promettre fidélité au prince français (2) ; l'influence personnelle du prince d'Orange put seule les y amener. Pour nous, qui savons

(1) Bor, t. XIV, p. 183.
(2) *Archives*, t. VII, p. 48-51, 162-165.

à quoi nous en tenir sur le caractère du duc d'Anjou et sur l'état des affaires en 1581, nous avons de la peine à comprendre la politique de Guillaume. Il est si naturel de ne juger les choses que par le résultat, qu'on est disposé à blâmer les plus grands hommes d'État de ne pas avoir prévu ce qui semblait parfaitement impossible, et d'avoir mal connu des hommes que la postérité a pu seule apprécier à leur juste valeur (1). Cependant on peut croire que le duc d'Anjou était suffisamment connu pour inspirer de la méfiance.

La cour de France ne devait pas non plus donner de grandes espérances : on ne pouvait en attendre de bien utiles secours. Les adversaires du duc d'Anjou soutenaient, et non sans raison, que les Français pouvaient devenir tout aussi dangereux que les Espagnols; qu'ils seraient des maîtres plus voisins et plus incommodes ; que la France songeait à incorporer les Pays-Bas dans son propre territoire; que les Provinces seraient à tout jamais séparées de l'empire d'Allemagne, et que mieux valait conserver le tyran sous lequel on était né, que s'en donner volontairement un de sa façon (2). En un mot, on répétait, dans un langage familier, que la France et l'Espagne « couchaient dans les mêmes draps » (3). On aurait pu ajouter que l'extrême misère pouvait seule décider les Provinces à les prendre, l'une ou l'autre, comme camarade de lit. En outre, on affirmait avec vérité que le duc d'Anjou serait un maître très-coûteux, car ses habitudes de luxe et d'extravagance étaient notoires ; que

(1) Hoofdt, t. XVII, p. 736. *Mém. de Sully*, t. I, p. 102. *Archives*, t. VII, p. 4-13.
(2) « Incommoda et commoda, » *Archives*, t. VII, p. 48.
(3) *Ibid.*

c'était un homme en qui on ne pouvait pas avoir la moindre confiance, et qu'il s'emparerait du pouvoir arbitraire par tous les moyens dont il pourrait disposer (1). Et surtout on répétait qu'il n'appartenait pas à la vraie religion, qu'il détestait au fond de son cœur tous les réformés, et que c'était de la folie, pour des hommes qui n'avaient rien tant à cœur que leurs intérêts religieux, que d'élire un souverain appartenant à une croyance ennemie de la leur. A ces arguments fort plausibles, le prince d'Orange et ses amis avaient toujours des réponses toutes prêtes. Les Pays-Bas avaient assez attendu que le secours leur vînt d'ailleurs. L'Allemagne ne ferait jamais rien pour eux; au contraire, l'Allemagne, protestante ou catholique, leur était ouvertement ou secrètement hostile. Il était insensé d'attendre qu'on vînt à leur aide d'un coin du monde inconnu. Il était temps que les Provinces cherchassent à sortir d'embarras et à accepter ce qu'on leur offrait. Des gens affamés ne devaient pas se montrer si difficiles. Les Pays-Bas auraient les pieds et les poings liés, ils seraient mille fois anéantis, avant que l'Allemagne leur envoyât du secours : la France seule pouvait leur être utile. Dans les circonstances où ils se trouvaient, un vain espoir n'était « qu'une froide et bien maigre consolation » (2).

« Pour parler rondement, » disait le prince d'Orange, « nous demander d'attendre, c'est tout ainsi que si l'on tenait quelque personne bien étroitement, l'espace de deux ou trois jours, sans lui donner autre chose à manger, sous espoir d'un grand et magnifique banquet que l'on apprêterait pour lui; lui persuadant de

(1) *Archives*, t. VII, p. 48.
(2) *Ibid.*, p. 240.

ne se soucier de ceux qui lui présenteraient du pain, ains d'attendre ledit banquet, et que toutefois, lesdits trois jours expirés, on allât lui dire que le banquet n'est pas encore prêt, mais qu'il doit avoir espoir d'un meilleur. Ne vaudrait-il pas mieux que ce pauvre homme, pour éviter la ruine de sa personne, n'attendît pas davantage, mais acceptât le pain où il le pourrait trouver? Il nous en prend tout ainsi (1). »

C'était toujours ainsi qu'il écrivait et qu'il parlait. Il fallait, selon lui, que les Pays-Bas fissent eux-mêmes les plus grands efforts, et cherchassent à conclure les alliances les plus efficaces et les plus fortes qu'il leur fût possible de conclure. Ils n'étaient pas assez puissants pour lutter seuls contre leur redoutable tyran, mais ils l'étaient assez s'ils voulaient employer les instruments que Dieu leur offrait. Ce n'était pas se fier à la Providence que d'attendre dans l'oisiveté, au lieu de s'emparer résolûment des moyens de salut dont on pouvait disposer. « Les hommes courageux, » disait le prince, « n'attendent pas, ils agissent. Autrement, » ajoutait-il, « nous n'aurions qu'à monter en haut d'un arbre, comme les anabaptistes de Munster, et à attendre que le secours de Dieu nous tombât des nues (2). » Ce n'est qu'en relisant ces arguments tant de fois répétés qu'on peut comprendre la politique du prince d'Orange à cette époque. « Dieu a dit qu'il donnerait aux corbeaux leur nourriture, et aux lions leur proie, » disait-il, « mais les corbeaux et les lions n'attendent pas dans leurs nids et dans leurs antres que leur nourriture tombe du ciel; ils

(1) *Archives*, t. VII, p. 576.
(2) *Ibid.*, p. 576.

la cherchent là où elle se trouve (1). » Et plus tard, lorsque les événements semblaient avoir justifié la méfiance qu'inspirait généralement le duc d'Anjou, Guillaume d'Orange continuait à tenir un langage analogue : « Je ne calomnie pas, » disait-il, « ceux qui nous disent de mettre notre confiance en Dieu : c'est bien là mon opinion. Mais c'est mettre notre confiance en Dieu que d'employer les moyens qu'il met entre nos mains, et de lui demander de les bénir (2). »

Parmi les partisans du duc d'Anjou, les plus confiants allaient jusqu'à espérer que le roi de France viendrait au secours des Pays-Bas aussitôt que son frère y serait établi. Il avait écrit au duc pour l'assurer qu'il l'aiderait de tout son pouvoir, et qu'il formerait une étroite alliance avec les Provinces, dès qu'elles l'auraient accepté comme prince et comme souverain (3). Dans une autre lettre encore plus intime, le roi promettait à son frère de lui donner « jusqu'à sa dernière chemise » (4). Sans aucun doute, les hommes politiques en France poussaient le roi à venir au secours des Pays-Bas, tandis que les mignons de cet indigne monarque étaient de l'avis opposé. La plupart d'entre eux étaient secrètement partisans de l'Espagne, et trouvaient plus agréable de recevoir de l'argent de Philippe que d'aider les Provinces rebelles. Ils trouvaient plus facile d'exciter la jalousie du roi contre son frère que de lui inspirer la noble ambition de s'emparer des Pays-Bas, comme le lui conseillaient

(1) *Archives*, t. VII, p. 576.
(2) Bor, t. XVII, p. 349-354.
(3) Hoofdt, t. XVIII, p. 754. V. Borgnet, *Philippe II et la Belgique*, p. 147.
(4) *Archives*, t. VII, p. 403.

secrètement les hommes d'État de sa cour (1). Quant à la reine-mère, elle était décidée à voir s'accomplir la fameuse prédiction de Nostradamus. Trois de ses fils avaient successivement porté la couronne de France. Elle désirait passionnément de voir son fils favori monter sur un trône, et de devenir ainsi elle-même « la mère de quatre rois,» sans avoir la douleur de perdre un troisième enfant. On faisait beaucoup valoir ce désir bien connu de Catherine de Médicis, qui assurerait aux Provinces, disait-on, la protection efficace de la France (2).

On affirmait qu'en tout cas la France ne pouvait pas être plus à redouter que la tyrannie actuelle. « Mieux vaut le gouvernement des Gaulois, bien qu'il soit suspect et dangereux, » disait Everard Reyd, « que la sanguinaire domination des Espagnols. C'est ainsi que la perdrix s'enfuit vers l'homme, pour échapper à la poursuite du faucon (3). » Quant au caractère personnel du duc d'Anjou, les partisans de ce prince soutenaient qu'il serait facile de lui donner un pouvoir extrêmement limité, et de le tenir ainsi en bride. En réalité, les Pays-Bas seraient une république dont le duc d'Anjou serait pour ainsi dire le podestat. « Le duc n'agira pas à sa fantaisie, » écrivait secrètement l'un des négociateurs au comte Jean; « nous aurons soin de lui trouver une bonne muselière (4). » On verra bientôt avec quelle conscience la muselière fut préparée, au moyen des articles que les États firent accepter par le nouveau souverain. On ne verra aussi que trop tôt avec quelle bassesse il sut se dé-

(1) De Thou, t. IX, p. 28-33.
(2) Renom de France, Ms., t. V, cap. v. Strada, t. II, p. 214, 215.
(3) Reidani, *Ann. Belg.*, t. II, p. 31.
(4) *Archives*, t. VII, p. 290.

barrasser de toute entrave, et avec quelle lâche cruauté il se baigna dans le sang du troupeau qui lui avait été confié.

Quant aux objections religieuses qu'on faisait à l'élection du duc d'Anjou, et qui préoccupaient plus que toutes les autres l'opinion publique, la réponse était également prête. Le prince d'Orange déclarait qu'il n'était pas « assez bon théologien » pour discuter les subtilités qu'on lui opposait. Puisqu'on voulait établir fermement la paix religieuse et la tolérance absolue pour toutes les croyances, il ne trouvait pas absolument nécessaire de choisir un prince de la foi réformée. Le prince d'Orange était connu de tous comme un zélé disciple de la foi réformée, mais il ne voulait pas rejeter le concours politique d'un membre peu enthousiaste de l'ancienne Église.

« Si le prêtre et le lévite s'éloignent sans prendre garde à nous lorsque nous sommes entre les mains des brigands, » disait-il avec beaucoup de force et un peu d'amertume, « rejetterons-nous l'aide que nous offre le Samaritain, parce qu'il n'appartient pas à la même croyance que les dignes pères qui nous ont laissé périr (1). » Enfin on remarquait, avec une parfaite vérité, que Philippe avait été déposé, non parce qu'il était un catholique, mais parce qu'il était un tyran; non parce que sa foi différait de celle de ses sujets, mais parce qu'il était résolu à exterminer tous ceux dont la religion différait de la sienne. Ce n'était donc pas commettre une inconséquence que de choisir pour souverain un autre prince catholique, si on pouvait obtenir de lui la promesse de protéger les églises réformées. « Si M. le

(1) *Archives*, t. VII, p. 573.

duc est de la même condition et a le même dessein que le roi, » disait Sainte-Aldegonde, « ce serait une grande sottise à nous de changer un tyran et un persécuteur de l'Église contre un autre de pareille condition et qualité; mais s'il y a apparence et espoir qu'au lieu d'opprimer nos droits et libertés, il les maintiendra, et au lieu d'extirper ceux de la vraie religion, il les garantira, toutes leurs raisons et considérations sont sans vigueur (1). »

Au milieu de l'été, le duc d'Anjou se montra dans l'ouest des Pays-Bas. Le prince de Parme n'était plus devant Cambrai; il y était venu dans l'intention de s'emparer de cette place importante. Mais lorsqu'il apprit que le duc d'Anjou arrivait, à la tête de cinq mille hommes à cheval, presque tous gens de qualité qui s'étaient engagés comme volontaires, et de douze mille fantassins, Alexandre leva précipitamment le siége, et se replia sur Tournai. Le duc d'Anjou approvisionna la ville, augmenta la garnison, après quoi il fut contraint de laisser son armée se débander, parce que ses nobles cavaliers ne s'étaient enrôlés que pour leur amusement, et ne voulaient pas prolonger leur campagne au delà de l'été. Le gros de l'infanterie entra au service des États, sous les ordres du prince d'Espinoy, gouverneur de Tournai. D'ailleurs le duc s'était aperçu qu'en dépit du traité de Plessis-les-Tours et de la pompeuse démonstration qu'il venait de faire, les États n'étaient pas encore disposés à lui prêter foi et hommage; il partit bientôt pour l'Angleterre, où le rappelait son projet de mariage avec la reine Élisabeth (2).

(1) *Archives*, t. VII, p. 278.

(2) Bor, t. XVI, p. 287. Strada, t. IV, p. 165-193. Tassis, t. VI, p. 428. Hoofdt, t. XVIII, p. 785.

Le prince de Parme, ainsi délivré de la présence du duc d'Anjou, mit promptement le siége à la ville de Tournai. Le prince d'Espinoy était avec l'armée dans le nord des Provinces, mais la princesse commandait en son absence. Elle remplit son devoir d'une manière digne de la famille à laquelle elle appartenait, car le sang du comte de Horn coulait dans ses veines. Fille de Marie de Montmorency, qui était elle-même sœur de l'amiral, la princesse d'Espinoy répondit par un hautain défi au message d'Alexandre Farnèse qui la sommait de se rendre. Sa fermeté donna du courage à la garnison. Chaque jour, elle se montrait au milieu de ses troupes, et elle parcourait les remparts, en dirigeant elle-même les officiers. On assure même, peut-être à tort, qu'à l'un des assauts, elle fut blessée au bras, et qu'elle refusa de se retirer (1).

Le siége dura deux mois. En dépit des efforts du prince d'Orange et des États, il fut impossible de réunir des forces suffisantes pour chasser le prince de Parme de ses retranchements. Il avait établi des mines autour de la place, tandis qu'un habile Dominicain, le père Géry, sapait dans l'intérieur de la ville la fidélité de la garnison. La population catholique était sur le point de se révolter ; il devenait impossible de défendre plus longtemps la ville ; les réformés insistaient pour qu'on se rendît : lorsque la princesse se vit ainsi abandonnée de tous les partis, elle capitula à des conditions très-honorables. Il lui fut permis, ainsi qu'à toute la garnison, de se retirer en emportant sa propriété personnelle ; un impôt de cent mille couronnes, qui fut levé sur les habi-

(1) Bor, t. XVI, p. 287, 288. Meteren, t. X, p. 190. Hoofdt, t. XVIII, p. 785, 786. Strada, t. IV, p. 195-218.

tants, préserva la ville du pillage. La princesse quitta Tournai avec tous les honneurs de la guerre, et traversa l'armée du roi au milieu d'applaudissements si enthousiastes qu'on l'eût prise pour un conquérant plutôt que pour un général vaincu. Le 30 novembre, le prince de Parme entra dans la ville qu'il assiégeait depuis le 1er octobre (1).

A la fin de l'automne, le prince d'Orange, toujours plus mécontent de l'état des affaires et de la jalouse parcimonie des diverses provinces, pressa de nouveau le pays de songer à se défendre, et de préparer l'entrée du duc d'Anjou. Il dépeignit aux habitants des Pays-Bas, dans son énergique langage, l'avenir auquel ils devaient s'attendre, s'ils ne faisaient rien pour arrêter les progrès du mal à l'intérieur et pour s'opposer aux ennemis extérieurs, dont les forces s'accroissaient constamment. Si les Provinces avaient suivi ses avis, disait-il, au lieu de se quereller entre elles, elles auraient eu sur pied une puissante armée toute prête à seconder les efforts du duc d'Anjou, et à sauver Tournai. Au lieu de cela, elles étaient restées indifférentes et inactives, au moment où le bruit du canon qui bombardait les plus belles villes résonnait à leurs oreilles. Personne ne semblait s'intéresser aux affaires publiques, à moins que sa propre province ou son village ne fussent directement attaqués (2). Les intérêts généraux du pays étaient oubliés; on ne songeait qu'aux jalousies locales. S'il en avait été autrement, l'ennemi aurait été depuis longtemps repoussé au delà de la Meuse. « Quand on demande de l'argent pour continuer la guerre, » ajoutait le prince, « tout

(1) Bor, Hoofdt, Meteren, Strada, Bentivoglio.
(2) Bor, t. XVI, p. 289, 290.

le monde vous répond comme si vous étiez le défunt empereur (1). Et pourtant, quand ils disent qu'ils ne veulent plus payer, c'est comme s'ils disaient qu'ils veulent renoncer à leur pays et à leur religion. Je dis cela, non que j'aie envie de plonger mes mains dans le trésor public. Vous savez bien que je n'y ai jamais touché, mais il faut que vous sachiez qu'il n'y a dans les Provinces d'autre guerre que celle qui vous concerne tous. »

Les États se décidèrent enfin, sur les ardentes remontrances du prince, à envoyer en Angleterre des ambassadeurs, chargés de fixer, de concert avec le duc d'Anjou, l'époque précise de son installation comme souverain des Pays-Bas. L'Europe tout entière croyait le prince français sur le point d'épouser Élisabeth; déjà les anneaux de fiançailles avaient été échangés. Sainte-Aldegonde écrivit le 22 novembre au prince d'Orange que le mariage venait d'être décidé (2). Dans tous les Pays-Bas, cette heureuse nouvelle fut accueillie par des feux de joie, des illuminations et des canonnades; on pressa les préparatifs nécessaires pour saluer la venue d'un prince qui allait devenir l'époux d'une si grande reine et le maître souverain des Provinces.

Mais le mariage n'alla pas plus loin. Il y eut une foule de tournois, de fêtes et de banquets, en un mot une foule de réjouissances nuptiales, où il ne manqua que les noces. A la fin de janvier 1582, le duc n'était pas plus près du port que lors de son arrivée, trois mois auparavant. Il crut donc prudent de céder aux vœux des envoyés des États, et il se prépara à se rendre dans les Pays-

(1) Bor, t. XVI, p. 289, 290.
(2) Strada, t. IV, p. 214, sqq. Bor, t. XVI, p. 290. De Thou, t. VIII, p. 536, sqq.

Bas, où devait avoir lieu la cérémonie de sa joyeuse entrée comme duc de Brabant et souverain des autres provinces. Il n'y eut pas de rupture ouverte avec Élisabeth. Au contraire la reine accompagna le duc, avec une brillante suite, jusqu'à Cantorbéry, et lui donna une nombreuse escorte de seigneurs et de gentilshommes de sa cour; elle écrivit même aux États généraux, pour les prier de l'honorer autant « qu'une autre elle-même » (1).

Le 10 février, quinze grands vaisseaux jetèrent l'ancre à Flessingue. Le duc d'Anjou, suivi du comte de Leicester, des lords Hunsdon, Willoughby, Sheffield et Howard, de sir Philippe Sidney et de plusieurs autres grands personnages, débarqua aussitôt. Il fut reçu à son arrivée par le prince d'Orange qui l'attendait depuis plusieurs jours: le prince était accompagné du prince d'Espinoy et d'une nombreuse députation des États généraux. L'homme que les Pays-Bas avaient choisi pour leur nouveau maître venait d'arriver sur les côtes de Zélande. François-Hercule, fils de France, duc d'Alençon et d'Anjou, avait alors vingt-huit ans; cependant ni ses courtisans, ni ses mignons, car il en avait une suite aussi complète que le roi son frère, ne pouvaient s'extasier sur ses charmes extérieurs ou sur sa dignité princière. Il était au-dessous de la taille moyenne, chétif et mal fait; ses cheveux et ses yeux étaient bruns; il avait beaucoup de marques de petite vérole et de taches de rousseur; son nez était si gros et si laid qu'on aurait pu le croire double. Ses compatriotes ne se faisaient pas faute de dire que le prince qui montrait toujours deux visages pouvait bien aussi avoir deux

(1) Strada, t. IV, p. 217. De Thou, t. VIII, p. 600, sqq. Hoofdt, t. XIX, p. 795.

nez. On assurait que sa laideur avait été la principale cause de la rupture de son mariage avec la reine d'Angleterre, et que ses partisans n'avaient pu se faire écouter, lorsqu'ils soutenaient que, puisque le duc passait pardessus l'âge de la reine, elle pouvait bien, à son tour, lui pardonner son peu d'agréments personnels.

Il ne manquait nullement d'intelligence. Il avait une certaine promptitude et une certaine vivacité d'expression que ses admirateurs regardaient comme de l'esprit et de la sagesse. Sainte-Aldegonde lui-même fut sa dupe, et, après une entrevue d'une heure et demie, il parlait de lui comme d'un prince rempli de générosité, d'intelligence et de sincérité. Cette erreur de jugement du prince d'Orange et de Sainte-Aldegonde ne prouve pourtant pas qu'ils manquassent de discernement; mais cela montre combien la différence est grande entre la réputation du duc d'Anjou à cette époque et celle que lui a faite la postérité. La suite des événements fit connaître toute la bassesse de son âme. Jamais une plus ignoble et plus dangereuse créature n'avait encore paru dans ce malheureux pays. Ambitieux et vulgaire, entreprenant et poltron, intrigant et dupe, sans convictions religieuses et sans principes politiques, toujours prêt à embrasser la foi ou le système qui pouvait servir son intérêt personnel, ce prince était tout particulièrement impropre à protéger un peuple qui, malgré tous ses défauts, avait du moins l'habitude de se prendre au sérieux, et regardait la véracité comme une vertu. Il n'était pas modeste, et, malgré sa vilaine tournure et sa physionomie repoussante, il avait espéré effacer l'impression qu'avait faite sur l'esprit d'Élisabeth l'homme le plus séduisant qu'il y eût en Europe. Doué d'une capacité fort ordinaire et

d'une éducation politique sans profondeur, il prétendait jouer le plus grand politique du temps. Il descendit sur la jetée de Flessingue, entre le beau Leicester qu'il comptait éclipser et le silencieux prince d'Orange dont il voulait faire sa dupe.

L'arrivée du duc fut saluée par des salves d'artillerie, par de joyeux carillons et par les acclamations d'une foule immense; les magistrats de la ville, les députés de la Zélande et divers autres fonctionnaires firent des discours appropriés à la circonstance; enfin il y eut un banquet solennel, « où les pièces montées et les sucreries étonnèrent par leur magnificence les seigneurs anglais et français qui y prirent part » (1). Le duc visita Middelbourg, où il fut reçu en grande pompe. Il exprima aux autorités sa satisfaction de trouver deux villes importantes situées aussi près l'une de l'autre, dans une toute petite île (2).

Le 17 février, on mit à la voile pour Anvers. Une flotte de cinquante-quatre vaisseaux, tous armés de drapeaux et de banderolles, le transporta, ainsi que sa suite et la députation qui l'avait reçu à Flessingue, jusqu'à la grande métropole commerciale. Il débarqua à Thiel, à une portée de fusil de la ville, car, de même que tous les ducs de Brabant, il ne devait entrer dans Anvers que lorsqu'il aurait prêté serment de respecter la constitution. L'inauguration devait avoir lieu en dehors de l'enceinte. On avait construit, à cet effet, une vaste plate-forme qui dominait la ville, ses massives fortifications et ses beaux ombrages (3). Un trône, recouvert de velours brodé d'or,

(1) Bor, t. XVII, p. 297.
(2) *Ibid.*
(3) *La joyeuse entrée du duc d'Anjou.* Anvers, 1582. Bor, t. XVII, p. 297. Hoofdt, t. XIX, p. 795.

y fut dressé, et le duc y prit place au milieu des plus célèbres personnages de l'Europe.

La matinée était belle et claire. La flotte, ornée de ses gais étendards, couvrait la rivière; une foule immense se pressait de tous côtés, pour accueillir le nouveau souverain. Vingt mille hommes de troupe bourgeoise, revêtus de brillants uniformes, entouraient la plate-forme sur laquelle se tenaient les magistrats d'Anvers, les principaux membres des États du Brabant, ayant à leur tête le prince d'Orange, ainsi qu'une quantité d'autres grands fonctionnaires. La magnificence partout déployée, et en particulier les riches costumes des compagnies militaires, surprenaient infiniment les Français, qui s'écriaient, en regardant d'un air vexé leur propre équipement, qu'en Flandre chaque soldat avait l'air d'un capitaine (1).

André Hessels, *doctor utriusque juris,* prononça un discours où il dit, entre autres choses, que les Provinces espéraient que le duc dissiperait, par les rayons de sa grandeur, de sa sagesse et de sa magnanimité, tous les brouillards et tous les nuages qui faisaient tort à la prospérité du pays, et qu'il ramènerait le soleil de leur antique gloire (2).

Le duc d'Anjou répondit à ces compliments avec une parfaite courtoisie, et parla longuement de son désir de verser son sang jusqu'à la dernière goutte pour défendre les libertés du Brabant. L'enthousiasme se serait probablement fort refroidi, si l'on avait pu lire dans un avenir prochain. La foule qui l'écoutait aurait compris que le duc était plus disposé à verser le sang du peuple flamand

(1) Renom de France, Ms., t. V, p. 2.
(2) Bor, t. XVII, p. 297, 298.

que le sien propre, et qu'il violerait bien plutôt qu'il ne défendrait les libertés qu'il jurait de protéger.

Le docteur Hessels lut alors à haute voix, en flamand, les articles de la Joyeuse Entrée ; puis il demanda au duc d'Anjou s'il avait besoin de quelques explications touchant cette célèbre constitution. Il répondit qu'il l'avait soigneusement étudiée avec l'aide du prince d'Orange, depuis son départ de Flessingue, et qu'il était prêt à jurer de l'observer. Il prêta alors le serment solennel, suivant l'antique usage. Puis on apporta le chapeau ducal et le manteau de velours bordé d'hermine ; le prince d'Orange aida Son Altesse à revêtir le costume historique des ducs de Brabant, et tandis qu'il boutonnait le manteau, il dit au duc : « Il faut, Monseigneur, que j'attache assez solidement cette robe, pour que personne ne puisse jamais vous l'ôter (1). »

Ainsi revêtu de ses vêtements de souverain, le duc d'Anjou fut forcé d'entendre un autre discours du pensionnaire d'Anvers, Jean van der Werken. Puis il échangea ses serments avec les magistrats de la ville, et reçut les clefs qu'il remit entre les mains du bourgmestre. Les trompettes sonnèrent joyeusement; on jeta à profusion de la monnaie d'or et d'argent par les rues, et les hérauts crièrent à tue-tête : « Vive le duc de Brabant (2) ! »

Une grande procession se forma ensuite pour escorter le nouveau duc à son entrée dans sa commerçante capitale. Les négociants hanséatiques revêtus du costume allemand, les négociants anglais, en longs manteaux de velours, les hérauts dans leur riche appareil, la milice avec sa mu-

(1) Bor, t. XVII, p. 298. Hoofdt, t. XIX, p. 796. Meteren, t. XI, p. 192.

(2) Bor, t. XVII, p. 297, sqq. Meteren, t. XI, p. 192. Tassis, t. VI, p. 429.

sique, les principaux fonctionnaires de la ville et de la province couverts de leurs manteaux noirs et de leurs chaînes d'or, tous précédés d'étendards symboliques ou d'antiques blasons, défilèrent successivement, dans le plus grand ordre. Le duc vint ensuite, monté sur un cheval arabe blanc, caparaçonné de drap d'or. Il était entouré de seigneurs anglais, français et flamands, célèbres pour la plupart par leur naissance ou leur valeur personnelle. On voyait le beau Leicester; sir Philippe Sidney, le héros de la chevalerie; la noble et grave figure de Guillaume le Taciturne; son fils, le comte Maurice de Nassau, alors âgé de quinze ans, et qui devint le plus grand capitaine de son siècle; le dauphin d'Auvergne; le maréchal de Biron et ses fils; le prince d'Espinoy; les lords Sheffield, Willoughby, Howard, Hunsdon et une foule d'autres grands personnages (1). Les corporations des arquebusiers et des archers du Brabant, magnifiquement parés, formaient la garde du corps du duc, tandis que ses cavaliers français, les gardes du prince d'Orange et les troupes de ligne suivaient en grand nombre; leurs brillants équipages se mêlaient « comme des fleurs semées sur un manteau royal. » Cette magnifique procession se termina par un triste groupe de trois cents malfaiteurs enchaînés, qui vinrent demander au duc leur pardon; ils le reçurent de lui le soir même. Bien qu'on fût en plein jour, de grandes torches éclairaient la route, espacées de quatre ou cinq pieds, depuis la plateforme de Kiel jusqu'au portail de Saint-Louis, par lequel le duc devait entrer dans la ville.

(1) *La joyeuse entrée*, etc. Bor, t. XVII, p. 300, 301.

En dedans de la grille, une immense allégorie attendait l'arrivée du nouveau souverain (1). Un grand char tout doré, et rempli de ces personnages symboliques si ehcrs aux Flamands, se trouvait sur le chemin de la procession. Toutes les vertus semblaient s'être réunies dans ce char, pour venir offrir leurs hommages à François-Hercule de Valois. La religion, habillée « en satin rouge, » tenait l'Évangile à la main; elle était soutenue par la justice en « velours orange » tenant en main le glaive et la balance. La prudence et le courage s'embrassaient à côté d'une colonne entourée de serpents; « leurs queues fourrées dans leurs oreilles voulaient dire qu'elles restaient sourdes à la flatterie; » le patriotisme sous la forme d'un pélican, et la patience en poule couveuse, regardaient le public d'un œil ému. Après avoir contemplé ce charmant spectacle, la procession entra dans la ville. Les rues étaient encombrées de troupes et de citoyens; les balcons étaient couverts de femmes charmantes; « les toits eux-mêmes, » dit un contemporain enthousiaste, « semblaient sourire, chargés qu'ils étaient d'yeux étincelants (2). » La place du marché était remplie de torches enflammées, et on apercevait au milieu le géant Antigonus, fondateur de la ville treize cents ans avant l'ère chrétienne, personnage fabuleux qui jetait, disait-on, dans l'Escaut, la main droite de tous les pirates (3).

Cet individu colossal, habillé d'un « surtout bleu-ciel, » et tenant à la main une bannière aux armes d'Espagne, tourna la tête dès que le duc parut sur la

(1) Bor, t. XVII, p. 300, 301.
(2) Hoofdt, t. XIX, p. 798.
(3) *La joyeuse entrée*, etc. *Tot. Belg. Descript.*, p. 131.

place, salua le nouveau souverain; puis laissant tomber l'écusson espagnol, il déroula un autre drapeau aux armes du duc d'Anjou (1).

Il faisait nuit lorsque la procession arriva au palais de Saint-Michel qui avait été préparé pour la réception temporaire du duc (2). Le jour suivant se passa à écouter des discours; plusieurs députations présentèrent au nouveau duc de Brabant des adresses de félicitations. Le grand pensionnaire prononça un discours solennel sur une plateforme tendue en soie bleu-ciel, et couverte d'un tapis de drap d'or. Le comité des églises réformées françaises et allemandes fit une longue harangue, où il exprima le désir que l'Éternel rendit le duc aussi « vaillant que David, aussi sage que Salomon, et aussi pieux qu'Ézéchias (3). »

Une députation de catholiques romains exposa à Son Altesse comment, depuis huit mois, on avait défendu aux membres de l'ancienne église de pratiquer leur culte, à l'exception des baptêmes, des mariages, des prières au lit de mort et des enterrements. Le duc promit de faire lever cette prohibition, qui avait été causée par les troubles que nous avons racontés dans un précédent chapitre; et le 15 mars, les magistrats annoncèrent que tous les catholiques auraient le droit d'assister au culte public, d'après l'ancien cérémonial, dans l'église de Saint-Michel, qui avait été premièrement désignée pour l'usage du nouveau duc de Brabant. Mais il fut stipulé que tous ceux qui voudraient jouir de ce privilége prêteraient

(1) Bor, t. XVII, p. 301.

(2) Bor, *ubi sup.* Hoofdt, t. XIX, p. 798, 799. Meteren, t. XI p. 193.

(3) Bor, t. XVII, p. 303.

d'abord le serment d'abjuration, et se rendraient à l'église sans armes (1).

Les termes du traité conclu à Plessis-les-Tours et à Bordeaux furent alors publiés (2). Le duc avait souscrit à vingt-sept articles, qui formaient un pacte assez constitutionnel pour satisfaire le patriote le plus exigeant. Ces articles, joints aux anciennes chartes qu'ils maintenaient expressément, ne laissaient pas au nouveau souverain le moindre vestige de pouvoir arbitraire. Il n'était que le président héréditaire d'une république représentative. Il devenait duc, comte, margrave, ou seigneur des différentes provinces, aux conditions que ses prédécesseurs avaient acceptées. Il devait transmettre ses dignités à ses enfants. S'il avait plus d'un enfant, les Provinces devaient choisir un d'entre eux pour les gouverner. Il devait maintenir tous les anciens priviléges, les chartes, les statuts et les coutumes; à la première violation des libertés du pays, il perdait sa souveraineté. Il était tenu d'assembler les États généraux au moins une fois par an, et de résider toujours dans les Pays-Bas. Il ne pouvait nommer aux emplois gouvernementaux que des hommes nés dans les Provinces. Il n'avait le droit de choisir qu'entre trois candidats qui lui étaient présentés par les États de la province intéressée, à chaque vacance importante. Il devait maintenir « la religion et la paix religieuse dans l'état où elles se trouvaient alors, ou comme cela serait plus tard ordonné par les États de chaque province, sans faire lui-même la moindre innovation (3). » La Hollande et la Zélande devaient rester

(1) Bor, t. XVII, p. 303.
(2) *Ibid.*, p. 307-308.
(3) Art. 12.

dans l'état où elles étaient actuellement, soit en ce qui touchait à la religion, soit *en toute autre matière* (1). Son Altesse ne devait pas permettre qu'on espionnât ou qu'on injuriât personne, soit dans sa maison, soit ailleurs, sous prétexte de religion (2). Il devait assurer aux Pays-Bas l'assistance de la France, et maintenir entre les Provinces et ce royaume, une ligue offensive et défensive, sans cependant se prêter à aucune incorporation de territoire. Il devait continuer la guerre contre l'Espagne, avec ses propres ressources et celles que lui fourniraient le roi son frère, augmentées d'une contribution annuelle des États se montant à deux millions quatre cent mille guldens (3). Il devait renvoyer toutes les troupes à la volonté des États généraux, et ne pouvait conclure sans leur consentement de traité avec l'Espagne.

Il serait superflu d'insister sur la différence entre les notions que nous avons aujourd'hui sur le droit international et celles qu'on avait au seizième siècle. L'Espagne, la France et l'Angleterre étaient en paix, du moins nominalement; et cependant le frère du roi de France, à la tête de troupes françaises, et suivi de nobles Anglais, acceptait solennellement la souveraineté des Provinces révoltées contre l'Espagne. En outre, la constitution que jurait d'observer le nouveau souverain des Pays-Bas, aurait été rejetée comme révolutionnaire et républicaine par les rois de France et d'Angleterre, si on avait voulu les appliquer à leurs propres royaumes : le duc d'Anjou avait accepté toutes les anciennes chartes, qui constituaient en réalité un gouvernement républicain.

(1) Art. 13.
(2) Art. 14.
(3) Art. 18.

Le ban lancé contre le prince d'Orange commença bientôt à porter ses fruits. Le dimanche 18 mars 1582, était l'anniversaire du duc d'Anjou; on devait le célébrer le soir au palais Saint-Michel, où Guillaume et tous les nobles français étaient naturellement invités. Le prince dînait suivant sa coutume chez lui, dans une maison qu'il occupait près de la citadelle; il avait auprès de lui les comtes de Hohenlohe et de Laval, et les deux commissaires français, gens de beaucoup d'esprit, qui se nommaient Bonnivet et Des Pruneaux. Le jeune Maurice de Nassau et deux neveux du prince étaient également présents. Pendant le dîner, la conversation fut fort animée; on raconta les cruautés auxquelles s'étaient livrés les Espagnols dans les Provinces. En se levant de table, le prince d'Orange passa dans son appartement; il s'arrêta pour montrer aux seigneurs qui l'accompagnaient, une tapisserie où étaient représentés des soldats espagnols. Comme il entrait dans l'antichambre, un jeune homme, de petite taille, à l'apparence vulgaire, et au teint brun, se mêla aux serviteurs du prince pour lui présenter une pétition. Au moment où Guillaume avançait la main pour prendre la lettre, l'inconnu sortit vivement de son manteau un pistolet qu'il déchargea aussitôt contre le prince. La balle pénétra sous l'oreille droite, traversa le palais, et sortit au-dessous de la mâchoire gauche, en brisant deux dents (1). Le coup avait été tiré de si près que les cheveux et la barbe du prince prirent feu. Il resta debout, mais étourdi et aveuglé, sans se rendre compte de ce qui venait d'arriver. Il dit ensuite qu'au premier moment, il avait cru que la maison s'était écroulée. Mais dès

(1) Bor, t. XVII, p. 313. Meteren, t. XI, p. 194. Tassis, t. VI, p. 431. Strada, t. IV, p. 219. Hoofdt, t. XIX, p. 804. *Archives*, t. VIII.

qu'il s'aperçut que ses cheveux et sa barbe brûlaient, il comprit de quoi il s'agissait, et s'écria : « Ne le tuez pas, je lui pardonne ma mort. » Puis se tournant vers les seigneurs français qui l'entouraient, il ajouta : « Hélas ! Son Altesse perd en moi un bien fidèle serviteur (1) ! »

Ce furent ses premières paroles au moment où tout le monde le croyait mortellement blessé. Mais cette miséricordieuse expression de sa volonté vint trop tard; deux des gentilshommes présents avaient déjà percé l'assassin de coups de rapière. Les hallebardiers s'étaient ensuite précipités sur lui : il tomba, frappé de trente-deux blessures mortelles (2). Le prince, soutenu par ses amis, se rendit dans sa chambre, où les chirurgiens examinèrent et bandèrent sa blessure. Elle était très-dangereuse en apparence, mais une circonstance singulière donna de l'espoir aux médecins. La flamme du pistolet avait si profondément atteint le visage qu'elle avait cautérisé la blessure faite par la balle, et arrêté la perte de sang qui aurait pu être fatale au prince avant qu'on eût eu le temps de le panser. Le premier choc passé, Guillaume avait entièrement retrouvé sa connaissance; il se croyait au moment de mourir et déplorait amèrement la triste situation où sa mort allait mettre le duc d'Anjou. « Hélas ! pauvre prince, » s'écriait-il souvent, « que de difficultés tu trouveras sur ton chemin (3) ! » Les chirurgiens le conjurèrent de garder le silence, et l'assurèrent que, s'il continuait à parler, ils

(1) *Korte Verhaal*, etc. Plantin, Anvers. Bor, t. XVII, p. 312. Hoofdt, XIX, p. 804. Meteren, t. XI, p. 194.

(2) *Archives*, etc. Suppl., p. 220, sqq. *Ibid.*, t. VIII, p. 78.

(3) *Korte Verhaal*. Bor, t. XVII, p. 313. Meteren, t. XI, p. 194. Hoofdt, t. XIX, p. 805.

n'espéraient pas pouvoir le sauver. Il obéit, mais il se mit à écrire sans relâche (1). Tant que son cœur put battre, il lui fut impossible de ne pas s'occuper de son pays.

Un fidèle capitaine de la garde de la ville, Léon Petit, entra dans la chambre du prince, pour voir de ses propres yeux, dit-il, s'il était réellement en vie, afin de pouvoir l'affirmer au peuple : l'émotion était si grande qu'on devait s'attendre à tout. On disait que le prince était mort, et on ajoutait à voix basse qu'il avait été assassiné par ordre du duc d'Anjou. Cet horrible soupçon se répandit dans toute la ville, et l'exaspération arriva à un tel point qu'on parla hautement du meurtre de Coligny, de la Saint-Barthélemy et des goûts meurtriers des Valois. Si l'attentat avait eu lieu dans la soirée, au banquet donné en l'honneur du duc d'Anjou, un horrible massacre aurait eu inévitablement lieu. Mais on ne tarda pas à connaître l'origine du crime. Le prince écrivit au capitaine Petit, pour le presser d'annoncer au peuple qu'il n'était pas mort, mais qu'il le conjurait, si Dieu le rappelait à lui, de lui conserver un bon souvenir, de ne pas se soulever après sa mort, et de servir le duc d'Anjou avec fidélité et avec zèle (2).

Tandis que le prince se préoccupait ainsi de l'avenir des Pays-Bas, son fils, le jeune Maurice de Nassau, donnait des preuves de la tranquille présence d'esprit pour laquelle il était déjà renommé. Il eût été naturel à son âge, qu'il fût troublé en voyant son père tomber ainsi sous ses yeux. Les soupçons qui circulaient sur l'origine de l'attentat, rendaient sa situation encore plus

(1) *Korte Verhaal.*
(2) Bor, Meteren, Hoofdt, *ubi sup. Korte Verhaal.*

difficile. On se disait à l'oreille que les gentilshommes qui s'étaient empressés de tuer l'assassin, étaient ses complices, et qu'ils avaient voulu prévenir, en se débarrassant de lui, toute révélation dangereuse. Maurice ne se laissa troubler ni par ces bruits alarmants, ni par le chagrin qu'il ressentait de la mort probable de son père, et il resta immobile auprès du corps du meurtrier. Il était décidé à connaître la vérité, si la chose était possible, et il voulait s'emparer de tous les papiers ou autres objets qu'on pourrait trouver sur la personne du mort (1).

Les serviteurs du prince firent immédiatement les recherches les plus minutieuses, et remirent tout entre les mains du jeune comte. Mais Maurice ayant dit que peut-être les complices du scélérat chercheraient à lui enlever ces papiers (2), un vieux domestique de son père s'avança, et déclarant qu'il fallait sauver à tout prix des documents aussi importants, il cacha son jeune maître sous son manteau, et le conduisit dans une pièce fort retirée. Là Maurice se livra à un rapide examen de tout ce qu'on avait trouvé : tous les papiers étaient en espagnol; il était donc évident que, s'il y avait un complot, il ne venait pas de France. Le vieux serviteur engagea Maurice à se rendre auprès de son père, pendant qu'il donnerait dans toute la maison cette importante nouvelle. Au moment du meurtre, le comte d'Hohenlohe avait fait fermer toutes les portes, et avait défendu qu'on entrât ou qu'on sortît sans sa permission. Le renseignement qu'apporta le domestique touchant le caractère des papiers, soulagea tout le monde ; car jusqu'à ce moment, des

(1) *Ibid.* Bor, t. XVII, p. 313. Hoofdt, t. XIX, p. 805. Meteren, t. XI, p. 191.

(2) *Korte Verhaal.*

soupçons avaient plané sur des hommes sincèrement attachés au prince (1).

Sainte-Aldegonde arriva bientôt, et se livra, en compagnie des autres gentilshommes, à l'examen des papiers et autres objets trouvés sur l'assassin. Son pistolet était resté sur le plancher ; on trouva dans son haut-de-chausses un poignard dont il se serait probablement servi, si le coup de pistolet ne lui avait enlevé le pouce. Dans sa poche, il avait un *Agnus Dei*, un cierge en cire verte, deux morceaux de peau de lièvre, deux crapauds séchés (ce qu'on regardait comme des sortiléges), un crucifix, un catéchisme des Jésuites, un livre de prières, un portefeuille contenant deux lettres de change espagnoles, l'une de deux mille et l'autre de huit cent soixante-dix-sept couronnes, enfin un agenda chargé de vœux et de pieuses invocations, qui toutes avaient rapport au meurtre projeté. L'assassin avait adressé de ferventes prières à la vierge Marie, à l'ange Gabriel, au Sauveur, et au *fils du Sauveur*, « comme si, » dit naïvement le chroniqueur d'Anvers, « le Seigneur Jésus avait eu un fils (2) : » il leur demandait de conjurer le Tout-Puissant de l'aider à accomplir ce qu'il se proposait. Il faisait vœu de jeûner pendant huit jours avec du pain et de l'eau, s'il sortait sain et sauf de son entreprise. En outre, il promettait au Christ, « un nouvel habit d'une riche étoffe, » à la Mère de Dieu à la Guadeloupe, une robe neuve ; à Notre-Dame de Montserrat, une couronne, une robe et une lampe ; la liste des présents qu'il comptait offrir ainsi était d'une longueur prodigieuse (3). Des

(1) *Ibid.* Bor, Meteren, Hoofdt, *ubi sup.* Strada, t. IV, p. 219.
(2) Meteren, t. XI, p. 194. *Korte Verhaal.*
(3) *Korte Verhaal.* Meteren. Bor, t. XVII, p. 313.

scélérats plus habiles que ce pauvre fanatique l'avaient assuré qu'il pouvait, d'un coup de pistolet, délivrer le monde d'un tyran, et gagner le ciel, s'il risquait sa vie ici-bas. Mais il avait espéré prévenir cette dernière catastrophe, en se procurant l'appui de toute l'armée céleste et de la Vierge Marie elle-même. On lui avait persuadé qu'on pouvait acheter et vendre, comme une autre marchandise, l'absolution d'un meurtre. Il croyait aussi qu'immédiatement après avoir tiré sur le prince, *il deviendrait invisible* (1).

Sainte-Aldegonde s'empressa d'aller annoncer au duc d'Anjou le résultat de son examen. Il le fit également savoir aux magistrats réunis à l'Hôtel de ville, qui parvinrent à rétablir le calme, et à rassurer la multitude sur les intentions du nouveau gouvernement. Le duc d'Anjou convoqua immédiatement le conseil d'État, invita les États généraux à se réunir prochainement, et publia une proclamation par laquelle il engageait, sous peine de mort, tous ceux qui pourraient donner quelques renseignements sur le crime qui venait d'être commis, à s'empresser de se faire connaître. On exposa sur la place publique le corps de l'assassin, et l'on sut bientôt qu'il se nommait Jean Jaureguy, employé chez Gaspard d'Anastro, négociant espagnol à Anvers. Les papiers et les lettres de change qu'on avait trouvés dans la poche du meurtrier, avaient déjà donné l'éveil. On fit immédiatement des perquisitions dans la maison d'Anastro ; mais il avait pris soin de s'éloigner le mardi d'avant, sous prétexte d'affaires pressantes qui l'appelaient à Calais. Son caissier, nommé Venero, et un moine Dominicain, Antoine Zim-

(1) Van Wyn op Wagenaer, t. III, p. 42. *Archives*, Supplément, p. 220, sqq.

mermann, qui logeaient tous deux chez lui, furent arrêtés. Le lendemain, la sentinelle placée à la grille s'empara des lettres venant de l'étranger, et les porta aussitôt aux magistrats; il se trouva parmi ces correspondances des lettres d'Anastro à Venero, qui ne laissaient aucun doute sur la complicité d'Anastro et de ses amis (1). Après les avoir soigneusement examinées, les magistrats montrèrent ces lettres à Venero, qui se voyant ainsi entièrement découvert, demanda une plume et de l'encre, et écrivit une complète confession.

Il fut établi que le crime était de la part d'Anastro une spéculation purement commerciale. Ce négociant, se voyant sur le point de faire banqueroute, avait conclu avec le roi un engagement mutuel, que le roi avait signé et scellé de son sceau ; il y était convenu que, dans un certain laps de temps, Anastro mettrait à mort Guillaume d'Orange, et qu'en récompense il recevrait quatre-vingt mille ducats et la croix de Santiago (2). La somme promise par le roi au meurtrier, s'il réussissait dans sa tentative, était bien peu de chose en comparaison de l'espoir d'être admis au nombre des chevaliers de Santiago, ordre réputé le plus noble de tous les ordres espagnols. Anastro était trop prudent pour risquer sa propre vie, et trop avare pour vouloir donner une grosse part de la récompense. Il vint tout en larmes trouver son fidèle caissier, et lui représenta l'état affreux où il se trouverait quand les passants le montreraient au doigt en disant : « Voyez ce banqueroutier (3) ! » puis il ajouta qu'il était

(1) *Korte Verhaal*. Bor, t. XVII, p. 313. Hoofdt, t. XIX, p. 802. Meteren, t. XI, p. 194.

(2) *Ibid.*

(3) *Bref recueil de l'assassinat.*

résolu à tuer le prince d'Orange, ou à périr en le tentant. Et il se remit à pleurer. A la vue du désespoir de son maître, Venero commença d'abord par sangloter, en le priant de ne pas risquer une vie aussi précieuse que la sienne (1). Après s'être ainsi abandonnés à leur douleur, Anastro et son caissier finirent par se calmer, et décidèrent qu'on chargerait Jean Jaureguy de faire le coup. Anastro écrivait, dans une lettre qui fut interceptée, qu'il avait eu l'intention de se charger personnellement de l'affaire, mais que, comme Dieu le réservait probablement pour d'autres desseins, et surtout pour servir ses excellents amis, il avait cru préférable de confier à l'un de ses serviteurs l'exécution de ce projet (2). Jaureguy ne reçut, à ce qu'il paraît, de son maître que deux mille huit cent soixante-dix-sept couronnes. Le lâche négociant eut la précaution de s'enfuir. Il se dirigea en toute hâte sur Dunkerque, sous prétexte que la mort subite de son correspondant de Calais nécessitait sa présence immédiate dans cette ville. Le gouverneur de Dunkerque, Sweveseel, fit demander pour lui un passe-port à La Motte, qui commandait à Gravelines. Anastro tremblait à l'idée que la nouvelle de l'attentat arrivât à Dunkerque avant qu'il eût passé la frontière : il donna trente pistoles au messager qui lui apporta son passe-port et manifesta sa joie d'une façon extravagante. Sa conduite excita un vague soupçon dans l'esprit du gouverneur, mais le négociant avait bonne réputation, et il avait apporté des lettres très-pressantes de l'amiral Treslong. Sweveseel n'osa pas l'arrêter sans motif : il ignorait absolument qu'un crime avait été commis et que

(1) *Bref recueil de l'assassinat.*

(2) Bor, t. XVII, p. 315.

l'homme qui se trouvait devant lui était le criminel. Deux heures après le départ du voyageur, il reçut la nouvelle de l'attentat, et l'ordre d'arrêter Anastro ; mais il était trop tard. Le négociant s'était réfugié auprès du prince de Parme (1).

Guillaume continuait d'être dans le plus grand danger. Se croyant très-près de sa fin, il dicta des lettres aux États généraux, pour les conjurer de rester soumis au duc d'Anjou, et leur affirmer qu'il ne connaissait point de prince plus propre à gouverner sagement les Provinces. Ces lettres furent expédiées par Sainte-Aldegonde à l'assemblée des États qui envoya au duc, d'après le conseil du prince d'Orange, une députation chargée de lui exprimer à la fois sa douleur et sa fidélité (2).

Le mercredi, il y eut à Anvers jeûne solennel : tous les travaux et tous les divertissements furent suspendus : on ordonna dans toutes les églises des prières spéciales pour demander à Dieu la guérison du prince. « Et jamais, de mémoire d'homme, » dit un récit publié à Anvers à cette époque, « on ne vit pareille foule dans les églises ni tant de larmes dans tous les yeux (3). »

On poursuivit activement le procès de Venero et de Zimmermann qui avaient complétement avoué leur complicité. Le prince avait enjoint de les juger d'après les règles les plus strictes de la justice : et lorsque l'exécution ne put plus être différée, il demanda par l'entremise de Sainte-Aldegonde, qu'on les mît à mort de la façon la moins douloureuse qui fût alors en usage. On obéit à cette requête , sans laquelle les criminels au-

(1) *Ibid.*, p. 314. Hoofdt, t. XIX, p. 803, 804.
(2) *Korte Verhaal.*
(3) *Ibid.*

raient certainement expié leur crime au milieu des plus horribles tortures. Grâce à l'intercession de l'homme qui devait être leur victime, ils furent, avant d'être coupés par quartiers, étranglés sur un échafaud construit en face de l'Hôtel de ville, sur la place du Marché. L'exécution eut lieu le mercredi 28 mars.

L'état du prince sembla enfin s'améliorer; chaque jour on célébrait dans les églises des prières et des actions de grâces, mais pendant dix-huit jours il resta dans un état précaire. Sa femme quittait à peine son chevet, et sa sœur, la comtesse Catherine de Schwartzburg était infatigable dans ses soins. Le duc d'Anjou venait le voir tous les jours, et lui témoignait une affection toute filiale; mais le 5 avril, tous ceux qui entouraient Guillaume d'Orange, se virent de nouveau plongés dans la plus profonde anxiété. La cicatrice qui avait jusque-là empêché l'effusion du sang, se rouvrit subitement; on ne parvint pas à arrêter l'hémorrhagie : tout espoir semblait avoir disparu. Le prince, toujours ferme et résigné, dit d'un ton calme à ses enfants : « Adieu pour toujours, c'en est fait de moi (1). »

Il était difficile de serrer assez le bandage pour qu'il pût arrêter le sang : on craignait d'entraver la respiration . Léonardo Botalli d'Asti, médecin du duc d'Anjou fut cependant assez heureux pour inventer un simple moyen manuel, qui réussit parfaitement. Par son conseil, les serviteurs du prince purent, en se relayant jour et nuit, arrêter l'hémorrhagie en appuyant légèrement mais constamment le doigt sur l'ouverture de la blessure. Après quelques jours d'une pénible attente, la

(1) Bor, t. XVII, p. 314, 316. *Korte Verhaal.* Hoofdt, t. XIX, p. 806. Meteren, t. XI, p. 194. *Archives,* t. VIII, 88.

blessure se referma de nouveau, et à la fin du mois, le prince entra en convalescence. Le 2 mai, il alla présenter à Dieu ses actions de grâces dans la grande cathédrale, au milieu d'une foule pleine de joie et de reconnaissance (1).

Le prince était sauvé; mais le meurtrier avait atteint une autre illustre victime. La princesse d'Orange était sur son lit de mort : Charlotte de Bourbon avait depuis sept ans fidèlement partagé les joies et les douleurs de Guillaume d'Orange : épuisée par son anxiété, par ses longues veilles et par les alternatives d'espoir et d'angoisse des dix-huit premiers jours, elle ne put résister à son désespoir quand l'hémorrhagie recommença. Elle fut prise d'une fièvre ardente, et mourut le 5 mai, trois jours après le service solennel d'actions de grâces célébré pour la guérison de son mari (2). Le prince qui l'aimait tendrement, fut sur le point d'avoir une rechute. Elle fut ensevelie le 9 mai, au milieu des lamentations de la nation tout entière, car elle était aimée et appréciée de tout le monde. C'était une femme d'un esprit supérieure, d'une grande instruction, et d'un caractère aimable : elle n'avait commis d'autre crime que de rompre, en se mariant, les vœux qu'on lui avait imposés dans son enfance, et que les autorités compétentes, tant ecclésiastiques que laïques avait déclarés illégaux. A cause de cela, et du contraste qu'offraient ses vertus avec les vices de la femme qui l'avait précédée dans la demeure du prince d'Orange, elle fut en butte aux insultes et aux calomnies; mais ces outrages n'altérèrent en rien son

(1) Hoofdt, t. XIX, p. 806. Bor, Meteren.
(2) *Ibid.*

bonheur conjugal, et tant qu'elle vécut, elle fut la fidèle compagne et l'infatigable soutien de son mari. « Son Altesse, » écrivait le comte Jean en 1580, « est en excellente santé, et en dépit de tant d'adversités, de travaux, d'angoisses et de dangers, il est si plein de courage et d'entrain, que je suis heureux de le voir en si bonne disposition. Sans nul doute, une de ses plus grandes consolations, c'est la noble et pieuse femme que le Seigneur lui a donnée ; elle se conforme toujours à ses désirs, et lui est extrêmement chère (1). »

La princesse laissa six filles, Louise-Julienne, Élisabeth, Catherine Belgique, Flandrine, Charlotte Brabançonne, et Émilie Seconde (2).

Le prince de Parme reçut d'Anastro lui-même la première nouvelle de l'attentat : le négociant l'assura que la tentative avait entièrement réussi, et réclama la récompense qui lui avait été promise. En conséquence, Alexandre adressa des lettres aux autorités d'Anvers, de Bruxelles, de Bruges, et de diverses autres villes, pour les engager, maintenant qu'elles étaient délivrées du tyran qui les avaient trahies, à rentrer dans la voie du devoir, et à se réfugier dans les bras de leur légitime souverain (3). Ces lettres étaient prématurées. D'un autre côté, les États de Hollande et de Zélande restaient assemblés, et attendaient, avec la plus vive anxiété, le résultat définitif de la blessure du prince. « S'il plaît à Dieu de reprendre à lui Son Excellence, » disaient les magistrats de Leyde, « nous nous attendons tous à notre propre mort. » L'angoisse était profonde et générale :

(1) *Apologie d'Orange. Archives*, t. VII, p. 333.
(2) Bor, t. XVII, p. 316. Meteren, t. XI, p. 195.
(3) *Ibid.*, p. 314, 315. *Ibid.*

la joie fut immense lorsqu'on apprit que Guillaume était hors de danger (1).

L'émotion produite par cet événement avait été si grande que le prince ne put refuser plus longtemps le comté de Hollande et de Zélande, qu'il n'avait accepté que provisoirement en 1581 (2). Il avait été formellement convenu, dans le traité conclu avec le duc d'Anjou, « qu'il ne pourrait jamais revendiquer la souveraineté de la Hollande et de la Zélande (3). » On renouvela de la façon la plus pressante, l'offre qui avait déjà été faite au prince d'Orange. Il n'avait accepté la souveraineté, en 1581, que pour la durée de la guerre. Par une lettre datée de Bruges, le 14 août 1582, il accepta définitivement cette dignité (4). Mais ce n'étaient là que des préliminaires, et il fallait encore rédiger les documents officiels, et faire une nouvelle constitution que le prince et les États jureraient mutuellement d'observer. Après ces diverses formalités, on devait célébrer l'inauguration solennelle.

Tous ces actes s'accomplirent, sauf le dernier. La mort du nouveau comte de Hollande empêcha son installation, et les provinces septentrionales devinrent une république.

En ce qui touchait les questions politiques, la nouvelle constitution avait pour base le « Grand privilége » de madame Marie, la grande Charte des Pays-Bas. Ce mémorable monument des progrès municipaux dans l'histoire des Provinces, avait été détruit par le fils de

(1) *Ibid.*, p. 216. Kluit, t. I, p. 292.
(2) Kluit, t. I, p. 201-262.
(3) Bor, t. XV, p. 182, 183. Kluit, t. I, p. 246, 247.
(4) *Ibid.*, p. 183, 184, 185. Kluit, t. I, p. 213, 214. Bor, t. XV, p. 186, 187.

Marie, avec le consentement forcé des États, et pour cette raison il fut stipulé dans la loi fondamentale qu'on remettrait en vigueur les lois et les privilèges qui étaient tombés en désuétude. Il fut en outre convenu que le petit État serait un comté libre, et se détacherait ainsi sans bruit de l'empire (1).

La nouvelle dignité que venait d'accepter le prince, en se laissant nommer chef héréditaire de ce pays, diminuait son pouvoir et son autorité plutôt qu'elle n'y ajoutait. Auparavant il était souverain *pendant la durée de la guerre*, et revêtu de toute l'autorité qui lui avait été déléguée par le roi, lors de sa nomination au stathoudérat. En 1581, Philippe II avait été déposé, et le stathouder était devenu souverain. Il avait, en principe, l'exercice du pouvoir suprême, *législatif, judiciaire, et exécutif*. Sans nul doute, il avait été fait tant de concessions et d'exceptions à la règle, que les chartes provinciales contenaient des garanties fort libérales; cependant le comte restait en possession de tous les pouvoirs qui n'avaient pas été expressément aliénés (2). Si l'ambition avait été le mobile dominant de Guillaume d'Orange, il aurait eu tort d'accepter l'offre qui lui était faite, puisque la nouvelle constitution de la Hollande était au fond républicaine.

Il cessait d'être la source du gouvernement : son pouvoir ne lui venait plus du ciel, par droit divin. La souveraineté lui était confiée par les États qui représentaient le peuple : au lieu de posséder tous les pouvoirs qui n'avaient pas été expressément aliénés, il devait se contenter de ceux qui lui avaient été expressément conférés. Il ne pouvait déclarer la guerre ni conclure la paix sans la

(1) Kluit, t. I, p. 337, 346, 347.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 11, 16, 346, sqq.

coopération du pouvoir représentatif; le droit de nommer aux emplois publics était scrupuleusement limité. Les candidats aux places de juge et de gouverneur, et à toutes les fonctions provinciales et municipales devaient être désignés par les autorités locales ou par les États. Le comte avait seulement le droit de choisir, après avoir pris l'avis de son conseil, entre les trois candidats qui lui étaient présentés. Il lui était expressément enjoint de faire exécuter la loi, sans *distinction* de personnes, de se soumettre à ses dispositions, d'empêcher qu'on mît obstacle au libre cours de la justice et qu'on emprisonnât sans cause, enfin de faire juger tous les accusés par les tribunaux locaux. C'était une constitution bien peu en rapport avec les pratiques arbitraires, auxquelles on était accoutumé depuis vingt-cinq ans.

Quant à la grande question des taxes, la constitution la réglait rigoureusement. Non-seulement c'était aux États qu'appartenait le droit de lever les impôts, mais encore le comte de Hollande devait veiller à ce que, sauf en cas de guerre, tout impôt fût voté à l'unanimité. Il lui était expressément défendu d'user de moyens factices pour changer le cours des monnaies. En un mot, sauf en sa qualité de commandant en chef des forces de terre et de mer, le nouveau souverain imposait à son autorité des limites fort étroites. Il n'avait dépendu que de lui de dicter la constitution. Dans la mémorable lettre qu'il écrivit de Bruges, en août 1582, il avait donné comme base d'une constitution pour la petite république qui s'établissait dans le nord des Pays-Bas, les articles préparés à Plessis et à Bordeaux, pour le duc d'Anjou, ainsi que toutes les dispositions applicables de la joyeuse entrée du Brabant. A ces dispositions, il se montrait

prêt à ajouter toutes celles qui, après mûre délibération, pourraient paraître utiles au pays.

Ses fonctions exécutives étaient donc fort limitées. Quant à son autorité judiciaire, elle avait cessé d'exister. Le comte de Hollande était le gardien des lois, mais les juges étaient chargés d'administrer la justice. Guillaume n'avait qu'à les protéger et à les faire exécuter.

Quant à l'autorité législative du comte, elle était descendue au niveau sinon au-dessous de celle des corps représentatifs. Il lui était absolument interdit d'empêcher les États généraux, ou provinciaux de se réunir aussi souvent qu'ils le croiraient nécessaire; et il lui était également défendu de les convoquer hors de leur territoire (1). C'était un grand pas dans la voie de la liberté représentative : on en fit un autre également important. Il fut décidé que les États auraient à délibérer sur toutes les mesures qui « regardaient la justice et la politique, » et qu'on ne pourrait faire aucun changement, c'est-à-dire aucune nouvelle loi sans leur consentement (2). Par là, on établit le principe de deux chambres législatives : le gouvernement eut le droit, mais non le droit exclusif d'initiative. Au seizième siècle, on ne pouvait demander une plus large mesure de liberté civile et de gouvernement représentatif. Ce fut la fondation d'un pays libre, qui serait devenue une monarchie représentative, si Guillaume avait vécu, mais que sa mort changea en une république fédérative. Il était nécessaire de bien expliquer en quoi consistait la souveraineté du prince d'Orange. L'inauguration solennelle restait seule à accomplir ; on verra comment elle ne put jamais avoir lieu.

(1) Kluit, t. I, p. 347.
(2) Art. 20. Kluit, t. I, p. 348.

CHAPITRE XI.

Le prince de Parme rappelle les troupes étrangères. — Siége d'Oudenarde. — Sang-froid d'Alexandre. — Prise d'Oudenarde et de Ninove. — Inauguration du duc d'Anjou à Gand. — Complot contre sa vie et contre celle du prince d'Orange. — Philippe d'Egmont est compromis dans ce complot. — Le prince de Parme fait une tentative infructueuse sur Gand. — Plans secrets du duc d'Anjou. — Ses adhérents s'emparent de Dunkerque, d'Ostende et de diverses autres villes. — Ils échouent à Bruges. — On conçoit des soupçons à Anvers. — Duplicité du duc d'Anjou. — La « Furie française ». — Quelques détails sur cet événement. — Échec du duc d'Anjou. — Son effronterie. — Il écrit aux magistrats d'Anvers, aux États et au prince d'Orange. — Longue correspondance du duc d'Anjou et de la cour de France, avec le prince d'Orange et les États. — Situation difficile du prince. — Sa politique. — Remarquable lettre de Guillaume aux États généraux. — Arrangement provisoire avec le duc d'Anjou. — Mariage de l'archevêque de Cologne. — Mariage du prince d'Orange avec Louise de Coligny. — La Hollande, le Brabant, la Flandre et quelques autres provinces cherchent à persuader au prince d'Orange d'accepter la souveraineté des Pays-Bas. — Il s'y refuse absolument. — Trahison de Van den Berg en Gueldre. — Intrigues du prince de Chimay et d'Imbize en Flandre. — Le prince d'Orange et le parti patriote s'y opposent de toutes leurs forces. — Mort d'Imbize. — Réconciliation de Bruges. — Mort du duc d'Anjou.

Pendant le cours de l'année 1582, les opérations militaires avaient été des deux parts assez languissantes; le prince de Parme, n'ayant pas sous ses ordres une armée considérable, était resté comparativement inactif. Cependant il avait profité de la conclusion du traité entre

les Provinces-Unies et le duc d'Anjou pour persuader aux Wallons qu'il était absolument nécessaire d'appeler à leur aide les troupes espagnoles et italiennes (1). Tel était le résultat de ce fameux article inséré dans le traité de réconciliation des provinces wallonnes, pour les garantir contre l'introduction d'une armée étrangère. L'abbé de Saint-Waast se rendit immédiatement en Espagne avec une mission spéciale, et au milieu de l'été, les troupes arrivèrent en foule dans les Pays-Bas (2).

En attendant ces renforts, le prince de Parme n'était pas resté oisif; il s'était emparé de plusieurs villes importantes. Au commencement du printemps, il avait mis le siége devant Oudenarde, ville considérable située sur l'Escaut, et renommée comme la ville natale de sa grand'mère, Marguerite van Geest (3). Les bourgeois étaient résolus à se défendre; ils firent de vigoureuses sorties, et les escarmouches furent fréquentes et sanglantes. Alexandre commandait le siége en personne et encourageait les troupes par son exemple; souvent il prenait une pioche ou maniait une pique, comme un simple soldat. Vers la fin du siége, il ne quittait plus la tranchée, et prenait ses repas près des redoutes extérieures, afin de ne pas perdre une seule occasion de surveiller les travaux de ses troupes. Un jour, il dînait en plein air, avec son état-major, à côté des remparts (4): il surveillait l'installation d'une batterie dirigée contre le mur de la ville, et ne voulait s'en éloigner à aucun prix. La nappe était mise sur une série de tam-

(1) Bor, t. XVII, p. 320, 321.
(2) *Ibid.*, *Réc. des prov. wall.*, t. V, Ms.
(3) Bor, t. VII, p. 322. Strada, t. IV, p. 225-234. Meteren, t. XI, p. 195.
(4) *Ibid.*

bours, placés à côté les uns des autres; le baron de Montigny, d'Aremberg, de Richebourg, La Motte et plusieurs autres, étaient autour d'Alexandre. Le repas était à peine commencé qu'un boulet vint frapper à la tête un jeune officier wallon assis à côté du prince de Parme, et qui, un instant auparavant, le suppliait de l'envoyer le lendemain à l'assaut. Son crâne vola en éclats, et alla crever l'œil d'un autre officier. Un second boulet, parti des fortifications de la ville, et également bien dirigé, tua un capitaine allemand et l'avocat général; leur sang rejaillit sur la table du festin; tous les convives se levèrent, peu disposés à continuer leur dîner. Alexandre resta seul à sa place, sans manifester la moindre émotion. Il dit froidement à ses domestiques d'enlever les cadavres et de changer la nappe (1); puis il obligea ses hôtes à reprendre leur place, et à finir le banquet qui venait d'être interrompu par un si horrible événement. Il ne voulait pas, ajouta-t-il, que les bourgeois hérétiques d'Oudenarde pussent se vanter de l'avoir chassé d'un poste dangereux, ou même d'avoir troublé son dîner. Les autres seigneurs ne purent se dispenser d'imiter l'impassibilité de leur chef, et le repas se continua sans autre interruption. Peu de temps après, la cité serrée de près par un adversaire si déterminé, se rendit à des conditions assez favorables, grâce à la bienveillance qu'avait Alexandre pour la ville natale de sa grand'mère. Il changea le pillage en un impôt de trente mille couronnes, et le 5 juillet la place fut livrée au prince de Parme, presque sous les yeux du duc d'Anjou, qui faisait une démonstration pour la délivrer (2).

(1) Strada, t. V, p. 233.
(2) *Ibid.*, p. 232-234. Bor, t. XVII, p. 322. Hoofdt, t. XIX, p. 812.

Alexandre s'empara ensuite de la citadelle de Ninove, qui appartenait à la famille d'Egmont. Là aussi on se défendit obstinément ; l'automne avançait, et les soldats du prince de Parme mouraient de faim dans les tranchées. Depuis bien des jours ils n'avaient mangé que de la viande de cheval, et elle touchait à sa fin. Les chevaux de cavalerie étaient tous consommés ; on ne respectait même pas les chevaux des officiers. Un jour un aide de camp du prince de Parme attacha son cheval à la porte de la tente du prince, et entra pour prendre ses ordres. Lorsqu'il revint peu d'instants après, il ne trouva que la selle et la bride à la place de son cheval. Toute remontrance eût été vaine, car le pauvre animal avait déjà été coupé par quartiers, et la seule consolation qu'on put donner à l'aide de camp fut une tranche de sa monture. Cette famine porta longtemps le nom de « famine de Ninove » ; mais en dépit de cet obstacle, Alexandre finit par se rendre maître de la place (1).

A Lochum, ville importante de la Gueldre, les troupes du duc d'Anjou arrivèrent à temps pour secourir la garnison, et le prince de Parme se vit forcé de lever le siége. A Steenwyk, Alexandre eut plus de succès, et le colonel Tassis, conduit par un traître frison, parvint à surprendre la ville qui avait si longtemps et si courageusement résisté à Renneberg, l'hiver précédent. Cette victoire termina la campagne du duc de Parme. A la fin de l'automne, il avait sous ses ordres soixante mille hommes bien armés et bien disciplinés ; les renforts récemment arrivés d'Espagne et d'Italie étaient compris dans ce nombre. On estimait la dépense men-

(1) Strada, t. V, p. 242.

suelle de l'armée à six cent soixante mille florins; la moitié des troupes occupait les garnisons, et l'autre moitié tenait la campagne (1). L'armée du duc d'Anjou s'était aussi beaucoup accrue, en sorte que les Pays-Bas couraient fort le risque de devenir la proie de leurs défenseurs et de leurs ennemis (2).

Pendant l'année 1582, l'administration du duc d'Anjou n'avait pas été signalée par des actes bien importants. Après la pompeuse cérémonie qui avait eu lieu à Anvers, il avait reçu au mois de juillet, des lettres des provinces de Gueldre et de Frise qui l'acceptaient formellement comme souverain. Il avait eu à Bruges une réception solennelle, comme comte de Flandre, et le prince d'Orange y avait assisté. On avait, suivant l'usage du temps, dressé des arcs de triomphe et prononcé force harangues; les emblèmes n'avaient pas non plus manqué, et le duc d'Anjou avait été revêtu de manteaux splendides et accueilli par des feux de joie (3). Au milieu de ces fêtes populaires, le prince d'Orange et le duc d'Anjou faillirent perdre la vie. On arrêta un Italien, nommé Basa, et un Espagnol appelé Salseda, au moment où ils se préparaient à empoisonner les deux princes; ils avouèrent que le prince de Parme les avait payés pour commettre ce double assassinat. Basa se tua en prison. On attacha son corps à la potence, avec une inscription portant que, sur l'instigation du prince de Parme, il avait essayé d'empoisonner le prince d'Orange et le duc d'Anjou. Salseda, moins heureux, fut envoyé à Paris, déclaré coupable, et condamné à

(1) Meteren, t. XI, p. 198.
(2) *Ibid.*, p. 197. Tassis, t. VI, p. 433. Strada, t. V, p. 244, 245.
(3) Bor, t. XVII, p. 328, 329, 332. Meteren, t. XI, p. 196.

être écartelé. Il est triste d'ajouter que Lamoral d'Egmont, fils cadet du grand général, était intimement lié avec Salseda, et qu'il fut compromis dans ce vil complot (1). Sa mère l'avait particulièrement recommandé, sur son lit de mort, à la bienveillante affection du prince d'Orange (2). Le prince n'avait cessé de témoigner une tendresse paternelle au fils de son malheureux ami, ce qui n'avait pas empêché le jeune Lamoral de se faire le camarade des assassins à gages qui complotaient la mort de son bienfaiteur, comme si la trahison de son frère aîné à Bruxelles n'avait pas déjà suffisamment souillé le nom d'Egmont. On étouffa l'affaire ; le public crut cependant qu'Egmont avait tenté d'empoisonner le prince au moyen d'une bague. Le projet était, disait-on, de se défaire de Sainte-Aldegonde par le même procédé, et le bruit courut qu'on avait trouvé dans la demeure d'Egmont une bague remplie de poison (3).

Le jeune noble fut mis en prison ; son crime était avéré ; mais grâce aux puissantes intercessions du prince d'Orange et à ses liens de parenté avec la reine de France, Lamoral d'Egmont fut bientôt relâché et reçut l'autorisation de se rendre en France.

Un mois après, le duc d'Anjou fut reçu à Gand, au milieu de réjouissances magnifiques. La cérémonie y fut interrompue d'une autre manière ; le prince de Parme, à la tête de quelques régiments de Wallons, vint attaquer un corps de troupes qui avait escorté en Flandre

(1) Bor, t. XVII, p. 131. Hoofdt, t. XIX, p. 814, 815. Meteren, t. XI, p. 196.

(2) Meteren, Hoofdt, *ubi sup. Documents inédits,* par Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick, t. II, p. 158.

(3) « *Wreede Turkshe*, etc. » Leyde, 1582. Collection Duncan.

le duc d'Anjou. Les troupes se retirèrent en bon ordre et sans de grandes pertes, sous les murs de Gand, où s'engagea un combat acharné. Le prince d'Orange et le duc d'Anjou restèrent sur les murs de la ville pendant toute l'escarmouche, dirigeant les opérations, et à la fin de la journée le prince de Parme fut forcé de se retirer, en laissant un grand nombre de morts sur le champ de bataille (1).

On célébra la Noël le 15 décembre, suivant la nouvelle ordonnance de Grégoire XIII (2). Cette fête donna lieu à de grands divertissements parmi les catholiques d'Anvers, qui avaient obtenu l'été précédent, du duc d'Anjou et des États, l'autorisation de pratiquer de nouveau leur culte. Une foule de nobles français vinrent faire leur cour au nouveau duc de Brabant. Ils lui exprimèrent secrètement leur surprise de ce qu'il se fût laissé emprisonner dans des limites constitutionnelles aussi étroites. Ils trouvaient fort au-dessous de la dignité d'un « Fils de France » de jouer le rôle de duc titulaire de Brabant, de comte de Flandre et de seigneur de Frise, tout en laissant le pouvoir aux États. Ils disaient à voix basse qu'il était temps de réunir les Pays-Bas à la France, et ils répétaient à un prince menteur et inconstant qu'il ne pouvait espérer l'appui de son frère, si le sang et l'or des Français devaient servir, non à l'agrandissement de la France, mais à l'indépendance de quelques provinces révoltées (3).

(1) Bor, t. XVII, p. 334. Strada, t. V, p. 240, 241. Meteren, t. XI, p. 197.

(2) *Ibid.*, p. 338. Meteren, t. XI, p. 198, sqq. Hoofdt, t. XIX, p. 827. Strada, t. V, p. 245.

(3) Bor, t. XVII, p. 339, sqq. Strada, t. V, p. 246, sqq. Meteren, t. XI, p. 199, 200. Hoofdt, t. XIX, p. 837, 838.

Les seigneurs français firent appel aux mauvaises passions du duc d'Anjou, en éveillant sa jalousie contre le prince d'Orange. Il détestait déjà un homme dont il redoutait l'esprit supérieur, et dont le noble caractère offrait un contraste si frappant avec sa propre bassesse. Il jura énergiquement, mais en secret, qu'il revendiquerait ses droits, qu'il ne passerait plus à l'avenir pour une ombre, une statue, un zéro, un Matthias (1). Il est inutile d'ajouter que le duc, pas plus que ses *mignons*, ne regardait la constitution qu'il avait juré d'observer, ni le traité solennel qu'il avait signé à Bordeaux, comme un obstacle qui pût s'opposer à ses projets. Il mourait d'impatience de mettre son plan à exécution.

Au commencement du mois de janvier 1583, il envoya chercher un soir plusieurs de ses plus intimes confidents, et se plaignit à eux de l'insolence des États, de l'importunité du grand conseil qu'on lui avait imposé, des sommes insuffisantes qu'on lui fournissait, et des insultes que recevait chaque jour la religion catholique. Il déclara qu'il se considérerait comme perdu aux yeux de toute la chrétienté, s'il consentait à jouer plus longtemps un rôle aussi ignoble. Puis il ajouta qu'il avait à choisir entre deux conduites : quitter pour toujours les Pays-Bas, ou maintenir son autorité comme il convenait à un prince. Il ne pouvait hésiter entre ces deux voies. Il expliqua alors ses plans à ses amis, La Fougère, de Fazy, Valette, les fils du maréchal de Biron et plusieurs autres. Il fallait, dit-il, s'emparer à un jour donné des principales villes de la Flandre, envahir simultanément Dunkerque, Dixmude, Denremonde, Bruges, Gand,

(1) Bor, t. XVII, p. 339. Hoofdt, t. XIX, p. 837. Strada, t. X, p. 247.

Vilvoorde, Alost, etc., etc. On feindrait à cet effet de vouloir apaiser des troubles habilement fomentés entre les bourgeois et les garnisons. Le duc se réservait de prendre Anvers par surprise, au moment où ses lieutenants s'assureraient des autres places fortes (1).

Les amis du duc d'Anjou applaudirent vivement à ces projets : ils rêvaient tous de rétablir la suprématie catholique, d'agrandir le territoire français en y ajoutant les Provinces, et de s'enrichir eux-mêmes en pillant à la fois tant de villes opulentes. Ces indignes favoris saluèrent avec enthousiasme les espérances qui venaient de leur être communiquées ; et le duc d'Anjou sautant à bas de son lit, en vêtement de nuit, s'agenouilla sur le plancher, leva pieusement les mains et les yeux au ciel, et invoqua la bénédiction du Tout-Puissant sur l'œuvre qu'il allait entreprendre (2). Il ajouta que si Dieu lui accordait le succès, il renoncerait à ses habitudes de débauche et mènerait désormais la vie la plus exemplaire. Après avoir ainsi cherché à gagner la Providence, et écouté les encouragements que lui prodiguaient ses courtisans, le duc se recoucha. Son premier soin fut d'éloigner le seigneur du Plessis qu'il avait souvent vu causer avec le prince d'Orange : il redoutait de voir ces deux hommes si distingués s'unir contre lui. Il chargea du Plessis d'une mission auprès de sa sœur Marguerite de Navarre, et se trouva ainsi délivré de la présence d'un de ses compatriotes, trop honnête et trop droit pour pouvoir lui plaire (3).

(1) Bor, t. XVII, p. 339, 340. Meteren, t. XI, p. 200, 201. Hoofdt, t. XIX, p. 837, 838. Strada, t. V, p. 248, 249.

(2) Bor, t. XVII, p. 340. Hoofdt, t. XIX, p. 838.

(3) Hoofdt, t. XIX, p. 838. Strada, t. V, p. 248.

Le 15 janvier 1583, jour fixé pour l'exécution du complot, le commandant français de Dunkerque, le capitaine Chamois, sut profiter habilement d'une querelle entre les habitants et la garnison, et il s'empara de cette importante ville. Le même moyen réussit également à Ostende, à Dixmude, à Denremonde, à Alost et à Vilvoorde, mais il échoua dans une autre place fort considérable. La Fougère, qui était parti de Dunkerque, fut arrêté sur la route de Bruges par quelques patriotes qui avaient eu vent de ce qui se passait dans les autres villes, de sorte que lorsque Valette, prévôt du duc d'Anjou, et le colonel Le Rebours, à la tête de quinze cents Français, parurent devant les portes, on refusa absolument de les laisser entrer. De Grijse, bourgmestre de Bruges, exhorta vigoureusement ses concitoyens à résister au complot perfide qui se tramait en faveur d'une nouvelle tyrannie étrangère, et à défendre leurs libertés religieuses et politiques (1). Il parlait à des hommes qui pouvaient le comprendre et lui venir en aide; les bourgeois prirent l'alarme, et la ville fut sauvée. Toute la population se mit bientôt sur la défensive, et les Français se virent forcés de s'éloigner, sous peine d'être massacrés par ceux qu'ils se croyaient sûrs de surprendre.

A Anvers, le duc d'Anjou avait tout préparé, sous prétexte de vouloir attaquer la ville d'Endhoven. Ses forces étaient concentrées à Borgerhout, petit village très-voisin d'Anvers.

Le 16 janvier, les habitants conçurent quelques soupçons. Un homme masqué entra la nuit dans le principal corps de garde de la ville, et avertit mystérieusement les

(1) Bor, t. XVII, p. 340. Hooft, t. XIX, p. 831.

sentinelles qu'on allait commettre un grand crime : avant qu'on eût pu l'arrêter, il avait disparu. A son accent, on reconnut un Français. Des bruits vagues se répandirent dans la ville. La population alarmée ne savait à quoi s'en tenir sur les projets de son nouveau maître ; on ne savait rien de positif, puisque rien de ce qui se passait dans les autres villes n'avait encore transpiré. Les colonels et les capitaines de la garde bourgeoise vinrent consulter le prince d'Orange. Il leur déclara qu'il avait pleine confiance dans la loyauté du duc d'Anjou, mais en même temps il leur conseilla de tendre les chaînes, de faire éclairer la ville et de lever le pont-levis u ne heureplus tôt que de coutume, afin d'être à l'abri de toute attaque. Puis il envoya au duc d'Anjou le bourgmestre de la place, le docteur Alostanus, et le chargea de lui communiquer les inquiétudes que faisaient naître dans l'esprit des magistrats les mouvements de troupes (1).

Le duc d'Anjou protesta de la façon la plus solennelle contre de pareils soupçons, et jura que rien n'était plus loin de sa pensée qu'une secrète entreprise contre la ville d'Anvers. Usant d'une phrase qu'il aimait à répéter dans toutes les circonstances importantes, il dit « qu'il était prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la défense d'Anvers. » Il annonça qu'il punirait sévèrement tous ceux qui osaient semer de telles calomnies contre lui et ses fidèles Français, et ajouta que les troupes ne s'étaient réunies que pour se livrer à leurs manœuvres accoutumées. Le duc paraissait si fervent dans ses protestations, il s'opposait si peu aux mesures de

(1) *Corte Verclaering*. Anvers, 1583. Bor, t. XVII, p. 341, sqq. Meteren, t. XI, p. 201, sqq. Hoofdt, t. XIX, p. 838, sqq. Reidani, t. III, p. 46.

précaution qui avaient été prises, le bourgmestre se montrait si convaincu de l'impossibilité de mettre à exécution de mauvais desseins contre lesquels l'opinion était en éveil, que l'on crut pouvoir dormir en toute sécurité, au moins pendant la nuit suivante (1).

Le lendemain matin, comme plusieurs hommes importants conservaient encore de l'inquiétude, une députation de magistrats et d'officiers de la milice se rendit chez le duc d'Anjou : le prince d'Orange consentit à les accompagner, bien qu'il eût toujours en la bonne foi du duc une confiance inexplicable. Le duc protesta plus ardemment que jamais de son attachement pour les Pays-Bas : il jura qu'il tiendrait ses serments, répéta qu'il aimait tout particulièrement le Brabant et la bonne ville d'Anvers, et fit usage de toute son éloquence pour persuader au prince, aux bourgmestres et aux colonels, qu'ils lui faisaient grandement injure par leurs soupçons. On tint ses assertions pour bonnes, et la députation s'éloigna. Le duc d'Anjou, sur l'avis du prince d'Orange, promit solennellement de ne pas quitter la ville pendant toute la journée, pour laisser à l'émotion populaire le temps de se calmer (2).

Le duc ne tarda pas à manquer à sa parole. Le prince d'Orange était retourné tranquillement chez lui ; sa maison touchait à la citadelle et était par conséquent fort éloignée du point qu'on se proposait d'attaquer : il était à peine rentré qu'il reçut la visite du secrétaire particulier du duc d'Anjou, nommé Quinsay, qui venait l'engager à se rendre au camp avec Son Altesse. Le prince

(1) *Corte Verclaering*. Bor, Hoofdt, Meteren, *ubi sup*. Reidani, t. III, p. 46, 47.

(2) Bor, t. XVII, p. 342. *Corte Verclaering*.

d'Orange refusa, et fit de nouveau conjurer le duc de ne pas quitter la ville. Le duc dîna, comme de coutume, à midi. Pendant qu'il était à table, il reçut une lettre, pâlit en la lisant, et la cacha précipitamment dans un manchon qu'il portait au bras gauche. Le repas fini, le duc demanda son cheval. L'animal était fringant, et le duc fut obligé de renoncer à le monter, bien que ce fût son coursier habituel. On lui en amena un autre, qui partit à un si rapide galop que le duc perdit son manteau et fut sur le point de tomber. Cependant il resta en selle, et s'étant mis à la tête de ses gardes du corps et de quelques cavaliers, il sortit du palais, suivi de cette escorte, et se dirigea vers la porte de Kipdorp (1).

Cette porte donnait sur la route de Borgerhout, où campait l'armée du duc : elle porte même aujourd'hui le nom de ce village. Elle ferme la ville du côté opposé à la rivière. Tout était parfaitement calme, les rues étaient presque désertes : il était une heure, tout le monde était à dîner, et les énergiques protestations du duc avaient dissipé tout soupçon. Les sentinelles regardèrent passer la cavalcade d'un œil indifférent, mais à peine le duc d'Anjou avait-il traversé le premier pont-levis, qu'il se leva sur ses étriers et dit, en agitant la main : « Voilà votre ville, mes amis ! allez vous en emparer (2) ! »

Au même instant, il donna un grand coup d'éperon à son cheval, et partit au galop pour Borgerhout. Une minute après, un gentilhomme de sa suite, le comte de

(1) Hoofdt, t. XIX, p. 839-843. Meteren, t. XI, p. 201. Bor, t. XVII, p. 342.

(2) *Corte Verclaering*. Bor, Meteren, Hoofdt, *ubi sup*. Strada, t. V, p. 249. Reidani, t. III, p. 47.

Rochepot (1), prétendit avoir eu la jambe cassée par son cheval, qui venait de le lancer violemment contre la muraille. Kaiser, l'officier qui commandait le corps de garde, s'avança pour lui porter secours ; le gentilhomme français lui donna un violent coup de sa rapière. Kaiser portait fort heureusement une cuirasse d'acier, et il en fut quitte pour une légère blessure (2).

Le mot d'ordre était sans doute « jambe cassée, » car en une seconde les soldats du duc d'Anjou se jetèrent tous sur la garde bourgeoise et la massacrèrent entièrement.

Après avoir laissé à l'entrée de la ville une force suffisante, les Français s'élancèrent dans les rues au grand galop, en criant : « Ville gagnée, ville gagnée ! vive la messe ! vive le duc d'Anjou ! » Ils furent suivis par leurs camarades qui arrivaient de Borgerhout. Au signal convenu, six cents hommes à cheval et trois mille fantassins parfaitement disciplinés, entrèrent à la fois dans Anvers. Ils enfilèrent les deux rues principales, appelées la rue de Kipdorp et la rue de Meer : elles menaient au cœur de la ville. Les soldats s'avançaient rapidement, en répétant à tue-tête : « Ville gagnée, ville gagnée ! vive la messe, vive la messe ! tue, tue, tue (3) ! »

A ces cris inusités, les bourgeois sortirent en foule, et furent accueillis par des décharges de mousqueterie. Ils furent surpris, mais non épouvantés, car ils crurent d'abord que ce n'était qu'un tumulte accidentel. Mais

(1) De Thou, t. IX, liv. LXXVII, p. 37. Reidani, *Ann. Belg.*, p. 347.

(2) De Thou, Reidani, Bor, Meteren, Hoofdt.

(3) *Corte Verclaering*. Bor, t. XVII, p. 343. Hoofdt, t. XIX, p. 811. Meteren, Reidani, *ubi sup*. Strada, t. V, p. 249, sqq.

ils virent bientôt que les soldats se dirigeaient surtout vers les boutiques d'orfévres et de joailliers ; ils songèrent aux bruits qu'on avait fait courir, et se rappelèrent comment, les jours précédents, un grand nombre d'officiers français avaient parcouru les boutiques de bijoutiers, sous prétexte d'y faire des achats : évidemment ils se préparaient à se livrer à un pillage intelligent (1).

Les bourgeois coururent aux armes. On éleva des barricades dans toutes les rues ; les trompettes sonnèrent, les gardes de la ville se réunirent en foule. Le lieu de ralliement fut, comme toujours, la Bourse, où un nombreux détachement de soldats français s'était déjà établi. Les citoyens de toutes les classes, nobles et bourgeois, catholiques et protestants, se donnèrent la main, et jurèrent de mourir ensemble pour défendre la ville contre les perfides étrangers. L'enthousiasme fut général. Les gentilshommes avaient leurs lances et leurs cuirasses, les bourgeois portaient le mousquet et la bandoulière ; les artisans maniaient la hache, le maillet, et tous les outils de leur état. Un boulanger qui était à moitié nu, près de son four, se précipita dans la rue pour savoir d'où venait ce tumulte. Sa lourde pelle à la main, il frappa si violemment un officier de cavalerie que le Français tomba mort sur la place. Le boulanger s'empara de l'épée de son adversaire, sauta, toujours aussi peu vêtu, sur son coursier, et se mit à galoper par la ville, en criant aux citoyens de se défendre et en portant la terreur dans les rangs de l'ennemi. Il rendit de si grands services que plus tard les magistrats l'en félicitèrent

(1) Strada, t. V, p. 252.

publiquement et lui donnèrent une pension annuelle de trois cents florins (1).

Les Français furent bientôt expulsés de la Bourse; mais ils se replièrent sur la place du Marché. A chaque pas la résistance qu'ils rencontraient devenait plus formidable : un officier français, nommé Fervacques, qui fut fait prisonnier, déclara que jamais des troupes régulières ne s'étaient mieux battues que ces honnêtes bourgeois (2). Les femmes et les enfants montaient sur les toits et sur les fenêtres, pour lancer sur la tête des assaillants, non-seulement des tuiles et des tuyaux de cheminée, mais des tables, des chaises, et d'autres meubles énormes (3) : les hommes qui avaient usé toutes leurs balles, chargeaient leurs mousquets à l'aide de boutons d'argent qui ornaient leur habillement, ou de pièces d'or ou d'argent qu'ils façonnaient avec leurs dents. Les quatre mille soldats se virent bientôt, malgré leur courage, mis en déroute par cette héroïque population. Toute la ville avait fondu sur eux : en une heure plus d'un tiers des assaillants fut mis à mort. Un très-petit nombre de bourgeois avaient péri, et à chaque instant de nouvelles recrues venaient à l'aide des défenseurs d'Anvers. Les Français, vaincus et consternés, essayèrent de battre en retraite. Ils tombèrent en grand nombre dans les fossés qui entouraient les fortifications. Le reste regagna, non sans des pertes considérables, la porte par laquelle l'armée avait si peu de temps auparavant fait son entrée.

(1) *Corte Verclaering*. Bor, t. XVII, p. 313. Meteren, t. XI, p. 201. Hoofdt, t. XIX, p. 841, 842. Strada, t. V, p. 250. Tassis, t. VI, p. 435.
(2) Ed. Reidani, t. III, p. 48.
(3) Bor, Hoofdt, Meteren, Strada.

C'était un affreux spectacle que de voir autour de la porte de Kipdorp, les monceaux de cadavres entassés dans un étroit passage, à une hauteur de plus de dix pieds, les blessés cherchant à s'éloigner de cette scène de carnage, ou demandant d'une voix mourante qu'on vînt à leur secours.

En dehors de la porte, quelques officiers s'efforçaient de gravir ces amas de cadavres pour pénétrer dans la ville ; à l'intérieur, leurs camarades épouvantés cherchaient également à franchir cette horrible barrière et à fuir leurs ennemis : à chaque instant, les bourgeois en faisaient tomber des centaines (1).

Le comte de Rochepot, qui avait reçu du duc d'Anjou la direction de l'entreprise, se plaçait en face de ses soldats fugitifs, leur reprochant amèrement leur lâcheté; il alla même jusqu'à en passer dix ou douze au fil de l'épée (2). Une heure s'était à peine écoulée depuis que le duc d'Anjou avait quitté la ville par la grille de Kipdorp, et déjà la plupart de ceux qu'il avait envoyés pour accomplir son lâche dessein étaient morts ou prisonniers. Deux cent cinquante seigneurs d'une haute naissance et porteurs de noms illustres furent tués : ils étaient faciles à reconnaître, à cause de leurs magnifiques costumes. Le duc avoua plus tard qu'il avait péri, dans cette honteuse entreprise, plus de nobles chevaliers que sur beaucoup de sanglants champs de bataille. Près de deux mille hommes avaient succombé ; le reste était prisonnier. On affirma d'abord que le nombre de Français tués s'élevait à quinze cent quatre-vingt-trois, mais il fut reconnu que les amateurs de rapprochements sin-

(1) Meteren, t. XI, p. 201, sqq. Hoofdt, Bor, Meteren, Strada.
(2) Hoofdt, t. XIX, p. 843. Reidani, t. III, p. 47.

guliers n'avaient donné ce chiffre que pour le faire coïncider avec la date de l'année. Ce combat ne coûta pas la vie à cent bourgeois d'Anvers (1).

Le duc d'Anjou se tenait à distance et se voyait forcé d'écouter les reproches que lui adressaient plusieurs nobles seigneurs auxquels il n'avait pas osé confier ses projets. Le duc de Montpensier déclarait hautement qu'il s'en lavait les mains, quel que fût le résultat (2). Il ne voulait pas, disait-il, souiller d'une aussi honteuse bassesse l'honneur de l'illustre maison à laquelle il appartenait. Le duc de la Rochefoucauld, le duc de Laval et le maréchal de Biron tenaient le même langage : ce dernier accabla même de malédictions le prince qui avait entraîné ses deux fils dans cette criminelle tentative (3).

Le duc d'Anjou, déjà cruellement puni par les reproches que lui adressaient ces hommes d'honneur, était en outre en proie à de terribles alternatives d'espoir et de crainte, de triomphe, de doute et de remords. Lorsqu'il vit les fugitifs franchir les murailles de la ville, ne se doutant pas que c'étaient ses soldats, il s'écria d'un ton ravi que la ville était à lui, que quatre mille de ses braves y étaient entrés et en chassaient les bourgeois. Lorsqu'on lui révéla enfin son erreur, il tomba dans l'abattement, et quand il devint évident que l'échec était complet, il remonta à cheval et s'éloigna désespéré (4).

L'attaque avait été si imprévue, grâce à la confiance du prince d'Orange et des magistrats dans les solennelles

(1) Bor, t. XVII, p. 343. Meteren, t. XI, p. 202. Ed. Reidani, t. III, p. 48. Strada, t. V, p. 252. Hoofdt, t. XIX, p. 843.

(2) De Thou, t. IX, liv. XXVII, p. 37.

(3) Hoofdt, t. XIX, p. 834. Bentivoglio, t. II, p. 268-271. De Thou *loc. cit.*

(4) *Corte Verclaering.* Meteren, t. XI, p. 201. Bor, t. XVII, p. 343.

protestations du duc, que personne n'avait songé à empêcher la catastrophe. Le prince logeait dans une partie de la ville fort éloignée du lieu du combat, et il n'apprit ce qui se passait que lorsque l'issue de la lutte ne fut plus douteuse. Il n'avait que peu de chose à faire. Cependant il se rendit immédiatement sur les remparts et engagea les citoyens à cesser le feu contre un ennemi en pleine déroute. Il comprenait combien la situation était grave et à quel point il était nécessaire de diminuer la rancune des habitants contre leurs perfides alliés (1). Les bourgeois avaient fait leur devoir, et le prince n'avait ni le pouvoir ni le désir de les empêcher d'expulser et de châtier les maraudeurs français.

Ainsi se termina la « furie française : » elle eut pour Anvers un résultat bien différent de celui qu'avait eu en 1576 la furie espagnole, à laquelle on ne faisait pas encore allusion sans frémir. Il semblait que les Français eussent beaucoup plus de chance de réussir dans leur entreprise que les Espagnols dans la leur. Les Espagnols étaient des ennemis contre lesquels on était depuis longtemps en garde. Les Français étaient des amis sur la sincérité desquels les patriotes croyaient pouvoir compter. Lorsque les Espagnols attaquèrent la ville, de nombreux défenseurs étaient rangés en bataille derrière des fortifications qui venaient d'être réparées. Quand les Français entrèrent à loisir par une porte à peine gardée, toute la population et la garnison étaient paisiblement occupées à dîner. Le nombre des assaillants était à peu près le même, mais il n'y avait pas, pour repousser l'attaque des Français, un corps considérable de troupes

(1) Meteren, t. XI, p. 201. Hoofdt, t. XIX, p. 843. Bentivoglio, t. II, p. 271.

régulières commandées par des généraux expérimentés. Ce fut peut-être ce qui amena un résultat si singulier. Lors de l'invasion espagnole, les bourgeois comptèrent sur des mercenaires qui trahirent ou prirent la fuite. En 1583, ils ne comptèrent que sur eux-mêmes. En outre, les Français commirent la grande faute de mépriser leur ennemi. Ils se rappelèrent avec quelle facilité les Espagnols s'étaient emparés de la ville, et crurent n'avoir autre chose à faire que d'y entrer et de s'y installer. Au lieu de résister à leur avidité jusqu'au moment où ils seraient maîtres de la place, comme l'avaient fait les Espagnols, ils se mirent immédiatement à piller les magasins. Ils semblaient craindre que de nouveaux renforts envoyés par le duc d'Anjou n'arrivassent à temps pour partager avec eux les dépouilles (1). Ils étaient moins habitués à saccager les villes des Pays-Bas que les Espagnols, qui étaient passés maîtres dans l'art de massacrer méthodiquement la population, avant de se livrer au pillage. En tout cas, et quelle qu'ait pu en être la cause, ce fut dans les rangs des attaquants, et non des attaqués que la panique fit ce jour-là des ravages. Du moment où les maraudeurs hésitèrent et songèrent à battre en retraite, le sort de la journée fut décidé. Il était encore plus difficile pour eux de se retirer que d'avancer : ils ne pouvaient que périr ou être faits prisonniers.

Le duc se replia sur la route de Denremonde, et il éprouva dans sa retraite un autre malheur, qui coûta la vie à un grand nombre de ses soldats. Les habitants de Malines enfoncèrent une digue pour mettre obstacle à son

(1) Strada, t. V, p. 252. Reidani, t. II, p. 53.

passage ; la Dyle se répandit dans la campagne, et plus de mille personnes de sa suite périrent par cette inondation imprévue (1).

Aussitôt qu'il se fut établi dans un camp près de Berghes, il entra en correspondance avec le prince d'Orange et avec les autorités d'Anvers. Son langage était d'une incroyable effronterie. Il se plaignait de manquer de nourriture, ainsi que ses soldats, et disait que, comme il avait laissé à Anvers beaucoup d'argenterie et d'objets précieux, il priait ceux qu'il avait si indignement outragés de lui envoyer tout de suite des subsides et de lui rendre ce qui lui appartenait. Il réclamait aussi les prisonniers qui se trouvaient encore dans la ville, et s'adressait pour obtenir tout cela à l'homme qu'il avait si cruellement trompé et qu'il aurait fait périr, si son entreprise avait réussi (2).

Son projet était de piller la ville, de rétablir, à l'exclusion de toute autre, la religion catholique romaine, de fouler aux pieds la constitution qu'il avait si récemment juré d'observer, et d'annuler la convention par laquelle il reconnaissait le prince d'Orange comme souverain de la Hollande, de la Zélande et de la province d'Utrecht (3). Sa trahison avait eu lieu en plein jour, et de la façon la plus audacieuse : cependant il osait encore attribuer au hasard les tragiques événements qui venaient de se passer. Il prétendait être l'offensé, et n'avoir rencontré que des ingrats, lui qui avait rendu de si grands services aux Pays-Bas. Il envoya le jour même aux bourgmestres et

(1) Meteren, t. XI, p. 202. Hoofdt, t. XX, p. 818. Strada, t. V, p. 251.
(2) Hoofdt, t. XIX, p. 844. De Thou, t. IX, liv. LXXVII.
(3) Bor, t. XVII, p. 344.

au Sénat d'Anvers MM. Landmater et Escolières, avec mission de leur rappeler combien de fois le duc avait exposé sa vie pour servir la cause des Provinces. Ils devaient exposer comment les affronts qu'il avait reçus, et la ruine prochaine du pays qu'il redoutait, avaient tellement aigri son excellent cœur, qu'il en était venu à tenter cette entreprise regrettable. Cependant il assurait le sénat qu'il portait aux Provinces une si vive affection, qu'il désirait savoir quelle marche on comptait suivre à son égard. En conséquence, il demandait à être éclairé sur cette importante question, et réclamait en même temps la mise en liberté des prisonniers, ainsi que l'envoi de son mobilier et de ses papiers (1).

Le duc adressa des lettres dans le même sens aux États de l'Union. Il écrivit au prince d'Orange avec une impudente brièveté : « Vous savez bien, mon cousin, » lui dit-il, « les justes et fréquentes causes de déplaisir que ce peuple m'a données. Les outrages que j'en ai reçus ce matin m'ont si profondément blessé, qu'ils sont la seule cause du malheureux événement qui a eu lieu aujourd'hui. Cependant je témoignerai une égale affection à ceux qui désirent mon amitié. Désormais, je suivrai les avis que vous m'avez toujours donnés, car je sais qu'ils viennent d'un prince qui m'a toujours aimé. Je vous prie donc de faire en sorte qu'on prenne promptement un parti, et qu'on ne punisse point ceux qui m'ont suivi. S'il en était autrement, le pays me le paierait cher (2). »

Le prince d'Orange et les magistrats d'Anvers ne répondirent pas en leur propre nom à cet appel. On convoqua immédiatement les États généraux qui répondirent

(1) Bor, t. XVII, p. 346.
(2) *Ibid.*, p. 345.

au duc par l'entremise de ses envoyés. Il fut convenu que les prisonniers seraient mis en liberté, qu'on renverrait au duc son mobilier, et qu'une députation spéciale se rendrait auprès de lui pour faire de plus amples arrangements. Landmater et Escolières furent chargés de demander un sauf-conduit pour les députés des États (1).

Le duc d'Anjou fut transporté de joie, lorsqu'il reçut ce pacifique message. Rassuré pour le moment sur le résultat que pouvait avoir son crime, il ne tarda pas à prendre un ton plus arrogant. Non-seulement il parla aux États avec une bonté paternelle, qui avait quelque chose de grotesque, mais il eut même l'impudence de leur assurer son pardon. « Il était blessé, » leur écrivait-il, « de voir qu'ils jugeaient nécessaire de lui demander un sauf-conduit pour la députation qu'ils se proposaient d'envoyer. S'ils croyaient qu'il *avait le droit* d'être offensé, il les priait de croire qu'il avait tout oublié, et que le passé était entièrement banni de son souvenir. » Enfin il leur demandait, et rien ne pouvait être plus choquant, « *de se fier à l'avenir à sa parole*, et de croire que si jamais on voulait leur faire tort, personne ne serait plus empressé que lui à venir les protéger (2). »

Dans ses premières lettres, le duc n'avait pas cherché à nier la part qu'il avait prise à ce coupable événement : elle était si évidente que tout subterfuge semblait superflu. Il avouait que la tentative avait été faite d'après ses ordres, mais il cherchait à l'excuser, sous prétexte qu'elle était le résultat des insultes qu'il avait reçues des États. « Les outrages que j'ai eu à subir, » écrivait-il aux magistrats d'Anvers et au prince d'Orange, ont amené

(1) Bor, t. XVII, p. 345.
(2) *Ibid.*

cette grande calamité. » Il écrivait en même temps à son frère, Henri III, « que les indignités qu'il avait eu à souffrir et l'intention évidente des États de faire de lui un Matthias, avaient été la cause de cette catastrophe (1). »

Il alla bientôt plus loin : encouragé par l'indulgence avec laquelle on le traitait, il prit bravement le ton de l'innocence outragée, et attribua cette malheureuse tentative à un accident et à l'insubordination de ses troupes. Ce fut sur ce terrain qu'il se plaça lors de ses entrevues avec les commissaires des États. De même, dans une lettre adressée à Van der Tympel, commandant de Bruxelles, et par laquelle il demandait de l'argent pour payer ses soldats, il prétendit que l'invasion d'Anvers avait été complétement imprévue pour lui et qu'il n'avait pu l'empêcher. Il se rendait, disait-il, à son camp, lorsqu'une querelle s'éleva soudain, à la porte de la ville, entre ses hommes et les sentinelles. Au bruit, d'autres soldats étaient accourus, si bien qu'à son grand chagrin, le désordre avait pris des proportions considérables. Cependant il se montrait toujours aussi disposé, comme un bon chrétien qu'il était, à pardonner à ses ennemis. Il répétait « qu'il conserverait, comme par le passé, son affection aux gens de bien; » il assurait en particulier Van der Tympel de sa bienveillance, attendu qu'il le savait fortement attaché aux intérêts publics (2).

Au premier abord, il s'était montré bas et insolent, mais du moins il n'avait pas nié des vérités connues de tout le monde. En changeant de conduite, il fit le plus grand tort à sa cause. Les États croyaient devoir, par politique, se montrer indulgents et faire le moins

(1) Bor, t. XVII, p. 348.
(2) *Ibid.*, p. 345, 346.

de bruit possible du crime du duc d'Anjou, mais ils étaient peu disposés à accepter le pardon qu'on prétendait leur offrir. Les négociations furent interrompues, et les magistrats d'Anvers publièrent une courte et vive défense de leur conduite. Ils déclarèrent ne s'être jamais rendus coupables d'aucune insulte ou d'aucun manque de respect qui pussent motiver l'action criminelle dont ils avaient été témoins. Ils reprochèrent sévèrement au duc ses contradictions et lui rappelèrent comment, après avoir attribué à une juste vengeance la tentative contre Anvers, il prétendait maintenant l'expliquer par un accident imprévu. Ils rappelèrent, à l'appui de leur opinion, les entreprises faites contre Bruges, Denremonde, Alost, Dixmude, Nieuport, Ostende, Vilvoorde et Dunkerque : selon eux, c'étaient autant de preuves des perfides desseins du duc (1).

De telles paroles n'étaient pas de nature à faciliter un accommodement. Son Altesse et les commissaires échangèrent des paroles amères : le duc d'Anjou se plaignit, suivant sa coutume, des indignités dont il était l'objet, mais quand on lui demanda de s'expliquer plus clairement, il eut recours à des équivoques, « ne voulant pas, » dit-il, « rouvrir des blessures qui étaient en partie fermées. » Il affecta la plus grande bénignité, parla de pardon et d'oubli, et offrit de conclure une nouveau traité. Il suffit d'ajouter que les conditions qu'il présentait comme base de ce traité, étaient absolument différentes du traité de Bordeaux, et qu'elles furent rejetées comme inadmissibles (2).

(1) Bor, t. XVII, p. 346, 347.
(2) *Ibid.*, p. 347.

Il écrivit de nouveau au prince d'Orange (1), pour lui demander de l'aider à amener les États à un accommodement. Le prince, justement indigné de la récente trahison et de l'insolence de l'homme en qui il avait eu une si grande confiance, mais en même temps convaincu que, pour le salut du pays, il fallait s'efforcer d'éviter une catastrophe politique, répondit au duc dans un langage à la fois simple, ferme et triste. Il lui rappela qu'il lui avait toujours témoigné la plus constante et la plus sincère amitié, ce qui lui donnait le droit de lui dire que l'état des affaires avait bien changé. Le prince déclara au duc que sa grandeur et sa gloire avaient disparu, et que ceux-là mêmes qui, la veille encore, étaient prêts à mourir pour lui, en étaient venus à le tellement détester qu'ils disaient préférer un ennemi déclaré à un perfide protecteur. Il avait espéré, ajoutait-il, qu'après ce qui avait eu lieu simultanément dans tant de villes, Son Altesse aurait répondu d'une façon plus convenable. Il avait espéré que la réponse du duc pourrait amener une réconciliation. Mais il se voyait obligé de déclarer que les conditions proposées par Son Altesse, étaient si déraisonnables que pas un homme dans les Pays-Bas n'oserait ouvrir la bouche pour les défendre. Le prince avertissait en outre le duc que, par de tels procédés, il augmentait la méfiance générale, et qu'il ne prenait pas le bon chemin pour regagner son honneur et sa gloire. Il le conjurait de changer de conduite, et de céder au vœu des Pays-Bas et de toute la chrétienté (2).

Le duc ne répondit pas immédiatement à ce chaleureux appel.

(1) Bor. t. XVII, p. 347, 348.
(2) *Ibid.*, p. 348.

Les choses en étaient là, lorsque arriva de France un envoyé spécial, chargé par le roi et la reine-mère de soutenir les intérêts du duc d'Anjou. L'ambassadeur, M. de Mirambeau, dont le fils avait été tué dans la furie française (1), apportait des lettres de créance pour les États de l'Union et pour le prince d'Orange (2). Il remit également à Guillaume, de la part de Catherine de Médicis une lettre autographe, ainsi conçue :

« Mon cousin, le roi mon fils et moi vous envoyons le sieur de Mirambeau, non pour croire ce que l'on dit, car nous vous estimons plus homme de bien que dussiez user d'une si grande ingratitude vers mon fils et ceux qui l'ont accompagné pour votre salut, et l'avez trop aimé pour faire un tel tour à un prince qui a un tel appui qu'un roi de France pour s'en ressentir en tout temps. Mais jusqu'à ce que j'en sache la vérité, je ne perdrai la bonne espérance que j'ai toujours eue, et que n'avez appelé mon fils, que ne le veuliez bien servir, ce qu'en faisant, vous en serez toujours reconnu de tout ce qui lui attouche.

« Votre bonne cousine,

CATHERINE (3). »

La lettre de la reine ne pouvait beaucoup éclairer le prince. La menace était évidente, les promesses manquaient de netteté. D'ailleurs on avait trouvé dans une cassette du duc d'Anjou, à Anvers, une lettre où Cathereine conseillait formellement à son fils de « replanter

(1) Bor, t. XVII, p. 349. Meteren, t. XI, p. 202.
(2) Bor, Meteren, *ubi sup.* Hoofdt, t. XX, p. 849.
(3) *Archives*, t. VIII, p. 148. Bor, t. XVII, p. 349.

la religion catholique à Anvers », et lui disait « qu'elle se faisait forte de le marier avec l'Infante d'Espagne » (1). Cependant le prince d'Orange, toujours convaincu qu'il fallait chercher à réconcilier le prince français et les Provinces, si la chose était faisable, n'attacha pas une importance exagérée aux promesses ou aux menaces de Catherine. Il savait que, dans les dispositions où se trouvaient l'empereur Rodolphe, la reine d'Angleterre et les princes protestants d'Allemagne, il y aurait folie à offenser le gouvernement français, seul favorable aux Pays-Bas, mais qui ne tarderait pas à leur être hostile, si l'on n'agissait pas avec prudence et modération. Il n'avait pas renoncé à l'espoir de réunir tous les Pays-Bas, sauf les provinces wallonnes déjà réconciliées à Philippe, en une seule nation indépendante et pour toujours affranchie de la tyrannie de l'Espagne. Il était prêt à accepter une dynastie étrangère, à condition qu'elle se naturalisât, qu'elle se conformât à la constitution établie, et qu'elle n'employât pour administrer les affaires des Pays-Bas que des hommes nés dans les Provinces. Aussi était-il disposé, en dépit de la trahison du duc d'Anjou, à traiter avec lui aux conditions jadis acceptées par ce prince. La situation du prince d'Orange était très-difficile, car il était sûr d'être blâmé, quelque marche qu'il suivît. Aujourd'hui même il est très-difficile de savoir quel aurait été le résultat de l'expulsion du duc d'Anjou. Le prince de Parme, habile et vigilant, prompt à parler et à agir, attendait impatiemment une occasion de profiter d'une fausse manœuvre de son adversaire. Déjà il avait, dans le plus éloquent langage, pressé les

(1) Hoofdt, t. XX, p. 846. Strada, t. V, p. 258.

Provinces de profiter de la leçon qui venait de leur être donnée à Anvers, et d'apprendre, par la conduite du duc d'Anjou, quelles étaient ses véritables intentions : il leur avait répété qu'elles ne pouvaient se sauver qu'en se jetant entre les bras du roi (1). Le duc d'Anjou lui-même, aussi dénué de fierté que d'honneur, avait de secrètes entrevues avec les agents du prince de Parme, Acosta et Flaminio Carnero (2), au moment où il exprimait aux États son ressentiment de leur méfiance, tout en leur offrant généreusement son pardon. Il écrivait au prince d'Orange et aux États, des lettres toutes pleines de son innocence outragée, au moment où il marchandait secrètement les termes du traité par lequel il devait se vendre à l'Espagne. « Ce Fils de France » n'était pas dévoré de scrupules. Il n'hésitait pas à jouer un double ou triple jeu avec les Provinces, mais il voulait obtenir du prince de Parme les conditions les plus favorables qu'il lui fût possible d'espérer. Il offrait de rendre Dunkerque, Dixmude et les autres villes qu'il avait si récemment enlevées aux États, et de former avec Philippe une étroite alliance; mais il demandait qu'on lui donnât en échange certaines villes des Pays-Bas situées sur les frontières de Flandre. Il demandait en outre qu'on le protégeât lorsqu'il quitterait un pays courroucé contre lui. Le prince de Parme et ses agents se bornèrent à rire de propositions aussi exorbitantes (3). Mais il n'en était pas moins nécessaire d'agir prudemment avec un homme qui n'était à la vérité pour le moment

(1) Bor, t. XVII, p. 348, sqq. Meteren, t. XI, p. 202. Hoofdt, t. XX, p. 849.
(2) Strada, t. II, p. 257.
(3) *Ibid.*, p. 255-257.

qu'un coquin désappointé, mais qui le lendemain pouvait s'asseoir sur le trône de France. Tandis qu'on discutait mystérieusement les conditions du marché, le prince d'Orange découvrit toute l'intrigue (1). Il demeura convaincu de la nécessité de se réconcilier avec un homme si méprisable, mais plus dangereux encore comme ennemi que comme ami. On ne pouvait traiter légèrement le duc d'Anjou, soutenu par un politique aussi astucieux et aussi peu scrupuleux que le prince de Parme. Le doute et l'anxiété gagnaient tous les esprits; bien des hommes qui jusque-là s'étaient montrés inébranlables commençaient à hésiter, et le prince savait que, sauf les États de Hollande et de la province d'Utrecht, il ne trouverait personne qui fût prêt à se montrer résolu et menaçant, si on perdait tout appui extérieur.

Il s'appliqua donc à accommoder le différend et à sauver l'Union. Mirambeau, dans ses conférences avec les États, n'épargna pas les bonnes paroles. Il exprima l'espoir que les États sauraient « inventer au mal actuel quelque doux et bénin remède, et qu'ils ne jugeraient pas trop sévèrement le duc, à cause d'une erreur qui ne partait pas de son cœur. Il les avertit que l'ennemi saurait bien vite profiter de cette occasion pour amener leur ruine, et il ajouta qu'il avait ordre de se rendre auprès du duc d'Anjou, pour l'assurer que, quelque brouillé qu'il pût être pour le moment avec les Pays-Bas, Sa Majesté était résolue à opérer entre eux une réconciliation absolue (2).

(1) Strada, t. II, p. 257.

(2) Bor, t. XVII, p. 349. Meteren, t. XI, p. 202, 203. Hoofdt, t. XX, p. 850.

L'ambassadeur eut aussi des entrevues avec le prince d'Orange, et le conjura d'user de son influence pour amener un accommodement. Le prince lui répondit avec une parfaite sincérité. Il lui dit que Son Altesse n'avait jamais eu un ami plus fidèle ni plus zélé que lui; il lui rappela qu'il s'était fait tort auprès de la population des Provinces en plaidant trop vivement la cause du duc, et qu'il ne croyait pas que de nouvelles recommandations de sa part pussent être d'aucune utilité à Son Altesse. Elles lui feraient plus de tort que son silence. Cependant le prince se montra prêt à user de toute l'influence qui lui restait pour amener une réconciliation, pourvu que le duc agît loyalement. Le prince déclara que, si Son Altesse était sincèrement disposée à se conformer au traité originel, et à racheter *les torts qu'il avait eus en un seul jour vis-à-vis tant de villes* (torts qu'on ne pouvait excuser en alléguant des affronts prétendus), il était peut-être encore possible de réparer le passé. Cependant il dit assez crûment à Mirambeau que le duc augmentait beaucoup l'inimitié contre lui en employant d'aussi frivoles excuses, et qu'il ferait plus sagement de confesser ouvertement sa faute. Mieux valait, dit le prince en finissant, exprimer du repentir que de s'excuser en rejetant tous les torts sur ceux qui n'avaient rien à se reprocher, mais qui s'étaient toujours montrés au contraire les fidèles serviteurs de Son Altesse (1).

Les États de l'Union, ne sachant quelle conduite tenir, eurent recours, comme dans tous les moments difficiles, au prince d'Orange, et le prièrent de faire connaître au public sa manière de voir (2). Il se conforma,

(1) Bor, t. XVII, p. 349.
(2) *Ibid.* Meteren, t. XI, p. 203. Hoofdt, t. XX, p. 851.

non sans regret, à leur désir, dans un admirable écrit (1).

Le prince déclara aux États qu'il avait hésité à leur dire son avis, attendu qu'on lui imputait toujours le mauvais succès, comme s'il était possible, même à un grand potentat, muni de ressources considérables, de gouverner les chances de la guerre. Il dit qu'on ne pouvait espérer qu'il commandât à la fortune, lui qui avait si peu de pouvoir et à qui il était impossible de mettre dans une seule ville une garnison suffisante ; cependant on lui demandait toujours son avis, pour l'approuver ou le blâmer ensuite suivant les circonstances. L'issue, dit encore le prince, était entre les mains de Dieu seul, et il ne croyait pas prudent à un homme de sa condition et de son âge, déjà si souvent abreuvé de dégoûts, de remettre encore une fois son honneur au jugement de l'humanité, surtout lorsqu'il courait le risque d'être blâmé pour le crime d'un autre. Cependant il ajoutait qu'à cause de son grand amour pour son pays, il était prêt à s'exposer de nouveau à ce danger.

Le prince passa ensuite rapidement en revue les circonstances qui avaient amené l'élection du duc d'Anjou, et rappela aux États qu'ils avaient pris tout le temps nécessaire pour délibérer sur cette nomination. Il les pria de ne pas oublier qu'il les avait fréquemment assurés de son aide et de sa sympathie, s'ils voulaient se protéger par eux-mêmes, sans traiter avec le prince français. Il leur déclara donc qu'il trouvait injuste qu'on lui en attribuât tout le blâme, lors même que le mal serait encore plus grand qu'il n'était. Le prince d'Orange ne chercha

(1) Bor, t. XVII, p. 349-354. Meteren, t. XI, p. 203-205. Hoofdt, t. XX, p. 851-856.

point à pallier le crime du prince d'Anjou, ou à nier qu'il n'eût entièrement perdu les droits que lui concédait le traité de Bordeaux. Il dit que puisqu'on lui demandait ce qu'il y avait à faire, il ne pouvait leur proposer que trois conduites à tenir. Il fallait ou faire la paix avec le roi, ou se réconcilier avec le duc d'Anjou, ou se servir de toute la force que Dieu leur avait donnée pour résister à leurs ennemis. Quant au premier parti, il leur démontra de nouveau qu'il était vain de croire à un arrangement satisfaisant avec le roi d'Espagne. La récente réconciliation des provinces wallonnes et la honteuse violation de ce traité par le prince de Parme, ne prouvaient que trop clairement la valeur des stipulations qu'on pourrait faire avec Sa Majesté Catholique. D'ailleurs le moment n'était pas propice. Il était absurde de compter même sur de belles promesses, après ce qui venait de se passer ; il y aurait de la folie à braver à la fois deux ennemis aussi puissants. Les Français, s'ils devenaient hostiles, pouvaient faire plus de mal aux Pays-Bas que les Espagnols. Les Espagnols étaient au contraire des amis plus dangereux, car l'Inquisition remplacerait la paix religieuse, si l'on concluait un traité avec Philippe. A cause de ces diverses raisons, le prince déclara qu'il était absolument opposé à toute négociation avec la cour d'Espagne.

Quant au second parti, il convint que le duc d'Anjou ne s'était pas conduit loyalement, et qu'il ne fallait pas courir le risque de se heurter une seconde fois contre le même écueil. Néanmoins Guillaume fit remarquer que le duc était fort irrité de la perte d'un si grand nombre de ses serviteurs et de la ruine de toutes ses espérances sur les Pays-Bas, et qu'il était en mesure de leur faire beaucoup

de mal. Ce serait trop que d'avoir à combattre à la fois deux nations aussi puissantes que la France et l'Espagne. Il serait aussi très-dangereux de braver en même temps le courroux déclaré du roi de France et le secret déplaisir de la reine d'Angleterre, qui leur avait chaudement recommandé le duc. Elle avait dit qu'en honorant ce prince, on l'honorerait elle-même, et elle était fort opposée à ce que la querelle se perpétuât (1). Si la France devenait l'ennemie des Pays-Bas, l'Espagne saurait bientôt profiter de la route qui lui serait ainsi ouverte. Guillaume pressa les États de se demander sérieusement s'ils étaient en état de soutenir à eux seuls une double guerre contre des puissances aussi redoutables, et de ne pas oublier que si on poussait à bout le duc d'Anjou, il pourrait faire subir un sort terrible aux nombreuses villes qui étaient encore entre ses mains.

Le prince passa ensuite au troisième parti, rappela aux États combien il était difficile de lever des armées, de trouver de l'argent pour payer les troupes, d'amener les villes à accepter des garnisons suffisantes, et d'établir un conseil qui pût se faire respecter. Il fit brièvement allusion à leurs querelles perpétuelles, à leur envie mutuelle, à leur mesquine parcimonie, à leur jalousie du gouvernement, à leur apathie et à leur inertie en présence du danger qui les menaçait. Il dit qu'il ne voulait pas médire de ceux qui conseillaient de se confier en Dieu, puisque c'était bien là son sentiment personnel ; mais que c'était tenter Dieu, et non se confier en lui, que de vouloir entreprendre de grandes choses sans y appliquer les moyens nécessaires. Les États montreraient

(1) Bor, t. XVII, p. 349-354. *Ord. Dep. Boek*, p. 557. An. 1582 — 1583. Meteren, t. XI, p. 203.

leur confiance en Dieu, s'ils employaient les ressources qu'il mettait lui-même entre leurs mains.

Le prince reprit alors l'examen des trois partis, et rejeta le premier : la réconciliation avec le roi d'Espagne était impossible. Quant à lui, le *troisième* parti lui paraissait de beaucoup le meilleur; il leur avait toujours conseillé de défendre leur indépendance avec leurs propres ressources et avec l'assistance du Tout-Puissant. Mais il était forcé d'avouer que leurs divisions, leur jalousie réciproque et leurs constantes querelles rendaient impossible une pareille tentative. Il ne leur restait donc qu'à se prêter à une réconciliation honorable avec le duc d'Anjou. Mais quelle que pût être leur décision, il importait de la prendre promptement. Il n'y avait pas un moment à perdre. De nombreuses églises bénies du Seigneur, étaient entre les mains du duc d'Anjou, et attendaient en tremblant le résultat de leurs délibérations. En finissant, le prince répéta que quelle que fût la décision qu'ils croiraient devoir prendre, il était résolu à consacrer le reste de ses jours au service de son pays (1).

Les exhortations du prince, les lettres de la reine Élisabeth (2), les protestations du duc et des envoyés français, eurent pour résultat un accommodement provisoire, qui fut signé le 26 et le 28 mars. D'après les termes de cette convention, le duc devait recevoir trente mille florins pour ses troupes, et rendre les villes qui étaient encore en son pouvoir ; les prisonniers français devaient être mis en liberté; le duc devait rentrer en possession de son mobilier d'Anvers, et attendre à

(1) Bor, t. XVII, p. 349-354.
(2) Meteren, t. XI, p. 203.

Dunkerque l'arrivée de plénipotentiaires chargés de conclure avec lui un traité perpétuel (1).

Cependant les négociations ne marchèrent pas rapidement. La querelle semblait apaisée, mais la confiance qui venait d'être si violemment détruite, ne pouvait renaître que lentement. Le 28 juin, le duc d'Anjou quitta Dunkerque pour se rendre à Paris. En partant de ce pays qu'il ne devait jamais revoir, il échangea avec le prince et les États des lettres pleines d'affection. M. des Pruneaux resta dans les Provinces comme son représentant, et il fut entendu qu'on presserait les conférences destinées à lui rendre une souveraineté qu'il avait compromise par ses trahisons et sa duplicité (2).

Au printemps de la même année, Gérard Truchses, archevêque de Cologne, qui avait perdu son siége par suite de son mariage avec Agnès de Mansfeld, se réfugia à Delft, auprès du prince d'Orange (3). La guerre civile éclata en Allemagne; les princes protestants entreprirent de soutenir l'archevêque et de combattre Ernest de Bavière, qui avait été nommé à sa place. Le Palatin, Jean Casimir, s'empressa, selon sa coutume, de prendre les armes. Il réunit aussitôt un petit corps d'armée, et il se préparait à se jeter dans la mêlée, quand il apprit la mort de son frère aîné à Heidelberg. Il quitta précipitamment ses troupes, laissa tomber au pouvoir de l'ennemi le baron Truchses, frère de l'archevêque, et retourna dans le Palatinat pour veiller à ses propres intérêts et à ceux des jeunes Palatins (4).

(1) Bor, t. XVII, p. 355-357.
(2) *Ibid.*, t. XVIII, p. 371, 372, sqq. Meteren, t. XI, p. 206.
(3) *Ibid.*, p. 360, 361.
(4) *Ibid.*

Le prince d'Orange se maria, pour la quatrième fois, le 12 avril 1583 : il épousa Louise de Téligny, veuve du seigneur de ce nom, et nièce de l'illustre Coligny (1).

Dans le courant de l'été, les États de Hollande et de Zélande qui s'étaient toujours vivement opposés à toute alliance avec le duc d'Anjou, manifestèrent leur mécontentement de la reprise des négociations, et envoyèrent au prince des députés chargés de lui remettre par écrit une remontrance solennelle, datée du 25 août 1583, dans laquelle ils lui exprimaient combien la personne du duc leur était odieuse. Ils ajoutaient que les plus sages pouvaient parfois se tromper, et que le prince avait été amèrement dupé par le duc d'Anjou et par la cour de France. Ils le conjuraient de compter sur le secours du Tout-Puissant et sur les efforts de la nation, et le pressaient de nouveau d'accepter la souveraineté absolue sur toutes les Provinces : ils s'engageaient à augmenter considérablement, s'il acceptait leur offre, leurs contributions annuelles pour la défense commune (2).

Bientôt après, au mois d'août 1583, les États des Provinces-Unies se réunirent à Middelbourg pour offrir formellement au prince le gouvernement général, et pour le presser vivement d'accepter cette haute dignité. Mais il témoigna comme toujours une grande répugnance à s'en charger, et demanda qu'on soumît d'abord le projet aux conseils de toutes les grandes villes et aux États de certaines provinces qui n'avaient pas été représentées à la diète de Middelbourg. Il profita aussi de cette occasion pour répéter qu'il fallait absolument pourvoir plus gé-

(1) Bor. t. XVIII, p. 366. Meteren, t. XI, p. 205. Hoofdt, t. XX, p. 864.
(2) Bor, t. XVIII, p. 397, 398.

néreusement aux dépenses de l'armée et aux autres frais généraux. Il déclara qu'il n'avait point d'ambition, et son langage fut, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, parfaitement désintéressé et patriotique. Il remercia les États de la nouvelle preuve de confiance qu'ils venaient de lui donner et de l'approbation qu'ils accordaient à sa conduite, et les assura qu'il serait toujours prêt « à les servir fidèlement comme un bon patriote. » Mais en même temps, il leur rappela qu'il n'était pas un grand monarque, qu'il n'avait ni les ressources nécessaires pour les aider ni le pouvoir de les délivrer, et que lors même qu'il posséderait tout ce que Dieu ne lui avait pas donné, il serait bien loin de pouvoir à lui seul vaincre leur puissant ennemi. Il dit que tout ce qui lui restait, c'était une certaine dose d'honnête expérience, et qu'il était prêt à les servir de tout son pouvoir, mais que pour cela, il fallait que le pays lui vînt en aide. Il observa avec une modeste simplicité que, depuis quinze ou seize ans, il avait travaillé sans relâche, avec le secours de Dieu, à établir la liberté dans son pays et à résister à la tyrannie ; que lui seul, avec le concours de ses frères, de ses parents et de quelques amis, il avait porté tout le fardeau dès le commencement, et qu'ensuite les États de Hollande et de Zélande lui avaient prêté un ferme appui, en sorte qu'il ne pouvait s'empêcher de bénir Dieu qui avait daigné se servir d'un humble instrument pour rendre à tant de belles provinces leur antique liberté et la vraie religion. Le prince déclara que c'était là sa grande récompense et sa consolation suprême. « Il avait espéré, » ajouta-t-il, « que les États prendraient en considération ses longs travaux, qu'ils le dispenseraient de se charger d'un

nouveau fardeau, et qu'ils lui accorderaient le repos dont il avait si grand besoin, en choisissant quelque autre personne plus propre à cette entreprise. » Il promit d'aider efficacement l'homme sur lequel tomberait leur choix, et de lui rendre volontairement une obéissance proportionnée à l'autorité qui lui serait conférée (1). »

Comme toujours, le prince d'Orange se montra fermement résolu à ne pas accepter le sceptre qui lui était offert.

A peu près à la même époque, Jacob Swerius, membre du conseil de Brabant, et plusieurs autres députés, se rendirent auprès de Guillaume pour lui offrir la souveraineté du duché de Brabant (2), devenue vacante par le crime du duc d'Anjou. Mais le prince refusa absolument cette dignité, et assura le comité qu'il n'était pas en état de protéger le pays aussi efficacement que le peuple avait le droit de l'attendre de son souverain. Il ajouta qu'il ne donnerait jamais « au roi d'Espagne le droit de dire que le prince d'Orange n'avait eu d'autre but pendant toute sa vie que de travailler à sa grandeur personnelle et d'enlever les Provinces à Sa Majesté pour se les approprier (3). »

En conséquence, le prince déclina l'honneur qui lui était proposé par les États des Provinces, et en particulier par les États de Hollande, et continua à conseiller la réconciliation avec le duc d'Anjou, comme le seul moyen d'assurer l'union et l'indépendance des Pays-Bas. Le prince de Parme, de son côté, n'était pas resté oisif. Il avait cherché, mais en vain, à séduire les Provinces, et

(1) *Ordin. Dep. Boek.*, p. 21, 22.
(2) Bor, t. XIX, p. 455. Wagenaer, t. VII, p. 484.
(3) *Ibid.*, p. 455.

à les amener repentantes aux pieds d'un souverain toujours prêt à pardonner. Pendant l'été, il avait réussi à s'emparer de plusieurs villes que la trahison du duc d'Anjou laissait sans défense (1).

Eindhoven, Diest, Dunkerque, Nieuport et diverses autres places tombèrent successivement entre les mains des généraux royalistes (2). Le 22 septembre 1583, la ville de Zutphen fut surprise par le colonel Tassis : on apprit par la chute de cette importante place, la trahison du beau-frère de Guillaume, le comte Van den Berg, gouverneur de la Gueldre. Depuis longtemps sa fidélité avait excité des soupçons, surtout chez le comte Jean de Nassau ; mais sa femme et ses fils s'étaient portés garants de sa loyauté (3). On trouva, lors de la prise de Zutphen, un document qui fut publié, et par lequel Van den Berg s'engageait à rendre au prince de Parme les principales villes de la Gueldre et de la province de Zutphen, à condition qu'il obtiendrait le pardon et l'amitié du roi (4).

Une pareille conduite n'avait rien de surprenant de la part de Van den Berg. On n'avait pas oublié sa lâche retraite sous le gouvernement du duc d'Albe, et le prince d'Orange n'avait jamais eu grande confiance en lui. Cependant cet homme éminent fut plus souvent trompé par ses amis que par ses ennemis. Van den Berg fut arrêté le 15 novembre, et conduit à La Haye pour y être jugé et emprisonné. Au bout d'un certain temps,

(1) Strada, t. V, p. 259, sqq.

(2) Bor, t. XVIII, p. 366, 367, 371, 372. Strada, t. V, p. 259-266. Meteren, t. XI, p. 206, 207. Hoofdt, t. XX, p. 866-872. Tassis, t. VI, p. 436, 437, 440.

(3) *Archives*, t. VII, passim.

(4) Bor, t. XVIII, p. 402. Ed. Reidanl, p. 37. Hoofdt, t. XX, p. 875.

on lui rendit sa liberté, et il en profita, ainsi que tous ses fils, pour entrer immédiatement au service du roi (1).

Pendant que la trahison servait ainsi, dans le nord, la cause de l'Espagne, elle agissait aussi puissamment en Flandre.

Vers la fin de 1583, le prince de Chimay, fils aîné du duc d'Aerschot, avait été élu gouverneur de cette province (2). Il était aussi inconstant, aussi vain, aussi peu scrupuleux, aussi ambitieux que son père et son oncle. Il avait voulu épouser la fille aînée du prince d'Orange, devenue plus tard la comtesse de Hohenlohe ; mais la duchesse d'Aerschot était une trop fervente catholique pour consentir au mariage (3), et son fils épousa plus tard la comtesse de Meghem, veuve de Lancelot Berlaymont.

Comme les affaires des États semblaient être en bonne voie au commencement de l'année, le prince de Chimay avait prétendu pencher vers la religion réformée, et en sa qualité de gouverneur de Bruges, il avait nommé à des postes importants divers membres de cette communion, à l'exclusion des catholiques. Par une conduite si résolue, il s'était acquis la confiance du parti patriote, et à la fin de l'année il devint gouverneur de Flandre. Il était à peine installé, qu'il entra secrètement en correspondance avec le prince de Parme ; car il avait l'intention de se réconcilier avec le roi, et d'obtenir son pardon par les éminents services qu'il rendrait à la cause de Sa Majesté. Il fut aidé dans ses projets par Champagny qui était depuis longtemps pri-

(1) Bor, t. XVIII, 406. Hoofdt, t. XX, p. 875. *Archives*, t. VIII, p. 288, sqq.
(2) *Ibid.*, p. 406, sqq. Meteren, t. XI, p. 206, 207.
(3) Meteren, t. XII, p. 209.

sonnier à Gand, comme nous l'avons déjà dit, mais auquel on avait toujours permis d'avoir de fréquents rapports avec ses amis (1). Champagny était en réalité le meneur de toute l'intrigue. Mais ce fut Imbize qui se mit publiquement en avant, lui qui jadis était un républicain trop fanatique pour pouvoir supporter la politique aristocratique du prince d'Orange, et un trop fervent puritain pour ne pas souhaiter l'extermination absolue des catholiques. Cet homme avait quitté, au milieu du mépris et des huées universelles, la ville qu'il avait compromise par ses folies, et il osait revenir au bout de six ans, pour se livrer à de nouvelles entreprises plus criminelles encore que les précédentes. Cet ennemi farouche de l'Église de Rome, cet avocat de la démocratie grecque et genevoise, s'allia avec Champagny et le prince de Chimay pour livrer la Flandre à Philippe et à l'Inquisition. Il réussit à se faire élire premier sénateur à Gand, et travailla de tout son pouvoir à mûrir son plan secret (2). Les intrigues et les efforts combinés du prince de Parme, de Champagny, de Chimay et d'Imbize furent sur le point de réussir. Au commencement du printemps de 1584, le gouvernement de Gand résolut d'entrer en négociation avec le prince de Parme. On échangea des otages, et on conclut une trêve de trois semaines, pendant laquelle les autorités de Gand et le prince de Chimay échangèrent une correspondance fort vive avec les États généraux, les magistrats d'Anvers, les États de Brabant et divers autres corps importants.

(1) Bor, t. XVIII, p. 406. Meteren, t. XII, p. 211. Ed. Reidani, t. III, p. 55.

(2) Bor, t. XVIII, p. 407. Meteren, t. XII, p. 211, 212. Hoofdt, t XX, p. 885, 886. Van der Vynckt, t. III, p. 104-110.

Les amis de l'Union et de la liberté usèrent de toute leur éloquence pour arrêter la ville de Gand sur cette fatale pente, et pour empêcher la province de Flandre de se prêter à un arrangement avec le prince de Parme. On rappela au peuple de Gand que le principal meneur de cette nouvelle négociation était Champagny (1), et qu'il leur en voulait mortellement, à cause du long emprisonnement qu'ils lui avaient fait subir. En outre, il était le frère de Granvelle, l'auteur de tous leurs maux. Céder aux avis de Champagny, c'était se livrer à un ennemi acharné, « attendu, » disaient les bourgeois d'Anvers, « que ceux qui se confessent à un loup, reçoivent d'un loup l'absolution. » On avertit les Flamands qu'il était puéril de se fier à Philippe, puisqu'il déclarait que toute promesse faite à un hérétique était nulle. On les supplia de ne pas prêter l'oreille « au chant doucereux des royalistes, » qui affectaient de blâmer l'Inquisition espagnole, uniquement dans l'espoir de les séparer de leurs amis. « N'imitez pas, » disaient les magistrats de Bruxelles, « les troupeaux insensés qui font avec les loups un traité d'éternelle amitié, et qui consentent à ce que les fidèles chiens en soient exclus. » On affirma, avec pleine raison, que la liberté religieuse expirerait le jour où l'on signerait le traité avec le prince de Parme. « Prétendre à des privilèges politiques ou à des libertés religieuses, tout en traitant avec les Espagnols, » disait-on à Anvers, « c'est comme si on cherchait de la lumière dans les ténèbres, et le feu au milieu de l'eau. » « Philippe est l'esclave de l'Inquisition, » disaient les États généraux, « et il n'a qu'un grand dessein en ce

(1) Bor, t. XVII, p. 407, 410, 419.

monde, c'est d'établir cette institution en tous lieux et surtout dans les Pays-Bas. Avant Marguerite de Parme, on avait brûlé ou étranglé cent mille habitants des Provinces, et le duc d'Albe avait employé sept années à en massacrer ou en torturer quelques milliers de plus. » Les magistrats de Bruxelles employaient des expressions analogues (1). « Le roi d'Espagne, » disaient-ils à leurs frères de Gand, « est lié à l'Inquisition, et il est tellement en son pouvoir, que lors même qu'il le voudrait, il ne pourrait tenir ses promesses (2). » Le prince d'Orange ne se lassait pas non plus de travailler en public et en particulier à contre-carrer les machinations du prince de Parme et du parti espagnol à Gand. Il voyait avec désespoir les progrès que faisait la décomposition politique dans cette importante république, car il regardait Gand comme la pierre angulaire de l'union, et sa merveilleuse sagacité lui faisait comprendre que la perte de cette ville entraînerait celle de toutes les provinces méridionales et rendrait impossible l'union indépendante des Pays-Bas. Déjà, pendant l'été de 1583, il avait adressé aux autorités de Gand une lettre d'avertissement, pleine de sagesse, où il exposait clairement la folie et l'iniquité de leur conduite, tout en s'exprimant avec assez de dextérité et d'adresse pour ne blesser personne par des accusations sous forme d'hypothèse, qui avaient au fond beaucoup de réalité (3).

Ces remontrances ne restèrent pas sans effet, et les citoyens de Gand s'arrêtèrent sur le bord du précipice. La négociation avec le prince de Parme fut brusquement

(1) Bor, t. XVIII, p. 410, 414, 417.
(2) *Ibid.*, p. 414.
(3) De Songe, *Omritgegevene Stukken*, p. 84-92.

arrêtée par un nouvel incident : on découvrit que le démagogue Imbize s'efforçait de s'emparer de la ville de Denremonde, pour la livrer à Alexandre Farnèse (1). Un homme jadis allié, puis ennemi d'Imbize, le seigneur de Ryhove, commandait la place : il sut les projets du conspirateur, à temps pour y mettre obstacle : il le fit arrêter, juger et exécuter à Gand (2). Jean van Imbize ne revint dans la ville qu'il avait quittée, grâce à la méprisante pitié du prince d'Orange, que pour expier par la mort d'un félon de nouveaux crimes et une nouvelle trahison. Les citoyens de Gand surent profiter de cette leçon et promirent solennellement de ne plus avoir de rapports avec le prince de Parme et de rester fidèles à l'Union (3). Leur exemple fut suivi par les autres villes de Flandre, sauf Bruges, que le prince de Chimay livra au gouvernement du roi. Le 20 mai 1584, le baron de Montigny signa, au nom du prince de Parme, un accord avec le prince de Chimay, d'après lequel la ville tomba au pouvoir de Sa Majesté. Il fut permis à tous les habitants qui ne pratiquaient pas la religion catholique de quitter le pays. Le prince de Chimay fut reçu avec une grande faveur par Alexandre, lors de la conclusion du traité, et fut plus tard fort bien traité par le roi. La princesse sa femme, qui avait embrassé la religion réformée, se retira en Hollande (4).

Le gouvernement du roi s'empara également de la ville d'Ypres, qui, après un long siége, se vit forcée de se

(1) Bor, t. XVIII, 420. Meteren, t. XI, p. 212. Hoofdt, t. XX, p. 886. Van der Vynckt, t. III, p. 105-110.

(2) Van der Vynckt, t. III, p. 110. Meteren, t. XII, p. 213.

(3) Bor, t. XVIII, p. 420.

(4) *Ibid.*, p. 420-423.

rendre. Le nouvel évêque s'empressa de purifier une ville qui avait été si longtemps au pouvoir des infidèles, et pour y parvenir, il fit déterrer et pendre publiquement les corps des hérétiques. On chassa du pays tous les partisans de la religion réformé e (1).

Gand et le reste de la Flandre avaient momentanément échappé au pouvoir de l'Espagne, et les habitants se montraient fermement résolus à maintenir leur union avec les autres provinces. Au commencement du printemps, les négociations entre le duc d'Anjou et les États généraux avaient repris : Junius, Mouillerie et Asseliers avaient été envoyés en France pour conclure un traité avec le duc. Le 19 avril 1584, ils arrivèrent à Delft, rapportant des lettres très-favorables de la cour de France, qui promettait de secourir efficacement les Provinces : il était convenu que le duc d'Anjou accepterait une constitution ayant pour base le traité de Bordeaux (2). Mais les négociations furent bientôt et pour toujours suspendues par la mort du duc, qui était malade depuis quelque temps. Il expira à Chateau-Thierry, le 10 juin 1584, au milieu d'horribles souffrances, et couvert d'une sueur de sang. On crut, suivant la coutume du temps, qu'il avait été empoisonné (3).

(1) Bor, t. XVIII, p. 425. Hoofdt, t. XX, p. 887.
(2) *Ibid.*, p. 423.
(3) Bor, t. XVIII, p. 426. Meteren, t. XII, p. 214. Hoofdt, t. XX, p. 890, 891. Ed. Reidani, t. III, p. 51. De Thou, t. IX, p. 181-184.

CHAPITRE XI.

Attentats divers sur la personne du prince d'Orange. — Delft. — Description de la maison du prince. — François Guion, ou Balthazar Gérard. — Ses antécédents. — Sa correspondance et ses entrevues avec le prince de Parme et d'Assonleville. — Sa mission en France. — Il retourne à Delft et a une entrevue avec le prince d'Orange. — Assassinat de Guillaume. — Confession du meurtrier. — Son exécution. — Conséquences de la mort du prince. — Conclusion.

Nous avons déjà vu que le ban lancé contre le prince d'Orange n'était pas resté sans résultats, et qu'on avait plusieurs fois tenté de l'assassiner. Nous avons raconté l'attentat de Jaureguy à Anvers, et celui de Salseda et et de Basa à Bruges. Au mois de mars 1583, un certain Pietro Dordogno fut exécuté à Anvers pour avoir cherché à tuer Guillaume. Avant de mourir, il avoua qu'il était venu d'Espagne uniquement dans ce but, et qu'il avait conféré avec La Motte, gouverneur de Gravelines, des moyens à employer pour accomplir son dessein (1). Au mois d'avril 1584, Hans Hanzoon, négociant à Flessingue, fut également exécuté pour avoir caché des barils de poudre sous la maison du prince et sous son banc dans l'église de cette ville. Il avoua qu'il avait résolu de tuer Guillaume, et qu'il avait disouté avec l'ambassadeur d'Espagne à Paris tous les détails de l'entre-

(1) Meteren, t. XI, p. 205.

prise (1). A peu près à la même époque un officier français prisonnier, nommé Le Goth, fut pressé par le marquis de Richebourg, au nom d'Alexandre de Parme, d'assassiner le prince. Il répondit que rien n'était plus aisé, et qu'il l'empoisonnerait dans un plat d'anguilles, mets dont le prince était extrêmement friand. On lui rendit sa liberté, mais Le Goth était entièrement dévoué au prince d'Orange; il s'empressa de venir lui dévoiler le projet, et resta toujours fidèlement attaché à la cause des États (2). Il s'excusa probablement de s'être sauvé de prison par une trahison, en disant qu'on n'était pas plus tenu de tenir sa parole à des meurtriers qu'à des hérétiques. En deux ans, il y avait donc eu cinq complots bien positifs contre la vie du prince d'Orange, et toujours à la connaissance du gouvernement espagnol. Le sixième ne se fit pas longtemps attendre.

Pendant l'été de 1584, Guillaume d'Orange résidait à Delft, où sa femme Louise de Coligny avait mis au monde, l'hiver précédent, un fils qui fut plus tard le célèbre Stathouder, Frédéric-Henri. L'enfant avait eu pour parrains le roi de Danemark et le roi de Navarre, et son baptême avait été célébré dans la même ville, le 12 juin, au milieu de réjouissances populaires.

Delft était une petite ville tranquille et paisible, sans grande animation. Ses canaux, qui la coupaient dans tous les sens, étaient bordés de peupliers qui l'ombrageaient, et tout le commerce de l'endroit se faisait silencieusement sur ces routes humides : la ville était calme et muette : les rues étaient propres et aérées, les maisons bien bâties et commodes.

(1) Meteren, XI, 205. Bor, t. XVIII, p. 423. Hoofdt, t. XX, p. 892.
(2) *Ibid.*, p. 205, 206. Hoofdt, t. XX, p. 891, 892.

La principale voie de communication s'appelait la vieille rue de Delft. Elle était abritée des deux côtés par des tilleuls qui, en été, semaient sur le canal leurs fleurs odoriférantes. Dans cette rue s'élevait « la vieille maison, » antique monument construit en briques, avec des fenêtres en ogives et une haute tour qui penchait d'une façon très-marquée du côté d'une maison située sur l'autre bord du canal. C'était la demeure de Guillaume le Taciturne. Elle était placée juste en face de l'église, et séparée de la rue par une cour spacieuse : les étables et les offices touchaient au mur de la ville. Un passage étroit donnant sur la rue de Delft, longeait la maison et la cour dans la direction du rempart; la maison avait deux étages et un toit de tuiles rouges : c'était autrefois un cloître dédié à sainte Agathe, et dont le dernier prieur avait été pendu par le féroce Lumey de la Marck.

La nouvelle de la mort du duc d'Anjou avait été apportée à Delft par un messager spécial, venu de la cour de France. Le dimanche matin, 8 juillet 1584, le prince d'Orange lut ses dépêches avant de se lever, puis reçut le courrier qui les apportait, et lui demanda des détails sur la dernière maladie du duc (1). Cet homme qui disait se nommer François Guion, fut introduit dans la chambre à coucher du prince. Il avait déjà, le printemps précédent, demandé et reçu des secours de Guillaume, sous prétexte qu'il était fils d'un protestant de Besançon, mort pour sa religion, et qu'il était lui-même ardemment attaché à la foi réformée (2). Il portait tou-

(1) Bor, t. XVIII, p. 427, sqq. Meteren, t. XII, p. 214, sqq. Hoofdt, t. XX, p. 892-894, sqq. Wagenaer, t. VII, p. 529, sqq. Le Petit, *Grande chronique des Pays-Bas*, liv. V.

(2) Acad. roy. de Belg., t. XX, n° 9. *Bulletins.*

jours une Bible ou un livre d'hymnes sous son bras, quand il se promenait dans la ville, et il suivait assidûment le culte calviniste. Du reste, c'était un personnage singulièrement modeste, âgé de vingt-sept ans, de petite taille, maigre, au teint brun, à l'air bas ; en tout, à première vue, un homme insignifiant. Ceux qui pouvaient avoir fait attention à lui, s'étaient certainement dit que c'était un être inoffensif et parfaitement incapable de faire quoi que ce fût d'important. Il paraissait bien élevé, se disait d'une bonne famille et parlait avec une grande facilité.

Cependant ce personnage si insignifiant était plein d'audace et de passion, cette nature douce et inoffensive méditait depuis sept ans un crime horrible. François Guion, le calviniste, fils d'un martyr calviniste, était en réalité Balthazar Gérard, catholique fanatique, dont le père et la mère vivaient encore à Vellefans en Bourgogne. Avant de parvenir à l'âge d'homme, il avait formé le dessein de tuer le prince d'Orange, « qui semblait devoir, tant qu'il vivrait, se révolter contre le roi catholique, et travailler à troubler le repos de la religion catholique romaine. »

Il avait vingt ans lorsqu'un jour il enfonça de toutes ses forces sa dague dans une porte en s'écriant : « Plût au ciel que ce fût le cœur du prince d'Orange. » Un passant qui l'entendit lui adressa quelques remontrances, lui disant que ce n'était pas à lui de tuer des princes, et que d'ailleurs il n'était pas désirable de détruire un grand capitaine destiné peut-être à se réconcilier un jour avec le roi (1).

(1) Bor, Meteren, Hoofdt, Le Petit, *ubi sup.*

Aussitôt que le ban contre le prince d'Orange fut publié, Balthazar, plus désireux que jamais d'exécuter son dessein, quitta Dôle et vint à Luxembourg. Là, il apprit que Jaureguy avait assassiné Guillaume. Il reçut d'abord cette nouvelle avec une sensation de soulagement, charmé d'être dispensé de risquer sa personne (1). Croyant le prince mort, il entra comme commis chez un nommé Jean Duprel, secrétaire du comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg. Mais on sut bientôt que la tentative de Jaureguy avait échoué, et «le désir invétéré» de Gérard se réveilla en lui avec plus de force que jamais. Il fit un modèle en cire du grand sceau de Mansfeld, dans le but de l'offrir au parti du prince et de gagner ainsi sa confiance.

Diverses circonstances mirent quelque temps obstacle à l'accomplissement de son plan. On vola à son patron une grosse somme d'argent, et il fut forcé d'attendre qu'on l'eût retrouvée, de peur d'être arrêté comme l'ayant volée; puis son cousin qui l'employait tomba malade, et Gérard fut obligé d'attendre sa guérison. Au mois de mars 1584, «le temps lui paraissant fort beau,» dit-il lui-même dans sa confession, Balthazar quitta Luxembourg et vint à Trèves. Là il confia ses intentions au régent du collége des Jésuites, «homme à cheveux roux,» dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous (2). Ce dignitaire de l'Église approuva hautement Gérard, lui donna sa bénédiction, et lui promit que, s'il succombait dans son entreprise, il serait mis au rang des martyrs (3). Cependant un autre jésuite du même col-

(1) *Conf. de Gérard.*
(2) *Verhaal van de Moordt.* Bor, *ubi sup.*
(3) *Ibid.* Meteren, Le Petit, *ubi sup.*

lége, avec lequel il eut également un entretien, lui tint un langage tout différent, et s'efforça de le détourner de son dessein. *Il lui fit remarquer qu'il s'exposait à de grands dangers en forgeant les sceaux de Mansfeld ;* ajoutant que ni lui ni ceux de son ordre n'aimaient à se mêler de semblables affaires, et lui conseillant de tout dire au prince de Parme (1). Il ne paraît pas que ce personnage, « homme instruit et excellent, » ait songé à démontrer au jeune homme qu'il n'est pas permis d'assassiner, ni à lui exposer les dangers temporels ou éternels qu'il allait courir.

Balthazar ne céda que sur un seul point aux conseils de son second confesseur : il se rendit à Tournai pour consulter le célèbre père Géry, franciscain, qui l'encouragea fort dans sa détermination (2) ; puis il se prépara à faire connaître ses projets au prince de Parme, comme le lui avait conseillé l'excellent et savant jésuite de Trèves. Il rédigea donc avec beaucoup de soin une lettre qu'il regardait évidemment comme une belle production littéraire. Il confia une copie de cette lettre au gardien du couvent franciscain à Tournai, et remit de sa propre main une autre copie au prince de Parme. « Le vassal, » disait-il, « doit toujours préférer la justice et la volonté du roi à sa propre vie. » Puis il exprimait son étonnement de ce qu'il ne se fût pas encore trouvé un homme pour exécuter la sentence contre Guillaume de Nassau, « hormis le gentil Biscayen défunt. » Balthazar remarquait fort judicieusement que, pour en venir à bout, il fallait avoir accès auprès du prince, ce qui n'était pas facile. Il ajoutait que ceux qui avaient cet avantage étaient tenus

(1) *Verhaal van de Moordt.*

(2) *Ibid.* Bor, Meteren, Le Petit, *ubi sup.*

d'extirper immédiatement ce fléau, sans obliger Sa Majesté à envoyer demander à Rome un chevalier, puisque pas un d'eux ne voulait se précipiter dans ce gouffre ténébreux, qui infectait de sa contagion le corps et l'âme de tous les malheureux exposés à son influence. « Estant de longtemps durement piqué et stimulé par ces deux points et poinçonné extrêmement de déplaisir et amertume, » disait-il finalement, « je me suis advisé de donner une amorce à ce renard pour avoir accès chez lui, afin de le prendre au trébuchet en moments opportuns, et si proprement qu'il n'en puisse échapper. » Il ajoutait encore, sans expliquer la nature du trébuchet ni de l'amorce, qu'il croyait devoir soumettre tout son projet au sérénissime prince de Parme, et affirmait qu'il n'avait nullement en vue la récompense promise dans la sentence, préférant s'en remettre à l'immense libéralité de Sa Majesté.

Depuis longtemps le prince de Parme cherchait un homme propre à assassiner Guillaume (1) : de même que Philippe, que Granvelle et que tous les précédents gouverneurs des Pays-Bas, il sentait que c'était le seul moyen de sauver l'autorité du roi. Plusieurs assassins s'étaient déjà présentés, et Alexandre avait distribué certaines sommes à divers individus, Italiens, Espagnols, Lorrains, Écossais ou Anglais, qui avaient dépensé l'argent sans rien tenter. A cette époque, il y avait à Delft quatre personnes de nations différentes et inconnues les unes aux autres, qui cherchaient à tuer Guillaume le Taciturne (2). Des bandits ruinés, des maraudeurs, des capitaines de volontaires venaient journellement s'offrir.

(1) Herrera, *Hist. del Mundo*, t. XIV, p. 10; t. II, p. 550.
(2) Renom de France, Ms., t. V, cap. XXVI. Strada, t. V, p. 287.

mais jusqu'alors ils n'avaient rien fait. Comment le prince de Parme aurait-il pu se fier à l'énergie et à la force d'âme du petit et mesquin commis qui venait se présenter à lui ? Il le jugea entièrement impropre à une si grave entreprise, et le déclara à ses conseillers secrets aussi bien qu'au roi. Il le renvoya bientôt après avoir lu ses lettres, dont la pompeuse éloquence n'était pas faite pour détruire la défavorable impression produite par la personne de Balthazar. Les représentations de Haultepenne et de plusieurs autres amenèrent cependant Alexandre à envoyer son conseiller confidentiel auprès de l'étranger, pour savoir plus exactement ses projets. D'Assonleville eut en conséquence une entrevue avec Gérard, et pria le jeune homme de lui donner par écrit le détail de son plan, ce qui fut fait le 11 avril 1584.

Dans cette lettre, Gérard expliqua comment il comptait s'introduire auprès du prince d'Orange, à Delft, sous prétexte d'être le fils d'un calviniste mort sur l'échafaud : il se dirait fermement attaché lui-même à la foi réformée et désireux d'entrer au service du prince, pour fuir l'insolence des papistes. Après avoir gagné la confiance des personnes qui entouraient le prince, il se proposait de leur insinuer qu'on pourrait se servir utilement du sceau de Mansfeld, et forger des passe-ports pour des espions ou d'autres personnes qu'on voudrait envoyer chez les royalistes. Gérard exposa comment « par de semblables feintes et subtilités, il obtiendrait bientôt accès auprès du dit Nassau, » et répéta qu'il n'était poussé à tenter cette entreprise, « que par son grand zèle pour la foi et la vraie religion en la personne de la sainte mère l'Église catholique, apostolique et romaine, et par son désir de servir Sa Majesté. » Il de-

manda pardon d'avoir volé l'empreinte des sceaux et affirma que, s'il n'avait eu en vue un si grand dessein, il aurait mieux aimé mourir mille fois que de commettre une pareille turpitude. Il demanda le pardon de ce crime avant de partir pour son expédition, « afin de pouvoir se confesser et recevoir la sainte communion à la pâque prochaine, sans scrupule de conscience. » Il pria aussi le prince de Parme d'obtenir pour lui l'absolution de Sa Sainteté le pape, « d'autant plus qu'il allait pendant quelque temps fréquenter des hérétiques et des athées et se conformer en quelque sorte à leurs coutumes (1). »

D'après le ton général des lettres de Gérard, on pourrait le regarder au premier abord comme un simple fanatique qui se croyait sûr de bien mériter de Dieu et du roi, en exécutant l'ordre donné publiquement par Philippe à tous les meurtriers d'Europe. Sans aucun doute, Balthazar était un enthousiaste exalté, mais ce n'était pas seulement un enthousiaste. Il était persuadé que son entreprise était éminemment vertueuse, et il n'en redoutait nullement les conséquences. Cependant il n'était pas aussi désintéressé qu'il le prétendait dans des lettres écrites, par une sorte d'instinct, pour la postérité. Au contraire, lors de ses entrevues avec d'Assonleville, il lui répéta qu'il n'était qu'un « pauvre compagnon, » qu'il tentait cette entreprise pour s'enrichir (2), et qu'il comptait sur l'influence du prince de Parme pour obtenir la récompense promise par le ban à celui qui tuerait le prince d'Orange.

Cette seconde lettre décida le prince de Parme à encourager Balthazar dans ses desseins, par l'intermédiaire

(1) *Particul. touchant B. Gérard.*

(2) *Verhaal van de Moordt*, Le Petit, Bor, *loc. cit.*

d'Assonleville, et à lui promettre « qu'on procurerait en sa faveur ou à ses proches héritiers les mercèdes et récompenses promises par l'édit (1). » Dans une seconde entrevue, d'Assonleville fit part de ces assurances à Gérard, et lui enjoignit en même temps, s'il était arrêté, de n'inculper en aucune façon le prince de Parme. Mais d'après les ordres d'Alexandre, le conseiller se borna à des généralités, et refusa même d'avancer à Balthazar cinquante écus qu'il avait demandés au gouverneur général pour acheter les objets nécessaires à l'accomplissement de son projet (2). Le prince de Parme avait souvent fait déjà de semblables avances à des hommes qui avaient promis d'assassiner le prince, et qui n'avaient point tenu parole; il refusa positivement de rien donner à ce nouvel aventurier dont il n'espérait rien. Gérard ne se laissa pas rebuter par ce refus. « Je les sortirai de ma poche », dit-il à d'Assonleville, « et dans six semaines, vous entendrez parler de moi. — Allez, mon fils, » dit d'Assonleville, « et si vous réussissez dans votre entreprise, le roi vous tiendra toutes ses promesses, et en outre votre nom sera immortel (3). »

« Ce projet invétéré » étant ainsi mûri, Gérard songea à le mettre à exécution. Il vint à Delft, obtint une audience du ministre Villers, ami intime de Guillaume, lui montra les sceaux de Mansfeld, et fut, fort contre son gré, envoyé en France, pour les faire voir au maréchal de Biron qu'on croyait devoir être bientôt nommé gouverneur de Cambrai. Sur la recommandation du prince d'Orange, Gérard fut admis dans la suite de Noël

(1) Renom de France, Ms., *loc. cit.*

(2) *Ibid.*

(3) *Verhaal van de Moordt*, Renom de France, Ms., Bor, Meteren, Le Petit.

de Caron, seigneur de Schonevel qui allait en mission auprès du duc d'Anjou (1). Tant qu'il fut en France, Balthazar ne put dormir ni jour ni nuit, tant il était tourmenté par son désir : il obtint enfin, lors de la mort du duc d'Anjou, la permission de porter au prince d'Orange, cette grande nouvelle (2). Il voyagea rapidement et arriva à Delft ; à son grand étonnement, il avait à peine remis ses dépêches, qu'il reçut l'ordre de se rendre auprès du prince. L'occasion était plus favorable qu'il n'avait jamais osé l'espérer. Lui qui depuis sept ans rêvait de tuer cet ennemi de l'Église et de la race humaine, dont la mort devait conférer à son meurtrier la noblesse et l'opulence en ce monde, et dans l'autre la couronne de gloire, il allait se trouver en tête-à-tête avec Guillaume d'Orange, couché et sans armes.

Balthazar put à peine maîtriser assez son émotion pour répondre aux questions que le prince d'Orange lui adressa sur la mort du duc d'Anjou, mais Guillaume était trop préoccupé des réflexions que lui inspirait une nouvelle si grave, pour remarquer l'expression de l'humble exilé calviniste que lui avait recommandé son ami Villers. D'ailleurs Gérard ne s'était nullement attendu à une entrevue si soudaine ; il n'était pas armé, et n'avait pu préparer sa fuite. Il fut donc contraint d'abandonner sa proie, et quitta la chambre du prince, après lui avoir dit tout ce qu'il désirait savoir.

C'était le dimanche matin ; les cloches appelaient les fidèles au temple. En sortant de la maison, Gérard erra dans la cour, pour examiner furtivement les lieux : un ser-

(1) *Confes. de Gérard. Verhaal van de Moordt*, Bor, Meteren, Le Petit, Hoofdt, *ubi sup.*

(2) *Verhaal van de Moordt.*

gent de hallebardiers lui demanda ce qu'il faisait là. Le jeune homme répondit humblement qu'il voulait se rendre au service divin dans l'église qui se trouvait en face de la demeure du prince, mais il ajouta en montrant ses habits tout râpés et chargés de poussière, qu'il lui faudrait au moins, pour oser se joindre à la congrégation, une paire de souliers neufs et des bas. Le bon sergent ne songea pas à soupçonner l'inconnu qui lui adressait une si modeste requête. Il s'empressa de parler de Gérard à un officier qui communiqua sa demande au prince. Guillaume ordonna qu'on lui remît immédiatement de l'argent de sa part (1), et Balthazar obtint ainsi de la charité de Guillaume ce que lui avait refusé l'avarice d'Alexandre Farnèse, le moyen de mettre à exécution son dessein !

Le lendemain matin, il acheta à un soldat une paire de pistolets, ou de petites carabines, et discuta longtemps le prix, parce que le vendeur ne pouvait pas lui fournir certaine espèce de balles ou de lingots qu'il voulait se procurer. Le lendemain soir, ce soldat mourait de sa propre main, le cœur brisé par la nouvelle de l'usage que Gérard avait fait de ses pistolets (2).

Le mardi, 10 juillet 1584, à midi et demi environ, le prince donnant le bras à sa femme, et suivi des dames et des gentilshommes de sa famille, se rendait à la salle à manger. Guillaume le Taciturne était vêtu très-simplement ce jour-là, suivant sa coutume. Il avait un chapeau de feutre mou, à larges bords, de couleur sombre, entouré d'un simple cordon de soie ; semblable en tout à ceux que portaient les Gueux au début de la révolte des Provinces. Une grosse ruche entourait son cou : sur sa

(1) *Verhaal van de Moordt*, Bor, Meteren, Hoofdt, *loc. cit.*
(2) Wagenaer, t. VII, p. 116.

poitrine pendait une des médailles des Gueux, avec la devise : « Fidèles au roi jusqu'à la besace. » Il était vêtu d'un large surtout de drap gris, sous lequel il portait un pourpoint de cuir basané, avec des culottes larges et tailladées. Gérard se présenta sur le seuil, et demanda un passe-port. La princesse, frappée de la figure pâle et agitée de cet homme, demanda à son mari d'un air inquiet qui était cet étranger. Le prince répondit négligemment que « c'était un homme qui venait chercher un passe-port », et ordonna qu'on en préparât un tout de suite. La princesse, toujours troublée, dit à voix basse « qu'elle n'avait jamais vu personne qui eût une aussi mauvaise figure (1). » Le prince d'Orange ne se montra nullement ému de l'apparence de Gérard, et causa avec sa sérénité habituelle pendant le dîner : il s'entretint longuement des affaires religieuses et politiques de la Frise avec le bourgmestre de Leewarden, seul invité à ce dîner de famille (2). A deux heures, on se leva de table. Le prince passa le premier, pour se rendre dans son appartement particulier. La salle à manger, qui était au rez-de-chaussée, donnait sur un petit vestibule carré, qui communiquait, par un passage voûté, avec l'entrée principale ouvrant sur la cour. Ce vestibule se trouvait au pied de l'escalier en bois qui menait au premier étage, et avait à peine six pieds de large. A gauche, en approchant de l'escalier, se trouvait une voûte obscure, enfoncée dans le mur, et complétement cachée par l'ombre de la porte. Derrière cette voûte était un portail qui donnait sur l'étroit sentier qui longeait la maison. L'escalier était éclairé par une grande fenêtre, placée entre le premier étage et le rez-de-chaussée. Le

(1) Bor, Meteren, Hoofdt, *ubi sup.*
(2) *Historie Balth.*

prince sortit de la salle à manger, et commença à monter lentement. Il posait le pied sur la seconde marche, lorsqu'un homme sortit de la voûte, et s'élançant vers lui, lui tira un coup de pistolet en pleine poitrine. Trois balles l'atteignirent ; l'une d'entre elles le traversa de part en part, et alla violemment rebondir contre le mur. Le prince s'écria en français : « O mon Dieu, ayez pitié de mon âme ! Mon Dieu, ayez pitié de ce pauvre peuple (1). »

Ce furent à peu près ses dernières paroles ; cependant lorsque sa sœur, Catherine de Schwarzburg, lui demanda un instant après s'il recommandait son âme à Jésus-Christ, il répondit faiblement : « Oui. » Le maître de sa cavalerie, Jacob Van Maldere, l'avait reçu dans ses bras au moment où il avait été blessé. On étendit le prince d'Orange sur l'escalier ; et il fut aussitôt pris de syncopes. On le porta sur un canapé dans la salle à manger, où il rendit quelques minutes après le dernier soupir dans les bras de sa femme et de sa sœur (2).

Le meurtrier réussit à s'échapper par une porte latérale et gagna rapidement le sentier qui menait aux remparts. Il allait les atteindre, lorsqu'il trébucha sur un tas de décombres. En se relevant, il se sentit saisir par plusieurs pages et hallebardiers qui le poursuivaient. Il avait jeté ses pistolets à l'endroit où il avait commis le crime. On trouva sur lui des vessies, au moyen desquelles il comptait franchir le fossé ; un cheval l'attendait de l'autre côté des fortifications. Il ne chercha pas à nier son identité, et avoua hardiment ce qu'il venait de faire. On le ramena à la maison, où les magistrats de la ville lui

(1) *Verhaal van de Moordt*, Bor, Meteren, Hoofdt, Wagenaer, t. VII, p. 532, Note. *Ordin. Dep. Boek*, Ms., p. 162, et alias.

(2) Bor, Meteren, Hoofdt, *ubi sup. Historie B. Geraerts.*

firent aussitôt subir un examen préliminaire. On lui infligea les plus cruelles tortures, car rien ne pouvait apaiser la fureur contre le misérable qui avait assassiné le père de la nation, et Guillaume le Taciturne n'était plus là pour intercéder, comme il l'avait fait tant de fois, en faveur de ceux qui attentaient à sa vie.

Balthazar Gérard serait un curieux sujet d'étude pour des physiologistes et des métaphysiciens. Ce n'était ni un pur fanatique, ni un pur scélérat. Mais il réunissait dans sa personne les plus dangereux éléments. D'un extérieur chétif et faible, il possédait des facultés remarquables, une ambition indomptable, et un courage presque surhumain. Toutes ces qualités ne le conduisirent qu'à former, à l'entrée de la vie, le projet bien arrêté de parvenir à la grandeur par l'assassinat. La récompense promise par Philippe II, son ardente bigoterie, et sa passion pour la gloire, se combinèrent dans son esprit, jusqu'à ce qu'il eût concentré toute son énergie sur le grand dessein auquel il se croyait appelé, et qu'il accomplit enfin, après s'y être préparé pendant sept ans.

Amené devant les magistrats, il ne manifesta ni désespoir, ni contrition; il triomphait avec calme. « Comme David,» dit-il, «j'ai tué Goliath de Gath (1). » Quand on lui dit pour le tromper que sa victime n'était pas morte, il ne montra ni crédulité, ni désappointement. Il avait tiré à bout portant, et son pistolet contenait trois balles empoisonnées: il savait que la mort avait du être presque instantanée (2). Cependant il dit qu'il regrettait de n'avoir pu tirer son second coup, et avoua que s'il était au bout du monde, il reviendrait pour tenter de nouveau

(1) Haræl, *Ann.*, t. III, p. 363.
(2) *Confes. de Gérard, Historie B. Geraerts*.

cette entreprise, si la chose était possible. Il écrivit une confession détaillée de son crime et des motifs qui l'avaient amené à le commettre, mais en ayant soin néanmoins de ne pas compromettre le prince de Parme. Après avoir subi plusieurs jours de suite les plus horribles tortures, il raconta ses entrevues avec d'Assonleville et avec le président du collége des Jésuites à Trèves, et ajouta qu'il avait été guidé par l'espoir d'obtenir les récompenses promises par le ban (1). Pendant les intervalles de relâche qu'on lui accordait, il causait avec aisance, souvent même avec éloquence, et répondait avec une sincérité apparente à toutes les questions qu'on lui adressait. Son courage consterna tellement les juges qu'ils le crurent soutenu par une force magique. « Ecce homo ! » s'écriait de temps en temps cet insensé blasphémateur, lorsqu'il relevait sa tête ruisselante de sang. Afin de détruire le charme qui semblait le rendre insensible à la douleur, on envoya chercher à l'hôpital la chemise d'un malade qui passait pour être sorcier. Mais après avoir endossé ce vêtement, Balthazar n'en continua pas moins à avoir le dessus sur ses bourreaux et à supporter « tous les tourments sans dire mot, ne disant oncques « Ay my, » et répondant bien à propos, et avec bonne suite qu'il ne laisserait point son entreprise s'il était libre, lorsqu'il devrait mourir de mille morts. » Les uns se refusaient à croire en l'écoutant que ce fût un homme ; d'autres lui demandaient depuis combien de temps il s'était vendu au diable : il répondit doucement qu'il n'avait jamais eu le moindre rapport avec le diable. Il remercia poliment les juges de

(1) *Verhaal van de Moordt*, Bor, Meteren.

la nourriture qu'il recevait en prison, et leur promit de les récompenser de leur bonté. Lorsqu'on lui demanda comment cela lui serait possible, il répliqua qu'il leur servirait d'avocat dans le Paradis (1).

La sentence prononcée contre l'assassin fut effroyable, et indigne de la mémoire du grand homme qu'elle prétendait venger. Il fut décrété que la main droite de Gérard serait brûlée avec un fer rouge, qu'on arracherait sa chair en six endroits avec des pinces, qu'il serait écartelé et éventré vivant, qu'on arracherait son cœur pour le lui jeter au visage, et qu'après quoi on lui couperait la tête. Ni son horrible crime avec ses conséquences infinies, ni l'explosion d'indignation qu'il avait excitée, ne peuvent justifier un acte de barbarie, dont le spectacle aurait presque suffi à réveiller du sommeil de la mort le héros assassiné. La sentence fut littéralement exécutée le 14 juillet, et le criminel en supporta l'horreur avec un surprenant courage. Il monta sur l'échafaud, déjà à demi brûlé et mutilé, et lorsque toute la foule éclata de rire en voyant qu'un des bourreaux s'était légèrement blessé à l'oreille avec le marteau dont il se servait pour briser le fatal pistolet, on vit errer un sourire sur les lèvres pâles de Balthazar. Enfin on lui jeta son cœur au visage, « et alors, » dit un assistant, « il rendit l'esprit (2). »

La récompense promise par Philippe à l'homme qui assassinerait Guillaume d'Orange fut payée aux héritiers de Gérard. Le prince de Parme écrivit à son souverain que le « pauvre homme » avait été exécuté, mais que son

(1) *Verhaal van de Moordt*, Bor, Meteren, *Relation de Corneille Aertsens*, Bibl. de Bourgogne, Ms., nos 17-386. *Historie B. Geraerts.*

(2) *Relation de Corneille Aertsens.* Meteren, Bor, Le Petit, *Historie B. Geraerts.*

père et sa mère étaient encore vivants, et qu'il suppliait S. M. de leur faire la mercède que si généreuse résolution méritait (1). » Philippe tint sa parole : les excellents parents, anoblis et enrichis par le crime de leur fils, reçurent au lieu des vingt-cinq mille couronnes promises dans le ban, les trois seigneuries de Lievremont, d'Hostal, et de Dampmartin, en Franche-Comté, et ils furent mis au rang de l'aristocratie territoriale (2). Ainsi la générosité du prince fournit l'arme qui servit à l'assassiner, et ses biens servirent à payer le prix de son sang à la famille de l'assassin. Plus tard, lorsque le malheureux fils du prince d'Orange revint d'Espagne après vingt-sept ans d'absence, devenu Espagnol et quasi idiot, Philippe II lui offrit de lui rendre ces terres, à condition qu'il continuât *à en payer le revenu à la famille du meurtrier de son père*. Mais l'éducation qu'avait reçue sous les auspices du roi, Philippe-Guillaume de Nassau, n'avait pas entièrement détruit en lui tout sentiment naturel ; il rejeta avec mépris cette proposition (3). Les terres restèrent entre les mains de la famille de Gérard, et les lettres de noblesse qu'elle avait reçues servirent à l'exempter de certaines taxes, jusqu'au jour de l'union de la Franche-Comté avec la France, où un gouverneur français mit en pièces les documents et les foula aux pieds (4).

A l'époque de sa mort, Guillaume d'Orange était âgé de cinquante et un ans et seize jours. Il laissa douze enfants. Il avait eu de sa première femme, Anne d'Eg-

(1) *Relation du duc de Parme au roi Philippe II* (12 août 1584). Ms. déjà cité.

(2) Ms. déjà cité.

(3) Van Kampen, t. I, p. 545.

(4) Van der Vynckt, t. III. Notes de Tarte et de Reiffenberg.

mont, un fils, nommé Philippe, et une fille, nommée Marie, qui épousa le comte de Hohenlohe. Il avait eu de sa seconde femme, Anne de Saxe, un fils, le célèbre Maurice de Nassau, et deux filles : Anne qui épousa son cousin le comte Guillaume-Louis, et Émilie qui épousa Emmanuel, fils du prétendant au trône de Portugal. Charlotte de Bourbon, sa troisième femme, lui avait donné six filles, et de sa quatrième femme, Louise de Coligny, il eut un fils, Frédéric-Guillaume, qui fut plus tard stathouder de la république, aux jours de sa plus grande prospérité (1). Le prince fut enterré à Delft, le 3 août, au milieu des larmes de tout un peuple (2). Jamais mort ne causa une douleur plus universelle, plus sincère et plus légitime.

La vie et les travaux de Guillaume d'Orange avaient fondé la liberté de la nation ; mais sa mort rendit impossible l'union des Pays-Bas en une seule république. Les efforts des nobles mécontents, les discordes religieuses, l'habileté consommée, tant politique que militaire, du prince de Parme contribuèrent puissamment à séparer pour toujours de la confédération du nord les provinces méridionales et catholiques. Tant que Guillaume vécut, il fut le père du pays entier ; les Pays-Bas, à l'exception des deux provinces wallonnes, formèrent un seul tout, et en dépit de l'esprit de faction et de la guerre civile, il y eut un peuple, ou du moins le commencement d'un peuple, il y eut un bras puissant et un cœur généreux pour guider tout le parti patriote.

(1) Bor, *ubi sup. Archives, ubi sup.* Meteren, t. XII, p. 216.

(2) Bor, t. XVIII, p. 433. Meteren, t. XII, p. 215. Hoofdt, t. XX, p. 896.

Philippe et Granvelle eurent raison de penser que la mort du prince leur serait d'un grand avantage, et que la main d'un assassin les servirait mieux que l'habileté des hommes d'État, ou la bravoure des armées. Le pistolet de Gérard détruisit la possibilité de l'union des Pays-Bas, tandis que pendant la vie de Guillaume, il y avait toujours eu de l'unité dans la politique et dans l'histoire des Provinces.

Dans le cours de l'année suivante, Anvers, qui était resté jusque-là le centre autour duquel tous les intérêts nationaux et les événements historiques venaient se grouper, succomba sous les savants efforts du prince de Parme. Cette ville, qui avait été si longtemps la plus libre aussi bien que la plus riche capitale de l'Europe, tomba pour toujours au rang d'une ville de province. Sa chute, combinée avec d'autres circonstances, que nous n'avons pas à raconter ici, amena la séparation finale des Pays-Bas. D'un autre côté, à la mort du prince d'Orange, dont l'inauguration solennelle comme comte souverain n'avait pas encore eu lieu, les États de Hollande et de Zélande reprirent la souveraineté. L'État que Guillaume avait affranchi pour toujours de la tyrannie espagnole, devint une grande et florissante république, qui exista pendant plus de deux siècles, sous le stathoudérat successif de ses fils et de leurs descendants.

Sa vie donna naissance à une nation indépendante : sa mort lui traça des limites. S'il avait vécu vingt ans de plus, il est probable que l'Union se serait composée de dix-sept provinces au lieu de sept, et que la domination espagnole aurait pris fin aussi bien dans la Gaule Celtique que dans les Pays-Bas proprement dits. Bien que la guerre dût se prolonger encore pendant deux générations, avant

que l'Espagne reconnût le nouveau gouvernement, les Provinces-Unies furent bientôt la première puissance maritime, et l'une des plus importantes nations du monde : avant de mourir, Guillaume d'Orange donna à son pays la liberté civile et religieuse, et l'indépendance politique; il chassa du territoire national les tyrans étrangers. En fait, la république fut créée en 1581, le jour où les États généraux prononcèrent la déchéance de Philippe II.

L'histoire de la naissance de la république des Pays-Bas est aussi l'histoire de la vie de Guillaume le Taciturne. Il est donc superflu de revenir avec de longs détails sur ce noble caractère. Guillaume d'Orange fut à la fois un grand patriote et un chrétien fervent; il resta fidèle à son pays et à sa foi. Nous n'ajouterons au récit de sa mort que quelques courtes observations.

Guillaume était au-dessus de la taille moyenne, d'une tournure élégante et vigoureuse; il était assez maigre. Ses yeux, ses cheveux, sa barbe et son teint étaient bruns. Il avait la tête petite et d'une forme très-symétrique; on voyait dans son regard le coup d'œil et la prudence du soldat; on lisait sur son beau front sillonné de rides prématurées, l'habileté de l'homme d'État et la profonde pénétration du sage. Son âme et son corps étaient en parfaite harmonie. De toutes ses qualités morales, la plus remarquable fut sa piété. Il fut avant tout un homme religieux. Ce fut dans sa confiance en Dieu qu'il puisa, aux plus douloureux moments de sa carrière, la force et la consolation. Comptant toujours sur la sagesse et sur la bonté du Tout-Puissant, il put envisager le danger avec une admirable sérénité, et supporter avec un courage presque surhumain des travaux et des épreuves inouïs.

La piété fervente n'excluait point en lui la tolérance. Sincèrement converti lui-même à la foi réformée, il fut toujours prêt à étendre la liberté du culte aux catholiques et aux anabaptistes : personne ne fut jamais plus convaincu que rien n'est plus odieux qu'un réformateur qui devient à son tour un fanatique.

Sa fermeté égalait sa piété. Ses ennemis eux-mêmes se voyaient forcés d'admirer la constante tranquillité avec laquelle il portait tout le poids d'une lutte prodigieusement inégale. Ses amis disaient sans cesse, en parlant de lui, qu'il était comme les rochers de l'Océan, « tranquille au milieu des vagues en furie. » Lui qui était d'un rang illustre et en possession d'immenses revenus, il se dépouilla de son rang et de sa fortune, presque des nécessités de la vie, et devint, pour ainsi dire, au service de son pays, un mendiant et un exilé. Dix ans après sa mort, ses enfants devaient à leur oncle, le comte Jean de Nassau, un million quatre cent mille florins. Il était, en outre, endetté envers tous ses parents, si bien que ses enfants restèrent presque sans fortune. Il dépensa libéralement des sommes immenses, et repoussa constamment les séduisantes offres du gouvernement du roi. Il prouva son désintéressement en refusant chaque année la souveraineté des Provinces, et n'accepta qu'à la fin de sa vie, lorsque tout refus devenait impossible, une suprématie limitée sur les Provinces qui forment aujourd'hui le royaume de ses descendants. Il vécut et il mourut, non pour lui-même, mais pour son pays. « Mon Dieu, ayez pitié de ce pauvre peuple ! » Telles furent ses dernières paroles.

Ses facultés intellectuelles étaient variées et de l'ordre le plus élevé. Exact et pratique, il avait en même temps cet esprit de combinaison qui fait les grands capitaines,

et ses amis soutenaient que son génie militaire égalait celui des plus illustres généraux de l'Europe (1). C'était là sans doute de l'exagération, mais il est certain que l'empereur Charles avait une haute idée de son aptitude pour l'art de la guerre. Les fortifications qu'il fit construire à Philippeville et à Charlemont en face de l'ennemi, le passage de la Meuse qu'il opéra en vue du duc d'Albe, la campagne qu'il exécuta sans succès, mais non sans gloire, contre ce général, le plan de secours pour la ville de Leyde, qu'il conçut et fit exécuter heureusement de son lit de maladie, resteront toujours comme de grands monuments de son habileté militaire.

Personne ne posséda à un plus haut degré les grandes vertus du soldat, la constance dans l'adversité, le dévouement au devoir, l'espoir au milieu des infortunes. Il arriva à une complète victoire par une série de revers. Il établit une république libre sous le feu de l'Inquisition et au mépris du courroux d'un puissant empire. Il fut un conquérant dans le sens le plus élevé du mot, car il conquit la liberté et la vie nationale pour tout un peuple. La lutte fut longue, et il finit par tomber; mais la victoire resta au héros mort, non au monarque survivant. Ayant à vaincre d'immenses obstacles, il ne put jamais disposer que de médiocres instruments. Ses troupes se composaient habituellement de mercenaires qui se révoltaient souvent le jour de la bataille, tandis qu'il avait à combattre les plus formidables vétérans de toute l'Europe, commandés par les premiers capitaines du siècle. Ses lieutenants n'avaient ni grande valeur, ni grande expérience militaire, sauf son frère Louis, qui resta bien

(1) Ed. Reidanl, *Ann.*, t. III, p. 59.

jeune sur le champ de bataille, et cependant il rendit inutiles les efforts du duc d'Albe, de Requesens, de don Juan d'Autriche et d'Alexandre Farnèse, qui tous ont laissé des noms illustres dans les annales militaires du monde. A l'époque de sa mort, il avait réduit à deux le nombre des Provinces soumises à l'autorité royale : l'Artois et le Hainaut reconnaissaient seuls l'autorité de Philippe, tandis que les quinze autres provinces étaient en révolte ouverte et avaient pour la plupart prononcé la déchéance de leur souverain.

La supériorité de son génie politique ne pouvait faire question. Il fut le premier homme d'État de son temps. D'une pénétration admirable et d'une prudence accomplie, il connaissait merveilleusement la nature humaine, et savait maîtriser de sa main puissante les sentiments et les passions d'une grande nation. La turbulente ville de Gand, qui n'obéissait à personne, et que Charles-Quint lui-même avait écrasée sans la dompter, se laissa gouverner par Guillaume d'Orange. Il chassa Imbize et ses fougueux partisans ; il renversa les plans de Jean Casimir, il déjoua les ruses du prince de Chimay, et, tant qu'il vécut, Gand resta le boulevard de la liberté populaire, comme elle en avait jadis été le berceau. Sa mort livra cette ville au désordre et à la tyrannie.

Il savait parfaitement traiter avec les hommes. Son éloquence était prompte, parfois passionnée, plus souvent raisonneuse, toujours raisonnable. Son influence sur ceux qui l'écoutaient était sans exemple dans les annales de son pays et de son temps; cependant il ne s'abaissa jamais jusqu'à flatter la multitude. Il ne suivit jamais la nation, mais il la conduisit toujours dans le sentier de l'honneur et du devoir, plus disposé à censurer les vices

de la foule qu'à caresser ses passions. Il stigmatisa sévèrement la parcimonie, la jalousie, l'insubordination, l'intolérance, l'infidélité, et ne craignit jamais de dire la vérité aux États aussi bien qu'au peuple. Trop honnête pour flatter, et toujours prêt à flétrir les actions basses ou criminelles, il possédait en même temps le genre d'éloquence qui permet de persuader et de convaincre. Il savait également s'adresser au cœur et à l'esprit. Ses discours, écrits ou improvisés, ses messages aux États généraux, aux autorités provinciales, aux corps municipaux, sa correspondance particulière avec des hommes de tous rangs, depuis les empereurs et les rois jusqu'à de simples secrétaires, ou même des enfants, sont remarquables par la facilité du langage, l'abondance des pensées, la vigueur des expressions, la science historique, la richesse de l'imagination, la chaleur des sentiments, l'étendue des vues et la fermeté de la volonté. Ses écrits de tout genre suffiraient à faire distinguer Guillaume d'Orange parmi les grands génies de son siècle, si un monument plus sublime que ces preuves de son éloquence ne perpétuait sa gloire dans le souvenir de l'humanité. Il a laissé une masse prodigieuse de documents. Philippe II lui-même ne fut pas plus laborieux. Granvelle lui-même n'écrivit pas avec plus de facilité. Il écrivait et il parlait également bien le français, l'allemand et le flamand; il savait en outre l'espagnol, l'italien et le latin. Sa correspondance aurait suffi, à elle seule, à remplir la vie d'un homme; et, bien qu'on ait publié un grand nombre de volumes de ses discours et de ses lettres, il reste dans les archives des Pays-Bas et de l'Allemagne une foule de documents écrits de sa main, qui ne verront probablement jamais le jour. Le

plus laborieux et le plus persévérant des tyrans fut vaincu, dans ses efforts pour détruire les Pays-Bas, par le plus habile et le plus infatigable des patriotes.

Il est difficile de trouver dans la vie de Guillaume beaucoup d'actes qu'on puisse blâmer sévèrement; mais ses ennemis ont adopté un procédé plus simple. Ils sont parvenus à découvrir en lui quelques imperfections, et ils se sont empressés de dire que toute sa vie ne fut qu'un mensonge. A les en croire, son patriotisme, son désintéressement et sa générosité ne servirent qu'à dissimuler son ambition et son égoïsme. Ils n'ont pas osé nier son habileté, sa persévérance, les immenses sacrifices qu'il fit à sa cause; mais ils lui ont attribué les plus indignes motifs (1). Dieu seul connaît le cœur de l'homme; lui seul peut pénétrer les motifs humains et les ressorts cachés qui font agir ses créatures; mais autant qu'on peut en juger après avoir soigneusement étudié des faits acquis à l'histoire, et curieusement examiné des documents publics et particuliers, nous croyons que jamais homme au monde, pas même Washington, ne fut guidé par un plus pur patriotisme. Nous ne pouvons répondre à ceux qui taxent le prince d'Orange d'ambition et d'égoïsme, qu'en les renvoyant au tableau que nous avons tenté de retracer. Les paroles et les actes du prince d'Orange y sont contenus. Nous avons cherché à le laisser parler lui-même, et tous ceux qui voudront sincèrement apprendre à le connaître, sauront bientôt l'apprécier à sa juste valeur.

(1) Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, liv. II, p. 26. Cabrera, t. V, p. 233. *Compte rendu de la com. roy. d'hist.*, t. XI (Bruxelles). *Notice sur les aveux de Chr. de Holstein*, par le docteur Coremans, p. 10-18.

Qu'il fût ou non, dans sa jeunesse, d'un tempérament timide, Guillaume finit certainement par avoir un courage héroïque. Au milieu des villes assiégées et sur les champs de bataille, il fut sans cesse exposé à la mort : son corps et son âme furent mis aux plus rudes épreuves; ses travaux et ses fatigues furent inconcevables. Dans l'espace de deux ans, il échappa à cinq tentatives d'assassinat. Ses ennemis offrirent des trésors à tout malfaiteur qui parviendrait à le tuer. Il fut blessé presque mortellement à la tête. Dans de telles circonstances, un homme même très-courageux aurait pu voir partout des piéges, des poignards, du poison. Au contraire, il se montra toujours plein de sérénité, et prit à peine plus de précautions qu'à l'ordinaire. « Dieu, dans sa miséricorde, » disait-il avec une touchante simplicité, « conservera intacts mon innocence et mon honneur pendant ma vie comme dans les siècles à venir. Quant à ma fortune et à ma vie, je les ai, depuis longtemps, vouées à son service. Il en fera ce qu'il jugera bon pour sa gloire et pour mon salut (1). » Lorsqu'il vit la sinistre figure de Gérard à la porte de la salle à manger, il n'en fut nullement ému. Il tourna en plaisanterie l'anxiété prophétique qu'éprouvait la princesse, à l'aspect du meurtrier de son mari, et resta parfaitement calme jusqu'à la fin.

Il avait également ce que les philosophes païens regardaient comme le bien suprême, un esprit sain dans un corps sain. Après sa mort, on trouva son corps dans un si parfait état qu'il aurait pu vivre longtemps encore, en dépit de tout ce qu'il avait eu à supporter. La terrible maladie qu'il avait éprouvée en 1574, et la cruelle bles-

(1) *Apologie*, p. 133.

sure que lui avait faite Jaureguy, en 1582, n'avaient pas laissé de traces. Les médecins déclarèrent qu'il était dans le meilleur état de santé (1). Il était d'un caractère serein. A table, il se montrait toujours gai et animé, à la fois parce que cela lui était naturel, et parce qu'il le jugeait utile. Pendant les plus tristes jours des épreuves de son pays, il affectait une sérénité qu'il était bien loin de ressentir, si bien que sa gaieté apparente encourut souvent le blâme de sombres fanatiques, qui ne pouvaient comprendre la légèreté de Guillaume le Taciturne (2).

Il vécut en portant d'un air souriant le fardeau des douleurs d'un peuple. Son pays eut sa dernière pensée; et le fidèle soldat qui avait toujours combattu pour la bonne cause, ne cessa de songer au bien de son peuple que pour remettre son âme « à Christ, son grand capitaine. » Le peuple lui conserva tout son amour et toute sa reconnaissance, trop plein de confiance en celui qu'il appelait « son père Guillaume, » pour permettre à la calomnie d'obscurcir la gloire du noble cœur auquel, dans ses plus grandes épreuves, il avait accoutumé de demander les lumières de sa sagesse. Tant qu'il vécut, il fut l'étoile polaire d'une brave nation; et quand il mourut, « les petits enfants en pleurèrent par les rues (3). »

(1) Reidani, t. III, p. 59.
(2) *Ibid.*
(3) Relation faite aux magistrats de Bruxelles, 11 juillet 1584, Ms. (Bibl. de Bourgogne), nos 17-386.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CINQUIÈME PARTIE

Don Juan d'Autriche.

CHAPITRE Ier.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE V.

SIXIÈME PARTIE.

Alexandre de Parme.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

Corbeil, typographie et stéréotypie de Crété.

HISTOIRE

DE LA

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

PROVINCES-UNIES

PAR

J. LOTHROP MOTLEY

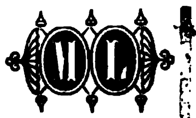
TRADUCTION NOUVELLE

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

M. GUIZOT

TOME QUATRIÈME



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1860